



Cécile Nou

Travail des eaux et conflit de reconnaissance. Analyses réflexive, herméneutique et critique

NOU Cécile. *Travail des eaux et conflit de reconnaissance. Analyses réflexive, herméneutique et critique*, sous la direction de Jean-Pierre Pierron. - Lyon : Université Jean Moulin (Lyon 3). Thèse soutenue le 23/06/2016.

Disponible sur : www.theses.fr/2016LYSE3021



Document diffusé sous le contrat Creative Commons « Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.



N°d'ordre NNT : 2016LYSE3021

THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE LYON
opérée au sein de
Université Jean Moulin Lyon III

École Doctorale N° 487
École Doctorale de Philosophie

Doctorat en Philosophie – Étude des Systèmes

Soutenue publiquement le 23/06/2016, par :
Cécile Nou

**TRAVAIL DES EAUX ET CONFLIT DE
RECONNAISSANCE. Analyses réflexive,
herméneutique et critique**

Devant le jury composé de :

Cécile Renouard, Professeur au Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris, Directrice du programme de recherche CODEV, ESSEC Business School

Guillaume Le Blanc, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil

Jean-Jacques Wunenburger, Professeur émérite à l'Université Jean Moulin Lyon III

Jean-Philippe Pierron, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III, Directeur de thèse

Pascale Guiffant, directrice adjointe du Développement durable et réputation de Suez

Résumé

Sur la base d'enquêtes de terrain menées en France auprès de travailleurs du service eau potable et assainissement, cette thèse explore la façon dont se tissent au cœur du travail les relations à soi, aux autres et à la nature pour en déceler les distorsions respectives. L'idée centrale est que c'est par la médiation de cette triple relation à soi, aux autres et à la nature que se construit une subjectivité au travail. C'est aussi par cette triple médiation qu'une subjectivité peut manquer à se construire et à inscrire l'histoire de ses pratiques dans un monde. Une double origine de ces distorsions a été identifiée. Premièrement, le cadre normalisant de l'organisation productive qui étouffe la puissance normative du travailleur et sa possibilité de tisser réflexivement des liens significatifs avec les autres et son environnement, et ultimement, avec soi. Secondement, autour des eaux, eau potable, eaux usées, se sont solidifiées des pratiques dépréciées et des représentations dépréciatives. Ces deux composantes expliquent la forme que prend la relégation des travailleurs des eaux et leur sentiment d'injustice. L'expérience de l'injustice décelée dans ce parcours des existences au travail, renforce la portée éthique et politique de cette enquête. La thèse examine finalement la possibilité d'ouvrir un espace de délibération où s'articuleraient de telles expériences. L'appropriation significative du travail est la condition de leur expression et celle de pratiques subversives par lesquelles torsion peut être faite aux structures polarisantes dont les travailleurs héritent.

Mots-clés : reconnaissance, conflit, travail, herméneutique, École de Francfort, eau, eaux usées, symbolique.

Abstract

Based on field investigations conducted in France among workers in the sanitation and drinking-water services, this dissertation studies how relationships to self, others and nature develop at work, but also how the relations between these three elements may become distorted. The principal argument is that at the core of work subjectivity is built throughout the mediation of this triple relationship between self, other, and nature. Moreover, throughout this triple mediation, subjectivity can fail to construct itself and thus to engrave the story of its practices in a world. A double source of distortions were identified. First, the normalizing frame of the productive organization, which stifles the normative power of the worker, as well as the individual's opportunity reflexively to develop significant bonds with others, the environment, and finally the self. Second, water has significances which are articulated within a structure of domination. These two components explain how the workers are marginalised, as well as the feeling of injustice that results from this marginalisation. The experience of injustice, revealed in the course of existences at work, reinforces the ethical and political impact of this investigation. The dissertation finally examines how a deliberative space can open up where such experiences could articulate and express themselves. The appropriation of work as meaningful is the condition of this expression, but also of subversive practices through which polarizing structures, inherited by the workers, can potentially be transformed.

Keywords: conflict of recognition, work, Frankfurt School, hermeneutics, symbolism, water, wastewater.

Table des matières

Résumé	i
Avant-propos	vi
Introduction	1
Responsabilité sociale des entreprises	3
Institution et organisation	6
Connaissance et intérêt	11
Vocabulaire	13
Plan	17
I Méthodologie	20
1 Phénoménologie herméneutique de la conflictualité	21
1.1 Analyse critique et conflictualité sociale	21
1.1.1 Conflit ou pathologie sociale ?	21
1.1.2 Herméneutique et conflit de reconnaissance	23
1.1.3 Diagnostic historique et herméneutique	25
1.1.4 Ambivalence du concept de don et conflictualité	28
1.1.5 Analyse critique	32
1.1.6 Conflictualité et méthode d'analyse de la subjectivation	35
1.2 Le conflit des interprétations du travail	38
1.2.1 Le symbolique : analyse structurelle ou herméneutique ?	38
1.2.2 Le travail des eaux, activité médiatrice constitutive ou expressive ?	43
1.2.3 Le travail des eaux en délibéré, en récit	51
2 Herméneutique de l'intersubjectivité	61
2.1 Caractères typiques subjectifs	61
2.1.1 Situation existentielle humaine du sujet	61
2.1.2 Expérience subjective et caractères typiques	66
2.1.3 Les caractères typiques destructifs	73
2.2 Sujet et altérité "pris" dans la narration	78
2.2.1 Sujet réflexif ou agent	78
2.2.2 Sujet réflexif décentré par l'autre	85
2.2.3 Le sujet décentré, un animal symbolisant	94

II	Machine à assainir, machine à abreuver. Typique d'une hyperrationalisation.	97
3	Le rapport à soi du travailleur des eaux	102
3.1	La vérité sur soi par le travail	103
3.2	L'épreuve de soi par le travail	110
3.2.1	La fragile créativité du travailleur	110
3.2.2	L'effort du travailleur	116
3.2.3	Le travailleur des eaux et la mort	120
4	Le travailleur des eaux avec les autres	127
4.1	Gouverner soi et les autres dans le service	128
4.1.1	Le service comme pratique de liberté	128
4.1.2	La gouvernance de l'eau : l'eau comme moyen de pouvoir	133
4.1.3	Service et conflictualité	135
4.2	La normalisation du service	137
4.2.1	La normativité instrumentale	138
4.2.2	Les normes	140
4.3	Assujettissement des travailleurs et management	143
4.3.1	Subjectivation et assujettissement par le "management"	144
4.3.2	Conflictualité au sein de l'équipe de travail "managée" ?	157
4.4	Les médiations de l'assujettissement	164
4.4.1	Mobilisation de la subjectivité par la médiation du corps	165
4.4.2	Perte de la capacité réflexive ou résistance du sujet à l'assujettissement	173
5	Le travailleur des eaux dans son milieu : les eaux échangées	178
5.1	Expression de soi dans le milieu ou aliénation ?	179
5.1.1	Appropriation, dés-appropriation	181
5.1.2	L'eau comme marchandise et la domination par l'argent	202
5.2	Vies infimes, vies infâmes	207
5.2.1	Travailleurs des eaux usées : un récit des vies infâmes	207
5.2.2	Gouvernementalité, milieu d'existence et infamie	209
5.3	Invisibilité sociale des eaux et des travailleurs	222
5.3.1	Le régime de véridiction de la pensée de l'ingénieur	222
5.3.2	La médiation de l'invisibilité et la vulnérabilité du travailleur	230
III	Le travail polarisé symboliquement	242
6	La perception de soi du travailleur des eaux	244
6.1	Une identité au travail narrée par l'autre ou le jeu des apparences	245
6.2	L'assomption du travail abstrait ou son refus	252
6.3	Médiations symboliques et rapport au corps propre	255
6.3.1	La connaissance par corps de l'impropre : phénoménologie de l'ambivalence	255
6.3.2	Conditions de travail insalubres et affectation du corps propre	261

7	Le travailleur des eaux et les autres : l'efficace symbolique des relations de pouvoir	271
7.1	Le service de l'eau potable et la relation au don	273
7.1.1	Polarité symbolique par le genre : gestion privée ou publique de l'eau potable	273
7.1.2	Don et service de l'eau	275
7.2	L'insalubrité à la croisée des enjeux institutionnels et charnels	282
7.2.1	Le paradoxe d'une reconnaissance de l'invisibilité sociale	283
7.2.2	Le travail de l'insalubrité sur le double corps du travailleur "assainissement"	284
7.2.3	L'insalubrité et expérience de l'injustice	285
7.2.4	Demande de reconnaissance du métier ou de l'emploi?	288
8	Rapport aux eaux, à soi et aux autres : des matérialités travaillées et subversives	292
8.1	Le rapport à une matière travaillée et à charge symbolique forte	297
8.1.1	L'engagement du travailleur à l'égard d'une matière à charge symbolique propre	297
8.1.2	Défense psychique du travailleur et prégnance d'une symbolique du mal	298
8.1.3	Le travail des eaux usées, souillées et abjectes	303
8.1.4	Les eaux usées : structurantes ou déstructurantes? Féminin ou masculin?	308
8.2	Ambivalence de la matière travaillée : fondement d'une matérialisation subversive	310
8.2.1	Redoublement de l'abject et risque d'une identification exclusive	311
8.2.2	Les eaux usées, l'égout, matière et lieu troubles	313
8.2.3	Matérialité en construction et puissance subversive	321
IV	Raison pratique et travail de symbolisation	325
9	Exister par la reconnaissance	332
9.1	Reconnaissance instituée, reconnaissance instituante	332
9.1.1	Le fait du renouveau du travailleur	332
9.1.2	Parcours de reconnaissance et existence	336
9.1.3	L'institution par la reconnaissance	339
9.1.4	Herméneutique des droits	345
9.1.5	Pratiques de liberté et limites des garanties institutionnelles	353
9.2	Espace potentiel et subjectivation narrative du travailleur	359
9.2.1	Le sujet relationnel décentré au travail : du jeu vers le travail	360
9.2.2	Se surréaliser narrativement par le travail et responsabilité	363
9.2.3	Travail et surréalité : quelle reconnaissance institutionnelle du travailleur?	374
10	Dynamique herméneutique et polarité symbolique	383
10.1	La symbolisation, dynamique herméneutique contre un espace normalisé	383
10.1.1	Changement conceptuel du travail vers l'agir communicationnel	383

10.1.2	Poétisation du travail normalisé	386
10.2	Dynamique herméneutique et puissance normative de l'imagination . . .	389
10.2.1	La puissance dénormalisatrice de l'imagination	389
10.2.2	La temporalité et l'appréhension de l'espace au travail	396
10.2.3	Travail de symbolisation des eaux technicisées à l'aide d'un ima- ginaire alternatif	407
10.2.4	Reconnaître et imaginer le mal	414
11	Pratiques réitératives et espace de délibération	425
11.1	Conflictualité et communication	428
11.1.1	La portée normative de la conflictualité	428
11.1.2	Logiques communicationnelles contradictoires	430
11.1.3	Fractures narratives et cri	437
11.2	L'espace public dans les organisations productives	443
11.2.1	Traduire le juste dans les espaces de délibération : Les conditions de la réflexivité dans les espaces de délibérations	443
11.2.2	Repenser la façon dont prennent ces espaces délibératifs	449
11.2.3	Promouvoir les espaces délibératifs réellement justes au sein des organisations	455
11.3	Dire-tout, dire-vrai	459
11.3.1	La parrèsia, un dire rétif au politique	462
11.3.2	La parrèsia, un dire éthique	467
11.4	Les pratiques réitératives dans le champ symbolique	472
11.4.1	Les marges de l'espace de délibération	472
11.4.2	Les pratiques réitératives	476
	Conclusion	494
	Références bibliographiques	501
	Index rerum	513
	Index nominum	516

Avant-propos

La recherche philosophique est l'expérience du travail de conceptualisation dont nous avons voulu que la force de progression provienne non seulement du concept, mais aussi d'une base empirique. C'est pourquoi nos lieux d'investigation ont été une entreprise et une régie. De plus, concevant le travail comme une mise en rapport active avec un milieu dit naturel d'une part et entre sujets d'autre part, nous avons concentré nos investigations sur le travail que l'activité de service public de l'eau potable et de l'assainissement exige d'accomplir. L'investigation de ces terrains, en tant que philosophe, s'est doublée de l'apport des travaux anthropologiques menés dans des contextes comparables. L'appréhension philosophique des terrains a consisté à prendre connaissance de l'activité des métiers de l'eau et de ses objectifs ; des interactions entre sujets qu'elle implique ; à recueillir les mécontentements voire les souffrances actuelles ou passées des travailleurs, les accidents de parcours professionnels, etc. Le recueil de ces données se réalisa au cours de "journées terrain" et d'entretiens avec les travailleurs. En sus de la relation due au travail de recherche avec une équipe de directeurs et directrices au sein de l'entreprise, qui nous a permis d'appréhender les enjeux généraux de l'entreprise, en sus des entretiens de 30 minutes à une demi-journée avec 25 personnes (nous ne comptabilisons pas les personnes rencontrées lors des journées terrain avec lesquelles nous nous sommes spontanément entretenue ; de plus, certaines personnes ont été auditionnées plusieurs fois), l'équivalent de deux mois à 5 jours de travail hebdomadaires se sont déroulés en totale immersion dans différents services, permettant d'expérimenter le rythme, les lieux de travail et de non-travail, les déplacements, les bruits et les odeurs, les tensions entre les personnes, la fatigue, et d'écouter les inquiétudes et les colères des travailleurs. Certes s'agit-il d'une immersion

distancée dans le travail des eaux puisque nous n'avons pu nous faire ouvrière¹, quoique ponctuellement, avec certains (notamment égoutiers, agents de réseau assainissement, chercheur de fuites, releveur), nous avons pu participer activement à leur travail en apportant une aide physique simple. Ces entretiens et journées ont fait l'objet de retranscriptions ; nous n'incorporerons pas ce "journal du travail des eaux" à cette thèse. Ces données et celles issues d'autres travaux de recherche ont dans un deuxième temps été confrontées aux représentations sociales et symboliques que révèlent et mettent en lumière différentes écoles philosophiques.

Par ailleurs, la raison pour laquelle ce travail de recherche consiste en une expérience qui se veut indissolublement conceptuelle et empirique est la suivante. L'entreprise, principal lieu de nos investigations, est aussi celle où nous avons confronté nos analyses, en leurs principales étapes, aux points de vue de ses travailleurs et représentants. Cette confrontation est en elle-même l'épreuve de notre méthodologie de recherche qui est celle de l'herméneutique de la conflictualité que nous détaillerons dans un premier chapitre. Les conflits d'interprétation engagés par ce travail de recherche sont relatifs au rapport que tout travailleur entretient à son travail. Les désaccords ont porté génériquement sur le travail : ce qui était visé fut à la fois l'objet de nos investigations, le travail des eaux, mais aussi le nôtre, travail de recherche. Dans cet avant-propos, nous voudrions insister sur les désaccords au sujet du travail de recherche mené dans une entreprise afin d'inscrire d'emblée le caractère réflexif et empirique de l'analyse conceptuelle du travail. Le rapport au travail implique d'abord la façon de travailler. Le chercheur a besoin d'établir un juste rapport épistémique à son terrain, ce qui a supposé en l'occurrence de faire alterner des périodes d'immersion dans le travail concret des eaux puis d'isolement pour établir conceptuellement ce qui a été dans un premier temps tiré du terrain. Un tel rythme de travail et une telle distance contrastent avec les exigences propres à une entreprise, qui prodigue un service public constant et immédiat auquel toute une organisation doit s'adapter en conséquence. Le rapport au contenu de recherche a également fait l'objet

1. Comme Simone Weil avait décidé de le faire : « Fréquenter les mineurs, vivre avec la paie d'un chômeur, réfléchir et écrire sur le mouvement ouvrier ne pouvait lui suffire. Ce qui paraissait essentiel à la fois à son intelligence et à sa sensibilité – deux forces à peu près égales en elle – c'était de pénétrer intimement les rapports du travail et des travailleurs. Elle ne pensait pas qu'on pût parvenir à cette connaissance autrement qu'en se faisant travailleur soi-même ; aussi décida-t-elle de devenir ouvrière. », Simone WEIL. « Avant-propos par Albertine Thévenon, Roche-la-Molière, décembre 1950. » In : *La condition ouvrière*. Idées 52. Première édition 1951. Paris : Gallimard, 1979, p. 12

de désaccords. L'entreprise s'engage continuellement pour se maintenir dans le contexte économique dans un processus d'amélioration et de valorisation de ses produits. Elle attend de ses travailleurs de détecter les dysfonctionnements particuliers concrets dans le but d'engager immédiatement des solutions d'ordre pragmatique. Or, le travail de recherche philosophique consiste au contraire à médiatiser conceptuellement les données appréhendées de la réalité. Le travail réflexif qui consiste à déchiffrer une situation en ses distorsions et en sa complexité ne peut trouver une traduction immédiate sur le plan de la valeur ajoutée chiffrée quoiqu'une conclusion de ce travail de recherche puisse s'exprimer simplement et rejoindre une idée largement partagée : toute entreprise devrait prendre en compte le déploiement subjectif du travailleur afin que son activité dans le monde et l'environnement prenne durablement sens. Cette conclusion abstraite de son contexte argumentatif est insuffisante. Elle risque d'occulter la mise en lumière des ressorts de l'injustice qui se joue au travers des rapports de travail et plus généralement au travers de toute relation que suscite ou à laquelle est reliée l'entreprise. De plus, elle ne peut être qu'une partie de ce qu'est susceptible d'apporter ce travail de recherche philosophique dans la mesure où l'herméneutique de la conflictualité a aussi une portée éthique normative. Le point de vue expert, son souci de l'efficacité et de maîtrise en tout point du dispositif technique s'est souvent opposé à notre point de vue réflexif critique. Il faut souligner cependant l'enrichissement d'une problématique qu'induit un conflit d'interprétation, ce sur quoi nous ne cesserons d'insister dans notre propos. Le conflit mène effectivement à poser les problèmes autrement qu'ils avaient été posés jusqu'alors, intégrant le point de vue de l'autre, et ce, en l'articulant de façon critique. Ces inclusion et réarticulation du point de vue expert ont consisté à prendre en compte le souci d'une production efficiente et l'optique d'un service public concurrentiel. Il ne s'est donc pas agi d'évacuer les normes techniques en les taxant sans nuances de destructrices des liens humains à soi, aux autres, à la nature, mais de suggérer un rapport réflexif et herméneutique à elles. Nous verrons que celui-ci révèle le risque d'expansion de la normalisation à toute relation impliquée dans le travail et son pourquoi. Nous avons également développé une interprétation différente à l'endroit d'un souci apparemment similaire du particulier, de l'utilisateur du service public, plus précisément le souci d'une production qui ne soit pas en rupture avec la vie et les existences locales, mais qui au contraire les favorise. Le souci d'une articulation productive au territoire propre

au point de vue de l'expert, diffère de celui d'un point de vue critique réflexif. La distinction entre l'individuel et le personnel aide à ébaucher cette différence que nous développerons dans la suite de notre argumentation. La prise en compte de l'individuel dans le développement d'une unité productive signifie certes que la vie et les existences locales doivent être reliées et non exclues de cette unité. Regardons cependant la modalité de cette liaison dite individuelle. Celle-ci s'opère dans une déclinaison de normes standardisées qui risquent en conséquence le nivellement d'une puissance de création normative singulière s'exprimant localement. La prise en compte de l'individuel suppose une adaptation normative sans favoriser nécessairement l'expression de ceux que concerne cette adaptation.

C'est une culture d'entreprise qui émerge typiquement de la rencontre des points de vue contrastés. Ingénierie, efficacité productive et rentabilité traduisent les soucis au fondement de la définition de la culture d'entreprise. Cependant, la culture d'entreprise est plus complexe que nous ne la faisons apparaître ici, car elle intègre également le souci du service public des eaux et l'obligation d'un prix équitable. Autrement dit, à l'intérieur de cette culture d'entreprise existe une tension mise en lumière par le conflit des interprétations que nous venons d'ébaucher. La mise en lumière de cette tension rend possible son maintien selon nous nécessaire dans l'optique d'une visée éthique normative. Maintenir la tension c'est faire en sorte que le souci de la justice sociale ne se mette pas au service de la rentabilité. Il s'agit de prendre acte de la contemporanéité de structures organisationnelles et institutionnelles contradictoires et de chercher la façon dont leur juxtaposition puisse se traduire en une conflictualité herméneutique. Le maintien de la tension herméneutique suppose de clarifier les orientations téléologiques respectives. Sous forme de question, cette clarification s'articule de la façon suivante : comment faire en sorte qu'une organisation orientée vers la production et la rentabilité intègre aussi une orientation normative vers la justice sociale sans tomber dans la communication marketing d'une philanthropie entrepreneuriale ?

Introduction

En raison de son insertion dans le monde, l'entreprise privée a une responsabilité à son égard. Elle y puise des ressources matérielles et intellectuelles. Les besoins auxquels elle entreprend de répondre par ses activités spécifiques sont la source de sa rentabilité. Elles ont des effets sur le monde. Outre la réponse à des besoins, des externalités sont à identifier qui la rendent responsable de phénomènes qui s'enchaînent dans le monde sans qu'ils aient de liens directs avec son activité. Ces externalités peuvent être positives en participant au développement social du territoire où elle s'implante ou bien négatives en le freinant voire en étant cause d'injustice sociale et environnementale. C'est lorsque l'entreprise est en mesure de répondre de ces externalités qu'elle est dite responsable. Ces dernières lui sont imputées. Elle peut alors engager des actions destinées à renforcer les externalités positives ou à compenser celles qui sont négatives. L'appareil juridique est essentiel pour que cette imputation soit reconnue, légitimée, sanctionnée et pour qu'elle entraîne des mesures contraignantes. La reconnaissance institutionnelle de cette responsabilité est nécessaire pour qu'elle soit effectivement exercée. L'insertion dans le monde par la médiation de son activité, implique-t-elle que l'entreprise s'engage en tant que telle dans la promotion de l'intérêt commun ? N'est-il pas capital au contraire, pour la garantie des libertés publiques, que l'entreprise privée soit clairement distincte de toute instance supposée les garantir ? Sa puissance de modélisation du monde et des relations qui s'y tissent la fait rivaliser avec l'appareillage institutionnel. La nécessité de l'indépendance et de la séparation de l'intérêt privé des institutions garantissant l'intérêt commun doit-elle cependant signifier que l'entreprise est dégagée de tout régime de justification civique ? La responsabilité sociale de l'entreprise est une tentative de réponse à cette problématique. Nous reviendrons plus longuement de façon critique sur ce dispositif.

Cette limite se formule en une question rhétorique simple : mais quel est le sujet de la responsabilité sociale de l'entreprise ? La responsabilité suppose un sujet qui, dans la limite de ses capacités propres, est libre de l'exercer. L'entreprise, si elle rassemble des sujets, qui sont ses travailleurs, n'est pas elle-même un sujet. Certes, la personnalité morale dont jouit l'entreprise est un statut juridique accordé à un collectif lui permettant une représentation dans l'appareil judiciaire. Ce statut n'implique pas que des actions justes sont spontanément initiées par l'entreprise, si ce n'est par la médiation de ceux qui la forment. Le travailleur peut-il devenir un sujet éthique, autrement dit un sujet qui se soucie d'être avec constance dans la considération de l'autre ? Que le travailleur des eaux le devienne, qu'il le devienne en tant que travailleur des eaux signifie que son caractère éthique se forge au cœur de son travail qui le place effectivement dans un rapport à soi, et ce, par la médiation des capacités physiques, intellectuelles et affectives mobilisées en travaillant. Ceci permet d'envisager le travailleur comme devant être un être en travail. La dimension normative de cette recherche est à souligner. Dans cette perspective, le développement psychique du travailleur, le développement de sa personnalité, n'est plus uniquement adossé aux capacités requises par le travail, à ses "compétences", mais il suppose une compréhension plus ample du monde. Celle-ci ne se déploie pas indépendamment de l'expérience qu'est l'existence humaine à condition que cette dernière soit considérée comme ce par quoi quelque chose peut être initié, et non comme une simple continuation de ce qui a précédé. La dimension normative de cette affirmation implique qu'il faille déceler les obstacles à la réflexivité du travailleur. Seule elle permet une telle compréhension. Mais il s'agit dans le même temps de montrer en quoi ces obstacles peuvent être une chance en favorisant la puissance réflexive du travailleur des eaux. En effet, l'être humain a besoin d'être stimulé pour se développer ce qu'engendre la nécessité d'abaisser la barrière de la souffrance en créant de nouvelles conditions d'existence. Or ces obstacles, ainsi que nous les identifierons, prennent dans le travail des eaux une tournure singulière. Dans le travail d'une matière telle que l'eau claire ou alourdie d'éléments organiques et chimiques, les obstacles au déploiement de l'être, qui sont autant de facteurs qui éprouvent et stimulent la liberté humaine, sont inséparablement intérieurs et extérieurs à la subjectivité.

Responsabilité sociale des entreprises

Quoique la problématique de la responsabilité sociale des Entreprises (RSE)² soit en lien avec notre sujet, elle ne constituera pas le cœur de notre propos. Il est dès lors utile de préciser d’abord en quoi notre questionnement diffère singulièrement de celui qu’engage la RSE, puis de préciser les limites que nous relevons à l’endroit de ce dispositif et enfin de justifier ce faisant les raisons pour lesquelles nous avons choisi de ne pas traiter de ce thème de façon plus approfondie. Il conviendra finalement de noter en quels points son champ problématique s’articule au nôtre. Le moment que l’on veut saisir est celui où une société “prend”³. Il s’agit autrement dit de saisir la liaison intersubjective en train de se tisser, de saisir les liens à leur naissance. Nous insistons à nouveau ici sur le fait que c’est la relation, en ses trois orientations, vers l’autre sujet, la nature et soi-même qui est impliquée lorsque prend la société. Comment prend la société et évolue-t-elle dans un contexte dont les caractéristiques structurelles ne cessent de se renouveler au fil de générations de sujets ? Comment ce renouvellement s’inscrit-il et en quoi vient-il se jouer au cœur de ces liens humains avec l’autre, la nature et soi-même ? C’est sur le fondement de ces analyses de ces relations que pourront être réfléchies les façons dont les distorsions des liens de reconnaissance peuvent être corrigées. Or, la responsabilité des entreprises est précisément celle qui les engage à éviter de telles distorsions, de les réparer le cas échéant, qu’elles en aient été l’agent direct ou indirect. L’enjeu est d’obliger les entreprises à combattre ces distorsions plutôt que de les favoriser voire compter sur elles pour asseoir son hégémonie et sa puissance. Notre démarche génétique s’évertue à dégager la façon dont une entreprise devient responsable

2. Nicolas POSTEL et Richard SOBEL. *Dictionnaire critique de la RSE*. Avec la coll. de Frédéric André Gustave CHAVY. Capitalismes - éthique - institutions. Villeneuve-d’Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2013.

3. « Ce sont donc plus que des thèmes, plus que des éléments d’institutions, plus que des institutions complexes, plus même que des systèmes d’institutions divisés par exemple en religion, droit, économie, etc. Ce sont des “touts”, des systèmes sociaux entiers dont nous avons essayé de décrire le fonctionnement. Nous avons vu des sociétés à l’état dynamique ou physiologique. Nous ne les avons pas étudiées comme si elles étaient figées, dans un état statique ou plutôt cadavérique, et encore moins les avons-nous décomposées et disséquées en règles de droit, en mythes, en valeurs et en prix. C’est en considérant le tout ensemble que nous avons pu percevoir l’essentiel, le mouvement du tout, l’aspect vivant, l’instant fugitif où la société prend, où les hommes prennent conscience sentimentale d’eux-mêmes et de leur situation vis-à-vis d’autrui. Il y a, dans cette observation concrète de la vie sociale, le moyen de trouver des faits nouveaux que nous commençons seulement à entrevoir. Rien à notre avis n’est plus urgent ni fructueux que cette étude des faits sociaux. », Marcel MAUSS. *Sociologie et anthropologie*. Quadrige. Première édition 1950. Paris : Presses universitaires de France, 2003, p. 275–276

sur la base d'un engagement éthique de l'ensemble de ses travailleurs de tout niveau hiérarchique. La faiblesse de la RSE tient, nous semble-t-il, à un foyer de contradictions sur lesquelles s'édifie le dispositif dont est révélatrice une première définition par la Commission européenne. D'après cette dernière, l'entreprise responsable s'engage volontairement dans des actions d'intérêt général⁴. La responsabilité ne s'exerce que par une personne, morale ou physique, à laquelle on peut légitimement et légalement imputer les conséquences de ses agissements, ici d'ordre essentiellement productif. Elle suppose également un sujet doté de volonté, capable de délibérer, décider, agir. Or, il apparaît que dès le départ la décision de la mise en œuvre de certaines actions d'intérêt général était prise dans un cadre juridique contraignant et que la teneur des engagements responsables des entreprises était largement dictée par leurs obligations légales en matière sociale et environnementale. L'adverbe "volontairement" semblait suggérer que l'entreprise avait le choix de l'engagement éthique ce qui permettait effectivement de lui conférer tout son sens. De plus, une entreprise vise une efficacité productive et un taux de rentabilité permettant sa survie et sa croissance. D'après cette conception de l'entreprise, l'engagement éthique ne peut être que secondaire et subordonné aux impératifs de rentabilité. Enfin, la responsabilité de l'entreprise peut n'être que substantiellement secondaire lorsqu'elle instrumentalise ses actions louables dans une optique de valorisation commerciale, la communication sur les actions mobilisant parfois un montant égal si ce n'est supérieur à celui engagé pour lesdites actions. Pour ces raisons déclinées ici en trois points, la responsabilité de l'entreprise si elle est actuellement indispensable à mettre en œuvre sur le plan social comme

4. « Pour expliciter cette problématique insitutionnaliste, il est aisé de s'appuyer sur l'analyse de la désormais ancienne tentative de définition de la RSE par la Commission Européenne. Celle-ci a en effet contribué à "visibiliser" le phénomène RSE, en proposant une définition dans son livre vert de 2001 : "La responsabilité (CSR) est un concept par lequel les compagnies intègrent des soucis sociaux et environnementaux dans leurs opérations commerciales et dans leur interaction avec leurs sous-traitants sur une base volontaire. Elle concerne des entreprises décidant d'aller au-delà des conditions légales minimum et des engagements provenant des conventions collectives afin de satisfaire les besoins sociaux". (Commission Européenne, 2001, p.1). Cette définition met l'accent sur deux points essentiels. D'une part la RSE est qualifiée de *démarche volontaire des entreprises*, d'autre part elle suppose que ces engagements aillent *au-delà de la loi*. Deux points essentiels et bien sûr très imprécis, puisque la loi à laquelle il est fait référence n'est pas rapportée à un territoire, et que le caractère "volontaire" de l'engagement suggère une entreprise parfaitement libre d'agir, ne subissant pas de pressions, concurrentielles, actionnariales, sociétales qu'il conviendrait d'analyser. Pourtant de ce louable, mais forcément incomplet effort de définition, nous entendons justement montrer que ce qui compte dans la RSE est précisément ce qui est ici absent : *le contexte institutionnel*. », POSTEL et SOBEL, *Dictionnaire critique de la RSE*, op. cit., p. 9

écologique, nous semble à elle seule trop fragile. Outre un cadre juridique contraignant plus complet, détaillant les obligations des entreprises, notamment fiscales, il est besoin selon nous que chaque travailleur puisse exercer sa propre responsabilité. La RSE peut n'être qu'une vitrine, qu'un engagement éthique forcé et illusoire si elle devient une entité autonome dont l'identité ne se déploierait qu'au niveau de la direction actionnariale, si elle devenait distincte de ce qui la fait être, ses travailleurs, et coupée de ce qui la fait agir, le travail qu'elle coordonne. C'est pour cette raison que nous insistons sur le tissage des relations par et lors du travail, car c'est sur la base de la réflexion et de la correction des distorsions qui les minent que l'entreprise peut espérer étendre au-delà de ses préoccupations de rentabilité ce tissu relationnel qui fait société et la dynamique d'émancipation qui l'anime. Notre propre réflexion peut selon nous contribuer au questionnement que suscite la RSE dans la mesure où il s'articule à celui que nous développons autour du travailleur. Réciproquement, la réflexion qu'engage la RSE peut nous aider à articuler l'enjeu institutionnel qu'il y a à penser la responsabilité des travailleurs.

Le concept de reconnaissance constitue un biais méthodologique autre que celui que fournit la responsabilité sociale des entreprises. Il semble impliquer un autre choix d'échelle, puisqu'il s'agira pour nous d'étudier les relations intersubjectives entre travailleurs et les implications sur les travailleurs des activités de l'entreprise. L'utilisation du concept de reconnaissance introduit également un autre biais théorique puisqu'il permet de davantage penser les relations en les articulant au problème de l'altérité et de la réciprocité. Nous pensons en effet que la responsabilité, pour être authentique, doit passer par une réflexion sur l'altérité et la réciprocité ce que permet la reconnaissance. En effet, il appartient à la logique de la reconnaissance qui met en relation au moins deux sujets d'être réciproque. Cette logique de réciprocité invite cependant à penser son déroulement sur le mode dialectique. La reconnaissance échoue à se dérouler selon sa logique réciproque pure. Le revers de la réciprocité est alors l'aliénation constitutive par laquelle le sujet dépend de l'autre pour exister. La reconnaissance peut être unilatérale en se fondant sur le refus de reconnaître l'autre ; ce refus de reconnaître l'autre fait échouer la reconnaissance, car l'autre qui reconnaît n'est pas reconnu comme digne d'estime ; sa reconnaissance ne vaut rien pour celui qui exige d'être reconnu sans reconnaître. L'altérité est autant celle de l'autre sujet que celle que l'on a en soi ce qui introduit à

la dimension éthique et normative de la reconnaissance. Le défaut de reconnaissance de l'autre se décline ainsi en méconnaissance de soi. Il y a méconnaissance de soi dans le sens où l'on méconnaît notre attachement à une position qui détermine les relations aux autres et que l'on rejette pourtant consciemment. Le défaut de la reconnaissance de l'autre peut consister dans le fait de vouloir se l'approprier, le maîtriser, le détruire ce qui revient à méconnaître que l'autre sujet est pour lui-même comme je le suis. La question directrice sera celle-ci : quel est le rapport entre la méconnaissance de soi, attachement à une image fantasmée et trompeuse aux dépens d'une ipséité qui se fonde sur la promesse faite à soi-même de demeurer sous la diversité de l'expérience d'une part et d'autre part l'échec éthique à reconnaître véritablement l'autre ? La reconnaissance apparaîtra *in fine* comme devant être celle, au terme d'un parcours de luttes, de l'ambivalence constitutive de l'être humain dans son rapport à l'autre.

Institution et organisation

Une institution consiste essentiellement en un procédé mis en commun de satisfaction des tendances humaines. Elle se distingue en ceci de l'instinct qui lui consiste dans l'impulsion et le déploiement spontanés, innés pour la satisfaction des besoins et des tendances. Elle résulte de l'acte d'instituer, autrement dit, de fonder en légitimité un ensemble articulé de valeurs, de représentations et de normes propres à orienter les pratiques et les actes des êtres humains. Les tendances humaines, dont le fond pulsionnel est inextricable, ne cessent de se redéfinir au gré des rapports nouveaux que rend possibles la médiation de l'institution. Naissent et se renouvellent les besoins cependant que les désirs redéfinissent les contours de leurs objets. Le milieu est cet intermédiaire entre l'être humain, plus généralement le vivant, et la nature. Cet intermédiaire se déploie spatialement et temporellement pour rendre possibles les relations réciproques entre les êtres et la nature d'une part, et entre les êtres humains entre eux d'autre part. C'est parce qu'il y a un milieu médiateur que peut exister une institution. C'est en ce milieu, comme lieu possible des médiations, que naît et se perpétue une institution. Cette dernière réfléchit ce caractère de médiation du milieu, les êtres humains se l'étant approprié pour lui conférer une forme. La temporalisation est une première condition de l'historicité de l'institution. Si l'institution se distingue de l'instinct en ce qu'elle

suppose l'invention de procédés de satisfaction – l'institution fonde en légitimité des formes de médiation entre les êtres – en revanche, elle partage avec elle une même visée qui se décline respectivement en perpétuation de l'espèce (l'instinct) et en continuité historique des relations humaines (l'institution). L'institution permet que chaque nouvel arrivant hérite des structures qui conditionnent sa survie au sein du groupe. Les valeurs, les normes et les représentations s'expriment en cérémonies, en rituels, en lois que l'institution maintient comme la source significative de l'orientation des pratiques. La transmission a lieu dès lors que le nouvel arrivant s'intègre au complexe relationnel qu'oriente en les structurant l'institution. Source de médiations significatives entre les êtres humains, puis entre les êtres humains et leur environnement naturel, l'institution révèle et acte le passage entre nature et culture, entre tendances innées et tendances civilisées : « tout ce qui est universel, chez l'homme, relève de l'ordre de la nature et se caractérise par la spontanéité... [alors qu'en revanche] tout ce qui est astreint à une norme appartient à la culture et présente les attributs du relatif et du particulier »⁵

La distinction de la nature et de la culture, si elle ne correspond à aucun moment historiquement datable et demeure en cela une distinction strictement conceptuelle, permet de révéler le propre de l'institution et les effets indésirables qu'elle engendre. La prohibition de l'inceste, institution fondamentale qui permet la continuité d'un groupe et sa coexistence avec d'autres, est l'expression d'un sens profond de la justice. Celle-ci consiste à protéger le nouveau-né, le vulnérable, l'inexpérimenté, de pulsions affectives, voire sexuelles, de celui dont il dépend, de celui qui, par là même, est en position de force, mais aussi de celles qui viennent de soi dans cette relation. La prohibition de l'inceste qui, marquant la rupture avec l'ordre naturel, institue un ordre radicalement nouveau est au fondement de toutes les autres.

« En opposant le complexe à l'instinct, nous ne dénisons pas au complexe tout fondement biologique, et en le définissant par certains rapports idéaux, nous le relient pourtant à sa base matérielle. Cette base, c'est la fonction qu'il assure dans le groupe social; et ce fondement biologique, on le voit dans la dépendance vitale de l'individu par rapport au groupe. Alors que l'instinct a un support organique et n'est rien d'autre que la régulation de celui-ci dans une fonction vitale, le complexe n'a qu'à l'occasion un rapport organique, quand il supplée à une insuffisance vitale par la régulation d'une fonction sociale. Tel

5. Claude LÉVI-STRAUSS. *Les structures élémentaires de la parenté*. Berlin New-York : Mouton de Gruyter, 2002, p. 64.

est le cas du complexe du sevrage. Ce rapport organique explique que l'imaginaire de la mère tienne aux profondeurs du psychisme et que sa sublimation soit particulièrement difficile, comme il est manifeste dans l'attachement de l'enfant aux jupes de sa mère, et dans la durée parfois anachronique de ce lien. »⁶

LACAN distingue dans ce passage l'instinct, au fondement organique, du complexe. Certes, cette distinction ne recouvre pas celle de l'instinct et de l'institution que nous développons, mais nous pensons qu'elle ne lui est pas étrangère ce qui nous amène à envisager la façon dont les complexes familiaux qui se déploient en relations de reconnaissance / méconnaissance, s'insèrent et sont pris en charge dans un contexte institutionnel. Les complexes familiaux s'enracinent dans l'interdit de l'inceste qui offre une armature légale symbolique au monde humain. Les échecs sont notamment dus à cette discordance vécue entre la fonction et le sujet existant.

« L'assomption de la fonction du père suppose une relation symbolique simple, où le symbolique recouvrirait pleinement le réel. Il faudrait que le père ne soit pas seulement le nom-du-père, mais qu'il représente dans toute sa plénitude la valeur symbolique cristallisée dans sa fonction. Or, il est clair que ce recouvrement du symbolique et du réel est absolument insaisissable. Au moins dans une structure sociale telle que la nôtre, le père est toujours, par quelque côté, un père discordant par rapport à sa fonction, un père carent, un père humilié, comme dirait M. Claudel. Il y a toujours une discordance extrêmement nette entre ce qui est perçu par le sujet sur le plan du réel et la fonction symbolique. C'est dans cet écart que gît ce qui fait que le complexe d'Œdipe a sa valeur - non pas du tout normativante, mais le plus souvent pathogène. »⁷

La justice qu'exprime cette institution primordiale est le sens dont aucune autre ensuite ne pourra se départir sans entrer en contradiction avec elle-même, sans que la continuité de la communauté humaine n'en pâtisse, sans que les valeurs qu'elle promeut plus rien ne valent par elles-mêmes, sans que des distorsions n'aient lieu dans l'articulation des pratiques effectives et des valeurs, et entre les pratiques elles-mêmes. Les lois qui y prennent racine sont d'autant plus efficaces qu'elles sont ainsi primordialement articulées au désir du sujet⁸. L'institution, comme procédé de satisfaction des tendances

6. "Les complexes familiaux" in Jacques LACAN. *Autres écrits*. Le Champ freudien. Paris : Editions du Seuil, 2001, p. 34-35.

7. Jacques LACAN. *Le mythe individuel du névrosé ou Poésie et vérité dans la névrose*. Champ freudien. Première édition 2001. Paris : Édition du Seuil, 2007, p. 44-45.

8. Cf. Définition du complexe d'Œdipe dans le Vocabulaire de psychanalyse. « Discutable du point de vue historique, cette hypothèse [du meurtre du père primitif] doit être entendue avant tout, comme un mythe qui traduit l'exigence posée pour tout être humain d'être un «bourgeon d'Œdipe». Le

humaines, initie pour ce faire une organisation particulière des moyens à mettre en œuvre. L'organisation est une étape de concrétisation, d'objectivation de l'institution durant laquelle sont prises en compte les forces en présence. Auxiliaire de l'institution, elle ne cesse au cours de sa marche et de son évolution de renouer avec le sens conservé par l'institution qui l'a initiée. L'organisation de procédures juridico-administratives permettant de légaliser l'union de deux personnes, par exemple, objective l'institution du mariage. L'organisation inscrit dans la matérialité du monde une institution. Elle permet que se continue son expressivité. Elle est nécessaire à l'institution pour qu'elle puisse accomplir une de ses visées essentielles qu'est la transmission d'un monde viable, durable, juste. Réciproquement, l'organisation ne peut rompre avec la dimension institutionnelle qui la porte sans devenir insensée. Que les institutions se personnifient en corps (l'État, les corporations professionnelles, les syndicats, etc.) ou qu'elles se subjectivent sous la forme de postures éthiques, elles participent de la structure de la société. L'organisation va de pair avec la technicité qui consiste en la coordination de moyens instrumentaux en vue d'une fin. En effet, organiser, c'est trouver une combinaison ordonnée d'éléments dont l'interaction réciproque soit efficace au regard de la fin recherchée. Si la technicité a "l'innocence de l'instrument"⁹ en ce sens qu'elle n'entre pas dans la détermination de la fin, elle reste foncièrement amarrée au maillage institutionnel dont on a vu qu'il visait à exprimer une conception juste des relations humaines. En cela, la technicité ne se situe pas en dehors du champ problématique de la justice. L'entreprise, comme groupement d'hommes et de femmes capables et compétents, qui a constitué notre principal terrain d'enquêtes, organise, invente, met en place une technicité qui ne cesse d'avoir à s'inscrire dans ce maillage institutionnel. Nous emploierons indistinctement les termes d'organisation productive et d'entreprise que nous tiendrons pour synonyme. Le qualificatif de productif enseigne sur la visée de l'organisation, produire, mais aussi

complexe d'Œdipe n'est pas réductible à une situation réelle, à l'influence effectivement exercée sur l'enfant par le couple parental. Il tire son efficacité de ce qu'il fait intervenir une instance interdictrice (prohibition de l'inceste) qui barre l'accès à la satisfaction naturellement cherchée et lie inséparablement le désir et la loi (point sur lequel J. Lacan a mis l'accent). » *in* Jean LAPLANCHE, Jean-Bertrand PONTALIS et Daniel LAGACHE. *Vocabulaire de la psychanalyse*. Quadrige. Paris : Presses universitaires de France, 2007, p. 83.

9. machin a dit « Le thème du prochain est d'abord un appel à la prise de conscience : encore faut-il bien en user et ne pas incriminer sottement la machine, les techniques, les appareils administratifs, la sécurité sociale, etc. La technique et, en général, toute "technicité" ont l'innocence de l'instrument. Le sens du prochain est une invitation à situer exactement le mal dans ces passions spécifiques qui s'attachent à l'usage humain des instruments. », Paul RICŒUR. *Histoire et vérité*. Esprit. Première édition 1955. Paris : Éditions du Seuil, 1995, p. 108

sur la dimension institutionnelle propre qui la traverse. L'entreprise qui pourvoit en eau potable et assure l'évacuation des eaux usées remplit une mission de service public et assure ce faisant la durabilité de l'existence humaine et sa dignité. C'est en raison de la portée institutionnelle de certaines de ses missions essentielles que l'entreprise renoue avec des problématiques qui dépassent le champ de son objet. C'est la raison pour laquelle il nous paraît incontournable d'aborder les thèmes suivants lorsque nous voulons questionner une organisation productive qui pourvoit à un service public eau potable et assainissement : par exemple, la relation genrée, la relation au déchet, la relation à ceux qui s'en occupent. Le travail est un ensemble de pratiques qui, sur la base de la mise en œuvre de moyens techniques, se déploient au cœur de cette articulation entre institution et organisation. L'on dira en ce sens qu'il est une pratique hybride qui, ayant trait à l'institution, est action, tout en pouvant être réduit à une pure activité lorsqu'il s'intègre à un ensemble tel qu'une entreprise.

La problématique relative à l'institution puis à son articulation à l'organisation productive se décline en trois temps. L'institution existante, à elle seule, soulève une première question. Est-elle en son fond pure ou impure ? Juste ou injuste ? La question à se poser est alors la suivante. Une prohibition instituée, dont on a souligné la justice dans le cas de la prohibition de l'inceste, s'applique-t-elle à tous ou bien ne concerne-t-elle qu'une frange de la population ? Ou bien, la visée d'une institution qui s'exprime en une interdiction est-elle pure en ce sens qu'elle ne vise qu'à établir une modalité relationnelle significative entre les êtres humains et avec l'environnement naturel, ou bien impure dans le sens où elle assurerait la domination d'une portion (limitée ou majoritaire) de la population sur une autre, instaurant par là même une marge ? En outre, si l'organisation est traversée par une visée institutionnelle significative, ne vient-elle pas renforcer le pur ou l'impur de l'institution en l'inscrivant dans une matérialité ? Dans le cas de l'organisation productive d'eau potable et d'évacuation des eaux usées, celle des corps travaillant et de leur disposition de métier, celles des relations intersubjectives professionnelles, celle des discours techniques. Enfin, indépendamment du caractère juste ou injuste de la dimension institutionnelle qui la traverse, l'organisation peut-elle favoriser les rapports domination ? Peut-elle créer, à partir de ses propres caractéristiques, des marges de population exclues ? Ce questionnement décliné en trois points peut finalement se condenser grâce à l'introduction du terme

de reconnaissance. Un problème d'ordre économique, social ou culturel, qui pose en cela des enjeux institutionnels, lorsqu'il cherche à organiser ses solutions, ne doit-il pas d'abord et avant tout chercher à exprimer une forme de reconnaissance ? L'expression de la reconnaissance est nécessairement médiante, mais il nous paraît important que l'organisation ne cesse pas de tendre à renouer avec la possibilité de la rencontre avec le prochain¹⁰. Rencontrer son prochain est une forme de reconnaissance active de l'autre en son authenticité et vulnérabilité. L'institution doit ainsi selon nous être expressive pour ouvrir à la possibilité de la relation juste à l'autre afin de ne cesser de conférer leur sens aux relations qui se tissent par la médiation de l'organisation.

Connaissance et intérêt

Les pathologies sociales ne sont pas indépendantes de la façon dont la société interprète sa pérennité, instituant par là un certain nombre de limitations au déploiement de l'existence humaine. Les pathologies s'initient dans ces limitations. En conséquence, guérir de ces pathologies sociales passe par un affranchissement des limitations. Cet affranchissement passe par une critique pratique, à la fois discursive et active. Le travail étant finement articulé avec la sphère instrumentale, risque de lui être dénié son potentiel d'émancipation. Lieu où se cristallisent les aliénations, il est pourtant ce à partir de quoi se déploie, sur une base expérientielle, une pratique active discursive critique. L'engagement de notre travail de recherche dans des problématiques concrètes, sociales, implique sur le plan méthodologique la conjugaison d'une forme d'appréhension, de connaissance du monde et de l'intérêt que le chercheur trouve dans son actualité. C'est ce dont nous devons ne cesser d'être consciente. Nous avons ainsi adopté une méthode herméneutique réflexive où le connaître s'articule à un intérêt émancipatoire pour révéler les mécanismes par lesquels la rationalité humaine telle qu'elle se phénoménalise reconduit la réalité sociale ou au contraire échoue à le faire ; reconduit les structures de domination ou permet leur mutation.

10. « Il importe bien plutôt de rester attentif à l'envergure historique de la charité et de discerner toute la richesse de la dialectique du socius et du prochain. Tantôt la relation personnelle au prochain passe *par* la relation au socius ; tantôt elle s'élabore en *marge* ; tantôt elle se dresse *contre* la relation au socius. Bien souvent, en effet, la voie "longue" de l'institution est le cheminement normal de l'amitié ; la lettre, la machine de transport, et toutes les techniques des relations humaines rapprochent les hommes ; plus largement, la justice distributive, avec tous ses organes juridictionnels, tous ses appareils administratifs, est la voie privilégiée de la charité : l'événement de la rencontre est fugitif et fragile ; dès qu'il est consolidé dans une relation durable et consistante, il est déjà une institution ; il y a très d'événements purs, et ils ne peuvent être retenus ni même prévus et organisés sans un minimum institutionnel. », RICŒUR, *Histoire et vérité*, op. cit., p. 106

« L'intérêt est lié à des actions qui, bien que dans une constellation différente suivant les formes de l'action, fixent les conditions de toute connaissance possible tout en dépendant de leur côté des processus cognitifs. Nous avons fait ressortir cette solidarité de la connaissance et de l'intérêt en examinant la catégorie des "actions" qui coïncident avec l'"activité" de la réflexion, c'est-à-dire les actions émancipatoires. L'acte d'autoréflexion qui "change une vie" est un mouvement d'émancipation. L'intérêt de la raison ne peut pas ici corrompre le pouvoir cognitif de la raison, parce que, comme Fichte l'explique infatigablement, le connaître et l'agir sont fondus en un seul acte ; mais l'intérêt n'est pas davantage extérieur à la connaissance là où les deux moments du connaître et de l'agir sont déjà séparés : sur le plan de l'activité communicationnelle et de l'activité instrumentale. (...) C'est en accomplissant l'autoréflexion que la raison se saisit comme raison intéressée. (...) Ni l'une ni l'autre [logique de Pierce, logique de Dilthey] ne considèrent si la méthodologie comme théorie de la connaissance reconstruit les expériences profondes de l'histoire de l'espèce et conduit ainsi à un nouveau stade de l'autoréflexion dans le processus de formation de l'espèce. »¹¹

Nous voulons défendre une idée du travail qui implique le développement d'un rapport de soi aux autres et au milieu *via* le lien productif qui soit proportionnel à ce que le sujet peut donner au maximum de ses capacités évolutives et à ce qu'il peut recevoir. L'organisation productive doit selon nous s'insérer dans des réseaux d'obligation de don sans pour autant devenir organisation caritative. Des rapports de dons autres que charitables sont possibles. C'est ce dont il s'agira de faire l'épreuve. L'objectif du présent travail de recherche est ainsi de voir comment une critique herméneutique peut apporter un contenu réfléchi aussi bien qu'un modèle d'exercice réflexif. Nous inscrivons l'argumentation dans une double tradition philosophique, critique et herméneutique, car nous pensons un rapport complémentaire réciproque entre l'acte d'interpréter et celui de critiquer. Interpréter les relations sociales et culturelles pour mieux critiquer, i.e débusquer les distorsions des liens intersubjectifs ; critiquer, i.e débusquer les distorsions, i.e soupçonner les valeurs et les normes d'action et relationnelles pour mieux interpréter afin de révéler la puissance performative des représentations et les intentions non sues des sujets qui les mobilisent. Notre intention générale est la suivante : prendre la mesure des problèmes socioculturels actuels que pose aux travailleurs et aux autres le travail des eaux dans leurs aspects éthique et anthropologique tout en articulant ces problèmes

11. Jürgen HABERMAS. *Connaissance et intérêt*. Trad. par Gérard CLÉMENÇON et Jean-Marie BROHM. Tel 38. Paris : Gallimard, 1979, p. 245.

socioculturels aux formes de socialité conditionnées par le développement de l'économie marchande et de l'expansion technologique qui l'accompagne.

Les enjeux liés à la reconnaissance sont particulièrement forts à l'endroit du travail pour trois raisons au moins, corrélatives les unes des autres, que nous déclinons simplement comme suit. Le travail est lieu d'affronts traditionnels. Par le travail se tissent des liens pratiques avec le monde et l'environnement extérieur qui entrent dans la constitution du soi. Au travail sont nouées des problématiques de relégation parce que le travail ne s'envisage que dans une relation à l'autre, les distorsions altérant une relation de service en une soumission. Une certaine configuration des relations intersubjectives semble favoriser le travail puisque celui-ci consiste en une relation inégalitaire où l'un travaille pour un autre comme s'il se déployait à partir d'une relation de reconnaissance qui a échoué. Le défi est alors de penser une forme de travail compatible avec des relations par lesquelles une reconnaissance authentique de l'autre est possible. Nous pensons que cela est possible à condition de penser les relations comme structurellement évolutives et le travail comme une modalité de rapport au monde indispensable à la reconnaissance de soi comme être relationnel.

Vocabulaire

Emploi, activité, tâche, fonction, métier, profession, vocation, travail sont autant de termes se rapportant à un même champ qu'il convient cependant de clairement distinguer, car ils ne saisissent pas un même phénomène. Ils saisissent une chose pour en révéler les différentes facettes et sont animés d'une intentionnalité critique dans chaque cas particulière. Les discriminations terminologiques suivantes sont utiles car elles permettront de mieux cerner ce dont nous voulons approfondir la problématique : le travail. En ce sens, elles ne prétendent nullement à l'exhaustivité (d'autres termes seraient à prendre en compte) ni à une clarté et distinction sans reste. Mais nous voulons hiérarchiser ces significations pour mettre en lumière l'enjeu relatif aux distorsions des relations, relations par lesquelles le travail prend sens ou échoue à le prendre pour le travailleur. Une gradation s'opère dans les distinctions qui suivent allant vers une signification du travail plus ample et problématique : le travail consiste en une médiation significative pour un sujet relationnel.

L'emploi relève d'une vision macroéconomique et désigne le fait d'être employé(e) par une organisation marchande ou non privée ou publique, moyennant rémunération. Le terme d'emploi n'appelle pas nécessairement précision quant à la teneur exacte de ce qu'il est demandé de faire à l'employé(e). Les précisions, le cas échéant, sont faites dans l'optique d'apporter des éléments d'information sur l'employabilité des personnes du secteur, ou inversement, sur les secteurs qui emploient, finalement, sur les conditions de rémunération. L'emploi suggère que l'employé remplit une fonction précise parmi d'autres que l'ensemble de l'organisation où il s'inscrit coordonne. La fonction suppose que l'employé constitue un apport de compétences singulières et utiles, et pour autant, interchangeables.

La fonction diffère du rôle joué par un individu au sein d'une organisation. Ce terme insiste sur la posture de celui qui remplit sa fonction, à savoir, une posture qui maintient une distance entre ce que la fonction exige de lui, un soi professionnel que l'on revêt et un soi critique et réflexif, en retrait du jeu social. Ce dernier soi peut cependant être forclus¹². L'activité s'entend dans son opposition à l'inactivité pour désigner l'état de celui qui n'est pas susceptible d'être employé. L'activité suppose une capacité de mouvement, celui de l'être en sa dimension corporelle et psychique, mobilisé pour venir à bout d'une tâche ou d'une mission professionnelle. La tâche peut s'entendre en deux sens. Elle est ce qui demeure du métier segmenté, atomisé, pour n'en constituer qu'une portion. L'activité suggère déjà une capacité réflexive qui s'exerce du cœur d'un faire. Nous ne parlons pour l'instant que d'un faire afin de focaliser l'attention sur la pratique s'exerçant, en train de s'effectuer. L'œuvre introduit une dimension téléologique qui souligne une tendance du faire à produire une chose vouée à s'en rendre indépendante.

Le métier précise la consistance d'une activité : ce en quoi elle consiste, la particularité

12. Nous verrons dans le développement les implications psychiques et sociales de la forclusion, concept que nous articulerons avec celui de symbolisation. Mentionnons déjà les indications qu'en donne le Vocabulaire de psychanalyse. Sur la définition du terme forclusion : « Terme introduit par Jacques Lacan : mécanisme spécifique qui serait à l'origine du fait psychotique ; il consisterait en un rejet primordial d'un "signifiant" fondamental (par exemple : le phallus en tant que signifiant du complexe de castration) hors de l'univers symbolique du sujet. La forclusion se différencierait du refoulement en deux sens : 1) Les signifiants forclus ne sont pas intégrés à l'inconscient du sujet ; 2) Ils ne font pas retour "de l'intérieur", mais au sein du réel, singulièrement dans le phénomène hallucinatoire. » *in* LAPLANCHE, PONTALIS et LAGACHE, *Vocabulaire de la psychanalyse*, op. cit., p. 163. « La première de ces opérations est ce que Lacan nomme aussi "symbolisation", ou Bejahung (position, affirmation) "primaire". La seconde « ... constitue le réel en tant qu'il est le domaine qui subsiste hors de la symbolisation ». La forclusion consiste alors à ne pas symboliser ce qui aurait dû l'être (la castration) : c'est une "abolition symbolique" » *in* *ibid.*, p. 166

de ce qui est fait et ouvert par celui qui l'exerce, mais également le fait qu'il est une expérience pour le sujet. L'homme et la femme de métier ont intégré un savoir-faire, une technicité devenue leur propre qui leur permettent d'œuvrer avec une automaticité que leur sens critique ne cesse pourtant pas de travailler, leur permettant d'ajuster toujours mieux le savoir et le savoir-faire à ce qui se présente de nouveau dans l'expérience. Œuvrer, ici, car l'homme et la femme de métier ne cessent d'orienter leur faire vers une destination objective. Ne pas perdre de vue la destination objective du métier est la condition d'un enrichissement permanent du savoir théorique dans son articulation au savoir-faire. La profession suggère le franchissement d'une étape supplémentaire dans l'intégration du métier puisque celui-ci va assurer sa permanence sous la forme d'une disposition éthique qui lui est propre. Celle-ci n'est pas étrangère au cœur de son exercice comme si elle lui était surajoutée, donnée de l'extérieur. Elle ne cesse de puiser son sens dans l'exercice du métier qui en est non seulement l'expression directe, mais l'accomplissement. L'extériorisation du savoir de métier fait partie d'un devoir professionnel. Un tel savoir est donc inséparable de la disposition à l'accomplir correctement et avec conviction dans l'optique éventuelle d'une transmission. La profession correspond à la phase d'accomplissement du métier pour lequel le sujet a pu être initialement appelé : la vocation. La vocation, comme le dit l'étymologie¹³, est appel à adopter une certaine attitude, à accomplir une tâche, à exercer un métier. La dimension téléologique du métier lorsqu'il est vocation est prégnante. La vocation, quoiqu'elle ne cesse de s'actualiser le long de l'accomplissement du métier, cette nécessité expliquant son affaiblissement possible, n'en demeure pas moins ce qui, logiquement si ce n'est chronologiquement, initie l'engagement éthique dans une profession. La vocation ravive, métier faisant, le sens de la profession pour en affermir la disposition éthique. Elle renouvelle la disposition éthique du professionnel qui se lie à lui-même dans son engagement à exercer son métier avec correction et conviction. Faire preuve de professionnalisme, c'est promettre aux autres concernés par l'œuvre qu'elle sera accomplie correctement sur la base d'une promesse que l'on s'est d'abord faite à soi-même.

La promesse n'est pas une dimension absente de la notion de travail quoiqu'elle se pense et soit saisie dans ce cas à une profondeur différente de son élaboration.

13. « n.f. (lat. *vocatio*). Destination naturelle de tout homme (...). Inclination, penchant qu'on se sent pour un certain genre de vie, pour une profession : *avoir la vocation du célibat, du théâtre.* », *Larousse : trois volumes en couleurs*. Paris : Larousse, 1965, p. 3198

L'étymologie du terme travail¹⁴ nous enseigne qu'il a partie liée avec la souffrance et la soumission ce qui révèle la négativité qui nourrit l'engagement du sujet. Le travail, quelle que soit la façon dont il se phénoménalise, de la tâche parcellaire à la profession, ne cesse de contenir la possibilité de l'instrumentalisation du travailleur. Cette dernière est le fait d'un autre (d'un collègue, d'un encadrant, d'un directeur, d'un donneur d'ordre) et prend place dans un certain contexte. Par le travail, tout ou partie de soi est susceptible d'être instrumentalisé, le corps et l'esprit étant les médiations nécessaires des compétences. La souffrance du faire est ce contre quoi le travailleur lutte pour aboutir à l'œuvre qui en constitue la sortie. Ou bien elle peut être celle que l'autre lui inflige ou avoir son origine dans le dispositif : subie, elle est ce contre quoi le travailleur lutte dans un désir d'œuvre qui en figure l'émancipation. Les deux origines de la souffrance s'articulent dans les faits. Entre en jeu dans le travail, la question de la liberté qui se décline en question du mouvement par lequel on se libère d'un état antérieur qui n'est plus comme tel jugé acceptable ou compréhensible. Nous situons ainsi notre analyse au niveau du travail pour explorer les modalités sous lesquelles s'élaborent les éléments de négativité qui tendent vers la transformation de soi, du travailleur.

Fonctionnariat et salariat sont des statuts administratifs qui tiennent à la nature de l'organisation où le travailleur s'inscrit. Les populations de travailleurs étudiés ici sont issues de ces deux types de statuts. C'est pourquoi une analyse comparée de ce qu'impliquent les deux statuts sur le travail ne sera pas développée pour elle-même. Il s'agira du moins de prendre acte que le rapport au service public, s'il est d'égale intensité dans les deux cas, diffère dans son expression.

Ce qui nous intéresse est le travail des eaux. Nous optons donc pour l'usage du terme de travailleur "Travailleur" est un terme générique qui subsume une diversité d'activités plaçant le sujet au sein de relations tripolaires¹⁵. De plus, notre propos est

14. « n.m. (lat. *tripalium*, instrument de torture ; de *tres*, trois, et *palus*, pieux). Effort, application pour faire une chose : *Le succès ne s'obtient pas sans travail*. (...) Action intérieure ; phénomènes qui se produisent dans une substance ou une matière et qui en altèrent la nature ou la forme : *Le travail de la fermentation*. », *Larousse, op. cit.*, p. 3057

15. Bachelard insiste sur ces trois dimensions. Le travail, par le biais de l'imagination matérialisante, met intimement le travailleur en son être au contact de la matière qu'il élabore réellement ce qui fait de son produit son œuvre. Par ailleurs, quoique tout travail en particulier le travail des eaux ne suppose pas le travail charnel d'une matière malléable, palpable, il n'en demeure pas moins que par son intermédiaire une rencontre entre deux sujets a lieu. Elle peut être fraternelle, ce dont témoigne la poignée de mains aguerries entre deux travailleurs ou hostile. Celle-ci peut être répugnante ou non. Nous verrons que le travail des eaux usées donne lieu à des rencontres ambivalentes de ce point de

voué à concerner tout travail, salarié ou non, rémunéré ou non. L'être humain en tant qu'il travaille demeure sous les différents statuts qu'il revêt. C'est le travailleur qui est atteint lorsque des distorsions ont lieu.¹⁶

Plan

La partie **I** est consacrée à la méthodologie. Elle vise à montrer pourquoi une approche à la fois critique, herméneutique et réflexive est pertinente pour analyser les ressorts de la conflictualité intrasubjective, intersubjective et extra-intersubjective dans le travail, et plus particulièrement celui des eaux. Au sein de cette première partie, le curseur sera successivement pointé sur la conflictualité puis sur l'intersubjectivité et la place qu'y prend le sujet. Le chapitre **1** s'attelle à dépeindre les présupposés d'une analyse critique, herméneutique et réflexive appliquée au travail en répondant aux questions suivantes. En quoi consiste la posture épistémique à l'égard du réel à étudier exigée par l'approche critique ? Quelle conception de la réalité sociale, au sens large incluant ses dimensions culturelle, politique, économique, juridique, sous-tend notre propos ? Le chapitre **2** a deux objectifs. Le premier, celui de dégager des caractères typiques qui permettront, dans la droite ligne de l'analyse de la conflictualité, de reconnaître les situations d'aliénation dans le travail des eaux. Ces caractères typiques brossés répondent à la question de savoir quelles caractéristiques psychiques sont déployées dans des relations de travail des eaux où un sujet s'aliène un autre, et en creux, quelles sont les postures éthiques bafouées. Le second objectif est de montrer la corrélation entre une identité du sujet qui s'élabore sur le plan narratif avec une existence du sujet qui se trouve d'emblée, initialement, entrelacée avec celle des autres.

La partie **II** montre en quoi l'organisation productive, dont le ressort principal est la normalisation, porte atteinte aux relations signifiantes que tisse le sujet, avec lui-même [chapitre **3**], avec les autres [chapitre **4**], avec l'environnement [chapitre **5**]. Le chapitre **3**

vue. Cf. Renato BOCCALI. « L'éthique et la main ». In : *Gaston Bachelard. Science et poétique, une nouvelle éthique ? "Colloque de Cerisy"*. Hermann, 2013.

16. cf. également ce que précise Alain Supiot : « Le terme de travailleur est ici préféré à celui de salarié, car ces principes fondateurs du droit du travail sont applicables, quel que soit le cadre juridique retenu pour qualifier la relation individuelle de travail (statut ou contrat). Il y a là une première série de principes fondamentaux que le droit du travail s'est du reste efforcé d'imposer aux systèmes juridiques nationaux les plus divers. » in Alain SUPIOT. *Critique du droit du travail*. Quadrige 370. Paris : Presses Universitaires de France, 2002, p. 70.

dépeint un travailleur dont les capacités multiples, la force créatrice, constituent aussi sa fragilité dans un cadre normalisant qui l'en coupe. Le chapitre 4 veut démontrer qu'une organisation qui se rationalise selon une logique exclusivement instrumentale, favorise des relations intersubjectives au travail dont la signification s'épuise et ce faisant aliène le sujet travailleur. Pourtant, les métiers de l'eau consistent en des métiers de service qui actualisent des relations significatives. Nous verrons ainsi que deux logiques de la conflictualité s'affrontent : celle qui caractérise toute relation de don ; celle qui s'initie au contraire dans ce qui empêche les relations humaines de se déployer pour faire société, l'aliénation du sujet. Le chapitre 5 ressaisit les relations précédemment étudiées et les réfléchit dans leur entrelacement aux relations entretenues à l'environnement par le travail des eaux. Il appert ainsi qu'une relation dans laquelle le travailleur des eaux est empêché de déployer sa capacité de donner une signification aux choses à partir de son activité, est un travailleur qui rompt avec son travail comme pratique de liberté qui l'insère pourtant socialement, politiquement et culturellement dans un collectif.

La partie III permet de situer l'étude de la deuxième sur les conséquences de la normalisation excessive. En effet, il s'agit de prendre acte du fait que toute existence humaine ou non humaine, libre ou aliénée, prend place dans un univers symboliquement structuré. L'hypothèse qui sous-tend notre propos est que la structure symbolique corrèle avec une structure de domination entretenue par un système de relégation. Il s'agira donc de montrer en quoi la relégation des travailleurs des eaux déjà présentée dans la deuxième partie est soutenue, voire renchérie, sur le plan symbolique par les structures des rapports et par les représentations. Cette partie accorde une place plus centrale aux eaux, par l'intermédiaire des eaux travaillées que sont l'eau potable et les eaux usées, dans la mesure où ce sont elles qui appuient significativement la structure de domination. Les chapitres suivent le même ordre de succession que ceux des parties précédentes. Le chapitre 6 montre ainsi de quelles façons une structure symbolique actuelle dévoie la subjectivation du travailleur des eaux de sorte qu'il laisse une part de son existence déterminée, évaluée, voire dévaluée par un autre. Le chapitre 7 montre que, dans ces matières, se sont fossilisés des rapports sociaux de domination si bien que leur travail embarque les sujets dans des relations distordues de reconnaissance. Le chapitre 8 insiste davantage sur la force polarisante et distributive des matières au sein du champ social pour cette fois-ci montrer que si elles perpétuaient des rapports

sociaux de don, leur charge symbolique mobilisait psychiquement les travailleurs de façon telle qu'elles ne les laissaient pas neutres et irréfléchis face à la réalité sociale dont ils participaient, face aux relations inter et extra-intersubjectives dans lesquelles ils étaient engagés.

Après avoir dépeint un champ social qui conjugue normalisation et polarisation symbolique pour renforcer une structure de domination, la partie **IV** explore la possibilité donnée au travailleur de désamorcer les distorsions dont il est le sujet. Il s'agira en d'autres termes de voir comment le sujet se réapproprie son existence de travailleur des eaux laissée à une détermination extérieure pour en devenir l'auteur. Le chapitre **9** s'attelle à montrer que par le travail des eaux, tel qu'il prend place et sens dans le champ social actuel structuré symboliquement, le sujet peut parvenir à une réalisation de soi à condition qu'il prenne acte du fait qu'il renouvelle incessamment un sens qui excède la réalité dans laquelle il est voué à s'accomplir. Le chapitre **10** précise que cette réappropriation de la capacité à inscrire un sens par son existence de travail dans la réalité consiste en un travail de symbolisation du travail des eaux contre une normalisation appauvrissante s'exerçant aussi bien intersubjectivement que dans la relation intime à la matière. Le chapitre **11** montre pourquoi ce travail de symbolisation d'une matière significative, polarisante, voire subversive, précisément parce qu'il débute dans un contexte normatif inhibant, doit y être déployé pour revêtir une portée éthique et politique. La souffrance qui s'expérimente dans les marges impures et invisibles s'associe à cette puissance subversive pour infléchir des structures de domination qui enfermaient et figeaient la symbolique des relations à soi, aux autres, à l'environnement. Le travailleur des eaux apparaît comme celui qui peut infléchir les structures, comme celui qui peut les mettre en branle. D'une structure symbolique de domination figée, le travail les dynamise et engage un procès de structuration symbolique qui n'est pas autre que politique dans la mesure où il interroge la justice des relations qui se déploient dans le champ social.

Première partie

Méthodologie

Chapitre 1

Phénoménologie herméneutique de la conflictualité

1.1 Analyse critique et conflictualité sociale

1.1.1 Conflit ou pathologie sociale ?

Le conflit est présent dans toute communauté et pas seulement dans celles qui sont manifestement, visiblement “en conflit”. Une situation pacifique ne l’est jamais de part en part. Qu’est-ce qui permet de qualifier une situation de conflictuelle alors que vient d’être affirmé que toute communauté est traversée par la conflictualité ? Des tensions ne sont pas suffisamment conscientes et ne comportent pas encore suffisamment d’enjeux aux yeux des acteurs pour que ces tensions deviennent visibles, agies et changent la qualification phénoménale de la situation. Des antagonismes traversent une société. Ces antagonismes ne donnent pas lieu à un conflit ouvert tant qu’il ne s’agit pas de prendre position, ce qui suppose d’adhérer à un principe qui met en jeu des valeurs eu égard auxquelles précisément des antagonismes se dessinent. Dans le cas contraire où les antagonismes s’effacent du fait d’un principe fédérateur dépassant les valeurs, facteurs de partage, les antagonismes demeurent latents. En outre, la conflictualité, même en temps de paix, maintient la cohésion d’un ensemble, car il en assure la dynamique de fonctionnement. Coexistence du principe du combat et de celui de l’union. Combat et union ne peuvent être pleinement significatifs, sur le plan sociologique, l’un sans l’autre. SIMMEL¹ insiste sur le paradoxe de la force de cohésion du conflit. Pour l’auteur, le conflit n’est pas un élément perturbateur qui oblige les acteurs à adopter des stratégies

1. Georg SIMMEL. *Le conflit*. Trad. par Sibylle MULLER. Circé-poche 8. Belval : Circé, 2003.

pour assurer malgré tout le processus de socialisation par lequel les individus prennent place à l'intérieur du collectif. Le conflit est une forme de socialisation.

« Le conflit a une signification sociologique, puisqu'il suscite ou modifie des communautés d'intérêts, des regroupements en unités, des organisations : voilà un principe qui n'a jamais été contesté. En revanche, pour l'opinion ordinaire, la question de savoir si le conflit lui-même, indépendamment de ses effets ultérieurs ou simultanés, n'est pas déjà une forme de socialisation, semblera certainement paradoxale. De prime abord, elle apparaît comme une simple question de titre. Si toute interaction entre les hommes est une socialisation, alors le conflit, qui est l'une des formes de socialisation les plus actives, qu'il est logiquement impossible de réduire à un seul élément, doit absolument être considéré comme une socialisation. Dans les faits, ce sont les causes du conflit, la haine et l'envie, la misère et la convoitise, qui sont véritablement l'élément de dissociation. Une fois que le conflit a éclaté pour l'une de ces raisons, il est en fait un mouvement de protection contre le dualisme qui sépare, et une voie qui mènera à une sorte d'unité, quelle qu'elle soit, même si elle passe par la destruction de l'une des parties – un peu comme les symptômes les plus violents de la maladie, qui bien souvent représentent justement l'effort de l'organisme pour se délivrer de ces troubles et de ces maux. »²

Le conflit est une forme de socialisation en ce sens qu'il met en rapport des individus qui ne s'expriment, n'affermissent leur position sociale que dans une situation où ils doivent la défendre³. Le paradoxe est le suivant. Le conflit interne à une société est le symptôme d'un dysfonctionnement social, d'une incompatibilité entre plusieurs groupes qui ne partagent ni les principes ni les mêmes pratiques d'existence, comme il est ce qui fragilise de facto la société en son unité, société qui risque de se scinder. Pourtant, dans le conflit, chaque partie affermit ses principes et ses pratiques, les explicite, les donne à entendre à l'autre, ce qui participe en ce sens de la socialisation ; l'issue ne peut qu'en être une forme de reconnaissance ou la séparation des éléments en conflit. De nouvelles existences sociales émergent ce qui engage à nouveau le processus de socialisation. La destruction pure et simple de l'autre est une conséquence extrême du conflit, qui pour nous tue le conflit en ceci qu'il tue l'autre qui ne peut plus être partie au conflit.

« Bref, l'état de paix du groupe permet aux éléments antagonistes qu'il renferme de vivre entre eux dans un état d'indétermination, parce que chacun peut suivre son chemin et éviter les heurts. L'état de conflit, en revanche, resserre si fort les éléments et leur fait subir une impulsion si unitaire, qu'ils sont obligés soit de se supporter, soit de se

2. SIMMEL, *Le conflit*, op. cit., p. 19–20.

3. « L'expérience quotidienne montre qu'un conflit entre deux individus peut très facilement modifier l'un d'entre eux, non seulement dans sa relation à l'autre, mais aussi en lui-même ; (...). Notre langue a une formule extraordinairement frappante pour désigner l'essentiel de ces modifications : celui qui lutte doit "rassembler" ses esprits ou ses forces (*sich zusammennemen*), c'est-à-dire que toutes ses énergies doivent être concentrées en quelque sorte en un seul point, afin qu'il puisse les mettre en œuvre à tout instant dans la direction requise. » *ibid.*, p. 108

repousser complètement ; et c'est pour cette raison que pour un État traversé d'oppositions intérieures, une guerre extérieure peut être le moyen ultime de les surmonter, mais parfois aussi de faire s'effondrer définitivement tout l'ensemble. »⁴

Par contraste, DURKHEIM dans *De la division du travail social*⁵ analyse le social et ses échecs en termes de pathologies. L'intérêt de l'ouvrage du sociologue est de lier la division sociale du travail à une forme de solidarité (organique) dans laquelle place est faite à un sujet individué dont l'existence dans l'espace social ne peut toutefois se penser qu'en relation avec celle des autres. Les pathologies naissant de la division du travail sont alors identifiées comme des entraves faites au lien social. Si de telles entraves peuvent être appréhendées comme pathologiques, la conflictualité qui en résulte en revanche est susceptible, selon nous, de mettre un terme à l'injustice ainsi révélée.

À condition qu'elle soit l'objet d'une reprise herméneutique, la conflictualité est alors ce qui permet à une collectivité de s'éprouver, de se réfléchir. Qu'elles soient pensées en termes de conflictualité ou de pathologie, les distorsions des relations sociales figurent comme l'objet d'investigation du sociologue. Nous verrons le long du développement en quoi ces deux termes ne cessent d'être tous les deux pertinents pour le philosophe "social".

1.1.2 Herméneutique et conflit de reconnaissance

La lecture de l'ouvrage d'HONNETH *La lutte pour la reconnaissance*⁶ a initié notre démarche. L'argument central de l'ouvrage est que la conflictualité constitue pour la société une force de maintien voire de progrès vers davantage de justice dans la mesure où son ressort est le besoin de reconnaissance. L'identification de ce besoin mène à une lutte pour la reconnaissance dont il faut dès lors souligner la dimension éthique et pratique. L'approche de l'actuel directeur de l'École de Francfort s'inscrit dans l'héritage de la philosophie de MARX, notamment de son matérialisme en ce sens qu'il ne cesse de penser les relations intersubjectives de reconnaissance à partir de son substrat qu'est l'expérience humaine de l'autre⁷. HONNETH s'appuie pour déployer son

4. SIMMEL, *Le conflit*, op. cit., p. 114.

5. Émile DURKHEIM. *De la division du travail social*. 2ème édition Quadrige. Quadrige 84. Première édition 1893. Paris : Presses universitaires de France, 1991.

6. Axel HONNETH. *La lutte pour la reconnaissance*. Première édition 1992. Paris : Éditions du Cerf, 2010.

7. « La reconnaissance, comme on sait, prend chez HONNETH la place de la praxis et du travail comme concepts fondateurs. Mais il s'agit bien toujours de matérialisme historique puisque la reconnaissance désigne les processus historiques qui produisent des cadres sociaux déterminant des rapports spécifiques à la nature, des formes spécifiques de personnalité et des mondes institutionnels spécifiques. Simplement,

argument sur la philosophie de Iéna de HEGEL plutôt que sur la *Phénoménologie de l'esprit*. Il veut effectivement insister sur l'expérience de l'intersubjectivité faite par le sujet en construction de soi. Il distingue des sphères d'expérience de l'intersubjectivité au sein desquelles la reconnaissance réciproque ne renforce pas l'identité du sujet sur les mêmes plans. Dans chacune de ces sphères, des distorsions typiques des relations réciproques de reconnaissance ont lieu.

« Notre tentative pour développer une phénoménologie des formes de reconnaissance, contrôlée sur les données empiriques, a déjà montré qu'on ne peut décrire adéquatement aucun de ces trois domaines d'expérience que sont l'amour, le droit, la solidarité sociale sans faire intervenir un rapport conflictuel inhérent à chacun d'eux : l'expérience d'une certaine forme de reconnaissance ouvre à chaque fois la perspective de nouvelles possibilités d'identité, qui à leur tour font nécessairement l'objet d'une nouvelle lutte pour la reconnaissance. Ces trois sphères n'induisent certes pas toutes des tensions morales susceptibles de déclencher des conflits ou des confrontations sociales : car on ne peut qualifier une lutte de "sociale" qu'au sens où ses objectifs sont généralisables par-delà l'horizon des tensions individuelles, pour servir de base à un mouvement collectif. »⁸

Dans la sphère de l'intimité le sujet acquiert confiance en soi ; dans celle du droit, il attend le respect de sa personne ; dans celle du travail, ou sphère de l'utilité sociale, il veut être estimé. Plusieurs infléchissements seront apportés à la perspective de l'auteur de la *La lutte pour la reconnaissance*. Nous en évoquerons trois ici. Sans renoncer à insister sur l'importance de l'expérience de l'intersubjectivité par le sujet, nous reviendrons à la *Phénoménologie de l'esprit* pour souligner ce faisant l'expérience intérieure de la conflictualité par le sujet qui prend conscience de soi par la médiation de l'autre. De plus, sans remettre en question la pertinence et la force heuristique de la distinction des trois sphères, nous montrerons que la nature des demandes de reconnaissance dans le travail recouvre la confiance en soi, le respect de soi et l'estime de soi. Nous voudrions enfin insister sur le déploiement narratif de la conflictualité et articuler ainsi les thèses respectives de HONNETH et de l'auteur du RICŒUR⁹. C'est ce qui permettra de penser les passages de la reconnaissance de soi, notamment au soi capable, au soi capable d'œuvrer, à la relation de reconnaissance mutuelle. Comment s'articule en somme la

le matérialisme désigne l'enracinement de l'action sociale dans ses préconditions organiques et non pas les spécificités d'un mode de production, et le social est conçu comme intégration communicationnelle autour de normes et non pas comme la résultante d'une dialectique de la production. » in Jean-Philippe DURANTY. « Les horizons marxistes de l'éthique de la reconnaissance ». In : *Actuel Marx* 38.2 (1^{er} sept. 2005), p. 159–178, p. 169

8. HONNETH, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 193.

9. Paul RICŒUR. *Parcours de la reconnaissance. Trois études*. Folio Essais. Paris : Gallimard, 2005.

relation à soi et la relation à l'autre, voire au tout autre qu'est la nature, dans ces demandes de reconnaissance où se jouent indissociablement la confiance en soi, le respect et l'estime de soi¹⁰? A noter que notre conception de l'éthique diffère de celles qui s'appuient sur une définition de biens ou de vertus propres à l'être humain orientant la réalisation de soi mais aussi, de façon plus englobante, celle d'une communauté d'appartenance. Quoiqu'elle prenne place dans un contexte imprégné de significations culturelles, la réalisation de soi ne s'effectue pas sans un rapport réflexif et critique à un héritage, ce d'autant plus que risque de s'y dissimuler une structure de domination. Plutôt que pour le rejet des vertus et des critères proposés pour les définir, nous plaçons pour un autre rapport à ces vertus et ces critères qui soit donc réflexif et critique.

1.1.3 Diagnostic historique et herméneutique

Notre geste méthodologique reprend plusieurs points du diagnostic historique¹¹. Il s'agit effectivement d'appréhender une problématique du présent dans son haut potentiel explicatif et compréhensif. L'identification d'une telle problématique s'opère à partir du point de vue sur la totalité de la réalité actuelle. Cela suppose d'analyser le phénomène identifié comme problématique dans sa profondeur historique pour à la fois déceler les forces sociales à l'œuvre par le passé qui l'ont rendu possible dans son style actuel et de faire émerger celles qui mènent vers d'autres possibles. Le « potentiel de

10. RICŒUR définit l'estime de soi, comme « forme éthique que revêt la revendication de singularité ». Proche en cela de HONNETH, il poursuit : « Toutes les formes de fragilité qui affectent cette revendication de singularité procèdent de la collision entre cette revendication et les multiples formes que revêt la pression sociale. A cet égard on peut parler d'un conflit ouvert entre réflexivité et altérité » in RICŒUR, *Parcours de la reconnaissance*, op. cit. La recherche réflexive de l'estime de soi ne s'opère pas sans la recherche du dénouement de la conflictualité qui s'engage avec les autres.

11. BERLAN citant Michel FOUCAULT. *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2*. Avec la coll. de Jacques LAGRANGE. Réd. par Daniel DEFERT et François EWALD. T. 2. Quarto. Paris : Gallimard, 2001, p. 594 : « Si l'objet du diagnostic historique est le présent, il ne l'aborde pas dans la même perspective que le journalisme et les sciences humaines. Il ne part pas du présent tel qu'il se livre immédiatement, comme un ensemble de données plus ou moins naturalisées, organisées en domaines d'investigation soigneusement répartis. Contre le partage et les évidences qui semblent aller de soi, il essaie de "déplacer le regard" pour attirer l'attention sur ce qui est "si proche, si immédiat, si intimement lié à nous qu'à cause de cela nous ne le voyons pas". Ce qui implique d'aborder le présent "de l'extérieur" pour le déchiffrer comme totalité, comme époque spécifique, comme étape d'un processus historique mettant en jeu des forces sociales, comme nœud de problèmes nous mettant au défi de les résoudre, et comme contexte de subjectivation où se fait la création continue de ce que nous sommes. Autrement dit, l'objet du diagnostic historique est ce qu'on appelle "l'esprit du temps", dans la mesure où cette question complexe désigne à la fois ce qui caractérise le présent dans sa globalité, les forces qui le dirigent ainsi que ce qui définit l'état d'esprit, la "mentalité" dominante d'une époque, le plus souvent dans un sens négatif. » in Aurélien BERLAN. *La fabrique des derniers hommes : retour sur le présent avec Tönnies, Simmel et Weber*. Paris : La Découverte, 2012, p. 26

généralisation »¹² de la problématique ne s'apparente pas à la montée en généralité, geste dont s'emparent les ethnographes pour étendre le résultat d'une observation d'un fait à d'autres faits empiriques dont il partagerait ainsi une catégorie sociale commune. La généralisation faite à partir du diagnostic historique s'opère sur le plan de la signification. Cette dernière permet de comprendre en sa complexité et ses ambivalences tout un contexte socioculturel dans lequel certes des événements et phénomènes apparemment non conformes peuvent se manifester. C'est une mise en totalité herméneutique et non empirique pour reprendre les termes de l'auteur sus-cité à laquelle nous avons procédé ce qui contraste avec une démarche ethnographique qui projette de décrire avec minutie un phénomène précis. C'est pourquoi il pourrait apparaître contradictoire de nous être intéressée à un phénomène social aussi précis que le travail des eaux qui mérite de faire l'objet d'une ethnographie à laquelle nous ne nous sommes pas soumise. Les enquêtes empiriques que nous avons pourtant menées, mais aussi celles sur lesquelles nous avons basé notre propos n'ont pas tant eu pour vocation de décrire systématiquement en sa complexité et ses contrastes un phénomène social que de l'inscrire dans une problématique civilisationnelle. Le travail des eaux est analysé dans son caractère de rupture de l'époque actuelle, en sa profondeur historique, avec celle que l'on identifie comme la précédant. La connexion humaine avec son environnement naturel et de façon corrélative avec lui-même comme avec son autre est en crise sur le plan matériel comme sur celui des représentations. Le choix de s'attacher à la négativité du présent ne relève pas de la complaisance, mais d'une posture méthodologique qui voit dans le désastre du présent la médiation par laquelle il est possible de l'appréhender comme un défi. La visée normative et éthique de notre méthodologie a ainsi exigé de nous que nous appréhendions la réalité dans sa dynamique pour en relever les forces à l'œuvre, nous le disions, mais aussi les puissances de réalisation subjective, intersubjective et extra-intersubjective qu'elle recèle. C'est pourquoi nous n'avons cessé dans nos analyses de travailler à faire ressortir la conflictualité qui se dissimule sous l'évidence d'une normalité naturalisée. La conflictualité est le symptôme autant que la conséquence d'une problématique civilisationnelle qu'il faut identifier ; elle est aussi le foyer de possibles multiples vers lesquels peuvent se diriger les sujets. Le diagnostic critique du présent quoiqu'il requière de savoir juger, en conséquence, une analyse en

12. BERLAN, *La fabrique des derniers hommes*, op. cit., p. 27.

termes de valeurs, ne suppose pas de le jauger à l'aune d'un ensemble de normes idéales réputées universelles. Au contraire, savoir juger le présent requiert de prendre acte du fait que la signification de phénomènes que l'on croit traverser les âges dépend des forces sociales et culturelles qui se les approprient créant ainsi un contexte social dont la structure définit les modalités particulières de subjectivation. C'est pourquoi savoir juger va de pair avec la conscience herméneutique que tout phénomène est plastique dans le sens où ses significations dépendent de ces forces qui se succèdent historiquement. Il nous est apparu requis et non contradictoire pour la justesse de nos analyses de conjuguer cette approche dynamique, critique et herméneutique de la réalité sociale avec des analyses structurelles qui ne sont en rien une régression vers une ontologie désirant dégager les principes essentiels et éternels de l'être, mais un fond humain existentiel et indéradicable qui s'est déployé historiquement. Ce fond mythique historique continue de travailler au cœur de notre subjectivation dont les modalités ne dépendent pas uniquement des ressorts et des travers particuliers qu'offre une époque. Ou plutôt, elles dépendent de ces ressorts socioculturels particuliers qui recèlent en eux l'histoire de ces réinterprétations sur fond d'une condition existentielle humaine partagée. Nous verrons que celle-ci se définit comme déséquilibre de l'être humain dans son rapport à son environnement extérieur où il ne trouve pas d'emblée, sans médiation, les ressources matérielles, affectives et significatives pour se constituer son existence.

L'analyse de la subjectivation dont il sera question le long de ce parcours du travail des eaux s'inscrit dans le geste méthodologique de MARX que rappelle BERLAN : « comment ce que les hommes [et les femmes] produisent contribue à les produire en tant qu'hommes [et en tant que femmes] ? »¹³. Nous appuyer sur *L'idéologie allemande* de MARX¹⁴ permet d'expliquer la raison pour laquelle analyser les processus de subjectivation du sein du travail des eaux est pertinent. Le sujet se transforme par son travail entendu comme activité ainsi que par les conditions d'existence que celui-ci produit. Le travail est une modalité de se rapporter à son environnement et d'y trouver les modalités de son inclusion en lui. Or, nous avons noté que notre présent est en rupture avec ce qui le

13. BERLAN, *La fabrique des derniers hommes*, op. cit., p. 41. Nous rajoutons les passages entre crochets. En effet, il sera question dans notre développement des rapports genrés tels que les problématiques socioculturelles liées au travail des eaux les traversent.

14. Karl MARX et Friedrich ENGELS. *L'idéologie allemande*. Trad. par Gilbert BADIA, Henri AUGER, Jean BAUDRILLARD et Renée CARTELLE. Reproduction en fac-similé. Les essentielles. Paris : Editions sociales, 2012.

précède en ce que la connexion humaine à l’environnement est en crise. Les eaux que nous distinguerons en eau potable et eaux usées sont des éléments de cet environnement par lesquels se joue cette connexion critique. Pour paraphraser la question par MARX, nous dirons que la question qui sous-tend notre propos est la suivante : “comment l’eau potable, que les hommes [et les femmes] produisent à partir de la ressource naturelle, contribue-t-elle à les produire en tant qu’hommes [et en tant que femmes]?”, “comment les eaux usées, que les hommes [et les femmes] travaillent à évacuer et à assainir, contribuent-elles à les produire en tant qu’hommes [et en tant que femmes]?”. La production des hommes et des femmes sera plus exactement appréhendée à l’aide de l’approche foucauldienne de la subjectivation. Dans les paragraphes suivants, il ne s’agira pas tant de définir une théorie du sujet ¹⁵ que les outils conceptuels permettant de saisir de façon critique le contexte socioculturel dans lequel il se constitue.

1.1.4 Ambivalence du concept de don et conflictualité

Ce qui permet de penser les relations humaines dans leur complexité actuelle – synchronie – mais aussi dans leur évolution – diachronie – est le don pourvu qu’il soit conceptualisé comme foncièrement ambivalent. Le concept anthropologique de don tel que l’a originalement développé MAUSS ¹⁶ recouvre une dynamique relationnelle qui est celle de donner, recevoir, rendre. Le caractère paradigmatique du don pour penser la société est en question en raison de la nécessaire déclinaison et adaptation qu’il requiert de faire pour penser spécifiquement un contexte culturel et social. La dynamique relationnelle donner, recevoir, rendre est engagée par les sujets dont les rapports réciproques trouvent leur impulsion dans deux couples de polarités conceptuellement exclusives : liberté et obligation d’une part, intérêt et désintérêt de l’autre. Or, les deux pôles de chaque couple viennent caractériser toute relation. En d’autres termes, quoique la polarisation évolue d’une situation à une autre, toute relation engage une part d’obligation et de liberté de la part du sujet, comme elle suppose l’intérêt du sujet à entrer et entretenir une relation avec un autre auquel cependant il sait se rapporter de façon désintéressée. L’intérêt pour autrui cohabite avec l’intérêt égoïste dans l’action

15. « Ce que j’ai refusé, c’était précisément que l’on se donne au préalable une théorie du sujet (...). Ce que j’ai voulu essayer de montrer, c’est comme le sujet se constituait lui-même, dans telle ou telle forme déterminée, comme sujet fou ou sujet sain, comme sujet délinquant ou sujet non délinquant, à travers un certain nombre de pratiques qui étaient des jeux de vérité, des pratiques de pouvoir, etc. » in Michel FOUCAULT. « L’éthique du souci de soi comme pratique de liberté ». In : *Concordia. Revue Internationale de Philosophie Paris* 6 (1984), p. 99–116, cf. idem, *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2, op. cit.*

16. Marcel MAUSS. *Essai sur le don : forme et raison de l’échange dans les sociétés archaïques*. Quadrige 6. Paris : Presses universitaires de France, 2012.

qui met en relation plusieurs sujets ; la liberté du sujet ou don de création s'exerce dans le même temps que le sujet s'oblige à agir. Ce premier balancement inhérent à tout rapport intersubjectif, entre intérêt égoïste et intérêt pour autrui d'une part puis obligation et liberté d'autre part, est à relier à une seconde ambivalence. Celle-ci tient au fait que la relation entre deux êtres suppose de la part des deux respectivement de se défier de l'autre ou au contraire de se confier à lui dans la mesure où cette relation est susceptible d'avoir des répercussions sur les deux. Faire le pari d'avoir confiance en l'autre qui, dans le lien qui se tisse et relie le soi à l'autre, est susceptible de m'affecter. Au contraire, se défier de l'autre par la représentation de cette affectation comme possible pouvoir (de faire le mal) sur soi. Confiance et défiance caractérisent toutes deux, quoique différemment, la dynamique relationnelle donner, recevoir, rendre. Dans le cas de la défiance, le don apparaît sous la modalité de l'agression ou sous celle, négative, de l'absence de contre-don ou du rendre. Cette absence de retour du don ne signifie pas une rupture radicale de la relation, mais de la dynamique de confiance. Donner, recevoir, rendre consiste à créer et entretenir les liens interhumains qui dans le cas de la défiance deviennent conflictuels. La conflictualité serait donc une modalité relationnelle plutôt qu'elle ne serait une rupture de tout lien. Être obligé de donner, recevoir, rendre suppose minimalement la liberté de donner, recevoir, rendre. Sans cette liberté du sujet, on ne saurait parler de confiance ou de défiance entre les sujets quoique la dynamique relationnelle soit une nécessité qui naisse de l'intersubjectivité. On ne saurait non plus caractériser les relations selon la confiance ou la défiance si n'existait la possibilité, outre l'intérêt pour soi, l'intérêt pour autrui. Entrer en relation avec autrui suppose en effet la reconnaissance de son propre pouvoir d'affectation. L'intérêt pour autrui est la condition sans laquelle la confiance en l'autre susceptible d'exercer un pouvoir sur moi n'aurait pas lieu d'être. Le lien entre paradigme de la reconnaissance et paradigme du don est ainsi établi.

« Toute la force de la découverte maussienne réside précisément dans la mise en lumière du fait que la reconnaissance ne procède pas seulement de l'affrontement de deux libertés individuelles inconditionnées, mais qu'elle surgit sur fond d'une obligation sociale première par laquelle se manifestent la présence et le poids du déjà-là, de l'institué et du passé. Le poids de tous les autres «autres» en somme. Réciproquement, la reconnaissance ne devient effective, au-delà de la parole et du regard premiers, que si elle se cristallise en un ensemble de promesses, de dettes, d'engagements, de symboles et de rituels qui structurent la circulation des dons et des contre-dons. Circulation des dons qui n'est autre en définitive que la circulation des signes de reconnaissance . Comme la monnaie et les choses, ils ont une existence sociale propre et vivent leur propre vie, parfois oublieuse de l'enjeu premier et sous-jacent de la reconnaissance. Jusqu'à ce que la crise des identités, la discorde et le conflit viennent rappeler que c'est pourtant bien de cela qu'il s'agit et

*que l'essence du don est donc bien proprement politique comme l'affirmait M. Mauss à la dernière phrase de l'Essai sur le don. »*¹⁷

L'analyse des relations sociales par le prisme du don empêche deux écueils. Le premier est l'explication par une entité extérieure aux relations. Précisément en raison de cette extériorité, le pouvoir explicatif par une entité extérieure aux relations est fragile puisqu'il devient tout autant ce qui doit être expliqué. Il s'agit ainsi d'éviter d'affirmer de façon péremptoire la préséance de l'individu comme source de la normativité sociale sur la société, ou inversement, celle de la société et ses règles sur l'individu pour expliquer l'engendrement des relations. Le don engage une analyse immanente des relations humaines. Pour ce, une telle analyse accorde une attention particulière aux significations culturelles données aux relations et engendrées par elles. Plutôt que d'expliquer la société comme la somme des individus dont il resterait à expliquer pourquoi ils sont ce qu'ils sont ; plutôt que d'expliquer les individus par la société dont il resterait à expliquer la façon dont elle s'est faite et l'origine de ses normes particulières, société et individus sont simultanément constitués par les relations intersubjectives qu'engendre nécessairement la pluralité pour reprendre le terme d'ARENDT¹⁸. Le don permet ainsi d'accorder à la société une autoconsistance¹⁹ et de reconnaître la complexité des mobiles à l'origine des relations et des actions par lesquelles elle ne cesse de se continuer. La complexité est résumée par l'ambivalence foncière que nous avons voulu mettre en lumière et qui peut se formuler de la façon suivante : les sujets s'engagent librement à donner, recevoir, rendre au sein de réseaux d'obligation. Nous verrons comment la dynamique relationnelle qu'est le don ambivalent s'accorde avec une puissance normative du sujet pour deux raisons corrélatives l'une de l'autre. La puissance normative ne suppose pas la licence dans son développement individuel mais la liberté. Elle est en outre toujours déjà impliquée dans des réseaux relationnels significatifs qui la rendent possible et lui donne une ampleur.

Le don permet d'asseoir une lecture circonstanciée des données de terrain tout en offrant un outil d'interprétation des relations en leur dynamique. Réciproquement, les données issues des enquêtes de terrain permettent d'articuler plus finement l'analyse

17. Christian LAZZERI et Alain CAILLÉ. « La reconnaissance aujourd'hui. Enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept ». In : *Revue du MAUSS* 23.1 (1^{er} juin 2004), p. 88–115, p. 111.

18. Hannah ARENDT. *Condition de l'homme moderne*. Trad. par Georges FRADIER. Agora 24. Première édition 1958. Paris : Presses pocket, 2009.

19. Alain CAILLÉ. « Marcel Mauss et le paradigme du don ». In : *Sociologie et sociétés* 36.2 (2004).

de la société menée par le biais de la notion de don. Les questions se posent ainsi de savoir comment s'articulent particulièrement dans le contexte qui nous occupe logique de l'intérêt et logique du désintérêt ou intérêt pour autrui ; comment s'exprime concrètement l'engagement libre des sujets dans des réseaux relationnels d'obligation. La réalité sociale concrète ici étudiée, permettant de contextualiser l'analyse par le don, sera celle des organisations qui pourvoient à un service public, celui de l'eau potable et de l'assainissement. Précisons en quoi, dans la perspective d'une herméneutique de la conflictualité, il est pertinent d'étudier l'organisation par le prisme des couples conceptuels que sont intérêt et désintérêt et liberté obligation. Autrement dit, en quoi le don peut-il être un paradigme pertinent pour étudier la réalité sociale qu'est l'entreprise de prime abord en dehors de toute logique d'intérêt pour autrui, étant dans une logique de profit et de rentabilité, et en dehors de la liberté de création des sujets, le travail étant ce qui s'organise pour garantir la production de biens et services ? En effet, quoiqu'exclusifs sur le plan conceptuel, les deux pôles s'articulent réellement l'un à l'autre. Le désintérêt s'exprime institutionnellement par exemple sous forme de responsabilité sociale de l'entreprise mais celle-ci cherche à exercer cette responsabilité sans que cela ne nuise à sa production et son profit, donc sans que l'intérêt de l'entreprise dans son ensemble, comprenant l'actionnariat et plus médiatement les salariés ne s'en trouve escamoter. Le désintérêt est visible dans la solidarité entre travailleurs qui partagent une même expérience ou une même mission productive qui fait sens sans que l'intérêt des salariés pour valoriser symboliquement et financièrement leurs compétences n'en soit affecté. Nous verrons plus loin quels types de subjectivités mettent en actes désintérêt et intérêt ainsi décrits. Quels réseaux intersubjectifs d'obligation véhiculent les représentations et en supportent les conséquences ? L'obligation y prend la tournure particulière que sont les normes techniques et organisationnelles. De tels réseaux d'obligation ont la particularité de normaliser les rapports intersubjectifs et de neutraliser la complexification du sens attaché aux actes. De telles normes de travail tendent à enserrer la liberté qui s'exprime dans la créativité afin de rendre possible et efficace la collaboration.

Le paradigme du don permet enfin de réfléchir la relation à la nature ce qui est pertinent pour notre analyse du travail des eaux. Ce dernier insère le travailleur dans une relation avec la nature. Est-il pertinent de parler de relation de don puisque, pour

reprendre l'expression de CHANIAL, « est-on sûr que la nature donne pour de bon ? »²⁰ L'extension de la sphère du don à l'autre de l'être humain est-elle pertinente et juste ? La relation de don à l'égard de la nature a un sens si l'on pense notre appartenance à une communauté élargie incluant le vivant non humain. L'initiative du don doit venir de l'être humain qui, dans le même temps, reconnaît la valeur pour elle-même de la nature et sa valeur pour nous. La réciprocité de la relation de don est portée, assumée et agie par le sens même que le sujet lui donne. La nuance peut s'exprimer ainsi :

*« Entrer inconditionnellement en relation de don / contre-don avec la nature et, pour cela, la valoriser pour elle-même – lui accorder une valeur intrinsèque – mais, dans le cadre de cette inconditionnalité première, reconnaître également – au regard de sa valeur extrinsèque – ce que nous, humains, perdons ou gagnons dans cette alliance. »*²¹

1.1.5 Analyse critique

À caractériser la façon particulière dont se phénoménalise le don dans l'entreprise, il apparaît que son analyse doit comporter une dimension critique. La polarisation entre intérêt et désintérêt puis entre obligation et liberté est telle que ce qui est en jeu est de savoir si les relations intersubjectives qui s'y tissent relèvent toujours du don, autrement dit si la dynamique qui fonde la réciprocité donner, recevoir, rendre permet toujours de comprendre leur engendrement. Ceci est directement une mise en question du statut épistémique du don comme paradigme. S'il s'avère en effet qu'il est incapable de rendre compte des relations sociales que promeut l'organisation actuelle, alors son caractère paradigmatique s'effondre. Plutôt qu'une articulation entre intérêt et désintérêt puis entre obligation et liberté, c'est à une destruction du désintérêt par l'hégémonie de la logique productive que l'on assiste. La logique productive s'insinue au cœur des sujets par une assignation à produire et non plus une obligation de créer. L'obligation préserve la liberté du sujet, car elle définit l'action moralement engageante par laquelle le sujet se donne une règle d'action à suivre. Un changement de nature radicale de l'obligation en assignation, et donc du don par la création ou liberté, semble s'opérer par une articulation inédite avec l'intérêt. Ces articulations inédites seront illustrées par les caractères typiques que nous allons exposer plus loin. Le paradigme du don, dont l'universalité du pouvoir explicatif était en question, permet au contraire selon nous de mettre en lumière les distorsions que subissent les liens de l'intérieur même de la dynamique du don, donner, recevoir, rendre à condition d'inscrire son geste analytique dans la mouvance critique : « Cette attitude que nous appellerons critique est caractérisée (...) par une méfiance totale à l'égard des normes de conduite que la vie

20. Philippe CHANIAL. « La nature donne-t-elle pour de bon ? L'éthique de la Terre vue du don ». In : *Revue du MAUSS* 2.42 (2013), p. 83–96.

21. *Ibid.*, p. 94.

sociale, telle qu'elle est organisée, fournit à l'individu. »²². Ainsi, les réseaux d'obligation de donner, recevoir, rendre, seront appréhendés comme étant susceptibles de saper l'articulation intérêt – désintérêt puis liberté – obligation au profit d'une logique de réification des relations voire des sujets et d'une logique unitaire où prime seul l'intérêt. Le soupçon critique porte sur la distorsion des liens de don ambivalents et pourtant réciproques entre les sujets, distorsion susceptible d'être engendrée par les organisations productives actuelles. Plutôt que d'entériner l'idée selon laquelle elles mettent fin à la dynamique relationnelle donner, recevoir, rendre, notre intention est de faire l'hypothèse que le désencastrement de l'intérêt du désintérêt et du don de création de l'obligation n'est pas accompli dans l'organisation productive actuelle, ce dont témoigne l'expression d'une solidarité entre travailleurs. Donc, la triple obligation de donner, recevoir, rendre est encore de rigueur quoiqu'elle s'accompagne d'une distorsion des liens. Lire les relations sociales qu'engendre l'organisation productive par le prisme du don c'est-à-dire par la triple obligation de donner, recevoir, rendre qui le définit, permet de voir à l'œuvre la destructivité humaine, la façon dont celle-ci se phénoménalise dans le contexte de l'entreprise et de comprendre ses effets sur les subjectivités. S'ébauche déjà l'argument selon lequel la lecture critique sociale par le don revêt une dimension éthique normative. La distorsion des liens intersubjectifs, dans la mesure où elle ébranle la réciprocité qui permettait que chacun trouve son compte dans la relation, est injustice²³. Parer à ces distorsions suppose que chaque sujet puisse à nouveau s'inscrire dans des réseaux d'obligation où ils puissent donner, recevoir, rendre en s'ouvrant à autrui, mais aussi en créant.

« C'est dans la théorie du pouvoir que l'on voit s'imposer sous la forme d'une théorie de la mise en place de la discipline corporelle, l'impulsion la plus intime de la créativité foucauldienne ainsi que son intérêt sensible pour ce qui est bafoué de la vitalité du corps et de l'imagination. Toutefois, cette conception se trouve au centre d'une théorie du pouvoir en elle-même ambivalente, voire contradictoire. En effet, d'un côté, Foucault entend ramener la genèse du pouvoir social à des situations élémentaires qui voient, dans les hangars de l'usine, dans les salles de classe ou dans les pièces de l'appartement, des individus s'opposer avec des intérêts différents. Dans ce genre de situations, qui sont autant d'épisodes stratégiques de la vie quotidienne, les potentiels du pouvoir, qui sont constitués en réseau dans les institutions de domination, doivent être générés de manière ininterrompue. Cette approche relève d'une théorie de l'action. Foucault l'a formulé dans son projet de "microphysique du pouvoir" en s'opposant résolument à la conception

22. Max HORKHEIMER. *Théorie traditionnelle et théorie critique*. Trad. par Claude MAILLARD et Sibylle MULLER. Collection Tel 277. Première édition 1937. Paris : Gallimard, 1996, p. 38.

23. Cf. Emmanuel RENAULT. « Reconnaissance, institutions, injustice ». In : *Revue du MAUSS* 23.1 (2004), p. 180–195. L'auteur plaide pour une extension du concept d'injustice. L'expérience de l'injustice désigne alors toute expérience d'une distorsion d'une relation positive à soi. L'injustice vient d'un défaut de reconnaissance.

althusserienne de la domination qui se bornait à une théorie de l'État. Or, cette approche entre en fait en contradiction avec cette autre tendance de la théorie foucauldienne du pouvoir qui se rattache, quant à elle, à une théorie systémique découlant du processus supra-individuel par lequel les techniques du pouvoir ne cessent de se perfectionner. C'est, du reste, cette dernière approche qui, dans les études historiques, notamment dans Surveiller et punir, Naissance de la prison et dans les volumes achevés de L'histoire de la sexualité, a, en définitive, pris le dessus ; mais alors que la première étude s'appliquait à faire la préhistoire de cette stratégie administrative dont l'objet est de mettre en place la discipline corporelle et qui, en tant que telle, se rattache, dans les sociétés développées, à l'ordre fermement établi du pouvoir disciplinaire, les recherches sur la sexualité portent, quant à elles, sur l'histoire des techniques "biopolitiques" et de l'administration de la vie sexuelle de l'homme à travers l'organisation scientifique de toutes les expressions corporelles. »²⁴

Toutefois, la contradiction ici relevée qui traverse le projet foucauldien peut être contenue si l'on opère une médiation entre les deux pôles théoriques que nous voulons nous aussi maintenir dans notre démonstration. Le concept de don utilisé dans un geste méthodologique à la fois critique et herméneutique rend possible cette médiation. En effet, individus sociaux et institutions prennent mutuellement consistance au travers des réseaux d'obligation. S'il faut reconnaître le caractère supra-individuel des institutions, il faut reconnaître en même temps que cette transcendance institutionnelle est issue d'un devenir historique par lequel les normes d'obligation relevant du don se sont complexifiées puis solidifiées. La transcendance vient de la rupture herméneutique entre ce qui s'élabore dans l'élément intersubjectif et qui fait l'objet d'une microphysique du pouvoir, et ce qui en ressort de par la fréquence de la réitération comme sous forme solide, à savoir la constitution, les lois, les us et coutumes, les grands récits²⁵. La problématique de l'injustice pensée comme distorsion des rapports intersubjectifs de reconnaissance se complexifie et viendra justifier notre analyse en termes de réification et de machine à abreuver et à assainir [partie II]. L'origine de l'injustice est ainsi triple. Les distorsions qui s'élaborent dans l'élément de l'intersubjectivité ; la solidification ou matérialisation des distorsions sous la forme de normes légitimes et transcendantes ; enfin, la réification et l'assujettissement que renforcent et justifient les normes. L'injustice pensée en termes de distorsions se renforce et devient plus inattaquable par les sujets lorsque le rapport

24. Axel HONNETH. « Foucault et Adorno. Deux formes d'une critique de la modernité ». In : *Michel Foucault : du monde entier*. Numéro spécial de "Critique", août-septembre 1986, num. 471-472. 1986, p. 800-815, p. 805.

25. HÉNAFF analyse la transcendance d'un Dieu unique et dispensateur comme une rupture dans la chaîne immanente du don qui relie les groupes humains les uns aux autres. Les liens intersubjectifs se nouent dès lors par la médiation d'une entité transcendante aux relations concrètes. Elles perdent leur caractère immédiat ; la conflictualité est différée. Marcel HÉNAFF. *Le prix de la vérité : le don, l'argent, la philosophie*. Paris : Éditions du Seuil, 2002

de don se verticalise. Sans perdre de vue le soupçon méthodologique à l'endroit des institutions et des normes qu'elle secrète, il faudra toutefois complexifier l'appréhension de cette matérialisation et reconnaître la progression de la garantie de la démocratie via les procédures. La partie IV prendra acte de la possibilité du déploiement de la délibération démocratique au cœur de rapports de domination.

« Adorno et Foucault postulent, l'un et l'autre, que l'universalisation des exigences théoriques et morales de validité à l'époque des Lumières a fourni, d'une part, la base d'un savoir ordonnateur ayant pour objet d'assurer la domination et, d'autre part, la superstructure juridique ayant pour résultat l'occultation de la domination. C'est cette présupposition qui fait apparaître dans les deux théories une image si particulière de la modernité européenne, à la fois limitée et floue. La raison en est qu'Adorno et Foucault sont amenés à faire abstraction, avec une partialité téméraire, des progrès culturels et moraux qui se sont matérialisés dans les institutions des états constitutionnels, dans les procédures qui garantissent une formation de la volonté conforme à l'esprit de la démocratie formelle et dans les modèles qui ont permis la formation de l'identité hors des cadres traditionnels. »²⁶

Dans le droit fil de l'intention normative de notre propos, il apparaît déjà que la lutte contre l'injustice se réalisera sur le plan immanent des relations intersubjectives où s'élaborent des pratiques susceptibles d'infléchir ce qui s'est matérialisé sous la forme de règles normalisant les actions et les représentations des sujets.

1.1.6 Conflictualité et méthode d'analyse de la subjectivation

Analyser la subjectivation permettra d'estimer la façon dont le travailleur se construit par le travail et y maintient son identité. Le sujet constitue un concept central de notre réflexion sur le travail. Le travailleur désignera le sujet *en tant qu'il travaille*. "Travailleur" désignera donc pour nous le sujet dans l'actualité de son travail, mais ouvrant par ce travail un monde de relations possibles à soi, à l'autre et à la nature. Appréhender le travailleur comme sujet, c'est initier la réflexion sur le travail comme impliquant une subjectivité en construction, en cela, incertaine, vulnérable, à défendre. La conception du sujet comporte deux aspects corollaires l'un de l'autre. Le sujet est celui qui, doté d'une capacité relationnelle, se construit dans ses rapports aux autres et au milieu dans un incessant retour sur soi par lequel il s'approprie le parcours de ses relations. La question se pose dès lors de savoir comment le sujet se construit le long de ce parcours qui

26. HONNETH, « Foucault et Adorno. », *op. cit.*, p. 809–810.

l'engage charnellement comme significativement. Cette question requiert de s'engager dans une herméneutique du sujet. Il s'agit d'étudier la façon dont le sujet se comprend en même temps qu'est exigé de lui qu'il comprenne le monde et le milieu où il agit et interagit avec les autres sujets et les éléments naturels ou ouvrés. Cependant, nous avons déjà suggéré que cette capacité relationnelle et réflexive qui fait se développer le sujet le long d'un parcours relationnel induit la possibilité de l'échec et nécessite en conséquence de doubler cette capacité relationnelle d'une capacité de résistance. La conflictualité traverse le parcours du sujet durant lequel il est mis en relation avec les autres et son milieu, puis par cette médiation avec soi-même. L'herméneutique du sujet ne peut être à ce titre qu'une herméneutique de la conflictualité grâce à laquelle il sera étudié deux choses. La première est relative à la façon dont le sujet se rapporte à l'altérité et ce faisant résiste à l'aliénation. La conflictualité est appréhendée ici comme s'initiant dans une capacité constitutive du sujet à résister à ce qui vient et fait se muter un processus de subjectivation en un processus d'assujettissement. La seconde est relative au processus et aux moyens mis en œuvre pour anéantir une capacité subjective d'affirmation de soi. C'est ici le couple conceptuel conflictualité et violence qui est mobilisé. L'herméneutique de la conflictualité appellera ainsi à réfléchir aux cadres à la fois pratique, institutionnel et symbolique à l'intérieur desquels se déroule la subjectivation. Dans cette étude de la subjectivation par le travail, il s'agira plus exactement de localiser les points d'inflexion où la subjectivation devient assujettissement. Il s'agira de faire apparaître que les distorsions du processus de subjectivation trouvent une origine et un déploiement dans un réseau de significations qui définissent et perpétuent le cadre institutionnel en son injustice. En envisageant l'assujettissement comme le symétrique inverse de la subjectivation par laquelle un sujet se construit librement, il s'agira de voir à quelles conditions pratiques le sujet s'émancipe de la détermination sociale, s'écarte de la normalisation en créant ses propres possibles. De ce point de vue, une herméneutique de la conflictualité doit étudier non seulement les rapports du sujet aux autres et au milieu, mais envisager ces relations comme se déployant dans un contexte singulier dont il faut rendre compte. Des liens de type herméneutique existent effectivement entre le contexte pratique, institutionnel et symbolique et le type de relations qui s'y déploient.

Le propos qui suit consistera alors à faire varier les rapports qu'entretient le travailleur aux autres, au milieu et à soi dans des types de médiation qui peuvent tous caractériser

l'organisation de travail. L'objectif est de faire varier le sujet dans des types de médiation organisationnelle, de décrire comment il y existe, est de voir quelles sont les formes relationnelles par lesquelles il se constitue en sujet et avec quel degré de réflexivité il participe à la constitution de sa subjectivité. La liberté de l'accomplissement de soi par le travail, dans un contexte dont on vient de souligner la forte médiation, comment peut-elle se mesurer si ce n'est en analysant la conflictualité qui caractérise les rapports que le travailleur entretient à la fois aux autres, au milieu et à soi ? Lors de ces variations d'existence du travailleur qui seront proposées, il s'agira donc plus précisément, outre d'analyser le déroulement de la reconnaissance intersubjective et ses implications sur le rapport au milieu et à soi, de déceler les conditions d'une reconnaissance effectivement institutive pour le travailleur. Analyser la conflictualité, c'est analyser la façon dont s'en sort le sujet et s'en sortent les sujets collectivement pour se servir ou se départir des médiations qui les empêchent d'être véritablement et non illusoirement sujets de leur existence. L'enjeu qui se dégage de l'étude de la conflictualité au travail est le suivant. Comment ne pas entraver le processus de subjectivation par lequel le travailleur s'approprie son existence et les rapports qu'elle suppose de tisser, tout en répondant à la nécessité de créer un monde commun qui reste pour l'entreprise stable et efficace économiquement, cohérent sur le plan organisationnel mais solidaire ? Dès lors, il s'agira de profiler les conditions favorisant des relations intersubjectives que ne figent pas des structures contraignantes et assujettissantes qui empêchent un rapport libre, riche et créatif aux autres, au milieu et à soi.

Il s'agira ainsi plus précisément d'éprouver l'hypothèse selon laquelle les personnes se rencontrant en raison du travail des eaux se rapportent les unes aux autres par le biais d'un rapport signifiant à la nature et de déterminer quelle peut être cette signification. Le rapport signifiant peut certes donner lieu à une définition purement objectivante de la nature. Mais le travail peut également favoriser des relations intersubjectives au sein desquelles doit d'abord faire sens la relation au milieu naturel. Cette hypothèse implique d'interroger l'appartenance des sujets à une communauté de sens par le prisme du questionnement sur l'appartenance humaine à la nature. Il n'y aura pour nous pas de sens à penser les relations interhumaines en dehors des relations signifiantes à la nature. Cette affirmation conjure l'oubli d'une construction historique de la communauté qui a consisté en une inscription humaine dans la nature. Il est notable que la réflexion

sur la situation humaine à partir du concept d'aliénation soit pertinente. Nous verrons en effet que ce concept impliquant réification des relations et des positions d'une part, et dépossession de l'œuvre-objet d'autre part est significatif de l'oubli des réponses apportées à la question de l'appartenance humaine à la nature. L'aliénation ne signifie-t-elle pas l'oubli que le travail s'inscrit dans un champ symbolique profondément imprégné, voire constitué, de cette question de l'appartenance humaine à la nature ?

1.2 Le conflit des interprétations du travail

Si la conflictualité à analyser est d'abord celle qui se manifeste à l'endroit des relations au triple pôle, c'est aussi la conflictualité qui existe entre différentes conceptions du travail et de ses implications sur le sujet qu'il s'agira de parcourir. Le travail prend place à l'intérieur d'une société structurée symboliquement. Nous verrons comment cette structure peut être approchée, quelle est la méthode la plus pertinente pour notre analyse du travail des eaux.

1.2.1 Le symbolique : analyse structurelle ou herméneutique ?

L'armature symbolique confère à la société, autrement dit aux relations qui se tissent entre les êtres, une continuité. Non seulement en raison de la constance entre les représentations symboliques et le symbolisé²⁷, mais aussi en raison de la constance de ce qu'il y a à symboliser²⁸. Cela n'exclut nullement la conflictualité qui s'initie dans des ruptures d'équilibre, voire dans des distorsions des relations perçues comme légitimes. Mais l'armature symbolique rend possibles la résorption sinon le règlement du conflit. Le symbolique est le point d'articulation de ce qui relève en l'homme de la nature à ce qu'il veut en penser, la culture. Le symbolique naît de cette dialectique nature et culture et fournit des éléments structurels et significatifs empêchant que ces deux dimensions de l'existence humaine ne se désolidarisent. Le symbolique est en ce sens une entreprise

27. « Dans un sens étroit, [le symbolisme est le] mode de représentation qui se distingue principalement par la constance du rapport entre le symbole et le symbolisé inconscient, une telle constance se retrouvant non seulement chez le même individu et d'un individu à l'autre, mais dans les domaines les plus divers (mythe, religion, folklore, langage, etc.) et les aires culturelles les plus éloignées les unes et les autres. » in LAPLANCHE, PONTALIS et LAGACHE, *Vocabulaire de la psychanalyse*, op. cit., p. 476.

28. « Si les symboles découverts par la psychanalyse sont très nombreux, le champ du symbolisé est très limité : corps, parents et consanguins, naissance, mort, nudité et surtout sexualité (organes sexuels, acte sexuel). » in *ibid.*, p. 479.

humaine de médiation significative entre nature et culture rendant indistinct ce qui est censé en relever respectivement. Affirmer cela, c'est affirmer le rôle constituant / instituant du symbolique. Les institutions primitives, telles que le langage, la famille et ses règles matrimoniales, les institutions dérivées telles que la Religion, l'État et les corps intermédiaires, ont été rendues possibles grâce à la faculté de symbolisation des êtres humains exercée collectivement. Affirmer le rôle double, constituant et instituant du symbolique, c'est d'un même mouvement dire que le sujet participe cognitivement à la constitution d'un monde dont il perpétue les institutions par ses décisions et actions, l'inscrire dans un maillage de significations que sa capacité réflexive de symbolisation ne cesse de renouveler. Le symbolique a un rôle de structuration du social. Les invariants de structures, qui se retrouvent donc d'une société à une autre lorsqu'elles sont éloignées temporellement comme géographiquement, permettent d'asseoir le rôle primordial du symbolique dans la construction des sujets.

Ce qui permet d'articuler une appréhension logicienne du symbolique à son appréhension herméneutique réflexive où place est faite au sujet est la notion d'héritage. Les structures ne sont des invariants d'une ère géographique et temporelle à une autre qu'en raison de la capacité subjective à hériter. Or hériter suppose la capacité de recevoir et de s'approprier un contenu en fonction de circonstances géographique et temporelle particulières. La structuration symbolique continuée est le fait de sujets impliqués symboliquement et charnellement dans un monde. Le maillage symbolique dont on affirme avec LÉVI-STRAUSS les invariants n'implique pas l'exclusion de ce qui fait la matérialité du monde puisqu'au contraire ces structures ne durent que pour autant qu'elles sont traduites par les sujets en rituels, en attitudes, etc. qui supposent des corps expressifs, c'est-à-dire un vivant charnel avec les éléments naturels qui répondent à un besoin qui, peu à peu, s'articule en une demande de sens. Ainsi, si les structures symboliques dont la logique formelle permet l'invariance sont indifférentes au contenu, en revanche la structuration qui est continuée par les sujets impliqués dans le monde ne peut être indifférente à la matérialité. Ce que nous voulons désigner par matérialité est le monde en sa qualité matérielle, le monde du point de vue de sa constitution matérielle. La définition de la matière n'est pas univoque ; elle s'enracine dans deux lignées de traditions philosophiques que nous voudrions articuler. Selon la première, aristotélicienne, la matière, *hylè*, le bois, désigne les "objets naturels" destinés à être transformés par

le travail. La matière ne cesse d'être déterminée par son opposition à son contraire, la forme. La matière n'est pas substantivée, mais elle est la condition préalable de la substance ; elle est polarité qualitative en tension constante avec la forme ; elle est riche de potentialités multiples, elle est promesse de possibles. Cette première lignée conceptuelle est importante dans notre propos puisqu'elle vient justifier de penser en termes de structuration plutôt que de structures. Selon une seconde lignée conceptuelle, la matière est substantivée, elle est une chose (*res*), principe corporel qui s'oppose à l'esprit, à l'âme immatérielle. Il en découle une possible détermination et catégorisation des individus par la matérialité des corps et des choses qui conditionnent leurs existences. Les faits économiques comme condition essentielle des existences humaines sont pour MARX le soubassement du système de représentation. Toutefois, il s'agit d'une matérialité déjà structurée. Pour nous, la dialectique a déjà opéré sur l'axe vertical thématique par MARX si bien que se gommant les frontières entre infrastructures et superstructures. Les forces productives, la matérialité économique n'a cessé de se structurer en s'articulant aux médiations symboliques qui sont au fondement des particularités culturelles comme de l'universalité des questions civilisationnelles. Ces médiations symboliques peuvent effectivement engendrer ou réitérer telles quelles des formes d'injustice en entretenant des rapports de domination. L'inertie de la structuration, sa tendance à se maintenir en structures, est le fait de cette matérialité qui, grosse de possibles, maintient cependant dans l'indétermination et résiste à l'actualité. L'indétermination, ici, ne fait pas que désigner l'absence de toute forme, mais tout état formel qui se fige et émousse ainsi son actualité. Cette conception du social d'inspiration marxiste, en quoi peut-elle trouver à s'articuler au geste méthodologique de Levi-Strauss ce qui consisterait, en excentrant le cogito (LÉVI-STRAUSS), à dénoncer un rapport de domination (MARX) ? En plus du geste d'excentration du cogito, la reconnaissance de l'implication de la matière dans la structuration symbolique totale d'une société permet d'affermir la dénonciation de la domination.

Nous assumons ainsi un inconfort méthodologique en nous appuyant sur des analyses à la fois structuralistes et herméneutiques. Nous avons déjà suggéré que les relations intersubjectives, si elles s'initiaient dans une subjectivité, trouvaient leur ressort normatif dans l'organisation productive et plus généralement dans le contexte social. La source de la normativité est donc double. Le risque existe que soient induits des rapports

normalisants qui mettent à mal le rapport herméneutique à soi, à l'autre et à l'environnement. La puissance contraignante de la normalisation déployée par l'organisation productive se situe dans un déficit et un immobilisme des significations. Il s'agit ainsi de prendre acte de la contrainte exercée par des significations sociales pétrifiées pour en analyser les ressorts, ou plutôt déterminer pourquoi les ressorts ne parviennent plus à opérer. Dans notre partie III intitulée “**Le travail polarisé symboliquement**”, nous verrons comment des représentations culturelles, en d'autres termes, comment du sens, peuvent favoriser une situation sociale clivée dont nous verrons qu'elle doit se penser en termes d'injustice. Le symbolique est prégnance significative du social dont se nourrissent et qu'intègrent tous les rapports qui se tissent entre les êtres humains et avec le milieu. L'analyse des rapports de normativité devra progresser en direction de cette prise d'acte du caractère symbolique du champ où se déploient les relations humaines et de la complexité qu'il confère aux relations. C'est pourquoi, après avoir dépeuplé le monde de ses représentations signifiantes pour souligner son excessive rationalisation au service de la normalisation, il s'agira de renouer avec le symbolique pour voir par quels mécanismes il participe de cette normalisation et dans quelle mesure, inversement, il est source d'une puissance normative d'émancipation déployée par le travailleur des eaux. Si nous mettons en évidence la difficulté que le travailleur a de se comprendre et de s'inventer par son travail en raison d'un rapport de normalisation contraignant, il conviendra aussi de faire apparaître que cette compréhension et cette invention de soi dans le rapport aux autres et au milieu se déploient dans un contexte significatif.

L'analyse structurale du symbolique est essentielle, car elle révèle des structures inconscientes universelles qui placent dans un même ensemble signifiant les sujets dont les pensées, les actes et les comportements ne peuvent manquer de s'y rattacher. La structure symbolique confère une syntaxe à tous ces éléments : aux actions, aux pensées, aux désirs. Par contraste, l'analyse herméneutique du symbolique suppose un rapport de liberté entre un sujet et son monde. Le sujet est capable de prendre une distance qui le désengage ponctuellement et lui permet de réfléchir et d'interpréter. Le symbolique est certes ce qui rend signifiant le monde au regard du sujet qui peut dès lors apprendre à le connaître, mais il est aussi ce qui ne cesse d'être approprié et transformé par lui. Le symbolique est alors une relation de compréhension réciproque entre le sujet et le monde en lequel le sujet est impliqué symboliquement. Le sujet est littéralement

compris par le monde qu'il comprend intellectuellement en mobilisant sa capacité réflexive. Si le symbolique est une force de stabilisation sociale, il est aussi de ce qui fait l'objet d'une reprise herméneutique permettant la continuation historique du sens par la médiation des subjectivités. Cette position contrastée relative au symbolique, à la fois structurale et herméneutique, s'inscrit dans notre intention double de déceler les mécanismes par lesquels le symbolique participe d'une puissance normalisante qui progressivement destitue les significations en leur dynamique de construction d'un monde durablement sensé d'une part, et de voir comment le symbolique fait l'objet par le travail qui met au contact d'un milieu d'une réappropriation subjective et intersubjective d'autre part. Cette conception double du symbolique permet de rendre raison de l'efficace symbolique des relations de pouvoir et de leur instabilité. L'exercice du pouvoir s'inscrit dans un cadre où les sujets peuvent se référer à une autorité légitimée. Est ainsi permis d'envisager l'ébranlement du pouvoir par la puissance même du symbolique qui destitue tout autant qu'il institue. Cette conception double a une fonction heuristique car il s'agit de voir comment se comprennent les sujets en travail dans un univers fermement structuré symboliquement. Le symbolique est au fondement d'une puissance de destitution des représentations pétrifiées et polarisantes. Qu'il soit considéré comme force de structuration du social (sens fort) ou comme représentations (sens faibles) qui intègrent incessamment un cycle herméneutique, il ne laisse rien en dehors de lui. Toute chose est impliquée dans une structure ou peut faire l'objet d'une reprise herméneutique lui conférant un sens. C'est pourquoi, analyser le réel social en termes d'injustice, geste fondateur de l'École de Francfort, se complète bien d'une analyse en termes symboliques. Il ne s'agit plus en effet de se focaliser sur les rapports strictement sociaux, n'impliquant que les hommes et les femmes. Le milieu naturel notamment celui des eaux avec la charge symbolique qu'il revêt devient une composante qui intègre la genèse des relations injustes.

C'est à l'intérieur d'un champ symbolique que prennent nécessairement place les représentations²⁹ et les revendications des acteurs. Est symbolique toute structure dont un premier sens évident, explicite et collectivement assumé renvoie, selon une certaine règle d'interprétation, à un ou des sens seconds. Les sens ne font donc pas seulement s'ajouter les uns aux autres. L'épaisseur de sens n'est pas qu'additionnelle.

29. Au sens de WEBER, *Vorstellungen*, parfois traduit par croyance.

Parce qu'ils renvoient les uns aux autres, parce qu'ils ne prennent sens qu'articulés les uns aux autres, le sens est démultiplié. La pluralité du sens est une pluralité complexe et ambivalente. Les représentations des acteurs se situant à la source de leur motivation sont constitutives du champ symbolique qui, par leur articulation réciproque et leur évolution historique, peut se mettre à faire sens en lui-même. C'est en tant que tout pluriel qu'il peut dès lors être reçu en héritage par ceux qui naissent et se construisent en lui. Cette affirmation est valable de façon générale et pour tout champ culturel où se déploient des relations humaines telles que le travail. Les représentations que les travailleurs de tout niveau hiérarchique, de l'ouvrier au personnel de la direction, se font de leur travail comme activité, ainsi que leurs revendications en légitimité, s'expriment donc à l'intérieur d'un champ de significations. Trois idées doivent ici émerger. La première est qu'affirmer la nécessité anthropologique de l'inscription des représentations des sujets au travail dans un champ symbolique, c'est du même coup affirmer le rôle primordialement constitutif des médiations symboliques. La deuxième chose à souligner est que c'est au cœur du champ symbolique que se tissent les relations intersubjectives, et en conséquence, que se construit l'identité des personnes. La troisième est que la pluralité des médiations symboliques relevant de domaines divers qui se conjuguent au sein d'une organisation productive (domaines religieux, économiques, politiques, juridiques et sociétaux) ne consiste pas en une pluralité d'emblée cohérente et consonante. Au contraire, des tensions contradictoires entre champs de structuration symbolique sont à faire émerger. La conflictualité est donc au cœur de cette conjugaison des médiations symboliques.

1.2.2 Le travail des eaux, activité médiatrice constitutive ou expressive ?

Le travail a une fonction de médiation. En tant qu'organisation sociale d'activités coordonnées dans l'optique de pourvoir aux besoins humains, le travail est en lien avec la dimension institutionnelle de l'existence humaine. Le travail désigne aussi l'activité particulière qui se déroule dans le cadre d'une organisation productive, notamment l'entreprise. Qu'il désigne le travail organisé rassemblant une pluralité de travaux ou qu'il désigne minimalement l'activité particulière du travailleur, le travail a une

fonction médiatrice. Ces deux fonctions médiatrices s'articulent l'une à l'autre. Si le travail comme activité consiste en une médiation entre le sujet et son milieu, en quoi l'organisation de cette médiation peut-elle consister ? À quelles possibilités créatives est-il laissé libre cours au sujet ? La médiation que le travail offre de développer est transformatrice. Par le travail en effet, le milieu est transformé. Par le travail qui mobilise une intelligence et un corps, c'est aussi un sujet qui se transforme. Enfin, les travaux qui se coordonnent du fait d'une égale transformation du milieu viennent caractériser les relations entre sujets. L'organisation productive donne-t-elle sens à l'activité de travail ou le réifie-t-elle ? Réciproquement, en quelles directions le travail comme activité infléchit-il le sens qu'une organisation productive se donne de traduire afin d'honorer sa dimension institutionnelle ? Si le travail a en lui-même une fonction médiatrice, des médiations significatives symboliques peuvent se jouer par son intermédiaire. Du fait que s'engage par le travail ce rapport triple, à soi, aux autres et à la nature, il est devenu un lieu potentiel d'actualisation de médiations significatives symboliques qui ne trouvent plus à s'actualiser en d'autres lieux. Est-ce la neutralité du rapport productif qui rend possible l'expression de significations et de pratiques qui ne trouvent plus à orienter d'autres activités ? Ou bien, le travail exige-t-il un rapport épistémique objectivant exclusif de tout autre rapport significatif à la réalité ? Afin d'éprouver cette hypothèse, les questions suivantes devront être traitées. Pourquoi le rapport objectivant porte-t-il en lui la possibilité d'une perte de liens significatifs ? Dans quelles conditions ce lien objectivant ou ce dé-lien laisse-t-il la place au développement de médiations symboliques ou au contraire empêche-t-il toute autre médiation ? En quoi le rapport objectivant que développerait le travail contemporain va-t-il de pair avec des structures sociales significatives appauvries dont la dynamique évolutive se fige ? En quoi le rapport objectivant favorise-t-il une structuration injuste du champ social ? Le travail est la production d'objets qui s'inscrivent dans un monde que le travailleur contribue ainsi à configurer. Pour quelles raisons l'objectivité finit-elle par qualifier tant le rapport à la nature qu'aux personnes requalifiant ainsi l'objectivation en réification ? Une condition pour que le rapport objectivant rende possible une pluralité de médiations symboliques, est qu'il ne doit pas devenir synonyme de réification perdant par là même son amplitude de sens. Il semble de prime abord que le rapport objectivant qui se construit dans le travail ne concerne que le lien homme – milieu naturel. L'objectivation

consiste dans l'acte de produire un objet dont on puisse revendiquer l'origine. Or, toute activité est orientée significativement³⁰ par les personnes singulières, ce qui implique l'intersubjectivité. La revendication même de l'origine d'un objet s'inscrit ainsi dans l'intersubjectivité. Que peut dès lors signifier tisser des liens interindividuels dans ce contexte d'objectivation de soi et des choses ? En d'autres termes, en quels sens le rapport du travailleur à son autre qu'il soit collègue, supérieur hiérarchique ou client, relève-t-il lui aussi du rapport objectivant lorsqu'il est médiatisé par l'activité de production ? Comment se phénoménalise cette objectivation des rapports interindividuels au sein de l'entreprise ? Les relations intersubjectives par lesquels les travailleurs articulent leurs activités à celles des autres sont constitutives de l'organisation productive du travail. Le travail comme activité subjective et intersubjectivement coordonnée est une médiation dans la réalisation de la mission générale d'une entreprise. Une question à se poser est celle de savoir en quoi le travail comme activité s'organise par l'intermédiaire d'une structure socioculturelle au sens large pour revêtir une finalité. Le travail revêt un caractère institutionnel en ce que sa fonction de médiation met en pratique des exigences productives ou économiques (service d'eau potable et d'assainissement), des exigences juridiques (droit du travail, droit de la santé publique, droit de l'environnement) mais aussi politiques et sociales. Une entreprise qui coordonne une activité générale de services publics est constamment en lien avec les instances politiques telles que les collectivités territoriales dont les élus représentants défendent les attentes des citoyens et sont voués à œuvrer dans le sens du bien vivre collectif. Insistons ici sur le fait que c'est en raison du caractère simultanément particulier ou subjectif et intersubjectif du travail qu'il est possible de penser la réciprocité entre dimension institutionnelle du travail et activité particulière. L'institution offre des structures signifiantes au sein

30. « Dans tous ces cas, “comprendre” signifie saisir par interprétation le sens ou l'ensemble significatif visé (a) réellement dans un cas particulier (dans une étude historique par exemple), (b) en moyenne ou approximativement (dans l'étude sociologique des masses par exemple), (c) à construire scientifiquement (sens “idéaltypique”) pour dégager le type *pur* (idéaltyp) d'un phénomène se manifestant avec une certaine fréquence. ... Toute interprétation tend, certes, vers l'évidence. Mais une interprétation significative, si évidente soit-elle, ne peut pas encore comme telle et en vertu de ce caractère d'évidence prétendre être une interprétation *valable* du point de vue causal. Elle n'est jamais en elle-même qu'une *hypothèse* causale particulièrement évidente. a) Des motifs invoqués et des “refoulements” (ce qui veut dire d'abord des motifs non avoués) dissimulent trop souvent à l'agent même l'ensemble réel dans lequel s'accomplit son activité, (...). (...) Face à des situations données, les agents sont très souvent animés par des tendances opposées, se combattant mutuellement, que nous “comprenons” toutes. », Max WEBER. *Économie et société*. Réd. par Jacques CHAVY et Éric de DAMPIERRE. Trad. par Julien FREUND, Pierre KAMNITZER et Pierre BERTRAND. Agora. Paris : Pocket, 1995, p. 35-36

desquelles se tissent les relations interindividuelles. Une autre question doit porter sur la manière dont les activités des différents travailleurs, par leur teneur particulière et leurs caractéristiques respectives, peuvent à leur tour infléchir le sens que se donne une organisation productive et que portent ses structures qui partagent le destin institutionnel des structures socioculturelles en général. Le service public des eaux, fourniture en eau potable et évacuation des eaux usées, est un compromis entre deux économies de grandeurs : l'industriel et le monde civique. En distinguant six mondes aux valeurs et aux critères d'évaluation propres, BOLTANSKI et THÉVENOT³¹ dégagent un outil permettant d'identifier l'origine des désaccords. Ceux-ci auraient leur origine dans le fait que, face à une situation problématique, les protagonistes se réfèrent à des systèmes de valeurs appartenant à des mondes différents. Si les systèmes de valeurs s'excluent, ils peuvent aussi trouver des terrains d'entente ce qui est le cas du service public qui s'élève sur la base d'un compromis entre le système de valeurs de type industriel et celui du monde civique. Cette zone de compromis est pour nous un enrichissement du travail des eaux ; elle est aussi, on le voit ici, un lieu d'émergence de tensions, un lieu d'expérience de l'injustice, nous le verrons. Ce qui entre en jeu dans cette zone de conflictualité n'est pas seulement la disparité des mondes de référence de valeurs, mais le fait que ne cessent de s'y jouer les effets d'une mise en invisibilité, d'une relégation sociale. En deçà de la tension entre ces systèmes de référence, notre approche visera donc à comprendre à partir de quelle structuration sociale et symbolique, un système de valeurs prend le pas sur l'autre et pourquoi une conflictualité se développe au détriment de certains plutôt que d'autres.

Affirmer le rôle constitutif des médiations symboliques, c'est renouer avec une approche par laquelle MARX en est venu à dénoncer les institutions et les organisations productives. Sans rompre radicalement avec l'idée d'une distorsion exercée, tout au moins renforcée par l'idéologie, nous pouvons dire qu'elle n'est possible que si d'abord les médiations symboliques ont un rôle constitutif. L'idéologie serait alors elle-même une torsion particulière des médiations symboliques en elles-mêmes constitutives. L'idéologie, conçue comme un ensemble de représentations extérieures, voire étrangères à la constitution du sujet ne peut être dite constitutive. C'est pourquoi l'approche foucauldienne qui étudie les rapports entre subjectivation et régimes de vérité est mieux à même de rendre compte des distorsions.

31. Luc BOLTANSKI et Laurent THÉVENOT. *De la justification : les économies de la grandeur*. NRF essais. Paris : Gallimard, 1991.

« Donc, que signifie ce refus de l'analyse en termes d'idéologie ? Il y a une façon que je crois traditionnelle, ancienne, parfaitement noble d'ailleurs, de poser la question philosophico-politique (si tant est qu'il y aurait une philosophie qui ne serait pas philosophico-politique), qui consiste en ceci : lorsque le sujet se soumet volontairement au lien de la vérité, dans un rapport de connaissance, c'est-à-dire lorsqu'il prétend, après s'en être donné les fondements, les instruments et les justifications, tenir un discours de vérité - à partir de là, qu'est-ce qu'il peut dire sur, ou pour, ou contre le pouvoir qui l'assujettit sans qu'il le veuille ? Autrement dit, le lien volontaire à la vérité, qu'est-ce qu'il peut dire sur le lien involontaire qui nous attache et nous plie au pouvoir ? C'est là, je crois, la façon traditionnelle de poser la question philosophico-politique. Mais je crois qu'on peut aussi essayer de prendre ce même problème à revers. Non pas en posant d'abord le droit à l'accès à la vérité, non pas en établissant d'abord ce lien volontaire et en quelque sorte contractuel à la vérité, mais en posant d'abord la question du pouvoir de la manière suivante : qu'est-ce que la mise en question systématique, volontaire, théorique et pratique du pouvoir a à dire sur le sujet de connaissance et sur le lien à la vérité par lequel, involontairement, il se trouve tenu ? Il ne s'agit plus de se dire : étant donné le lien qui me lie volontairement à la vérité, qu'est-ce que je peux dire du pouvoir ? Mais : étant donné ma volonté, décision et effort de délier le lien qui me lie au pouvoir, qu'en est-il alors du sujet de connaissance et de la vérité ? Ce n'est pas la critique des représentations en termes de vérité ou d'erreur, en termes de vérité ou de fausseté, en termes d'idéologie ou de science, de rationalité et d'irrationalité, qui doit servir d'indicateur pour définir la légitimité du pouvoir ou pour dénoncer son illégitimité. C'est le mouvement pour se dégager du pouvoir qui doit servir de révélateur aux transformations du sujet et au rapport qu'il entretient à la vérité. »³²

Pour nous, les régimes de vérité sont intimement liés à la structure symbolique et participent des médiations qu'offre cette dernière. L'idéologie n'aurait pas un rôle originaire et elle ne serait pas déterminante en tant que telle. Sa puissance de distorsion se fonde sur la fonction médiatrice du symbolique. Les personnes ne peuvent se rapporter les unes aux autres que par le biais de ce qui donne un sens à leurs relations. Le droit relève par exemple de la médiation symbolique dans le sens où il civilise les relations entre individus qui deviennent dans l'institution juridique de telles relations civilisées, des "personnes". Les relations civilisées au sens juridique du terme signifient précisément des relations médiatisées par le droit. Les individus ne se rapportent pas directement

32. Michel FOUCAULT. *Du gouvernement des vivants, cours au Collège de France (1979-1980)*. Sous la dir. de Michel SENELLART. Réd. par François EWALD et Alessandro FONTANA. Hautes études. Paris : EHESS Gallimard Seuil, 2012, p. 75-76.

les uns aux autres ni selon une modalité particulière et arbitraire, mais en respectant spontanément un cadre normatif juridique assumé collectivement. Le droit du travail relève ainsi d'une médiation symbolique, car les travailleurs se rapportent les uns aux autres, se rapportent à leurs clients, se rapportent à la nature, mais aussi à eux-mêmes par le biais de ce cadre juridique. D'autres médiations symboliques qui informent le rapport aux autres, à soi et à la nature seront mises en valeur. Nous verrons également comment s'intriquent les unes aux autres ces différentes médiations symboliques.

Pour mener à bien l'investigation sur la subjectivation par le travail, explorer plusieurs conceptions des liens sociaux est incontournable. L'intérêt de confronter et d'articuler ces conceptions concurrentes est de mettre en évidence ce que chacune permet de questionner de la réalité du travail. L'objectif est de dresser plusieurs tableaux de questionnements et de voir dans quelle mesure chacun d'eux pallie les déficits théoriques des autres et en quoi leur articulation peut donner lieu à une forme plus complète d'appréhension des liens qui se tissent au travail. Les sciences humaines dressent des méthodes visant à comprendre le fonctionnement du réel et ses ressorts. Leur limite est celle de leur portée normative. Par ailleurs, se placer sur le seul plan des interprétations et du sens révèle insuffisamment ce qui se joue concrètement dans les rapports qui engagent l'être humain, la société et la nature. La théorie critique telle qu'elle s'est développée dans l'École de Francfort offre une posture permettant de pallier ces limites. La posture critique, empruntée au geste de MARX, consiste en un refus des justifications idéologiques et trompeuses de l'ordre social. Ces justifications sont trompeuses en ce qu'elles font de l'ordre social un ordre juste. La justification fait le juste. Le refus des idéologies et l'affirmation de leur portée illusoire rend possible la perception de ce qui est jugé juste comme ne l'étant pas, en fait. Cette posture critique souscrit à la 11^e thèse formulée par MARX et ENGELS³³. Il faut se mettre à changer le monde et non se contenter de l'interpréter. Mais n'y aurait-il pas alors nécessité à confronter les différentes manières de comprendre, non pas tant le monde de façon générale, que l'injustice qu'a révélée la posture critique ? En outre, se soucier des interprétations des liens sociaux, c'est aussi reconnaître aux significations sociales une prégnance et un

33. « *Die Philosophen haben die Welt nur verschieden interpretiert, es kömmt drauf an / Engels : es kommt aber darauf an / sie zu verändern.* Les philosophes ont seulement interprété le monde de diverses manières, ce qui compte / Engels : mais ce qui importe / , c'est de le transformer. » in MARX et ENGELS, *L'idéologie allemande*, op. cit., p. 219.

pouvoir de détermination de l'ordre des actions humaines. S'il est donc utile d'instaurer une distance objective à l'égard des significations dont on peut alors remarquer la structure d'illusion qui la sous-tend, il faut également reconnaître à quel point les significations font société. Cette reconnaissance permet d'inscrire la réflexion dans une perspective éthique puisqu'il s'agit alors de penser l'illusoire comme distorsion et de trouver l'origine de cette distorsion. Si les significations font société, dans quelle mesure est-il possible de dénoncer et déjouer les injustices qui lui sont liées sans briser la société? Ou bien la dénonciation n'est-elle vouée qu'à demeurer sur le plan de l'interprétation? Dans la perspective éthique normative qui est la nôtre, le lien entre justice et relations humaines concrètes doit être resserré. Cette intention à la fois pratique et théorique sera soutenue par une pensée de la médiation qui accorde à la conflictualité le statut de ressort normatif permettant d'instaurer durablement, mais dynamiquement un espace dans lequel la discussion et l'interprétation des valeurs liées au travail des eaux et leur traduction en actes se déroulent dans la réciprocité. L'objectif de notre argumentation sera de démontrer que c'est en réinstallant le critère de justice, mesuré à l'aune de la reconnaissance, à l'intérieur des relations de travail (intersubjectives, extra-intersubjectives et intrasubjectives) plutôt que d'en faire seulement un objectif institutionnel transcendant les relations humaines qu'il devient possible qu'un rapport positif, créatif et vrai à soi se tisse par le travail. Il sera démontré réciproquement que c'est parce que la justice renoue avec les relations concrètes qu'instaure le travail dans leur triple dimension, qu'un collectif, quelles que soient ses dimensions, peut continuer d'exister et maintenir sa solidarité.

L'Idée réelle, au sens hégélien, est une idée en travail. Elle est dotée d'une efficacité dans le sens où elle est constitutive d'une institution qui dès lors progresse historiquement. Pour HEGEL c'est l'État. La conception hégélienne de l'institution peut-elle donner des éléments conceptuels nous permettant de caractériser l'articulation de l'organisation productive à l'institution comme à la fois constitutive et expressive? C'est au sein du cadre institutionnel que prennent place et sens les actions individuelles qui se conforment aux normes qui le structurent. C'est son aspect constitutif. Le caractère expressif de l'institution hégélienne tiendrait à la puissance de germination de l'Idée qui se déploie dans le réel. Cette puissance de germination suppose l'autonomie de l'Idée même si sa réalisation progressive est médiatisée par les actions et les œuvres humaines.

L'expressivité de l'institution use de son aspect constitutif à l'endroit de la praxis ; il n'y aurait pas de progrès historique de l'institution (expressivité) sans son caractère constitutif. L' Idée hégélienne n'est pas l'idéal dans un au-delà de la réalité, mais une idée qui travaille le réel. Il est cependant possible de formuler une question à cet endroit avec MARX. Sa critique consiste à dire qu'il faut commencer par les individus concrets pour comprendre la réalité et déceler ce qui serait susceptible d'améliorer les conditions existentielles. MARX ne nie pas l'efficace de l'idée en tant qu'idéologique. Cependant, il semble rompre avec la conception de l'institution comme constitutive pour les personnes et expressive à l'égard d'elle-même. Les idées qui font se déployer les institutions et leurs organisations afférentes, ne devraient-elles pas également permettre aux personnes de déployer leurs possibles ? Il s'agit ainsi d'éprouver l'idée de l'expressivité de l'organisation productive traversée par des enjeux institutionnels à l'endroit des personnes cette fois-ci. Les idées réelles telles que réalisées par les institutions ne peuvent-elles pas être envisagées comme la médiation par lequel les personnes développent et expriment leurs possibles ? Les idées seraient travaillées par les sujets qui s'expriment autant qu'elles travailleraient par leur intermédiaire le réel. En rupture avec la ruse de la raison, il s'agit d'éprouver l'hypothèse du transfert de l'expressivité de l'institution aux personnes qui œuvrent et agissent à l'intérieur de son cadre normatif. Comment penser le défaut de reconnaissance à l'intérieur de ce cadre conceptuel proposé ici sur l'institution ? La reconnaissance présuppose une relation d'un sujet libre à un autre même lorsque l'on envisage le rapport à soi et à la nature environnante. La liberté consiste en la possibilité d'accomplir une action ou de ne pas l'accomplir (décision, accomplissement), d'acquiescer ou de nier (répondre). Un sujet libre est capable de s'énoncer à la première personne (se dire). C'est parce que ce sont deux libertés qui se font face que l'une ou les deux peuvent ne pas se dire à l'autre, acquiescer à ses actions et proposer les siennes propres à son jugement. C'est ici que se joue, dans la réciprocité, la reconnaissance. Il y a reconnaissance de soi par l'autre pour autant que je sais que l'autre se sait reconnu par moi. Le défaut de reconnaissance consiste en une distorsion de ce rapport constitutif des identités. Mais c'est aussi au cœur des relations intersubjectives, intrasubjectives et extra-intersubjectives que se joue l'expressivité de l'institution en ce que c'est en son sein qu'elles se déploient et réciproquement, c'est par les relations que l'institution se

maintient et peut évoluer. RENAULT³⁴ montre l'insuffisance de la conception expressive de la reconnaissance. Une conception constitutive de la reconnaissance est plus à même de rendre compte des distorsions des relations sociales. Nous montrerons cependant le long de notre développement que si ces deux conceptions doivent être distinguées, elles peuvent s'articuler l'une à l'autre de façon pertinente dans l'optique de dégager des orientations normatives à l'agir social comme pour décrypter les distorsions en question. Pour nous, le cadre institutionnel qui perpétue les rapports de domination a des répercussions sur les relations fondatrices du monde commun que sont les relations à soi, à l'autre et à l'environnement de façon telle, qu'en les contrariant, en les distordant, il suscite une puissance de subversion de ce qui permet son maintien et sa continuation.

1.2.3 Le travail des eaux en délibéré, en récit

ARENDR, dans *Condition de l'homme moderne*³⁵, distingue sur la base de considérations terminologiques, le travail de l'œuvre. Il faut noter d'emblée que la philosophe considérera le travail, comme l'œuvre, comme des conditions insuffisantes, voire insatisfaisantes pour le déploiement et la continuation de la civilisation. L'acte et la parole seuls sont à même de la réaliser au sein d'une sphère publique sur la base d'un héritage culturel que chaque nouvelle génération de sujets politiques renouvelle. Le travail est le mode par lequel l'être humain ne cesse d'être en relation avec sa dimension naturelle. Il est l'activité humaine qui s'inscrit, pour la poursuivre, dans la tendance à persévérer dans l'existence. Par lui, l'être humain intègre le cycle métabolique naturel. Il est en cela une modalité d'appartenance à la nature qui diffère de l'œuvre. Celle-ci est l'activité de transformation de la chose naturelle en un objet culturel humain qui introduit une différence d'ordre entre le naturel et le culturel. L'œuvre rompt la circularité métabolique et ouvre une temporalité linéaire qui rend possible l'héritage. Il dépend de ce dernier que la linéarité temporelle devienne progrès ou régression. Cette remise en cause par l'œuvre de l'appartenance fusionnelle au cycle métabolique de la

34. RENAULT, « Reconnaissance, institutions, injustice », *op. cit.*

35. « Ainsi le grec distingue *ponēin* et *ergazesthai*, le latin *laborare* et *facere* ou *fabricari* (même racine), l'anglais *labor* et *work*, l'allemand *arbeiten* et *werken*. Dans tous ces cas, seuls les équivalents de "travail" signifie sans équivoque peine et malheur. L'allemand *Arbeit* ne s'appliquait d'abord qu'aux travaux des champs exécutés par les serfs et non à l'œuvre de l'artisan, appelée *Werk*. En français, *travailler* qui a remplacé *labourer* vient de *tripalium*, sorte d'instrument de torture (...). », ARENDR, *Condition de l'homme moderne*, *op. cit.*, Note, p. 124

nature ne se réalise pas sans violence sur elle, mais aussi sur le corps physiologique de besoin de l'être humain dans une ampleur autre que ce qu'occasionnait le travail. L'appartenance à la nature est médiée par l'œuvre qui constitue dès lors autant ce qui distancie l'être humain de sa dimension naturelle que ce qui l'en rapproche en permettant de le relier sans cesse à elle. Travail et œuvre réalisent deux logiques qui semblent exclusives. Elles s'articulent pourtant réellement l'une à l'autre ce que manifestent de façon particulièrement évidente les métiers de l'eau. Le travail de l'eau claire, mais aussi celui des eaux usées connectent le travailleur au cycle métabolique de la nature selon plusieurs horizons. Puiser la substance eau dans l'environnement naturel pour satisfaire un besoin humain physiologique : travailler est ici servir un usager et confirme ce faisant le lien qui relie ce dernier en ses besoins à la nature. Assurer le rejet des eaux usagées de sorte qu'elles retournent, sans lui causer de dommage, à la nature par ailleurs ressource : le travail s'inscrit ici dans la continuation du transit qui mène la matière usagée à sa destination finale, l'environnement naturel. Cependant, les métiers de l'eau introduisent des éléments de médiations dans l'inscription de l'être humain dans le cycle métabolique de l'eau. En cela, les dispositifs techniques, les techniques, les tours de main, les connaissances intuitives ou objectives, bref le métier, font œuvre. Ils sont une entaille dans le cycle permettant qu'une histoire se compose à l'endroit de l'articulation humaine à la nature. Que l'un, par exemple le travail qui entraîne l'être humain dans le cycle métabolique de la nature, prenne le dessus ou s'articule mal à l'œuvre, tient au contexte politique, social et économique d'une part, et à la structuration culturelle symbolique d'autre part. Contexte et structuration symbolique peuvent ainsi induire une division du travail où ce dernier se délie de son objectivité ou réalisation orientée vers l'objet, induire en d'autres termes l'aliénation. La distinction conceptuelle arendtienne est d'une pertinence descriptive dont nous voudrions extraire la puissance critique et l'enjeu normatif qui s'y dessine. La désarticulation du travail, de l'œuvre et de l'action correspond à une réalité dont on peut sérieusement interroger la pertinence normative. Cette désarticulation descriptive est ce sur quoi se fonde la réflexion arendtienne pour faire valoir le primat qu'elle accorde au champ politique et de l'action et la relégation relative de ces modalités de rapport au monde que sont le travail et l'œuvre. Pour nous, travail, œuvre et action ne doivent pas être désolidarisés pour que l'appartenance métabolique à la nature ne cesse de continuer d'alimenter la

réflexion politique sur la façon dont peut se continuer le monde dans le contexte de crise environnementale. Si le travail conforte la naturalité de l'être humain ou appartenance à la nature, si l'œuvre conforte sa mondanité ou appartenance à un monde, et si l'action et la parole confirment sa puissance d'infléchir le cours et le sens des événements ou appartenance au politique, une médiatisation réciproque est nécessaire pour ne pas forclure un foyer de possibles compréhensions de ce que peut devenir la civilisation humaine. C'est en ce sens qu'il n'est pas question pour nous de rendre secondaire le travail ni de le penser exclusivement, indépendamment de l'œuvre et de l'action. Focaliser notre effort de conceptualisation sur le travail est à lier à cette préoccupation éthique politique de mieux coordonner, de coordonner significativement les différentes modalités de rapport au monde.

Le travail par les relations de collaboration qu'il implique crée un espace de l'apparaître social³⁶. L'organisation de travail qui crée un espace d'apparaître participe de la structuration symbolique de la société. Nous voudrions développer l'analogie entre espace d'apparaître dans l'ordre économique et social et espace de l'apparaître qui est de pure essence politique chez ARENDT. Le citoyen libre exerce sa liberté dans cet espace. L'espace politique est l'espace où apparaît un sujet, un "qui"³⁷, dans l'exercice de sa liberté de pensée et d'agir qu'il conjugue à celle des autres à propos de la chose publique. Le travailleur exerce sa puissance productive et transformatrice dans l'espace durable des objets du monde commun. L'espace social est également un espace d'apparaître où les travailleurs viennent y déployer une puissance normative. L'espace politique arendtien doit être un espace que structure l'égalité. Par contraste, l'espace d'apparaître social de l'organisation productive telle qu'elle existe semble vouée à être hiérarchisé et fortement

36. « C'est l'espace du paraître au sens le plus large : l'espace où j'apparais aux autres comme les autres m'apparaissent, où les hommes n'existent pas simplement comme d'autres objets vivants ou inanimés, mais font explicitement leur apparition. (...) L'espace de l'apparence commence à exister dès que des hommes s'assemblent dans le mode de la parole et de l'action ; il précède par conséquent toute constitution formelle du domaine public et des formes de gouvernement, c'est-à-dire des diverses formes sous lesquelles le domaine public peut s'organiser. », ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, op. cit., p. 258–259

37. « En agissant et en parlant les hommes font voir qui ils sont, révèlent activement leurs identités personnelles uniques et font ainsi leur apparition dans le monde humain, alors que leurs identités physiques apparaissent, sans la moindre activité, dans l'unicité de la forme du corps et du son de la voix. (...) Au contraire, il est probable que le "qui", qui apparaît si nettement, si clairement aux autres, demeure caché à la personne elle-même, comme le *daimôn* de la religion grecque qui accompagne chaque homme tout au long de sa vie, mais se tient toujours derrière lui en regardant par-dessus son épaule, visible seulement aux gens que l'homme rencontre. », *ibid.*, p. 236

différenciée ce qui implique le risque que tous les travailleurs n'aient pas la possibilité de déployer avec la même ampleur leur puissance normative. Cependant, si les compétences et les missions diffèrent, la prise de parole peut en droit du moins respecter les principes d'égalité. À ce titre, l'espace de l'apparaître social du travail a une fonction politique. S'il ne peut se confondre avec un espace politisé, il s'en rapproche conceptuellement en ce sens qu'il y est question d'une chose commune. La chose commune dont traitent les travailleurs des eaux est d'abord celle qui concerne les travailleurs réunis en une collectivité, de l'équipe à l'entreprise, à savoir les normes relationnelles de collaboration. La chose commune est également relative au service public en tant que mission commune. Les discussions relatives à la façon de le rendre au mieux, même celles d'ordre technique, portent sur la chose commune. Cette dernière est enfin la ressource naturelle qu'est l'eau. L'espace social du travail s'articule sur ce point avec l'espace politique international, car l'eau potable et l'assainissement constituent un enjeu planétaire à la fois humain, géopolitique et environnemental. L'espace de l'apparaître social se décline en réunions d'atelier ou de chantier, en réunions syndicales, celles menées par les représentants de la direction avec les instances représentatives du personnel. L'espace de l'apparaître social ne fait pas que se rapprocher conceptuellement de l'espace public, il s'articule à celui-ci par le biais d'instances proprement politiques. Les collectivités territoriales *via* les élus qui les dirigent et représentent les citoyens d'un territoire sont les clients avec lesquels négocie une entreprise fermière missionnée pour rendre un service public. L'apparaître des travailleurs au sein de cet espace d'apparition les constitue en leur être comme l'apparaître des citoyens grecs au sein de l'espace public où ils exerçaient leur liberté les constituait en leur être de citoyen libre. L'analogie permet de souligner que l'apparaître, dans une structure symbolique qui peut le distordre, constitue des êtres. C'est parce que le travail est ce qui s'exerce dans cet espace d'apparaître qu'il est ce qui constitue le sujet en son être de travailleur. L'espace de l'apparaître social propre au travail est aussi celui où apparaissent le milieu naturel et ses objets. Les objets produits par le travail comme exercice de l'apparaître viennent intégrer cet espace. Dans *Condition de l'homme moderne*, ARENDT distingue le travail de l'œuvre afin d'insister sur le fait que les objets, produits de l'industrie et de la culture humaine, viennent composer durablement le monde. Par analogie, l'eau potable et les eaux usées ainsi que les infrastructures qu'elles supposent intègrent l'espace de l'apparaître social comme

ses objets. Par la médiation du travail, le milieu naturel devient œuvre humaine. Nous confirmons nous démarquer de la distinction arendtienne du travail et de l'œuvre, les deux étapes intégrant pour nous l'espace de l'apparaître. Le travail, en effet, se déploie par le biais de relations intersubjectives qui sont des relations sociales. Les œuvres ne prennent sens social que parce qu'elles se rattachent à ce complexe relationnel de collaboration. Ceci corrobore l'importance du rôle des représentations attachées aux éléments naturels lorsqu'il s'agit de dénouer la nature des relations qui réunissent par le travail les hommes et le milieu naturel. Les représentations attachées aux éléments naturels tels que l'eau, mais aussi les matières usées entrent ainsi à un double titre dans la genèse de la polarisation du champ de l'apparaître social. Les eaux, eau potable, eaux usées, sont objets produits et objets discutés.

Nous voulons défendre l'idée que le travail est une pratique de liberté qui consiste pour le sujet à s'interpréter et à interpréter l'autre et la nature par le biais de la confection de son produit. Le produit du travail deviendrait *comme* texte à déchiffrer. Le travailleur serait capable de redonner à une réalité encodée dans un langage scientifique et encastrée dans un dispositif technique une ampleur et une profondeur de sens. Le travailleur des eaux serait capable de rompre avec une substantialité figée, une eau stéréotypée, en la remplaçant par son travail dans une histoire rythmée, une scansion historique. Le travailleur serait capable de créer, par la médiation de son travail, des liens de réciprocité avec l'autre, attestant son existence sociale par des gestes et des paroles d'attention. C'est un sujet qui se construirait par cette ouverture interprétative à l'autre et à la nature. Cette ouverture, pour nous le travail l'exige. Cette exigence est d'ordre éthique. L'interprétation de soi, du monde et de la nature consiste alors en un travail de reconnaissance de ce qui, autre, représente d'abord l'inconnu, dans l'optique d'un

renforcement des liens et de leurs sens. ARENDT³⁸ et HABERMAS³⁹ relèguent le travail en une sphère coupée du champ de l'intersubjectivité. Ces partitions, celle d'ARENDT qui distingue le travail de l'œuvre et de l'action, celle d'HABERMAS qui distingue la sphère instrumentale de celle de l'agir communicationnel si elles sont opératoires pour penser la réalité du travail risque de renforcer si elle est prise pour argent comptant une conception du travail rivé à une activité purement technique. La sphère de la rationalité instrumentale est pourtant en mesure d'accueillir une rationalité communicationnelle⁴⁰. De ce fait, à partir du travail et le prenant réflexivement comme objet, le travailleur peut faire l'expérience de l'injustice. Pour nous, cette expérience de l'injustice ne se limite pas à l'expérience de la suppression de l'autonomie⁴¹. Ou plutôt, cette expérience

38. « Arendt isole la possibilité de faire l'expérience de soi dans le travail grâce au contact direct avec les produits de son propre travail –ce que Marx incluait aussi dans le niveau de signification pour son concept de travail– dans le type d'action qu'elle appelle "œuvre" et qui "peut donner assurance et satisfaction, elle peut même devenir une source de confiance en soi". Les composantes de l'action qui étaient originellement non divisées dans le travail artisanal sont séparées de manière permanente dans le cadre conceptuel d'Arendt en deux types d'activité. Elle rend permanente une situation de travail qui existe comme un produit historique du travail industriel organisé selon les principes de Taylor à partir de cette rupture claire entre le travail réflexif et corporel en tant qu'expérience d'une activité de valeur et le travail manuel, entre œuvre et travail. La ligne de division théorique qu'elle trace entre œuvre et travail ne fait que dépeindre la forme sociale effective prise par le travail ; ses propres concepts ne permettent plus à H. Arendt de mener une critique en amont. Pour cette raison, seule peut être critiquée, dans la *Condition de l'homme moderne*, l'intrusion de modèles techniques et mécaniques dans la praxis politique et non la mécanisation graduelle du travail lui-même. », Axel HONNETH. « Travail et agir instrumental. À propos des problèmes catégoriels d'une théorie critique de la société ». Trad. par Isabelle GERNET. In : *Travailler* 18 (1^{er} sept. 2007), p. 17–58, p. 39

39. « L'importance pour la théorie de l'émancipation gagnée par le concept d'agir communicationnel, dans la théorie sociale de Habermas, conduit cependant à un déclin correspondant de la fonction du concept de travail. (...) La distinction entre travail et interaction rend la théorie sociale de Habermas imperméable aux interprétations instrumentales des processus révolutionnaires de l'apprentissage social qui sont construites sur la base conceptuelle d'un modèle d'action du travail. Cependant, dans le même temps, le concept de travail occupe une position tellement marginale que la moralité pratique associée aux agir instrumentaux, qui permet aux sujets qui travaillent de réagir en fonction de leur expérience de l'instrumentalisation capitaliste de leur activité de travail, est complètement exclue de ce cadre conceptuel. », *ibid.*, p. 50–51

40. Philippe ZARIFIAN. « L'agir communicationnel face au travail professionnel ». In : *Sociologie du travail* 41.2 (1999), p. 163–177.

41. « Le processus de réflexion émancipatoire que Habermas suppose dans les actes de communication passe par une relation d'interaction socioculturelle qui a été déformée, de manière à retrouver la visée immanente d'intercompréhension qui s'oppose à sa forme répressive d'organisation. Si cet argument reste jusqu'ici plausible, cela correspondrait dans le domaine du travail social au processus d'action moralement orientée qui retrouve le contenu de travail des actions instrumentales par-delà la forme sociale que la domination a donnée au travail. L'exigence normative qui s'exprime ainsi résulte d'une blessure morale potentielle qui se développe non pas à partir de la suppression des modes communicationnels de compréhension mutuelle, mais à partir de l'expropriation des travailleurs de leur propre activité de travail. La connaissance morale qui prend forme sur la base de telles expériences s'incarne dans les activités de travail qui réclament leur autonomie (...). », HONNETH, « Travail et agir instrumental. À propos des problèmes catégoriels d'une théorie critique de la société », *op. cit.*, p. 55

de l'autonomie doit pouvoir consister à créer un lien significatif avec les autres, renouant par là avec l'agir communicationnel, et avec son environnement.

Le travail, par le biais de son produit et de son activité, consiste à tisser des liens signifiants avec l'œuvre et avec l'action. Sans cela, le travailleur ne peut s'insérer dans un monde et son produit ne peut faire œuvre. La relégation du travail des eaux engendre celle du travailleur. La question que soulève le travail n'est pas celle de sa possible ou souhaitable disparition dans un contexte où effectivement les activités tendent à l'émiettement et les individus à la perte du sentiment de soi et du lien avec les autres et le milieu environnant. Sa disparition signifierait la disparition de rapports fondamentaux. La question que soulève le travail dans ce contexte d'émiettement ne peut se réduire non plus à celle de l'autonomie du travailleur, comme si conférer davantage d'autonomie et de responsabilité aux salariés d'une entreprise permettait de renverser une situation dans laquelle ils ne sont déjà plus maîtres de leurs choix d'existence. La question est celle de savoir comment le travailleur, notamment le travailleur peut acquérir une puissance sociale et politique par la médiation de son travail et de son inscription dans une entreprise. Il s'agit d'interroger les conditions de la défection du lien du travailleur à son monde et au vivre ensemble, celles de son renouveau. L'actualité du problème du travail est ainsi celle de l'inscription ou non du travailleur dans un horizon de sens qui lui permette d'initier des possibles avec et pour les autres, avec et pour la nature.

Le travail suppose un engagement du sujet à l'égard de soi, des autres et du milieu naturel par lequel se construisent un sujet, un monde et un environnement. En ce sens, le travail consiste en un rapport constructif à l'altérité, celle que l'on a en soi, celle de l'autre, celle de la nature. Cependant, cet engagement dans l'effort intellectuel ou physique qu'il suscite est engagement dans une temporalité qui se décline formellement pour devenir emploi du temps, programmation. Il est également engagement dans une spatialité qui obéit à la logique du territoire. L'organisation du travail dans une logique d'efficacité et de rentabilité doit normaliser l'espace, spatialiser le temps afin que les tâches de chacun se coordonnent parfaitement à celle des autres pour un produit dont la forme et la composition puis la livraison sont parfaitement maîtrisées. Le travail est donc insertion d'une activité dans une spatialité et une temporalité formalisées et orientées vers un résultat. Il s'agit de répondre à la question de savoir ce que sont les modalités de cette construction de soi, du monde et de l'environnement dans ce

contexte de travail normalisé. Quelles sont bien plus les implications d'une telle maîtrise normalisante du travail en termes éthiques sur les sujets, sur tous les êtres ? La tension problématique ne s'applique pas tant au travail qu'elle ne concerne le travailleur. Ce qui est réellement mis en tension est le travailleur qui, par son travail, mobilise sa vitalité et engage sa subjectivité pour la déployer dans un cadre normé, l'organisation productive, qui impose par ces normes et ses programmations, une forme à cet engagement. Face à cette tension problématique, nous proposons de formuler notre conception du travail de la façon suivante. Car le travail consiste en un rapport constructif à l'altérité, il est sous-tendu par un parcours de reconnaissances qui permettent son déploiement et sa fécondité. Cette fécondité est à lire sur les plans des relations intrasubjectives, intersubjectives et extra-intersubjectives. Le travailleur inscrit dans la matérialité du monde un sens qui se déploie à partir de cette relation ternaire à soi, à l'autre et au milieu. Cette inscription par le travail est acte de reconnaissance réalisé par un sujet dont la capacité réflexive lui permet de créer des rapports qui font sens et qui font monde. Le travail, car il engage le travailleur dans cette triple relation, remet au centre un sujet qui se constitue en même temps qu'il reconnaît, en les innovant, ces relations signifiantes. En ce sens, le travail est ce par quoi une culture s'édifie et se maintient, car elle engage un sujet dans un rapport triple qui produit non seulement des objets, mais aussi ravive des symboles, et ce par la médiation d'une intersubjectivité qui se tisse dans le travail. Simplement, le défi est qu'aujourd'hui ce parcours de reconnaissance se réalise dans un contexte de travail normalisé, administré et hiérarchisé. Ce cadre offre une résistance voire est un obstacle à ce parcours et altère le pôle de l'altérité, ou plutôt l'isole d'une façon que nous déterminerons dans notre argumentation. C'est pourquoi nous proposons de lire cette tension entre les trois pôles, renforcée et altérée, en termes de déficit de reconnaissance. La conflictualité dans ce contexte exprime la fragilité du travailleur mais elle témoigne aussi de la lutte qu'il engage pour maintenir ou se réapproprier un rapport positif à soi. L'inscription du sens dans la matérialité du monde par le travailleur s'effectue dans un parcours de reconnaissance ponctué de conflictualité en raison du cadre culturel et normatif dans lequel évolue le travail. Ce qui sous-tend ce parcours de reconnaissance, et ce, dans sa dimension conflictuelle est cette dialectique entre normalisation du monde et puissance normative du sujet qui travaille. Nous soutiendrons ainsi que le sujet travailleur ne parvient à traduire sa puissance

normative dans une organisation du travail, une société, un monde qui offrent déjà des médiations normatives fondées sur une structure symbolique, qu'en luttant pour la reconnaissance du statut éthique de cette puissance normative à l'endroit des relations à soi, aux autres et à la nature. Le terme d'éthique est ici à comprendre dans le même sens que RICŒUR lui donne dans *Soi-même comme un autre* : « visée de la vie bonne avec et pour autrui dans des institutions justes ». Nous reformulerions toutefois cette définition de l'éthique de la façon suivante : « visée de la vie bonne avec et pour autrui, dans des organisations justes et une nature prise en considération ». Est affirmée ici l'idée que le travail n'est pas exclu par définition du champ de l'éthique, comme s'il ne devait relever que de la sphère instrumentale, mais qu'il requiert un choix éthique sur ce que l'on veut que sa vie soit, une vie impliquant l'autre et le milieu naturel. La lutte pour la reconnaissance consiste alors en l'exercice de cette puissance normative dans ces relations triples. Cette traduction se réalise sur le mode subversif et conflictuel dont l'intensité dépend du degré de normalisation du contexte. La conflictualité est ici celle qui naît de la volonté du travailleur de traduire une puissance normative dans un contexte qui lui résiste. Le travail est donc l'exercice de cette puissance normative en ce qu'elle cherche à se traduire par la médiation de relations triples dans la matérialité d'une culture. Tout travail est aussi travail de reconnaissance des sens de la réalité sociale et matérielle dont on hérite et que l'on doit s'approprier dans l'optique de créer de nouvelles relations signifiantes. L'appropriation des sens de la réalité se fait au sein de cette relation ternaire. Pour cette raison que le travail est gros du renouvellement d'un héritage comme de la destruction des trois pôles de la relation. La reconnaissance dans le travail est travail de la potentialisation dans la relation triple du travailleur à soi, aux autres et au milieu. L'œuvre de ce travail de reconnaissance est monde harmonieux, soi solide et environnement préservé et bénéfique ; elle est société inégalitaire, soi aliéné et nature détruite. A l'endroit de chaque rapport de reconnaissance se conjuguant dans le travail, une distorsion est possible révélant un échec de la reconnaissance et l'urgence de son rétablissement. La question éthique est alors celle de savoir ce que nous voulons faire du travail et par la médiation de cette question ce que nous voulons faire du "nous". Ce travail de reconnaissance est aujourd'hui à parcourir de façon urgente dans la mesure où le travail est gros de la destruction comme du renouvellement d'un héritage de sens que revêtent les relations interhumaine et extra-interhumaine. Si notre enquête s'en est

tenue au travail qui se déploie dans une unité productive sans expressément étudier les relations avec les instances extérieures, notre thèse en revanche est vouée à donner des éléments pour penser ces relations.

Rappelons après ce qui vient d'être dit que notre thèse a une portée normative. Son objectif est de montrer les modalités de ce parcours de reconnaissance dans une organisation actuelle, d'en révéler les points de résistances et leurs causes, d'analyser la conflictualité induite par là même et d'imaginer ce qui peut naître de cette conflictualité. La médiation est un thème crucial à l'endroit d'une réflexion sur le travail. Le travail, en effet, concentre de façon symptomatique la force tentaculaire de la rationalité instrumentale qui accorde le primat au moyen technique au détriment de la fin, à savoir la construction d'un monde où chaque homme a sa place. Le travail est un processus de production dont la finalité tend à s'épuiser dans les moyens techniques. Analyser la réalité de la médiation qu'est le travail et repenser sa nature importe dans le contexte actuel qui cherche à repenser son fonctionnement, se tenant devant le fait accompli de sa puissance destructrice des hommes et de la nature. Le travail a trop d'implications humaines et environnementales pour qu'il soit réduit à un faire déconnecté de l'agir et de l'œuvrer. Ce qu'il s'agit ainsi de déployer est une herméneutique du travail des eaux⁴² qui interroge les médiations des dispositifs techniques et administratifs, les médiations symboliques, et celles des institutions et de l'organisation productive dans leurs articulations respectives. Cette herméneutique du soupçon s'attellera à faire apparaître des résistances, notamment celles qui apparaissent à l'endroit de la constitution du sujet travaillant. Nous montrerons en quoi ces résistances se répercutent sur la sphère intersubjective et extra-intersubjective c'est-à-dire dans la relation au milieu.

42. « Il sera ainsi demandé à l'herméneute entendu ici non seulement comme l'interprète des textes classiques, mais comme celui de toute œuvre humaine, cet esprit de finesse qui discerne dans la disposition des formes visibles la finalité, le sens implicite et invisible. Il lui sera demandé dans le même temps de laisser ces figures ouvertes sur d'autres abords, d'autres invisibles, dans une opacité non entièrement réductible à la finalité que l'on y a saisie. » in Olivier ABEL. *L'éthique interrogative : herméneutique et problématique de notre condition langagière*. L'Interrogation philosophique. Paris : Presses universitaires de France, 2000, p. 30-31.

Chapitre 2

Herméneutique de l'intersubjectivité

2.1 Caractères typiques subjectifs

2.1.1 Situation existentielle humaine du sujet

Une analyse génétique des relations humaines requiert de clarifier ce à partir de quoi elles s'engendrent. Ce que nous nous apprêtons à conceptualiser n'est pas un fondement ontologique, mais une situation existentielle dont chaque être fait l'expérience. L'expérience primordiale que fait le sujet est celle du déséquilibre de l'existence, celle de son indétermination et de sa fragilité constitutives. Sur le plan méthodologique, la conception de l'expérience du déséquilibre existentiel s'articule avec le paradigme du don dont nous avons souligné l'ambivalence, car dans la construction de soi par et avec l'autre s'engage une relation de confiance qui est la base de la capacité relationnelle future et le moyen de conjurer la fragilité.

Dans la rencontre entre deux sujets qui doivent mettre en œuvre cette capacité relationnelle se rejoue cette scène de déséquilibre dont le caractère primordial explique la radicalité et l'inconditionnalité de l'engagement. Le déséquilibre existentiel ne va cesser d'affecter les relations que le sujet va tisser avec lui-même, les autres et l'environnement d'une part, et que les sujets vont tisser entre eux, de l'autre. Prendre en considération le déséquilibre existentiel humain apporte des éléments de réponse à la question de savoir ce avec quoi le sujet entre en relation en priorité : est-ce lui-même ? Sont-ce les autres ? Sont-ce les éléments naturels ? Nous verrons que le rapport réfléchi à ce qui advient dans le champ de considération du sujet est, le long de l'existence humaine,

contemporain du rapport à soi car chaque relation, dans la dynamique réflexive du sujet, est amenée à médiatiser les autres. La conscience de soi le scinde de la nature à laquelle pourtant il ne cesse d'appartenir comme être vivant. Cette appartenance est même renforcée par cette conscience de soi qui la réfléchit, et ce faisant, la redouble. La répétition de cette appartenance se réalise donc sur le mode réflexif. La construction de soi dont le comburant est la conscience de soi ne peut se faire sans que le sujet ne se rapporte à la réalité extérieure. Le rapport à soi est la médiation sans laquelle le sujet ne peut être dit réfléchi ; le rapport aux autres et aux éléments naturels n'acquièrent un sens que si, en dernière instance, le sujet se rapporte à lui-même, car c'est dans ce rapport à soi que le sujet se l'approprie. Le rapport à soi constitue à ce titre une médiation fondamentale quoique le sujet ne se réalise que s'il rentre d'emblée en relation avec les éléments de la réalité que la conscience de soi a fait apparaître. En outre, doit être distingué respectivement ce qui se joue dans le rapport aux autres et dans le rapport aux éléments naturels. Pour résoudre la question de la priorité, il convient de faire d'abord une distinction conceptuelle au sein de ce que subsume la catégorie d'éléments naturels. Les éléments naturels en leur pluralité réfèrent à ce qui est par soi en dehors de toute intervention humaine et peuvent être désignés par l'expression exclusive d'environnement non humain¹. Il est à noter que cette désignation est corrélative de la conscience de soi par laquelle la réalité se révèle comme extérieure et indépendante de l'être humain. Nous verrons que son caractère de menace ne vient que si nous considérons à la fois les éléments dans l'autre sens que nous allons maintenant développer et la médiation du rapport à soi. Par contraste, l'élément naturel désigne également ce qui rattache l'humain à ce qui advient comme réalité extérieure, vestiges d'une adhésion animale avec médiation minimale à l'environnement vital. Ce reste est, en fonction des théories, désigné comme vie pulsionnelle et comme besoins. Sur le plan ontogénétique, il apparaît que la relation à l'autre est première, car c'est par cet autre que le sujet va devenir capable de s'ouvrir à la réalité qui l'entoure. Cependant, au cœur de la relation première à l'autre qui prend soin de lui, le sujet fait l'expérience de sa vie pulsionnelle. Nous verrons à quel point la distinction au sein de la catégorie d'éléments naturels est productive, car elle va permettre de penser la relation du travailleur à l'environnement

1. Nous empruntons cette expression au psychanalyste que nous convoquerons ultérieurement : Harold Frederic SEARLES. *L'environnement non humain*. Trad. par Daniel BLANCHARD. Collection Tel 405. Première édition 1960, 1986 pour la traduction française. Paris : Gallimard, 2014.

non humain sur lequel il intervient pour le modifier comme médiatisé par le rapport à la vie pulsionnelle qu'il a en lui, puis en conséquence, par sa relation aux autres.

Sur le plan social et historique s'engage une recherche constante de compensation de ce déséquilibre. De même, sur le plan psychique individuel, est impulsée par le sujet réfléchi une recherche d'équilibre au travers des relations aux autres et à l'environnement.

« La vie de l'homme ne peut pas être vécue par la répétition du modèle de son espèce ; il doit vivre. L'homme est le seul animal à ne pas se sentir chez lui dans la nature, le seul qui puisse se sentir chassé du paradis, le seul animal pour qui sa propre existence soit un problème qu'il doit résoudre et auquel il ne peut échapper. (...) La contradiction existentielle de l'homme résulte d'un état constant de déséquilibre. (...) Le déséquilibre existentiel – et donc inévitable – de l'homme, peut être relativement stable quand il a trouvé, avec le soutien de sa culture, une façon plus ou moins adéquate de venir à bout de ses problèmes existentiels. Mais cette stabilité relative ne signifie pas que la dichotomie a disparu ; elle est simplement en sommeil et se manifeste dès que changent les conditions de cette relative stabilité. »²

Ces remarques permettent d'anticiper les réflexions sur le travailleur dans l'organisation. Le caractère existentiel de la conflictualité implique non seulement qu'elle ne peut être traitée avec des solutions qui naissent de l'intelligence instrumentale, mais que son traitement superficiel et outillé (les outils de management), est susceptible de consister en une distorsion pathologique du désir et de la capacité subjective à élaborer des relations aux autres, à l'environnement non humain et à soi. Une rationalité gestionnaire appliquée au domaine des dites ressources humaines ne fait que traiter les symptômes d'une conflictualité qui constitue un fond d'inquiétude ou de déséquilibre humain inextricable.

« Conscient de lui-même, il se rend compte de son impuissance et des limites de son existence. Il n'est jamais affranchi de la dichotomie de son existence. Il ne peut pas se débarrasser de son esprit, même s'il le voulait ; il ne peut pas se débarrasser de son corps tant qu'il est en vie, et son corps lui donne envie d'être vivant. »³

La conflictualité qui caractérise les relations du sujet à soi, aux autres humains, et à l'environnement non humain s'enracine dans cette situation existentielle humaine. L'histoire humaine et subjective est alors le récit de l'élaboration de cette conflictualité. Reconnaître que la situation humaine est essentiellement relationnelle et conflictuelle implique de placer le travail lui-même dans ce complexe relationnel et conflictuel fondamental qui se déroule narrativement.

2. Erich FROMM. *La passion de détruire : anatomie de la destructivité humaine*. Trad. par Théo CARLIER. Collection "Réponses". Première édition 1973. Paris : Laffont, 1975, p. 240.

3. *Ibid.*, p. 240.

« *Le conflit existentiel de l'homme produit certains besoins psychiques communs à tous. Il est obligé de surmonter l'horreur de la séparation, de la faiblesse, de l'abandon et de trouver de nouvelles façons de se rattacher au monde pour pouvoir se sentir chez lui. J'ai qualifié ces besoins psychiques d'"existentiels" parce qu'ils sont enracinés dans les conditions mêmes de l'existence humaine. Ils sont communs à tous les hommes et leur satisfaction est aussi indispensable à l'équilibre mental de l'homme que l'est à sa survie celle des pulsions organiques. Mais chacun de ces besoins peut être satisfait de différentes façons qui varient selon les modalités de sa condition sociale. Ces différentes façons de satisfaire les besoins existentiels se manifestent dans des passions aussi différentes que l'amour, la tendresse, la lutte pour la justice, l'indépendance, la vérité, la haine, le sadisme, le masochisme, la destructivité, le narcissisme.* »⁴

Le travail ou activité de transformation directe du milieu (et médiatement de soi et de la relation aux autres) est une modalité par laquelle s'exprime ce déséquilibre existentiel humain où s'engage la relation triple et multimédiatisée à soi, aux autres et aux éléments naturels. La déclinaison en trois points distincts de ces rapports est didactique et ne doit pas faire oublier que chacun d'eux s'articule aux autres. Elle implique de clarifier d'abord ce que nous avons désigné par environnement non humain et d'expliquer ce choix terminologique. L'exclusion du champ humain d'un domaine de la réalité avec lequel le sujet est pourtant en relation constante permet d'en souligner l'étrangeté. Est constante la tentative d'intégration au champ humain de ce domaine de la réalité. Cette constance implique, nous le verrons, qu'il y a un reste. Ce reste procède de la renaissance de l'inconnu à chaque étape de progrès. Les eaux usées travaillées, en raison de leur charge de significations en feuilleté, représentent un point de connexion à l'environnement non humain voué à relever du non-savoir. De plus, la relation de travail, sans se déconnecter de l'environnement non humain, implique les autres sujets. C'est pourquoi il est question dans les relations de collaboration, de travailleurs vulnérables et fragiles, car il se rejoue ici le déséquilibre existentiel humain que les capacités humaines ne peuvent compenser totalement même lorsqu'elles se conjuguent les unes aux autres. La relation de travail renoue également avec ce que l'on désigne comme relevant de la nature en l'homme et qui correspond à ses besoins, les besoins physiologiques étant entremêlés avec les besoins affectifs. Le sentiment d'insécurité, fond existentiel humain, renaît à l'occasion de relations défectueuses ou d'incapacité avérée à résoudre un problème et ébranle la

4. FROMM, *La passion de détruire*, op. cit., p. 241.

conscience de soi. Ce retour peut s'effectuer sur le mode de la terreur ou engager un exercice, un effort sur soi et avec les autres. Un désir de retour à l'unité, à la tranquillité de l'anorganique peut être impulsé par ce sentiment d'insécurité et d'incomplétude. La recherche de la complétude est constante du fait du déséquilibre existentiel. C'est pourquoi l'on peut dire qu'elle est ce par quoi l'effort pour se lier aux autres, que ce soit dans la terreur ou dans une visée éthique, est lui aussi constant. Les modalités de ce retour sont plurielles. C'est ce que nous ferons apparaître en les déclinant sous la forme de caractères typiques.

Ébauchons déjà les deux destins de la conflictualité que l'on a vue se fonder dans le déséquilibre existentiel humain. Le premier est celui de la destructivité. Le second, la créativité. Il implique que le centre autour duquel se construit le sujet est uniquement l'autre sans qu'un retour à soi ne soit profitable comme celui qui consisterait en un exercice sur soi. Le centre de la construction de soi est en l'autre : elle signifie une fragilité narcissique qui contraint le sujet à exercer un pouvoir sur l'autre pour compenser son impuissance. L'autre est certes le centre, mais un centre externe à soi, voire étranger, que l'on veut s'approprier.

« Le sadisme et le masochisme, qui sont invariablement liés, engendrent des comportements opposés, mais ils sont en réalité les deux facettes distinctes d'une même situation fondamentale : le sentiment de l'impuissance vitale. Le sadique et le masochiste ont tous les deux, pour ainsi dire, besoin d'un autre être qui les « complète ». (...) Ils cherchent tous les deux une relation de symbiose parce que ni l'un ni l'autre n'a son centre en lui-même. »⁵

C'est une modalité de construction de soi qui esquive le centre subjectif pour n'attendre que de la réalité extérieure une complétude. Il est à noter qu'il s'agit d'une complétude enfermante qui empêche toute relation intersubjective véritable de s'élaborer éventuellement de façon conflictuelle⁶. La construction du sujet s'élabore à partir d'un centre extérieur qui peut être aussi l'environnement non humain. L'exercice du pouvoir-sur étant analytiquement contenu dans le concept du caractère destructeur, cette construc-

5. FROMM, *La passion de détruire*, op. cit., p. 305.

6. « La violence dans la nature renvoie ainsi à une existence, précisément non limitée par une autre et qui se tient en dehors de la totalité. Mais l'exclusion de la violence par des êtres susceptibles de s'intégrer dans une totalité n'équivaut pas à la paix. La totalité absorbe la multiplicité des êtres qu'implique la paix. Seuls des êtres capables de guerre peuvent s'élever à la paix. La guerre comme la paix supposent des êtres structurés autrement que comme parties d'une totalité. » in Emmanuel LEVINAS. *Totalité et infini : essai sur l'extériorité*. Le Livre de poche. Première édition 1961. Paris : Librairie générale française, 1990, p. 244.

tion de soi à partir de l'environnement non humain va de pair avec l'arraisonnement⁷ de ce dernier. Une rationalité instrumentale se met au service de l'incomplétude existentielle du sujet et impulse une dynamique de destruction, car l'environnement non humain n'est pas envisagé comme une polarité qu'il faut maintenir dans son extériorité, mais comme ce dont il faut briser l'étrangèreté en se l'appropriant. Il est à noter qu'il s'agit d'un *ethos* particulier dont le caractère destructeur peut être dissimulé sous des tours apparemment respectueux de la spécificité des éléments dits naturels. Pour nous, il y a arraisonnement dès lors que la relation à l'environnement dit naturel ne fait pas l'objet d'une élaboration narrative par laquelle le sujet se réapproprie son déséquilibre existentiel. L'autre destin possible est celui de la créativité. Le centre subjectif n'est pas esquivé, mais il est la source d'un déploiement de la capacité à créer des liens significatifs avec la réalité extérieure, les autres, les éléments naturels, mais aussi ce que l'on a d'étranger en soi. L'élaboration narrative des liens permet de parer au sentiment d'insécurité sans pour autant supprimer ce qui doit demeurer en son extériorité.

2.1.2 Expérience subjective et caractères typiques

Deux caractères typiques guideront notre réflexion. Ce qu'il s'agit de typifier pour penser les relations de reconnaissance au travail est le travailleur en sa qualité d'être relationnel. Les deux caractères typiques de travailleur seront le travailleur aliéné et le travailleur en capacité de déployer sa puissance normative propre. L'utilisation de ces caractères typiques se fonde sur l'utilisation méthodologique que fait WEBER de ses Idéal-types⁸. L'idéal-type est un outil méthodologique permettant de mieux

7. Martin HEIDEGGER. « La question de la technique ». In : *Essais et conférences*. Trad. par André PRÉAU. Collection Tel 52. Première édition 1954. Paris : Gallimard, 1973.

8. « Mais la sociologie cherche aussi à saisir au moyen de concepts théoriques et adéquats *significativement* les phénomènes irrationnels (mystique, prophétique, pneumatique ou affectuels). Que l'objet de son étude soit rationnel ou irrationnel, la sociologie *s'éloigne* de la réalité et rend service à la connaissance en ce sens que, en indiquant le degré de l'*approximation* d'un événement historique relativement à un ou plusieurs concepts, elle permet d'intégrer cet événement. Le même événement historique peut par exemple avoir par un de ses aspects une structure "féodale", par un autre "patrimoniale", par d'autres, "bureaucratique" et par d'autres encore "charismatique". Si l'on veut penser quelque chose d'univoque sous ces termes, la sociologie est obligée d'élaborer de son côté des types ("idéaux") "purs" de chacune de ces sortes de structures qui révèlent alors chacune pour soi l'unité cohérente d'une adéquation *significative* aussi complète que possible, mais qui, pour cette raison, ne se présentent peut-être pas davantage dans la réalité sous cette forme *pure*, absolument idéale (...). Ce n'est que sur la base de ce *pur* type ("idéal") qu'une casuistique sociologie est possible. », WEBER, *Économie et société*, op. cit., p. 49

lire la réalité. La lecture suppose d'après son étymologie⁹ de savoir choisir ce qui se présente à soi d'après le critère qui en permet l'identification. L'idéalité de cet outil méthodologique ne renvoie donc pas à une intention morale de l'analyste qui voudrait projeter une société idéale quoique ce dernier doive conserver ce soupçon par-devers lui lors de ses analyses. Issue d'un processus d'abstraction à partir de données concrètes, l'idéalité a une fonction épistémique. L'abstraction consiste à épurer et organiser un amas de données concrètes : rejeter ce qui n'est pas pertinent, ce qui ne revient pas avec constance et régularité, ce que l'on projette de soi dans l'observation. Elle se doit pour fonctionner d'être neutre sur le plan axiologique. L'outil conceptuel est toutefois élaboré par le philosophe ou le sociologue qui est guidé par une intention conceptuelle, celle de faire l'épreuve d'une hypothèse. Sa démonstration, menée et articulée grâce à l'outil conceptuel, est sous-tendue par une disposition intellectuelle qui accorde valeur à son argument. Le lien de l'idéal-type à une analyse normativement et éthiquement orientée vient de la teneur normative de ce dernier. Or, nous inscrivons nos travaux dans la tradition critique animée par le soupçon à l'égard de la réalité sociale et des normes qui orientent l'existence des sujets. L'idéalité de l'outil conceptuel, résultat du processus d'abstraction à partir d'une réalité concrète bigarrée, est ainsi téléologiquement orientée vers la démonstration d'une idée qu'engage une critique du social. Il s'agit d'étudier les relations qui, ici au cœur du travail des eaux, se tissent avec les autres, l'environnement non humain et soi par la médiation d'un ensemble de normes à la fois techniques, sociales, culturelles et symboliques. L'objectif de l'emploi de caractères typiques, conformément au geste critique, sera le repérage de distorsions à l'endroit de ces relations, distorsions qui empêchent qu'un rapport positif à soi ne se constitue par la médiation des autres. Les relations seront donc étudiées dans le souci d'en révéler l'injustice. En analysant la réalité du travail par le biais de cet outil conceptuel, nous voulons soutenir l'idée que le travail convoque le sujet au site d'une connexion conflictuelle avec les autres, l'environnement non humain et soi qu'il doit ne cesser d'élaborer en un récit intégrateur. Cette conflictualité requiert du sujet-travailleur un travail d'élaboration psychique par

9. « n.f. (lat. médiév. *lectura*). Action de lire pour soi ou à haute voix. », *Larousse, op. cit.*, p. 1807 ; « *lectus*, us, m., lecture. *lego, is, ere, legi, lectum*, II[fig.] recueillir par les yeux, passer en revue. » *Le grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*. Réd. par Félix GAFFIOT. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris : Hachette, 2000

lequel il déploie sa puissance normative de création de liens avec les objets qu'il sait prendre en considération, le soi, les autres, l'environnement non humain.

Le concept de reconnaissance est un concept médiateur essentiel dans la mesure où il va permettre d'articuler conceptuellement les deux caractères typiques. Ce concept médiateur est en lien avec le premier objectif qui est de repérer les distorsions des relations que le sujet entretient à soi, aux autres et à son environnement non humain. Les distorsions relationnelles peuvent en effet se traduire en termes de déficit de reconnaissance. Que ce déficit de reconnaissance prenne racine et se reconduise au travers des normes sociales explique qu'il soit pensé en termes d'injustice. La reconnaissance est un concept médiateur dans la mesure où il s'agit de caractériser des modalités relationnelles aux autres, à soi et à l'environnement non humain.

Afin d'asseoir l'outil conceptuel qu'est le caractère typique, nous nous appuyons, outre WEBER, sur FROMM qui, dans *La passion de détruire*, distingue plusieurs caractères psychologiques. Le critère distinctif est la tendance à entrer dans une relation destructrice de soi ou de l'autre ou de l'environnement non humain. Ces caractères dont l'auteur nous précise qu'ils ne peuvent être pensés en dehors de toute condition matérielle, historique et culturelle, permet de rendre raison de la destructivité humaine qui se lit constamment le long de l'histoire mais se phénoménalise de façons diverses et avec des intensités différentes¹⁰. L'auteur définit le caractère ainsi : « (...) le caractère est le système relativement permanent de toutes les pulsions non instinctuelles par lesquelles l'homme se relie lui-même au monde humain et naturel »¹¹. Ces caractères sont pensés dans l'optique de révéler en sa complexité un fait existentiel fondamental, celui de la destructivité humaine, comme il sera pour nous de révéler les ressorts de la conflictualité des relations aux autres, à soi et à l'environnement non humain. Nous voudrions retenir deux choses des caractères tels que les conçoit FROMM pour la constitution de nos caractères typiques. La première est que ces caractères constituent des types relationnels. Ce qui les caractérise, en d'autres termes, est la façon dont ils se

10. Il convient de distinguer le caractère individuel du caractère social, les deux étant cependant intriqués l'un dans l'autre. « Le concept de caractère social est fondé sur l'idée que chaque forme de société (ou de classe sociale) doit se servir de l'énergie humaine de la manière spécifique qui est nécessaire au fonctionnement de cette société particulière. (...) Ce processus de la transformation de l'énergie psychique générale en énergie psychosociale spécifique s'accomplit grâce au caractère social. (...) Par l'entremise des parents, la société transmet aux jeunes ses valeurs, ses préceptes, ses impératifs, etc. » in FROMM, *La passion de détruire*, op. cit., p. 266–267.

11. *Ibid.*, p. 241.

rapportent aux autres et ce que l'autre est et devient dans cette relation. La seconde est que ces caractères psychologiques sont dressés à partir de la reconnaissance du déséquilibre existentiel de l'être humain et du fait que ce déséquilibre existentiel, en plus d'affecter toutes les relations qu'il engage, est au commencement même du pouvoir d'être affecté. Or, ce déséquilibre existentiel induit des relations conflictuelles. En conséquence, l'articulation conceptuelle des caractères psychologiques est déterminée par l'autre fait (inter-)existantiel qu'est la conflictualité. Le caractère typique est opératoire pour une démonstration philosophique d'ordre critique qui entend analyser la réalité car le caractère humain correspond à une exigence de l'existence. En effet, la nécessité de s'adapter à la réalité sociale exige de développer un caractère. FROMM souligne le besoin humain de se construire une structure de caractère¹². Le caractère condense les façons dont le sujet est susceptible d'entrer en relation avec son monde, particulièrement avec les autres sujets. La construction de caractères typiques est ainsi adossée à la reconnaissance de la nécessité humaine de se faire un caractère que viennent définir des modalités relationnelles. Le déroulement de ses relations faites de ruptures et de liaisons constitue la trame de l'histoire subjective. Les premières relations, initiées le plus fréquemment avec les parents, sont déterminantes pour le sujet, car c'est là que se joue sa capacité de se lier affectivement à l'autre, celle de surmonter l'absence voire la perte, enfin la confiance en soi et en l'autre. Le caractère s'inscrit ainsi dans une historicité, car il est le fruit d'une lente élaboration de soi dans sa relation à l'altérité. Nous verrons que la relation à l'altérité n'est pas neutre dans le sens où elle n'est pas abstraite des relations à l'autre comme à l'autre sexe. Les caractères typiques que nous allons faire varier en les confrontant aux différents terrains seront opératoires dans la mesure où ils révéleront l'incidence de l'histoire subjective du travailleur sur les rapports qu'il entretient aux autres, à soi et à l'environnement non humain et réciproquement, l'affectation du tissu relationnel en lequel le travailleur est engagé sur sa construction subjective. Les caractères typiques exigent pour être opératoires d'être cohérents. Il s'agit de prendre acte du fait que les caractères psychologiques concrets ne sont pourtant pas monolithiques ce que leur défend d'être leur historicité que nous avons postulée : ils sont faits de diverses polarités qui peuvent évoluer au gré de l'histoire du sujet ou

12. « Le caractère est la structure spécifique où s'organise l'énergie humaine pour la poursuite des fins de l'homme ; il motive le comportement selon ses buts dominants (...). » in FROMM, *La passion de détruire*, op. cit., p. 265-266.

moyennant travail sur soi. Ceci est important à prendre en considération lorsqu'il s'agira de tirer des conclusions d'ordre éthique.

Les deux caractères que nous allons maintenant typifier sont le travailleur aliéné et le travailleur en pleine possession de sa puissance normative. Ces deux caractères typiques sont génériques en ce sens qu'ils subsument d'autres caractères plus particuliers qu'il s'agira de faire apparaître le long de notre argumentation. Ils se situent à l'extrémité l'un de l'autre. Ce qui relie ces deux extrémités est un processus d'accroissement de la capacité à créer avec les autres et l'environnement non humain des liens qui non seulement font sens, mais qui permettent de plus que chacun des pôles puisse intégrer le monde en proportion de ce qu'il est et donne. Il s'agit dans les deux cas d'une modalité spécifique de "faire avec" la situation existentielle de déséquilibre. Le travailleur aliéné typique est en déficit relationnel avec soi, les autres et ce qui constitue de façon générale son environnement de travail. Le déficit relationnel en fait un être susceptible de réification de soi, des autres et des objets de son environnement non humain. Le sujet réifié devient extériorité pure ; il devient donc manipulable. Il s'inscrit dans une organisation en laquelle ce n'est pas la solidarité éprouvée qui rassemble les sujets réifiés, mais la coordination des fonctions assignées dans cet ensemble organisé. Par contraste, le travailleur en possession de sa puissance normative sait typiquement s'inscrire dans un complexe relationnel dont il s'approprie et réitère le sens. Sa capacité de modeler ses relations s'exerce dans la considération de l'altérité et non sa suppression. Il est celui qui a été capable de lever les résistances psychiques qui l'en empêchent. Il s'inscrit dans une organisation en laquelle le lien social a pris, autrement dit, en laquelle les liens de solidarité sont éprouvés comme tels : spontanés, ils sont à l'initiative du sujet qui reconnaît l'autre dans son droit à exister. La conflictualité se phénoménalise différemment dans ces deux cas. Il est à noter qu'elle ne fait pas défaut au second caractère typique ce qui signifierait qu'il échappe au déséquilibre existentiel alors qu'au contraire il ne cesse d'être en mesure de composer avec lui. Le travailleur aliéné subit un pouvoir qui s'exerce sur lui au point que sa capacité de révolte en est étouffée. Réification et conflictualité étouffée semblent ainsi aller de pair puisque la conflictualité est une modalité relationnelle à soi et au monde. La capacité de lutter contre un tel pouvoir viserait à renouer avec une telle capacité. La lutte participe du processus d'accroissement de la puissance normative. Ainsi, ce dont il s'agira lors de la confrontation de ces caractères typiques avec les

données de terrain, c'est de prendre la mesure du potentiel de lutte exprimé par le sujet. Le second caractère de travailleur convertit la conflictualité dont il ne peut s'extraire en tant qu'être humain en puissance de liaison avec l'altérité.

Tirer des enseignements de la confrontation de ces caractères typiques avec la réalité requiert deux choses corrélatives l'une de l'autre. La première est de procéder à une herméneutique de la réalité en sa dimension conflictuelle en faisant travailler les caractères typiques. La seconde est d'ancrer l'analyse de la réalité, puis la démonstration de la thèse, dans une expérience subjective, autrement dit, dans l'expérience de soi en tant qu'être relationnel historiquement et symboliquement constitué. Ceci ne contredit pas l'exigence de neutralité dans la confection ni dans l'utilisation des caractères typiques puisqu'il ne s'agit pas de penser la réalité étudiée à partir de ses propres affects non travaillés et irréfléchis.

« Il est évident que je ne veux pas, dans le contexte de cet essai, m'avancer plus loin sur ce vaste territoire, encore très discuté. Ce que je veux souligner, c'est que les éléments disponibles jusqu'ici (aussi bien que ceux qui restent à découvrir en ce qui concerne les religions et les rites primitifs), ne pourront révéler la nature de l'esprit de l'homme préhistorique que si on dispose d'une clé qui permette de la déchiffrer. Je crois que cette clé est notre esprit. Non pas nos pensées conscientes, mais ces catégories de pensée et de sentiment qui sont enfouies dans notre inconscient et qui sont néanmoins un centre expérientiel présent chez tous les hommes, quelles que soient leurs cultures ; bref, c'est ce que j'aimerais appeler l'"expérience humaine primaire" de l'homme. Cette expérience primaire est en elle-même enracinée dans la situation existentielle de l'homme. Elle est, pour cette raison, commune à tous les hommes et n'a pas besoin d'être expliquée en tant que racialement héritée. (...) »

Ce que je propose ici, c'est non seulement de se servir du passé pour comprendre le présent, mais aussi de se servir de l'inconscient comme clé de la compréhension de la préhistoire. Cela requiert la pratique de la connaissance de soi au sens psychanalytique : la suppression de la majeure partie de nos résistances contre la prise de conscience de notre inconscient, ce qui diminuerait la difficulté de pénétrer de notre esprit conscient aux profondeurs de notre être.

Si nous sommes capables de faire cela, nous pouvons comprendre nos semblables qui vivent dans la même culture que nous, également ceux qui appartiennent à des cultures totalement différentes, et même le malade mental. Nous pouvons aussi ressentir ce que l'homme originel a dû éprouver, les besoins existentiels qu'il avait et de quelle façon l'homme (y compris nous-mêmes) peut répondre à ces besoins. »¹³

La méthode compréhensive qui s'exerce grâce aux concepts opératoires que sont les

13. FROMM, *La passion de détruire*, op. cit., p. 242-243.

caractères typiques est adaptée à l'étude du travail. Le travail tel qu'il est actuellement organisé rassemble en effet des personnes d'origines culturelles, de sexes, etc. différents ce qui signifie des caractères différents et implique l'incompréhension, puis la conflictualité. À partir de ce "centre expérientiel", il est possible pour le philosophe de comprendre que cette conflictualité naît des résistances qui s'expriment face à l'altérité et sont devenues fonctionnelles de par la construction de soi du sujet. En effet, ce centre expérientiel permet de renouer avec l'être dans sa dimension historique et mythique (cf. inconscient structural). L'historicité du sujet et sa dimension mythique sont à lier à son déséquilibre existentiel. Les défenses subjectives, permettant de pallier et de traiter ce déséquilibre, se construisent le long d'un processus qui fait l'histoire du sujet comme les défenses intersubjectives constituent l'histoire culturelle d'une communauté et forment un arrière-fond mythique. Les deux s'intriquent l'un dans l'autre. La dimension mythique s'origine dans la nécessité de créer un lien compréhensif avec la réalité. Le sujet est donc historique dans un double sens. D'abord parce qu'il n'est pas d'emblée tout ce qu'il peut être comme une certaine vision le dit de l'animal. L'identité du sujet est en devenir par le biais duquel il apprend à se construire. Non spécifiquement téléologiquement orienté vers un but, quoique cela puisse être le cas et avec les conséquences que cela peut engendrer, le devenir du sujet n'en requiert pas moins une cohérence de l'identité permettant la reconnaissance de soi. En outre, le sujet est historique dans le sens où il vient s'inscrire temporellement dans une temporalité historiquement déjà engagée, car constituée de l'articulation des trames temporelles des autres sujets qui le devancent. La dimension mythique subjective n'est pas sans lien avec l'historicité du sujet *a fortiori* avec le déséquilibre existentiel humain. Le lien que tisse le mythe à la réalité est de type compréhensif, car il pense l'appartenance humaine à la nature et rationalise ainsi le déséquilibre existentiel humain. Le lien avec l'historicité est double. D'une part, il se confectionne et progresse dans l'intersubjectivité humaine ou la subjectivité qui s'inscrivent dans un devenir. D'autre part, le mythe épouse la temporalité humaine si bien que sa rationalité se déroule selon une narration. RICŒUR note que si le mythe a perdu son pouvoir d'explication scientifique, ce qui suppose d'avoir démythologisé le mythe, en revanche il ne perd pas sa capacité de créer un lien compréhensif avec la réalité¹⁴. Outre le fait qu'ils constituent un fond culturel de sens qui se transmet

14. « Pour nous, modernes, le mythe est *seulement* mythe parce que nous ne pouvons plus relier ce

d'une génération à l'autre ne serait-ce qu'implicitement et inconsciemment, les mythes tiennent leur dynamique de la capacité de résistance psychique des sujets face à un déséquilibre existentiel qui les fragilise et les déborde. Pour cette raison, s'ils perdent de leur pouvoir d'explication scientifique, ils demeurent vivaces en raison de la transmission de ce déséquilibre existentiel. La question sera celle de savoir dans quelle mesure ils continuent de vivre sous une rationalité scientifique ; dans quelle mesure celle-ci est susceptible de détrôner la dimension mythique humaine ; dans quelle mesure elle en relève. En outre, ce qui permet de dire que la dimension mythique se perpétue est qu'elle concerne le sujet en son individualité. Celui-ci est en effet d'emblée engagé dans des relations affectives qui lui posent problème et requièrent de lui effort exister en dehors d'elles. Le caractère fondateur pour la subjectivité de ces résistances explique leur caractère mythique pour le sujet. L'articulation avec une logique scientifique, mais aussi socioculturelle apparaîtra conflictuelle.

2.1.3 Les caractères typiques destructifs

La conflictualité éclate au sein de relations intersubjectives qui s'élaborent dans un certain contexte institutionnel et dont l'enjeu est la reconnaissance de soi par l'autre. Comme notre enquête philosophique consiste à évaluer les distorsions qui ont lieu dans une relation de reconnaissance au travail, il est apparu pertinent d'articuler deux groupes de caractères typiques permettant de comprendre le degré d'aliénation ci-dessus typifiée que connaît le travailleur. La conflictualité s'origine dans une agressivité du sujet qui peut être soit bénigne soit maligne. La destructivité relève de l'agressivité maligne.

temps à celui de l'histoire telle que nous l'écrivons selon la méthode critique, ni non plus rattacher les lieux du mythe à l'espace de notre géographie ; c'est pourquoi le mythe ne peut plus être une explication ; exclure son intention étiologique, c'est le thème de toute nécessaire démythologisation. Mais en perdant ses prétentions explicatives le mythe révèle sa portée exploratoire et compréhensive, ce que nous appellerons plus loin sa fonction symbolique, c'est-à-dire son pouvoir de découvrir, de dévoiler le lien de l'homme à son sacré. Aussi paradoxal qu'il paraisse, le mythe, ainsi démythologisé au contact de l'histoire scientifique et élevé à la dignité de symbole, est une dimension de la pensée moderne. », Paul RICŒUR. *Finitude et culpabilité II, La symbolique du mal*. Philosophie de l'esprit. Paris : Aubier-Montaigne, 1960, p. 13 ; « Plus fondamentalement encore le mythe veut atteindre l'énigme de l'existence humaine à savoir la discordance entre la réalité fondamentale - état d'innocence, statut de créature, être essentiel - et la modalité actuelle de l'homme, en tant que souillée, pécheur, coupable. Le mythe rend compte de ce passage par le moyen d'un récit. Mais c'est un récit précisément parce qu'il n'y a pas de déduction, de transition logique, entre la réalité fondamentale de l'homme et son existence actuelle, entre son statut ontologique de créature bonne et destinée au bonheur et son état existentiel ou historique vécu sous le signe de l'aliénation. Le mythe a ainsi une portée ontologique : il vise la relation - c'est-à-dire à la fois le saut et le passage, la coupure et la suture - de l'être essentiel de l'homme à son existence historique. », *ibid.*, p. 155

Nous verrons que si elle atteint son paroxysme avec le caractère typique dit nécrophile, la destructivité caractérise à un moindre degré les autres caractères agressifs malins. La déclinaison des types d'agressivité permettra en les articulant à la réalité d'un terrain d'évaluer l'origine de la conflictualité. Elle permettra de peser la part de légitimité de l'agressivité et de la conflictualité qui s'ensuit dans un contexte institutionnel orienté vers la justice. Le critère de cette légitimité sera la destructivité : dans quelle mesure la conflictualité qui éclate ou sourd dans une relation de reconnaissance s'explique-t-elle par le caractère destructeur de l'un des protagonistes ? Dans quelle mesure au contraire la conflictualité naît de l'expression d'une agressivité bénigne ? Ce critère de destructivité permettra d'affirmer la responsabilité de celui qui amorce le conflit. Comme pour FROMM auquel nous reprenons la typologie de l'agressivité humaine, il s'agit de réfléchir au niveau des pulsions agressives et non des comportements agressifs¹⁵ ce qui permet d'envisager à la fois le potentiel social conflictuel et de déceler l'origine des conflits effectifs.

FROMM dans *La passion de détruire* décline l'agressivité bénigne comme suit. La pseudo-agressivité, d'abord, subsume l'agressivité accidentelle, l'agressivité ludique, l'agressivité-affirmation de soi. L'agressivité défensive, ensuite, trouve son origine dans la liberté, et s'exprime par le narcissisme du sujet, sa résistance, sa tendance sociale conformiste, enfin sa fonction sociale, notamment dans les circonstances exceptionnelles de la guerre. Ce qu'il faut retenir essentiellement de l'agressivité bénigne est ce qui la distingue de l'agressivité maligne.

« Si nous nous mettons d'accord pour appeler "agression" tous les actes qui ont pour but de porter tort à une autre personne, à un animal ou à un objet inanimé, il est essentiel de discerner entre tous les types de pulsions qui sont groupés dans la catégorie de l'agression et de faire la distinction entre d'une part, l'agression bénigne, biologiquement adaptative et au service de la vie et, d'autre part, l'agressivité maligne, biologiquement non adaptative. »¹⁶

L'agressivité bénigne s'exprime dans les relations intersubjectives et extra-intersubjectives. Elle est stylisée par le milieu socioculturel où s'élaborent ces relations. Elle en explique certaines tensions, mais aussi comment les distorsions injustes se mettent en place. L'agressivité bénigne, dans la mesure où sa fonction est adaptative, participe normalement de la construction subjective qui s'éprouve dans les relations entretenues à l'autre et à l'environnement non humain. Par contraste,

15. FROMM, *La passion de détruire*, op. cit., p. 204.

16. *Ibid.*, p. 203.

« L'agressivité maligne, biologiquement non adaptative, c'est-à-dire la destructivité et la cruauté, n'est pas une défense contre une menace ; elle n'est pas phylogénétiquement programmée ; elle n'est caractéristique que de l'homme ; elle est biologiquement nocive parce qu'elle est socialement disruptive ; ses principales manifestations – l'acte de tuer et la cruauté – sont productrices de plaisir en dehors de toute autre finalité ; elle est nuisible non seulement à l'individu qui est attaqué, mais également à celui qui l'attaque. L'agressivité maligne, tout en n'étant pas un instinct, est une possibilité humaine enracinée dans les conditions mêmes de l'existence de l'homme. »¹⁷

Agressivité bénigne et agressivité maligne peuvent être inextricablement liés dans la réalité. C'est cette intrication du réel qu'il faudra précisément démêler sans céder à l'argument selon lequel une agressivité maligne peut avoir une fonction défensive ou inversement une agressivité défensive ou pseudo-agressivité procurer du plaisir au sujet qui fait mal ou détruit. Il s'agira en d'autres termes de ne pas confondre le plan des essences en leur définition avec le plan historique ou événementiel d'expression et d'intrication des phénomènes qui relèvent après analyse de ces essences respectives. Rappelons que ces essences revêtent dans notre propos un statut épistémique, et non métaphysique, qui est celui du caractère typique permettant d'éprouver le réel. L'agressivité maligne se décline en caractère de type sadique et en caractère de type nécrophile. Nous distinguerons un troisième type d'agressivité maligne qui permettra de faire la liaison entre les deux groupes de caractères typiques que nous voulons conceptualiser (sujet aliéné / sujet en possession de sa puissance normative d'une part et caractères destructeurs de l'autre) : le caractère marketing. Ce dernier est un degré supplémentaire de destructivité dans le sens où le fondement de l'expérience humaine est sapé. Le sujet y détruit la subjectivité en la réifiant pour devenir de part en part aliéné : le travailleur aliéné l'est d'autant plus que celui qui le domine l'est aussi. Le premier caractère typique à l'aide duquel nous analyserons la réalité du travail est le caractère de type sadique. Les deux premiers caractères typiques relèvent symptomatiquement de la société répressive tandis que le troisième serait typique de celle que MARCUSE identifie comme celle qui soumet le principe de plaisir au principe de rendement. Toutefois, les deux aidant une lecture actuelle de la société, ces trois caractères typiques destructeurs seront pertinents pour rendre compte en les articulant l'un à l'autre des relations qui se tissent au travail.

« Pour le caractère sadique, tout ce qui est vivant doit être contrôlable ; les êtres vivants deviennent des objets. Ou encore plus précisément, les êtres vivants sont transformés en objet de contrôle, en objets vivants, frémissants, palpitants. Leurs réactions sont imposées par celui qui les contrôle. Le sadique veut être le maître de la vie et, par conséquent, il veut que la vie, dans sa qualité, soit maintenue chez sa victime. C'est, en fait, ce qui

17. FROMM, *La passion de détruire*, op. cit., p. 203.

le distingue de l'individu destructif. Le destructeur veut se débarrasser d'un individu, l'éliminer, détruire la vie elle-même ; le sadique veut éprouver la sensation de contrôler et d'étouffer la vie. (...) Il est sadique parce qu'il se sent impuissant, sans vie et sans défense. Il essaye de compenser cette carence en prenant de l'ascendant sur les autres, en transformant en dieu le ver de terre qu'il a l'impression d'être. »¹⁸

Le caractère sadique relève du caractère anal-possessif qu'anime la crainte constante d'une dissolution de son être d'où son désir compulsif de complétude, soit par le souci de collecter, de conserver soit au contraire d'éjecter et de garder ses distances avec les choses concrètes et les êtres. Les fèces, résultats du processus d'élimination physiologique nécessaire au maintien de la vie humaine, symbolisent le rapport que le caractère anal-possessif a avec ce qu'il juge le menacer. L'obsession du propre caractérise le sujet qui a réagi à l'intérêt pour les fèces et l'a sublimé, ce que rappelle l'auteur. La destructivité du caractère sadique tient au fait qu'il est obsédé par le contrôle qui nie l'autre, et / ou soi, dans son existence libre. La destructivité du caractère typique nécrophile est radicale puisqu'elle se fonde sur l'amour du cadavre (*nekros*). FROMM précise qu'il ne s'agit pas de l'attrait pour la mort entendue comme passage de la vie à la non-vie, au fait de la mort, à la finitude mais, de l'attrait pour la chose en état de mort, état qui peut éventuellement porter les traces de violence de ce passage. FROMM propose une phénoménologie de la nécrophilie qui se décline en intérêt, en désir et plaisir pris au contact du corps mort, à ce qui entre en décomposition et évidemment dans la passion de détruire, de réduire l'altérité à l'état de cadavre.

« La nécrophilie, dans le sens caractérologique, peut être définie comme l'attrait passionné de tout ce qui est mort, putréfié, en décomposition, morbide ; elle est la passion de transformer ce qui est vivant en quelque chose qui est privé de vie ; de détruire pour le plaisir de détruire ; de s'intéresser exclusivement à tout ce qui est purement mécanique. C'est la passion de mettre en morceau les structures vivantes. (H. von Hentig, 1964.) »¹⁹

Comme le caractère sadique, notons que le caractère nécrophile éprouve un attrait – répulsion pour ce qui entre en décomposition et / ou pour ce qui émet des mauvaises odeurs comme la fiente. La raison en est différente cependant : posséder ou repousser pour le caractère anal-possessif sadique ; détruire, jouir ou nier jouir de la décomposition et de ses odeurs pour le caractère nécrophile²⁰. La destructivité du caractère nécrophile se manifeste par le fait que la violence destructrice apparaît comme la seule solution à tout problème :

« Une autre manifestation du caractère nécrophile est la certitude que la seule façon de résoudre un problème ou un conflit est de se servir de la force ou de la violence. (...) ce

18. FROMM, *La passion de détruire*, op. cit., p. 304-305.

19. *Ibid.*, p. 344.

20. *Ibid.*, p. 351.

*qui est caractéristique du nécrophile, c'est que cette force – comme le dit Simone Weil “le pouvoir de transformer un homme en cadavre” – est en toutes choses la première et l'ultime solution ; quand le nœud gordien doit toujours être tranché, et jamais démantelé avec patience. Fondamentalement, la réaction de ces individus devant les problèmes de la vie est la destruction, et jamais un effort, un geste, un exemple de compassion »*²¹

L'attrait pour ce qui est mort se perçoit dans la façon dont le sujet se rapporte au temps : celui-ci accorde de la valeur à ce qui a été, il se laisse gouverné en son existence par ce qui a trait au passé. Eu égard au temps, FROMM rapproche sa description du caractère nécrophile de la conception par Marx du capital (travail passé, transformé en objet) par opposition au travail (devenir vivant, expression de l'énergie vitale portée vers l'accomplissement de l'être)²². Le caractère nécrophile valorise le temps sur le mode de l'avoir plutôt qu'il ne cherche à temporaliser son être c'est-à-dire à s'accomplir. Cette considération permet d'introduire au caractère suivant. Le caractère de type “marketing” ne semble être animé par aucune pulsion agressive maligne. Pourtant, il illustre comme les deux autres l'attrait pour la chosification. La violence du geste est cachée, car elle s'organise socialement d'une part et car une finalité extérieure la justifie de l'autre. Cette justification dissimule une jouissance pour l'acte même de chosifier. La marque de ce caractère est que la destructivité à l'égard du vivant en général s'opère à partir de la chosification de soi : tout ce qui entre en relation avec lui prend les limites d'une chose qu'il aura définie. Il est à distinguer du caractère sadique masochiste dont l'incomplétude le fait dépendre d'un autre qui n'est pas nié en son existence d'être vivant, mais en sa liberté. Devenir chose dans un monde chosifié et non plus seulement devenir la chose de quelqu'un.

Plusieurs points sont à noter à propos de ces caractères typiques. Les caractères typiques sont purs en ce sens qu'ils sont constitués antérieurement (sens non chronologique) et en dehors de l'expérience dont ils permettent l'analyse. Les caractères nécrophile et biophile définissent des tendances qui peuvent réellement coexister au sein d'un même individu. De plus, il est à noter une limite à l'usage de ces caractères typiques : s'ils permettent l'analyse d'un contexte particulier, ils sont définis en dehors de tout contexte donc en dehors de toute historicité et d'aires culturelles. Un lien génétique peut s'avérer les relier les uns aux autres et signifier une mutation historique

21. FROMM, *La passion de détruire*, op. cit., p. 349.

22. *Ibid.*, p. 351.

dans le rapport à soi, aux autres et à l'environnement non humain. Ceci apparaît avec le caractère nécrophile et marketing. De plus, ces caractères typiques permettant de prendre la mesure de la détérioration des rapports humains doivent être instruits des particularités culturelles²³.

2.2 Sujet et altérité “pris” dans la narration

2.2.1 Sujet réflexif ou agent

Le travailleur ne sera pas analysé comme agent mais pensé comme sujet. Nous faisons nôtre la formule d'FROMM : « Le comportement ne sera pas détaché de l'homme-se-comportant. »²⁴. Dans quelle intention à la fois méthodologique et conceptuelle est-il requis de faire appel au concept de sujet plutôt qu'à celui d'agent ? Il paraîtrait en effet plus adéquat de traiter de l'agent quand on analyse le travail dans la mesure où celui-ci implique d'expliquer le travailleur en ses différentes activités et dans sa coordination aux autres, travailleurs et usagers du service par exemple, par l'intermédiaire de son activité individuelle. Nous pensons par contraste le travail comme étant l'élaboration expressive et objective d'un rapport au milieu. Le concept d'agent est primordial pour penser l'imputation de l'action à un individu doté d'une volonté libre. Il fonde la responsabilité, car il permet de lier l'intention de l'action à son accomplissement. Concevoir le travailleur comme un agent implique en conséquence de lier une activité de travail comme son produit à une intention. Elle permet de penser le travailleur comme responsable de la façon dont il accomplit son travail ainsi que de son produit. Il est de la responsabilité du travailleur-agent de conformer ce dernier aux prescriptions normatives dispensées par l'organisation productive et par la législation. Le concept d'agent comportant ainsi une dimension éthique, il est en principe également de sa responsabilité d'alerter les autorités compétentes de tout cas de production (processus, résultat) contrevenant aux règles de droit et à la loi morale. Cependant, l'agent n'a pas de profondeur historique. Les actions dont il est certes responsable ne s'inscrivent pas dans une trame narrative dont il ne cesserait de se faire l'auteur. Par contraste, nous concevons le sujet comme

23. Philippe d' IRIBARNE. *La logique de l'honneur : gestion des entreprises et traditions nationales*. Sociologie. Paris : Éditions du Seuil, 1989.

24. FROMM, *La passion de détruire*, op. cit., p. 28.

celui qui, non seulement responsable de ses actes, est capable d'entretenir un rapport réflexif à lui-même qui l'amène à élaborer narrativement les relations successives qu'il entretient à l'altérité²⁵.

La réflexivité ou capacité de réfléchir le rapport de soi aux autres que soi fait partie de notre conception du sujet. Cependant, cette réflexivité est une potentialité à développer et à entretenir. Elle n'est pas définitivement acquise. Elle n'est pas du registre de la possession, mais de l'exercice. C'est donc un sujet constitutivement en travail qui s'ébauche. Le travail du sujet consiste ici en deux choses. Il s'agit premièrement pour le sujet de ne pas rompre avec cette capacité réflexive. Cette rupture a une double cause. Le sujet peut se rapporter à lui-même sur le mode illusoire ou il peut radicalement se démettre de cette capacité pour la laisser à un autre. Secondement, le sujet en travail, qui donc n'a pas rompu avec sa capacité réflexive, est celui qui pense son rapport aux autres et au milieu pour en inférer une posture éthique. La pensée du rapport est donc téléologiquement orientée vers une éthique. Une subjectivité en travail est capable de symboliser ses relations. Précisons ce que nous entendons ici par symboliser. FOUCAULT, dans le *Du gouvernement des vivants*²⁶, décrit le parcours d'Œdipe comme étant celui par lequel il parvient progressivement à symboliser les relations qu'il entretient à sa femme, ses enfants, plus globalement son entourage et son peuple. Symboliser ici signifie que la vérité des relations qui le lient aux autres se révèle par moitié, chaque moitié symbolisant avec l'autre pour faire sens et faire la lumière sur la réalité.²⁷ C'est en joignant sur le mode de la symbolisation des vérités qui, indépendantes l'une de l'autre, ne pourraient éclairer la situation qu'Œdipe peut comprendre qui il est, d'où il vient et ce qu'il a commis. C'est en joignant ce qu'il apprend de Jocaste, complétant ses propres souvenirs d'une part, et ce qu'il apprend du messager de Corinthe et de l'esclave de Thèbes d'autre part, qu'il comprend qu'il est l'assassin de son père, l'amant de sa mère et le frère de ses enfants. Chaque moitié de vérité ne peut signifier que dans la mesure où elle entre en résonance avec l'autre. De même, le sujet en travail s'exerce à

25. Nous élaborons la distinction agent / sujet à partir des analyses de Paul RICŒUR. *Soi-même comme un autre*. Points. Paris : Éditions du Seuil, 1996.

26. FOUCAULT, *Du gouvernement des vivants*, op. cit.

27. « La première chose qui apparaît dans cette pièce que vous connaissez et que je ne vais pas vous raconter, c'est, vous le savez, l'enchaînement par lequel se fait la découverte "progressive" de la vérité, cet enchaînement que l'on pourrait dire soumis à une loi des moitiés. C'est par moitiés successives que les choses se découvrent ou, en tout cas, que les choses se disent et que la vérité se manifeste. », *ibid.*, p. 26

symboliser ses relations actuelles comme ses relations passées. Voir de quoi il retourne de ses relations actuelles, c'est voir comment plusieurs significations qui permettent de la lire peuvent s'articuler l'une à l'autre et révéler la relation en sa complexité. C'est aussi voir en quoi certaines de ces significations ont une profondeur historique, impliquant que le travail de symbolisation des relations, même actuelles, est un travail rétrospectif. Par exemple, la relation d'Œdipe à son oncle et beau-frère Créon est une relation que caractérise la rivalité, l'amitié et la sujétion. La relation est mise en perspective dès lors que l'on joint, pour chaque caractéristique, la vérité de la relation qui se déploie sur le plan politique (Créon le beau-frère) à celle qui se déploie sur le plan familial (Créon le Oncle). L'exercice de symbolisation ainsi entendue est celui d'un sujet qui se met en rapport avec les autres et son milieu et qui a la capacité de penser ces rapports. C'est un tel sujet capable de symboliser les relations qu'il entretient par son travail de transformation de la réalité aux autres, au milieu et à soi qui se met en travail. Que devient ce sujet quand il se met au travail ? Comment exerce-t-il sa capacité réflexive ? L'exerce-t-il seulement ? Quelles sont les répercussions sur la subjectivité de la pensée des rapports qui se tissent par la médiation du travail ? Rappelons que le travail peut être compris de façon double. Il est une activité socialement organisée en vue de créer un monde viable et habitable ; il désigne aussi, de façon plus restreinte, une activité qui requiert effort et attention du sujet. Dans ces deux cas, le travail place le sujet au cœur de relations déterminées : déterminées par la tâche, déterminées par l'organisation sociale. Ce qu'il s'agit d'étudier est alors la réflexivité subjective qui s'exerce dans le travail et au travail ; ce dont il s'agit de mesurer l'ampleur et d'analyser les modalités, est le travail de réflexion des rapports à soi, aux autres et au milieu tel qu'ils se pratiquent au travail. Pourquoi choisir d'analyser le sujet en travail au travail ? Le travail comme activité qui requiert effort et attention du sujet en vue de produire est le lieu par excellence où est engagé de façon singulière le rapport à la nature, aux autres et à soi. En effet, le travail vise à transformer la nature ; il consiste en une association de plusieurs individus en vue de cette production ; il oblige le travailleur, dans l'effort qu'il fournit, à réfléchir sur ses capacités et à ce qu'il peut retirer de ce qu'il engage de lui dans cet effort pour transformer le milieu et collaborer avec autrui. Les questions éthiques au travail ne peuvent être posées que par un sujet capable de réflexivité. Se dégage ainsi une conception du sujet-travailleur qui se construit par le

travail en se confrontant à une matérialité qu'il ne cesse de réinterpréter par le biais de son imagination propre et nous le verrons à l'aide des imaginaires culturels.

La capacité réflexive s'enracine dans une conception du sujet initialement en retard sur soi. Le retard à soi est originaire. Il ne vient pas en second, après ce dont il y aurait retard à l'actualisation. C'est la non-présence à soi qui est originaire et qui conditionne le déploiement et permet que ce dernier lie intimement les relations que le sujet tisse à son monde et à son environnement. Le déploiement de la personnalité du sujet ne s'entend donc pas comme déploiement d'une essence qu'il posséderait d'emblée.

« Sans doute la vie se protège-t-elle par la répétition, la trace, la différence. Mais il faut prendre garde à cette formulation : il n'y a pas de vie d'abord présente qui viendrait ensuite à se protéger, à s'ajourner, à se réserver dans la différence. Celle-ci constitue l'essence de la vie. Plutôt : la différence n'étant pas une essence, n'étant rien, elle n'est pas la vie si l'être est déterminé comme ousia, présence, essence / existence, substance ou sujet. Il faut penser la vie comme trace avant de déterminer l'être comme présence. C'est la seule condition pour pouvoir dire que la vie est la mort, que la répétition et l'au-delà du principe de plaisir sont originaires et congénitaux à cela même qu'ils transgressent. Lorsque Freud écrit dans L'Esquisse que «les frayages servent la fonction primaire», il nous interdit déjà d'être surpris par Au-delà du principe de plaisir. Il fait droit à une double nécessité : reconnaître la différence à l'origine et du même coup raturer le concept de primarité : on ne sera pas plus surpris par la Traumdeutung qui le définit une «fiction théorique» dans un paragraphe sur le retardement (Verspätung) du processus secondaire. C'est donc le retard qui est originaire. Sans quoi la différence serait le délai que s'accorde une conscience, une présence à soi du présent. Différer ne peut donc signifier retarder un possible présent, ajourner un acte, surseoir à une perception déjà et maintenant possible. Ce possible n'est possible que par la différence qu'il faut donc concevoir autrement que comme un calcul ou une mécanique de la décision. Dire qu'elle est originaire, c'est du même coup effacer le mythe d'une origine présente. C'est pourquoi il faut entendre "originaire" sous rature, faute de quoi on dériverait la différence d'une origine pleine. C'est la non-origine qui est originaire. »²⁸

Que le sujet soit pris dans la narration signifie, certes, qu'il s'insère d'emblée dans un complexe narratif qui lui préexiste. Cela n'implique cependant aucun déterminisme ni à l'égard des récits qui précèdent sa naissance ni à celui de ses conditions d'existence propres. Ce qui empêche de parler de déterminisme est précisément la capacité réflexive du sujet. Une cohérence lisse et parfaite d'une existence n'est alors que rétrospective. Le concept psychanalytique d'après-coup²⁹ en témoigne. La cohérence est alors le fruit

28. Jacques DERRIDA. *L'écriture et la différence*. Points. Paris : Éditions du Seuil, 1967, p. 302–303.

29. « Terme fréquemment employé par Freud en relation avec sa conception de la temporalité et

d'un travail de la subjectivité qui réfléchit, pour les intégrer, les différentes intrigues dans lesquelles elle s'est engagée.

Une puissance normative, s'initiant dans la subjectivité du travailleur, vient ébranler ce que nous avons accepté avec Levi-Strauss comme étant des structures inconscientes universelles. Cet ébranlement est nécessaire pour conjuguer une capacité subjective réflexive avec des structures inconscientes constantes. La conception d'un inconscient dénué de nature individuelle doit être tempérée. Le symbolique, comme structure au-delà de toute individualité, peut être brinquebalé par le désir. La puissance normative s'initie ainsi dans le désir. Elle se poursuit en une interprétation de ce désir, c'est-à-dire en ce que pourrait signifier concrètement le désir qui veut ébranler les structures en lesquelles le sujet s'est d'abord pensé. Ce qui donne chair au symbolique est le désir. Nous verrons que le travail des eaux polarisé symboliquement est le milieu en lequel se trouve le travailleur relégué et invisible qui détient cependant la ressource du désir pour ébranler les structures de domination amarrées aux structures symboliques sur lesquelles se fondent les relations inégales. Le sujet-travailleur réflexif a la capacité de se créer autrement qu'il ne se voit. Une tension conflictuelle se déploie entre les normes extérieures qui permettent au travailleur une connaissance de soi et les puissances normatives intérieures qui engagent une compréhension de soi. La construction identitaire, dans un contexte où les relations intersubjectives sont marquées par l'injustice, est en question. L'identité du travailleur des eaux est en question dans le sens où il ne se situe pas d'emblée dans une logique affirmative de soi. Celle-ci se déploie bien plutôt temporellement et n'est pas unidimensionnelle.

La subjectivation est le processus par lequel se construit le sujet. Or, nous voulons concevoir le sujet comme n'étant pas séparable du processus par lequel il se construit si bien que le sujet ne peut se poser d'emblée, se poser d'abord, et créer ensuite, à partir de cette posture thétique de soi, des rapports au monde, aux autres et au milieu. Cependant, nous ne voulons pas non plus dire que c'est uniquement dans l'interaction avec les autres et le milieu que le sujet est et devient. Le sujet est un être qui a la

de la causalité psychique : des expériences, des impressions, des traces mnésiques sont remaniées ultérieurement en fonction d'expériences nouvelles, de l'accès à un autre degré de développement. Elles peuvent alors se voir conférer, en même temps qu'un nouveau sens, une efficacité psychique. (...) La notion vient d'abord interdire une interprétation sommaire qui réduirait la conception psychanalytique de l'histoire du sujet à un déterminisme linéaire envisageant seulement l'action du passé sur le présent. »
in LAPLANCHE, PONTALIS et LAGACHE, *Vocabulaire de la psychanalyse*, op. cit., p. 33-34.

capacité de se mettre en relation. Il s'agit par là de souligner qu'il n'est pas de relations extérieures avec les autres ou l'environnement non humain qui n'enveloppe un rapport à soi. Ce qui initie l'actualisation de cette capacité relationnelle en des relations réelles est cette relation inextricable à soi. La réflexivité, autrement dit la pensée des répercussions sur soi de la relation que l'on est en train de tisser, participe de cet élan vers les autres et l'environnement non humain. Il ne s'agit donc pas d'une réflexivité qui se pose mais d'une réflexivité qui se réalise comme rapport à soi au sein même du mouvement par lequel elle se met en rapport avec les autres et le milieu. RICŒUR, dans *Soi-même comme un autre*³⁰, distingue sa propre démarche de celle de René DESCARTES. Du fait de ce rapport à soi immanent aux rapports aux autres et au milieu, l'altérité semble être une partie constitutive de la réflexivité. La question est de savoir si cette altérité demeure extérieure au sujet, même si elle participe à sa constitution ou si l'altérité n'existe pas au sein même du soi, et si elle n'est pas constitutive du soi. Les rapports aux autres et au milieu engagent le soi par le biais de la parole et de l'acte. C'est donc en tant que sujet qui se soucie de son agir à l'égard des autres et de son milieu, donc en tant que sujet éthique, que le rapport à soi est dès toujours engagé dans ces relations au monde extérieur. Le rapport à soi est ainsi médié par la relation à l'altérité. Dans cette mesure, l'altérité devient une dimension propre au soi. Cette dimension de l'altérité comme constitutive de la subjectivité rend possible la conflictualité. La conflictualité à l'endroit des relations aux autres que soi apparaît évidente dans la mesure où l'altérité est la source de la disparité des points de vue et donc la possibilité de la dissension. Qu'en est-il de la conflictualité interne au soi ? Que signifie cette conflictualité du soi dans le rapport à lui-même ? Dans quelle mesure s'initie-t-elle dans la relation aux autres et à l'environnement non humain ? D'où vient la possibilité de se rapporter à soi comme à un quelque chose, à un quelque chose d'étranger ? D'où vient la possibilité d'un rapport à ce qui, de soi, nous apparaît comme étranger ? Nous proposons d'apporter des éléments à ce questionnement à partir de la notion déjà évoquée de capacité relationnelle. Dans la mesure où cette capacité relationnelle est sous-tendue par un rapport à soi, la conflictualité qui éclate à l'endroit des relations externes ne peut que résonner avec une conflictualité intrapsychique. La psychanalyse freudienne montre à quel point ces conflits intrapsychiques non seulement prennent leur source dans des relations affectives

30. RICŒUR, *Soi-même comme un autre*, op. cit.

primitives, mais qu'ils s'expriment à nouveau lors des relations aux autres en raison d'un engagement affectif du sujet à leur égard. Un tel engagement le remet en contact avec ses relations affectives primitives où se rejoue un vécu primordial. Cette conflictualité qui s'initie dans des rapports affectifs primordiaux et qui se rejoue dans des relations actuelles a fini par définir une subjectivité. C'est effectivement avec son histoire que le sujet se présente à autrui, au monde et à l'environnement naturel ; c'est en raison de son histoire que le sujet entretient ou non un rapport positif à soi. C'est par le prisme de son histoire et de la façon dont il l'accepte et l'assume qu'il se perçoit. Ce détour par la psychanalyse permet de mettre en lumière cette dynamique des relations humaines dont la conflictualité n'est pas unidimensionnelle, mais consiste davantage en un feuilleté où s'articulent les unes avec les autres des tensions conflictuelles qui définissent un certain rapport à soi. La capacité relationnelle peut alors désigner cette capacité du sujet à s'ouvrir à l'altérité dans la mesure même où cette dernière engage un rapport à soi travaillé par l'histoire de la subjectivité. En tant que capacité, elle est vouée à faire ses preuves et contient donc la possibilité de l'échec. La capacité relationnelle est donc d'emblée pétrie de la conflictualité intrapsychique et comporte le risque de l'échec de relations pacifiques et d'amitié. La conflictualité intrapsychique fonde une dynamique de résistance à ce qui empêche le sujet d'exister. Cette capacité de résistance permet au sujet qui s'engage dans un travail réflexif de s'affranchir de ce qui du milieu, des autres et de soi est aliénant. La conflictualité, car elle a pour ressort et conséquence de marquer une rupture avec ce qu'on ne veut pas faire partie du soi, est la façon dont s'exprime cette capacité de résistance. La capacité de résistance est ce qui empêche que l'altérité, que ce soit celle rencontrée dans le monde extérieur ou celle qui participe de la constitution du soi, ne devienne aliénante. L'aliénation désigne effectivement une perte de ce qui devrait nous revenir en propre, l'aliénation la plus radicale étant la perte du soi, en d'autres termes la privation de liberté. La question se pose ici de savoir si le sujet, pour ne pas se laisser enserrer dans des relations aliénantes, ne doit pas tenter de réduire cette altérité à néant. Si en effet la relation à l'altérité est potentiellement aliénante, ne faut-il pas alors, pour réduire radicalement le risque d'aliénation, que le sujet se l'approprie et neutraliser ainsi toute différence ? A nouveau, la capacité relationnelle du sujet permet le maintien de l'altérité, sans laquelle il n'y aurait pas de relation, tout en permettant au sujet de maintenir son identité propre et sa liberté.

Si cette capacité relationnelle, par laquelle le sujet résiste à ce qui est susceptible de le détruire, peut le sauver de l'aliénation, c'est alors sur cette capacité qu'il faut agir si l'on veut l'émanciper. C'est aussi sur cette capacité qu'il faut agir pour l'assujettir. L'assujettissement consistera alors en l'anéantissement de la capacité de résistance et la paralysie de la capacité réflexive. C'est ce que nous verrons dans notre Partie II.

2.2.2 Sujet réflexif décentré par l'autre

Le sujet décentré

Les analyses structurelles et herméneutiques sont complémentaires l'une de l'autre pour la raison qu'elles présupposent toutes deux un sujet décentré en rupture avec un cogito conçu comme le producteur des principes de la connaissance et de l'expérience. Décentré, le sujet se développe au travers de son expérience soutenue par des structures symboliques d'abord non proprement subjectives. Le cogito est détrôné par la structura-lité³¹ de la structure sans que pour autant ne disparaisse le sujet. Nous refuserons dans nos analyses de concevoir le sujet comme identique à soi, toujours en parfaite adéquation cognitive et affective avec ce qu'il est. Le sujet n'est pas immédiatement le centre de son rapport à la réalité ; nous verrons qu'il ne pourra l'être que médiatement. C'est ce sujet décentré par la fonction symbolique et se rapportant médiatement à lui-même qui nous engage dans une herméneutique. Le décentrement du sujet implique effectivement qu'il sera toujours dépassé par une production de sens dont non seulement il n'est pas la source dernière, mais qu'en outre, ses capacités cognitives ne lui permettent pas de maîtriser ni de s'approprier distinctement. La signification n'est plus envisagée comme émanant d'une source unique et transcendant la réalité, mais elle est structurellement immanente à elle. Elle est contemporaine de la construction symbolique de cette dernière. Une réalité n'est que symboliquement structurée. Ce qui justifie de s'engager dans une herméneutique est le surplus de signification engendré par une fonction symbolique qui surpasse le sujet tandis que celui-ci ne cesse de vouloir se l'approprier pour donner sens à son existence. La reconnaissance des structures symboliques qui traversent le sujet n'est donc pas en contradiction avec une méthode herméneutique, car ces structures

31. Cf. Marcel DRACH. « La structure et l'effacement de l'homme chez Claude Lévi-Strauss ». In : *Figures de la psychanalyse* 17.1 (2009), p. 75–84 : Cf. également *ibid.*

n'impliquent pas le déterminisme, mais l'incessant travail subjectif et intersubjectif d'appropriation d'un sens.

Au fondement de la capacité relationnelle du sujet, il y a l'expérience de la relation d'un être qui va progressivement apprendre à s'ouvrir à une réalité extérieure, qui va progressivement apprendre qu'une réalité extérieure existe indépendamment de son bon vouloir. Le psychanalyste WINNICOTT élabore une conception du sujet à partir de son expérience clinique du petit enfant. Les consultations ont lieu lorsque l'enfant ou l'adolescent montrent des symptômes pathologiques dans leur rapport aux êtres de leur entourage. D'emblée, l'investigation du psychanalyste se situe dans l'espace du rapport où va se problématiser la relation. La problématisation de la relation ne s'effectue pas par une articulation conceptuelle qui aurait la prétention de livrer l'interprétation juste de la situation dans laquelle se trouve le patient, interprétation rendant compte de la souffrance et des difficultés relationnelles du patient. La problématisation s'effectue par l'expérience qui est une expérience de jeu. Ce qui se joue ou se rejoue entre le sujet et le psychanalyste est la relation primitive entre le petit être et celui ou celle qui est là pour répondre à ses besoins et préparer son autonomie future. Être autonome signifie ici être en mesure de faire face à une réalité extérieure qui ne dépend pas de son bon vouloir. L'expérience psychanalytique vise à renouer avec une telle expérience primitive. Rappelons comment, à partir de son expérience clinique, le psychanalyste articule théoriquement la façon dont se développe l'enfant. Les besoins de l'enfant sont une réalité interne psychique, une réalité de l'ordre de la représentation. La mère suffisamment bonne qui donne réalité externe à ces représentations de besoin permet à l'enfant de faire l'expérience de son être propre de besoins. La confiance et la fiabilité instaurées par la mère suffisamment bonne permet que s'ouvre un espace transitionnel où l'être n'est pas une pure intériorité ni l'altérité purement extérieure, mais où l'objet est pénétré de la représentation désirée de l'enfant qui se rapporte à lui motivé par cette représentation de désir. Par le jeu, se révèle la réalité extérieure qui ne cesse cependant d'être maintenue dans le champ d'intervention du sujet. La pratique Winicottienne du sujet est à relier à notre conception de la puissance normative. Créer des normes d'interaction avec les objets extérieurs s'initie dans la capacité initiale de représentation du besoin et de ce qui y répond. Cette fusion représentative du besoin et de l'objet-réponse fonde la signification que prendra la réalité extérieure et l'action qui y sera entreprise. Le jeu de séparation, constructif du champ relationnel de l'enfant, s'élève ainsi à partir d'un fond pulsionnel. La puissance normative s'articule à une puissance de destruction qui est d'emblée ambivalente. Il semble que ce soit à condition que l'être du sujet se soit solidement constitué par l'expérience en la fiabilité de celui ou celle qui prend soin de lui que cette radicale puissance de détruire puisse ne pas déboucher sur une destruction *de facto* de l'autre et de la relation.

« La séquence débute, pourrait-on dire, par le mode de relation à l'objet puis se termine par l'utilisation de l'objet. Toutefois, entre les deux, se situe la chose la plus difficile peut-être du développement humain, ou la plus ingrate des toutes premières failles qu'il s'agira de réparer. Cette chose qui se situe entre le mode de relation et l'utilisation, c'est la place assignée par le sujet à l'objet en dehors de l'aire de contrôle omnipotent de celui-ci : à savoir la perception que le sujet a de l'objet en tant que phénomène extérieur et non comme entité projective, en fait, la reconnaissance de celui-ci comme d'une entité de plein droit.

Ce changement (qui va du mode de relation à l'utilisation) signifie que le sujet détruit l'objet. (...) Ensuite peut intervenir "l'objet qui survit à la destruction par le sujet". Mais il peut, ou non, y avoir survivance. Un nouveau trait intervient alors dans la théorie du mode de relation à l'objet. Le sujet dit à l'objet : "Je t'ai détruit", et l'objet est là, qui reçoit cette communication. À partir de là, le sujet dit : "Hé! L'objet, je t'ai détruit." "Je t'aime." "Tu comptes pour moi parce que tu survivis à ma destruction de toi." "Puisque je t'aime, je te détruis tout le temps dans mon fantasme (inconscient)." Ici s'inaugure le fantasme chez l'individu. Le sujet peut maintenant utiliser l'objet qui a survécu. Il importe de noter que n'intervient pas seulement le fait que le sujet détruit l'objet parce que l'objet est situé en dehors de l'aire de son contrôle omnipotent. Il faut aussi exprimer la même chose dans le sens inverse en disant que c'est la destruction de l'objet qui place celui-ci en dehors de l'aire de contrôle omnipotent du sujet. De ces diverses manières, l'objet développe sa propre autonomie et sa vie, et (s'il survit) apporte sa contribution au sujet selon ses propriétés propres. »³²

Des conclusions doivent être tirées à l'endroit de l'être du sujet d'une part et du champ relationnel conçu comme espace potentiel de l'autre. Parce qu'elle est issue d'une pratique clinique, il est conséquent d'attribuer à ce que le philosophe appréhende comme une conception du sujet une dimension éthique normative. L'objectif de la pratique clinique est effectivement le soin du sujet qui se trouve dans une situation de vulnérabilité au sein des rapports qu'il entretient avec la réalité extérieure. Comment appliquer ce qui ressort de l'expérience clinique du sujet dont on prend soin au champ du travail? Le sujet tel que l'appréhende et le comprend WINNICOTT n'est pas un sujet définitivement et essentiellement clivé. S'il se montre tel dans ses relations aux autres, c'est que des distorsions se sont opérées lors des premières phases de la construction de soi, notamment dans l'expérience de la réalité extérieure à partir de son propre être. Le

32. Donald Woods WINNICOTT. *Jeu et réalité : l'espace potentiel*. Trad. par Claude MONOD et Jean-Bertrand PONTALIS. Folio 398. Première édition 1971, 1975 pour la traduction française. Paris : Gallimard, 2002, p. 168–169.

clivage du sujet vient d'une expérience de jeu avec la réalité extérieure qui a échoué. Le caractère primordial de l'expérience d'une réalité extérieure dans la construction de soi révèle l'importance du champ relationnel. Le champ relationnel constitue un espace potentiel dans le sens où les potentialités d'être du sujet s'y révèlent en même temps que s'y construit la réalité qui fait sens pour lui. Articulée à l'expérience clinique, la conception de WINNICOTT toujours échappe à un essentialisme qui figerait les entités ce que révèlent précisément les expressions d'espace potentiel et de phénomène transitionnel. S'il y a bien un être intime singulier en chaque sujet dont la confiance en soi se fonde sur la fiabilité primordiale à la mère suffisamment bonne ou, au contraire, dont la vulnérabilité se fonde sur une défaillance relationnelle à celle-ci, il ne cesse de s'élaborer dans un champ relationnel où le sujet entretient et crée les relations à partir de sa puissance normative. L'enjeu pour le psychanalyste, puis dans une autre mesure, pour nous qui réfléchissons à des orientations éthiques normatives dans le champ du travail, est de faire évoluer les ressorts du champ relationnel pour qu'il offre un maximum de possibilités d'interactions significatives aux sujets et qu'il ne reconduise pas ou ne favorise pas les clivages. Le sujet ne cesse tout au long de sa vie d'être replacé dans des espaces potentiels. Ceux-ci sont à envisager en leur dynamique, c'est-à-dire comme espaces de potentialisation des sujets. L'espace potentiel du sujet est un espace où se joue l'expérience de l'altérité. A ce titre, il est un espace qui doit inquiéter la communauté humaine car est en jeu le vivre ensemble pacifique.

Le sujet réflexif, capable de dire "je", émerge des conditions sociales qui l'ont vu naître. La réflexivité qui rend possible cette émergence ne signifie ni ne suppose une appréhension complète de ces conditions dont le sujet ne cessera par conséquent de subir certains effets. Le sujet émerge, car est exigé de lui qu'il se définisse. Cette définition de soi prend une tournure narrative. Par cette exigence de définition de soi, le sujet entretient un lien dialectique avec les conditions sociales de son émergence d'une part, d'autre part avec les liens intersubjectifs où il est engagé. Nous distinguons conditions sociales d'émergence et liens intersubjectifs où le sujet est engagé : les premières désignent les normes stabilisatrices des liens intersubjectifs. La définition de soi naît d'une exigence qui s'enracine à la fois dans les conditions sociales et dans les liens intersubjectifs dans la mesure où la responsabilité naît d'une demande de l'autre sujet. Cette demande se hausse en norme des relations sociales. Nous verrons cependant que la responsabilité peut bien naître d'une demande de l'autre, elle se transforme en responsabilité du sujet à l'égard de lui-même et requiert en ce sens un exercice sur

soi. Le récit de soi qui en procède est ce par quoi émerge le sujet, mais aussi ce qui maintient son identité. Ou bien le sujet définirait lui-même son soi à partir duquel il s'ouvrirait à l'autre. C'est alors un sujet constitué et trouvant son centre en lui-même et par lui-même qui s'engagerait dans des relations intersubjectives. Ou bien le sujet serait d'emblée impliqué dans des relations intersubjectives au travers desquels il se constituerait une identité. C'est alors un sujet se constituant par opposition aux autres qui s'engage dans des relations intersubjectives dont il ne pourrait jamais s'extraire radicalement si ce n'est au prix de son identité de sujet. Les deux branches distinctes de l'alternative présentent l'avantage de mettre en lumière la perpétuelle tension dans laquelle se trouve le sujet dans la construction de soi. Nous pensons en effet que ces deux modalités de construction de soi sont pertinentes et rendent compte du processus de subjectivation en sa complexité. Le sujet ne cesse de se construire dans ses relations aux autres en lesquelles il est toujours déjà enserré que parce qu'il trouve en soi un centre à partir duquel il va réfléchir ces relations pour qu'elles puissent en retour renforcer son identité narrative. En nous plaçant du point de vue du sujet, nous assumerons de ne pas donner de priorité ontologique ni à la subjectivité, ni à l'intersubjectivité pour les comprendre l'une et l'autre. La subjectivation qui suppose la position d'un soi autonome est contemporaine de l'intersubjectivation par laquelle les sujets entrent réciproquement en relation. Cette contemporanéité est selon nous ce qui permet de véritablement penser les normes collectives contraignantes comme susceptibles de distordre, de façon ontologiquement injuste, le rapport à soi et aux autres en s'arrogeant la priorité de la production de normes relationnelles. En revanche, dans la mesure où le sujet s'inscrit dans une temporalité, priorité chronologique doit être reconnue à l'intersubjectivité. Le sujet, pris dans des récits qui le précèdent, est d'abord dépossédé des conditions sociales de son émergence qu'il ne peut s'approprier en les modifiant qu'après coup³³. Les conditions sociales l'excèdent en ce qu'elles rendent possible son émergence. Les relations intersubjectives vives où s'engagent individuellement le sujet se tissent et s'inventent dans des conditions sociales offrant un contexte normatif stabilisé. Ainsi, nous défendons l'idée que le sujet n'est pas auto-fondateur – du fait de la contemporanéité subjectivité intersubjectivité et de la dépossession des conditions normatives d'émergence – et que, pour autant, il est un sujet responsable, capable de se définir narrativement. Le processus de subjectivation est un processus narratif. Cela signifie que le sujet se construit par la médiation d'un récit qu'il élabore lui-même et dans lequel il se reconnaît. Le récit est celui des relations que le sujet entretient aux autres, à l'environnement et à lui-même ; il se déroule temporellement au rythme des relations que le sujet tisse, entretient et défait, si bien que la reconnaissance de soi au travers de ce récit consiste elle-même un en processus réitératif dans lequel le sujet renouvelle la reconnaissance de soi. Cependant,

33. Cf. définition de l'après-coup par FREUD.

le récit de soi est aussi pris dans une narration élaborée par les autres, notamment de ceux qui lui préexistent et dont l'autonomie précède la sienne. Le sujet n'a pas d'histoire propre qui n'implique d'emblée l'histoire d'une relation à l'autre. Le sujet intègre une fissure ontologique créée par l'autre autour de laquelle il ne va cesser de se définir en la traduisant. Il se constitue au lieu de l'autre qui lui transmet des désirs, des demandes qu'il n'est d'abord pas en mesure de comprendre ni auxquels il n'est capable de répondre, mais qu'il va intégrer à sa subjectivité par le biais du refoulement. Ce que nous désignons par fissure est ce primordial décentrage par lequel le sujet ne va cesser de se raconter. Cette conception d'un sujet décentré n'est pas incompatible avec l'approche winnicottienne d'un sujet qui, dans sa relation à une réalité extérieure, perpétue son expérience créatrice, son expérience du jeu. Cette approche permet même d'affermir la conception d'un sujet décentré en y apportant des précisions sur la disposition du sujet narratif et ses origines.

« If the foregoing interpretation of the “object-relating” phase is correct, then Winnicott’s description does meet Laplanche’s requisite for a Copernican view of the subject (Laplanche, 1998). We have seen that a Copernican subject is de-centred insofar as the object, the other, comes before the subject. In object-relating the emotional experience takes place before there is an “I” there to record it as part of one’s own “objective” history. This is conceivable in both Laplanche’s and Winnicott’s account »³⁴

« Si l’interprétation de la phase qui précède l’«objet transitionnel» est correct, alors la description de Winnicott remplit la condition de Laplanche pour une vue copernicien du sujet (Laplanche, 1998). Nous avons vu que le sujet copernicien est décentré dans la mesure où l’objet, l’autre, vient avant le sujet. Dans l’objet transitionnel, l’expérience émotionnelle a lieu avant qu’il y ait un “je” pour l’enregistrer dans le cadre de sa propre histoire “objective”. Ceci est compatible à la fois avec l’explication de Laplanche et celle de Winnicott. »

Le récit de soi, s'il ne peut impliquer une clarification totale de soi dans la mesure où il intègre une fissure et où il tisse son identité narrative avec l'autre, rejoue une scène d'interpellation au sein de laquelle le sujet a initié sa construction. La continuation du récit de soi, sur le mode réflexif, lui donne la possibilité de continuer une vie relationnelle et d'en désamorcer les éventuels traumatismes. Le décentrage n'est pas contradictoire avec la contemporanéité de la subjectivation et de l'intersubjectivation car il est ce par quoi le centre subjectif réflexif émerge. Réciproquement, le centre réflexif du sujet est ce qui oriente les relations intersubjectives vers l'élément de l'altérité. Le décentrage est ainsi conçu comme élément dynamique de la construction narrative du soi. Il est le terme descriptif pour désigner ce qui se nomme responsabilité devant l'autre sur un plan

34. Dominique SCARFONE. « Laplanche and Winnicott meet... and survive ». In : *Sex and sexuality : Winnicottian perspectives* (2005), p. 33-54.

moral. La demande de l'autre engage la réflexivité du sujet qui doit rendre compte de lui-même devant cet autre. La réflexivité est narrative dans la mesure où la demande de l'autre crée une scène d'interpellation devant laquelle le sujet doit répondre. La réponse engageant ce qu'est le sujet engagé dans des relations intersubjectives, celui-ci se raconte en retraçant le fil des événements qui l'ont placé devant l'autre. Cependant, cette scène qui naît de la demande de l'autre est aussi une scène de création de soi et des valeurs que l'on veut être les siennes et accomplir dans la réalité des liens. Le sujet décentré ne peut être seulement conçu comme assiégé par la culpabilité. Celle-ci peut bien plutôt être comprise comme source d'une exigence personnelle de création normative. La culpabilité, liée au sentiment d'injustice face au poids de cette culpabilité, impulse une force de création qui vivifie de l'intérieur la demande normative venant de l'autre. Il s'agirait dès lors de maintenir cette tension entre scène d'interpellation et scène de création, de vivification des valeurs pour penser la délibération sur les normes sociales avec lesquelles on ne cesse de négocier. La dépossession des conditions sociales d'émergence ouvre en effet à la possibilité d'un désaccord avec les normes sociales en vigueur et à leur critique. Cette critique est possible au sein de la scène de création-vivification du sujet réflexif. L'éthique que nous proposerons se fondera sur cette conception d'une subjectivité et intersubjectivité qui évoluent narrativement autour d'une fissure qui se crée à partir du décentrage primordial du sujet. Le décentrage implique une non coïncidence à soi, une connaissance toujours imparfaite et qui progresse pour cette raison même. En conséquence, l'on peut dire avec BUTLER relisant ADORNO que c'est cette non-coïncidence à soi, ou opacité à soi qui est la source de la responsabilité devant l'autre.

« Les actions aussi nécessitent un décodage herméneutique parce que le sujet unique ne s'exprime pas plus directement dans des actions qui obéissent à des normes générales que dans les catégories générales de la compréhension par le langage ordinaire. Comme les conditions de vie individuelles ne se transforment intégralement ni en langage ni en actions, le sujet serait mécompris s'il était pris au mot et immédiatement identifié avec ses actions manifestes. En tant qu'art de rendre compréhensible des communications individuelles, l'herméneutique correspond exactement à la distance que le sujet doit en même temps maintenir et exprimer entre lui-même, en tant qu'identité d'un ensemble biographique, et ses objectivations – sous peine d'être réifié par le partenaire. »³⁵

L'autre, le collectif, la reconnaissance

Sous peine de se supprimer, la reconnaissance doit veiller à laisser-être l'autre puisqu'il s'agit précisément d'aider cet autre en tant qu'autre à accéder à l'existence. La

35. Judith BUTLER. *Le récit de soi*. Trad. par Bruno AMBROISE et Valérie AUCOUTURIER. Pratiques théoriques. Paris : Presses universitaires de France, 2007, p. 200.

reconnaissance est initialement en rupture avec la connaissance dans la mesure où cette dernière tend dans un même mouvement à supprimer la distance entre soi et le sujet ou la chose à connaître et à l'objectiver autrement dit ici à lui ôter toute capacité d'être par soi-même. En effet, l'objectivation de l'autre (sujet ou chose) permet l'acquisition d'informations, la collecte de caractéristiques propres à cet autre qui en réduisent l'étrangeté. La compression de la distance a lieu sur un plan informationnel tandis qu'une distinction de statut ontologique (le sujet comme la chose deviennent objet) est sanctionnée. Cependant, la connaissance de l'autre, à condition que soit constamment maintenue ce laisser-être, peut par après asseoir la reconnaissance. L'autre sujet est en effet dès lors reconnu en sa singularité.

« Elle [la pensée de l'être] conditionne le respect de l'autre comme ce qu'il est : autre. Sans cette reconnaissance qui n'est pas une connaissance, disons sans ce "laisser-être" d'un étant (autrui) comme existant hors de moi dans l'essence de ce qu'il est (d'abord dans son altérité), aucune éthique ne serait possible. "Laisser-être" est une expression de Heidegger qui ne signifie pas, comme semble le penser Levinas [L'ontologie est-elle fondamentale ?], laisser-être comme "objet de compréhension d'abord" et, dans le cas d'autrui, comme "interlocutrice ensuite". Le "laisser-être" concerne toutes les formes possibles de l'étant et même celles qui, par essence, ne se laissent pas transformer en "objet de compréhension" [Thème très explicite dans Sein und Zeit, par exemple. Cf. l'opposition de Sorge, besorgen et Fürsorge, p. 121 et tout le paragraphe 26. Sur l'anti-théorétisme de Heidegger, en ce domaine, cf. surtout p. 150]. S'il appartient à l'essence d'autrui d'être d'abord et irréductiblement "interlocuteur" et "interpellé" (ibid.), le "laisser-être" le laissera être ce qu'il est, le respectera comme interlocuteur-interpellé. Le "laisser-être" ne concerne pas seulement ou par privilège les choses impersonnelles. Laisser-être l'autre dans son existence et dans son essence d'autre, cela signifie qu'accède à la pensée ou (et) que la pensée accède à ce que c'est qu'essence et ce que c'est qu'existence ; et à ce que c'est que l'être qu'elles présupposent toutes deux. Sans cela, aucun laisser-être ne serait possible et d'abord celui du respect et du commandement éthique s'adressant à la liberté. »³⁶

D'emblée, indépendamment même de toute médiation symbolique ou institutionnelle, la problématique de la reconnaissance est liée celle de la justice. Celle-ci naît de la considération immédiate de l'autre. C'est en ce sens qu'elle est liée à la reconnaissance considérée d'abord dans un face-à-face nu entre deux sujets. La reconnaissance telle que l'entend DERRIDA dans la citation qui suit est la reconnaissance médiatisée. Effectivement, la relation dissymétrique, la reconnaissance unilatérale est à la racine de l'idée de justice. De cette idée de justice ne pourra se défaire la reconnaissance intersubjective requérant la réciprocité pour maintenir un collectif. Sans cette idée, la reconnaissance réciproque risque à tout moment de basculer dans l'instrumentalisation de l'autre que le sujet

36. DERRIDA, *L'écriture et la différence*, op. cit., p. 202-203.

ne reconnaît que pour exister soi-même. Sans cette idée, l'inscription institutionnelle restera fragile : pour qu'une institution demeure elle doit être tendu téléologiquement vers une idée de la justice que puisse constamment s'approprier les nouveaux acteurs.

« (...) s'il y a déconstruction de toute présomption à la certitude déterminante d'une justice présente, elle opère elle-même à partir d'une "idée de la justice" infinie, infinie parce qu'irréductible, irréductible parce que due à l'autre, avant tout contrat, parce qu'elle est venue, la venue de l'autre comme singularité toujours autre. Invincible à tout scepticisme, comme on peut le dire en parlant à la manière de Pascal, cette "idée de la justice" paraît indestructible dans son caractère affirmatif, dans son exigence de don sans échange, sans circulation, sans reconnaissance, sans cercle économique, sans calcul et sans règle, sans raison ou sans rationalité théorique, au sens de la maîtrise régulatrice. On peut donc y reconnaître, voire y accuser une folie. Et peut-être une autre sorte de mystique. Et la déconstruction est folle de cette justice-là. Folle de ce désir de justice. Cette justice-là qui n'est pas le droit, c'est le mouvement même de la déconstruction à l'œuvre dans le droit et dans l'histoire du droit, dans l'histoire politique et dans l'histoire tout court (...). »³⁷

La réflexivité, puisqu'elle vient d'un décentrement de soi par l'autre, semble impliquer qu'elle se conjugue d'emblée collectivement. La réflexivité et la puissance critique du sujet sont liées à la situation communicationnelle par laquelle il se rapporte à un autre. L'intériorisation de l'altérité aiguisé la puissance critique subjective. Elle permet la constance de la responsabilité dans la mesure où celle-ci s'initie dans une relation asymétrique à l'autre puisqu'alors, l'agir et la parole responsable ne sont pas soumis à la présence effective de l'autre. Cette réflexivité est valable, quels que soient le type de communication et le type d'argumentation en cause. En conséquence, favoriser la réflexivité c'est la favoriser pour tout type. D'où le rôle pédagogique et civique (apprentissage de la vie en commun) au travail.

« Dans la mesure où Ego anticipe la réponse négative d'Alter à son propre acte de langage et se fait à soi-même une objection qu'Alter pourrait lui faire, il comprend ce que veut dire : élever une prétention à la validité critiquable. Dès qu'Ego maîtrise par la suite l'orientation à partir de prétentions à la validité, il peut répéter encore une fois l'intériorisation de la relation discursive. Car Alter vient à lui en s'attendant déjà à ce qu'Ego assume le rôle communicationnel de la première personne, non seulement de manière naïve, mais qu'en cas de besoin, il la déploie jusqu'au rôle de proposant dans le cadre d'une argumentation. Si Ego s'approprie ces dispositions d'Alter, si donc il se regarde avec les yeux d'un opposant, et considère comment cet opposant répond à sa critique, il acquiert un rapport réfléchi à lui-même. En intériorisant le rôle de participant du débat, Ego devient capable d'autocritique ; et nous appellerons "réfléchi" (reflektiert) le rapport à soi qui s'établit à partir de ce modèle de l'autocritique. Le savoir du non-savoir

37. DERRIDA, *L'écriture et la différence*, op. cit., p. 55-56.

est considéré, à juste titre, depuis Socrate, comme le fondement de la connaissance de soi. Le rapport à soi réfléchi acquiert, selon le mode d'emploi du langage, une autre coloration. Ego peut acquérir une relation à soi-même en passant par une critique de ses propres déclarations, de ses propres actions ou de ses propres manifestations de soi. Le Soi auquel il se rapporte alors n'est pas une instance mystérieuse ; au contraire, il est déjà familier à lui-même grâce à la pratique quotidienne de la communication : il s'agit de lui dans le rôle communicationnel de la première personne, qu'il affirme l'existence de contenus dans une attitude objectivante, qu'il engage une relation interpersonnelle tenue pour légitime dans une attitude conforme aux normes ou qu'il fasse accéder un public à une expérience subjective dans une attitude expressive. De même, Ego peut se mettre en relation avec soi-même sur le modèle de l'autocritique, en tant que sujet épistémique capable d'apprendre et détenteur déjà d'un certain savoir acquis dans le commerce cognitif et instrumental avec la réalité ; il peut enfin se mettre en relation avec soi en tant que sujet pratique qui peut agir et qui a déjà formé, dans les interactions avec ses personnes de référence, un certain caractère ou même un Surmoi ; il peut enfin le faire en tant que sujet pathique (pathischer Subjekt), qui est sensible, "passionné" au sens de Feuerbach, et qui a déjà délimité un domaine spécifique de la subjectivité, une sphère d'accès privilégié et présente par l'intuition, contre le monde extérieur des faits et des normes. (...) Comme on l'a présupposé, Ego peut assumer ces diverses relations à soi seulement sur un modèle tel qu'il vienne à soi comme un sujet agissant par la communication, assumant envers soi les dispositions d'un autre participant du débat ; il vient à soi dans la mesure où précisément il a pris une attitude performative. Celle-ci garantit l'unité alors que changent les modes d'emploi du langage, ainsi que la continuité du passage, que nous ne cessons d'effectuer dans la pratique communicationnelle, entre attitude objectivante, conforme aux normes et expressive. »³⁸

2.2.3 Le sujet décentré, un animal symbolisant

Le sujet est un animal symbolique c'est-à-dire qu'il symbolise son rapport au réel avec lequel il entretient dès lors un rapport constitutif. Il nous importe de souligner cette capacité constitutive, symbolisante du sujet dans la mesure où nous voulons l'envisager évoluer dans les structures sociales en son activité et sa passivité ou réceptivité. Le fait que le sujet puisse se laisser déterminer suppose cette dernière ; elle suppose qu'un déséquilibre s'est créé entre ces deux traits de la subjectivité. CASSIRER développe

38. Jürgen HABERMAS. *Théorie de l'agir communicationnel 2*. Trad. par Jean-Marc FERRY. 3e éd. L'Espace du politique. Paris : Fayard, 1987, p. 86-87.

une phénoménologie de la culture³⁹ pour comprendre les modalités cognitives de son émergence. Dans une lignée néo-kantienne, la structure de connaissance de la qu'il dégage et qui oriente la production culturelle est universelle. De prime abord, un tel sujet semble en contradiction avec notre conception du sujet comme décentré. Ce dernier ne possède pas d'emblée les structures de la conscience lui permettant de connaître le monde et de formuler cette connaissance. Il ne signifie pourtant pas qu'il est dépossédé de toute initiative constitutive mais que celles-ci sont héritées. Existe dans le texte kantien une tension entre l'affirmation de la finitude humaine et le déploiement d'une conscience objectivante universelle. Il s'agira donc pour nous de réinscrire la réflexion de CASSIRER dans la temporalité et de considérer le sujet comme animal symbolisant plutôt que symbolique. Nous voulons aussi retenir de CASSIRER le primat du langage⁴⁰ qui est le *medium* par lequel s'articule la pensée, ce qui permet de penser le lien entre les différentes modalités de symboliser le monde.

Symbolisant, le sujet l'est dans un champ lui-même dit symbolique. Le symbolique a une fonction médiatrice entre les sujets. Il permet leur communication entre eux, sur le plan synchronique, et la transmission des uns aux autres, sur le plan diachronique. Cependant, nous ne cesserons de montrer au travers de l'analyse des relations de reconnaissance que cette fonction médiatrice ne garantit pas la transparence du contenu de ce qui est communiqué ou transmis. Il n'est pas garanti qu'au sein du monde humain se déploient des relations de reconnaissance transparentes, autrement dit dans lesquelles chaque sujet reconnaît, en propre, l'autre comme il est lui-même reconnu, en propre d'une part, d'autre part dans lesquelles chaque relation à soi dans cet entrelacs de relations mutuelles est également d'emblée transparente. Ceci est une caractéristique de la façon dont se tissent les relations entre les êtres humains où demeure irréductible l'altérité pourtant inaccessible et inconnaissable.

« Cette prodigieuse confusion montre assez que la notion de communication doit être maniée avec prudence. Pour ma part, à l'intérieur de la notion de communication en tant que généralisée, je spécifie ce que c'est que la parole en tant que parler à l'autre. C'est

39. Ernst CASSIRER. *La philosophie des formes symboliques 1 Le langage*. Trad. par Jean LACOSTE et Ole HANSEN-LØVE. Le Sens commun. Paris : Édition de Minuit, 1972 ; Ernst CASSIRER. *La philosophie des formes symboliques 2 La pensée mythique*. Trad. par Jean LACOSTE. Le sens commun. Paris : Éditions de Minuit, 1972 ; Ernst CASSIRER. *La philosophie des formes symboliques 3 La phénoménologie de la connaissance*. Trad. par Claude FRONTY. Le sens commun. Paris : Édition de Minuit, 1972.

40. Cf. Leopoldo IRIBARREN. « Langage, mythe et philologie dans la Philosophie des formes symboliques d'Ernst Cassirer ». In : *Revue germanique internationale* 15 (6 juin 2012), p. 95–114.

faire parler l'autre en tant que tel. Cet autre nous l'écrivons bien, avec un grand A. Et pourquoi avec grand A ? Pour une raison sans doute délirante, comme chaque fois qu'on est forcé d'apporter des signes supplémentaires à ce que donne le langage. Cette raison délirante est ici la suivante. Tu es ma femme - après tout, qu'en savez-vous ? Tu es mon maître - en fait, en êtes-vous sûr ? Ce qui fait la valeur fondatrice de ces paroles, c'est que ce qui est visé dans le message, aussi bien qui manifeste dans la feinte, c'est que l'autre est là en tant qu'Autre absolu. Absolu, c'est-à-dire qu'il est reconnu, mais qu'il n'est pas connu. De même, ce qui constitue la feinte, c'est que vous ne savez pas en fin de compte si c'est une feinte ou non. C'est essentiellement cette inconnue dans l'altérité de l'Autre, qui caractérise le rapport de la parole au niveau où elle est parlée à l'autre. »⁴¹

Pas de relations intersubjectives immédiates et pures ; toutes sont médiatisées dans ce champ symbolique que polarise l'Autre. Cette fonction médiatrice tempère et tempore les relations, notamment l'agressivité qui leur est inhérente et qui s'initie dans le processus d'identification imaginaire.

41. Jacques LACAN. *Le séminaire, livre III, Les psychoses*. Sous la dir. de Jacques-Alain MILLER. Le Champ freudien 11. Paris : Éditions du Seuil, 1981, p. 48.

Deuxième partie

Machine à assainir, machine à
abreuver. Typique d'une
hyperrationalisation.

Afin de tracer les contours typiques de ce que serait une machine à abreuver, une machine à assainir, nous procéderons à partir d'une approche foucauldienne⁴² de l'institution hospitalière telle qu'elle se met progressivement en place au XIX^e siècle. Nous proposons d'abord une description du dispositif eau potable et assainissement sur le modèle de la machine à guérir. Quadriller la ville d'un réseau qui fait circuler les eaux porteuses de germes ; éviter la stagnation et la proximité des lieux de vie des eaux usées ; enfouir le réseau. Nous sommes bien dans une logique de quadrillage et de flux de conduction et d'évacuation. Nous héritons aujourd'hui d'un patrimoine en réseau qui naît à la même époque que les machines à guérir décrites par Foucault et ses collaborateurs. Les travailleurs, pour entretenir le réseau, quadrillent un territoire. Ils sont distribués en zones d'intervention délimitées dont ils deviennent les spécialistes. Un récit élaboré par les travailleurs est ici possible qui rend inséparables les eaux de leur dispositif technique. Le dispositif de traitement et de distribution des eaux distribue les hommes et les femmes et gère leurs actes de métier.

Dans l'institution du soin, l'acte thérapeutique est en continuité avec une distribution rationnelle des corps. Une individualisation parcellaire du sujet malade en découle. En d'autres termes, chaque sujet se voit attribuer des spécificités qui le distinguent de tout autre et constituent tout ce qu'il est seulement utile de savoir sur lui. Les déterminations pathologiques constituent son identité de sujet malade. L'efficacité de cette institution renouvelée est sans conteste. Cependant, cela se fait au prix d'une violence qui s'exerce non pas tant par le personnel qui serait animé d'une volonté de détruire (cf. caractère typique destructif), mais du fait du dispositif dont l'efficacité vient des actes qui y sont réalisés avec ordre. L'acte de soin se mécanise et affecte autant le patient que le personnel qui le réalise, car c'est la relation humaine qui est appauvrie. Une organisation que traverse un enjeu institutionnel comme l'est l'acte de soin, lorsqu'elle est qualifiée de machine, implique pour le service eau potable et assainissement par analogie les choses suivantes. La violence subie par les travailleurs des eaux est rendue invisible d'abord parce que les sujets n'ont pas directement affaire à des personnes, ni même à du vivant mais à un élément naturel. Le face à face, travailleur et usager, est médiatisé non seulement par l'organisation de type machinique, mais par un élément naturel qui

42. Michel FOUCAULT, Blandine KRIEGEL et Anne THALAMY. *Les machines à guérir*. Dossiers et documents d'architecture. Paris : Institut de l'environnement, 1976.

pourvoit à un besoin fondamental. De manière analogue à celle du soin, l'organisation du service des eaux consiste en une gestion des flux et se base sur des connaissances biochimiques, électroniques, etc. Certes la relation de service, comme celle du soin met en relation un sujet avec un autre, un travail avec un autre travailleur, un travailleur avec un usager du service, un travailleur avec un client, représentant élu d'une collectivité territoriale. Mais ce dont on fait le récit au sein de ces organisations typiques, ce sont essentiellement des flux qu'il faut gérer avec la meilleure rentabilité possible et non celui des travailleurs dans leur interrelation à l'utilisateur. Alors qu'avant l'institution-machine, le récit consistait en un récit administratif minutieux des sujets, même invisibles, il s'agit dès lors de consigner avec précision les données chiffrées relatives à la gestion des flux. Or le récit permet de personnifier une relation. Efficacité, précision scientifique, rentabilité témoignent d'un changement de paradigme qui affecte la teneur même du récit. Si les conséquences positives pour le service et pour l'utilisateur sont incontestables, ce faisant, violence ne peut manquer d'être faite aux travailleurs. Elle tient à cette mise en invisibilité narrative des travailleurs des eaux. Cette mise en invisibilité est une distorsion de la relation de reconnaissance. Le dispositif favorise des liens intersubjectifs dont il faut analyser les conséquences sur le processus de subjectivation. Ces distorsions sont analysées en termes de pouvoir. Les rapports hiérarchiques propres à une organisation rationnelle ne permettent-ils pas la mise en place de relations de pouvoir au sein desquelles un sujet se retrouve effectivement en position d'exiger de l'autre des choses qu'il n'aurait pas été en mesure d'exiger avec une semblable force contrainte dans un autre cadre ? En cela, les processus de subjectivation s'apparentent à des processus d'assujettissement. Nous identifions un glissement s'opérer entre la mise en place de procédures et d'une organisation rationnelle pour rentabiliser et optimiser la fourniture en eau potable et l'évacuation des eaux usées qui rendent anonymes les relations entre sujets et l'instauration de rapports qui sont des rapports de pouvoir.

Pris dans un complexe de rapports anonymisés, quelle relation le sujet réflexif est-il capable d'entretenir à lui-même pour poursuivre son processus de subjectivation ? La dimension institutionnelle de l'organisation productive devient invisible du fait du primat accordé à l'efficacité et à la rentabilité du service au détriment de son sens. Dans ces conditions, le sujet peut-il encore faire l'expérience de faits et d'événements qu'une élaboration narrative articule en un récit de soi où il se reconnaît et entretenir une relation

positive à lui-même ? Une construction éthique de soi par laquelle le sujet se soucie de maintenir une attitude juste est-elle encore valable, est-elle même encore possible lorsque les relations aux autres sont aussi dépersonnalisées ? Dépouillé de tout engagement où l'autre est reconnu en sa singularité et sa vulnérabilité, le travail que requiert d'accomplir le service public des eaux a évacué sa dimension éthique et a sanctionné ce faisant son détachement de la dimension institutionnelle de l'entreprise. Pris dans un tel complexe de rapports anonymisés et pourtant fermement structurés et hiérarchisés, de quelle teneur peuvent être les liens que le travailleur tisse individuellement aux autres, à ses collègues, aux usagers ? Ce que supprime la dépersonnalisation est l'asymétrie de la relation à autrui en laquelle le sujet vaut comme personne singulière digne de respect et dont les demandes de prise en compte sont perçues comme légitimes. Dès lors que les relations réciproques asymétriques ont fait place à des rapports entre sujets aux positions sociales strictement définies (que ce soit au sein de l'entreprise, nous parlons alors de poste et de rapport entre travailleurs ou bien au sein de la cité, le travailleur entretenant alors un rapport à l'utilisateur codifié par la définition de son poste de travail) est ouvert le champ au déploiement de relations de pouvoir. Le sujet enfermé dans de tels rapports se ferme à une relation réflexive à lui-même. Pris dans un complexe de rapports anonymisés, élargis aux usagers que l'on fournit en eau potable et dont on évacue les eaux usées, le travailleur des eaux, fonctionnaire du dispositif technique, se fait aussi invisible que les éléments, les fluides dont il a à gérer la circulation et les flux, du pompage à l'évacuation. Comment opère cette médiation réciproque de l'invisibilité entre hommes et éléments chimiques organiques ? ^{43]}

Les caractères qui seront développés dans cette partie relèveront du caractère typique "aliéné". En effet, nous verrons que, dans le cadre de l'organisation productive, les potentialités du travailleur se figent, alors que par contraste, son travail de service des eaux pourrait dans son intentionnalité s'apparenter à une pratique de liberté. Dans la relation intersubjective de travail, c'est plus spécifiquement le caractère typique "marketing" qui sera développé : dans le rapport salarial hiérarchique notamment,

43. « En termes brusques, je dirai qu'amorcer l'analyse par le "comment" [du pouvoir], c'est introduire le soupçon que le pouvoir, ça n'existe pas ; c'est se demander en tout cas quels contenus assignables on peut viser lorsqu'on fait usage de ce terme majestueux, globalisant et substantificateur. » *in* FOUCAULT, *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2, op. cit.*, p. 1052.

l'encadrant comme le subalterne sont amenés à s'identifier à des figures de compétences par le biais desquelles ils se réifient.

Chapitre 3

Le rapport à soi du travailleur des eaux

Ce premier chapitre est l'étude du rapport à soi dans le travail des eaux. Il mettra en lumière la mesure dans laquelle un certain travail des eaux engendre une distorsion du rapport herméneutique à soi. La question directrice de ce premier chapitre est la suivante : que se joue-t-il du rapport à soi dans le travail ? Puisqu'il s'agit d'étudier le rapport que le sujet entretient à lui-même en tant que travailleur des eaux, il sera aussi questionné le lien existant entre la particularité de ce rapport et celle de la matière. Dans les chapitres suivants, nous ne cesserons pas d'analyser le processus de subjectivation sur lequel nous nous concentrons en ce premier chapitre. C'est ici son fondement qu'il s'agira de comprendre. Sans ce rapport à soi par lequel le sujet se comprend comme sujet d'une expérience possible, l'affectation par les autres et les choses ne peut acquérir le statut épistémique et éthique d'expérience. Dès la racine du processus de subjectivation, il convient de se demander ce qui peut venir agir sur elle et quels effets peuvent en être attendus. D'où l'exigence d'envisager le rapport à soi toujours dans sa relation aux autres rapports que sont les rapports aux autres et au milieu. C'est à la relation aux autres que se réfère indirectement la tension problématique qui tient aux effets d'objectivation que peut induire l'organisation du travail sur le sujet. Comment cette objectivation s'intègre-t-elle à la subjectivation ? L'objectivation peut-elle sans contradiction, sans distorsion manifeste venir définir le rapport à soi du sujet ? La seconde tension problématique relève du rapport au milieu et peut se

formuler de la façon suivante : le sujet peut-il dans le travail des eaux et en raison de cette activité même s'éprouver comme sujet libre ?

3.1 La vérité sur soi par le travail

Pourquoi le travail est-il le lieu propice au dire de la vérité sur soi ? Le travail est une activité qui nécessite, même de façon minimale, l'engagement de la subjectivité. Celle-ci dispose d'un large potentiel d'expression de soi par l'effort. Ce dernier se déploie dans la dimension charnelle et intellectuelle de façon indissociable. Qu'il soit manuel ou intellectuel, le travail exige la mobilisation du corps et celle de l'intellect. La construction d'édifices, canalisations, stations d'épuration, usines eau potable, nécessite autant de force pure que de capacité intellectuelle à inventer des solutions pour faciliter la tâche, contourner un problème, rendre pérenne l'œuvre que l'on construit. Par contraste, le travail intellectuel requiert un immobilisme du corps, une mise entre parenthèses de son mouvement perpétuel qui tend vers plus de confort. Cet immobilisme au travail est le fruit d'un effort, il est un exercice du corps, il est une peine. La réflexivité est analytiquement contenue dans la définition du travail. Dans le travail orienté vers l'accomplissement d'une œuvre, la force du corps propre n'est pas lâchée sans mesure ni sans forme. En outre, le corps dont il s'agit de mesurer et d'informer la force, n'est pas un corps externe c'est-à-dire un corps dont on dispose moyennant la traversée laborieuse de la distance qui nous en sépare. C'est le corps avec lequel, paradoxalement, le contact se fait sans distance et qui nécessite pourtant effort, exercice, travail : le corps propre. Décision, mouvement et effet du mouvement et de la décision se font au sein du même corps, sur le même corps. Donc, cela oblige à penser une réflexion du corps sur lui-même par la médiation de son affectivité et de la pensée qui a une fonction d'orientation. La distinction du corps et de la pensée est une distinction de raison qui permet d'en penser et d'en analyser l'articulation. L'articulation de ces deux dimensions de l'humain est ce par quoi s'engage la réflexivité. En raison de l'engagement charnel et intellectuel du sujet, le travail peut instiguer la recherche d'une vérité sur soi. Nous venons de voir pourquoi le travail rend possible d'initier cette recherche de la vérité sur soi, pourquoi cette recherche à des raisons de s'accomplir. Mais pourquoi le travail est-il le lieu de son dire, c'est-à-dire de l'expression à soi-même et éventuellement aux autres,

de cette vérité ? L'expression de ce qui s'engage de soi dans le travail charnellement et intellectuellement rend cette vérité disponible à la réflexion et propre à relancer l'exercice sur soi en fonction de ce qui a été révélé. L'expression aux autres se fait pour renforcer la solidarité voire une complicité dans le travail ou pour améliorer les relations. S'il est possible d'assumer la vérité sur soi, le sujet ne peut maîtriser la capacité d'assomption des autres et les effets de son manquement. L'expression cible les informations à donner. Pourquoi le contenu de ce qui est révélé au sein du travail peut-il constituer une vérité intéressante pour le sujet ? N'est-ce qu'une vérité qui peut intéresser le travailleur ? Bien sûr, la vérité sur soi du travailleur l'intéresse dans la mesure où, sachant de quoi il retourne, il appréhende son activité de travail dans toute son ampleur de sens qu'elle revêt pour lui. L'accomplissement de son travail ne peut qu'en être touché. La vérité sur soi telle qu'elle se révèle dans le travail intéresse le sujet même en dehors du travail pour la raison suivante. Nous avons souligné que le travail engageait le sujet en son corps et en son intellect. Il l'engage dans le monde, les autres, et dans son milieu. La vérité sur soi qui se dégage péniblement dans le travail intéresse ainsi tout sujet en son existence qui le met par définition en rapport avec son monde et son milieu. Ce rapport est en tous les cas actif. C'est ainsi la répercussion de l'agir du sujet sur le monde et le milieu qui peut être réfléchi. C'est la pensée du monde que l'on contribue à construire par son travail et ses actions. C'est une réflexion éthique qui s'engage à propos des effets, de la qualité et des valeurs de ses actions, incluant les gestes de travail, les actes à l'égard d'autrui comme de l'environnement non humain. S'atteler à l'analyse du travail des eaux permet de se mettre au cœur de cette puissance de réflexivité et de ces rapports qui engagent tant le rapport à soi. Les eaux, éléments du milieu indispensables à la survie humaine, et mises à sa disposition par le travail, sont aussi ce par quoi l'être humain fait don de quelque chose de lui à la nature. Ce don est potentiellement destructeur et place ainsi le travail, qui par définition transforme un matériau ou une matière, au sein de la dialectique qui met en liaison le faire, le détruire et l'habiter.

Plusieurs statuts épistémiques peuvent être donnés à la vérité sur soi. La vérité sur soi peut revêtir différentes modalités et impliquer différents rapports à soi. Nous voulons ici distinguer d'un savoir sur soi, la connaissance de soi, et le souci de soi¹.

1. FOUCAULT, *Du gouvernement des vivants*, op. cit.

Foucault dépeint le savoir comme une pratique qui s'adosse à un dispositif de pouvoir. Le savoir prend pour objet les sujets en leur dimension charnelle comme spirituelle. Une fine articulation entre les deux est opérée si bien que le savoir du corps mène à un savoir sur l'âme du sujet. Le savoir comme pratique de pouvoir vise à mieux contraindre et à mieux contrôler : le savoir engendre une classification des sujets par type. Savoir, classification, vérification – contrôle et enfermement dans une catégorie ou une institution dédiée. Le savoir compris comme pratique de pouvoir qui s'intègre à un dispositif, que peut-il signifier lorsqu'il prend pour objet le soi ? De même qu'il n'est pas tenable de formuler les choses en disant que ce dont cette pratique de pouvoir cherche à acquérir le savoir ce sont les autres, de même paraît-il difficilement tenable de dire qu'il y a un savoir de soi. Ce ne sont pas les autres dans la mesure où ces derniers subissent dans le rapport à cette pratique de pouvoir une objectivation telle qu'ils en perdent leur statut de sujet qui permet de les envisager comme dignes d'une relation réciproque humaine. De même, le soi est dans ce rapport objectivé. Le savoir des autres comme celui exercé sur soi est un déni² d'altérité et un déni du propre d'ordre éthique. Le savoir sur soi est une pratique de pouvoir exercée par la médiation du sujet à l'égard de lui-même. Utilisée comme puissance de contrainte et de contrôle, le savoir n'est pas sous-tendu par le désir d'un enrichissement de soi, ni par celui d'un approfondissement de la compréhension de soi. En outre, le savoir sur soi, car il objective ce dernier, brise la dynamique de subjectivation par laquelle justement le sujet se construit. Or cette construction de soi est la construction d'une appartenance à soi. Dans le savoir sur soi, le sujet exerce un regard statique sur le soi pour, à partir des catégories qui sont issues de ce regard, en déterminer comme extérieurement l'orientation comportementale.

Par contraste, la connaissance de soi consiste en un approfondissement pour acquérir ce qui constituerait son essence propre dans la visée d'un enrichissement de son être. La visée éthique n'est pas abolie ; le rapport qu'instaure la connaissance de soi ne consiste pas en un rapport où le soi est instrumentalisé. Cependant, la connaissance est un rapport épistémique qui nécessairement induit une objectivation de ce qu'il y a

2. « Terme employé par Freud dans un sens spécifique : mode de défense consistant en un refus par le sujet de reconnaître la réalité d'une perception traumatisante, essentiellement celle de l'absence de pénis chez la femme. Ce mécanisme est particulièrement invoqué par Freud pour rendre compte du fétichisme et des psychoses. » LAPLANCHE, PONTALIS et LAGACHE, *Vocabulaire de la psychanalyse*, op. cit., p. 115.

connaître. Pour Foucault lecteur de Platon, l'objet à connaître est une essence, ce qui est au principe du soi, le caractérise en propre et en révèle l'origine : divine.

Le souci de soi enfin est un rapport à soi éthique pur. Aucune objectivation de soi ne caractérise ce rapport. Le sujet prend soin de lui-même en réfléchissant ses pensées et ses actes qu'il a accomplis en tant que sujet. Le sujet s'il envisage et vise une amélioration de lui-même ne se considère pas comme ne s'appartenant pas, comme étranger à lui-même. L'altérité à laquelle il fait face dans ce rapport à soi n'est pas telle qu'elle suppose une rupture des liens d'appartenance. Elle ne doit pourtant pas être niée ni évacuée. L'assomption de soi, qui plus est d'un soi fini, mortel et en relation avec un monde, est au cœur du souci de soi. Il y a en cela rupture avec le type de distance épistémique induite par les deux autres modes par lesquels s'exprime une vérité sur soi.

La distinction entre ces trois différentes modalités du rapport à soi a une valeur opératoire dans notre analyse du travail des eaux. Elle a une visée éthique, car du savoir sur soi au souci de soi, l'estime que l'on a de soi n'a pas le même sens, et indirectement, la dignité que l'on attribue aux autres et à son milieu de vie n'a pas la même teneur ni la même ampleur. Ces distinctions permettent plusieurs choses. La première, de comprendre les incidences de l'organisation du travail et plus généralement du service des eaux sur ce rapport à soi. La deuxième, de voir en quoi l'acte même de travailler affecte le sujet. Cette formulation pose elle-même problème. Il s'agira plus loin de l'analyser et de souligner en quels sens il est possible de parler d'acte de travail. La troisième, prendre la mesure éthique de ces incidences sur les sujets : favorise-t-elle l'estime de soi ? Rend-elle possible le respect mutuel ? Le respect de l'environnement non humain y a-t-il une place ? Ce chapitre sur le rapport à soi est ainsi voué à prendre de l'ampleur dans les chapitres suivants qui, s'ils ne traitent pas expressément du rapport à soi, en préciseront les conditions de possibilité, les ressorts et les modalités de déploiement.

Explorer le rapport à soi dans le travail mène à étudier ce rapport en sa dynamique. C'est ainsi logiquement que nous sommes amenée à envisager l'accomplissement de soi par le travail. Il semble de prime abord y avoir ici un saut d'idée, car du rapport à soi sur le mode réfléchi, l'on passe à l'accomplissement de soi qui suppose une ascension qualitative de soi, une valorisation. Cependant, deux réponses peuvent être apportées, l'une sur le plan ontologique, l'autre sur le plan méthodologique. La première est que le travail et la réflexion sur soi qu'il engage ne peut que venir affecter le soi qui se définit

dans ce rapport. La pensée est mouvement, la réflexion ne fige donc pas le rapport, elle est vouée à le dynamiser. Cette dynamique n'est cependant pas nécessairement et en toutes conditions synonyme de dynamique ascensionnelle ni de valorisation. C'est pourquoi nous prenons l'accomplissement comme hypothèse de recherche (point de vue méthodologique). Pourquoi le travail en tant qu'il engage la puissance de réflexion du sujet à l'endroit de son rapport à soi, aux autres et au milieu, peut-il être ce par quoi s'accomplit le travailleur ? Sur quels plans y a-t-il progression qualitative ? Quelles peuvent être les causes d'une régression qualitative dans le rapport à soi ? Ce paragraphe vise à critiquer la formule injonctive "s'accomplir par le travail". Fidèle en cela à la compréhension kantienne du verbe critiquer, il ne s'agit pas tant de dénoncer purement et simplement le fait de l'accomplissement par le travail que de dresser les limites du champ possible de l'accomplissement du travailleur. Ce faisant, c'est aussi une critique du discours qu'il s'agit de développer pour renouer avec la critique comme méthodologie du soupçon. Dans quelles conditions sociales, politiques et culturelles l'injonction "s'accomplir par son travail" pourrait-elle s'exprimer avec justesse ? Le travail est une activité socialement organisée. Il suppose une organisation productive dans laquelle chaque activité complète les autres pour parvenir à une utilité globale. La division du travail permet cette complémentarité des activités et l'atteinte d'un objectif d'utilité commune. Il semble ainsi de prime abord que la réalisation de chaque travail prend sens dans sa participation à la réalisation de cette utilité. L'accomplissement du travailleur qui effectue ces travaux particuliers, dans ce contexte, passe par la compréhension de cette participation à l'utilité commune dont le sens est institué socialement. Sa définition et la complémentarité des activités contribuent à rendre moins visibles sinon invisibles l'utilité et l'importance de chaque activité prise isolément. La rupture du lien signifiant entre l'utilité commune et l'utilité particulière du travail fait perdre à ceux qui accomplissent ces travaux particuliers leurs sens. Les études empiriques montrent que le déni de l'utilité sociale d'un travail affecte le travailleur qui n'est plus à même d'entretenir un rapport positif à soi. Il assume le déni de reconnaissance porté socialement. Ce déni détermine le rapport à soi. S'il est prouvé que le déni de reconnaissance de l'utilité sociale du travail détruit le rapport positif à soi, nous pouvons adhérer à la réciproque : la reconnaissance de l'utilité sociale du travail contribue à l'accomplissement du travailleur. La fragilité de la subjectivité dont la construction n'a

pas été optimale dans ses premiers rapports aux autres et à son milieu ne peut trouver dans le travail une solution définitive et durable. La fragilité de la subjectivité a des conséquences sur la poursuite de la construction de soi au travail. Elle rend le travailleur vulnérable. Le travail ne peut à soi seul compenser une construction du sujet précaire ; il ne peut restaurer, sinon instaurer un rapport à soi positif. En revanche, il permet au sujet de se réengager dans une dynamique constructive. Ce que l'on peut minimalement attendre du travail organisé socialement est qu'il ne contribue pas à l'aggravation d'une vulnérabilité déjà existante. Le travailleur n'est-il pas en droit d'attendre une utilité positive à l'endroit du rapport à soi ? L'accomplissement de soi au travail est-il une expression trop forte pour désigner ce qui se joue du rapport à soi au sein de l'activité, ce qui se joue à l'endroit de la subjectivité engagée dans le travail ? Il apparaît crucial de contrer le déni de reconnaissance de l'utilité sociale pour l'accomplissement du travailleur comme sujet. Nous envisageons ici le travailleur comme sujet social qui n'est pas seulement engagé dans le travail, mais dans d'autres organisations et d'autres institutions. Il s'agit donc de contrer le déni pour empêcher que ne s'installe un rapport à soi négatif se répercutant dans d'autres champs de possibles que ceux définis par le travail des eaux. Le travail peut donc avoir une utilité positive pour le travailleur dans la construction de son rapport à soi et être la condition de possibilité de son accomplissement dans d'autres domaines. S'accomplir par le travail signifie alors créer un rapport positif à soi permettant un accomplissement de soi dans d'autres sphères sociales que le travail, dans d'autres rapports sociaux que ceux qui se tissent au travail.

L'idée d'accomplissement implique que l'être du travailleur est touché et qu'il progresse dans le sens d'une meilleure compréhension de lui-même et de la signification des rapports qu'il entretient aux autres et à son milieu. Là encore, l'on peut émettre le soupçon que l'être du travailleur touché par l'accomplissement au travail ne soit pas le soi profond animé par le désir de l'ouverture à l'altérité et de la prise en considération de son agir éthique, mais le soi de fiction, celui que le sujet se construit par la médiation de ce qu'il imagine être le regard des autres sur lui. L'accomplissement, dans un tel cas, désigne alors une augmentation narcissique de soi, une inflation de l'ego qui ne contribue en rien à son ouverture à l'autre et qui n'est soutenue par aucune réflexion à l'endroit de ses rapports aux autres, au milieu et finalement à soi. Dans un paragraphe

intitulé «Persuader et séduire» de son article « Quand le management se fait Dibbouk »³, LINHART insiste sur la mobilisation de l'idéal narcissique pour que le travailleur cherche frénétiquement au travers de ses missions et de ses projets professionnels de quoi valoriser son image et satisfaire ses pulsions de contrôle. L'augmentation narcissique de soi est relégation de l'exercice que constitue la construction réfléchie du rapport à soi. L'accomplissement de soi par le travail sonne alors comme une injonction sociale qui ne mise que sur une utilité fictive du travail et indirectement du travailleur lui-même. L'accomplissement se raccroche dans ces conditions à une mesure de l'utilité par l'argent, celui que gagne le travailleur et celui qu'il fait gagner son entreprise. Sans nier la pertinence de cette mesure, elle est insuffisante pour un accomplissement de soi par le travail tel que nous l'avons décrit. L'argent est la mesure quantitative et fictive de cette valorisation narcissique (et donc fictive) par le travail. Le rapport positif à soi n'est tel que par la médiation de l'argent. La positivité n'est, semble-t-il, que quantitative et porte en elle un élément de fiction propre à l'argent. Le pouvoir de l'argent ne consiste pas seulement en sa fonction de quantification. S'il peut venir tenir lieu de soutien narcissique, c'est qu'il détient aussi une puissance de qualification du réel, de valorisation qualitative. La fiction de l'argent a des répercussions d'ordre ontologique, car de fait le travailleur accompli est celui qui a démontré son utilité sociale que reflètent son salaire et les gains pécuniaires qu'il fait réaliser à son entreprise. En outre, le caractère fictif du soi ne signifie pas qu'il ne participe pas de l'être social, mais que son être social a une dimension fictionnelle. Est soulignée par là la puissance constructive et normative de la fiction sur le réel. La fiction du soi, soutenue par la puissance de qualification de l'argent, est tissée par un discours qui a deux fonctions. La première est qu'il justifie certaines pratiques de travail. La seconde est qu'il crée une structure de sens dans laquelle prend position le sujet en construction. Le discours où s'entremêlent des éléments fictionnels qui n'en ont pas moins des effets réels, tels que la construction d'un travailleur, consiste en un mécanisme de pouvoir. Est effectivement obtenu du travailleur qu'il soit utile à la société par les efforts qu'il fournit et participe de la reconduction de l'état de l'organisation du travail. Parler d'accomplissement de soi par le travail exige donc d'être

3. Danièle LINHART. « Quand le management se fait Dibbouk ». In : *Nouvelle revue de psychosociologie* 13.1 (14 juin 2012), p. 31-42.

vigilant. Il s'agit d'avoir la capacité et la veille suffisantes pour lire l'injonction comme une pratique discursive articulée à des mécanismes de pouvoir.

3.2 L'épreuve de soi par le travail

3.2.1 La fragile créativité du travailleur

Dans l'organisation productive qu'est l'entreprise, chaque travailleur détient une fonction particulière dont l'utilité le fait s'insérer dans un réseau d'interdépendances réciproques. Nous venons d'explorer les implications narcissiques d'une réduction du sens du travail à une utilité sociale unidimensionnellement mesurée par l'argent. Une autre implication sur l'être du travailleur est à envisager. C'est le point de vue de l'entreprise qui permet de le mettre en lumière. Si l'utilité unidimensionnelle peut être l'occasion d'une augmentation narcissique, elle est aussi ce qui permet de ne définir le travailleur que comme force de travail qui vaut au même titre que la matière nécessaire à la production. Or, l'épreuve de soi par le travail est l'épreuve de la créativité du sujet. Réduire les travailleurs à une pure force de transformation, c'est non seulement nier leur capacité de réfléchir l'activité, leur nier la capacité d'information du milieu, enfin, leur capacité de créer des liens intersubjectifs. Réduire le travailleur à une fonction, c'est aussi induire paradoxalement un sentiment d'inutilité.

« Le lecteur consentira, je l'espère, à envisager la créativité dans son acception la plus large, sans l'enfermer dans les limites d'une création réussie ou reconnue, mais bien plutôt en la considérant comme la coloration de toute une attitude face à la réalité extérieure. Il s'agit avant tout d'un mode créatif de perception qui donne à l'individu le sentiment que la vie vaut la peine d'être vécue ; ce qui s'oppose à un tel mode de perception, c'est une relation de complaisance soumise envers la réalité extérieure : le monde et tous ses éléments sont alors reconnus, mais seulement comme étant ce à quoi il faut s'ajuster et s'adapter. La soumission entraîne chez l'individu un sentiment de futilité, associé à l'idée que rien n'a d'importance. Ce peut être même un réel supplice pour certains êtres que d'avoir fait l'expérience d'une vie créative juste assez pour s'apercevoir que, la plupart du temps, ils vivent de manière non créative, comme s'ils étaient pris dans la créativité de quelqu'un d'autre ou dans celle d'une machine. »⁴

« La créativité que nous avons en vue est celle qui permet à l'individu l'approche de la réalité extérieure. Si l'on admet une capacité cérébrale raisonnable et une intelligence suffisante qui permette à l'individu de devenir une personne participant à la vie de la

4. WINNICOTT, *Jeu et réalité*, op. cit., p. 127.

communauté, tout événement sera créatif, sauf si l'individu est malade ou s'il est gêné par l'intervention de facteurs de l'environnement capables de bloquer ses processus créatifs. Il est probablement erroné, quand on envisage le second terme de cette alternative, de penser que la créativité puisse être complètement détruite. Mais, quand on lit des témoignages d'individus qui ont été réellement dominés dans leur foyer, ou qui ont passé toute leur existence dans des camps de concentration ou encore qui ont subi, leur vie durant, des persécutions politiques, on comprend très vite que seules quelques-unes de ces victimes parviennent à rester créatives et, bien entendu, ce sont celles qui souffrent. Tout se passe comme si tous les autres, ceux qui continuent d'exister (mais ne vivent pas) dans de telles communautés pathologiques, avaient si totalement renoncé à tout espoir qu'ils ne souffrent plus; sans doute ont-ils perdu ce qui faisait d'eux des êtres humains : ils ne peuvent plus voir le monde de manière créative. La créativité chez l'individu est détruite par des facteurs de l'environnement intervenant tardivement dans la croissance personnelle. »⁵

La négation de la créativité du sujet a une traduction organisationnelle. Sont standardisés le traitement salarial, le traitement disciplinaire, les règles de métier, etc. Outre ces traitements standardisés est circonscrite la possibilité pour les travailleurs d'exprimer leur puissance singulière de création et de réalisation. La contradiction est la suivante : force de transformation, le travail est pourtant nié en sa capacité d'information du réel. L'effort que le travailleur dépense pour cette transformation n'est plus le reflet d'une puissance singulière d'information. La menace d'amorphe ne se situe pas à l'endroit du travail lui-même mais du travailleur s'il n'exerce plus ses capacités intellectives, émotives et physique de création. Le soi-fonction est amorphe dans le sens où sa capacité propre de donner forme est inhibée. La fonction n'est pas vouée à créer une forme mais à remplir un emploi, à déclencher une force de détermination programmée. De quel rapport à soi le travailleur réduit à une fonction dans l'entreprise demeure-t-il capable ? Est-ce le rapport défini précédemment comme un rapport dans lequel le sujet cherche à détenir un savoir sur lui-même ? Le savoir sur lui-même est dans un tel cas conféré par l'entreprise qui détermine les fonctions de chaque travailleur. Le soi-fonction dans l'organisation productive a des répercussions sur le rapport à soi. Il perd en ampleur et en puissance de réflexivité. De la fonction du soi dans l'entreprise, l'on passe subrepticement au soi-fonction ce qui signifie que le sujet n'est plus qu'à même de remplir une fonction à l'égard de lui-même. Nous semblons ici renouer avec

5. WINNICOTT, *Jeu et réalité*, op. cit., p. 132-133.

la conception métabolique du travail développée par ARENDT⁶. Le travail est chargé d'assurer la survie biologique de l'être humain par une dépense énergétique équivalente du corps. Le travail intègre le cycle biologique sans pouvoir participer de la progression historique. Une telle conception du travail ne permet pas de l'envisager comme occasion d'un accomplissement de soi si ce n'est comme simple fonction. Le travail se distingue pour ARENDT de l'œuvre et de l'action par le fait qu'il ne peut se situer qu'en dehors de l'histoire sur le plan de son déroulement comme de ses produits. L'œuvre est à l'origine de la durabilité dans le monde dont on peut transmettre les vestiges et dont on peut hériter. L'action inscrit une continuité politique dans les mémoires. Accomplie dans le champ politique, l'action rend mémorable celui qui en est l'agent. Par son action exceptionnelle, le héros grec accède à l'éternité. Nous avons déjà noté que le travail souffre d'une dévalorisation dans la conception arendtienne. Reprenant les analyses par MARX du travail, elle les utilise pour caractériser le travail en son essence le vouant par là à un immobilisme conceptuel. Le travail emprisonne le sujet dans un cercle métabolique vicieux dont l'être humain ne semble pas pouvoir sortir sinon par l'œuvre et par l'action. Est-ce à dire que le travail doit se muter en action ou en œuvre ? Ne peut-il pas valoir par lui-même moyennant une refondation conceptuelle ? Le fait est que nous héritons d'une organisation du travail qui tend à adhérer à la conception que ARENDT nous livre. L'essence du travail est ce que nous en avons fait ; elle s'est construite historiquement. Il s'agit de trouver ce qui dans le travail permet d'en faire une puissance de rupture de la circularité en laquelle il est pris. Cette puissance peut-elle être cherchée dans le caractère métabolique du travail qui deviendrait une source de renversement ? La distinction arendtienne entre travail et œuvre est contestable ce qui permet de réinscrire le travail dans le parcours de la civilisation. Cette distinction cependant nous est utile, car elle porte l'accent sur une caractéristique essentielle que nous voudrions ici retenir pour la suite de notre réflexion. L'inscription du travail dans le cycle métabolique où se succèdent dépense et consommation d'énergie nous amène à penser la rupture que constitue dans ce cycle la mort. Celle-ci rompt le cycle vital et marque un point d'arrêt au cycle métabolique du travail. Le travail a un rapport double à la mort. Il ne cesse de la côtoyer dans cette dépense d'énergie qui le porte toujours à la limite de la vie. Il est dans un rapport d'exclusivité, car la mort arrête la possibilité

6. ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, op. cit.

de l'organisme de continuer l'alternance de l'effort et de la restauration. Si l'on veut envisager le travail comme participant au parcours de la civilisation, il convient de penser à la façon dont il pose la question de la mort et comment son questionnement propre à l'endroit de la mort s'articule à celui des autres. La mort est envisagée comme une rupture de la vie laborieuse, mais aussi comme son principe dynamique. Si la destruction vitale fait partie du cycle du travail, peut-il effectivement participer à la durabilité d'un monde et d'une nature ? La mort peut-elle parvenir à constituer un horizon de sens ?

Ce qu'il s'agit d'affronter n'est plus seulement le soi dans son rapport à l'altérité, mais à la mort. Le travail peut-il en cela consister en une épreuve de soi ? Qu'est-ce que le sujet travaillant peut apprendre de la mort ? En quoi cela peut-il avoir des répercussions sur le plan éthique ? L'épreuve consiste d'abord à prendre conscience du fait de la mort, puis à l'accepter, enfin à orienter ses actes en ayant présente à l'esprit sa propre finitude. Nous avons vu que le travail comme dépense énergétique du corps s'inscrivait dans le parcours qui mène à son terme la vie humaine. Que le travail accélère le cours de l'existence et tue le corps, c'est ce que l'on entend souvent affirmer par les travailleurs des eaux, notamment les travailleurs "assainissement", nous le verrons, et c'est aussi ce que les faits empiriques démontrent. Qu'il en accélère le cours, qu'il oblige les travailleurs à l'assomption de la mort, en d'autres termes, que le travail participe du sens de l'existence en confirmant et justifiant la direction vers la mort, c'est ce que l'attachement des travailleurs à leur travail, leur engagement, prouve. Si le travail permet une prise de conscience du fait de la mort, s'il y oblige parfois, le travail pour être réalisé n'exige pourtant pas une telle assomption et requiert même sa dénégation⁷. Le travail des eaux comme activité sociale engagée dans la gestion d'une matière semble n'être que l'occasion d'une réflexion sur le soi mortel qui n'est pas nécessaire à l'exécution du travail. Toutefois, si l'acte de travail mène potentiellement à la mort, s'il est même ce qui lui donne sa valeur par le courage et l'engagement qu'il requiert, son assomption est vouée à lui donner davantage d'ampleur éthique. L'épreuve de soi est l'exercice par lequel le sujet apprend à se savoir mortel et à adopter la posture d'humilité qui convient à la finitude humaine. Or, le travail est l'effort pénible qui permet d'éprouver en son corps la possibilité de la mort. Il consiste, en tant que peine infligée au corps, en tant que peine endurée par le corps, en un exercice d'humilité, en un exercice par lequel on apprend à connaître et reconnaître sa faiblesse propre et son insuffisance. S'il peut ne faire que ployer la machine, le travail peut aussi donner à réfléchir. L'épreuve de soi

7. « Procédé par lequel le sujet, tout en formulant un de ses désirs, pensées, sentiments jusqu'ici refoulés, continue à s'en défendre en niant qu'il lui appartienne. » *in* LAPLANCHE, PONTALIS et LAGACHE, *Vocabulaire de la psychanalyse*, op. cit., p. 112.

peut devenir l'actualité du travail à condition que le travailleur réfléchisse le ploïement corporel auquel l'oblige le travail. Le travailleur n'apprend pas tant de la mort que par ce qui s'y apparente en sa manifestation, la fatigue, la souffrance. Par le travail, le corps est affligé d'austérités et de privations. Par la peine infligée au corps, le sujet éprouve sa corporéité en ses limites vitales. L'humilité est une posture acquise par l'exercice. En tant que posture du sujet, l'humilité ne détermine pas seulement le rapport à soi, mais vient aussi donner forme aux relations que le sujet tisse avec les autres et le milieu naturel. Réciproquement, l'absence de travail met le sujet au contact de la mort comme mort sociale. Le travail requiert, fût-elle peineuse ou minime, une part de créativité qui, si elle est niée, mène le sujet à prendre la décision d'en finir. La réflexivité du sujet qui ne trouve en lieu rien qui puisse le rendre digne de continuité dans l'existence le mène au suicide, car son existence actuelle l'indiffère.

« J'irai jusqu'à dire que, dans les cas graves, tout ce qui est réel, important, personnel, original et créatif est caché et ne donne nul signe de vie. Il n'importe alors pas véritablement à l'individu d'être vivant ou mort. Le suicide n'a que peu d'importance quand un tel état est puissamment organisé. L'individu lui-même est incapable de percevoir ce qui aurait pu être, ce qui a peut-être été perdu ou ce qui fait défaut. »⁸

Si le travail peut être l'occasion de l'exercice de la réflexivité dans la mesure où il place le sujet dans un carrefour relationnel, il constitue une épreuve de soi. La capacité réflexive est la *conditio sine qua non* de l'épreuve de soi. Il faut toutefois souligner ce qui la mobilise dans une organisation qui normalise le sujet au point de lui ôter toute spontanéité du penser. L'assujettissement, comme distorsion du processus de subjectivation, est violence. La réponse du sujet à une telle atteinte se fait elle aussi violence. La violence de l'assujettissement se distingue de la conflictualité qui peut être bénéfique pour l'affirmation de soi dans la relation aux autres et au milieu. La violence de la conflictualité par laquelle le sujet se sépare de ce par quoi il ne veut pas être défini, serait-elle légitime dès lors qu'elle ne présuppose pas la destruction de l'autre ? La violence vient qualifier la façon dont se phénoménalise la conflictualité séparatrice en sa radicalité. En revanche, la violence de l'assujettissement n'est pas que la qualification d'une manifestation comme si l'assujettissement se réalisait de façon extérieurement violente. L'assujettissement, parce qu'il consiste en une distorsion du rapport qu'entretient la subjectivité à elle-même, au monde et au milieu, est violence, et ce, quelle que soit la façon dont il est perçu ou vécu, qu'il soit accepté ou non

8. WINNICOTT, *Jeu et réalité*, op. cit., p. 133-134.

par celui qui en est l'objet. En d'autres termes, visible ou non, l'assujettissement est violence. Éprouver la violence de l'assujettissement est ainsi le prélude à une capacité réflexive. L'épreuve de soi est orientée vers la réalisation éthique de soi. Il s'agit dans l'épreuve non seulement d'acquérir le savoir du comportement juste, mais le sachant, d'agir en conséquence. S'éprouver pour s'assurer non pas de la coïncidence fortuite entre le savoir et l'agir, mais de leur actualité. Ainsi, l'épreuve de soi vise à ouvrir le champ des possibles éthiques de l'agir juste et conscient de soi par la réalisation duquel l'on devient auteur de son existence. Comment cela peut-il se manifester dans le travail? En quoi l'agir juste peut-il consister? Le travail est propice à l'actualité d'un savoir. En effet, il est l'effort par lequel une idée prend forme matériellement dans le milieu environnant et devient efficiente dans le monde. Ce savoir, propre à être actualisé dans le travail, n'est cependant pas voué à être d'ordre éthique ce qui mène à la question de savoir ce qui peut lier le sujet à la promesse de s'orienter éthiquement dans ses actes de travail. Le savoir au travail est de plusieurs ordres. Il est d'abord technique et désigne l'ensemble des moyens par lesquels l'objet à produire peut être réalisé. Le savoir est aussi l'objectif de production que l'on se donne. Il s'agit ici d'une idée qui ne naît pas *ex nihilo* ni des profondeurs insondables et inconnues de la subjectivité ni n'est donnée par une entité extérieure. Elle n'est pas un élément étranger au sujet, mais elle naît de ce point de contact entre une intériorité capable de réflexion et son milieu. C'est pourquoi l'idée d'objet à réaliser ou projet est-elle constamment à la frontière du réalisable. Le contact de la réalité avec le sujet et sa puissance d'information engendre une surréalité que la réalité vraie n'est pas forcément à même de contenir, limitée qu'elle est par sa matérialité physique, sociale, culturelle. Savoir technique et savoir objectif ou projectif sont ici inséparables. Le biais par lequel des choses sont produites participe de leurs caractéristiques essentielles. Ce savoir est lui-même doublé de ce que l'objet à réaliser, le projet, est susceptible d'engendrer dans le monde et le milieu comme milieu anthropique habité. L'idée de l'objet n'est pas déconnectée de l'idée du monde et du milieu en lesquels il va s'inscrire. Elle n'est pas déconnectée de l'idée que l'on se fait du monde et du milieu, ni de celle que l'on voudrait qu'ils soient. C'est ici qu'il est possible d'envisager un intérêt éthique du travail voué à faire naître les idées comme à les réaliser. Toutefois, pour qu'un savoir véritablement éthique soit mis en pratique par le travail il faut que la mesure que nous avons mentionnée revête son sens éthique et non seulement technique.

Pour que le travail consiste en une épreuve de soi, il ne suffit pas de dire qu'il est la tentative d'actualisation d'un savoir et d'un acte technique. La nature du savoir importe. Le travail n'est épreuve de soi que si un savoir éthique sur la façon dont il convient d'agir, autrement dit sur le juste, est engagé. La mesure appliquée au travail pourrait une première fois se formuler de la façon suivante. La transformation de l'environnement non humain et celle du monde où se tissent les relations intersubjectives ne devraient pas excéder ce qu'ils sont susceptibles d'amortir et de mettre en travail à leur tour. Ceci suppose que soient laissées, liberté aux sujets-travailleurs de définir les projets et leur accomplissement et possibilités à l'environnement non humain de les accueillir. La posture éthique de ces sujets garantit l'adéquation des projets à l'environnement et son respect. Le travail comme épreuve de soi, outre la mesure des actes engagés à l'égard des autres et du milieu, requiert une réflexion sur ce qui est donné à ces autres et au milieu par le travail. La transformation induite par le travail doit comporter aux yeux de celui qui l'accomplit une valeur reconnue à la fois par lui-même et par ceux qui sont touchés par cette transformation. L'épreuve de soi par le travail est ainsi l'épreuve de ces savoirs d'ordre éthique. La question que se pose alors le travailleur qui veut faire l'épreuve de soi peut ainsi se formuler : le travail que j'accomplis est-il l'actualité des savoirs éthiques qu'il permet de réaliser ? Les possibles qu'il s'agit de réaliser par le travail sont des activités qui mettent en relation proportionnée, juste, et vertueuse aux autres et au milieu.

3.2.2 L'effort du travailleur

Effort et corps au travail

Le travail suppose l'effort qui s'initie dans ce que l'on désignera comme négativité. Une négativité qui tend vers son propre dépassement, telle la souffrance du geste physique, souffrance de la pensée qui s'élabore, par exemple. La négativité est plus radicale encore lorsque le rapport à ce qui n'est encore qu'étranger en soi prend la forme d'une soumission à l'autre sujet, dans le cas du harcèlement dont nous traiterons plus loin, empêchant son appropriation, le prolongeant *ad infinitum* pour induire une coupure de l'être du sujet travailleur. L'effort revêt minimalement un sens mécanique dynamique de dépenses énergétiques dans l'intention de venir à bout d'une mission de travail qui

met en rapport le travailleur avec son monde et son milieu. En ce sens, le travail s'appuie sur un corps organique et pulsionnel pour imprimer une dynamique d'accomplissement d'une tâche ou d'une œuvre. Le travail suppose également un corps originaire dans le sens où l'effort qu'il déploie se fonde lui-même sur l'effort entendu comme mise en contact première avec soi. Le travail n'est certes qu'une modalité existentielle de l'expression vitale ; il ne pourrait être dit en ce sens fondamental à l'existence humaine, mais il mobilise l'être d'une façon telle qu'il en constitue pourtant l'accomplissement des plus complets des possibilités qui y sont en germe. Le travail ou effort par lequel l'être humain sort d'un état dont il sent, perçoit voire comprend les manques, est par cela même, le fait d'un être de besoin. Dimension fondamentale de l'être humain, plus généralement du vivant, le besoin confère une importance particulière aux modalités existentielles du déploiement de l'être lorsque celui-ci s'y engage de façon aussi radicale. La conception de l'effort comme ce qui, originairement, permet une prise de contact avec soi comme être de possibles, plutôt qu'elle ne rend secondaires les modalités existentielles de leur accomplissement, souligne l'urgence qu'il y a à les questionner. Le champ de questionnement relatif au corps et à l'effort originairement doit s'articuler à celui des modalités existentielles d'actualisation des possibles dont fait partie le travail. L'aliénation du sujet qui vient des rapports inégaux, du moins déséquilibrés, qu'il entretient avec les autres et les choses de son entourage, altère d'une façon singulière le pouvoir d'initier des possibles dans le monde. Ce n'est pas alors uniquement les modalités existentielles qui se trouvent empêchées, mais c'est le rapport de l'être humain à son être de besoin comme source de possibles qui est modifié. Nous retenons de HENRY⁹, interprète de Maine de Biran, que l'effort est une manifestation ontologique par laquelle l'être du sujet prend contact avec sa puissance propre de déploiement des possibles. La modalité existentielle de déploiement de l'effort comme l'exige le travail n'est cependant pas secondaire dans la mesure où elle est susceptible de l'affecter profondément, au niveau même de cette prise de contact originaire avec soi. Le pouvoir d'être affecté par les conditions existentielles de déploiement de l'effort suppose une conception du sujet qui diffère de celle de Maine de Biran : un sujet d'emblée en possession de son être complet dont il ne demeurerait aucun reste à l'appropriation, dont aucun besoin,

9. Michel HENRY. *Philosophie et phénoménologie du corps : essai sur l'ontologie biranienne*. 5ème édition. Épiméthée. Première édition 1965. Paris : Presses universitaires de France, 2003.

aucun manque, aucune faille ne grèverait cette complétude, tout reste ne relevant que de l'accident existentiel. Le travail donne une tournure à l'effort en raison de l'intention subjective de l'être qui l'anime et des objets et des sujets contre lesquels il se déploie. Ceci suppose que le sujet s'est construit son corps propre, qu'il a pris contact avec lui-même comme être de possibles par la médiation d'un autre sujet et des objets. Par cet autre, le monde a constitué l'intermédiaire obligé et indispensable dans la construction de soi, car c'est originairement vers lui que les possibles sont dirigés. La capacité d'être son corps, autrement dit la capacité de déployer ses potentialités propres, se forme d'emblée dans la relation à l'autre. Le déploiement des possibles propres commençant dans la relation à l'autre que soi, il est une capacité qui s'élabore temporellement. La dimension relationnelle dans la constitution de soi est primordiale et nuance fortement le propos susmentionné d'une originalité du rapport au soi complet par l'effort comme prise de contact avec son corps propre. Si le sujet est extériorisation des possibles sous certaines modalités existentielles, alors la relation doit être pensée comme primordiale puisqu'elle correspond à une première extériorisation de l'être à sa naissance. Il y a en ceci rupture avec HENRY selon lequel la Vie est l'origine de l'expression de soi en soi. L'engagement dans le processus d'expression de soi ne serait pas tant le fait de la Vie que de l'autre (extérieur et intérieur) dont dépend l'ouverture du sujet à ses possibles propres en relation avec un monde. En conséquence, l'appropriation de soi par le biais de la relation charnelle et spirituelle à l'autre connaît des failles, des manques, des zones d'ombre, et produit de l'impropre. Le déploiement existentiel de l'effort se fait à partir d'un corps que le sujet ne s'est pas simplement, complètement approprié, mais qu'il ne cesse de s'approprier temporellement à partir de ses failles. Ainsi, l'effort déployé au travail n'est pas seulement empêché par le monde extérieur actuel, mais par l'histoire de la construction de soi du sujet. Par l'effort, le travail mobilise le corps propre et ses failles, ses zones forcloses. Le récit de soi implique le corps, c'est pourquoi la construction narrative de soi au travail engage l'être de façon aussi radicale. L'argument du caractère secondaire du travail est illusion sur ce qui affecte profondément le sujet. Le mal-être au travail pose une question sociale et éthique. La souffrance, l'aliénation peuvent bien être existentielles, elles altèrent l'être charnel et spirituel. C'est pourquoi elles font vaciller la possibilité même de continuer dans l'existence, de se construire une vie. Le déploiement de l'effort au travail intègre une dynamique relationnelle qui lui confère son caractère

dialectique. Dialectique en un premier sens, phénoménologique, puisqu'il prend racine dans un corps où une appropriation incomplète, manquante introduit la négativité dans l'être humain. Dialectique en un second sens puisque l'effort au travail se déploie dans un lien dialogique avec les autres sujets avec lesquels s'élabore un récit professionnel. Enfin, le récit en raison même de la négativité que chaque être contient en soi et de son élaboration dialogique est un récit critique. Si le corps originaire était le présupposé du travail, l'on peut aussi inversement dire que le travail, parce qu'il mobilise l'être en effort et qu'il consiste en une mise en rapport active avec le monde, constitue sa possibilité la plus propre. En effet, par le travail il y a continuation, déclinaison normative d'une relation fondamentale à l'altérité.

Effort à l'appropriation et conflictualité

Dépossession et appropriation constituent deux possibles dans la relation du travailleur à son travail. Dépossession et appropriation ne sont réellement pas deux possibles exclusifs l'un de l'autre, mais sont deux pôles entre lesquels entre en tension le travail au sein d'une structure juridique de propriété privée. L'appropriation par le travail consiste en l'effort par lequel quelque chose d'étranger est fait sien. L'appropriation est donc l'acte par lequel la résistance du réel est matée. Se pose ici la question de savoir selon quelle modalité la distinction milieu et sujet est maintenue dans l'acte d'appropriation. La tension entre le sujet dans l'effort du faire et le réel sur lequel le sujet travaille consiste en une lutte dans la mesure où quelque chose d'étranger est en train de devenir le propre. Il s'agit toutefois d'une conflictualité vouée à se maintenir au-delà de l'acte de travail, dont le processus n'est pas achevé par la suppression ou le dépassement du caractère étranger de la chose. Ce qu'il s'agit de faire sien dans le travail est effectivement avant tout l'activité elle-même qui est sans cesse à renouveler. Le réel est par ailleurs un réservoir de résistances qui rend possible le maintien de l'activité en sa dimension conflictuelle¹⁰. La dépossession du travailleur est la dépossession de ce rapport en tension avec l'activité et, par son biais, avec le réel. Le phénomène d'aliénation vide le rapport au travail de sa modalité conflictuelle qui fait son intérêt et son sens. Faire sien le réel sur lequel on travaille, ce n'est pas seulement le transformer matériellement, c'est surtout lui conférer une tournure de sens. La dépossession est ainsi celle d'une

10. Ce phénomène est mis en valeur par l'ergologie. Cf. Yves Schwartz.

conflictualité positive pourtant à maintenir comme telle. À cette conflictualité inhérente à l'activité s'ajoute celle qui tient à l'effort par lequel le travailleur veut se réapproprier son travail, se réapproprier l'effort par lequel son activité qui implique le réel devient sienne. Cette réappropriation est par là même une réappropriation du sens du réel sur lequel il agit. Que ce soit au cœur de l'acte d'appropriation ou dans l'effort par lequel veut se réapproprier son acte le travailleur, la conflictualité est présente. Pourquoi peut-on dire qu'appropriation et dépossession sont des pôles non exclusifs du travail ? Le réel dont on affirme la résistance n'est pas uniquement la nature, les objets matériels ou immatériels, mais le réel structuré socialement. Celui-ci inclut donc autant les structures économiques, sociales, politiques et juridiques que les rapports interpersonnels qui s'y déploient par leur médiation. La résistance est aussi celle de ce réel-ci. La dépossession qui, nous le verrons plus loin, s'organise institutionnellement dans le capitalisme, ne participe-t-elle pas dès lors de la résistance du réel ? En d'autres termes, la propriété privée n'est-elle pas la structure juridique au sein de laquelle se déroule cette tentative constante de réappropriation du travail par le travailleur ?

3.2.3 Le travailleur des eaux et la mort

La vérité sur soi suppose pour la découvrir un retour réflexif sur ses actes et expériences passés, sur la posture éthique actuelle que l'on veut maintenir et qui orientera l'issue de la délibération sur ce qu'il convient de faire au présent et à l'avenir. Une posture éthique actuelle imprime, également aux expériences vécues passées, un tour réflexif et propre. Le sujet qui désire se comprendre ne peut atteindre la vérité sur soi au sens d'une adéquation objective entre ce qu'il est et la représentation qu'il a et se fait de lui-même. Elle consiste bien plutôt en une herméneutique de soi où le sujet ne cesse de réfléchir les motivations de ses volontés et de ses actes pour que cette lucidité sur soi lui permette de prendre des décisions plus justes dans son ouverture sur le monde et l'environnement. Plutôt que la découverte par le sujet d'un sens immuable et sous-jacent comme une clef secrète de ses actes, c'est de la construction d'un sens qu'il s'agit dans cette articulation sans cesse opérée entre le réel extérieur où s'impriment les actes et ce que l'on sait découvrir de ses expériences vécues. Le travail de compréhension de soi est, nous l'avons déjà suggéré, travail de réflexion sur la condition mortelle, sur le sens à donner à une existence sur fond de non-sens de la fin ultime à venir.

« La fin de la vie, hélas ! n'était pas le but de la vie, il s'en faut du tout au tout ! C'est plutôt l'inverse qui est vrai : la fin de la vie s'inscrit en faux contre les fins de la vie. »

Le non-être, qui est la fin de l'être, n'en était nullement la raison d'être ! Ces raisons d'être qui donnent sa valeur à l'être, comme les "vivendi causae" donnent sa valeur à la vie, le non-être semble nous les retirer... Le non-être consacre finalement le non-sens de la vie. La mort n'est pas l'explication de la vie, mais elle n'en est pas non plus la justification ni la cause finale. Qu'on définisse le sens comme signification ou qu'on le définisse comme direction et orientation intentionnelle, la mort, dans les deux cas, est dépourvue de sens. »¹¹

Cette découverte du sens d'une vie humaine est progressive. Si elle fait l'objet d'un héritage, elle est également sans cesse à recommencer avec chaque nouvel être mortel. La fin ultime de la vie humaine, la mort, met un terme à l'exercice de la compréhension de soi ; elle est aussi ce qui vient lui donner une forme, une tournure qualitative – la compréhension de soi diffère selon les âges, les circonstances de la vie – elle est aussi ce qui rend possible un héritage. Le travail est une modalité d'être, une manière d'exister, une façon de qualifier le processus vital. En cela, le travailleur des eaux, lorsqu'il engage une compréhension de soi dans son articulation avec un monde et un environnement extérieur via son activité, est engagé dans ce processus de découverte progressive, herméneutique, de la vérité sur soi. Si les manières d'exister sont affectées quotidiennement par le fait irrévocable de la fin ultime, en quoi dans le travail des eaux peut-il y être question spécifiquement de la mort ?

La nécessité du lien se fait particulièrement sentir dans le cas des métiers de l'eau et de l'assainissement. Le sujet travailleur est en prise avec des matières qui, d'une part, sont en rapport significatif avec des modalités existentielles fondamentales et qui d'autre part reflètent symboliquement le non-être, le non-sens de la mort. Le symbolique, dans la mesure où il conserve un ancrage matériel, a une puissance d'affectation de l'existence humaine. La fin ultime se fait demi-savoir par le biais de pratiques, par exemple des rituels ou des cérémonies, et de représentations par exemple celle de la mort faucheuse, qui participent de la structure symbolique d'une société. Premièrement l'absence d'eau affecte la dignité humaine de celui qui ne peut pas se laver ; elle l'affecte en sa survie biologique lorsque son défaut ou sa pollution implique la maladie mortelle. L'évacuation des eaux usées permet une mise à l'écart de ce qui empêche toute sociabilité de s'accomplir ; elles reflètent l'informe de la mort qui travaille l'existence. L'informe du

11. Vladimir JANKÉLÉVITCH. *La mort*. Champs. Première édition 1966. Paris : Flammarion, 2008, p. 71.

non-être qu'est la mort se matérialise avec les eaux usées et ce d'autant plus que cette masse, d'apparence anorganique, est issue du corps propre.

« La mort n'est pas seulement l'inconcevable – car elle serait alors simplement ce qui ne peut être pensé : la mort est en outre l'invivable, ce qui contredit et nihilise la vie ; la mort est l'absurde. Il y a quelque chose d'irrationnel dans le fait que le sens de la vie tient justement à cette contradiction. On peut même dire que la mort impose une forme à la vie, avec toutefois cette réserve : la mort elle-même est une forme sans forme, et cette forme informe entraîne bien plutôt la décomposition de la forme organique ; le tonus se relâche, qui entretenait dans la continuation d'existence les structures instables et fragiles nommées organes ou tissus ; à la place du corps, il n'y a plus qu'un cadavre incapable de conserver sa forme. La mort est en fait le spectre de l'amorphe, dont la menace pèse sur notre existence. Mais le plus paradoxal est que cette menace du retour à l'informe entretient la tension de la vie ! »¹²

Il y a ainsi nécessité à ce qu'une compréhension de soi et un savoir de son utilité sociale et humain s'articule à celle de l'autre : l'autre, bénéficiaire potentiel du service public eau et assainissement ou interlocuteur possible qui partage un même travail. Par le travail des eaux, une nouvelle conception de la vérité sur soi s'affermit. La compréhension de soi ne consiste pas en l'articulation d'un sens absolu de son existence d'où en conséquence le non-sens de la fin ultime de l'être serait comme forclos, mais de tisser pour son existence propre un sens qui soit comme le génitif de l'absurdité du non-être. Donner un sens à l'absurde ou se surréaliser est une tâche qui pourrait s'accomplir par le travail si les modalités organisationnelles et les liens interhumains le permettaient.

Le travail, dans la mesure où il consiste en une activité qui articule un sujet à son monde et à son environnement sur la base d'un savoir de métier voué à s'enrichir au gré de son expérience, engage une compréhension de soi. À une réflexivité du travailleur (qui varie en fonction du type de travail, fragmentaire ou non, et du type d'organisation où il s'inscrit) s'ajoute la souffrance pour expliquer un engagement nécessaire dans une compréhension de soi au travers de son expérience de travail qui l'ouvre activement au monde et à son milieu. L'on ne peut extirper de la signification du travail, qui hérite des sens qu'il a historiquement revêtis, sa dimension de mortification. Sacrifice volontaire d'une passivité physique et psychique confortable, la mortification consiste en une ascèse spirituelle qui engage l'être en sa chair. Le travail, sans être actuellement synonyme de mortification, lorsqu'il est accompli avec minutie, correction, réflexivité éveille la conscience d'une lutte entre des forces vitales progressives, expansives et l'inertie régressive, lutte en laquelle consiste la carrière vitale d'un sujet.

12. JANKÉLÉVITCH, *La mort*, op. cit., p. 93.

« De rien, rien ne peut renaître...Car le Non de la mort n'est vraiment mortel qu'à la condition d'être général, et par conséquent irrévocable ; dans une cessation, non point générale, mais presque générale, la continuation locale de telle ou telle fonction permettrait à la vie de rebondir et au mort de renaître ; la fin ne serait plus définitive et irréversible, elle serait une simple interruption provisoire. Mourir "au sensible", mourir à tel ou tel point de vue et sous tel ou tel rapport, est-ce, absolument parlant, mourir ? Cette mort assortie de précisions circonstanciées et de restrictions est une petite mort et une mort métaphorique ; le Non de cette mort est un Oui, le refus sous-entend ici une promesse. Telle n'est pas la mort tout court, la mort considérée purement et simplement. »¹³

Le travail est ainsi une manière d'exister active où se joue un équilibre vital entre force de progression et inertie régressive en lien avec les autres êtres et avec l'environnement, où se joue le sens d'une existence sur fond, accepté ou non, conscientisé ou non, du non-sens de l'existence humaine mortelle. La question de la vérité sur soi prend une autre ampleur de sens encore si l'on définit le travail autrement, en le détachant de sa signification sociale et de sa dimension d'utilité pour la cité. Le travail, modalité existentielle où le sujet prend conscience de la dimension inextricable de la possibilité de la souffrance inscrite dans le corps propre, signifie alors ce qui permet que la force de progression vitale l'emporte sur la tendance régressive. Cette force de progression vitale dure jusqu'à l'avènement de la fin ultime ; elle anime encore le vieillard sur le point de mourir. La mort, comme fin ultime, ne travaille pas la vie car la fin n'advient, elle n'est expérimentée que par celui qui reste. La mort ne travaille pas la vie, mais les manières d'exister des êtres humains. La mortalité conditionne ontologiquement cette lutte entre forces progressives et inertie régressive et sur le plan des significations, la fin ultime grève le processus vital de son non-sens.

« C'est ainsi que les modalités, visages, éclairages du futur dépendent de notre travail et de nos entreprises ; la figure de l'avenir est vraiment à notre plénière disposition et sera ce que nous le ferons. Tels sont les possibles que l'homme "peut pouvoir", qui viennent à l'acte non pas, comme les virtualités naturelles, automatiquement, mais par l'effet de notre "pouvoir pouvoir". En outre, tout laps de temps peut être abrégé, tout délai raccourci, tout processus infléchi ou accéléré. L'économie de temps n'est-elle pas pour les techniques du rendement le résultat essentiel et sans cesse amélioré de notre emprise sur l'obstacle ? Précisons pourtant : le labeur de l'homme modifie les modes d'être du futur, mais il ne change rien à la quoddité même de la futurition, c'est-à-dire au fait qu'en général il y a un futur. Et de même nous comprimons la durée de nos propres opérations dans le temps, mais le temps lui-même, mais l'ipséité du temps, mais la temporalité est un

13. JANKÉLÉVITCH, *La mort*, op. cit., p. 79.

*destin incompressible. Les intervalles de temps exigés pour mener à bien une entreprise dépendent de notre célérité, mais le temps de ces intervalles échappent à nos pouvoirs. »*¹⁴

Mortalité, dolorité sont inextricables et le sujet humain n'a le choix que de ses manières d'exister. La possibilité du non-être prochain affecte qualitativement la vitalité en ce qu'un déséquilibre des forces contraires qui l'animent la domine, lorsque les forces régressives prennent le dessus. La finitude conjuguée à une absence de perspectives à venir fait de la répétition des pratiques et des actes de l'existence un non-sens. Les forces contraires sont en équilibre qui permet tout juste que l'existence continue : la répétition biologique organique s'articule mécaniquement à la répétition de l'existence.

*« Lorsque, en deçà de la mort, la positivité et l'actualité du présent nous sont données, c'est la forme limitante qui n'est pas donnée : à cet égard, et puisque la mort est à la fois la forme et la fin, le présent vécu peut paraître à la fois informe et infini ; mais dans la mesure où le vivant est "moriturus", destiné à mourir, notre devenir admet tout ensemble et indirectement l'hypothèque de la finitude et la détermination de la forme : il apparaît alors comme une forme informe, ou mieux comme un présent uniforme ; car ce présent est lui-même obéré, dès ici-bas, par la perspective de notre mort future ; car ce présent est le Maintenant chétif, lacunaire et malingre d'une créature qui a jadis commencé d'être et qui mourra un jour : il se ressent indirectement des effets anticipés d'une causalité rétroactive ; c'est la mort invisible et présente, la mort présente et encore à venir, la mort suspendue au-dessus de la vie, c'est la mort qui explique l'insuffisance et l'incomplétude et l'inquiétude de notre devenir : sans ce futur virtuellement présent, le présent se confondrait avec l'éternité pure et simple, et sa complétude intemporelle serait source de béatitude ; or notre éternel présent n'est qu'une sempiternelle répétition, une monotone et très ennuyeuse continuation sans densité ni consistance : telle est la vie médiocre du pauvre employé pour qui le présent éternel se réduit à une quotidienneté privée d'avenir et de perspective. »*¹⁵

Un choix qui serait celui du néant d'être se faisant au sein de la vie et à partir d'elle, favorise les forces régressives, mais il ne peut être le choix de la fin ultime elle-même qui est hors de portée. Il peut bien y avoir choix d'une façon de finir d'exister, mais non du fait de cesser d'être qui est le non-sens qui s'impose à la vie humaine. La possibilité inverse existe qui consiste à favoriser les forces progressives. Elles n'entament pas la mortalité, hors de portée, mais elles s'attachent aux manières d'exister et permettent qu'un sujet se surréalise. Se surréaliser par le travail c'est initier par son activité une production de sens excessive. Cette production est en excès sur l'absurdité qu'imprime à la vie humaine sa fin ultime. La surréalisation de soi est ainsi un jeu explicite avec l'absurdité tant la fin ultime grève non pas la vie qui est tout ce qu'elle peut être quand

14. JANKÉLÉVITCH, *La mort*, op. cit., p. 166.

15. *Ibid.*, p. 120–121.

elle est là, mais l'existence humaine. Le travail est propice à la surréalisation de soi car sa réalisation consiste en une lutte de forces contraires. Souffrance, fatigue, démotivations d'une part, enthousiasme, engagement professionnel, passion sont autant de façons dont cette lutte intérieure à l'existence se phénoménalise en favorisant un pôle ou l'autre. La lutte intrapsychique qui tourne au profit des forces régressives explique-t-elle le suicide au travail du travailleur ? Quel est le processus psychique et expérientiel par lequel un sujet en vient à décider de se mettre à mort ? Le choix du lieu vise à souligner le lien de causalité entre le travail tel que l'expérimente le sujet et son acte de suicide. La précipitation vers la fin ultime fait l'objet d'un choix : elle apparaît comme le moyen de s'extraire d'une existence dont les modalités désespèrent. Le suicide est le choix de l'heure de la mort (*hora mortis*). Le désespoir est la tonalité psychique de celui pour qui l'heure de la mort fait l'objet d'une semblable certitude que le fait de la fin ultime. Les forces vives sont si atteintes que la mort est une solution pour sortir d'une situation en laquelle le sens de l'existence ne parvient plus à s'articuler. Le choix de l'heure de la mort donne la certitude que l'existence vécue pour l'heure comme absurde prendra une forme. Paradoxalement, le choix de se plonger sans délai dans le non-être, dans l'informe d'une mort, certifie que l'existence n'aura pas été vécue pour rien, en vain. La certitude de la forme à venir de l'existence par le choix de l'heure de la mort semble se conjuguer à l'affirmation du lien de causalité avec le travail comme pour donner une forme au non-sens de l'existence. Celui-ci avait une cause formelle, le travail tel qu'il était expérimenté par le sujet, et une cause finale, la décision finale d'y mettre fin.

« *La mort stylise, magnifie, dignifie l'existence écoulée... Mais cette dignité, chacun le sait, existe surtout pour les survivants (...). Pourquoi s'étonner si le vivant plongé dans l'immanence de l'entre-deux, dans la médiocrité de la vie quotidienne, reste totalement insensible à cette "dignité" ?* »¹⁶

Or, l'impossibilité d'articuler un sens par-delà le non-sens qu'imprime à l'existence humaine la fin ultime est le fait d'un désengagement des relations intersubjectives. C'est en effet au sein de telles relations qu'a lieu la reconnaissance de l'utilité sociale et humaine du travail, et qu'une compréhension de soi par l'autre est possible. Quoique cela se situe sur deux plans différents, celui des manières d'exister (modalité d'être à d'une part et celui de la fin ultime de l'autre (non-sens du terme), les modalités d'être insatisfaisantes s'inscrivent, pour le renforcer, dans le non-sens qu'il y a à mener une vie qui va se terminer. Ce qui compense ce non-sens est la possibilité de créer une signification à l'existence propre durant le temps de la vie ; ce qui le compense est de plus le fait que cette signification soit transmise pour être continuée et retravaillée par

16. JANKÉLÉVITCH, *La mort*, op. cit., p. 122.

l'autre qui vient après soi en fonction des circonstances personnelles, historiques. Cet héritage, c'est ce qu'empêche le désengagement des relations intersubjectives.

Chapitre 4

Le travailleur des eaux avec les autres

Ce chapitre fera apparaître les procédures de gouvernementalité qui affectent les relations intersubjectives. L'hypothèse est que l'entreprise dont la mission générale est de service public s'apparente à une machine selon l'expression consacrée par FOUCAULT en sa description du fonctionnement de l'institution hospitalière. L'épreuve de cette hypothèse consistera en une phénoménologie de cette machine à abreuver et à assainir que serait l'entreprise. Il ne s'agit certes pas de l'analyse d'une institution, mais d'une organisation productive. Cependant, ce qui justifie de rapprocher notre étude de celle de Foucault est qu'il s'agit d'une entreprise ayant une mission de service public. Ceci implique que les objectifs de l'entreprise s'ordonnent à un projet qui intéresse la collectivité et exige en cela d'être justifié socialement et politiquement. Il s'agit d'interroger la façon dont l'entreprise moderne, qui met en rapport les individus, les lie en différents réseaux de pouvoir qui restreignent significativement leur champ de possibles, et finalement, les assujettit. C'est en tant que travailler ensemble organisé, que justifie une mission commune, qu'est interrogée l'organisation productive. La question de l'assujettissement des travailleurs est à lier à la façon dont l'organisation de l'entreprise détermine sa mission principale et les moyens discursifs et relatifs au pouvoir qu'elle met en œuvre pour la justifier. L'entreprise, en effet, pour s'organiser et fonctionner de façon optimale lance un processus de normalisation qui concerne, outre le fonctionnement du dispositif technique, toutes les activités de travail qui y sont attenantes. Ce système de normalisation que soutient le discours développé par l'entreprise est nécessairement empreint de justifications sociopolitiques. Il est d'autre part structuré pratiquement par

les réseaux de pouvoir qui distribuent les fonctions de chaque travailleur et déterminent la nature des relations collaboratives.

4.1 Gouverner soi et les autres dans le service

Plusieurs types de rapport aux autres, normalisés par l'organisation de l'entreprise, seront à envisager. Le premier est celui que chaque travailleur entretient avec ses pairs. Le deuxième celui qu'il entretient avec ses supérieurs hiérarchiques¹. Puis, celui qu'il entretient avec les clients directs de l'entreprise. Dans le cas d'une entreprise fermière qui rend un service public d'eau potable et d'assainissement, les clients directs sont les collectivités territoriales. Enfin, quatrièmement, les rapports avec les usagers ou clients indirects de l'entreprise seront analysés. L'organisation du service public de l'eau potable et de l'assainissement par l'entreprise fermière et les élus de la collectivité territoriale institue en effet un type de rapport des travailleurs aux usagers quoique le contact soit ponctuel et fortement médiatisé. Le type de médiation dépendra de la normalisation des relations aux usagers, mais aussi des activités instituées par l'entreprise et dictées par la relation contractuelle qui lie le politique, les collectivités, à l'économique, l'entreprise fermière. En quoi la normalisation des relations a-t-elle des répercussions sur la façon dont le travailleur se rapporte à son travail ?

4.1.1 Le service comme pratique de liberté

Avant d'analyser ce que fabrique comme service une organisation productive dont les activités et les relations sont normalisées, il convient de démontrer en quoi le service peut être une pratique de liberté.

Une pratique de liberté met en rapport des êtres libres. En tant qu'exercice de réflexion sur soi, elle participe de leur subjectivation. Dans la relation de service comme pratique de liberté, il y a subjectivation du travailleur, mais aussi subjectivation de celui ou celle qui reçoit le service. Ce dernier ne détermine pas la relation dans le sens où il priverait l'un des sujets de réaliser des possibles. En revanche, il vient qualifier les possibles réalisations de soi qui se présentent dans la relation à l'autre. Le service

1. Christophe DEJOURS et Isabelle GERNET. « Travail, subjectivité et confiance ». In : *Nouvelle revue de psychosociologie* 13.1 (2012), p. 75–91.

est radicalement le contraire de l'esclavage même s'il peut en prendre concrètement la forme par la distorsion des relations qu'il est susceptible d'induire. Il n'implique pas nécessairement l'assujettissement, mais le contient comme une de ses possibles réalisations. Nous verrons en quoi la possibilité de la conflictualité est essentielle au maintien d'une relation de service qui ne se distord pas en relation d'assujettissement, dans laquelle les deux sujets restent donc libres. Montrer en quoi le service public des eaux peut consister en une pratique de liberté permet de souligner par contraste les méfaits de la normalisation sur le travail socialement organisé des eaux.

Le don est une armature du champ social dans la mesure où il impulse une dynamique de réciprocité des échanges entre les sujets. Le service n'est donc ni un don de soi dans le sens où l'on ne s'appartiendrait plus, appartenant à l'autre, ni une pratique par laquelle on perdrait la capacité d'être sujet de son existence, étant pratiquement sous la dictée de l'autre. La réciprocité dans le service organisé comme l'est le service des eaux se déploie à l'échelle de la société. La relation de service est à ce point tel médiatisée par tout le dispositif technique, par le tissu réglementaire, etc. que la réciprocité ne se phénoménalise guère au niveau des relations interpersonnelles. En droit, le travailleur n'attend donc rien de l'utilisateur particulier. Pourtant la réciprocité règle leurs échanges. Dans la mesure où le service relève du don qui offre une armature dynamique aux relations sociales, il est une pratique de liberté en un premier sens. En effet, dans cet échange réciproque qu'est le service, le travailleur des eaux est entré librement. Étant celui qui sert en premier lieu, il est même celui qui contraint les autres qu'il sert à lui rendre la pareille selon la règle de réciprocité. Le service des eaux, pour celui qui participe par son travail à le rendre, est une pratique par laquelle il s'insère dans le jeu de dons réciproques de la société. Le service est en d'autres termes ce qui lui permet de s'insérer dans le champ social, et nous verrons pourquoi, politique, où seuls peuvent se profiler des possibles à réaliser et donc une liberté à exercer concrètement. Est ainsi mis en évidence non seulement le lieu d'exercice concret de la liberté humaine, mais également la façon dont elle s'exerce. Une pratique de liberté ne s'exerce que dans le champ social c'est-à-dire dans le rapport aux autres, sans quoi la liberté est licence. Elle suppose l'assomption de lois qui valent socialement et moralement, mais que l'on se donne aussi à soi-même. Le service est alors pratique de liberté en un deuxième sens. Il suppose que celui qui le rend soit autonome, autrement dit qu'il ait assumé et se

donne à lui-même des lois valant socialement et qui rendent significantes et justes ses pratiques vis-à-vis des autres.

Servir est une pratique de don. Deux pôles subjectifs sont à noter dans cette relation de service, les autres et le soi. Cette pratique consiste à répondre aux besoins particuliers de celui qui reçoit le don. Le don, non plus seulement comme paradigme pour comprendre la société, mais au sens éthique qualifiant une pratique subjective, est ainsi à rapprocher du souci. Le souci des autres au fondement éthique du service suppose une ouverture à l'autre et un détournement de l'écoute de ses propres besoins et désirs. Le service semble impliquer un effacement de soi. Comment en effet répondre adéquatement et authentiquement aux besoins des autres si l'on répond en même temps aux siens propres ? Dans le souci des autres, le sujet s'excentre consciemment de soi. Cependant, cette excentration suppose le lien avec soi qui assume l'acte de servir et devient responsable de l'autre. Le souci de l'autre lie le soi à ce souci tourné vers l'autre. C'est ce qui explique que le souci des autres ne s'exerce d'abord que dans le souci de soi. Michel Foucault, dans l'analyse qu'il développe dans *Le gouvernement de soi et des autres*², montre en quoi dans la philosophie antique, le souci de l'autre s'initiait dans le souci de soi. Pour le dire en d'autres termes, bien gouverner les autres (sphère politique) nécessitait de se bien gouverner soi-même (sphère de l'intime). Réciproquement, un mauvais gouvernement ne peut qu'indiquer une âme dirigeante vile. Le service aux autres n'est pas le contraire du gouvernement de soi, mais il en est l'exact symétrique et à ce titre, il requiert les mêmes qualités de la part de celui qui sert. En outre, le souci de soi au fondement du bon gouvernement des autres permet de l'envisager comme un service qui l'on rend à la communauté et par sa médiation, finalement, à soi. Quelles sont ces qualités requises et comment les acquiert-on ? La première qualité requise et à mettre en pratique autant à l'égard de soi qu'à celui des autres est le sens de la justice. Agir justement à l'égard de soi et par cette médiation, à l'égard des autres, c'est agir en fonction de la situation avec proportion. Se soucier de soi, c'est après son examen minutieux, prendre des résolutions mesurées, c'est-à-dire adéquates, à ce qu'il est ressorti de l'examen de soi. Se soucier des autres, c'est prendre à leur égard des résolutions proportionnelles à ce dont ils ont besoin, à ce qu'ils sont capables d'assumer.

2. Michel FOUCAULT. *Le gouvernement de soi et des autres : le courage de la vérité, cours au Collège de France (1983-1984)*. Sous la dir. de Frédéric GROS. Réd. par François EWALD et Alessandro FONTANA. Hautes études 1983-1984. Paris : Gallimard Le Seuil, 2009.

Si servir est sous-tendu par le souci de l'autre et celui de maintenir un rapport juste à soi-même, c'est donc donner à l'autre en proportion de ses besoins. Pour que l'acte de servir soit juste, il y a nécessité à ce que ce sens des proportions soit réciproque. La demande qui est à l'origine du service que l'on reçoit doit être déterminée à proportion de ses besoins et de ce que l'autre est en mesure de donner. Des conclusions sont donc ici à tirer au sujet du récepteur du service. Ce dernier, en raison de la dynamique de réciprocité dans laquelle s'insère le service qu'il reçoit, se doit lui aussi de prendre souci de lui-même et des autres, notamment de celui qui le sert. En ce sens, le service ne peut être que réciproque même si concrètement, matériellement dans le cas du service eau potable et assainissement, le don ne se fait qu'unilatéralement. Une seconde qualité est notable. Elle consiste dans le rapport réflexif à soi qui permet d'être certain que les actions que l'on entreprend consistent en l'actualisation des connaissances que l'on détient sur le bon. Moi, qui suis un sujet connaissant les règles de bien, suis-je en mon action l'actualité de cette connaissance ? Sujet connaissant ce qui règle le rapport de service à autrui, suis-je en mon service l'actualité de cette connaissance et de ses réquisits ? En un dernier sens donc, le service est une pratique de liberté, car il exige un libre exercice sur soi, voire, une mise à l'épreuve choisie de soi. Le service comme pratique de liberté est une relation fragile dans la mesure où il suppose, de part et d'autre, un rapport positif à soi solide et un sens ferme de la justice.

Dans l'ouvrage susmentionné, Foucault développe la comparaison entre le souci de soi et la connaissance de soi. Connaissance de soi et souci de soi ont une même finalité : se bien gouverner soi-même pour bien gouverner les autres. Cependant, le parcours pour y parvenir est sur le plan conceptuel radicalement différent. Comme le montre le passage de la scène du miroir de l'*Alcibiade* de Platon commenté par Foucault, la connaissance de soi est médiatisée par le regard de l'autre. Ce que reflète ce regard est l'appartenance de l'âme à la sphère divine idéale. La connaissance de soi consiste ici en la découverte et l'assomption de cette appartenance. La reconnaissance de soi par celle de l'autre se déploie sur le plan cognitif. Non seulement l'excentration de soi est d'ordre cognitif, mais la singularité du soi se perd dans cette reconnaissance. Cette reconnaissance réciproque semble induire l'indistinction des identités. N'est-ce pas une façon de réduire l'altérité ? Ceci a des répercussions sur la conception de la justice des actes par lesquels on se rapporte à l'autre. Souci de soi et souci des autres sont

rendus indistincts. Le souci de soi et des autres qui se déploie sur le plan purement cognitif paralyse la réciprocité qui dynamise les relations intersubjectives où l'altérité des différents sujets est posée. Se pose ici la question de savoir en quel sens une telle reconnaissance réciproque et cognitive favorise une normalisation du rapport à l'autre. La normalisation s'appuierait sur un savoir de l'autre que l'on reconnaît pour autant qu'il correspond à ce que l'on veut voir et savoir de soi.

Nous venons de voir en quoi le service prend sens, premièrement dans la réciprocité, qui, deuxièmement, participe de la structuration du social dont la dynamique, par le biais des relations intersubjectives, troisièmement, donne forme concrète aux pratiques de liberté. En tant que pratique de liberté, le service exige d'être sous-tendu par le souci de soi et des autres. Cette exigence n'est pas contrainte extérieure, mais relevant de la pratique de liberté elle vient de soi. Ce que nous voudrions questionner est la façon dont une pratique de liberté finit par s'annuler en tant que telle sans que, pour autant, l'objet de cette pratique ne soit remis en cause ni supprimé. Comment le service finit-il par rompre avec cette exigence à l'égard de soi-même et des autres pour devenir simple activité qui continue, pourtant, de structurer le champ social ? En quoi le travail des eaux rompt-il avec le service comme pratique de liberté ? Comment un tel service vidé de sa substance signifiante parvient-il encore et malgré cela à continuer son rôle de dynamique structurelle du champ social ? Quelles sont les conséquences sur le processus de subjectivation, d'une part, et sur la reconnaissance de l'autre ? Notre hypothèse est que la subsistance du service malgré sa suppression en tant que pratique de liberté est due à une normalisation à laquelle s'adosent les pratiques de pouvoir (Cf. section sur management). Pour développer cette hypothèse, nous étudierons la forme en laquelle se manifeste la normalisation du service des eaux et les modalités par lesquelles elle s'articule à un pouvoir. Il s'agira donc d'approcher dans un même geste ce qui est normalisé, par quels moyens la normalisation se réalise, ainsi que ses finalités. Il s'agira ce faisant de faire ressortir les implications sur le service rendu ainsi que sur le service reçu, autrement dit, de voir quel type de relation intersubjective la normalisation induit. Que le pouvoir s'adosse à la normalisation signifie plusieurs choses. D'abord, qu'il en est à l'origine, puisqu'il la perpétue par ses décisions et ses productions. Enfin, qu'il la justifie autant qu'il se justifie par elle. Le pouvoir est pouvoir de créer de la norme : pouvoir d'uniformiser les relations et les actions pour contrôler. Le pouvoir étant un

pouvoir de normalisation de toute activité, il se décline en centres de production pluriels. C'est par la médiation de la normalisation et non par l'exercice exprès d'une autorité que le pouvoir va venir déterminer les relations intersubjectives. Cette détermination se fait par le biais d'un assujettissement qui, en supprimant la spontanéité individuelle, ne peut qu'affecter la création de liens où s'exprime le souci de l'autre.

4.1.2 La gouvernance de l'eau : l'eau comme moyen de pouvoir

Le libéralisme est un art rationnel de gouverner. Il s'agit ici de montrer en quoi la gouvernance de l'eau corrobore l'idée selon laquelle le service des eaux subit une organisation rationnelle normalisée. La machine à abreuver et à assainir ne désigne plus seulement l'entreprise, mais inclut le complexe que forment les relations politico-économiques entre les collectivités territoriales et les acteurs privés par exemple. C'est la gouvernance des eaux qu'il s'agit donc d'interroger. La gouvernance désigne un mode particulier de gestion d'un besoin humain partagé et suppose la mise en commun de la problématique d'avoir à y répondre. L'ouvrage *L'eau mondialisée*³, qui rassemble une série d'études sur des ères géographiques et culturelles plurielles, interroge l'articulation problématique entre les modalités de gestion des eaux en milieu urbain et l'exigence éthique de partage équitable et juste de la ressource. La problématique est tout à la fois sociale et environnementale. La gestion de la ressource en quantité et en qualité répond à cette double inquiétude. La gouvernance qui consiste à réunir et faire collaborer des acteurs multiples, dont les sujets de la société civile, devrait favoriser des pratiques démocratiques. De telles pratiques ont pour objectif de faire émerger un mode d'organisation optimal pour garantir l'accès à tous d'une eau de qualité. En outre, la gouvernance qui associe des acteurs multiples vise à apporter des solutions adéquates aux problématiques qui émergent localement. De ce fait, le service comme pratique de liberté devrait être dans ce cadre-là favorisé. En quoi la gouvernance des eaux actuelle pêche-t-elle et offre-t-elle des résistances d'ordres à la fois institutionnel, économique, technique et social aux pratiques de liberté ? Les hypothèses à éprouver sont les suivantes. De quelles façons rénove-t-elle la structure sociale ? Quels freins actionne-t-elle à l'endroit de la subjectivation ? La normalisation implique une eau qui se désolidarise de

3. Graciela SCHNEIER-MADANES. *L'eau mondialisée : la gouvernance en question*. Avec la coll. de CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. Recherches. Paris : La Découverte, 2010.

son sol à la fois naturel et culturel. La distribution de l'eau rationalisée et uniformisée fait que les occasions de création de liens sociaux autour de l'eau n'existent plus. La gouvernance mondialisée permet certes de pallier et d'anticiper un stress hydrique. Mais pour ce faire, elle accapare la définition des moyens mis en œuvre pour répondre aux urgences. L'accaparement par le politique et l'économique au détriment du local et du culturel. Pourquoi les sujets sont-ils délaissés ? Quelles sont les relations intersubjectives qui peuvent se tisser autour de l'eau dans un contexte de gouvernance mondialisée ? En quoi signifient-elles une limitation à l'exercice des pratiques de liberté ? La conflictualité autour de l'eau intéresse le particulier par la médiation du politique et de l'économique qui font système. La conflictualité inhérente aux relations intersubjectives est happée par ce système qui se retourne comme violence sur les sujets et les relations sociales. La gouvernance pêche non pas tant à localiser ses résolutions dans le sens où les solutions techniques sont adaptées aux problèmes locaux techniquement interprétés. Elle pêche à localiser les résolutions dans le sens où la problématique liée à l'eau n'émerge pas des relations intersubjectives qui pourraient se tisser autour de l'eau. Ici, la multiplication des médiations qui permettent de renouer avec les sujets concernés peut être bénéfique. La gouvernance n'offre pas une solution alternative à l'impossibilité de faire du service une pratique de liberté. Les foyers de pouvoir se multiplient, ce qui fait plus de failles, mais ils produisent tout autant une normalisation. La multiplication des acteurs ne consiste pas à créer des relations intersubjectives au sein desquels le sujet trouve des possibles. Ce sont autant de foyers de pouvoir qui sont créés. Les conséquences sont importantes sur les travailleurs (visibilité de la situation, changement d'employeur), sur les usagers (de purs consommateurs), sur l'eau comme structure de la sociabilité. Quelles sont les répercussions de la gouvernance sur la relation de service qui implique travailleurs et usagers dissociés ici de façon radicale ? Faire des usagers des consommateurs : en quoi est-ce une pratique d'assujettissement ? En quoi est-ce assujettissant pour les travailleurs ? L'eau est une ressource aux gros enjeux. Elle est à ce titre l'objet d'une gouvernance dont l'un des objectifs est d'éviter les conflits autour d'elle. L'ampleur de l'organisation du service de l'eau reflète l'ampleur des enjeux d'assujettissement par la normalisation.

4.1.3 Service et conflictualité

Les auteurs montrent que dans le contexte d'un changement paradigmatique en faveur d'une gestion intégrée de la ressource et d'une prise en compte de l'ensemble du cycle de l'eau, les rapports de pouvoir évoluent au profit des collectivités locales alors qu'ils s'étaient historiquement établis à l'avantage des entreprises privées. Les nouveaux enjeux environnementaux semblent ainsi propices à une plus large appropriation du service public par les collectivités locales, les questions que soulève le partenariat avec les entreprises privées portant précisément sur « les moyens de circonscrire le pouvoir économique et financier des opérateurs privés et de lutter contre l'asymétrie informationnelle entre les acteurs »⁴. Le contexte décrit dans cet article témoigne du fait que la responsabilité qu'exerce de fait l'entreprise en répondant à des appels d'offres de collectivités mettant en avant un souci environnemental est institutionnellement circonscrite. Ce renforcement du cadre institutionnel, qui va de pair avec un contexte d'incertitude pour les entreprises, érige cependant ces dernières au rang de partenaire et affermit le caractère de service public de leur mission. Cette dimension de service public affermie, elle rejaillit sur les activités de chaque travailleur et en cela, elle est susceptible de redonner une ampleur significative au travail des eaux. Dans un contexte de souci de rentabilité, les entreprises privées de service public cherchent à rationaliser leur organisation qui pourtant affecte les travailleurs dans leurs pratiques. Ces nouvelles relations avec les collectivités devraient pouvoir être un levier pour compenser les effets négativement vécus de la réorganisation et redéfinir positivement les contours du travail des eaux, de celui du "cœur de métier" et renouer ainsi avec le sens du service public.

*« Face à la montée des enjeux environnementaux, l'occasion est donnée aux communes de s'impliquer davantage sur les segments émergents et de créer une nouvelle organisation des services sur l'ensemble du cycle de l'eau ce qui pourrait offrir de nouvelles possibilités en termes de PPP. »*⁵

*« Les entreprises de l'eau sont aujourd'hui placées dans ce contexte d'incertitude.(...) Mais surtout, cela ouvre de nouvelles perspectives pour les collectivités locales dans le double registre de la construction et de l'utilisation des nouvelles capacités productives qui, pour assurer le succès des innovations, doivent être étroitement imbriquées. »*⁶

La dialectique hégélienne du maître et du serviteur met en scène le difficile équilibre à atteindre afin que le service se maintienne comme pratique de liberté. Nous voulons souligner que les causes de l'échec du service comme pratique de liberté, autrement dit

4. Pascal CHAUCHEFOIN et Annabelle SAUVENT. « Rente technologique et régulation des services d'eau en France : le partenariat public-privé (PPP) en quête d'une nouvelle dimension ». In : *L'eau mondialisée : la gouvernance en question*. Recherches. Paris : La Découverte, 2010, p. 75-89, p. 75.

5. *Ibid.*, p. 83.

6. *Ibid.*, p. 86.

comme pratique qui permet que tous les sujets concernés puissent s'accomplir comme être libres, tiennent à la disproportion. Cette disproportion caractérise autant le rapport à soi qu'à l'autre. Il y a d'abord disproportion entre le maître et le serviteur en ce que ce dernier est sous l'emprise du premier qui lui ôte toute liberté d'initiative. Il lui retire ce qu'il a pu produire de lui-même par son travail. Le service est ici synonyme d'esclavage. Il y a disproportion entre le maître et lui-même : le maître n'est pas à l'origine de sa jouissance qui n'a plus de mesure avec ses capacités qui lui permettraient de jouir de sa production propre. Il y a disproportion entre le serviteur et lui-même, car, inversement, le serviteur déploie ses capacités sans que ce qui en est issu puisse créer un environnement au sein duquel il puisse librement évoluer et pourvoir à ses besoins. La disproportion se situe entre le travail ou déploiement de la capacité de donner de soi pour produire, d'une part, et la création d'un monde et d'un milieu où accomplir les possibles par lesquels on devient librement un sujet. Raisonner en termes de disproportion lie le problème de la liberté de la pratique à celui de la justice. Aristote définit dans l'*Éthique à Nicomaque* la justice en terme de proportion. Or cette disproportion ne se maintient que si l'élément externe dans lequel évolue la relation marquée par la disproportion exerce une pression et paralyse la dynamique que nous allons maintenant décrire. Cette dynamique est décrite par HEGEL comme conflictuelle. La conflictualité est conçue comme ce qui permet de rétablir la proportion, donc la justice. La description hégélienne se fait dans l'élément pur de la relation dépouillée de son contexte institutionnel. Il s'agit de lutter contre un état de chose qui peut bien être d'un certain confort, même pour le serviteur. Dans le rapport à soi, il y a confort pour le maître, car il jouit de façon démesurée par rapport à l'effort fourni pour le faire. Il y a inconfort pour le serviteur, qui n'est plus tenu d'exercer sa liberté de penser dans cet acte de produire sous l'impulsion d'un autre. Dans le rapport à l'autre, la relation disproportionnée permet que les deux survivent contrairement à ce qui se passe dans la lutte à mort. La conflictualité a trait à cette lutte qu'il s'agit d'engager à l'égard de soi comme à l'égard de l'autre pour restaurer sa liberté. HEGEL montre en effet que la conflictualité naît de la disproportion même en ce que le serviteur, dans l'angoisse pour sa vie face au maître tout-puissant, tremble en son être même. Ce tremblement de l'essence est ce qui amorce la lutte contre le confort auquel on a auparavant consenti. La conflictualité est d'autant plus nécessaire qu'il s'agit d'offrir une résistance, voire une

pression inverse à celle exercée par l'élément institutionnel qui permet le maintien de l'injustice. La normalisation de la relation de service est une normalisation qui s'opère en marquant les relations intersubjectives par la disproportion en ce qu'elle amenuise sinon neutralise la liberté des sujets. Le cadre institutionnel, opérateur de la normalisation, est susceptible de créer les conditions permettant à des relations disproportionnées de se déployer. Ce contexte du service des eaux qui articule l'économique au politique contient doublement la conflictualité, même sous forme larvée. D'abord en ce que les relations de service hypermédiatisées conduisent à une disproportion des rapports. Ensuite parce que le cadre institutionnel maintient et justifie ces relations. Les irrégularités du pouvoir, les incohérences institutionnelles sont autant de fissures où s'introduire pour résister à la normalisation injuste des rapports. La résistance, si elle s'initie dans une conflictualité larvée, s'actualise pour finir de fragiliser un pouvoir qui n'est pas parvenu à créer un réseau de toute-puissance. Conflictualité et fragilité du pouvoir sont ce qui permet d'espérer un infléchissement du gouvernement en place des hommes et des choses.

4.2 La normalisation du service

La normalisation atteint les gestes, les actes de métiers jusqu'aux désirs. Il y a normalisation de la façon dont on se rapporte au monde. Nous verrons qu'elle tend à extirper la possibilité de la spontanéité qui introduit toujours l'imprévisible dans les relations humaines comme avec le milieu. Si la normalisation affecte la spontanéité des relations, elle vise en revanche à parer à la conflictualité susceptible de tendre les relations intersubjectives entre usagers et travailleurs. Cette normalisation parvient-elle à désamorcer la conflictualité intersubjective ?

Dans les paragraphes qui suivent, nous insisterons sur le lien entre la normalisation et sa logique instrumentale d'une part et une organisation du travail qui tend à se mécaniser, à devenir machine d'autre part. Si l'assujettissement prend place à l'intérieur d'une machine à abreuver et à assainir, cela ne signifie en rien qu'il n'a pas d'auteur. Celui qui est en position d'assujettir jouit d'une prérogative que lui permet de déployer de telles organisations. Il faut donc ne pas perdre de vue que l'assujettissement est le fait de sujets et de sujets dont il faut affirmer toute la responsabilité. Les travailleurs, auteurs de l'assujettissement ont un visage. Quoiqu'il faille réfléchir l'organisation, faire

porter au système la responsabilité du mal-être est non seulement facile, mais ne veut rien dire puisque seul est à même d'agir de façon responsable celui qui est capable de jugement⁷.

4.2.1 La normativité instrumentale

L'activité instrumentale peut se déployer à l'infini. Elle arraisonne l'environnement naturel et social qu'elle structure de part en part en ce qu'elle le contraint à faire et dire ce qu'elle exige de lui. Déployons d'abord l'exemple des téléconseillers présents dans les organisations productives qui pourvoient à un service public.

L'activité des téléconseillers clientèle témoigne de la mise en place de cette normativité dans une sphère pourtant caractérisée par le lien de service direct à l'autre. Une étude menée dans un centre d'appel⁸ souligne la charge affective de travail que constitue la maîtrise des émotions dans la relation téléphonique avec les clients. Des risques psychosociaux y sont identifiés. Ce que l'auteur nomme "dissonance émotionnelle" (rester neutre face à l'insulte par exemple) est particulièrement contraignant et éprouve le sujet. Cette dissonance témoigne d'une impossibilité constante à établir une relation où la réciprocité, qu'elle soit pacifique ou agonistique, est en vigueur. Le téléconseiller (TC) ne peut répondre au mécontentement voire aux insultes, qu'ainsi, il endosse sans pouvoir se justifier. Le client n'exprime pas la gratitude à la mesure de ce qui est fourni affectivement pour maîtriser ses émotions par le TC. Sur la base des enseignements tirés d'une autre enquête en immersion dans un centre d'appel⁹, il est souligné les effets néfastes de la normalisation de la pratique communicationnelle des TC pouvant se traduire en des risques psychosociaux. Cette normalisation est rendue possible par le désengagement intellectuel des sujets. Elle vide la relation communicationnelle de sa spontanéité, de son sens, de son caractère social. La normalisation de la relation de service favorise le renforcement des stéréotypes notamment ceux fondés sur le genre. La normalisation, en l'occurrence, consiste à réifier une idée soi-disant naturelle de la femme qui serait par essence au service de l'autre et à en faire un critère d'évaluation

7. Gilles HERREROS. « Vers des organisations réflexives : pour un autre management ». In : *Nouvelle revue de psychosociologie* 13.1 (2012), p. 43–58.

8. C. Ribert-Van de WEERDT. « Les contraintes de travail et les stratégies de régulation émotionnelle en centre de relation clientèle ». In : *Le travail humain* 74.4 (2011), p. 321–339.

9. José Angel CALDERÓN. « L'implication quotidienne dans un centre d'appels : les nouvelles "initiatives éducatives" ». In : *Travailler* 1.13 (2005), p. 75–94.

particulièrement aliénant dans la mesure où sa prétendue naturalité l'autoriserait à soutenir un jugement sur l'être même de la travailleuse.

Les normes dont il est question dans la citation suivante sont les normes morales que nous posons comme équivalentes ici aux valeurs susceptibles d'orienter l'action des sujets par rapport aux autres. L'on peut identifier grâce à ce texte une mutation normative dans le contexte organisationnel : les normes morales qui s'appuient sur une construction éthique de soi laissent place à une normativité instrumentale.

« Car, désormais, la principale force productive, c'est-à-dire le progrès scientifique et technique une fois pris en main, est devenue elle-même un principe de légitimation. Cette nouvelle forme de légitimation n'a plus, à vrai dire, la forme ancienne de l'idéologie. (...) Elles [les idéologies bourgeoises] répondaient quant à elles très exactement aux critères de la réalisation fantasmatique du désir et de la satisfaction substitutive, sur la base d'une communication restreinte par les répressions, à tel point que le rapport de violence, qui s'est autrefois institutionnalisé avec le rapport capitaliste, ne pouvait pas être appelé par son nom. Mais la conscience technocratique ne se fonde plus de la même manière sur la causalité de symboles dissociés et de motivations inconscientes, qui engendre la fausse conscience tout aussi bien que les vertus de la réflexion, sans laquelle il n'y aurait pas de critique de l'idéologie (Ideologiekritik). La conscience technocratique est moins vulnérable à la réflexion, car elle n'est plus seulement idéologie. (...) C'est pourquoi la nouvelle idéologie se distingue de celles qui sont plus anciennes en ce qu'elle dégage complètement de l'organisation de la vie collective les critères de la justification idéologique, c'est-à-dire des règles normatives de l'interaction; en ce sens, elle les dépolitise et, au lieu de cela, les ramène aux fonctions d'un système subordonné d'activité rationnelle par rapport à une fin. »¹⁰

L'idéologie technocratique reconduit une structure de domination si bien que le potentiel d'émancipation du travail est de fait remis en cause. Toutefois, cela ne remet pas en cause le fait que la force du travailleur puisse être mobilisée pour éclaircir son rapport au monde et à soi.

« (...) mais, contrairement à ce que Marx a pensé, il ne semble pas que ces forces productives soient un potentiel de libération en toutes circonstances ni qu'elles déclenchent toujours des mouvements allant dans le sens d'une émancipation – en tout cas, ce n'est plus vrai depuis que l'accroissement continu des forces productives est devenu dépendant d'un progrès scientifique et technique qui en même temps assume des fonctions légitimant la domination. »¹¹

HABERMAS opère le diagnostic selon lequel la pratique communicationnelle est dénatu-

10. Jürgen HABERMAS. *La technique et la science comme "idéologie"*. Trad. par Jean-René LADMIRAL. Collection Tel 161. Première édition 1973. Paris : Gallimard, 1990, p. 48–49.

11. *Ibid.*, p. 60.

rée en raison de l'emprise du paradigme instrumentale sur sa sphère. « En raison d'un monde vécu instrumentalisé au profit de contraintes systémiques, la pratique communicationnelle courante souffre d'un alignement sur des orientations d'action cognitives instrumentales, et elle tend à créer des réactions en retour. »¹² La normalisation qu'elle concerne l'aspect technique du métier ou les relations collaboratives désarçonne les sujets qui élaborent une expérience intersubjectivement significative dans le monde vécu.

« Assurément, les organisations n'écartent pas seulement les pressions normatives de la culture ainsi que les dispositions et orientations spécifiques de la personnalité; elles se libèrent des contextes du monde vécu en neutralisant l'arrière-plan normatif de contextes d'action, liés à des coutumes informelles et régulés par des mœurs. Le social comme tel n'est absolument pas absorbé par les systèmes d'action organisés, il est, au contraire, dissocié en domaines d'action constitués en mondes vécus. (...) Dans les domaines d'action formellement organisés, le mécanisme, essentiel pour l'intégration sociale, de l'intercompréhension par le langage est partiellement annulé et rendu inopérant par les médiums régulateurs. Bien entendu, ces derniers doivent être ancrés dans le monde vécu grâce au droit formel. (...) Le droit ne se rattache plus à des structures de communication préétablies, il génère au contraire des formes d'échange et des chaînes de directives adaptées aux médiums de communication; ce processus refoule les contextes de l'action orientée vers l'intercompréhension, contextes invétérés dans la tradition, dans les mondes ambiants du système. (...) Pour les orientations d'action des membres, ce n'est pas d'abord la rationalité en vue d'une fin qui est caractéristique, mais le fait que toutes les actions sont soumises aux conditions de l'affiliation à l'organisation, c'est-à-dire aux prémisses d'une sphère d'action réglée par le droit. »¹³

4.2.2 Les normes

La normalisation telle qu'elle est pratiquée dans les organisations productives par voie réglementaire et par voie de certification, impose une identification entre ce qui est et ce qui doit être. Elle est le processus par lequel des normes sont uniformément appliquées à des activités comparables sur le plan de leurs résultats ou de leur processus. Cette application uniforme suppose nécessairement une simplification des normes pour qu'elles puissent couvrir un champ de pratiques plurielles. Les normes standards constituent la mesure de l'activité. La normalisation trouve une traduction organisationnelle avec la cybernétique conceptualisée par Wiener qui en a fait un instrument d'analyse des

12. HABERMAS, *Théorie de l'agir communicationnel 2*. Op. cit., p. 358.

13. *Ibid.*, p. 340-341.

organisations. La cybernétique déploie une vision fonctionnelle de toute organisation où le désordre est traqué. C'est une logique des flux qui y est opérante. Une équation doit être établie entre des flux intrants et des flux sortants. Les réponses à une demande doivent être données avec systématisme tant sur le plan du contenu (standardisation des réponses) que sur celui de ses modalités. Une approche communicationnelle de la cybernétique permet de mettre en lumière l'extension de fait d'une logique systémique sur les relations intersubjectives telle que HABERMAS l'a décrit. L'application normative de la cybernétique a des conséquences intersubjectives. Ce sur quoi nous souhaitons insister ici est la production par ce biais d'un contexte social machinique où est amené à se déployer un sujet.¹⁴ La normalisation des procédures techniques et administratives prend notamment la forme de la certification qui vient garantir la qualité d'un service rendu au client. Une logique qui au départ visait essentiellement le dispositif technique lui-même est alors appliquée à l'ensemble de l'organisation. Cette logique trouve à s'appliquer au monde social et culturel, imposant aux relations intersubjectives une formalisation d'ordre machinique. C'est donc lorsque la normalisation impose sa logique aux relations interhumaines que se posent des problèmes en termes de sens et de santé psychique des salariés. Le risque est en effet que la normalisation prive le travailleur de la possibilité d'exercer lui-même sa puissance de création des normes d'interaction avec les autres, ses collègues, les clients et les usagers, mais aussi le milieu qui l'entoure. Par ailleurs, mais de façon corrélative, une normalisation excessive risque de masquer le sens du service public de l'eau.

Les normes ISO produisent des procédures dont l'application induit une normalisation de la production technique et des pratiques de métier. Elles portent également par cet intermédiaire sur les produits du processus industriel. La finalité est de rendre légitime l'activité de l'entreprise puisque ses résultats et les procédures suivies sont corrects selon des critères standards institués. La norme ISO 14001 certifie la correction du service rendu en matière environnementale. En quoi a-t-elle des répercussions sur le travail et sur les travailleurs des eaux ? Le travail est d'abord envisagé en ses résultats dont la conformité à des critères externes importe. Il est aussi jugé en sa conformité

14. Nous rapportons les intentions d'un article qui montre, sur la base d'observations, le lien entre l'application d'une logique cybernétique et une machinisation du social. « Nous tenterons de montrer que la conception de la communication qui sous-tend les approches Qualité, qui se focalise sur la circulation des flux à optimiser, les notions de régulation et de contrôle et la chasse à l'aléa, projette une vision de la communication "machinique" sur un univers social. De ce point de vue les démarches Qualité renvoient directement, au regard de la communication, à la première Cybernétique. » Valérie CARAYOL. « Pour une approche communicationnelle de la qualité ». In : *Communication et organisation* 17 (2000).

à des procédures de réalisation. Cependant, ce travail de comparaison est discret au sens mathématique du terme : il ne compare pas la réalisation en son déroulement total, mais, ponctuellement, en ses différents moments qui la composent. Le milieu et la temporalité dans lesquels vient se réaliser le travail sont envisagés comme affectant l'efficacité du travail et devant par conséquent le plus possible être maîtrisés. Quelle est la légitimité qui découle de la certification ? En se référant à la classification des types de légitimité webériens, elle relèverait du type "rationnel légal". La légitimité d'une organisation productive se fonde sur le respect de la loi. Mais il s'agit d'un type particulier de légitimité rationnelle légale. La certification par les normes ISO confère une légitimité technoscientifique et experte. De cette légitimité conférée par le respect des normes ISO, l'organisation productive notamment l'entreprise privée gagne en autorité. La légalité au principe de la légitimité du pouvoir de production est surtout d'ordre scientifique. Or, les sciences et techniques se fondent sur un rapport objectif au monde qui risque d'éliminer la dimension affective et imaginaire du rapport. La légalité experte scientifique au fondement de la légitimité des normes ISO vouées à certifier des pratiques de travail évacue de leurs critères les représentations qui informent la perception des choses et du monde propre aux cultures. Cette évacuation est la condition de leur efficacité étendue. Elles risquent d'enfermer la liberté dans des critères extérieurs conçus comme les critères ultimes du métier. Cette certification induit un type de jugement sur le travail qui ne rompt pas avec le jugement de beauté ou jugement du travail fait dans les règles de l'art ni avec celui de l'utilité. En revanche, sans vigilance dans son application, elle risque d'échouer à faire du service une pratique de liberté. Celle-ci consisterait par exemple à aller au-delà des exigences sérieuses dans la certification. En conséquence, la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application de ces normes doit être vigilante comme doit l'être la mise en pratique des actes de métier qu'elles exigent. En effet, la certification oblige l'entreprise à s'organiser rationnellement de façon à ce que ses procédures de production puissent effectivement être respectées et à optimiser son efficacité afin que ses résultats ne s'écartent pas de critères exigés. La certification a des implications sur le plan organisationnel. Or l'organisation rationnelle des activités affecte les relations intersubjectives qui se tissent autour des activités. La certification, dans la mesure où son objet n'est pas seulement le résultat du travail, mais la façon dont il est accompli, affecte le travail au cœur de son activité. C'est l'activité qui est normalisée. La normalisation est unidimensionnelle. Elle vient de l'extérieur, en d'autres termes, elle n'est pas la capacité de créer des normes propres au travailleur. Le service comme pratique de liberté commence dans la réciprocité et le souci des autres et de soi. Or la normalisation que l'on a qualifiée d'unidimensionnelle et de contraignante s'apaise à la racine, et la réciprocité, et le souci. Le souci des autres est médiatisé par le respect exigé de normes contraignantes et uniformisatrices qui happent et dissimulent la finalité

de l'activité. La réciprocité est rendue invisible par cette normalisation. Le sens du service vient du rapport à l'autre réciproque. Qu'il dévie de sens, pour acquérir un sens purement technologique, et le service rompt avec ce qui précédemment était sa finalité. Si la normalisation ne relève pas de la capacité normative du sujet, y a-t-il encore un sens éthique à ce que le sujet se demande : moi sujet connaissant les normes qui certifient mon activité, suis-je en mon activité l'actualité de ces normes ? La réponse est d'ordre technique : elle n'engage ni le rapport éthique aux autres ni le rapport éthique à soi. La médiation scientifique administrative désenchanter les relations humaines. Comment un tel service vidé de sa substance signifiante parvient-il encore à continuer son rôle de dynamique structurelle du champ social ? Le service normalisé et unidimensionné parvient à se maintenir comme activité sociale, car la réciprocité y joue encore son rôle de structure. Mais elle est atténuée, voire rendue invisible. Sur le plan global de l'organisation économique, les travailleurs des eaux qui pourvoient au service sont rétribués. Cette rétribution permet de répondre à leurs besoins. La réciprocité est sapée dans le sens où l'action de l'individu ne s'oriente plus significativement sur l'action attendue des autres comme porteurs de représentations et croyances plurielles, mais elle s'oriente uniquement d'après des significations normalisées relevant de la rationalité scientifique. Le service normalisé se maintient de plus parce qu'il s'adosse à des pratiques gestionnaires de pouvoir. Si l'on se réfère à la logique de la cybernétique, le lien au client se définit ainsi :

« Le dialogue client / fournisseur est défini comme ayant pour objectif d'optimiser la performance globale grâce à la détection, la compréhension, la réduction des problèmes aux frontières entre les unités. (...) Seule l'organisation formelle est considérée : la communication concerne seulement l'optimisation des flux d'informations pour assurer pour assurer fiabilité et performance globale »¹⁵

4.3 Assujettissement des travailleurs et management

Nous voulons étudier ici un type de médiation intersubjectif qui se met en place dans l'entreprise : le "management". Ce dernier a pour objectif premier d'organiser la collaboration et de définir les activités de chaque travailleur. Le "management" détermine la relation entre le travailleur et son supérieur hiérarchique, celle entre l'équipe et celui qui la chapeaute, enfin la relation collaborative entre les travailleurs. S'il s'est agi plus haut de voir en quoi le service des eaux pouvait être organisé en une machine à assainir et à abreuver impliquant à la fois les usagers et les travailleurs dans leur rapport au

15. CARAYOL, « Pour une approche communicationnelle de la qualité », op. cit., p. 3.

pouvoir, il s'agit ici de voir que cette mécanisation du service suppose une organisation des travailleurs typique. En quoi cette organisation s'apparente-t-elle, elle aussi, à ce que l'on pourrait appeler une machine à gouverner les travailleurs ? Comment cette machine parvient-elle à distordre les relations intersubjectives de sorte que les travailleurs ne s'engagent plus dans les relations de travail en conservant la maîtrise de leur existence (subjectivation) mais au contraire en acceptant de l'abandonner (assujettissement). Une des questions sera de savoir pourquoi l'assujettissement constitue, malgré la perte de liberté d'autodétermination, un processus de création de soi satisfaisant sur le plan narcissique pour le sujet. Une autre question sera de savoir en quoi le "management" des travailleurs est nécessaire dans le cadre de la gouvernance des eaux que nous avons analysée. En quoi mécanisation du service et mécanisation des relations de travail conviennent-elles ? En quoi cette articulation couve-t-elle de la conflictualité ?

4.3.1 Subjectivation et assujettissement par le "management"

Dans cette sous-section, il s'agira de voir comment s'opère le glissement de la subjectivation, processus par lequel le sujet devient auteur de son existence, à l'assujettissement dans lequel, au contraire, son mode d'être est déterminé par les rapports de pouvoir en lesquels il est enserré. Ces derniers, en effet, réduisent et déterminent le champ des possibles qui s'ouvre au sujet dont la liberté de choix et la résolution sont ainsi sapées. De quelle liberté le travailleur reste-t-il capable dans une organisation qui contraint la subjectivation ?

Assujettissement et distorsion des rapports de don

Avant de définir plus précisément l'assujettissement, il faut souligner que son préalable est la détérioration voire l'annihilation des relations réciproques de don par la médiation desquelles le sujet travailleur est reconnu. ALTER affirme que la théorie du don rend mieux compte que les théories économiques standards des pratiques dans les entreprises et que le don éclaire les ressorts des relations, quels qu'en soient les termes : entre firmes, entre collaborateurs, etc. La loyauté du salarié envers son entreprise s'éclaircit si on analyse la relation en termes de don. S'exclure de cette relation réciproque génère le conflit qui n'éclate que pour signifier la trahison et appeler à la réparation. L'auteur évoque également la fidélité continue du salarié récompensé par un retour à son territoire de vie initial après avoir bien voulu, dans un premier temps, quitter d'anciennes attaches.

La mobilité se vit mal lorsque le sujet s'est d'abord trouvé dans de telles relations de reconnaissance. De même, la coopération entre pairs consiste en des relations de don contre-don obéissant à ses trois principales caractéristiques (réciprocité différée, continuité de la relation d'échange, registre de l'endettement mutuel). Les travailleurs engagés dans ce type de relations de coopération ou « groupement d'experts » deviennent des « professionnels »¹⁶. La sortie de ces relations réciproques de don implique une dés-identification de soi comme professionnel.

« L'employeur peut brutalement changer de règles du jeu en cours de partie, passer d'un échange de type social à un échange de type économique. Dans ce cas, il rompt la relation de coopération établie avec les salariés pour ne plus obtenir qu'une relation de production. Cette situation est relativement courante dans le cadre de ce que l'on nomme la "modernisation des entreprises". »¹⁷

Le paradigme du don permet ainsi à l'auteur de lier les pathologies du monde du travail à une modernisation de l'entreprise qui provoque une distorsion faite aux relations réciproques de don. D'un échange économique et social, l'on passerait avec la rationalisation de l'organisation du travail telle que les connaissent les entreprises aujourd'hui à un échange strictement économique¹⁸.

Organisation panoptique

La visibilité disciplinaire est visibilité épistémique. Elle vise à la connaissance du sujet (maîtrise épistémique) dans l'optique de sa maîtrise pragmatique, de son contrôle.

« Traditionnellement le pouvoir, c'est ce qui se voit, ce qui se montre, ce qui se manifeste, et de façon paradoxale, trouve le principe de sa force dans le mouvement par lequel il la déploie. Ceux sur qui il exerce peuvent rester dans l'ombre ; ils ne reçoivent de lumière que de cette part de pouvoir qui leur est concédée, ou du reflet qu'ils en portent un instant. Le pouvoir disciplinaire, lui, s'exerce en se rendant invisible ; en revanche, il impose à ceux qu'il soumet un principe de visibilité obligatoire. Dans la discipline, ce sont les sujets qui ont à être vus. Leur éclairage assure l'emprise du pouvoir qui s'exerce sur eux. C'est le fait

16. Norbert ALTER. *Donner et prendre : la coopération en entreprise*. La Découverte poche. Paris : La Découverte, 2010, p. 269.

17. *Ibid.*, p. 276.

18. Nicole AUBERT. « Le management à l'ère du capitalisme financier : un management hors sujet ? » In : *Nouvelle revue de psychosociologie* 1.13 (14 juin 2012), p. 17–30, L'auteur fait le lien le capitalisme financier et les nouvelles formes de management qui induise une évacuation du sujet au sens de personne digne et capable de réflexion. L'abstraction du travail favorisée par les organisations adéquates à ce mode de financement consiste à ne voir qu'une fraction du projet où l'on est engagé professionnellement ; inflation du reporting au détriment du lien managérial humain. L'accélération du rythme de travail engendre une dépossession de son existence privée (envahissement des technologies de la communication jusque dans cette sphère) et de l'exercice de la réflexion (les temps morts n'existent plus qui permettaient de réfléchir à sa pratique).

d'être vu sans cesse, de pouvoir toujours être vu, qui maintient dans son assujettissement l'individu disciplinaire. »¹⁹

La visibilité au service de la discipline vise la sanction qui normalise. Il est démontré que l'organisation de la production en flux tendus, la constitution des équipes mise en rapport avec les résultats qu'on en escompte n'exige pas une hiérarchie qui surveille. L'"implication contrainte" explique la loyauté spontanée des salariés²⁰. Elle est un mode de mise en visibilité. Cette visibilité disciplinaire va de pair avec une invisibilité sociale des sujets dans le sens où leur existence ne peut pas être authentiquement et librement attestée par autrui. Il ne s'agit pas d'une reconnaissance fondée sur l'estime ni le respect de l'autre. La reconnaissance financière d'un salarié relève, dans un tel cas, d'une sanction normalisatrice. Elle sanctionne un bon comportement professionnel du travailleur défini par la norme. Il y a solidarité entre la mise en surveillance de la nature que l'on met à disposition des êtres humains et le suivi du travailleur qui est la médiation nécessaire entre cette nature et les besoins humains auxquels elle pourvoit. L'ordonnancement, mode typique d'organisation des entreprises au périmètre d'intervention élargie, est susceptible de rendre mécanique le service. L'ordonnancement consiste en la centralisation de la distribution des missions. Un service déconnecté du terrain, en ce qu'il est situé en un lieu et des locaux différents, est chargé de recueillir les demandes et les urgences puis de les transmettre au travailleur dont il contrôle et organise par là même l'emploi du temps. Ce dernier est donc en partie sinon totalement dicté par l'ordonnancement. Il s'agit de voir en quoi un tel mode de fonctionnement de l'organisation induit une mécanisation du service. À quel type d'organisation l'ordonnancement s'adosse-t-il ? En quoi peut-il être un instrument de pouvoir ? Quelles sont les conséquences sur le travail des eaux ? Sur le service public ? L'hypothèse que nous voudrions éprouver est que l'ordonnancement participe de la mécanisation du service des eaux et "désenchante" le service et les relations humaines qui le sous-tendent pour faire de l'entreprise une machine à abreuver et à assainir. Comme en la description de l'animal par Descartes, l'entreprise serait un assemblage de pièces, les travailleurs, et de rouages, les multicentres décisionnels. Un assemblage dont le fonctionnement obéit à la loi de causalité. Évoquer la conception mécaniste par Descartes de l'animal et la mettre en tension avec celle de l'entreprise permet d'engager un questionnement éthique. De même qu'est nié l'animal comme être sensible dont les cris puissent être l'expression d'une souffrance voire d'un appel, de même les dimensions affective et signifiante des relations humaines qui se tissent pour faire société sont elles aussi niées par la mise en place de l'ordonnancement. La loi de

19. Michel FOUCAULT. *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Bibliothèque des histoires. Paris : Gallimard, 1975, p. 189.

20. Cf. Jean-Pierre DURAND. « Les outils contemporains de l'aliénation du travail ». In : *Actuel Marx* 39.1 (2006), p. 107-122.

causalité, quand elle s'articule mal à la spontanéité de l'agir humain, quand celui-ci ne la maîtrise plus, fait du lieu où elle a cours un système au détriment de l'intersubjectivité communicationnelle. Nous avons proposé de lire le rouage, dont le bon fonctionnement est nécessaire pour relier et rendre efficaces toutes les pièces, comme étant dans le cas de l'entreprise les centres décisionnels. Ceux-ci ont pour mission de coordonner les activités, donc les travailleurs qui les accomplissent. Or l'ordonnancement consiste en un tel rouage. L'ordonnanceur doit faire en sorte que les réponses aux urgences du dispositif technique (réseau de canalisations, usines) et aux demandes des usagers soient les plus immédiates et efficaces possibles en coordonnant les interventions. Ceci semble indiquer un fonctionnement mis en branle par la loi de causalité, la cause finale étant de répondre à l'urgence, la cause formelle l'ordre d'y répondre, la cause efficiente le fait d'y répondre, le travailleur, la cause matérielle, la réponse, le travail. L'ordonnancement permet, en droit, un contrôle minuté et minutieux du travailleur, de son travail, ainsi que de l'ensemble de l'activité constituée des différents travaux. Si l'ordonnancement empêche une entente réciproque entre travailleurs qui pourraient se répartir le travail, il favorise en revanche une relation unidirectionnelle de contrôle. Il convient de faire ici une distinction entre autorité et pouvoir. L'entente réciproque entre travailleurs, faite dans l'optique de se répartir le travail, peut être chapeautée par un seul. Ce dernier, cependant, s'il a l'autorité de métier et de caractère suffisante, n'a pas besoin d'exercer son pouvoir pour faire valoir ses décisions. Celles-ci s'affirmeront d'elles-mêmes face à ceux qui conservent la possibilité de les discuter.

« Peut-on se résigner à éliminer de la définition de l'autorité le facteur de reconnaissance en vertu duquel la crédibilité du pouvoir est dialectiquement équilibrée par l'acte de faire crédit ? Or c'est ce lien de nature fiduciaire qui fait l'ultime différence entre autorité et violence au cœur même du rapport hiérarchique de domination. Enfin, (...) une place devrait être réservée au dissensus et au droit de répondre à l'offre de crédibilité des autorités en place par un refus de faire crédit. Ce risque calculé, où place et rôle seraient reconnus à une marginalité supportable, fait partie, de l'idée même de crédit – de faire crédit. »²¹

Ce que nous voulons retirer de cette citation est l'idée que l'exercice de l'autorité légitime va de pair avec la possibilité de la dissension sans laquelle l'acte de faire crédit n'a pas de sens. Ultérieurement (partie IV), nous insisterons davantage sur le rôle primordial de la marginalité de dissension et montrer qu'il ne peut par définition être contenu et calculé, mais qu'il tire au contraire sa force d'un dire et d'un faire spontané. Un espace démocratique ne pourrait durer qu'en acceptant la possibilité d'un renouvellement

21. Paul RICŒUR. *Le juste 2*. Philosophie. Paris : Éditions Esprit, 2001, p. 122.

radical de ses règles, voire de sa destitution. L'ordonnancement, par contraste, est voué à instaurer une pure relation de pouvoir dans laquelle non seulement aucune autorité ne s'exerce, mais où en plus la relation n'est que d'ordre et de sanction. Il découle par ailleurs de ces conclusions que la spontanéité du travail est sapée. L'ordre de travail n'a plus son origine dans l'expérience directe du terrain que fait le travailleur. Le travail n'est plus le fait du travailleur ni de celui qui aurait autorité pour le donner. L'idée d'engager une mission de travail à partir de ce que l'on voit, de ce que l'on sait ou imagine de la réalité de terrain n'est plus guère possible dans un tel contexte. La spontanéité du service est remise en cause dans le sens où il ne se rend plus à partir des relations intersubjectives qu'entretiennent les travailleurs aux usagers. Demande de service et service rendu sont médiatisés par une organisation productive qui réduit en effet la spontanéité à travailler de celui qui aurait les ressources cognitives (connaissance, savoir-faire professionnel et perception de la réalité) pour juger de l'opportunité d'engager une mission. Se rendre directement sur le lieu d'intervention programmé pour un temps limité empêche de prendre des circuits moins directs, mais qui permettent au travailleur non seulement de prendre connaissance de son territoire d'intervention, mais aussi de vérifier d'anciens travaux ou l'état d'un dispositif. C'est ce que nous avons constaté lors de nos propres enquêtes de terrain, alors que l'ordonnancement en était à ses débuts. Le regard qui accompagne le parcours du territoire est orienté : le paysage est perçu par le prisme que constitue l'intérêt professionnel propre au travailleur. Il est à noter cependant que l'ordonnancement, s'il induit idéalement une entreprise-machine adossée à un pouvoir de contrôle, ne crée par de fait une organisation sans souplesse, et ce pour plusieurs raisons. Concrètement, il ne peut extirper la liberté que suppose le travail : engager un travail à partir du regard instruit du professionnel, l'accomplir avec les techniques de celui qui détient le savoir-faire. Le pouvoir de contrôle n'est pas sans faille et une collaboration horizontale que structure une autorité professionnelle et charismatique existe encore. Nous avons pu observer dans nos enquêtes que la relation ordonnanceur /ordonné s'inverse : ce n'était plus l'ordonnanceur qui dictait les activités que devait accomplir l'ordonné, mais le travailleur (en l'occurrence agent de réseau assainissement) qui dictait ses accomplissements du jour à l'ordonnanceur pour qu'ils soient inscrits dans l'emploi du temps. Celui-ci sert à justifier le temps de travail. Certes, le compte-rendu est fait et il est obligatoire ce qui permet le contrôle de

s'opérer. Cependant, le fonctionnement est inversé, voire renversé, ce qui témoigne d'une fragilité de l'organisation mécanique où peut continuer de se réaliser une liberté au travail. L'exemple que nous rapportons souligne la fonction de résistance que peut avoir une telle pratique de métier libre. Par l'ordonnancement, une désolidarisation s'opère entre celui qui accomplit la tâche de travail et celui qui l'ordonne. Ceci est de plus en plus rendu nécessaire par le dispositif technique qui exige d'être contrôlé à partir d'une centrale où les alertes sont informatiquement envoyées puis interprétées. Ceci exige en retour que soit envoyé un ordre de mission à celui qui se trouve sur le terrain. C'est donc à cause du dispositif technique qu'existe cette dissociation du regard professionnel d'une part et du terrain de l'autre, c'est-à-dire de la réalité qui le concerne. L'ordonnancement, comme organisation des travailleurs, s'adosse à un dispositif systémique technique. Or, ce dernier justifie la dissociation et la neutralisation de la spontanéité de celui qui se trouve sur le terrain. La mécanisation des relations intersubjectives est dissimulée par un système technique qui vient justifier scientifiquement cette dissociation. Diagnostic, décision et intervention sur le terrain ne sont plus faits ni par le même sujet ni par une même équipe. Cette dissociation, cet émiettement, s'opère également sur le plan intersubjectif. Les travailleurs capables de liberté et le travailleur détenant l'autorité ne forment plus une même équipe. Une nouvelle équipe doit naître entre l'exécutant et celui qui donne les tâches à exécuter. Nous verrons ultérieurement de quelle façon il est possible de résister à cette dissociation.

L'assujettissement dans la machine à gouverner

L'être assujetti peut être une production du soi. La norme ne vient plus seulement du dehors comme dans l'organisation disciplinaire décrite par Foucault. Le sujet intègre une norme sociale dans son individualité. Cette norme n'a pas seulement trait à un comportement qu'elle viendrait informer en toute extériorité. Elle est vouée à définir jusqu'aux désirs du sujet et touche ce dernier dans son intimité subjective. L'intégration de la norme permet sa continuité, son ampleur voire sa surenchère, car elle finit par définir complètement un sujet. L'intégration à la subjectivité d'une norme sociale légitimée et dominante induit une hypernormalisation. Le sujet adhère aux valeurs dominantes. Il accepte d'être défini par elle, ce qui lui garantit l'acceptation sociale. LINHART²² souligne le caractère illusoire de la nouvelle place accordée au sujet dans les organisations,

22. LINHART, « *Quand le management se fait Dibbouk* », *op. cit.*

c'est-à-dire au sujet autonome, auteur de son identité qui se développe dans des champs d'existence multiples. Le sujet auquel il est en fait fait place est un sujet largement contraint par le dispositif managérial. L'assomption de l'intégration à soi de la norme va de pair avec le rejet d'une part agressive de soi qui voudrait y résister. Un sentiment d'irréalité peut en naître. Le management par projet exige une responsabilisation du travailleur qui doit mener de bout en bout une mission dont l'objectif est déterminé. Nous allons étudier ce phénomène de l'assujettissement par soi en l'articulant à la responsabilité individuelle exigée des travailleurs par leur direction. Cette responsabilité compte sur l'autonomie du travailleur et semble la favoriser. Pourtant, elle participe de la normalisation de l'activité. Être responsable signifie ici être tenu d'être force de proposition dans la surenchère permanente d'une normalisation à recréer qui n'est que faussement authentique. Être responsable, c'est ici répondre de ses actes normalisés par la médiation de sa subjectivité ainsi assujettie. La mise en récit qui fonde la possibilité de la responsabilité de ses actes, est ici orientée téléologiquement vers une normalisation de l'agir. BOLTANSKI et CHIAPELLO²³ soulignent l'appropriation par le secteur économique de la critique artiste et son détournement : les entreprises incitent leurs salariés à se réaliser dans leur travail, à s'y épanouir. Cette idéologie de la réalisation de soi par le travail sert au secteur économique de sous-sol pour justifier la précarité de l'emploi et l'instabilité du travail (définition de projets à court terme, émergence et disparition de réseaux de collaboration informels). L'encadrement se fait par des managers dont un des objectifs est de guider le salarié dans sa réalisation professionnelle. La mise en récit sous la dictée bienveillante du manager qui se transforme en coach sert le pouvoir de contrôle.

« Le cas, ce n'est plus, comme dans la casuistique ou la jurisprudence, un ensemble de circonstances qualifiant un acte et pouvant modifier l'application d'une règle, c'est l'individu tel qu'on peut le décrire, le jauger, le mesurer, le comparer à d'autres, et cela dans son individualité même ; et c'est aussi l'individu qu'on a à dresser ou redresser, qu'on a à classer, à normaliser, à exclure, etc.

Pendant longtemps, l'individualité quelconque – celle d'en bas et de tout le monde – est demeurée au-dessous du seuil de la description. Être regardé, observé, raconté dans le détail, suivi au jour le jour par une écriture ininterrompue était un privilège. La chronique d'un homme, le récit de sa vie, son historiographie rédigée au fil de son existence faisaient partie des rituels de sa puissance. Or les procédés disciplinaires retournent ce rapport, abaissent le seuil de l'individualité descriptible et font de cette description un moyen de

23. Luc BOLTANSKI et Ève CHIAPELLO. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Tel 380. Première édition 1999. Paris : Gallimard, 2011.

contrôle et une méthode de domination. Non plus monument pour une mémoire future, mais document pour une utilisation éventuelle. »²⁴

Le management constitue un type de médiation intersubjective qui vient qualifier les relations de travail. Celles que le travailleur entretient aux autres travailleurs, celles qu'il entretient à ses supérieurs hiérarchiques et finalement à lui-même par le biais de son travail. C'est ce complexe relationnel que le management vient organiser. C'est au sein de ce complexe relationnel que le sujet travailleur va se construire et devoir maintenir son identité. Ce sont ces différentes relations que nous allons successivement envisager afin de mettre en lumière le glissement de la subjectivation vers l'assujettissement. L'hypothèse que nous voudrions éprouver est la suivante. Dans toutes les relations entretenues aux autres, à lui-même et à son travail, dans une organisation structurée par le management, le sujet travailleur est constamment hors de lui-même. C'est dans ce hors de soi suscité par le management que va consister l'assujettissement. Cela signifie d'abord qu'il ne se rapporte aux autres qu'en forçant la coupure avec son affectivité qui s'est historiquement déployée. Les autres ne deviennent dans ces conditions que des agents extérieurs qui affectent le sujet en ses activités. La relation d'utilité ne se joint ici à aucune relation d'amitié, sauf feinte. L'autre est objectivé. Il n'est plus intégré à l'histoire subjective. L'affectation par les autres est perturbation ou permission objectives des projets du sujet. Le sujet s'installe dans une relation d'objectivation à l'égard des projets professionnels. Ces projets de travail ne s'adosent, pour le "hors sujet", à aucune posture réflexive à l'égard de soi. Le projet qui se construit au travail n'est plus intimement lié au sujet de sorte qu'il en conserve la marque et la singularité. Le projet n'est plus pro-jet autrement dit il ne s'initie plus dans le sujet qui se pense en avant de lui-même. Le projet est instrumentalisé dans le sens où il permettra une construction narcissique de soi. Hors de lui-même, le sujet a rompu avec sa capacité réflexive.

La relation du travailleur à son supérieur hiérarchique est une relation collaborative où s'engage un processus de subjectivation réciproque. Rappelons les questions qui nous permettent de démontrer en quoi le management participe d'un mode typique d'organisation qui assujettit les travailleurs. De quelle liberté le travailleur reste-t-il capable dans une organisation qui contraint la subjectivation ? Pourquoi l'assujettissement constitue-t-il malgré la perte de liberté d'autodétermination un processus de création

24. FOUCAULT, *Surveiller et punir*, op. cit., p. 193.

de soi satisfaisant pour le sujet ? “Manager” a aujourd’hui pris le sens de gérer. Nous nommerons “supérieur hiérarchique” celui qui dirige, en langage managérial, “gère” une équipe. C’est une désignation qui se réfère à la position du sujet par rapport aux autres, position dont nous voulons analyser les ressorts du pouvoir. Le supérieur hiérarchique se rapporte d’abord à chacun des travailleurs qu’il dirige individuellement. Manager individuellement un travailleur signifie savoir le gérer afin qu’il soit le plus productif possible. Cette gestion doit prendre le moins de temps et d’énergie possible au supérieur qui lui non plus ne doit pas perdre en productivité. L’idée sous-jacente au management est d’accorder une marge d’autonomie suffisante au travailleur pour qu’il réalise correctement et efficacement ce qui lui est demandé sans que cette exécution n’exige qu’il ne se maintienne dans un lien de dépendance à son supérieur. Afin que cette autonomie soit significative et signifiante pour le travailleur, le discours de la direction qui la rend possible doit justifier le fait que cette autonomie est orientée significativement. Elle est orientée dans le sens où les objectifs et le protocole à respecter pour y parvenir sont expressément stipulés au travailleur et fixés indépendamment de lui. Il ne s’agit donc pas seulement d’une orientation de l’action individuelle qui se fonde sur la connaissance du sens et de l’interprétation de celle des autres. Ce fonctionnement social est mis en lumière par WEBER. C’est dans le cas du management une action significativement normalisée. L’autonomie n’est pas feinte. Le travailleur se doit de gérer son travail de bout en bout. Il n’est pas non plus sous la dépendance de son supérieur qui lui dicterait ses tâches et la manière de les exécuter comme dans les organisations tayloriennes. Il est sous le regard de son supérieur qui le contraint par ce regard d’endosser les normes protocolaires et de se les imposer à lui-même. Si l’autonomie est la capacité à se donner à soi-même les lois de son agir et de son penser, il le contraint à l’autonomie. L’acte de se donner à soi-même ses propres lois est médiatisé par l’organisation qui impose sa normativité. Le travailleur est affecté à une posture paradoxale qu’est l’autonomie normalisée. Le sujet est ici hors de soi-même dans le sens où les lois qu’il s’impose à lui-même ne sont pas des lois qu’il élabore authentiquement et réflexivement. Elles ne sont pas lois qui viennent de sa capacité de juger. C’est ce qui rend l’assujettissement à la fois invisible, puisqu’une autonomie est préservée, et satisfaisant pour la subjectivité qui conserve une maîtrise de son existence au travail par pouvoir normatif interposé. Celui-ci dispense une capacité normative subjective de s’exercer. Ceci préserve certes l’effort réflexif du travailleur mais conduit à terme à un rétrécissement du champ de l’existence du sujet. Est révélateur de cette relation typique l’entretien annuel d’évaluation (EAD) qui consiste en un face-à-face du travailleur à son supérieur hiérarchique. Cet entretien n’implique pas en soi l’assujettissement. Il est calibré cependant de sorte qu’il favorise le développement d’une relation de pouvoir en laquelle la réciprocité de la reconnaissance est sapée. Lors de cet entretien, est évalué le travail de l’année écoulée

en fonction d'objectifs, souvent chiffrés, fixés l'année précédente. Est également évalué le respect par le travailleur des procédures. En d'autres termes est évalué l'exercice de l'autonomie normalisée par le travailleur. Enfin, sont fixés, en fonction des résultats de l'évaluation du travail de l'année écoulée, les objectifs pour l'année suivante. Outre l'injonction à l'autonomie normalisée, l'EAD met en lumière deux autres faits. La relation intersubjective de collaboration est essentiellement médiatisée par le chiffre et la catégorisation de l'activité. La relation est une relation de contrôle. Ces deux faits vont de pairs. Le chiffre et la catégorie permettent une mesure du travail qui n'oblige pas le supérieur hiérarchique à engager un jugement professionnel. Ce rapport de pur contrôle empêche que des liens de confiance professionnelle, basés sur la réciprocité et le respect de l'autre en ses capacités, sa vulnérabilité et sa dignité, ne s'établissent. Or, les EAD dont le fonctionnement typique est ici décrit induit une réification²⁵ du sujet. Celui qui est évalué, comme celui qui évalue, sont réifiés par le type et la qualité de la relation qui s'est tissée entre eux. Ce contrôle de l'efficacité et de la productivité est effectué par le supérieur par le biais de son devoir de gestion des émotions. Celles-ci doivent être traitées et canalisées pour ne pas affecter le travail et la performance du sujet, ni ceux des autres. Malgré les effets néfastes de l'EAD, les études empiriques montrent que l'évaluation fait l'objet d'une demande de la part du travailleur. L'analyse de ce paradoxe renforce l'idée selon laquelle de pareilles évaluations ne permettent pas de stabiliser l'identité d'un sujet au travail. Ce paradoxe de l'évaluation individuelle au sein des entreprises peut se formuler comme suit : malgré des effets délétères de l'évaluation sur le plan psychique, les travailleurs l'appellent de leurs vœux. La demande réitérée d'évaluation s'explique par le fait qu'elle procure une satisfaction identitaire au niveau du registre imaginaire lacanien. Sur ce plan, les identifications multiples se déclenchent tout le long de l'existence pour sans cesse venir combler un manque à être constitutif et assurer un semblant de cohérence et continuité identitaire. Mais rien ne se produit par les évaluations individuelles sur le plan symbolique qui permettrait de stabiliser une identification.

« Nous sommes ici au cœur du paradoxe de l'évaluation telle qu'elle se pratique actuellement : parce qu'elle empêche toute inscription dans le registre symbolique, l'évaluation incite la personne qui travaille, mise dans des conditions qui rendent sa subjectivation de plus en plus difficile, à paradoxalement demander "toujours plus" d'évaluation, pour espérer régler ce qui par nature est impossible à régler et relève de son "manque-à-être" constitutif. »²⁶

La relation du supérieur hiérarchique à son équipe et réciproquement celle de l'équipe

25. Axel HONNETH. *La réification : petit traité de théorie critique*. Trad. par Stéphane HABER. NRF essais. Paris : Gallimard, 2007.

26. Bénédicte VIDAILLET. « Le sujet et sa demande d'être évalué : angoisse, jouissance et impasse symbolique ». In : *Nouvelle revue de psychosociologie* 13.1 (2012), p. 123-137, p. 135.

à son supérieur instaure une dynamique où s'entretiennent et se renouvellent les liens intersubjectifs collaboratifs. Gérer une équipe, c'est gérer les interactions entre les travailleurs au sein de l'équipe. C'est aussi faire en sorte que les travaux des uns et des autres se complètent pour que les objectifs de l'équipe soient atteints. La dynamique que doit instaurer le supérieur au sein de l'équipe est orientée vers la réalisation de ces objectifs. Il doit également gérer la conflictualité qui pourrait émerger des relations humaines de travail. Il s'agit d'instaurer une organisation cadencée et rationnelle qui permet de prévoir la façon dont les missions et les actes de métiers des uns et des autres vont s'articuler. L'imprévisibilité dans les relations humaines doit être le plus possible désamorcée. L'anormal étouffé et aplani. La gestion consiste ainsi à empêcher l'exception de se produire dès la racine. L'imprévisible se redéfinit en accident du système et relève d'une problématique gestionnaire. Or, empêcher que l'imprévisible communicationnel ne se manifeste implique d'encadrer strictement les relations. Ce qui seul peut empêcher un pouvoir subjectif normatif de se manifester dans l'optique de créer un lien avec autrui est un autre pouvoir normatif, contraignant et global. Ce qu'il s'agit d'extirper est la possibilité de l'imprévisible autrement dit la liberté humaine. Chaque travailleur exerçant une autonomie normalisée, avec quelle spontanéité peuvent-ils se rapporter à l'autre ? La collaboration peut-elle être autre chose qu'une interaction réglée entre travailleurs qui ont tous leurs tâches particulières assignées ? La gestion de l'équipe par celui qui la dirige fait ainsi jouer la fonction normative de l'organisation. La gestion des relations humaines a des répercussions sur la façon dont elles se tissent. Chaque travailleur ne peut travailler dans les règles de l'art et mener à bien son activité que parce qu'un autre travailleur la complète par une autre que lui a assignée le dispositif. Ce type de coordination contraste avec la complémentarité qui existe dans tout partage social du travail. Dans ce cas-là, les liens de confiance permettent que chaque travailleur puisse compter sur l'autre pour mener à bien son travail dont l'accomplissement dépend de celui de l'autre. Ces liens de dépendance ne signifient pas qu'un travailleur abandonne à l'autre une part de sa liberté d'amorcer un geste, une idée. Ils ne consistent pas en une réduction du champ de la pratique du travail. Au contraire, la collaboration est une augmentation de l'être capable car, grâce à l'autre, un sujet accomplit ce qu'il n'aurait pu faire seul. En outre, il ne s'agit pas de nier la dimension d'utilité des liens collaboratifs. L'authenticité n'est pas exclusive des relations d'utilité. Ici, la nécessité de la collaboration n'est pas de type gestionnaire. Il s'agit d'une nécessité éthique. Ces liens particuliers qui sont tout à la fois des liens d'utilité sociale et d'amitié inscrivent la relation de collaboration dans un temps historique personnel. L'autre envers qui l'on s'est engagé à cause du travail compte. L'amitié confère du sens à ce qu'il nous a apporté sur le pur plan pratique du travail. Par contraste, une affaire de justice française, l'affaire Benchmark est propre à illustrer la réduction des sujets à une fonction

dans une organisation qui prend les traits d'une machine à produire. La description qui suit est utile pour en comprendre les principaux ressorts. Une entreprise a été condamnée en première instance pour avoir mis en place un outil de gestion managériale appelé le benchmark. La mise en place d'un tel dispositif a consisté en la mise en concurrence des salariés entre eux, la surveillance en temps réel de leurs résultats, la fixation d'objectifs en fonction d'un référentiel indépendant du contexte particulier de travail. L'entreprise en première instance (fin 2012) a été condamnée pour cela car il a été reconnu le lien entre la détérioration des conditions de travail à la suite de la mise en place du benchmark et celle de la santé psychique des salariés. Le jugement est confirmé en appel sauf sur un point. Les syndicats qui se sont portés partie civile avaient demandé à ce que soit statué sur le retrait total du dispositif benchmark. Or, l'entreprise suite à la décision du TGI fin 2012 (première instance) avait mis en place des mesures pour améliorer les conditions de travail tout en gardant le même outil. La Cour d'Appel a confirmé la condamnation de l'entreprise à verser aux syndicats des dommages et intérêts « en réparation du préjudice causé à l'intérêt collectif de la profession du fait de la mise en application entre fin 2007 et 2012 d'un outil de benchmark attentatoire à la santé des salariés ». Mais elle déboute les syndicats de leur demande de retirer le dispositif benchmark dont il n'a pas été prouvé qu'en l'état, après révision, il compromettrait la santé des salariés. Trois points peuvent en être retirés. Premièrement, à partir de la corrélation établie en première instance entre la mise en place du dispositif benchmark et la souffrance des salariés, les tribunaux ont condamné l'entreprise réaffirmant avec force sa culpabilité et donc sa responsabilité à l'endroit de la santé psychique des salariés au travail. Il apparaît deuxièmement que ce n'est pas l'outil en lui-même mais la façon dont il est mis en place et les choix éthiques qui le fondent et susceptibles de causer de la souffrance qui importent à la Cour d'Appel. Donc, quel que soit l'outil managérial mis en place, il est requis que la direction, les managers, tous ceux qui font vivre un dispositif de gouvernement des sujets à tout niveau hiérarchique, tiennent une ferme posture éthique. Indirectement, et du fait du lien de cause à effet établi entre organisation du travail et souffrance, des choix engageant l'éthique, c'est-à-dire la façon de se rapporter à l'autre, respectueuse ou non, ont été sanctionnés par l'instance judiciaire. Les choix en matière éthique qui ont été reconnus comme cause de la souffrance des salariés et condamnés par la Cour d'Appel sont les suivants. Exercice d'une pression excessive sur le salarié par l'exigence d'atteinte d'objectifs irréalisables ; arrachement du salarié à son contexte de travail tant du point de vue des relations (mise en concurrence et instauration de relations chiffrées entre les salariés) que matériellement (évaluation permanente se faisant indépendamment du contexte, donc indépendamment des difficultés particulières et de la situation du salarié). Quelques extraits de la décision de la Cour d'Appel sont utiles. Chaque extrait

illustre respectivement : que des objectifs inaccessibles et irréalistes ont été mis en place avec sanction à la clé que l'on peut qualifier d'injuste en raison de la disproportion par rapport à la capacité du travailleur à les remplir ; que la mise en compétition des salariés fait s'apparenter l'organisation du travail à ce que Foucault dénomme une machine ; que la décontextualisation de la mesure de la performance continue de dépersonnaliser le travailleur, de l'arracher à ses relations aux autres ; que les relations instaurées sont génératrices de rancœur et basées uniquement sur le calcul chiffré de ce qu'on donne à l'autre travailleur.

« (...) Attendu que d'autre part, le syndicat intimé dénonce le système "totalement transparent" de cette mise en concurrence qui ne fixe pas d'objectifs vers lesquels le commercial doit tendre mais vers des référentiels qu'il faut atteindre pour être dans le métier et "la perpétuelle fuite en avant" dans laquelle sont placés les salariés ; Que jusqu'en 2013, grâce à l'outil informatique mis à disposition, chaque agence ou collaborateur est suivi, contrôlé par l'employeur mais a une connaissance journalière de son positionnement personnel par rapport aux autres en termes de performances et se trouve classé avec indication de sa progression ou de régression dans ce classement, créant un climat de compétition permanente entre les commerciaux, les agences, les régions ; Que l'activité déployée s'entend en termes de performances mesurées en temps réel, sans prise en compte de l'environnement, du contexte humain et des difficultés rencontrées ; Que les performances impactent au surplus la rémunération variable servie, calculée à partir des résultats de l'agence et de ceux de chaque collaborateur ; Que chaque salarié induit le positionnement de l'agence par son travail et participe, quel que soit le pourcentage, à la rémunération de son collègue ; Que ce mode d'organisation, basé sur la performance, est insécurisant et générateur de stress, médicalement constaté, qui compromet directement la santé et la sécurité des salariés qui y sont soumis ; (...) »²⁷

Quoique la cour d'Appel reconnaisse le préjudice subi, elle n'est pas suffisamment audacieuse dans ses conclusions pour certains commentateurs juristes :

« La distinction suggérée par la cour d'appel entre le principe du "benchmark", qui serait licite, et sa mise en œuvre, le cas échéant illicite, apparaît peu convaincante. Si l'on rappelle que le "benchmark" organise un classement sur la base d'une comparaison, ce qui induit nécessairement une mise en compétition des salariés entre eux, une mise en concurrence inhérente à une logique de marché, l'on voit mal quelles modalités d'un tel système ne seraient pas de nature à compromettre la santé mentale des salariés. (...) En outre, la logique apparente du raisonnement – licéité de principe du "benchmark" sauf à établir une atteinte effective à la santé – méconnaît l'obligation de prévention. En effet, en rejetant la demande d'interdiction au motif qu'aucun élément n'établirait la persistance

27. Cour d'appel de Lyon, chambre sociale C, arrêt du 21 février 2014.

des atteintes portées à la santé des salariés, la cour d'appel suggère que seul un système ayant effectivement causé une atteinte à la santé serait susceptible d'être interdit. »²⁸

L'affaire Benchmark et les commentaires juridiques auxquels elle a donné lieu montrent que certains outils de management, dans la mesure où ils véhiculent une logique organisationnelle qui nie l'humain, sont néfastes à la construction positive de soi au travail. Certes, la logique organisationnelle peut être tempérée lors de sa mise en œuvre. Mais cela est ponctuel et insuffisant à désamorcer complètement la logique dans laquelle s'inscrit une entreprise. Une telle logique organisationnelle néfaste à l'humain doit être infléchie plus radicalement. Nous verrons ce que cela suppose de la part des sujets et du collectif de travail dans notre partie **IV**.

4.3.2 Conflictualité au sein de l'équipe de travail "managée" ?

La conflictualité à analyser est autant celle existant entre soi et soi, que celle entre soi et l'autre. La mécanisation des relations vient styliser la conflictualité qui s'exprime dans les relations d'une façon particulière. Cette conflictualité a beau revêtir l'artificialité de la mécanique, elle atteint au vif les sujets, car elle émerge d'un sol de violence. Cette violence est celle de l'assujettissement qui ne dit pas ce qu'il est. L'assujettissement est un mode typique de distorsion de la subjectivation.

Conflictualité narcissique

En quoi la conflictualité peut-elle ne pas consister en une résistance à la mécanisation des relations intersubjectives et à l'assujettissement, mais au contraire servir la machine à abreuver et à assainir qu'est l'entreprise ? En quoi est-elle typique d'une telle organisation ? Il s'agira ici de s'appuyer sur la référence double à la lutte à mort : conceptualisée par Hegel et critiquée par LACAN. LACAN interprète la lutte à mort hégélienne comme se déroulant essentiellement sur le plan imaginaire²⁹. La description

28. Manuela GRÉVY. « Benchmark et atteinte à la santé mentale des salariés ». In : *Cahiers sociaux* (2014), p. 225–227, p. 226.

29. Cf. « Dans le travail qu'il a consacré à celui-ci, l'auteur [LACAN] mettait en évidence l'idée que le moi du petit humain, du fait en particulier de la prématuration biologique, se constitue à partir de l'image de son semblable (moi spéculaire). (...) L'emploi très particulier que LACAN fait du terme imaginaire n'est pas pour autant sans rapport avec le sens usuel : toute conduite, toute relation imaginaire étant selon LACAN essentiellement vouée au leurre. » in LAPLANCHE, PONTALIS et LAGACHE, *Vocabulaire de la psychanalyse*, op. cit., p. 195–196

hégélienne saisit la violence et la radicalité de la construction identitaire narcissique. L'on peut toutefois faire l'hypothèse que se joue là l'identité du sujet en ce qu'il engage quelque chose de sa structuration symbolique.

Le stade du miroir initie le processus d'identification du petit enfant le plaçant d'emblée sur le plan imaginaire. Une telle identification fait dépendre l'image de soi de celle que l'on désire être celle que l'autre désire de soi si bien que l'identification s'apparente à une aliénation dans l'image désirée de l'autre désir. Toutefois, imaginaire et symbolique ne sont pas logiquement ni pratiquement exclusifs l'un de l'autre. L'identification imaginaire se produit dans un champ structuré symboliquement. Le symbolique donne une infrastructure de déploiement aux relations intersubjectives de reconnaissance qui se phénoménalisent par la lutte. Le caractère conflictuel des relations intersubjectives est lié à la dépendance constitutive de l'identité du sujet au désir de l'autre qui imprime une tendance que l'on peut qualifier à la suite de LACAN de paranoïaque dans le sujet. Le désir de l'autre que le sujet désire s'approprier n'est, de façon primitive, pas tant un désir d'objet (quoique celui-ci puisse médiatiser le rapport à l'autre imaginaire) que le désir de sujet qui est, dans la relation spéculaire, celui que je désire être et qui usurpe ma place et mon être. En conséquence, la lutte pour la reconnaissance sur le plan imaginaire est indéfinie et vouée à échouer, car l'image qu'il désire être celle que l'autre désire ne correspond à ce qu'il est en réalité. L'image fantasmée qu'il désire arracher à son double le trompe sur son être, tout en le constituant.

« La relation du maître et de l'esclave est un exemple limite car bien entendu le registre imaginaire où elle se déploie n'apparaît qu'à la limite de notre expérience. L'expérience analytique n'est pas totale. Elle est définie sur un autre plan que le plan imaginaire - le plan symbolique. Hegel rend compte du lien inter-humain. Il y a à répondre non seulement de la société, mais de l'histoire. Il ne peut en négliger aucune des faces. Or, il y a une des faces essentielles qui n'est ni la collaboration entre les hommes, ni le pacte, ni le lien de l'amour, mais la lutte et le travail. Et c'est sur cet aspect qu'il se centre pour structurer dans un mythe originel la relation fondamentale, sur le plan que lui-même définit comme négatif, marqué de négativité. Ce qui différencie de la société animale - le terme ne me fait pas peur - la société humaine, c'est que celle-ci ne peut être fondée sur aucun lien objectivable. La dimension intersubjective doit comme telle y entrer. Il ne s'agit donc pas, dans la relation du maître et de l'esclave, de domestication de l'homme par l'homme. Cela ne peut suffire. Alors, qu'est-ce qui fonde cette relation ? Ce n'est pas que celui qui s'avoue vaincu demande grâce et crie, c'est que le maître se soit engagé dans cette lutte

pour des raisons de pur prestige, et qu'il ait risqué sa vie. Ce risque établit sa supériorité, et c'est au nom de ça, non de force, qu'il est reconnu pour maître par l'esclave. Cette situation commence par une impasse, car sa reconnaissance par l'esclave ne vaut rien pour le maître, puisque ce n'est qu'un esclave qui le reconnaît, c'est-à-dire quelqu'un que lui ne reconnaît pas comme homme. La structure de départ de cette dialectique hégélienne apparaît donc sans issue. Vous voyez par là qu'elle n'est pas sans affinité avec l'impasse de la situation imaginaire. Pourtant, cette situation va se dérouler. Son point de départ est mythique, puisqu'imaginaire. Mais ses prolongements nous introduisent dans le plan symbolique. Les prolongements, vous les connaissez – c'est ce qui fait qu'on parle du maître et de l'esclave. En effet, à partir de la situation mythique, une action s'organise, et s'établit la relation de la jouissance et du travail. Une loi s'impose à l'esclave, qui est de satisfaire le désir et la jouissance de l'autre. Il ne suffit pas qu'il demande grâce, il faut qu'il aille au boulot. Et quand on va au boulot, il y a des règles, des heures - nous entrons dans le domaine du symbolique. Si vous y regardez de près, ce domaine du symbolique n'est pas dans un simple rapport de succession avec le domaine imaginaire dont le pivot est la relation intersubjective mortelle. Nous ne passons pas de l'un à l'autre par un saut qui irait de l'antérieur au postérieur, à la suite du pacte et du symbole. En fait, le mythe lui-même n'est concevable que cerné déjà par le registre symbolique, pour la raison que j'ai soulignée tout à l'heure – la situation ne peut être fondée dans je ne sais quelle panique biologique à l'approche de la mort. La mort, n'est-ce pas, n'est jamais expérimentée comme telle, elle n'est jamais réelle. L'homme n'a jamais peur que d'une peur imaginaire. Mais ce n'est pas tout. Dans le mythe hégélien, la mort n'est pas même structurée comme crainte, elle est structurée comme risque, et, pour tout dire, comme enjeu. C'est qu'il y a, dès l'origine, entre le maître et l'esclave, une règle du jeu. Je n'insiste pas là-dessus aujourd'hui. Je ne le dis que pour ceux qui sont le plus ouvert - la relation intersubjective, qui se développe dans l'imaginaire, est en même temps, pour autant qu'elle structure une action humaine, impliquée implicitement dans une règle de jeu. »³⁰

Ainsi, nous verrons que la sortie de la lutte indéfinie pour la reconnaissance ne peut que viser à travailler la façon dont s'articule identification imaginaire dans le champ symbolique et consister en un refus de la position identificatoire (imaginaire) à laquelle accule l'ordre symbolique. Pour reprendre les termes hégéliens, il s'agirait pour l'esclave, qu'il entre en lutte avec le maître dont il attend reconnaissance, ou qu'il finisse par se soumettre à travailler pour la jouissance de l'autre, qu'il cesse de s'apercevoir dans cet autre comme esclave. C'est pourquoi la lutte pour la reconnaissance par l'autre est

30. Jacques LACAN. *Le séminaire de Jacques Lacan, Livre I, Les essais techniques de Freud*. Sous la dir. de Jacques-Alain MILLER. Points. Première édition 1975. Paris : Édition du Seuil, 1998, p. 343-345.

d'abord lutte pour la reconnaissance de soi (ne plus être esclave), d'abord, et de ce qui détermine le processus d'identification, ensuite. Par ailleurs, il faut souligner après ce passage le rôle de la mort dont le maître représente la menace et qui incite l'esclave à entrer dans une relation de soumission laborieuse au maître. Ceci renforce l'idée selon laquelle la lutte pour la reconnaissance doit viser un bouleversement structurel - demander grâce et reconnaissance au maître ne suffit pas - et dépasser le risque de la mort imaginaire du moi dans le désir ou le refus du désir de l'autre.

Dans la lutte à mort, les deux sujets veulent affirmer leur existence face à l'autre. La lutte s'engage à mort en raison de la constante surenchère de l'affirmation de soi face à l'autre. C'est finalement sa vie qu'il faut mettre en jeu pour prouver son droit à l'existence. La radicalité de ce qui est en jeu dans la lutte à mort hégélienne, vivre ou mourir, reflète la radicalité de ce qui se joue dans le rapport à l'autre, exister. La lutte à mort engage les sujets en ce qu'ils pensent et veulent percevoir d'eux-mêmes, en ce qu'ils ont construit d'eux dans les premières relations à l'autre. La lutte vise une confirmation narcissique de soi. Il s'agit dans cette lutte de conquérir une place, voire de voler la sienne à l'autre. Tout se passe sur le plan spéculaire des positions et des représentations de soi par rapport aux autres. Cette lutte a beau se dérouler sur le plan des images, elle est violente et radicale, car elle conduit à supprimer l'autre. La lutte à mort corrobore l'idée d'une puissance performative de la fiction, de l'image. C'est ce qui semble se passer dans le cas des relations entre travailleurs gérées par des managers. Le travailleur n'est en effet autorisé par le fonctionnement managérial à se rapporter à l'autre que pour se mesurer à lui par le chiffre et une catégorie du genre "à améliorer", "satisfaisant", "parfait". Si une relation de collaboration se met en place nécessitant par définition un dialogue et une mise en commun des travaux respectifs, chacun prend garde à ne pas divulguer trop de son savoir afin de conserver sa place dans le double sens de position hiérarchique et d'existence dans l'entreprise. L'existence se fait dans le rejet de l'autre. Elle se déploie dans le non-lien. Le non-lien, le rejet de l'autre valent-ils la mise à mort de l'autre ? Est-ce aussi violent que ce que la conceptualisation hégélienne montre ? D'abord, le rejet qui se réalise sur le plan social qu'est le travail est exclusion, marginalisation donc mort sociale. Ensuite parce que le non-lien implique une volonté que l'autre ne puisse réaliser son travail, du moins celle de réduire le champ de ses possibles pour qu'ils ne puissent empiéter sur le sien. Or cette réduction voire anéantissement du champ

de réalisation des possibles est une atteinte aux pratiques de liberté. La conflictualité qui se déploie en cette relation de concurrence sert le fonctionnement mécanique de l'entreprise en ce que, au sein de la compétition avec l'autre, c'est un dépassement de soi qui se réalise. Ce dépassement de soi sert la productivité. La question se pose de savoir en quoi la gestion des travailleurs par une logique gestionnaire est un obstacle à ce que les volontés particulières de faire mieux que l'autre et par son intermédiaire, à faire mieux que ce que l'on fait soi, ne se rencontrent en une relation d'émulation plutôt que de concurrence. Les points susmentionnés caractérisent effectivement une relation de concurrence et non d'émulation en ce que fait défaut la réciprocité. La relation d'émulation suppose des sujets de part et d'autre capables d'ouverture à autrui. Or, cette ouverture à autrui peut-elle se faire autrement qu'en travaillant sur ce qui retourne de la conflictualité historiquement installée en soi dans les relations aux autres ? Que la lutte s'opère sur le plan symbolique signifierait que chaque sujet réfléchisse à ce qui se joue de soi c'est-à-dire des relations primitives et structurantes, dans toute relation.

Conflictualité destructrice

La lutte à mort hégélienne, si elle dessine en sa pureté le combat des ego, n'est pas excessive en ses conclusions. C'est ce que semblent montrer les rapports qui tentent d'expliquer et de prévenir les risques psychosociaux. Suicides au travail, absentéisme, harcèlement sont autant de symptômes qui témoignent de ce qu'il advient du sujet lorsqu'il est pris dans la conflictualité analysée ci-dessus. Et qu'il perd. Nous suivrons deux questions directrices. En quoi consiste le processus par lequel le travailleur en vient à ne plus pouvoir se maintenir dans l'existence ? En d'autres termes, qu'est-ce qui fait que ni la subjectivation ni l'assujettissement ne parviennent à soutenir le sujet ? Cette mise à mort du travailleur, qu'elle soit sociale (absentéisme, harcèlement) ou biologique (suicide), à qui faut-il en imputer la responsabilité ? C'est deux questionnements sont connexes. Une réponse étayée peut leur être apportée en revenant sur le processus de subjectivation articulé au hors-sujet ainsi qu'à l'assujettissement qu'induit l'organisation managériale.

Le suicide est une mort sociale et signifie une défaillance de la société à intégrer tous ses sujets dans les communautés qui la composent où ils pourraient se réaliser avec les autres. S'il n'a pas la radicalité du suicide, l'absentéisme est également une

façon de se retirer socialement, de rompre avec des relations de travail qui retenaient encore le sujet dans l'intégration à une communauté professionnelle. Nous avons vu que l'organisation des travailleurs, dont la dynamique des interactions est dictée par l'idéologie du management, provoquait une rupture de la réflexivité par laquelle le sujet s'interroge sur ce qu'il engage de lui-même dans ses relations aux autres. Elle coupe l'élan de la subjectivation dans le sens où les possibles qui s'ébauchent n'ont pas été initiés par le sujet. De plus, la perte de réflexivité ne permet pas un accomplissement averti du sujet par la réalisation des possibles. En pratique donc, le sujet est sorti du processus de subjectivation qui le fait être ce qui n'explique que partiellement le suicide. À ce hors de soi, en effet, est donnée une compensation sous la forme d'une augmentation de soi narcissique qui le relie encore, sous une modalité typique de l'organisation managériale comme nous l'avons vu, aux autres. Lorsqu'il y a dévalorisation de soi même sur ce plan, autrement dit lorsque toute attache aux autres, par lesquelles son être fait encore sens, se brise, le sujet s'effondre. L'assujettissement qui restreint et oriente le processus de subjectivation fabrique du sujet. Or, il semble ici le détruire. Du sujet assujetti au sujet détruit, la conséquence est bonne. L'assujettissement est radicalement destructeur lorsqu'il restreint de façon trop significative, trop tyrannique, le champ de ses existences possibles. Le champ des possibles contraints est en excès en comparaison de ce que peut et désire le sujet. Il est aussi en excès en comparaison de l'avantage narcissique que peut en retirer le sujet. Le désir ne s'éteint pas, mais il pousse le sujet à renouer, sous la modalité radicale qu'est la pulsion avec son possible le plus propre qu'est la mort³¹. L'assujettissement, en ne favorisant que des liens d'utilité pure, favorise l'isolement des travailleurs. Ces derniers, dès lors que plus rien ne les relie à la communauté et que leur force de travail est déficitaire par rapport aux exigences, ne trouvent plus sens à leur existence sociale. En démontrant que c'est au sein d'une organisation managériale que se produisent de telles suppressions de soi, nous ne voulons pas désigner ceux qui ont entouré le sujet comme coupables. Toutefois, ce qu'induit par l'isolement l'organisation managériale consiste précisément en un dégageant éthique

31. « En fait ce que Freud cherche explicitement à dégager sous le terme de pulsion de mort, c'est ce qu'il y a de plus fondamental dans la notion de pulsion, le retour à un état antérieur, et, en dernier ressort, le retour au repos absolu de l'anorganique. Au-delà d'un type particulier de pulsion c'est ce qui serait au principe de toute pulsion qu'il désigne ici. » in LAPLANCHE, PONTALIS et LAGACHE, *Vocabulaire de la psychanalyse*, op. cit., p. 376.

des relations entretenues avec les autres, un désengagement de soi vis-à-vis de l'autre. La responsabilité ne manque pas d'être humaine, quoique sapée à la racine par un type d'organisation des relations de travail³². Le harcèlement relève également de la mise à mort du travailleur. Il ne sera pas envisagé ici en son terme, mais en son processus. Le harcèlement est rendu aisé dans une organisation qui isole les travailleurs les uns des autres. Le déficit de solidarité empêche tout contre-pouvoir de se manifester à l'endroit de celui qu'exerce le harceleur. La relation qui lie celui qui abuse de son pouvoir à l'autre qui le subit relève-t-elle du schéma hégélien du maître et du serviteur ou de celle de la lutte à mort qui le précède dialectiquement ? Le harcèlement est voué à conduire à la destruction de celui qui le subit. Dans le harcèlement, un des sujets exerce un pouvoir injuste, c'est-à-dire disproportionné au regard non seulement de la fonction qu'il exerce, mais aussi disproportionné à ce qu'il est en droit de demander à l'autre. La relation qui lie hiérarchiquement un travailleur à un autre glisse aisément à une relation de harcèlement. L'exigence d'une éthique au travail se fait d'autant plus criante. Il semble que le harcèlement au travail se caractérise par l'articulation actuelle de ces deux schémas hégéliens qui se succèdent dialectiquement chez Hegel. Si un des travailleurs accepte de servir par son travail un autre travailleur (relation hiérarchique classique), il n'en accepte effectivement pas pour autant de travailler avec excès pour la jouissance de l'autre. Or la mesure de cet excès, sur le plan subjectif et non pas seulement sur le plan objectif que permet le droit ne peut se vivre et se faire que par un sujet qui a pris conscience de sa capacité d'être libre (fin dialectique maître / serviteur). Si un travailleur jouit en son travail du service que lui rend l'autre, il va dans la logique de la démesure propre à la jouissance et en demander davantage. Le travailleur supérieur jouit en installant une relation de pouvoir qui le valorise, qui lui renvoie une image positive de lui-même par la médiation de la suppression de l'autre. La jouissance consiste ici en la reconnaissance de son existence par l'autre. N'est-ce pas aussi la logique de la démesure de la jouissance de soi par l'autre qui mène à la destruction désirée de cet autre dont on veut tirer la jouissance absolue, dont on veut qu'il se donne radicalement c'est-à-dire

32. Christophe Dejours fait le lien entre le suicide au travail, l'organisation et le mode de management qui s'y déploie. Il écrit, s'appuyant sur le cas clinique de Madame VB, cadre, l'auteur écrit : « En se suicidant elle signifie, ô terrible paradoxe, sa volonté de ne pas déroger à la dignité humaine, elle cherche à honorer une valeur qui a quelques connexions avec "l'essence" générique de l'homme. » in Christophe DEJOURS. « Aliénation et clinique du travail ». In : *Actuel Marx* 39.1 (2006), p. 123-144, p. 125.

par la mort ? Cette volonté de mise à mort par le harcèlement enclenche une lutte entre les deux travailleurs. Celui qui harcèle un autre ne peut réussir que s'il parvient à détruire toute pensée de liberté chez l'autre, s'il prévient en conséquence la réflexivité que gagne le travailleur à servir l'autre, s'il prévient la connaissance de son milieu que peut acquérir l'autre en sa servitude. La menace de mort sociale doit être constante ce qui maintient, du point de vue du maître, la relation du côté de la lutte à mort. Le serviteur ne peut y échapper que s'il s'affranchit de ce schéma. Or, la relation de travail contractuellement encadrée offre un cadre qui prévient de telles dérives comme elle peut les favoriser. Elle les prévient, car ce que peut demander un travailleur à un autre qui lui est inférieur sur le plan hiérarchique est défini par l'organisation qui assigne à chacun ses tâches. Elle les favorise pour deux raisons. D'abord, parce que comme nous venons de le voir la relation hiérarchique de travail contient en elle la possibilité de la servitude, car l'un jouit des résultats du travail de l'autre. Elle les favorise ensuite en raison de la médiation qu'offre l'organisation aux différentes relations professionnelles qui s'y déploient. Comme nous l'avons souligné, la valorisation narcissique est nécessaire à la garantie de la productivité du travailleur jusqu'à l'exténuation. Le sujet hors de soi peut logiquement initier des rapports qui mettent en jeu son ego dont il veut prouver la supériorité par la reconnaissance unilatérale et radicale venant de l'autre. Le sujet hors de soi-même le dépossède de la réflexivité et de ses capacités qu'il ne réalise plus librement ce qui le rend vulnérable. Les relations intersubjectives dans lesquelles aucune des parties n'est en mesure de faire retour éthiquement sur soi se déploient ainsi dans une telle direction, à savoir dans celle de la destruction de l'autre. Dans la relation de harcèlement, le travailleur harcelé a la possibilité de s'en dégager à condition qu'il trouve les ressources de façon semblable à ce que serait susceptible de lui donner la reconnaissance de son travail.

4.4 Les médiations de l'assujettissement

La machine à assainir et à abreuver n'est efficace que si elle fabrique elle-même du sujet qui lui convient. Après avoir montré en quoi consistait l'assujettissement, il s'agit de voir par quels mécanismes il s'opère, et sur quels ressorts s'appuie le pouvoir d'entreprise pour imposer son efficace. Une des questions majeures demeure celle de la servitude

volontaire : pourquoi les sujets acceptent-ils dans une large mesure l'assujettissement qu'ils subissent ? Il semble que cette acceptation passe par une justification : comment l'entreprise parvient-elle alors à justifier la distorsion qu'elle opère à l'endroit de la subjectivation ? La faiblesse de la justification est qu'elle peut être remise en cause par une réflexion du sujet sur ses pratiques de métier. Sa force est qu'elle est performative et produit des effets sur le réel. Par le biais du discours, l'entreprise parvient à contraindre les sujets en évitant leur révolte, en suscitant même leur assentiment.

4.4.1 Mobilisation de la subjectivité par la médiation du corps

Corps travaillé, corps travaillant

Le thème de ce que peut un corps et surtout de ce que peut le pouvoir politique³³ par le biais de ce corps n'est pas le propre de l'époque contemporaine quoique les problématiques qu'il soulève en termes d'assujettissement lui donnent une acuité particulière. La conception du pouvoir politique de FOUCAULT qui ne l'adosse plus simplement à une instance unique productrice d'ordre juridique va de pair avec une pensée du corps comme éminemment capable, efficient, productif et plastique. La formule "Les rapports de pouvoir passent à l'intérieur des corps" implique plusieurs choses. Le pouvoir ne s'apparente pas à un souverain unique dont émane la puissance contraignante diffractée par ses représentants qui appliquent ses lois. Le pouvoir, note FOUCAULT, innerve tout rapport impliquant au moins deux sujets ; dans toute relation intersubjective se joue un rapport de pouvoir. Le pouvoir, quoiqu'il s'exerce en des foyers multiples, n'en conserve pas moins une relation à un pouvoir qui se veut central, c'est-à-dire à l'institution dont la fonction est expressément d'organiser les différents niveaux de rapports intersubjectifs. Que le pouvoir viennent caractériser les relations intersubjectives implique qu'il

33. « S'il est vrai que l'ensemble des rapports de force dans une société donnée constitue le domaine de la politique, et qu'une politique, c'est une stratégie plus ou moins globale qui essaie de coordonner et de finaliser ces rapports de force, je crois qu'on peut répondre à vos questions de la manière suivante : la politique n'est pas ce qui détermine en dernière instance (ou ce qui surdétermine) des relations élémentaires et par nature neutres. Tout rapport de force implique à chaque moment une relation de pouvoir (qui en est en quelque sorte la coupe instantanée), et chaque relation de pouvoir renvoie, comme à son effet mais aussi comme à sa condition de possibilité, à un champ politique dont elle fait partie. Dire que "tout est politique", c'est dire cette omniprésence des rapports de force et leur immanence à un champ politique ; mais c'est se donner la tâche encore à peine esquissée de débrouiller cet écheveau indéfini. » Réponse de Foucault à la question de savoir ce qu'il entend par politique *in* FOUCAULT, *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2, op. cit.*, p. 233.

vient aussi déterminer le rapport que le sujet a à lui-même. Le sujet assume certaines déterminations qu'il retire des relations intersubjectives et dans cette assomption, le sujet se construit. C'est de cette assomption qu'il faut révéler les ressorts. Dans la relation de pouvoir qui caractérise tout rapport intersubjectif s'exerce une pression réciproque, qui vient déterminer en sa particularité qualitative les corps. Par le biais de l'affectivité subjective qu'elle vient tordre, à laquelle elle vient donner forme, cette pression qualitative s'incorpore aux sujets. La qualité de cette force exercée dans toute relation de pouvoir est conditionnée par le champ politique dans lequel elle trouve à s'exercer. Pour Foucault, ce pouvoir particulier ou force politiquement conditionnée, ne relève pas pour autant seulement du juridique. En d'autres termes, ce que fait le pouvoir n'est pas seulement de délimiter un champ de possibles, ce n'est pas seulement d'interdire ou d'autoriser mais, c'est d'informer. Par l'affectivité qui s'engage dans toute relation, voire par le corps à corps, est ouverte la possibilité d'une telle information. Le pouvoir n'est pas seulement un pouvoir de représentation, c'est-à-dire qu'il n'existe pas simplement dans les consciences libres, ou non, de l'approuver. Il s'agit bien plutôt d'un champ organisé de façon telle qu'il rend possible à certaines stratégies et technologies de se mettre en place. Il appert ici que la modalité d'organisation appelle certaines stratégies et technologies qui à leur tour vont l'infléchir. Le travail des eaux, par le biais de ces stratégies et technologies de pouvoir, détermine le corps travaillant, celui qui se modifie par l'effort pour modifier son environnement. Ces stratégies et ces technologies, nous avons vu en quoi elles consistaient. Ce sont les stratégies liées à la gouvernance du service des eaux, celles du management. Ce sont tous les outils à la disposition du service des Ressources Humaines pour gérer le personnel. Les stratégies sont efficaces car elles organisent les existences par le biais de la gestion des corps. Cette gestion est d'abord spatiale et rythmique. Les technologies qui les soutiennent contrôlent et renforcent l'incorporation en faisant passer le rapport de pouvoir dans une posture physique et psychique des sujets. Par la médiation du travail comme activité impliquant une modification de soi et de son milieu s'exerce un travail du corps. Les technologies et les stratégies déterminent l'activité du travailleur de sorte que c'est finalement lui qui incorpore les rapports de pouvoir. Les stratégies et technologies ne font pas que dresser des limites aux activités de travail de sorte que ne soit précisé par elles que ce

qui est interdit et autorisé. Une orientation de l'activité de travail, d'ordre axiologique et qui aura des implications ontologiques, est transmise.

Gestion spatiale et rythmique

Les stratégies et technologies de pouvoir qui organisent le travail par la médiation du corps le font au point d'articulation de ce corps et du milieu dans lequel le sujet travaille, au point d'insertion du corps dans ce milieu. Ces deux modalités d'articulation et d'insertion sont l'espace et le temps. Les stratégies de pouvoir mobilisent la subjectivité en déterminant les modalités de rapport qu'elle entretient à son milieu. Concernant l'espace, il y a d'abord la tentative de désamorcer le rapport à l'espace comme un rapport vécu, dont l'intensité et l'amplitude tiennent à un travail de création. Nous nous intéresserons essentiellement à l'espace dit "extérieur". Le territoire que parcourent les travailleurs est cartographié par un service spécifique dédié dans l'entreprise au sein de laquelle nous avons mené nos enquêtes, de même que le réseau de canalisations souterrain. Ces cartes numérisées et à dispositions des agents orientent en retour leurs interventions. En outre, un territoire d'intervention est attribué aux travailleurs pour optimiser la rapidité et l'efficacité des interventions dans un contexte où les effectifs doivent respecter des exigences de stricte économie. Nous avons pu remarquer que dans les réorganisations que connaissent régulièrement les services ainsi que les équipes, cette attribution peut être en rupture avec l'histoire des interventions des agents. Cette rupture, outre qu'elle peut tenir à un changement radical de lieu de travail, à la demande ou non du travailleur, peut d'abord tenir au périmètre dont il a la responsabilité. Cette rupture historique tient finalement, non plus au territoire lui-même mais, à la façon dont il peut être parcouru par le travailleur. Ces ruptures historiques ont des implications sur la façon dont le travailleur appréhende son travail et finalement son métier. L'appréhension de la spatialité est également modifiée en raison de la médiation technique qui rend l'espace de travail géométrisé. Faisons le récit d'un travailleur dont le travail tient pour une bonne part à parcourir le territoire et qui, en conséquence, peut être modifié de façon radicale. Qu'est-ce que vient empêcher la géométrisation de l'espace pour le sujet ? Est-ce un obstacle à l'accomplissement d'un travail efficace ou n'est-ce qu'une perte pour le vécu du sujet ? BACHELARD montre dans *La poétique de l'espace*³⁴ à quel point le rapport à l'espace, au milieu qui nous entoure est autant imaginé que perçu ; que ce qui fait sa richesse n'est pas tant ce que nous y percevons comme choses que ce que nous y vivons par imagination. Pour prendre la mesure des dimensions multiples de l'espace, le sujet doit pouvoir les imaginer. Voici ce qu'écrit BACHELARD en guise de description d'intention de son ouvrage.

34. Gaston BACHELARD. *La poétique de l'espace*. Bibliothèque de philosophie contemporaine. Première édition 1957. Paris : Presses universitaires de France, 1964.

« Nous voulons examiner, en effet, des images bien simples, les images de l'espace heureux. Nos enquêtes mériteraient, dans cette orientation, le nom de topophilie. Elles visent à déterminer la valeur humaine des espaces de possession, des espaces défendus contre des forces adverses, des espaces aimés. Pour des raisons souvent très diverses et avec les différences que comportent les nuances poétiques, ce sont des espaces louangés. À leur valeur de protection qui peut être positive, s'attachent aussi des valeurs imaginées, et ces valeurs sont bientôt des valeurs dominantes. L'espace saisi par l'imagination ne peut rester l'espace indifférent livré à la mesure et à la réflexion du géomètre. Il est vécu. Et il est vécu, non pas dans sa positivité, mais avec toutes les partialités de l'imagination. En particulier, presque toujours il attire. Il concentre de l'être à l'intérieur des limites qui protègent. Le jeu de l'extérieur et de l'intimité n'est pas, dans le règne des images, un jeu équilibré. D'autre part, les espaces d'hostilité sont à peine évoqués dans les pages qui suivent. Ces espaces de la haine et du combat ne peuvent être étudiés qu'en se référant à des matières ardentes, aux images d'apocalypse. Présentement, nous nous plaçons devant des images qui attirent. Et en ce qui concerne les images, il apparaît bien vite qu'attirer et repousser ne donnent pas des expériences contraires. Les termes sont contraires. On peut bien, en étudiant l'électricité ou le magnétisme, parler symétriquement de répulsion et d'attraction. Un changement de signes algébriques y suffit. Mais les images ne s'accommodent guère des idées tranquilles, ni surtout des idées définitives. Sans cesse l'imagination imagine et s'enrichit de nouvelles images. »³⁵

Il semble qu'une telle caractérisation de l'espace est inadéquate à ce qui est requis actuellement du travail des eaux pour deux raisons. D'abord, parce que le caractère scientifique et technique du métier pour traiter des problématiques techniques d'une part et juridiques d'autre part, est devenu tel qu'une approche de l'espace par imagination ne convient plus pour questionner le rapport du travailleur des eaux à son espace de travail. Il semble ensuite qu'il s'agisse dans le rapport que décrit BACHELARD davantage d'une caractérisation du rapport à l'espace intime, n'étant sous-tendu par aucune visée d'utilité. Notre propos n'est pas de louer les métiers d'antan ni la façon dont ils étaient pratiqués. Nous convoquons BACHELARD parce que nous pensons qu'il permet d'interroger la façon dont affectent le rapport à l'espace de travail les stratégies et les technologies de pouvoir. Notre question est effectivement de savoir en quoi les rapports de pouvoir passent à l'intérieur des corps. Or, nous voulons concevoir le sujet comme étant singularisé, non pas seulement par son vécu historique mais, par le vécu impliquant l'entièreté de son psychisme et tous ses ressorts, dont son imagination et son affectivité. La distribution des travailleurs sur un espace géographique comme sur un échiquier est contraire à la notion de territoire qui suppose une interaction où s'affaissent les barrières de l'extérieur et de l'intime. Cependant, cette rationalisation de l'espace et les effets

35. BACHELARD, *La poétique de l'espace*, op. cit., p. 17.

d'appauvrissement de son appréhension ne seraient pas complets s'il n'y avait pas, par ailleurs, une affectation du temps de travail. Géométrisation et géométrisation du temps vont de pairs. Le parcours des territoires d'intervention ne se change en traversées des espaces qu'en raison d'une cadence de travail imposée et dont la mesure ne tient pas compte de la particularité qualitative que revêtent les territoires du point de vue du travailleur des eaux. Le risque est ici un décalage entre le rythme de travail imposé et exigé ou cadence, et un rythme qui convient au corps travaillant. Si la cadence est cause de souffrance, c'est qu'elle constitue une distorsion à l'endroit de rythme propre.

« À la pratiquer, nous avons acquis la conviction qu'il y a place, en psychologie, pour une rythmanalyse dans le style même où l'on parle de psychanalyse. Il faut guérir l'âme souffrante - en particulier l'âme qui souffre du temps, du spleen - par une vie rythmique, par une pensée rythmique, par une attention et un repos rythmiques. Et d'abord débarrasser l'âme des fausses permanences, des durées mal faites, la désorganiser temporellement. (...) Nous avons, là encore, essayé de poursuivre plus loin notre philosophie de la négativité et de porter nos efforts de dissociation jusqu'au tissu temporel, déliant les rythmes mal faits, apaisant les rythmes forcés, excitant les rythmes trop languissants, cherchant des synthèses de l'être dans la syntonie du devenir, animant enfin toute la vie sagement ondulée par les timbres légers de la liberté intellectuelle. Parfois, dans des heures heureuses et trop rares, nous avons retrouvé des rythmes plus naturels, plus simples, plus tranquilles. De ces séances de rythmanalyse nous sortions rasséréné. Notre repos s'égayait, se spiritualisait, se poétisait, en vivant ces diversités temporelles bien réglées. Si mal préparé que nous fussions à ces émois par notre pauvre culture abstraite, il nous semblait que les méditations rythmanalytiques nous apportaient une sorte d'écho philosophique des joies poétiques. Subitement, nous trouvions des passages, des accords, des correspondances toutes baudelairiennes entre la pensée pure et la poésie pure. Nous n'allions pas seulement d'un sens à un autre sens, mais des sens à l'âme. La poésie ne serait donc pas un accident, un détail, un divertissement de l'être ? Elle pourrait être le principe même de l'évolution créatrice ? L'homme aurait un destin poétique ? Il serait sur Terre pour chanter la dialectique des joies et des peines ? »³⁶

La distorsion relève des rapports de pouvoir en train de passer à l'intérieur des corps. En effet, imposer un rythme autre que celui qu'a élaboré une subjectivité, ce n'est pas seulement imposer un rythme qui convient à l'organisation d'un travailler ensemble. C'est aussi casser un rythme propre. Un rythme propre définit non seulement toute la subjectivité mais, il est le fruit d'une élaboration par laquelle le sujet a historiquement intégré un rythme. Cependant, c'est casser un rythme propre uniquement si n'est laissé au sujet aucun moyen d'engager ce travail d'élaboration. Or, la géométrisation des

36. Gaston BACHELARD. *La dialectique de la durée*. Quadrige. Première édition 1936. Paris : Presses universitaires de France, 1993, Avant-propos, p.x.

interventions ainsi que leur arithmétisation empêche un tel travail d'appropriation. La temporalité du travail est éclatée. La nécessité de suivre les procédures techniques et administratives, conjuguée à la nécessité d'une adaptation incessante à l'environnement de travail, c'est-à-dire au marché et aux exigences des clients, induit un éclatement du rythme que nous allons caractériser à partir de descriptions issues de la sociologie du travail. Certes, dans les organisations qui obéissent encore au taylorisme, le rythme se fait explicitement cadence c'est-à-dire mesure du temps en conformité externe à ce qui est imposé par le dispositif technique et l'organisation du travail. Ceci est encore tel quel le cas dans les centres d'appel³⁷ où des objectifs de durée incitent les travailleurs à cadencer la prise des appels des clients. Comment dans ces conditions le travailleur des eaux arrive-t-il malgré tout à s'approprier cette temporalité contrainte, appropriation sans laquelle il ne pourrait pas mener à bien son travail ? La durée initiée par le sujet au travail est faite de rythmes différents qui entrent en contradiction avec les cadences normalisées et standardisées que mettent en places les procédures techniques et administratives. Par ailleurs, dans le secteur industriel, notamment celui de l'eau, un cadre normatif est nécessaire pour que se coordonnent les différents travaux. Cependant, les planifications sont telles qu'il est impossible de les honorer en raison de l'impossibilité que rencontre le travailleur de conformer son rythme de travail à la mesure du temps contraignante qui émane de l'organisation, mais se base sur des contrats conclus avec le client exigeant certains délais de rendu. Cette planification des étapes de travaux n'a de valeur que dans la mesure où ils sont appropriés par les travailleurs qui parviennent à créer un rythme de travail dont la production est finalement adéquate à ses exigences. Le planning ne propose pas de rythme ; il n'institue que des échéances à tenir et des obligations de résultat. Le risque d'éclatement de la temporalité du travail est ici conjuré par la capacité des travailleurs à le traduire en rythme. Rétablir cette dynamique rythmique suppose alors de respecter la puissance de création du rythme par le sujet, nous y insisterons dans notre dernière partie. Il n'en demeure pas moins qu'est requis un effort d'adaptation constant des travailleurs à une cadence qui inscrit la norme dans le corps du travailleur. Cette nécessité d'une constante adaptation temporelle à l'environnement de travail a particulièrement été mise en lumière par la sociologie descriptive et traduite par le terme de "dispersion" :

« Le salarié doit en permanence réorganiser son activité pour y intégrer de nouveaux éléments. Il est donc amené à gérer plusieurs choses sur un intervalle de temps relativement court, que ce soit simultanément ou dans un zapping finement entrelacé. Pour désigner ce type de situations, je propose d'utiliser le terme de dispersion en le défaisant de

37. « Dans le secteur industriel (Valeyre, 2001), mais aussi dans le secteur tertiaire, notamment dans les centres d'appels où les « prêts-à-parler » font leur apparition (Boutet, 2001), le taylorisme et sa planification centralisée et procédurale restent souvent d'actualité » in Caroline DATCHARY. « Gérer la dispersion : un travail collectif ». In : *Sociologie du travail* 50.3 (2008), p. 396-416.

sa connotation négative systématique. Avec ce sens élargi, les situations de dispersion sont donc des situations de travail où la personne est fréquemment confrontée à des engagements multiples dans un intervalle de temps court. Entendu ainsi, le terme de dispersion présente plusieurs avantages. Tout d'abord, il a le mérite non négligeable d'être aisément compréhensible. Par ailleurs, le terme suggère une dynamique dont la prise en compte est fondamentale pour l'analyse. En effet, il est particulièrement intéressant de mettre en lumière grâce à ce concept, les variations de rythme, les glissements d'une activité à une autre, voire la superposition de certaines, ou encore les tentatives d'anticipation à la faveur d'une période plus calme. »³⁸

La dispersion figure une nouvelle forme de normativité qui contraint le travail. La capacité à faire face psychiquement à la dispersion est à souligner et doit être reconnue comme une réelle capacité au sein des nouvelles formes d'organisation du travail. La contrainte temporelle normative consiste ici en une dé-normalisation incessante du travail³⁹. L'auteure de l'article cité montre que la dispersion temporelle est palliée collectivement par une solidarité entre les travailleurs qui font bloc.

Détermination de la jouissance

Les technologies insèrent dans les corps travaillants les rapports de pouvoir en orientant la jouissance au travail. Les formes et les contenus de la jouissance sont convenus. Une jouissance d'ordre intellectuel face à l'accomplissement d'un travail que l'on juge. Une jouissance de ses capacités de travail. La jouissance judiciaire et la jouissance de soi sont dans les faits intimement liés. Nous allons nous pencher sur la manière dont les technologies évaluatives actionnent la jouissance chez les sujets dont on évalue le travail. Nous avons déjà vu dans quelle mesure l'accomplissement de soi par le travail était une injonction produite par l'organisation dont elle assure la pérennité. La table des catégories du jugement du travail est fournie en même temps qu'est défini le travail que l'on a la mission d'accomplir. La fiche de poste décline les missions principales. Elle n'est fonctionnelle que si existe par ailleurs une évaluation du travailleur par son ou ses supérieurs hiérarchiques, d'abord, par ses pairs, par lui-même enfin. Par la définition des missions est défini l'objectif du travailleur. L'évaluation de ce dernier sur les objectifs qui lui sont attribués renforce la dimension d'expédition

38. DATCHARY, « Gérer la dispersion », *op. cit.*, p. 401.

39. Philippe ZARIFIAN. *Le travail et la compétence : entre puissance et contrôle*. Travail humain (Collection). Paris : Presses universitaires de France, 2009.

du travail. Le travailleur courageux est celui qui fait effort au-delà d'une limite pour les accomplir. Cette limite est arbitraire ; elle ne correspond pas aux possibilités du corps du sujet travaillant, à ses limites psychique et physique. La dimension narcissique de l'évaluation est évidente. Elle rend la prescription qui lui est sous-jacente efficace. La jouissance de soi est ainsi au fondement de la jouissance que l'on peut ressentir à l'accomplissement d'un travail qui a été jugé comme étant susceptible d'enfler son être. La grille évaluative par laquelle est jugé le travail est prescriptive car elle dit ce que le travailleur doit être sur le plan du plaisir, elle dit ce dont il doit jouir. En quoi agir sur la jouissance du travailleur permet-il d'inscrire les rapports de pouvoir dans les corps ? La jouissance est le plaisir éprouvé par le sujet à un accomplissement ou à un état. Comme nous l'avons suggéré, la jouissance éclate lorsqu'une limite est franchie. Il n'y a jouissance que pour autant qu'il y a transgression. Ce dont il y a transgression, ce sont d'abord des capacités propres : travailler au-delà de ce dont on se jugeait capable, accomplir ce dont on ne se jugeait pas capable. Le soupçon existe que cette jouissance, dont on a vu qu'elle semblait trouver son origine dans l'image que l'on veut donner de soi (origine narcissique), s'initie dans le jugement que l'on porte sur soi. Or, ce jugement se structure dans le champ symbolique. Le sujet existe dans ce champ par la position qu'il y tient. Cette position est déterminée par le discours de ceux dont la parole compte. Il y a assomption du discours dont la médiation vient structurer le jugement sur soi. Transgresser le jugement sur soi médiatisé par le discours qui compte, c'est donc briser l'adéquation structurelle à ce dernier. Certes, cette transgression est une façon de s'y rapporter toujours. Un tel rapport transgressif au discours participe de la subjectivation. Toutefois, qu'il soit rendu utile à l'organisation, qu'il soit mis à profit de l'efficacité au travail, que la jouissance en d'autres termes soit instrumentalisée au profit d'une cause extérieure au soi et elle risque de tomber dans le mauvais infini et évider le soi en en démultipliant les raisons de jouir, plutôt que de le construire. Ce dont il y a transgression, c'est aussi du travail prescrit : aller au-delà de ce qu'une autorité prescrivait. Par cette jouissance, l'autorité s'assure que le travailleur endosse une charge de travail qu'elle veut voir être réalisé de la façon dont elle a prévu qu'il le soit. Les rapports de pouvoir se font corps car le travailleur intègre les prescriptions qui en émanent dans le sien par le biais de sa jouissance.

4.4.2 Perte de la capacité réflexive ou résistance du sujet à l'assujettissement

La médiation du pouvoir par le corps invite à reformuler la question du rapport entre l'âme et le corps et finalement celle de la liberté humaine. Une première formulation a été : si l'âme est le siège de l'essence humaine réflexive, de quelle liberté est-elle capable, rivée au corps ? Face à une telle interrogation, nous sommes incitée à penser que le fait de l'incorporation des rapports de pouvoir engendre une impuissance de la réflexion relative au degré de dépendance de l'âme au corps. Bourdieu montre l'effcience des rapports de domination jusque dans les corps qui contractent des habitus de classes reproduisant par là la structure de domination de la société. La contrainte est incorporée ce qui rend invisible une violence symbolique qui s'exerce pourtant⁴⁰. Toutefois, ne peut-on pas formuler autrement la question à partir de la phrase censée représenter la démarche foucauldienne : "les rapports de pouvoir passent par les corps" ? Qu'ils ne fassent que passer par les corps semble instaurer une distance réflexive à l'intérieur même du fait de l'incorporation. Le corps est la médiation par laquelle s'exerce le pouvoir sur le sujet. Il est possible pour celui-ci de réfléchir ses pratiques incorporées, nous verrons comment. En d'autres termes, non seulement il n'y aurait pas prise de possession totale du corps, mais en plus le sujet serait capable de rompre avec le rapport de contrainte qu'il ressent et juge tel. Le préfixe du terme incorporation est transitif. Ce n'est pas un comportement qui est forcé, c'est un rapport qui est incorporé. Un rapport de pouvoir. Donc, ceci introduit une autre distanciation réflexive entre le sujet et l'objet de l'incorporation. Un rapport ne se contracte pas pour toujours, il est sans cesse à renouveler avec l'autre dans un engagement perpétuel du sujet. L'intention politique de la critique philosophique de Foucault ne pourrait pas être si des pratiques de liberté ne pouvaient pas à nouveau être ébauchées, inventées et réalisées dans un contexte où les mécanismes de contrainte invisibles et sans faille ne sont qu'apparence.

« Une telle analyse [politique], il ne faut pas l'écraser dans une culpabilisation individuelle (comme celle qu'on a pratiquée surtout il y a quelques dizaines d'années, dans l'existentialisme d'autoflagellation ; vous savez : chacun est responsable de tout, il n'y a pas une injustice au monde dont nous ne soyons au fond complices ; il ne faut pas l'esquiver non plus par l'un de ces déplacements qu'on pratique volontiers aujourd'hui : tout cela dérive d'une économie marchande, ou de l'exploitation capitaliste, ou tout simplement de cette société pourrie (donc les problèmes du sexe, ou de la délinquance, ou de la folie sont à renvoyer à une autre société). L'analyse et la critique politiques sont pour une bonne part à inventer -mais à inventer aussi les stratégies qui permettront à la fois de modifier ces

40. Pierre BOURDIEU. *Méditations pascaliennes*. Points Essais. 1ère édition 1997. Paris : Points, 2003.

rapports de force et de les coordonner de manière que cette modification soit possible et s'inscrive dans la réalité. C'est dire que le problème n'est pas tellement de définir une position politique (ce qui nous ramène à un choix sur un échiquier déjà constitué), mais d'imaginer et de faire exister de nouveaux schémas de politisation. Si politiser, c'est ramener à des choix, à des organisations toutes faites, tous ces rapports de force et ces mécanismes de pouvoir que l'analyse dégage, alors ce n'est pas la peine. Aux grandes techniques nouvelles de pouvoir (qui correspondent aux économies multinationales ou aux États bureaucratiques) doit s'opposer une politisation qui aura des formes nouvelles. »⁴¹

S'il y a contrainte invisible qui passe par les corps, plaçant le sujet dans un complexe organisationnel où il assumera son rôle, il n'en demeure pas moins que n'est pas abolie la puissance de résistance, cette puissance de liberté qui s'initie dans le désir. Un des symptômes de cette puissance de résistance est la souffrance, notamment celle qui s'exprime au travail. Rappelons d'abord comment s'opère l'incorporation des rapports de pouvoir⁴² afin de souligner en quoi celle-ci laisse place à la possibilité de la résistance et donc à l'invention de pratiques de liberté. Les rapports de pouvoir, pour s'établir, impliquent les corps. Ce qu'ils instaurent, ce sont des rapports : rapports à l'autre, rapports à soi plutôt que des comportements. Dans ces rapports s'exerce un travail sur les désirs. Les désirs mettent en rapport le sujet à ce qu'il interprète lui manquer. C'est donc naturellement que dans ces rapports de pouvoir ce qui est travaillé est le désir car, c'est lui qui sera susceptible de recréer, avec l'apparence de la spontanéité, le rapport de pouvoir qui s'est joué. Or, dans l'organisation de travail que nous avons décrite, il s'agit de travailler un désir : désir d'accomplir une œuvre et de l'inscrire dans le monde, désir de servir. Or ce désir est aussi effort voire peine. Travailler le désir dans le sens que nous avons souligné, c'est donc aussi travailler l'effort, la peine que doit fournir tout travailleur. La source de la souffrance peut donc se situer à plusieurs niveaux. D'abord, la peine trop exigeante que doit fournir le travailleur pour aller à bout de son désir, orienté, d'accomplissement de l'œuvre. Ensuite, au niveau de l'articulation du désir et de l'effort à consentir. L'effort à consentir est trop conséquent pour accomplir une tâche dont on ne voit plus le sens. Le sens se crée dans l'intersubjectivité. La perte de sens va de pair avec une perte des liens qu'engendre la mécanisation des relations. Ici, aucun désir médiatisé par l'intérêt du travail ne relie les sujets entre eux. La souffrance

41. FOUCAULT, *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2, op. cit.*, p. 233.

42. Idem, *Surveiller et punir, op. cit.*

s'origine alors dans la perte de sens d'un travail qu'il faut malgré tout accomplir. Aucun désir ne vient soutenir l'effort. Enfin, l'orientation des désirs par l'organisation peut engendrer des situations de contradiction entre désirs dont certains sont tus, précisément parce que leur révélation rendrait la situation intenable, impossible. L'anthropologie a mis en évidence que la structuration de la société et des relations intersubjectives qui la constituent, la perpétuation de ses usages, passaient par des techniques de corps. L'idée que les rapports de pouvoir passent par les corps relève de la même appréhension de la société. L'intérêt de cette démarche est de montrer l'importance du corps dans la configuration et la perpétuation des rapports sociaux. L'autre est de montrer que les mécanismes de reproduction de la société, s'ils sont portés par les sujets, leur échappent dans la mesure où ils assurent la perpétuation de la société dans laquelle ils vivent. Prendre acte de ce phénomène anthropologique ne dispense pas d'envisager ce qui peut dépendre les sujets de ces mécanismes. Un tel questionnement est nourri par le soupçon qu'une telle structuration est supportée par des mécanismes et des rapports de pouvoir qui distordent la subjectivation. Un tel phénomène, celui qui agit à l'endroit de la subjectivation, est propre à déstabiliser la société au lieu d'en assurer la dynamique constructive.

Dans ces conditions d'assujettissement dont l'efficace tient à ce travail du corps par lequel, anthropologiquement, les structures de la société passent, de quelle puissance de réflexivité le sujet reste-t-il capable? La puissance de réflexivité doit d'abord permettre de s'interroger sur le discours afin d'en révéler l'articulation aux mécanismes de pouvoir. Ne pas adhérer aveuglément aux discours, c'est déjà soupçonner l'intentionnalité qui la traverse comme étant liée au pouvoir. Les discours des supérieurs hiérarchiques à leurs subordonnés, s'ils sont voués à organiser le travail et à l'orienter, traduisent également un rapport de pouvoir. C'est même précisément en cette vocation que le discours s'articule aux mécanismes de pouvoir qui prévalent dans la relation managériale. Cependant, puisque le pouvoir ne s'articule pas seulement au discours pour s'assurer de son efficace, mais s'évertue aussi à orienter l'affectivité, les désirs qui ont une assise dans le corps, la puissance de réflexivité devra aussi permettre, pour libérer le sujet, d'engager une réflexion sur le corps propre, et d'engager une réflexion sur la signification des rapports qu'il, le travailleur, entretient à son environnement matériel. Il s'agira même d'associer à cette puissance de réflexivité un exercice sur le corps. L'exercice

sur le corps est une potentialité du travail. Le travail, en effet, engage une subjectivité dans un effort d'action sur le réel. Si le travailleur réfléchit à son travail, il réfléchit par là même à l'activité en laquelle il consiste et à ce qu'il exprime de lui (efforts physiques et de pensée) pour l'accomplir. À quoi réfléchit-on quand on réfléchit sur le corps ? À ce qui s'engage de douleur, voire de la mort dans le travail et ultimement de leur sens. Quel exercice peut découler de cette réflexion ? L'assujettissement, car il laisse intacte cette puissance bien qu'il en inhibe l'exercice, n'est pas définitif. Est donc donnée au sujet la possibilité d'y résister et de renouer à une subjectivation dont il oriente le cours par l'exercice de sa puissance réflexive. Pourquoi cette puissance réflexive est-elle laissée intacte ? Comment cette puissance pourrait-elle dans le cas étudié du travail, s'actualiser ? Elle est laissée intacte, car elle n'est que neutralisée. Cette neutralisation est opérante par un clivage du sujet. Ce dernier est dans une posture de dénégation à l'égard de ce qui s'engage affectivement de lui et de son histoire dans certaines situations où sont mis en rapport des sujets dans un contexte singulier. L'assujettissement se fonde ainsi sur une puissance de réflexivité dans la mesure où elle a un revers : la capacité de dénégation⁴³. Pour résister à l'assujettissement que rend possible un contexte organisationnel et institutionnel, c'est contre cette puissance de dénégation qu'il faut lutter. Cette lutte passe par ce travail qui consiste à regagner la puissance adverse à celle de dénégation, à savoir la puissance de réflexivité que nous désignerons par puissance de symbolisation. Cependant, nous pouvons déjà souligner la fonction politique et critique que la symbolisation est susceptible d'opérer. Elle est une faculté du sujet qui lui permet de comprendre une situation dans son ampleur, ses ressorts et ses niveaux de sens. Donc, elle permet d'installer une distance réflexive à l'égard de la souffrance, d'en faire la genèse et finalement de mettre en lumière le lien qui existe entre le pouvoir et la configuration des relations intersubjectives. À condition que cette puissance de symbolisation s'articule d'emblée à la souffrance, elle permet une réappropriation de ce qui se joue à l'endroit du corps. Nous avons vu que les rapports de pouvoir au travail s'inscrivaient dans les corps ; que la puissance réflexive devait

43. Sigmund FREUD. *Totem et tabou : quelques concordances entre la vie psychique des sauvages et celle des névrosés*. Trad. par Marielène WEBER. Connaissance de l'inconscient. Première édition 1913. Paris : Gallimard, 1993, Sans en valider la portée d'anthropologie historique de la horde primitive, nous retenons que la capacité de dénier un interdit que l'on n'assume pas tout en désirant l'accomplir et l'ayant accompli, est inscrit dans la dynamique psychique humaine.

donc prendre pour objet ce corps orienté en tant que corps de douleur, corps fini. C'est par cette puissance de symbolisation que pourra être formulée la question de la mort à l'endroit du corps travaillant. La puissance de symbolisation est donc où se joue l'assujettissement ; c'est aussi par sa médiation que ce dernier est déjoué.

Chapitre 5

Le travailleur des eaux dans son milieu : les eaux échangées

Considérer le travailleur des eaux dans son milieu, c'est réfléchir aux rapports qu'il entretient à l'élément naturel qu'est l'eau par de multiples médiations qui s'imbriquent les unes dans les autres : celle de la culture du pays ou du territoire sur lequel il intervient, celle de l'organisation du travail, celle enfin du dispositif technique. Si la nature est le milieu originaire qui médiatise le rapport de l'être humain à ses besoins propres et aux autres êtres vivants, nature et milieu doivent pourtant être clairement distingués. L'on peut définir la nature d'abord négativement comme l'ensemble du règne animal, minéral et végétal dont le fonctionnement et la perpétuation ne sont pas altérés par l'intervention humaine. L'eau ainsi que les organismes qui la peuplent relèvent dans une certaine mesure de la nature. Pour partie cependant, ces éléments, ces ensembles organiques sont le produit de la présence et de l'action humaines. Le milieu, dont nous allons voir comment il s'articule au concept de nature, peut se définir de la façon suivante : le milieu est ce qui s'interpose entre plusieurs corps pour transmettre de l'un à l'autre une action. Le milieu du travail est ainsi ce qui permet de transmettre les actions d'une chose vers une autre dans une optique de transformation. Il est un élément médiateur des effets du travail humain. Le travail des eaux, s'il signifie toujours un rapport à un élément d'ordre naturel, le milieu de son déroulement s'est historiquement complexifié d'un point de vue technique et économique d'une part et d'un point de vue culturel, social et politique de l'autre. L'eau fait l'objet d'une gouvernance d'ampleur

mondiale. Elle intègre un marché et adopte ainsi le statut de marchandise. Mais elle revêt également d'autres statuts, juridiques, du fait de l'organisation internationale de sa protection comme ressource naturelle répondant aux besoins humains. L'articulation de cette insertion dans des champs multiples, économique, politique, culturel, est source de tension conflictuelle ce que ses statuts juridiques doivent permettre d'arbitrer. Ces tensions ne seront pas tant étudiées pour elles-mêmes, mais comme facteurs qui affectent particulièrement le milieu du travail. Cette affectation est telle que cela se répercute sur la possibilité offerte au travailleur de tisser une relation aux autres êtres vivants, humains, à la nature. C'est la raison pour laquelle nous aborderons successivement la question de la médiatisation de la relation humaine à l'élément naturel à deux niveaux différents. D'abord, celle de l'organisation du travail et du dispositif technique, puis celle que constitue le marché où l'eau revêt son statut de marchandise. À ces deux niveaux, la question se pose de savoir si ce sont des relations entre êtres humains et avec la nature qui sont favorisées, ou bien de simples rapports conçus ici comme non signifiants, réifiants et impersonnels. Les médiations qui instaurent un retard à l'appropriation par le travail permettent-elles qu'elle soit significative ?

5.1 Expression de soi dans le milieu ou aliénation ?

L'appropriation significative de l'activité de travail, par laquelle le sujet s'objective dans le monde, autrement dit par laquelle il actualise ses potentialités d'être peut être empêchée. Ce sont les modalités sous lesquelles se présentent les obstacles à cette actualisation de soi par le travail qui sont ici envisagées. La compréhension du processus d'aliénation¹ mobilise un ensemble de concepts. Dédiés à en expliciter le sens, ils seront définis ici. Est dit être dans un état d'aliénation le sujet dont les conditions d'existence voire de survie dépendent entièrement d'un autre avec lequel, par conséquent, il n'est pas en mesure de négocier en termes équitables. L'aliénation suppose que le sujet est

1. RENAULT affirme que le concept d'aliénation est indispensable pour une critique solide et radicale des organisations du travail de l'ère post-fordiste. « Au motif que les apories internes du concept d'aliénation rendent son emploi trop problématique, on prétend que d'autres concepts peuvent remplir plus efficacement ses fonctions, sans prendre garde qu'en éliminant ainsi le signifiant, on rend invisible bien des choses qu'il est le seul à pouvoir signifier et peut-être, à permettre d'articuler. » *in* Emmanuel RENAULT. « Du fordisme au post-fordisme : Dépassement ou retour de l'aliénation ? » *In* : *Actuel Marx* 39.1 (2006), p. 89–105, p. 105

devenu étranger à tout ce par quoi il exprime son individualité : ses activités de travail et leurs fruits, et le monde dans lequel elles s'inscrivent. L'aliénation ne signifie pas la suppression de l'expérience de la passivité. L'épreuve passive du besoin mobilise au contraire la puissance d'agir du sujet. En soulignant la parenté conceptuelle entre Marx et Spinoza, FISCHBACH² lie la nécessaire objectivation de l'être humain, être de besoin, au déploiement d'une puissance d'agir qui s'articule collectivement et historiquement. Actualisation de soi dans le monde signifie extériorisation de soi au travers d'une activité. L'actualisation contient ainsi le risque que ce devenir extérieur devienne devenir étranger. La dés-objectivation désigne alors le fait que le sujet travailleur n'est plus en mesure d'exister selon des modalités qu'il a lui-même choisies et dont il maîtrise les conséquences. Cette capacité d'actualisation de soi dans le monde lui a été ôtée. La dépossession est une distorsion de moments précis de l'objectivation de soi : celui de la maîtrise des conditions de production, et du produit de son activité qui lui devient étranger. Par la dépossession, l'extériorité devient synonyme d'étrangeté. L'appropriation est un concept central puisqu'il désigne l'entièreté du processus durant lequel le sujet travailleur est à l'initiative des normes qui orientent ses activités jusqu'à la maîtrise matérielle et significative de son produit. La dés-appropriation est la mise en incapacité du sujet de produire des normes propres d'existence au travail ce qui se résume en une distorsion de la capacité d'être. C'est donc une atteinte à l'autonomie en un sens fort comme faculté humaine de suivre les normes que l'on s'est à soi-même données et non celles que d'autres nous ont imposées ou seulement suggérées. Être à l'initiative des normes de l'agir dans le monde et l'environnement impose que ces dernières soient définies à partir de l'expérience subjective. L'expérience est le savoir acquis dans l'épreuve de soi dans le monde. Toujours, l'expérience suppose une confrontation entre un sujet qui a une vie intérieure et un monde extérieur ; c'est de cette confrontation qu'un savoir s'enrichit et qu'un degré supérieur dans l'appropriation juste du monde est franchi. Être à l'initiative de telles normes permet de poursuivre une compréhension de soi dans la relation aux autres par le milieu. Nous avons vu que ce que le milieu médiatisait était la relation à la nature. Si la compréhension de soi se fait au point d'articulation du sujet, qu'anime une vie intérieure, au monde extérieur, alors la relation

2. Cf. Franck FISCHBACH. « Activité, Passivité, Aliénation ». In : *Actuel Marx* 39.1 (2006), p. 13–27. En s'appuyant sur Zizek, Franck Fischbach souligne que l'aliénation consiste dans cette suppression ou ce transfert à l'autre de la passivité dans la mesure où c'est en elle que s'initie l'activité.

à la nature est aussi ce par quoi il apprend à se comprendre en dernière instance. C'est la distorsion de cette relation qui est envisagée ici sachant qu'elle est fortement médiatisée par les relations intersubjectives, les dispositifs techniques, les structures politiques et économiques et représentations culturelles. À partir d'exemples concrets de situation de travail des eaux, nous poursuivrons l'analyse de l'aliénation en suivant la façon dont MARX dans les *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*³ la décline. Les deux exemples développent deux sortes d'appréhension du terrain, c'est-à-dire de l'activité qui prend place dans un milieu traversé d'enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels. Il sera montré que la saisie du terrain dépend de la fonction du travailleur dans l'organisation de travail. La particularité de la fonction implique que les médiations à l'appréhension du terrain soient différentes.

5.1.1 Appropriation, dés-appropriation

L'appropriation consiste en un processus par lequel une chose ou une activité devient le propre. Elle est, bien plus, un déploiement dans le monde d'une activité productive par laquelle le soi se ressaisit. Nous voulons d'abord conceptualiser l'appropriation à partir de son contraire. Ceci permettra de mettre en lumière la tension interne à l'appropriation, tension sans laquelle elle ne serait plus un processus, mais un état.

De même que Marx décrit l'aliénation en trois étapes, de même voulons-nous décrire l'appropriation du travail par le sujet comme triple. L'appropriation n'est pas constitutive de l'acte de production. Elle n'en est qu'un possible au même titre que l'aliénation. Ce possible est à saisir et à déployer par le sujet autant qu'il doit être "ouvert"⁴ par les institutions qui organisent les relations entre travailleurs ainsi que par les organisations productives elles-mêmes qui offrent les conditions de travail. C'est pourquoi la polarité appropriation / aliénation n'est que tendancielle. C'est donc en tant que couple conceptuel qu'appropriation et aliénation permettront d'appréhender une situation de travail. Nous proposons une lecture phénoménologique de la description par Marx de l'aliénation. Alors pouvons-nous lire son avancée dans la description de

3. Karl MARX. *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*. Trad. par Franck FISCHBACH. Textes & commentaires. Paris : J. Vrin, 2007.

4. Maurice MERLEAU-PONTY. *L'institution dans l'histoire personnelle et publique Le problème de la passivité : le sommeil, l'inconscient, la mémoire notes de cours au Collège de France (1954-1955)*. Littérature et politique. Paris : Belin, 2003.

ce phénomène comme une progression dans l'être du travailleur. À chaque étape de la description du phénomène d'aliénation, nous développerons ce que signifie par contraste l'appropriation. Commenant sa description par la perspective la plus évidente du phénomène d'aliénation, il termine en signifiant ce que ce phénomène implique au plus profond de l'être du sujet au travail. L'évidence dont nous parlons est ici celle d'un phénomène qui se déploie en extériorité dans le monde devant un sujet. Parce que ce dernier n'entretient un rapport objectivant au monde que dans la mesure où il y est impliqué, tout déploiement de phénomènes implique un sujet, toute manifestation d'un phénomène a des répercussions sur l'être de ce sujet.

L'appréhension du terrain dans le cas du branchement de réseau assainissement

Nous proposons de faire varier typiquement l'appréhension du terrain de deux salariés de fonction hiérarchique opposée – agent de terrain et directeur d'agence – eu égard à un problème assainissement particulier – raccordement du réseau eaux usées particulier au réseau collectif. Le statut épistémique de cet exemple est d'abord à clarifier. Il ne s'agit pas avec cet exemple de procéder à une montée en généralité que de prendre appui sur lui pour poursuivre la critique philosophique, et ce de façon empiriquement pertinente de l'appropriation par le travail. La distinction de ces appréhensions permettra tout d'abord de comprendre ce en quoi consiste l'implication d'un agent de terrain dans son travail et son territoire. Deuxièmement, elle permettra de saisir ce que signifie l'implication dans un même territoire ou dans une même activité, cette fois-ci médiée par le rapport contractuel avec un client, une collectivité territoriale par exemple, dont le poste de directeur est le gardien. Enfin, elle permettra de faire le départ entre une appréhension du terrain qui suppose l'implication directe et physiquement engageante de celui qui travaille et une appréhension qui suppose, par contraste, un rapport objectivant – séparateur du travailleur à son terrain ou ce que nous désignerons par "implication objectivée".

L'agent de terrain est en confrontation directe avec les problématiques d'ordres technique et matériel. Cette appréhension des problèmes n'est pas décontextualisée. Ces problèmes sont toujours perçus comme des possibilités du terrain qui se sont réalisées. Ils ne sont pas compris en dehors de ce qui aurait pu être évité, voire de

ce qui aurait simplement pu ne pas être. L'appréhension de ce premier travailleur, parce qu'elle s'ancre dans une expérience directe du terrain, est globale. Par contraste, la fonction de direction l'en maintient plus éloigné. Il appréhende les problèmes du terrain comme à-prévoir voire à-planifier, et donc à-éviter. Son appréhension n'est pas seulement d'ordre technique, mais également d'ordre contractuel. La récurrence des problèmes techniques peut affecter la relation avec le client qui ne fait plus confiance au prestataire de services ; la capacité d'anticipation systématique des problèmes peut être un atout face au client. Le problème de terrain relaté ici est lié au raccordement du réseau assainissement des particuliers au réseau collectif. Les agents d'exploitation ont pour mission de valider la conformité ou non du branchement du particulier au réseau d'assainissement collectif. Le raccordement présente la difficulté suivante. La taille des tuyaux des eaux usées des particuliers (125 mm) diffère de celle du réseau collectif (160 mm). L'étroitesse du réseau particulier est en effet conseillée : elle permet d'intensifier le flux des eaux usées et d'éviter des bouchons. Cette différence de mesure nécessite de placer une réduction à la jonction des deux réseaux. Une des missions des agents est de vérifier que la jonction a été correctement effectuée et d'éviter ainsi tout problème ultérieur tel que l'obstruction des conduites. En effet, si la jonction des deux réseaux est mauvaise, des éléments extérieurs tels que les racines d'arbre risquent de s'y infiltrer puis causer une obstruction, puis un débordement des eaux usées hors de leur canalisation et enfin une pollution du milieu naturel. En outre, cette vérification du raccordement implique de s'assurer que les eaux pluviales ne s'écoulent pas dans le réseau dédié aux eaux usées. Le dispositif qu'est le réseau séparatif eaux usées, eaux pluviales évite de surcharger ponctuellement les stations d'épuration et de faire varier la qualité des eaux reversées au milieu naturel. Vérifier la conformité des branchements de chaque habitation des communes pour lesquelles un contrat d'affermage a été établi nécessite du temps. Cette tâche consiste tout d'abord à lever le tabouret qui se situe à la frontière de la propriété et de la voie publique pour constater la correction de la jonction. Puis, on vérifie que les réseaux eaux pluviales, eaux usées sont séparés en cognant avec un marteau sur le chéneau : si le bruit conduit au tampon, c'est qu'il n'a pas été procédé à la séparation des eaux. Le travailleur de fait chargé d'apprécier la qualité du raccordement peut éprouver de la satisfaction à la vue d'un raccordement non correctement effectué qu'il déclare ainsi "non-conforme, sous réserve de vice caché".

“Cela justifie mon travail”, dit-il. Le repérage du caractère défectueux de la jonction est immédiat en raison de son regard expérimenté. De même est immédiate et certaine de soi l’identification du bruit de coup de marteau sur le chéneau : le bruit n’est pas celui conduit par la canalisation ; il est celui véhiculé par la canalisation. Le directeur qui a en charge à la fois la supervision globale des travaux de ses employés et l’animation des contrats tient à ce que l’entreprise ne soit pas en cause lorsqu’un dégât des eaux usées survient. Il convient de prendre en photo le dispositif défectueux pour que le propriétaire soit tenu responsable en cas de dégâts causés par un raccordement défectueux non réparé ; il faut que le plus grand nombre possible de vérifications des raccordements ait été effectué. L’agent d’exploitation déplore que la majorité des personnes ne soient pas intéressées par le raccordement. Qu’on les informe de l’obligation légale de le faire ou qu’on leur signale une non – conformité du raccord effectué, “les gens s’en fichent”. “Et ils ne réparent pas leur conformité”. Pourtant, nous constaterons que lorsque les agents passent effectivement au domicile des particuliers pour faire les vérifications et que les personnes sont présentes, elles coopèrent. Il s’agit, par exemple, de chercher ensemble pour le déterrer un tabouret qui a été enfoui lors de travaux de terrassement. «En général, ça se passe bien». Donc, si la plupart des personnes ne répondent jamais au courrier leur demandant d’informer l’entreprise des travaux effectués pour le raccord, il semble d’après les dires des agents que ce soit une minorité qui ne les accueille pas de sorte qu’ils effectuent leur mission correctement. Pour le directeur, le raccord au réseau collectif est une obligation légale des particuliers ; il se doit d’assurer contractuellement la bonne information des particuliers et la vérification du raccord par ses agents. Ce qui est en jeu, pour lui, est la responsabilité de l’entreprise et la satisfaction des clients que sont les collectivités territoriales ou syndicats de communes avec lesquels sont signés les contrats. Il n’a d’appréhension de l’indifférence des particuliers pour l’obligation de branchement que comme à contourner, pour répondre aux demandes du syndicat de communes. Pour un agent d’exploitation, au contraire, cette indifférence pour l’obligation légale devient l’indifférence pour le travail de vérification qui la suit, son travail. Le directeur, du fait de son souci de maintenir les relations contractuelles aux collectivités à un niveau satisfaisant, souhaite que ses agents identifient systématiquement les futurs problèmes liés à l’état et à la situation territoriale du réseau. Cette identification doit être établie de façon la plus scientifique possible. Des images de l’état actuel du raccord

doivent permettre une identification des causes de futurs problèmes. Cette prévision signifie autant anticipation du problème que précaution prise par l'entreprise dans son rapport fait au syndicat sur les raccords. La scientificité de l'investigation par l'agent est la guise de la qualité et du caractère probant des arguments qui seront avancés aux collectivités territoriales pour justifier les travaux effectués par l'entreprise dans le cadre du contrat qui les lie. L'agent d'exploitation n'admet pas qu'il est possible de prévoir avec certitude et à long terme les causes d'une détérioration du dispositif de jonction des deux réseaux. "Un arbre planté à côté du raccord peut en effet venir obstruer les canalisations, comme il peut ne jamais causer de problèmes. Il faut pouvoir identifier et traiter le problème quand il est là ; cela ne sert à rien de trop prévoir à l'avance. De toute façon, on ne peut pas". En d'autres termes pour le travailleur, le diagnostic ne sera pas meilleur avec l'appui de photographies d'un instant T du réseau sous-terrain. De plus, l'agent d'exploitation rappelle que le courrier envoyé au particulier pour les informer d'éventuels travaux à effectuer n'est pas une obligation, mais une recommandation faite dans l'optique de garder le réseau dans un état de fonctionnalité le plus longtemps possible. L'appréhension du terrain diffère clairement dans les deux cas types présentés ici. Quelle explication donner au fait que le rapport scientifique objectivant est établi par celui qui s'en tient déjà éloigné ? La médiation contractuelle va de pair avec une appréhension du terrain objectivante jusqu'à en empêcher l'appréhension intuitive. Celle-ci est jugée insuffisante dans le rapport aux collectivités locales qui exigent des bilans chiffrés. Ce sont de tels bilans qui permettent de vérifier que les résultats rentrent dans le cadre réglementaire prescrit. Par contraste, le rapport immédiat aux problématiques de terrain va de pair avec une appréhension qui se fonde sur l'expérience. Ce dont le travailleur a l'intuition, c'est de l'imprévisible, ce qui va avec une autre qualité qui est le pendant actif de cette qualité cognitive : savoir pragmatique. Le rapport objectivant au travail s'explique du fait de plusieurs médiations. Le rapport au terrain du directeur est médiatisé par le travail d'un autre. Le rapport au terrain est de plus médiatisé par le contrat qui lie l'entreprise à un syndicat et qui seul justifie et encadre ce rapport.

Appropriation versus propriété

La réflexion sur la propriété privée des moyens de production par Marx doit être adaptée, mais l'on peut à partir d'elle tirer des conclusions. Le patrimoine que constitue

le réseau d'eau potable, d'irrigation et d'évacuation des eaux usées, appartient aux collectivités qui exigent de l'entreprise fermière qui en assure l'exploitation un rythme de travail d'entretien et des travaux définis à l'avance. Les moyens de travail (véhicules, outils) restent la propriété de l'entreprise. Le fait que le travailleur soit exclu de la propriété du patrimoine technique, quoiqu'il ne le soit pas en tant que citoyen, n'empêche pas nécessairement l'appropriation du travail. Le travailleur, pour s'approprier son travail, pour s'objectiver dans le monde, n'a pas besoin d'être propriétaire des moyens de production. Deux choses sont cependant à souligner. Le détenteur de la propriété est en position d'exiger un rythme et des tâches que relaie l'entreprise privée qui organise le travail. En fonction du type d'organisation, des objectifs et des contraintes de l'entreprise, le travailleur est en mesure ou non de s'approprier son travail. Être propriétaire pour le travailleur signifierait qu'il soit en position de s'imposer lui-même un rythme, une certaine coordination de ses tâches. De la contrainte, l'on passerait à l'obligation. Le retard à l'appropriation par la médiation de la propriété privée s'avère, potentiellement, mais non nécessairement, non signifiant ; il est, potentiellement, mais non nécessairement, empêché.

Quoiqu'ils soient la propriété des collectivités, les réseaux enterrés, eau potable ou assainissement, constituent la chasse gardée de l'entreprise dans la mesure où les travailleurs possèdent les connaissances nécessaires à leur exploitation. Ces réseaux sont la garantie du caractère difficilement déracinable de son implant dans le territoire. Ces réseaux souterrains invisibles et secrets sont la fierté des travailleurs qui les connaissent. L'invisibilité du réseau sur lequel interviennent les travailleurs, et l'invisibilité corrélative de leur travail, car ce dernier y prend une dimension secrète, est positive. Elle renforce l'appartenance à l'entreprise détenant la rente technologique, mais qui est aussi le cadre dans lequel se déploient ces connaissances secrètes. L'ébranlement du contexte historique de partenariat public-privé induit un ébranlement du sentiment d'appartenance, par conséquent de la fierté et de l'appropriation du travail des eaux par le travailleur ce que nous avons aussi constaté sur notre terrain.

« Dans les faits, il existe beaucoup d'obstacles à ce mécanisme [de régulation concurrentielle par la compétition ex post]. Il faut d'abord que le nouveau venu (ou la collectivité dans l'éventualité d'un retour en régie) soit correctement informé des conditions d'exercice de l'activité, en particulier des caractéristiques techniques du réseau (étendue, degré d'obsolescence, qualité de l'entretien passé, performance). Beaucoup de ces variables

*ne sont pas maîtrisables pour la simple raison que la plupart des installations sont enterrées. »*⁵

Si la propriété privée est fixe, si elle est un état issu d'un processus de confiscation de la force de travail humaine, l'appropriation est un mouvement. Marx part du constat du fait de la propriété privée. Il assume ainsi le point de départ de l'économie politique. Toutefois, contrairement aux tenants de cette discipline, il se donnera pour mission d'interroger la signification de ce qui a été jusque là tenu pour un fait. C'est en interrogeant sa signification que Marx mettra en lumière la contradiction dont la propriété privée est porteuse.

*« Nous sommes partis des présuppositions de l'économie politique. Nous avons accepté sa langue et ses lois. Nous avons admis la propriété privée, la séparation entre le travail, le capital et la terre autant que celle entre le salaire du travail, le profit du capital et la rente foncière, de même que la séparation du travail, la concurrence, le concept de la valeur d'échange, etc. À partir de l'économie nationale elle-même, dans les termes qui sont les siens, nous avons montré que le travailleur est rabaisé au rang de marchandise, et de la marchandise la plus misérable, que la misère du travailleur est en rapport inverse de la puissance et de la grandeur de sa production, que le résultat nécessaire de la concurrence est l'accumulation du capital en un petit nombre de mains, et ainsi le plus terrible rétablissement du monopole, et que finalement la différence entre le capitaliste et le propriétaire foncier, comme entre le paysan et de la manufacture disparaît en même temps que la société entière doit se diviser entre les deux classes des propriétaires et des travailleurs non propriétaires. »*⁶

RICŒUR écrit à propos du texte de MARX : « Le modèle fourni par les Manuscrits est celui de l'inversion du travail humain en une entité autre, étrangère et apparemment transcendante : la propriété privée ou, plus spécifiquement, le capital. »⁷ Il poursuit :

« Le point de départ de la section consacrée au «travail aliéné» est que cette domination de la matière inerte est tenue pour un fait par l'économie politique anglaise qui, pourtant, ne la comprend pas. Plus encore : cette découverte s'autodétruit. La revendication de l'économie politique est que le travail humain, l'industrie de l'homme, engendre à lui seul toute la richesse et tout le capital. Or, en réalité, le capital embauche et licencie le travail humain. C'est là pour Marx une grave contradiction de l'économie politique : elle a découvert qu'il n'y a rien de sacré dans la propriété, que la propriété n'est que le travail

5. CHAUCHEFOIN et SAUVENT, « Rente technologique et régulation des services d'eau en France », *op. cit.*, p. 81.

6. MARX, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, *op. cit.*, p. 116.

7. Paul RICŒUR. *L'idéologie et l'utopie*. Trad. par Myriam REVAULT D'ALLONNES et Joël ROMAN. Points 538. Paris : Éditions du Seuil, 1997, p. 61.

*accumulé, et pourtant la propriété – le capital – a le pouvoir d'embaucher et de licencier le travail humain. »*⁸

La propriété privée est un cadre juridique qui s'est universalisé dans le sens où elle devient ce par quoi se structure essentiellement la société, notamment en engendrant deux classes principales : les propriétaires et les non-propriétaires.

*« Cette transformation, MARX la désigne dans le troisième Manuscrit comme l'universalisation de la propriété privée. Cela ne veut pas dire que tout le monde devient propriétaire. Mais la propriété est universalisée au sens où toutes les modalités différentes de propriété deviennent abstraites. Le mouvement de cette argumentation est hégélien. La propriété n'a de valeur que par sa capacité à être échangée comme capital. Ainsi, la propriété foncière perd son statut particulier et devient une partie, un aspect de la propriété universelle. »*⁹

MARX identifie ainsi la propriété privée comme inversion du travail humain. La propriété privée est issue de la transformation de la praxis humaine en une entité autre qui sera maintenue dans la sphère idéologique. La propriété privée est donc bien l'opposé du phénomène d'appropriation. La propriété privée est corrélative d'une aliénation du travail. Cette corrélation, cette contemporanéité sont aux yeux de MARX une contradiction du réel. La question de la possibilité de l'appropriation du travail au cœur d'une structuration par la propriété privée va de pair avec celle de la conflictualité. En effet, où cette dernière prend-elle racine sinon dans l'impossibilité éprouvée par le sujet de développer son activité comme il juge qu'elle doit l'être, d'après son savoir-faire et son savoir théorique ? Nous venons de voir de quelle façon la dépossession du travailleur de son travail se manifestait et, en creux, les enjeux attachés à l'appropriation du travail et par le travail. Soulignons d'abord en quoi l'appropriation, articulée conceptuellement au phénomène opposé de la dépossession, recèle en elle la conflictualité. C'est à partir de cette conflictualité que nous faisons l'hypothèse qu'il est possible pour le sujet au travail, malgré une forte structuration juridique et politique par la propriété privée, de s'approprier l'objet de son travail, son activité et son être en effort. Nous verrons cependant que ce phénomène d'appropriation n'est pas sans générer à son tour de la conflictualité au sein de l'organisation productive. Quel est le lien entre cette conflictualité interne qui s'exprime dans l'effort d'appropriation de l'activité et la conflictualité qui se phénoménalise au sein de l'organisation ?

8. RICŒUR, *L'idéologie et l'utopie*, op. cit., p. 64.

9. *Ibid.*, p. 63.

Appropriation objective, le service des eaux comme produit à s'approprier

Le produit que peut s'approprier l'agent de réseau est le service de fourniture en eau potable. La relation à l'eau devient rapport lorsque le milieu où s'articulent les médiations politique, sociale, culturelle dépouille le service de son sens et le rend invisible ; lorsque ces médiations ne permettent plus que le travailleur articule un sens à son action sur la nature. C'est uniquement si le sens du service est présent à l'esprit du travailleur que la domination de la nature peut paraître contradictoire avec le service rendu aux usagers. Le travail fragmenté ébranle la valeur de continuité du service. Lorsque la domination de la nature qui est principe du détruire définit les activités de travail, le travailleur devient un exécutant de cette violence faite à la nature. La continuité du service s'articule significativement avec la durabilité de l'environnement naturel à la condition de l'appropriation par le travailleur de la valeur de son travail, le service rendu à l'utilisateur, et d'une pleine compréhension des interactions existantes entre activités humaines et environnement. L'entreprise fermière est liée contractuellement à la collectivité donneur d'ordre. Le sens de la relation à la nature est ainsi médiatisé par cette liaison de nature contractuelle. C'est pourquoi l'appropriation charnelle de son environnement et de son travail est toujours déjà significative. La normalisation du travail, autrement dit l'encadrement uniforme du travail d'après un ensemble complet et finement décliné de règles de sécurité et environnementales, implique tendanciellement des distorsions à l'appropriation. Cependant, il est certain que le retard induit proprement par cette normalisation qui permet qu'un sens se déploie au travers des différentes médiations peut prendre un caractère réifiant. Mettre en place les nouvelles normes, les exécuter avec rigueur et correction, vérifier leur application, renouvelle l'expérience de travail. Cette dernière devient négative lorsque cet enchaînement prend le pas sur le sens du service aux usagers qu'il rend invisible, lorsque la rigueur gestionnaire qui applique le programme technique prend le pas sur la finalité de la programmation. La normalisation affecte la relation au produit du travail, le service aux usagers, par un autre biais encore : les relations intersubjectives avec les usagers. Les travailleurs ont en effet une responsabilité dans l'application des nouvelles normes, notamment environnementales. Le lien collaboratif ponctuel avec les usagers est susceptible de renforcer le sens du service à l'utilisateur et par sa médiation renforce le sens qu'il y a à préserver une relation

durable, de non-domination à l'égard de la nature. Le désintéret des usagers, lorsque le produit à s'approprier est le service qui leur est rendu, participe de l'aliénation des travailleurs des eaux. Ce désintéret engage la responsabilité de l'utilisateur qui se crée une dette : à l'égard de l'environnement naturel, et par sa médiation, à l'égard des autres êtres humains dont la vie voire la survie en dépend ; à l'égard du travailleur qui est à leur service. Un tel désintéret s'initie dans un désengagement citoyen et un repli sur des considérations d'économie privée et de confort. Il lui est donné pleine expression lorsque le souci principal est donné à la gestion de la programmation puisque par ce système et par cette organisation les personnes ne sont inquiétées que lorsque et parce qu'elles sont contrôlées. Il y a alors distorsion de l'objectivation par la normalisation. L'expérience négative ne permet plus en effet que la réalisation du travail engendre une relation positive à soi.

Dépossession de l'objet versus possession de l'objet

La première preuve du travail aliéné est celle de la dépossession du travailleur de son objet. La description par MARX de cet objet prend de l'ampleur si bien que l'objet dont est dépossédé le travailleur est d'abord (sur le plan ontologique) celui directement issu du processus de production – donc un objet extérieur qu'il est aisé de dessaisir à son propre profit – secondement, la nature entière à laquelle appartient le travailleur et dont il a besoin comme ressource pour vivre (en tant que "sujet physique") et produire (en tant que "ouvrier"). L'appropriation de soi, telle qu'elle se phénoménalise à l'endroit du travail, sera donc symétriquement l'appropriation de l'objet du travail. Citons Marx avant d'en tirer plus avant les conséquences puis les questions qu'il pose.

« Ce fait n'exprime rien d'autre que ceci : l'objet que le travail produit, son produit vient lui faire face comme un être étranger, comme une puissance indépendante du producteur. Le produit du travail est le travail qui s'est fixé dans un objet, qui s'est fait chose ; ce produit est l'objectivation du travail. La réalisation du travail est son objectivation. Cette actualisation du travail apparaît, dans la situation de l'économie nationale, comme déréalisation du travailleur, l'objectivation [apparaît] comme perte de l'objet et asservissement à l'objet, l'appropriation [apparaît] comme aliénation, comme perte de l'expression.

La réalisation du travail se révèle être à tel point une perte de réalité que l'ouvrier perd sa réalité jusqu'à en mourir de faim. L'objectivation se révèle à tel point être la perte de

l'objet, que l'ouvrier est spolié non seulement des objets les plus nécessaires à la vie, mais encore des objets du travail. Oui, le travail lui-même devient un objet dont il ne peut s'emparer qu'en faisant le plus grand effort et avec les interruptions les plus irrégulières. L'appropriation de l'objet se révèle à tel point être une aliénation que plus l'ouvrier produit d'objets, moins il peut posséder et plus il tombe sous la domination de son produit, le capital. »¹⁰

L'objet désigne le produit du travail. La dépossession de cet objet produit fait de ce dernier un objet étranger qui littéralement n'appartient plus en propre au travailleur. Ne plus appartenir en propre au travailleur signifie que ce dernier n'est plus en mesure de décider de quelque réalisation que ce soit avec ce produit. C'est le sens de la "perte de réalité" (*Entwirklichung*) que mentionne Marx et que nous voulons lire comme une perte de la possibilité de se réaliser au sein du monde dont il devient ainsi dépendant. Cette perte de réalité signifie donc que la dépossession n'est pas circonscrite au produit du travail, qu'elle est vouée à caractériser plus largement tout un champ phénoménal.

« Examinons maintenant de plus près l'objectivation, la production du travailleur et, en elle, l'aliénation, la perte de l'objet, de son produit.

Le travailleur ne peut rien engendrer sans la nature, sans le monde extérieur sensible. Ce dernier est le matériau à même lequel son travail se réalise, dans lequel son travail est actif, à partir duquel et au moyen duquel il produit.

Mais, de même que la nature offre au travail son moyen de subsistance, au sens où le travail ne peut pas subsister sans des objets à même lesquels il est exercé, de même la nature offre-t-elle aussi d'autre part un moyen de subsistance au sens plus étroit du moyen de la subsistance physique du travailleur lui-même.

De sorte que plus le travailleur s'approprie par son travail le monde extérieur, la nature sensible, plus il se soustrait de moyen de subsistance, et cela sous un double aspect : premièrement, en ce que le monde extérieur sensible cesse de plus en plus d'être un objet appartenant à son travail, un moyen de subsistance de son travail ; deuxièmement, en ce que le même monde extérieur sensible cesse de plus en plus d'être un moyen de subsistance au sens immédiat, à savoir un moyen en vue de la subsistance physique du travailleur.

À partir de ce double aspect, le travailleur devient donc un esclave de son objet, premièrement, en ce qu'il reçoit un objet de travail, c'est-à-dire en ce qu'il reçoit du travail, et deuxièmement en ce qu'il reçoit des moyens de subsistance. Premièrement donc en ce que c'est par l'objet qu'il peut exister en tant que travailleur, et deuxièmement en ce que c'est par l'objet qu'il peut exister en tant que sujet physique. Le sommet de cet esclavage

10. MARX, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, op. cit., p. 118.

est qu'il ne peut plus se conserver comme sujet physique qu'en étant travailleur, et qu'il n'est plus travailleur qu'en tant que sujet physique. »¹¹

Dans ce passage, est particulièrement souligné le fait que le travail médiatise la relation à la nature. Cette médiation est double. L'aliénation l'est donc également. Au cœur du travail, la nature est une ressource pour l'activité. Le travailleur se rapporte à la nature par le biais d'objectifs de production. Secondement, la nature est aussi celle au sein de laquelle existe le sujet physique ou naturel qu'est l'ouvrier et dont ce dernier peut tirer les moyens de subsistance. L'aliénation qui vient caractériser la médiation à la nature par le travail consiste d'abord à rendre la nature travaillée étrangère au travailleur. Or, dans l'aliénation, le travail comme médiation à la nature semble exclusif de tout autre rapport : l'ouvrier n'est plus en mesure de se rapporter directement à la nature comme source de subsistance. Marx insiste sur le fait que c'est par le travail que l'ouvrier demeure un sujet physique, mais un sujet physique par procuration. Pourquoi ? Parce que le produit de son travail lui est dérobé, parce que la nature transformée lui est devenue étrangère. La nature susceptible de lui procurer les moyens de subsistance est cette nature qu'il configure pour un autre qui, en retour seulement, lui procure les moyens de subsister. La "seconde" médiation est donc une conséquence de la "première" aliénation. Le sujet naturel est rabattu sur l'ouvrier ; c'est en tant qu'ouvrier seulement qu'il lui est permis de subsister. Le lien est établi entre les deux étapes de la dépossession de l'objet. C'est en raison de la dépossession de l'objet comme produit du travail, que la nature elle-même lui devient un lieu étranger. Le sujet est littéralement exproprié de la nature. Il n'est plus en mesure ni d'y lire ni d'y accomplir des possibles ni en tant que sujet travaillant, ni en tant que sujet physique. Nous voudrions émettre l'hypothèse selon laquelle, dans l'appropriation, le sujet est autant un sujet travaillant ou "ouvrier", qu'un "sujet physique", ce qui implique la thèse de l'appropriation de la nature par le travail. Celui-ci n'est donc pas voué à établir une relation aliénante à la nature. L'appropriation, que nous voulons faire apparaître grâce aux catégories qui ont servi à identifier l'aliénation, se situe sur plusieurs plans. L'appropriation est non seulement celle de l'objet comme produit du travail, mais également celle de la nature. L'appropriation du produit par lequel le travailleur exprime son désir d'œuvrer, son savoir-faire, sa compréhension du monde, implique logiquement et ontologiquement

11. MARX, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, op. cit., p. 118–119.

l'appropriation de la nature par le travailleur. Il s'agit d'une implication logique, car les produits issus de la transformation de la nature finissent par constituer cette dernière. Il s'agit d'une implication ontologique, car le monde créé qui fait sens est le seul au sein duquel le travailleur est en mesure de déployer des possibles de sa propre initiative. Ce qui rend possible le phénomène d'appropriation d'un monde de se déployer, est celui d'appropriation de l'activité même par lequel on le produit. N'est-ce pas en effet parce que le sujet n'est pas à l'initiative de son activité que la nature à laquelle il doit se rapporter dans son travail ne fait pas l'objet d'une appropriation par le travailleur ?

De la dépossession à la dés-appropriation

La coïncidence à soi est incessamment différée et ce retard à l'appropriation de soi va de pair avec une actualisation de soi dans le monde toujours à reconduire. Si dépossession complète du service aux usagers il y a, autrement dit, si le travailleur devient un exécutant d'une règle technique rudimentaire du fait de son inscription dans un ensemble tellement fragmenté que le lien avec les autres tâches est difficilement perceptible, alors le retard significatif à l'appropriation est radicalement désamorcé. La possibilité du travail de la négativité qu'offre le réel par sa résistance à l'agir humain est suspendue. Or, ce travail de la négativité est précisément ce par quoi le retard significatif à l'appropriation a lieu. L'appropriation de son travail et de son produit est ainsi nécessaire pour une relation à soi positive et pour qu'une posture éthique à l'égard du monde et de l'environnement se maintienne. La relation de l'agent de réseau eau potable ou assainissement aux eaux est la condition de cette relation d'appropriation au travail et au produit qu'est le service rendu aux usagers puisqu'en dernière instance les eaux sont ce qui peut leur donner un sens. Les significations conférées au travail ne peuvent s'arrêter à la relation de service aux êtres de besoin puisque la compréhension du sujet par lui-même au travers de cette activité significative serait en question. Les eaux dites naturelles ne sont pas hors médiation puisque c'est de cette naturalité que la survie biologique humaine dépend.

Le directeur de l'entreprise privée, en position de négocier les contrats avec les collectivités détentrices du patrimoine est également susceptible de connaître par son travail des distorsions à l'objectivation de soi, dans la mesure où la relation à l'élément naturel se réifie pour devenir pur et simple rapport. Dans ce dernier, la signification

de la liaison humaine à la nature a été gommée jusqu'à disparaître. La perte d'un lien significatif à la nature ne vient pas tant de son absence aux côtés des travailleurs sur le terrain que d'un déficit communicationnel. Celui-ci peut concerner autant les relations entre le directeur et ses salariés que celles qu'il entretient avec les élus. La faiblesse des médiations signifiantes à la nature qui permettent un retard significatif à l'appropriation de son travail, y trouve son origine. Il négocie en effet les modalités sous lesquelles le service public eau et assainissement sera rendu. Or, ces services sont tendus téléologiquement vers la réponse à un besoin humain et à une nécessité environnementale. Si le déficit communicationnel avec les travailleurs de terrain peut lui faire perdre le lien avec la réalité du travail de maintenance technique et l'éloigner de l'élément travaillé que sont les eaux, réciproquement, ce déficit peut induire pour les travailleurs de terrain une perte de signification du service dont il est le relayeur. C'est une occasion communicationnelle manquée de réfléchir la relation à la nature en articulant un discours opérationnel et technique à un autre centré sur des exigences commerciales sous-tendu par la recherche constante du sens social et environnemental de l'activité. Le conflit de signification peut être enrichissant pourvu qu'il soit explicite et qu'il donne lieu à des délibérations, autrement dit que la conflictualité se traduise en paroles échangées. L'exemple ci-dessus déployé montre que les connaissances des effets de l'inscription du réseau technique dans un environnement naturel diffèrent et qu'elle ne peut tempérer des soucis d'ordre commercial ni ne peut s'articuler avec des considérations d'ordre environnemental que la direction doit promouvoir. L'exemple de problème est décliné à une échelle trop réduite pour donner suffisamment la mesure de l'enjeu environnemental du travail des eaux. L'échelle montre également que la problématique environnementale irrigue les relations intersubjectives jusqu'au niveau opérationnel d'une part et d'autre part que des logiques, des discours, des pratiques et des inquiétudes professionnelles s'affrontent qui concernent les relations à l'environnement non humain. Enfin, il montre à quel point le paradigme du tout-en-réseau s'adosse à des préoccupations plus techniques qu'écologiques. Le retard à l'appropriation significative de la relation à l'environnement non humain n'aurait pas dû avorter, il aurait pu se poursuivre en un dialogue. Sans une articulation des logiques, la médiation que consacre une organisation politique, économique, culturelle actuelle met soudainement fin au retard du sens et instaure un

rapport au lieu d'une relation. La dissimulation du caractère essentiel de la relation à la nature empêche un sol commun au dialogue.

La description par MARX de l'objet dont est dépossédé le travailleur progresse encore. L'objet ne désigne plus seulement le produit final de l'acte de production (le service assainissement), ni même seulement la nature avec laquelle interagit le travailleur pour produire (l'environnement naturel où se déversent les eaux usées traitées), mais l'objectivation elle-même en laquelle consiste le travail (dans notre exemple, le complexe relationnel entre le directeur, le travailleur de terrain, l'utilisateur et le client). La dépossession du travailleur de son activité de travail, en d'autres termes du processus d'objectivation, rend raison du caractère étranger du produit du travail.

« Jusqu'ici, nous n'avons considéré l'aliénation, la perte d'expression du travailleur que sous un seul aspect, à savoir sous l'aspect de son rapport aux produits de son travail. Mais l'aliénation ne se montre pas seulement dans le résultat, mais aussi dans l'acte de la production, à l'intérieur de l'activité productive elle-même. Comment le produit de son activité pourrait-il venir faire face au travailleur comme un produit étranger si le travailleur ne s'aliénait pas de lui-même dans l'acte de production ? Le produit n'est de fait que le résumé de l'activité, de la production. Si donc le produit du travail est la perte de l'expression, alors il faut que la production elle-même soit la partie active de l'expression, la perte d'expression de l'activité, l'activité de perdre l'expression. Dans l'aliénation de l'objet du travail se résume seulement l'aliénation, la perte de l'expression dans l'activité du travail elle-même. »¹²

En quoi le sujet peut-il être dépossédé de son activité de travail qu'il poursuit par ailleurs ? Comment déposséder quelqu'un de ce qu'il fait sinon en lui en ôtant l'initiative ? L'initiative, qu'il convient de décliner en choix des moyens et en décision de la fin, se prend dans le champ social où elle se déploie jusqu'en ses dernières conséquences. Elle ne peut se prendre qu'au sein d'un champ de significations où sont valables les arguments justifiant les moyens et rendant raison des fins qui font l'objet d'une décision. L'aliénation vient ainsi du rétrécissement du champ de significations au sein duquel le sujet au travail oriente significativement son activité. Il peut ne l'orienter qu'en fonction des tâches des autres travailleurs dont il est complémentaire. Il s'agit donc d'une orientation significative strictement technique et organisationnelle. Aucune autre signification, impliquant plus largement la réalité, ne vient soutenir l'activité aliénée. La dépossession est celle du sens. Or pour s'approprier le processus d'objectivation, le sujet doit être à l'initiative non pas seulement du sens technique de son activité, mais de son sens économique, social et culturel. L'appropriation du processus d'objectivation, par laquelle un monde éclot, ne va pas sans la possession de l'ampleur de sens dont est porteuse une activité de travail. Du moins, cette possession ne doit-elle pas être

12. MARX, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, op. cit., p. 120.

systématiquement empêchée. S'appropriier le processus d'objectivation serait pour Marx redondant car pour ce dernier l'objectivation s'oppose à l'aliénation et signifie déjà que le producteur s'exprime et se développe lui-même en produisant. Il signifie déjà que le travailleur n'est pas extérieur à son activité mais qu'elle lui appartient. Nous voudrions souligner que c'est ce processus normal d'objectivation qui subit une distorsion la faisant se transformer en un processus d'aliénation. Nous suivons à cet endroit FISCHBACH¹³ pour qui l'objectivation consiste dans le phénomène d'appropriation par lequel le producteur s'exprime dans son objet. Si l'objectivation égale l'expression, à aucun moment le producteur n'est extérieur ni à son objet, ni à son activité, ni même à lui-même. C'est en effet son être qui se développe à travers son activité. Or cet être consiste essentiellement en un être au monde qui s'objective, qui se constitue dans l'interaction avec la nature qu'il transforme par là même. L'aliénation a donc une incidence ontologique radicale sur l'homme. C'est sa perte. RICŒUR commentant Marx le souligne également :

« (...) l'objectivation du travail s'oppose à l'aliénation du travail : elle est un résultat désirable. L'objectivation est chez Marx un concept clef, et cette insistance est dans la lignée de Hegel. L'objectivation est le processus par lequel quelque chose d'intérieur se projette à l'extérieur et en ce sens devient réel : c'est un motif très hégélien. Quand j'entre pour la première fois dans le monde, je n'ai qu'une vie intérieure. C'est uniquement lorsque je fais quelque chose qu'il y a un travail, un acte, quelque chose de public et de partagé par les autres, en sorte que je me réalise ou que je m'actualise. C'est seulement lorsque j'agis que j'accède véritablement à l'existence. L'objectivation est le mouvement de cette actualisation. »¹⁴

Deux choses sont à noter en conclusion de ce propos. La première est une affirmation. L'autre une interrogation. Premièrement, se profile à quel point il est ontologiquement contradictoire que la propriété privée aille de pair avec le phénomène d'aliénation dont elle est pourtant issue. Cette contradiction, logée au cœur du réel, est propre à configurer un monde. C'est pour cette raison qu'il a été aisé de la prendre comme un fait sans l'interroger plus avant. La propriété privée est en effet issue du travail d'objectivation qui met en valeur un monde sans que, pourtant, le travailleur qui l'a rendue possible n'y puisse s'exprimer. Le "mien" de la propriété privée n'est pas le "mien" de celui qui aurait dû pouvoir s'exprimer, mais celui d'un autre. La propriété privée coupée de l'appropriation est en ce sens contradictoire. Notons ici les caractères

13. Cf. Franck FISCHBACH. « "Possession" versus "expression" : Marx, Hess et Fichte ». In : *Actuel Marx Confrontations* (2008), p. 71-87.

14. RICŒUR, *L'idéologie et l'utopie*, op. cit., p. 65.

normatif, axiologique et ontologique de la contradiction soulevée par MARX. En effet, de fait, le travailleur dans l'aliénation ne s'exprime plus. À l'issue du processus par lequel le travailleur est dépossédé de son travail, il n'est plus logiquement contradictoire qu'un autre puisse s'emparer de l'objet devenu anonyme. Cependant, la contradiction ontologique débusquée par MARX mène nécessairement à réfléchir à l'acte dont elle provient et à le qualifier. Le caractère axiologique et normatif de l'exposé de MARX se fonde sur des considérations ontologiques. Cet acte par lequel on empêche l'expression de soi dans son travail pourra alors être qualifié d'injuste en un sens fort. La propriété privée devrait (plan axiologique et normatif) être issue du processus d'appropriation. Il est contradictoire sur ces plans qu'elle ne le soit pas. L'appropriation mène effectivement (sur le plan ontologique) à davantage que la propriété privée, à savoir au fait de se rendre approprié à soi-même par son travail. L'aliénation sur laquelle se fonde et s'entretient la propriété privée est une contradiction sur le plan de l'être cette fois-ci ; elle est une imposture ontologique. La propriété privée est une imposture d'ordre axiologique et normative dans la mesure où elle se fonde sur cette imposture ontologique qu'est l'aliénation. Secondement, si le sujet en raison de ses caractéristiques essentielles est voué à s'objectiver pour se constituer une identité, la question de la modalité de cette objectivation est essentielle. En effet, l'identité se constitue simultanément dans l'activité et dans les conséquences de cette activité sur le monde. Ces conséquences sont de deux ordres. L'activité a d'abord des conséquences matérielles. Elle a corrélativement des incidences sur la tournure de sens que prend le monde. En quoi la modalité d'objectivation ou d'expression peut-elle avoir des répercussions sur le phénomène d'appropriation ? Une nouvelle aliénation ne peut-elle pas consister, non pas à supprimer toute expression du sujet dans son travail, mais à transformer le mode d'objectivation ?

Aliénation ou appropriation de l'être générique de l'homme

Les considérations ontologiques qui précèdent font le lien avec le troisième niveau d'analyse développé par MARX. L'emprunt du terme feuerbachien d'être générique est ainsi utile pour renforcer l'idée selon laquelle l'aliénation est une atteinte à l'essence de l'homme. Citons RICŒUR qui commente la teneur de l'argument de MARX empruntant le concept de Feuerbach.

« Parce que l'humanité a vocation à s'auto-crée, à s'auto-affirmer, le fait de l'aliénation constitue une entame très profonde. Être soumis au pouvoir d'un autre est le contraire

de se créer soi-même. L'aliénation est fondamentalement le renversement, l'inversion de la capacité humaine à créer en s'objectivant. L'être générique de l'humanité est le dépositaire de l'identité entre objectivation et création de soi. »¹⁵

L'aliénation ne touche pas seulement l'homme en sa singularité même si, de fait, elle empêche à quiconque se retrouve dans cette situation de dominé, de développer dans un monde ses propres capacités. L'aliénation touche l'être humain singulier en son essence et donc en son universalité. L'essence humaine consiste à s'objectiver dans un monde que l'on marque de son empreinte pour se ressaisir soi. L'aliénation est donc la remise en cause de la constitution de la subjectivité et du monde humains. En d'autres termes, elle est la remise en cause de la réflexivité essentielle de l'homme par laquelle il se construit soi autant que son monde. Cette réflexivité est celle d'un être qui fait, agit et construit. L'aliénation empêche que l'être humain se prenne pour l'objet de ses réflexions dans son désir de se constituer une identité et un milieu. C'est en ce sens que dans l'aliénation, il devient "sans objet" en tant qu'il constitue lui-même cet objet de réflexion. Il se dés-approprie dans le sens où il perd la possibilité de se réfléchir. Or, cette réflexion n'est pas un acte isolé. Elle n'a pas lieu que dans l'interaction avec la nature. Cette réflexion implique l'intersubjectivité. L'aliénation a donc des répercussions au niveau de l'intersubjectivité humaine. Citons MARX.

« D'une manière générale, la proposition selon laquelle l'homme est aliéné de son être générique signifie que chaque homme est aliéné des autres, de même que chacun d'entre eux est aliéné de l'essence humaine. L'aliénation de l'homme à l'égard de tout rapport où l'homme se tient avec lui-même n'est réelle qu'à partir du moment où elle s'exprime dans le rapport où l'homme se tient à l'égard de l'autre homme. »¹⁶

Cette interaction avec le monde et les autres, autrement dit, l'aspect relationnel de l'homme, fait partie de l'essence humaine. Devenir étranger à soi en son essence implique donc de devenir étranger à l'autre en tant que cet autre appartient à la même humanité essentielle. En quel sens est-il possible d'affirmer que cette ouverture à l'autre est inscrite dans l'essence humaine? RICŒUR commente.

« Les êtres humains sont des êtres génériques non seulement parce qu'ils envisagent ou qu'ils considèrent ce qui est essentiel, mais parce qu'ils sont essentiels. L'identité de l'essence et de l'existence chez l'être générique est l'un des problèmes persistants de la lecture de Feuerbach. A cette inflexion feuerbachienne succède, dans la dernière partie du fragment, un motif hégélien. La liberté humaine n'advient pas par la simple affirmation de l'individualité, mais au moment où cette affirmation a été transposée dans la sphère de l'universalité. Avant cette transposition, l'affirmation relève de l'arbitraire. La liberté

15. RICŒUR, *L'idéologie et l'utopie*, op. cit., p. 72-73.

16. MARX, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, op. cit., p. 124.

*doit traverser tous les stades de l'universalisation. Telle est la tradition de l'autonomie dans la philosophie allemande : l'affirmation de soi dans l'universel. »*¹⁷

Cette affirmation ontologique doit être corroborée par une exploration phénoménologique de la façon dont le sujet entre en rapport avec son environnement naturel et humain, incluant le milieu configuré par le travail. L'appropriation de soi ne se fait pas sans la médiation de l'autre. L'objet de réflexion que constitue l'être humain pour lui-même est le soi singulier dans son interaction effective avec les autres. La reconnaissance d'une commune appartenance à l'humanité ne peut se jouer seulement au niveau essentiel, dans l'élément de la pensée, justement en raison de l'ouverture à l'autre qui caractérise l'humain. Nous faisons nôtre ici la critique de HEGEL par MARX qui reproche à son maître de ne pas initier sa réflexion par la considération des individus réels. C'est seulement au cœur de cette ouverture que l'être humain qui désigne le soi dans la relation à l'autre, devient objet de réflexion. L'appropriation de soi au travers de son travail est ainsi un phénomène qui doit avoir lieu au sein de l'intersubjectivité. Si l'essence humaine est celle que les sujets réflexifs sont en mesure de considérer dans leur interaction réciproque, ne se saisit-elle pas au travers d'œuvres, de pratiques et de récits, autrement dit au travers de ce qui ressort de cette interaction ? L'appartenance à une commune humanité peut-elle se faire sans médiations, dans la considération nue de ce qui constituerait l'essence universelle humaine ? N'est-ce pas ce que nous pouvons tirer de l'affirmation par MARX selon laquelle travaillent les êtres humains qui ont seuls la capacité de mettre à distance d'eux-mêmes leurs besoins ? L'objectivation en laquelle consiste le travail n'est ainsi pas seulement l'objectivation d'une singularité. Elle est l'objectivation d'une singularité en interaction réciproque avec un environnement humain et naturel. Le produit de cette objectivation porte la marque de cette singularité relationnelle. Il n'est pas qu'une chose nue et isolée. Devenu chose du monde, il provoque des pratiques et s'intègre, pour les enrichir et les faire évoluer, à leurs significations. Qu'en est-il de la production en condition d'aliénation ? Quel est le statut du produit qui en sort ? Selon quelle modalité s'intègre-t-il aux pratiques et aux significations ? Œuvre-t-il pour leur désintégration et leur appauvrissement ? Quel monde sort du travail qui empêche le processus d'appropriation de bien s'accomplir ?

17. RICŒUR, *L'idéologie et l'utopie*, op. cit., p. 70.

Impropre et sans objet

La gestion des restants et des rejets organiques concerne toute société. Nous centrerons notre réflexion sur les sociétés contemporaines occidentalisées même si les observations anthropologiques qui en ressortent devraient être mises en tension avec celles des sociétés qui ont une organisation sociale autre, que ces dernières soient contemporaines ou appartenant au passé. Notre hypothèse consiste en la tension suivante. Le rapport à ce qui a fait objectivement l'objet d'un premier usage est tel qu'il implique une mise à l'écart dudit objet, organisée par la société. Cette organisation implique, au sens littéral du terme, les personnes qui sont chargées de cette activité de mise à l'écart. Le rapport à ce qui est jugé sale, usé ou impropre n'est toutefois pas sans impliquer de l'ambivalence. Nous voudrions montrer que cette ambivalence anime le travail des agents de station d'épuration et des agents de traitement assainissement. Dans une partie ultérieure cependant, nous étudierons les enjeux symboliques liés au travail de la matière. Pour l'instant, c'est dans la thématique de la dépossession que nous voudrions inscrire cette problématique du travail au contact d'une matière sale.

Ce dont il y a rejet n'est pas tant le travailleur qui, par le biais d'un processus de réification, se serait fait "déchet", "boue" voire "merde", que le rapport à ces matières entretenu par le travailleur. Pour nous, cette réification qui fait coller la représentation d'une matière à celle de celui qui s'en occupe est la conséquence du rejet d'un rapport. Il y a ici travail aliéné dans le sens où le travailleur est "sans objet". Il est doublement dépossédé. Il est premièrement dépossédé d'un monde commun légitimé dont sa relégation l'empêche de jouir pleinement. Les enquêtes ethnographiques¹⁸ montrent que les personnes exerçant ces métiers sont le plus souvent des personnes sous-diplômées et en détresse sociale. La jouissance du monde consiste à tirer parti des structures institutionnelles, du contexte social, économique et culturel pour se créer une situation qui soit la plus avantageuse possible en matière d'exercice de la liberté. Un cycle de relégation s'opère renforçant l'efficace de ces structures dont le fonctionnement induit en effet l'exclusion. Secondement, il est dépossédé de son objet de travail, car ce dernier est non seulement mal considéré culturellement, mais in-considéré. La relégation de ces métiers implique leur invisibilité. Cette invisibilité n'est toutefois pas passive comme

18. Delphine CORTEEL et Stéphane LE LAY. *Les travailleurs des déchets*. Clinique du travail. Toulouse : Érès, 2011.

celle des déchets et des eaux usées qui sont immédiatement évacués, collectés et traités et qui littéralement ne sont plus vus. Si le travailleur est jugé et se juge comme la matière sur laquelle il travaille, n'est-ce pas parce que le rapport à la matière que suppose son travail provoque le malaise ? Ces travailleurs sont relégués comme est refoulé ce à quoi on refuse de faire face. Il est dépossédé de son objet, car l'appropriation en laquelle consiste son travail suppose un type d'engagement charnel qui concerne tout être humain et qu'il est devenu malaisé d'accepter culturellement.

L'appropriation par le travail qui introduit une modalité particulière de retard significatif est problématique dans le cas des eaux usées. En effet, le produit du travail consiste en un service d'évacuation des eaux-déchets puis en un service de décomposition des eaux-pollution. Si le résultat est valorisant, l'activité en elle-même est ingrate. En cela, elle affecte l'objectivation de soi en un sens que nous allons préciser. Si l'on peut appliquer les mêmes analyses que celles précédemment développées, les conséquences d'une distorsion à l'objectivation due à la normalisation, au déficit communicationnel, sont autrement plus radicales en raison de la matière avec laquelle le travailleur est en contact. Le travail met médiatement le travailleur en relation avec une matière. Lorsque la médiation qu'il constitue est évidée de sa puissance significative, elle installe le sujet travailleur dans un face-à-face direct avec la matière qui l'avilit. Cette dernière, la merde, devient en effet brute, brutal milieu de l'actualisation du travailleur. Une imprégnation subreptice par la matière vile est susceptible de se produire puisqu'aucune médiation significative ne donne les armes conceptuelles pour discriminer ce qui relève de soi et ce qui relève de l'environnement. Le travail des eaux, dans un contexte de détérioration de la puissance significative des médiations qu'il est censé offrir, engendre l'invisibilité à soi et aux autres de sa propre valeur, l'insignifiance de ce que l'on réalise, enfin l'avilissement. Ainsi, un effritement du sens qu'engendre une détérioration des collectifs constitue le terreau de l'aliénation. Les collectifs sont ceux du travail, d'abord, mais plus largement ceux que forme l'ensemble des êtres humains dans la mesure où tous sont concernés par la relation à l'environnement naturel qu'il détériore. La communauté humaine, comme nous le verrons par après, en compensant l'éclatement des statuts juridiques de l'eau et le statut de marchandise, est ce qui est alors susceptible de maintenir la possibilité de médiations significatives.

5.1.2 L'eau comme marchandise et la domination par l'argent

Nous voulons montrer dans la présente partie dans quelle mesure le travailleur était enserré dans des rapports de pouvoir tels, qu'ils l'empêchaient de maintenir une relation positive et libre à soi. Dans cette troisième section, il s'agit de concentrer l'analyse sur le rapport que le travailleur des eaux entretient avec son environnement. L'élément eau est celui avec lequel il est prioritairement et significativement en rapport. Dans ce paragraphe, l'eau ne sera pas tant appréhendée en son statut élémentaire mais dans son statut économique et social, dans son statut de marchandise. Si l'eau est une marchandise ou un produit qui s'échange sur un marché, il s'agit de voir quelles sont les implications sur ceux qui sont à l'origine directe de sa production : les travailleurs des eaux. Les implications du statut de marchandise sont d'ordres multiples, car s'engagent à la fois le rapport au milieu, mais aussi le rapport aux autres et enfin le rapport à soi.

Comme marchandise, l'eau prend sa valeur marchande sur le marché donc dans un rapport social. Paradoxalement, c'est aussi à l'intérieur d'un rapport social tel qu'il est déterminé par la gouvernance actuelle de l'eau que l'eau semble perdre sa valeur. Non pas sa valeur marchande, mais sa valeur intrinsèque comme substance élémentaire que les représentations culturelles se sont appropriée dans leurs récits pour en faire une substance éminemment signifiante. Par ailleurs, lui est reconnue sa valeur inestimable pour les hommes et la planète : l'eau serait bien commun. L'eau est culturellement et substantiellement dévalorisée dans l'échange marchand qui se réalise pourtant dans l'optique de répondre à un besoin humain reconnu comme fondamental. La valeur inestimable de l'eau pour la survie humaine a conduit à un droit de tous à l'eau. La reconnaissance de ce droit conjuguée à la rareté de la ressource mène à une spéculation sur cette ressource et conduit à sa dévalorisation comme bien substantielle pour l'existence humaine sur le plan symbolique. Or, le prix de l'eau apparaît comme une variable d'ajustement pour honorer un droit sans pourtant remettre en cause le statut de marchandise de l'eau. L'eau est valorisée sur le plan juridique qui ne peut corriger sa dévalorisation substantielle et culturelle que si s'opère une réarticulation entre plusieurs médiations valorisantes. L'enjeu serait d'honorer le droit à l'eau sans la dévaloriser comme eau substantiellement signifiante culturellement, mais aussi sans dévaloriser le travail. Le statut de marchandise de l'eau et la variabilité de son prix qui

en découle a des conséquences sur les travailleurs et participent de leur invisibilisation. Voyons comment selon nous, en nous appuyant sur WALZER et sa conception des sphères de justice aux critères du juste distincts¹⁹. La reconnaissance d'un droit à l'eau pour tous relève de la sphère politique et consiste à éviter une interférence du marché avec les sphères de l'existence humaine ("appartenance", "amour" par exemple), interférence qui empêcherait les rapports de s'y dérouler normalement en empêchant de pourvoir à un besoin humain fondamental. Mais une autre interférence est à craindre qui risque de se faire au détriment des travailleurs : faire respecter le droit à l'eau induirait médiatement une dévalorisation du travail des eaux. En effet, une baisse des prix se répercute sur la valeur du travail si le marché du travail n'est pas suffisamment encadré juridiquement pour sa protection et pour éviter que des logiques d'héritage, de statut, de pouvoir n'interfèrent avec un fonctionnement du marché supposément équilibré et juste²⁰. En d'autres termes, si le marché du travail ne fait l'objet d'une attention politique aussi puissante que le droit à l'eau, une variabilité des prix de cet élément fondamental se joue en défaveur du travail des eaux. La dévalorisation prend la forme du licenciement, des salaires diminués. En outre, la dévalorisation du prix de l'eau, en supposant que les conditions de travail ne changent pas par ailleurs, se répercute négativement sur les travailleurs. Baisser le prix équivaut à baisser la valeur, non seulement monétaire, mais sociale, de l'ordre de la représentation, dans un système d'économie de marché. Dans un autre système où l'eau serait gratuite, mais où les personnes chargées de fournir le service auraient une rétribution non fonction d'une valeur monétaire de l'eau, l'absence du prix de l'eau n'impliquerait pas une dévalorisation du travail dont la valeur sociale serait procurée par d'autres biais. La lutte contre cette invisibilité permet de rétablir une proportion entre les sphères. Le nœud conflictuel semble tenir au statut de marchandise de l'eau : peut-être, si le prix était fonction du service plutôt que de l'eau, dans les conditions d'économie de marché inchangées, cela permettrait d'éviter cette confusion

19. « Il ne s'agit pas seulement de réaliser un quelconque principe unique, ou un quelconque ensemble de principes dans diverses situations historiques. Personne ne songe à nier qu'il y ait toute une gamme de réalisations possibles moralement justifiables. La thèse que je veux défendre a une portée plus large : les principes de justice sont eux-mêmes pluralistes dans leur forme même ; on doit répartir différents biens sociaux pour toutes sortes de raisons, en accord avec toutes sortes de procédures, faisant chaque fois intervenir des agents différents ; et toutes ces différences ont leur source dans les conceptions différentes que l'on peut avoir des biens sociaux eux-mêmes, qui sont le produit inévitable de particularismes historiques et culturels. », Michael WALZER. *Sphères de justice : une défense du pluralisme et de l'égalité*. Trad. par Pascal ENGEL. La couleur des idées. Paris : Éditions du Seuil, 1997

20. ceci est à nuancer : cf. Introduction partie IV

entre valeur du travail (économique et socioculturelle), valeur de l'eau mais aussi des négociations plus honnêtes.

Le rapport à l'argent doit être clarifié à propos des eaux usées. Cette question sera toutefois développée plus avant dans la prochaine partie, car elle implique une réflexion sur la charge symbolique de ces eaux. L'argent suppose un rapport social. Il permet en l'occurrence une valorisation d'une matière qui choit du corps organique. Le rapport à l'autre dans le cas du travail des eaux usées est au fond médiatisé par la peur de manquer de subsistance. Cette médiation sociale dont le sentiment de perte de soi constitue un fond inconscient peut être un élément moteur pour redonner une valeur à ce qui choit de soi et qui est mort en ce sens qu'il signifie l'être vulnérable et mortel. La médiation par l'argent, autrement dit la mise sur le marché des matières usées permet de faire le deuil de cette matière et d'assumer son être vulnérable qui doit conjuguer avec son environnement humain et non humain pour continuer son existence.

« Ce n'est rien forcer que de dire : à leur chose, ils y tiennent. Ils y sont très exactement rivés, ne pouvant se résoudre à l'idée d'une perte. L'utilitarisme forcené qu'ils déploient avec Bentham à l'endroit des fonctions physiologiques n'est pas sans lien avec le rapport qu'ils entretiennent avec leur propre corps. Au point qu'à s'interroger de savoir lequel des deux motive l'autre on serait tenté de répondre que c'est parce qu'ils s'inscrivent dans le courant d'une nouvelle économie politique des corps que leur rapport à ce corps devient tel qu'il intervient en retour dans l'économie politique. Il y a en effet condensation évidente, dans le discours des hygiénistes, entre l'objet qu'il s'agit de ne pas perdre et la fin assignée à cette conservation. Ce n'est pas seulement qu'ils se trouvent justiciables de la célèbre équivalence merde-argent que la psychanalyse a promue, c'est bien plus précisément que de cet objet, la merde, la leur, ils ne parviennent pas à faire leur deuil dans la crainte d'avoir un jour à manquer. Et de quoi, sinon de subsistance ? Puisque d'un auteur à l'autre, c'est par trois, par six ou par quatorze que la production sera multipliée si l'on prend soin d'alimenter les terres du stercus homini. »²¹

Un détour par la parabole des cent thalers permet d'articuler le problème de la mesure de la valeur de l'eau. L'illustration par la critique de la preuve de l'existence de Dieu par les 100 thalers est instructive. Le retour sur ce texte²² nous permettra d'initier le questionnement sur le statut de la représentation de l'eau et de sa valeur, ainsi que sur ses effets sociaux et politiques. Certes s'agit-il initialement de contrer un argument théologique dont on voit de prime abord mal le lien avec la problématique de l'eau. Ce qui est pertinent pour notre propos toutefois est le travail de réflexion qui s'opère à l'endroit de l'articulation des concepts d'essence et d'existence dont Marx soulignera le caractère

21. Dominique Gilbert LAPORTE. *Histoire de la merde*. Choix essais. Première édition 1978. Paris : C. Bourgois, 1993, p. 102.

22. Appendice Karl MARX. *Différence de la philosophie de la nature chez Démocrite et Épicure*. Trad. par Jacques PONNIER. Collection Ducros. Bordeaux : Éditions Ducros, 1970.

potentiellement fictif et pourtant réellement efficace. KANT récuse l'argument qui déduit l'existence de Dieu de la perfection de son essence. L'existence, en effet, devrait faire l'objet d'une expérience en laquelle les concepts de l'entendement sont remplis par les intuitions de la sensibilité. L'existence n'est pas analytiquement contenue dans le concept de perfection qui est l'essence de Dieu. "Être" n'est évidemment pas un prédicat réel, c'est-à-dire un concept de quelque chose qui puisse s'ajouter au concept d'une autre. C'est la position d'une chose ou de certaines déterminations en soi. Dans l'usage logique, il n'est que la copule d'un jugement. Je suis plus riche avec cent thalers réels que si je n'en ai que l'idée (c'est-à-dire s'ils sont simplement possibles). En effet, l'objet en réalité n'est pas simplement contenu d'une manière analytique dans mon concept, mais il s'ajoute synthétiquement à mon concept (qui est ici une détermination de mon état) sans que, par cette expérience en dehors de mon concept, ces cent thalers conçus soient eux-mêmes le moins du monde augmentés par cet être placé en dehors de mon concept. Hegel fait la critique de la représentation propre à la pensée d'entendement kantienne au travers de ce texte des cent thalers. Pour Hegel, il n'y a pas à séparer l'être du connaître. Une telle opposition induit une connaissance de l'objet qui passe par l'analyse, littéralement la dissociation de caractéristiques qui deviennent abstraites. Par contraste, la raison spéculative est capable de saisir le mouvement ontologique de la chose par lequel se lient réciproquement les caractéristiques isolées par l'analyse. L'essence prouve l'existence de Dieu en ce sens que le savoir de l'essence par l'homme est une manifestation de Dieu. Marx, après Hegel, relit KANT. Il rompt avec l'ontologie hégélienne, ce qui lui permet de penser le statut propre à la représentation indépendamment de son lien avec la vérité. Il rompt avec Kant en rompant avec le sujet transcendantal qui produit des représentations sans être affecté par elles.

« Si quelqu'un s'imagine (sich vorstellt) posséder cent thalers, si cette représentation (Vorstellung) n'est pas pour lui une représentation subjective quelconque, s'il y croit, les cent thalers imaginés ont pour lui la même valeur que les cent thalers [réels]. Il contractera, par exemple, des dettes sur sa fortune imaginaire (seine Einbildung), cette fortune aura le même effet que celle qui a permis à l'humanité entière de contracter des dettes sur ses dieux. »²³

La reprise de ce texte sur les cent thalers souligne deux choses. La première, que la valeur d'existence repose sur une croyance qui a cours dans un contexte social où se trouve la chose que l'on valorise ainsi. C'est, en langage kantien, le caractère synthétique de la valeur qui n'est pas contenue analytiquement dans le sujet, mais doit faire l'objet d'une expérience, ici d'ordre social et non épistémique. Secondement, que la représentation a un effet d'existence en ce sens qu'elle a des implications sur les agissements des sujets qui prennent en compte de telles représentations pour orienter leurs actions, prendre

23. MARX, *Différence de la philosophie de la nature chez Démocrite et Épicure*, op. cit., p. 286.

des décisions et agir. Marx retient de Kant que l'existence ne peut être un concept analytiquement contenu dans l'essence d'une chose : de la possibilité logique, on ne peut en déduire la réalité. Il retient de Hegel la vitalité de la représentation. Mais celle-ci est de nature sociale et ne tient pas à la dynamique intrinsèque du Concept qui se déploie. Il est ici nécessaire de faire une précision au sujet du concept de valeur que l'on vient de rapprocher de celui-ci d'existence. La valeur d'existence est certes à distinguer de la valeur comme ce que possède une chose que l'on estime monétairement ou affectivement. Sur le plan social, ces deux concepts semblent être synonymes. Exister socialement, c'est avoir de la valeur reconnue par les membres de la société. Marx, dans ce court texte traite également de la valeur monétaire pour en souligner le caractère fictif et en rattachant son efficace à la croyance dont elle doit alors nécessairement faire l'objet. Il convient de préciser ici une indistinction par Marx entre la monnaie comme convention sociale et la richesse comme croyance individuelle, celle-ci ne pouvant signifier quelque chose que sur la base de la convention sociale. Il est également à noter que l'exemple des 100 thalers change, au fil des reprises, d'objet d'illustration. Un déplacement de la problématique s'opère : de l'existence de Dieu, c'est sur le caractère fictif aux effets réels de la monnaie que se concentre l'analyse. Les rapports réels entre les choses sur le marché, et par leur intermédiaire, entre les sujets, n'évacuent pas leur dimension fictive, spectrale. Les relations évoluent dans une structure de domination soutenue par une élaboration historique du social, et corroborée par des représentations qui se sont figées. Cependant, cet aspect fantomatique est ce dont les sujets précisément héritent lors de ces rapports, ce qu'ils peuvent donc, nous le verrons, faire évoluer.

« Sans disparaître, la valeur d'usage devient dès lors une sorte de limite, le corrélat d'un concept-limite, d'un commencement pur auquel aucun objet ne peut ni ne doit correspondre, et qu'il faut donc compliquer dans une théorie générale (plus générale en tout cas) du capital. Nous en tirerons ici une seule conséquence, parmi tant et tant d'autres possibles : s'il garde lui-même quelque valeur d'usage (à savoir de permettre d'orienter une analyse du processus "phantasmagorique" depuis une origine elle-même fictive ou idéale, donc déjà purifiée par une certaine fantastique), ce concept-limite de la valeur d'usage est d'avance contaminé, c'est-à-dire pré-occupé, habité, hanté, par son autre, à savoir ce qui naîtra dans la tête de bois de la table, la forme-marchande et sa danse de fantôme. »²⁴

24. Jacques DERRIDA. *Spectres de Marx : l'État de la dette, le travail du deuil et la nouvelle Internationale*. Collection La philosophie en effet. Paris : Galilée, 1993, p. 255.

5.2 Vies infimes, vies infâmes

5.2.1 Travailleurs des eaux usées : un récit des vies infâmes

« Supposons qu'il s'agit là d'un premier volume et que La vie des hommes infâmes pourra s'étendre à d'autres temps et d'autres lieux » écrit FOUCAULT dans "La vie des hommes infâmes"²⁵. C'est dans la continuité du geste foucauldien que nous souhaitons inscrire l'étude des hommes et des femmes dont le travail au contact des eaux usées est le quotidien. Les vies infâmes que nous voulons analyser sont telles en raison de leur rapport à un milieu singulier : les eaux usées, les égouts. Nous verrons pourquoi et dans quelle mesure un tel travail est qualifié d'infamant. L'infamie qui les qualifie est ce qu'il y a précisément à questionner. Notre approche du terrain diffère de celle de Foucault. Si ce dernier s'appuie sur les documents d'archives de l'enfermement de l'Hôpital général et de la Bastille pour mettre au jour et analyser le discours par lequel ces vies infâmes se sont révélées, ont été façonnées et ont peut-être disparu, nous nous appuyons sur des données de terrain issues de nos propres enquêtes et des études ethnographiques qui ont été faites sur des terrains comparables au nôtre. Ces données répondent à plusieurs exigences que s'était données Foucault pour créer une anthologie de ces vies jugées infâmes.

« C'est pour retrouver quelque chose comme ces existences éclairs, comme ces poèmes vies, que je me suis imposé un certain nombre de règles simples :

- qu'il s'agisse de personnage ayant réellement existé réellement ;*
- que ces existences aient été à la fois obscures et infortunées ;*
- qu'elles soient racontées en quelques pages ou mieux quelques phrases, aussi brèves que possible ;*
- que ces récits ne constituent pas seulement des anecdotes étranges ou pathétiques mais que d'une manière ou d'une autre (...) ils aient fait partie réellement de l'histoire minuscule de ces existences, de leur malheur, de leur rage ou de leur incertaine folie ;*
- et que du choc de ces mots et de ces vies naisse pour nous encore un certain effet mêlé de beauté et d'effroi. »*²⁶

Les données ethnographiques rendent compte d'hommes et de femmes qui existent ou ont existé et qui connaissent une situation d'existence pénible, souvent éprouvante, parfois obscure. Leur mise en discours cependant est le fait de l'ethnographe qui entend décrire le plus finement possible ces vies, d'en rendre compte avec le plus d'exactitude l'ambiance. En outre, le récit ethnographique n'a pas fait « partie réellement de l'histoire

25. FOUCAULT, *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2, op. cit.*, p. 237-253.

26. *Ibid.*, p. 239.

minuscule de ces existences (...) »²⁷ même s'il contient les discours et les représentations qui les ont accompagnées. Foucault en effet a eu accès narrativement à ces vies ordinaires dans la mesure où la conflictualité qui les a traversées a ponctuellement manifesté une violence rendue éclatante et digne d'être consignée par le rapport au pouvoir qu'elle a suscitée. Par contraste, l'enquête ethnographique a voulu saisir cette quotidienneté et la conflictualité qui la traversent même quand cette dernière n'éclate pas en conflit, même quand le rapport au pouvoir n'est pas manifeste, exprimé comme ici par écrit. Les courts récits saisissent l'ordinaire qui fait événement ; le récit ethnographique saisit l'ordinaire qui fait société. Les deux font histoire. De plus, la mise en récit par l'ethnographe qui est animée de sa réflexivité qui dramatise l'ordinaire n'est pas opérante sur le réel au même titre que l'ont été les courts récits sur lesquels se basait Foucault. Saisir ces existences infimes qui ont glissé vers l'infâme constitue cependant un objectif commun qui justifie l'analyse comparative qui suit. Notre ambition sera de montrer dans quelle mesure le jugement qui sanctionne une existence, qui participe donc de la forme de gouvernementalité qui détermine les rapports entre sujets et distribue les places de chacun dans la société, est le jugement d'un rapport au milieu. Un jugement, donc, qui vient implicitement qualifier un rapport non pas seulement aux autres, ni à lui-même, mais au milieu. Étudier des existences, d'abord. Étudier des existences dont la réalité permettra de mesurer par contraste l'efficacité du discours ; étudier des existences pour révéler le jeu du discours qui, bien que comportant une dimension fictionnelle, participe de la constitution de la réalité : « (...) ces existences ont effectivement été risquées et perdues dans ces mots »²⁸. Seules des existences peuvent témoigner du lien entre leur misère et les jugements qui les ont catégorisées en les marquant du sceau de l'infamie. Ces jugements sont institutionnels en un double sens : proférés par une institution, ils instituent à leur tour une infamie. Comment et pourquoi ces discours opèrent-ils sur les vies ? Les sujets existants ou ayant existé sont, par définition, des êtres qui se tiennent pour autant qu'ils sont en rapport. Or c'est précisément le processus de subjectivation qui met en rapport le sujet avec lui-même, les autres et le milieu que nous voulons étudier. Comment le milieu du travail peut-il créer un homme ou une femme infâme ? Évidemment, le milieu ne peut agir sur le sujet que parce qu'il engage aussi les rapports

27. FOUCAULT, *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2, op. cit.*, p. 239.

28. *Ibid.*, p. 240.

aux autres et en dernière instance à soi. Les vies que nous étudions exigent en outre de s'interroger sur l'infamie qui les caractérise historiquement et de fait. L'infâme ici c'est le contact avec la masse des déjections humaines. Traiter de ces vies infâmes qui ont failli tomber dans l'oubli si un récit ne les avait presque incidemment manifestées est sous-tendu par la question de la visibilité de l'infamie. S'interroger sur la visibilité de ce qui ne doit pas être visible, c'est analyser le critère normatif qui a permis de juger et de discriminer ce qui a pu être rendu visible de ce que l'on a voulu conserver dans l'ombre et de la façon dont cela l'a été. La visibilité, surtout celle de ce qu'on choisit ne pouvoir être dit, a une portée normative. Cette normativité structure une forme singulière et historique de gouvernement des hommes. La mise en visibilité dont nous rendrons compte n'est pas seulement celle d'hommes et de femmes, mais celle, conjointe, de la matière travaillée par eux.

5.2.2 Gouvernamentalité, milieu d'existence et infamie

Le gouvernement des hommes n'est pas direct, mais il est médiatisé par le milieu. Les objets du rapport au pouvoir ne sont pas seulement les actions, les pensées ou les désirs des hommes, mais leur rapport à ce qui fait l'objet en lui-même d'un jugement. Ou plutôt, actions, pensées et désirs sont appréhendés et gouvernés par le pouvoir par la médiation de l'appréhension d'un milieu qui les voit naître et se développer. Pareille médiation rend plus insaisissable le jugement d'infamie qui existe pourtant à l'endroit du travail des eaux. Elle rend également plus difficile et moins légitime la révolte. Le jugement d'infamie du travail des eaux usées illustre l'intensité des effets de discours. Le dégoût et le rejet des eaux usées se traduisent sur le plan de l'organisation sociale et sur celui de son discours. Des hommes et des femmes sont impliqués dans ce gouvernement du milieu, gouvernement qui a donc des conséquences sur la subjectivation des travailleurs. L'encadrement administratif concerne d'un même mouvement le milieu et les hommes qui le travaillent. Les sujets sont encadrés par le biais du milieu administré auquel ils adhèrent et auquel ils appartiennent comme le geôlier à sa prison. Osons une analogie. Ce qui fait l'originalité de cet encadrement institutionnel est la nature de ce qui tient lieu d'institution, le milieu de travail que constituent les eaux usées dans leur dispositif technique et administratif. Les eaux usées font office d'institution encadrante

au même titre que l'hôpital, l'école ou la prison. En quoi les eaux usées peuvent-elles revêtir une dimension institutionnelle ? Quels sont les ressorts de ce gouvernement ? Il s'agira ici d'étudier le rapport à soi et aux autres induit par les eaux usées et le savoir des hommes qu'elles organisent.

Le cas de l'appropriation d'un travail dégradant : les agents de station d'épuration et agents de traitement assainissement

L'appréhension sociale des métiers ingrats est un thème dont s'empare l'anthropologie.²⁹ Le rapport à ces métiers est révélateur de la hantise de la contamination et du dégoût des germes qui en sont tenus responsables. Cette hantise et ce dégoût imprègnent la société et en déterminent les choix culturels officiels et les pratiques communes. Par ailleurs, dans un contexte de tension environnementale d'une part et de veille sanitaire renforcée d'autre part, de nouvelles solutions sont recherchées pour faire face aux problématiques contemporaines de gestions de ce qui est devenu impropre à la consommation (eaux sales et détritiques) ou à l'usage (traitement des déchets et des eaux usées, mais aussi dans un autre registre mise à mort des bêtes et équarrissage). Dans le domaine de gestion des eaux notamment, de nouvelles solutions veulent non seulement intégrer les processus naturels qui ont la même efficacité que les processus chimiques artificiels plus radicaux, mais aussi adopter durablement un cycle de vie des choses et mettre fin à un processus linéaire menant à la destruction. Le rapport à ce que jusque là il fallait détruire est en question. En conséquence, le rejet institué de ces métiers qui prenait en charge l'impropre l'est aussi. L'hypothèse que nous poursuivons permet d'intégrer les problématiques liées au travail à celles qui relèvent de l'environnement naturel. La relégation sociale des métiers et de ceux qui les exercent ne peut être pleinement pensée sans la considération du rapport de l'homme à son environnement et plus particulièrement à ce qu'il en juge être sale. Inversement, le travail de ces métiers raconte des choses de ce jugement polarisant dans la mesure où il en est le déploiement sur le plan pratique et en intègre toutes les ambivalences. Les questions que nous poserons dans ce paragraphe sont les suivantes. Dans la relégation sociale des métiers ingrats, de quoi y a-t-il rejet ? Sur quelles ambivalences se fonde ce rejet ?

29. Cf. Agnès JEANJEAN. *Basses Oeuvres : une ethnologie du travail dans les égouts*. Avec la coll. de Colette PÉTONNET. Paris : Editions du CTHS, 2006.

Quels sont les modes d'appropriation du travail qui caractérisent ces métiers ? En quoi la valorisation de ces métiers passe-t-elle nécessairement par une inflexion de tout un champ de représentations liées à l'impropre ? Ces questions seront abordées par le biais d'exemples concrets que constituent l'agent de station d'épuration et celui d'agent de traitement assainissement dont nous supposons le jugement commun d'ingratitude.

Le rapport à soi : l'âme et le corps

L'infamie des travailleurs des eaux usées ne vient pas de leurs mœurs. La souillure qu'ils revêtent et qui les dégrade aux yeux d'autrui et des leurs ne vient pas de leurs manquements ou de leurs forfaits, mais de la matérialité avec laquelle ils sont en contact dans leurs actes de métier. Cette matérialité pénètre le corps travaillant sur le plan physique organique d'une part et sur le plan de la représentation d'autre part. Elle pénètre la vie sur tous les plans, perceptifs et celui de la représentation du travailleur si bien qu'elle finit par définir son essence, comme le forfait jugé tel catégorise celui qui l'a commis en criminel monstrueux : « Récollet apostat, capable des plus grands crimes, sodomite, athée si l'on peut l'être ; c'est un véritable monstre d'abomination qu'il y aurait moins d'inconvénient d'étouffer que de laisser libre »³⁰ rapporte FOUCAULT. Dans ces deux cas, la catégorisation fait partie d'un dispositif de justification qui fournit la base normative au jugement et détermine la visibilité que l'on veut donner à ces vies infimes. D'infimes, d'insignifiantes, elles deviennent infâmes et par là même font sens. La souillure morale dans un cas, matérielle dans l'autre, atteint les corps. Ces vies signifient le corps dans ce qu'il a et dans ce qu'il peut exprimer de plus abject. L'acte du "monstre d'abomination" engage le corps au sein d'une organisation de la société dont la forme de gouvernementalité distribue les hommes dans l'espace social et détermine les réseaux et rapports de pouvoir. Le rapport aux déjections est ce qui fait juger le travail des eaux usées comme travail dégradant et infamant. La matérialité infamante n'est pas celle de l'acte, mais elle est celle, plus simple et plus élémentaire ici, de celle de la matière. Celle-ci tisse cependant un lien, d'où notre comparaison avec les criminels tire sa pertinence, avec un jugement moral. Infamant : la qualification dépend bien du discours, et d'un discours qui en premier lieu s'est développé sur la matière, donc sur le milieu de vie. C'est donc par la médiation de la qualification de

30. FOUCAULT, *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2, op. cit.*, p. 237-238.

la matière que s'est réalisée la qualification du travail puis des travailleurs des eaux usées. Si la qualification de monstrueux de celui qui était accusé de forfait engageait le rapport à l'autre, c'est ici celui qui lie l'homme à la matière qui est en question. C'est ce qui permet de distinguer l'acte du travail. Le premier est l'action de se comporter à l'égard des autres, action qui suit la décision du sujet sur la question du juste et de l'injuste ; le second est l'activité qui requiert l'effort pour opérer un changement sur le milieu qui rende la vie plus viable et l'association des hommes plus pérenne. Le dégoût de ce qui se termine en un milieu extérieur au corps enveloppe le dégoût de ce qui se détache de nous. La portée normative de la mise en visibilité du travail des eaux usées, visibilité relative, relative à une certaine forme d'organisation sociale et finalement de gouvernementalité, engage le rapport le plus primitif au corps propre. Si le caractère infamant du travail vient de la matière travaillée, si donc le rapport aux autres déterminé par le jugement d'infamie est médiatisé par la nature du rapport à la matière, réciproquement, c'est le rapport à soi, au corps propre qui détermine la nature du rapport au milieu que constituent les eaux usées.

Savoir et distribution des hommes

La connaissance du rapport à l'abject qu'implique le travail des eaux usées permet la construction d'un cadre qui permet autant au savoir des travailleurs des eaux usées de se développer et de se préciser, que de distribuer rationnellement ces travailleurs dans l'espace social. Pourquoi les travailleurs des eaux usées connaîtraient-ils pareille catégorisation ? Pourquoi les craindre ? Les déjections font l'objet d'un rejet structurel historiquement construit tant au niveau individuel que collectif. Aller à rebours du rejet conventionnel de l'abject, même si le travail des eaux usées est organisé socialement et fait à ce titre l'objet d'une rationalisation, suscite à l'endroit du travailleur le soupçon de la régression, le soupçon d'une mentalité qui ne s'est littéralement pas suffisamment élevées au-dessus des aisances premières du corps. La connaissance de ce que peut susciter le rapport à l'abject détermine le savoir sur les travailleurs des eaux usées. Ce ne sont donc pas seulement les faits réels et observables qui induisent le jugement d'infamie, mais la possibilité du crime et, dans notre cas, la possibilité de trouver le contact avec l'abject jouissif. Le rapport au milieu détermine la qualification du métier et la catégorisation des sujets. Il le détermine une première fois en raison de sa

particularité matérielle ; une seconde non pas directement, mais par la médiation du pouvoir qui juge, décide et organise l'espace par les hommes. Ce milieu est singulier. Il n'est pas simple milieu naturel ; il n'engage pas seulement un rapport à quelque chose d'extérieur et d'étranger au sujet. Il est constitué en partie de ce qui, de nous, devient extérieur.

Visibilité disciplinaire, invisibilité dans l'ordre social

Une tension problématique ne peut manquer d'émerger à cet endroit de notre réflexion. Nous avons déjà souligné que l'organisation de l'entreprise permettait une mise en visibilité des travailleurs. Celle-ci était d'ordre disciplinaire et se fondait sur le triplet surveillance, examen, sanction / récompense modélisé par FOUCAULT dans *Surveiller et punir*³¹. Une maille normalisatrice, s'étendant sur tout le collectif de travail, rend possible cette mise en visibilité des actes de travail, par ce biais, celle des travailleurs eux-mêmes. Pourtant, les travailleurs de l'eau souffrent dans la société d'une invisibilité sociale. Cela est dû à la nature de leur travail : travail en réseau, sous terre, bloquant la circulation pour un service considéré comme fondamental d'un point de vue juridique, mais normal pour une population occidentale et travail d'une matière dont la valeur est ambivalente que ce soit l'eau potable ou les eaux usées. Cette tension problématique ne doit pas mener en conclusion à l'exclusion d'un phénomène au détriment de l'autre. Les deux sont une réalité sociale. Certes, cette visibilité et cette invisibilité n'existent pas dans la même sphère. Il n'est toutefois pas suffisant d'indiquer cela. Il s'agit alors de se poser plusieurs questions afin de démêler cet écheveau factuel d'une visibilité qui se double d'une invisibilité. En quoi l'invisibilité dans l'ordre social général de ces métiers influe-t-elle sur la visibilité disciplinaire des travailleurs au sein des organisations productives ? Plus exactement, en quoi cette invisibilité sociale culturellement ancrée a-t-elle une influence, premièrement, sur la façon dont la visibilité disciplinaire est mise en place, secondement, sur la façon dont les travailleurs appréhendent, acceptent et interprètent cette visibilité ? Réciproquement, la visibilité disciplinaire compense-t-elle l'invisibilité sociale ou n'est-elle pas une façon de la renforcer ? L'idée défendue sera que l'invisibilité sociale, autrement dit, le fait que l'existence du sujet n'est pas attestée par un lien qu'autrui pourrait créer avec lui renforce la possibilité d'une normalisation

31. FOUCAULT, *Surveiller et punir*, op. cit.

des actes de métier et de l'homme qui les accomplit. L'indifférence, le mépris dont sont les objets les travailleurs des eaux induit la nécessité d'une efficacité du service couplée à une invisibilité.

La visibilité disciplinaire n'est pas le symétrique de l'invisibilité sociale si bien que la tension problématique ne se situe pas dans ce qui apparaît de prime abord à savoir dans l'opposition entre visibilité et invisibilité. L'invisibilité est un déficit de reconnaissance : le sujet n'est pas reconnu en sa valeur sociale, ni même en son existence. La visibilité disciplinaire n'est pas une reconnaissance que porte le respect, l'estime d'autrui et le fait qu'il soit digne de confiance. La visibilité disciplinaire est cognitive (savoir ce que fait le travailleur chaque heure de la journée) dans l'optique d'une sanction ou d'une récompense qui n'en sont que l'effet. Relation de type cause à effet au détriment d'une relation humaine qui respecte et atteste la valeur de l'existence de l'autre. La visibilité disciplinaire est aussi déficit de reconnaissance en un sens éthique. En quoi peuvent-elles être corrélatives ? Si le travailleur n'est pas attesté en son existence, il est mis en marge et devient force de désordre. La visibilité disciplinaire le récupère en même temps qu'elle éradique la menace.

Après avoir montré en quoi le travail des eaux invisibles allait de pair avec une mise en visibilité disciplinaire, il s'agit d'explorer la tension problématique qui dès lors pourra apparaître avec plus de justesse. Cette tension problématique se traduit sur le plan humain par de la conflictualité sociale et individuelle, que cette conflictualité s'extériorise ou non, qu'elle reste latente ou qu'elle éclate. L'invisibilité sociale ou fait de ne pas exister aux yeux d'autrui, trouve une autre explication que celle relevant d'une mécanique sociologique d'un service normal, mais dont les conditions d'accomplissement gênent. Refuser d'attester l'existence du travailleur assainissement est à mettre en lien avec le fait qu'il est en contact avec une matière faisant l'objet d'un rejet et d'une dissimulation culturels. Refuser d'attester l'existence sociale du travailleur eau potable tient au fait que l'eau potable doit arriver au sein du foyer, son absence contrariant un besoin fondamental. Eaux usées et eau potable ont un rapport au corps et à ses besoins fondamentaux. Qu'il y ait opposition dans le rapport (besoin de rejeter ou au contraire besoin irréprouvable d'avoir), il n'en demeure pas moins que ce rapport veut être oublié. Cet oubli est solidaire d'une canalisation de ces eaux qui leur fait perdre leur matérialité élémentaire. L'eau potable rompt avec sa pureté. Les eaux usées, leur

dangerosité et le dégoût qu'elles provoquent sont évacués. Concernant les eaux usées, l'oubli se fonde sur une crainte qui n'a plus lieu d'être, refoulée à quelqu'un d'autre, le travailleur assainissement et dissimulée par le réseau de canalisation, une crainte autant physique que morale de rentrer en contact avec une souillure. L'eau potable n'est plus, en tant que produit technique canalisé et chloré, une eau rêvée qui est toujours pure. Le service perd sa dimension essentielle et poétique. L'invisibilité des eaux, du service et finalement du travailleur qui rend le service et apporte l'eau ou évacuent les eaux usées est solidaire de pratiques et de représentations sociales. À l'endroit de l'eau potable, ce qui s'est sédimenté dans les pratiques et les représentations, c'est son absence : l'eau potable ne peut plus être une eau rêvée³². La signification sociale et culturelle associée à l'eau potable dans les sociétés occidentales est purement la réponse à un besoin ce dont témoigne la reconnaissance du droit à une eau potable et saine. À noter que cette reconnaissance est déjà un progrès dans le sens d'une reconnaissance des travailleurs, car ce qui est rendu visible est précisément le fait que la réponse à un besoin ne va pas de soi et secondement qu'on peut être reconnaissant à l'égard de celui qui nous le rend. L'invisibilité sociale des travailleurs des eaux usées est finement tissée avec les représentations sociales et culturelles. À l'endroit des eaux usées, les représentations sédimentées gardent un lien avec ce que cela signifie sur le plan psychanalytique de se rapporter par l'intermédiaire de son corps propre à ce qu'il rejette. La crainte de la souillure, son rejet se fonde dans cette ambivalence élémentaire des eaux usées et dans cette mise à l'écart de ce qui est de soi, mais dont on apprend à se séparer. Cette invisibilité consiste à nier, à l'endroit du travailleur assainissement, l'estime qu'il est en droit d'attendre d'autrui en sa qualité d'être humain social³³. Sa contribution sociale n'est pas reconnue en raison de la particularité de son travail, de son ingratitude. L'invisibilité est le mépris qui s'origine dans la peur de l'autre³⁴

32. « Tourner la poignée du robinet pour se servir un verre d'eau potable est, en France métropolitaine, un geste simple et automatique auquel nous ne prêtons plus attention et, rares sont les personnes qui ont conscience des réalisations technologiques et scientifiques qui se cachent derrière le robinet. » in Agathe EUZEN et Yves LEVI. *Tout savoir sur l'eau du robinet*. CNRS Éditions, 2013, Avant-Propos.

33. Axel HONNETH. « Invisibilité : sur l'épistémologie de la "reconnaissance" ». In : *Réseaux* 129-130.1 (1^{er} avr. 2005), p. 39-57.

34. HORKHEIMER et ADORNO décrivent la genèse du fascisme comme s'initiant dans l'angoisse de l'altérité pulsionnelle en soi que l'on projette sur l'autre : « Selon la théorie psychanalytique il y a projection morbide lorsque le sujet transfère sur l'objet ses pulsions tabou pour la société. Sous la pression du surmoi, le moi projette dans le monde extérieur comme intentions mauvaises les pulsions agressives provenant du ça et réussit ainsi à s'en défaire comme réaction contre le monde extérieur, soit dans l'imagination en s'identifiant avec l'individu prétendument malfaiteur, soit dans la réalité

auquel on craint d'être assimilé³⁵. Le contact de la matière usée réveille la peur de l'assimilation à ce qui, d'une part, est identifié comme du non-humain, à ce qui d'autre part renvoie à une dégradation physique ou morale qui mène à la mort du corps ou à celle de l'âme. Les travailleurs assainissement représentent la possibilité du contact et de l'assimilation. Cette crainte du contact et de l'assimilation engendre une image sociale des travailleurs comme étant toujours imprégnés de la souillure contre laquelle pourtant ils ne cessent de lutter individuellement et collectivement. Cette lutte intra- et intersubjective fonde leur capacité de travail. Les représentations sociales et culturelles perpétuent la dévalorisation des hommes de métier assainissement qui, au contact des eaux usées, sont perçus comme souillés. La dégradation ontologique des travailleurs assainissement naît d'un jugement social négatif à l'égard d'un métier qui entretient un rapport avec une matière que l'on rejette. C'est naturellement, dès lors, que l'activité des travailleurs a pu être normalisée, car la normalisation va sur le plan structurel ne rencontrer aucun obstacle significatif à ses mises en catégories qui vont tenir lieu de représentation de l'eau potable et des eaux usées. Le caractère significatif de l'invisibilité sociale a des répercussions sur la conflictualité canalisée par la normalisation des actes de métiers et des travailleurs. Le déficit de reconnaissance donne en effet à celui qui en est victime et qui parvient à l'identifier la possibilité de la traduire et de l'exprimer en termes d'injustice. Nous verrons quelles sont les modalités et les conditions de cette traduction. Nous pouvons déjà souligner deux choses qui permettent de renouer avec une conflictualité dédiée à rétablir une situation juste. Les travailleurs ont premièrement la possibilité d'identifier, de comprendre l'origine de leur invisibilité sociale et donc, secondement, d'avoir des leviers discursifs pour lutter contre elle. Ces leviers sont ainsi de l'ordre de la représentation que l'on oppose à d'autres. La compréhension de l'invisibilité

en prétextant la légitime défense. (...) Les objets de la fixation sont interchangeable (...). La projection pathologique est un effort désespéré du moi qui, selon Freud, se défend beaucoup moins bien contre les stimulations qui l'atteignent intérieurement que contre celles qui l'atteignent extérieurement (...). » in Max HORKHEIMER et Theodor W. ADORNO. *La dialectique de la raison*. Trad. par Éliane KAUFHOLZ-MESSMER. Collection Tel. Première édition 1944. Paris : Gallimard, 2002, p. 200

35. « Après avoir évoqué le désir que peut éprouver l'adulte de se fondre dans son environnement non-humain, venons-en à son angoisse de perdre, dans le cours d'une telle fusion, son statut d'être humain ; (...). [Une forme en laquelle peut se manifester cette angoisse] consiste dans la forte tendance qu'ont les hommes, même adultes, à développer à l'égard d'êtres humains appartenant à d'autres communautés des préjugés traduisant la conviction que ces autres membres de l'espèce humaine sont en réalité des infra-humains, plus animaux qu'humains » in SEARLES, *L'environnement non humain*, op. cit., p. 116.

sociale peut être une arme dans leur lutte parallèle contre une normalisation de leur activité.

Adresse au pouvoir et infamie : discours du pouvoir, discours souterrain

Le jugement d'infamie, rapporte Foucault, est proféré à l'occasion d'un rapport de pouvoir. C'est cette confrontation qui fait exister ces vies qui, sans jugement d'infamie, non seulement seraient demeurées invisibles, mais en raison même de la portée normative de la mise en visibilité, n'auraient pas joué cette fonction de soutien et de perpétuation à la forme de gouvernement des hommes et des femmes qui caractérisait la société d'alors. De quelle confrontation au pouvoir peut-il s'agir dans le cas des travailleurs des eaux usées ? L'infamie de ces métiers se révèle-t-elle, elle aussi, en cette confrontation ? Comment caractériser la relation au pouvoir de ces hommes dont le métier les installe dans un rapport à une matière qui symbolise l'infamie ? Dans le texte de Foucault, deux traits caractérisent le rapport au pouvoir révélateur des infamies des vies infimes. La première est que le rapport ne souffre pas de médiation. Le sujet s'adresse directement à son roi dans des formules qui dramatisent la vilénie de celui que l'on dénonce. C'est en cette adresse directe au pouvoir que l'infamie est une première fois caractérisée. La seconde provient de la décision royale consécutive à l'adresse : sanction punitive ou relaxe. Donc, le jugement d'infamie est explicite et sanctionne. Par contraste, les travailleurs des eaux usées ne sont pas dans ce rapport direct avec le pouvoir qui se décline bien plutôt en un réseau de médiations plurielles qui le rend difficilement identifiable. Le pouvoir a plusieurs foyers et il est diffus dans l'organisation productive. En outre, ce n'est pas tant l'activité en laquelle consiste le travail des eaux usées qui peut être qualifiée de basse que l'activité en tant qu'elle s'applique à la matière particulière que sont les eaux usées. Aucun jugement sur la moralité ou la bassesse ne peut donc être prononcé à l'endroit du travail. Cette absence de jugement est sanction. La sanction du pouvoir est l'invisibilité de ces travaux, l'ombre dans laquelle on les maintient. Le travail des eaux usées est qualifié d'infamant en raison du refus de mise en visibilité. L'indignité du travail est telle que la verbalisation de ce en quoi il consiste n'est pas envisagée. JEANJEAN fait état d'un paradoxe. L'expérience de la merde dépasse le discours bienséant. Cependant, les égoutiers, s'ils remettent d'aplomb le récit que tentent de faire les usagers de leur expérience des eaux usées, ils peuvent eux-mêmes se laisser dépasser par leur expérience

professionnelle de ces eaux et ne pas parvenir à la traduire adéquatement en des mots. « Ils [les égoutiers] déstabilisent leurs interlocuteurs en utilisant des mots brutaux et s'efforcent, selon leur expression de "remettre les discours à l'endroit". »³⁶ Si des vies infimes ont été perdues dans des mots, ces vies de basses œuvres peuvent aussi se perdre à ne pas être mises en récit. Insignifiant n'est-il pas le mot le plus approprié, finalement, pour désigner le travail des eaux usées dans le sens où ces existences ne parviennent pas à être traduites en discours ? L'inexistence sociale est aussi le fait de l'absence de la possibilité de la sanction sur l'activité. L'impossibilité du jugement qui sanctionne a une positivité si bien que l'absence, en ces effets sur les existences, peut être comparée au jugement qui sanctionne la moralité ou la vilénie des actes. Traduire en discours prend ici une acception judiciaire. L'impossibilité de la sanction vient aussi de la nécessité et de l'utilité sociale reconnue au travail des eaux usées qui permet l'évacuation par l'eau des immondices d'origine humaine. Le jugement d'utilité sociale empêche que le jugement d'infamie d'être exprimé socialement, de pénétrer le discours officiel et institutionnel. Cependant, l'invisibilité ne dissimule-t-elle pas un jugement de dégoût, de répulsion, voire de honte ? Le "croisement entre mécanisme politique et effet de discours" est manifeste dans le cas des courts récits analysés par FOUCAULT. En effet, l'adresse au pouvoir et sa réponse se formalisent en discours. Dans ce rapport au pouvoir et dans ce discours, ces vies se sont révélées.

Mais les travailleurs des eaux usées s'adressent-ils au pouvoir ? La pénibilité de leur existence provenant ici de la nature de leur travail dont l'utilité sociale n'est pas niée n'a pas à être articulée ni à être adressée en un discours au pouvoir. Ce dernier n'a pas non plus à adresser une quelconque décision de sanction concernant l'activité. Comment analyser dans ce cas-ci le croisement entre mécanismes politiques et effets de discours ? Il s'agit ici de voir comment le discours officiel et explicite du pouvoir traduit un jugement positif qui a des effets sur la réalité. Que ce soit l'entreprise et ses ingénieurs ou bien l'institution politique, il semble que tout soit fait pour d'une part neutraliser la matière, les eaux usées, et d'autre part la valoriser. Une volonté de gommer la spécificité du travail des eaux usées et son caractère éprouvant se lit dans la façon dont est organisé le travail. Un agent d'une station d'épuration rapporte en substance : le chef nous demande de faire le travail en un temps qui ne nous permet pas de le faire et encore moins de le faire correctement. Il ne connaît pas les boues ; il ne réalise pas à quel point elles adhèrent aux tuyaux et aux machines, à quel point elles sont tenaces,

36. Agnès JEANJEAN. « Les égouts de Montpellier : mots crus et mots propres ». In : *Ethnologie Française* 4 (1999), p. 607-615, p. 611.

corrosives. En outre, la vigilance, de mise dans les stations d'épuration quand il s'agit de manœuvrer au-dessus des bassins, n'est pas compatible avec une cadence chiffrée, objectivée, standardisée. La vigilance est effectivement une veille qui s'enfoncé dans le temps ; vouloir la mesurer l'annule. L'institution politique décide également d'ôter des avantages liés à la retraite qui rendait hommage à la pénibilité singulière du travail des égoutiers. La revalorisation des eaux usées comme substance mortifère pourrait, en revalorisant le rapport, revaloriser par là même le métier. La neutralisation du caractère abject de la matière tient à une forte médiation technique. Cependant, le rapport à l'abject, même techniquement médiatisé, demeure. Cette survivance de l'abject est visible lorsque les travailleurs utilisent la technique pour faire la démonstration de leur tâche et la valoriser alors qu'une certaine gêne se manifeste quand il s'agit de faire mention de la matière. Le discours institutionnel se conjuguant au discours de l'ingénieur valorisant techniquement les eaux usées neutralise le rapport à l'abject. Ces discours dissimulent visiblement un dégoût et une volonté de se détacher radicalement de cette matière. Cette dissimulation ne les rend pas moins efficaces, car elle justifie le dégoût et le rejet de l'abject. Ces discours ne produisent pas l'effet suivant :

« Toutes ces vies qui étaient destinées à passer au-dessous de tout discours et à disparaître sans n'avoir jamais été dites [malgré l'éclat potentiel de leur quotidien ordinaire] n'ont pu laisser de traces – brèves, incisives, énigmatiques – qu'au prix de leur contact instantané avec le pouvoir. »³⁷

Quel est le rapport entre le discours du pouvoir invisibilisant et neutralisant le travail de l'abject et le discours sur soi des travailleurs des eaux usées ? De même que ces "personnages de Céline", se sont constitués en légende noire en s'adressant au pouvoir, ces personnages de l'abject ont-ils la possibilité de dramatiser leur vie par le biais de leur discours ? Quelles sont les propriétés du discours par lequel ils pourraient redonner une visibilité à leur travail rendu socialement invisible ? Un tel discours doit-il tenter de questionner l'abject ? Dans quelle mesure la visibilité acquise par le discours sur eux-mêmes pénètre-t-elle la discursivité officielle, celle du pouvoir ? Si ces vies infimes dont nous parle Foucault ont été dramatisées par l'adresse au pouvoir et sa décision-sanction en retour, les travailleurs des eaux usées ne peuvent que tenter de décoller leurs discours de celui, neutralisant, du pouvoir. Le détachement, la révolte ne sont donc plus le fait de la sanction, ni celui de l'appel à la sanction, mais celui de la tentative de créer un discours autre³⁸. Contrer l'invisibilité par l'énigmatique, le dangereux, l'Autre. À moins d'adhérer au discours de gouvernement et d'assumer cette invisibilité, le rapport discursif ne peut être que de rupture. En effet, s'il s'agit de conquérir la visibilité, il est besoin de remettre en cause la normativité qui sous-tend l'abject et la tordre. Des

37. FOUCAULT, *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2, op. cit.*, p. 241.

38. JEANJEAN, *Basses Oeuvres, op. cit.*

légendes souterraines en lieu et place de légendes noires. De même que les vies infimes ont existé et se sont réapproprié leur vie dans l'infâme à cause de l'adresse au pouvoir, de même les travailleurs des eaux usées se réapproprient leur travail de l'abject en cette rupture discursive, dans cette adresse au pouvoir sur le mode négatif.

*« Cette pure existence verbale qui fait de ces malheureux ou de ces scélérats des êtres quasi fictifs, ils la doivent à leur disparition presque exhaustive et à cette chance ou malchance qui a fait survivre, au hasard des documents trouvés, quelques rares mots qui parlent d'eux ou qu'ils ont eux-mêmes prononcés. Légende noire, mais surtout légende sèche, réduite à ce qui fut dit un jour et que d'improbables rencontres ont conservée jusqu'à nous. »*³⁹

Légende sèche : tel ne semble pas être le cas de la légende souterraine qui se perpétue, se transmet et s'augmente des expériences des travailleurs. Légende vivante en raison de la perpétuation du travail des eaux usées, mais qui, comme la légende noire que révèle Foucault, ne nous est pas transmise en raison d'une nécessité interne. Comme la légende noire, elle est pétrie de ruptures et d'oublis.

*« C'est là un autre trait de cette légende noire. Elle ne s'est pas transmise comme celle qui est dorée par quelque nécessité profonde, en suivant des trajets continus. Elle est par nature, sans tradition ; ruptures, effacement, oublis, croisements, réapparitions, c'est par là seulement qu'elle peut nous arriver. (...) Et puis il a fallu que parmi tant de documents perdus et dispersés, ce soit celui-ci et non pas tel autre qui soit parvenu jusqu'à nous et qui ait été retrouvé et lu. De sorte qu'entre ces gens sans importance et nous qui n'en avons pas plus qu'eux, nul rapport de nécessité. »*⁴⁰

Ceci pose la question de ce qui nous est transmis de l'histoire de ces métiers ingrats et de leur actualité. Si leur existence et leur visibilité dépendent de cette confrontation au pouvoir mais que celle-ci induit soit l'invisibilité normée et assumée soit une invisibilité discursive de rupture, il y a une autre forme de confrontation possible qui mette en scène le milieu de travail et induisant un rapport réflexif aux usées.

Confrontation par l'action

L'action qui prend place dans la sphère publique lui donnant son caractère politique semble être interdite aux hommes ainsi relégués⁴¹. Pour que le contact avec le pouvoir

39. FOUCAULT, *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2, op. cit.*, p. 242.

40. *Ibid.*, p. 242.

41. Cf. WALZER, *Sphères de justice, op. cit.*, p. 93-101. Dans le chapitre 2, WALZER y traite des travailleurs hôtes qui, étrangers, ne jouissent pas de la citoyenneté et auxquels on fait faire les basses œuvres pour reprendre l'expression de l'ethnologue JEANJEAN. Quoique les travailleurs dont nous parlons jouissent actuellement de la citoyenneté au même titre que toute autre personne, leur métier hérite significativement de la relégation sociale si bien que leur appartenance civique nécessite de sans cesse être réaffirmée.

puisse sortir les travailleurs des eaux usées de l'invisibilité sociale et historique en laquelle ils sont plongés, il faut que le rapport au pouvoir puisse avoir pour objet la question de l'abject de la matière travaillée et le problème corollaire de la qualification du rapport que l'on entretient à elle. Une telle confrontation peut leur donner la possibilité de se défendre contre l'infâme, de s'interroger sur l'infamie de leur métier, voire de la revendiquer. Le discours des égoutiers sur eux-mêmes est une première forme par laquelle ils rompent avec le discours du pouvoir donc une première forme d'existence par laquelle ils se rendent visibles à eux-mêmes. La visibilité qui naît du rapport au pouvoir ne peut gagner en ampleur que si précisément les travailleurs tentent de pénétrer le discours par un autre moyen que celui purement discursif. La grève peut rompre radicalement avec le discours politique de pouvoir pour deux raisons. La première tient à l'objet de leur revendication. Elles concernent les conditions de travail dont la pénibilité tient non seulement aux eaux usées, mais aussi au dispositif normalisant qui les encadre. Le rapport à l'abject comme question trouve à cette occasion une formulation : que peut le pouvoir politique afin de rendre viable et durable un tel rapport qui existe encore dans sa pureté et simplicité malgré l'amélioration du dispositif technique ? Les grèves initiées par les syndicats ont pour objectif de défendre l'intégrité physique des sujets travailleurs ce dont témoignent les revendications syndicales suite à la décision du TA de Paris du 27 décembre 2012 d'annuler l'obligation par la mairie de Paris de vaccination pour les égoutiers contre la leptospirose⁴². La seconde tient aux conséquences de l'arrêt de travail. C'est alors que le milieu se met à parler de lui-même. Il suscite, par son débordement intempestif dans l'espace social, la réflexion du rapport aux eaux abjectes. Ces grèves font exister les travailleurs des eaux usées en ce que leur travail a de plus

42. « M. Pierre Laurent attire l'attention de Mme la ministre des Affaires sociales et de la Santé sur la décision du tribunal administratif de Paris d'annuler l'arrêté du 24 août 1976 exigeant la vaccination anti-leptospirose. À Paris les eaux usées sont devenues de plus en plus nocives avec des conséquences de plus en plus néfastes sur la santé de ces travailleurs. Pour les égoutiers de Paris par exemple, cela se traduit par une espérance de vie de sept ans inférieure aux autres populations ouvrières ayant le plus faible taux d'espérance de vie et de 17 ans inférieure à la population de référence nationale. La vaccination obligatoire contre la leptospirose était l'un des rares éléments positifs pour les égoutiers parisiens ces dernières décennies puisqu'il n'y a jamais eu de cas de cette maladie chez les égoutiers parisiens, contrairement à d'autres égoutiers en France, qui n'étaient pas vaccinés. Par conséquent, ne serait-il pas nécessaire que le Gouvernement, en concertation avec les acteurs concernés, soit à l'initiative de dispositions légales inscrivant la vaccination contre la leptospirose parmi les vaccinations obligatoires pour le métier d'égoutier en général ? », Question écrite num. 06384 de M. Pierre Laurent (Paris - CRC) publiée dans le JO Sénat du 16/05/2013 - page 1518 <http://www.senat.fr/questions/base/2013/qSEQ130506384.htm>

spécifique, c'est-à-dire dans le rapport à ce qui est jugé abject. La confrontation au pouvoir les sort ici de l'ombre par la médiation de ce qui par ailleurs contribue à les rendre invisibles, les eaux usées.

5.3 Invisibilité sociale des eaux et des travailleurs

Nous avons étudié dans un premier chapitre la véridiction à l'endroit du soi. Nous concentrons dans ce chapitre notre analyse sur le régime de vérité non plus du soi, mais des choses. Il s'agira de révéler comment s'articulent ces vérités à l'endroit du sujet. Nous avons vu à quel point la vérité sur soi était indexée sur le contexte social et politique dans lequel se déployait cette vérité. Symétriquement, nous voulons démontrer que la vérité des choses est indexée sur la subjectivité. En d'autres termes, la vérité visée a beau être celle d'un objet, elle prend comme variable de référence les représentations types du sujet.

5.3.1 Le régime de véridiction de la pensée de l'ingénieur

Vérité des eaux et subjectivité de l'ingénieur

Le caractère objectif de la vérité se fonde sur une *épistémè* typique de la pensée de l'ingénieur. Le régime de vérité de la pensée ingénieure est une forme de fabrique des eaux. Par quoi le monde perceptif et cognitif de l'ingénieur se caractérise-t-il et comment son univers se distribue-t-il sous ses yeux ? Que sont les eaux de l'ingénieur ? En quoi le type véridiction ingénieure s'articule-t-il à une forme de gouvernement des hommes et des femmes ou comment ceux-là se retrouvent-ils liés à ce régime de vérité qui détermine leurs actes et finalement leur être. La science est considérée comme relevant d'un régime de vérité au même titre qu'un autre type de représentations qui a cours dans la société dont il faut dès lors mesurer la force. Refusant l'approche de la réalité par l'idéologie, il ne s'agit donc pas de rabattre avec Foucault la science sur une idéologie qui, simple expression représentative d'une structure de domination, ne proposerait pas de méthode valide de discrimination du vrai du faux, du bon du mauvais. La science, notamment celle de l'ingénieur, est un régime de vérité dans lequel entre un sujet qui se constitue en fonction de ce qu'il apprend à estimer pour le vrai.

« Une pareille perspective archéologique exclut donc absolument le partage entre le scientifique et l'idéologique. Elle implique au contraire que l'on prenne en considération la multiplicité des régimes de vérité et le fait que tout régime de vérité, qu'il soit scientifique

ou non, comporte des façon spécifique de se lier, de manière plus ou moins contraignante, la manifestation du vrai et le sujet qui l'opère. Et enfin, troisièmement, cette perspective implique que la spécificité de la science ne soit pas définie parmi bien d'autres régimes de vérité à la fois possibles et existants. Ce qui implique également, par rapport à l'histoire des sciences, une démarche différente, dans la mesure où l'histoire des sciences a pour rôle, au fond, de montrer comment dans ce régime particulier qu'est la science ou que sont les sciences, mais que l'on ne met pas en question comme régime de vérité, le vrai contraint peu à peu les hommes, abaissent leurs présomptions, éteint leurs rêves, fait taire leurs désirs, arrache leurs images jusqu'à la racine. Au contraire, dans l'histoire archéologique que je vous propose, il s'agirait de marcher un petit peu à contre-voie par rapport à cela et ça consisterait donc, non pas à admettre que le vrai, de plein droit et sans qu'on s'interroge là-dessus, a un pouvoir d'obligation et de contrainte sur les hommes, mais à déplacer l'accent du «c'est vrai» à la force qu'on lui prête. Une histoire de ce type ne serait donc pas consacrée au vrai dans la façon dont il parvient à s'arracher au faux et à rompre tous les liens qui l'enserrent, mais serait consacrée, en somme, à la force du vrai et aux liens par lesquels les hommes s'enserrent peu à peu eux-mêmes dans et par la manifestation du vrai. »⁴³

De cette histoire des sciences que décrit l'auteur relève l'entreprise épistémologique bachelardienne. Une telle histoire qui entreprend de déterminer la façon dont a pu s'édifier une science dont la scientificité progresse au rythme de ses falsifications et de ses ruptures épistémologiques permet cependant de mieux cerner la façon dont est entré le sujet dans ce jeu de vérité et le type de sujet qu'elle a rendu possible. Dans les considérations qui suivent sur les eaux désubstantialisées, objectivées et normées, il s'agira de garder à l'esprit les questions suivantes. Qu'est-ce que la connaissance d'un milieu désubstantialisé, objectivé et normé induit sur le rapport ensuite entretenu à ce milieu par le travailleur ? Si le sujet se constitue dans un rapport triple à soi, aux autres et au milieu, qu'est-ce ce régime de vérité qui promet une connaissance objective du milieu naturel induit sur le plan des rapports aux autres et à soi ?

L'invisibilité des eaux : eaux désubstantialisées, eaux objectivées, eaux normés

L'eau est une substance élémentaire. Chargée d'éléments organiques divers, la substance eau se pluralise. Que les eaux se désubstantialisent apparaît comme une

43. FOUCAULT, *Du gouvernement des vivants*, op. cit., p. 98.

contradiction dont nous voulons montrer les ressorts. Pourquoi peut-on encore dire qu'il s'agit d'une contradiction ? Quelles eaux se réinventent dans le régime de vérité propre à la pensée de l'ingénieur ? Ce qui caractérise l'approche du réel par l'ingénieur est sa mathématisation. Cette dernière est possible grâce au soutien de techniques qui permettent la mesure. Réciproquement, la sophistication de ces techniques est le fruit d'une pensée mathématique toujours plus fine et plus poussée. La vérité des objets s'exprime par l'écriture mathématique. L'ingénieur appréhende les objets par le biais de ces formules. Or, l'ingénieur ne cherche pas seulement à chiffrer le réel mais à construire des objets voués à le constituer, des édifices à le structurer. Cette appréhension mathématique de l'objet se poursuit jusque dans la construction de ce dernier. L'appréhension mathématique des objets instaure une distance typique entre celui qui appréhende et ce qui est appréhendé. La distance épistémique est la condition de possibilité du rapport de connaissance mathématique. Elle n'est pas à anéantir ce qui engendrerait l'indistinction entre choses et sujets connaissants et la disparition du fait de l'altérité qui fonde ce rapport de connaissance. La distance épistémique constitutive de l'objet mathématique est évidée de toute affectivité qui pouvait relier hommes et choses. Dans ce rapport mathématique au réel, le flux historique en lequel les choses s'inséraient n'a plus cours. Le rapport aux objets mathématiques ne se fait pas en creusant une profondeur de sens historique, mais en approfondissant une analyse mathématique et en articulant de nouvelles formules. Cette distanciation se fait par le biais de l'écriture mathématique qu'invente le sujet pour apprendre à connaître son objet. Le désir propre au scientifique de rompre avec une connaissance qualitative puis de nouer avec un savoir objectif, qui représente par la mesure chiffrée le réel, engendre une distanciation typique car elle crée deux pôles : le pôle du sujet connaissant et le pôle de l'objet à connaître. Le statut épistémique de ces deux pôles est opposé. Le rapport entre les objets est lui-même typique. Nous pouvons à ce sujet mettre en tension l'*épistémè* propre à l'époque de la Renaissance et l'*épistémè* propre à la nouvelle ère scientifique en laquelle s'inscrit la pensée de l'ingénieur. Cette mise en tension éclairera le type de rapports entre objets que rend possible l'*épistémè* de la pensée de l'ingénieur. L'*épistémè* de la Renaissance est le socle épistémique sur lequel tout en réseau de correspondances entre les choses du monde peut s'établir. Connaître les choses, sous le régime de vérité propre à la Renaissance, c'est les mettre en relation avec d'autres avec lesquelles elles partagent certaines propriétés.

Le propre d'une chose permet de connaître une autre chose par la correspondance qui est établie entre elles. Les correspondances sont construites et ne représentent aucune parenté que nous qualifierions aujourd'hui d'objective. Pourtant, elles étaient une façon précise, minutieuse, fouillée d'approcher le monde qui en révélait par une articulation singulière ses composants. Les propriétés des choses ne consistaient pas en formules mathématiques. Les correspondances se disent. Le discours Renaissance n'est pas un discours de formule mathématique. Il est métaphore. Une propriété jugée naturelle d'une chose vient signifier une autre chose qui revêt cette propriété par la médiation de l'autre. Par contraste, la mathématisation du réel a engendré une cartographie dont le plan de réseau est la projection spatiale des constructions mentales ingénieuses. Un point ne communique avec un autre qu'en raison de la logique du plan ; la nature de cette communication est guidée par l'optimisation de la performance, de la fluidité, de l'utilité, de la réponse aux besoins. La possibilité de faire une telle cartographie du réel montre que l'*épistémè* propre à la science moderne a gommé les vestiges de la correspondance. En effet, faire correspondre une chose à une autre sur le plan sémantique alors que rien de scientifiquement objectif ne les relie, exige que la capacité intellectuelle soit soutenue par un certain usage de l'imagination. L'imagination puise dans l'imaginaire des images élémentaires qui contiennent en elles-mêmes leur principe dynamique propre. Une tendance propre à l'imaginaire élémentaire est de créer des images substantielles. Ce qui fait de ces images des images substantielles est la nature de leur action et de leurs effets sur les autres éléments ou sur les choses. L'image substantielle confère à l'élément ou la chose avec laquelle elle est mise en contact ce qui constitue sa nature essentielle, c'est-à-dire ce qui la fait demeurer dans l'être. La caractéristique substantielle est transférée, intégrée et mêlée à d'autres pour donner une substance insolite en cette combinaison, en cette articulation des différentes caractéristiques substantielles. A un tel mélange des caractéristiques substantielles s'ajoute une autre source de mouvement à l'intérieur des substances imaginées. Cette source du mouvement n'est plus de nature combinatoire, mais dynamique. Une substance contient un principe dynamique, une *dynamis*, c'est-à-dire la possibilité ou puissance d'être son contraire. L'ambivalence, comme principe dynamique de l'image-substance, n'est-elle pas ce qui permet au sujet de créer des correspondances là où les propriétés apparentes des choses mises en correspondance diffèrent ? Les eaux, dans cette perspective, consisteraient en une

combinaison de substances aux effets pluriels, voire opposés. L'eau, substance simple, porte elle-même des puissances contraires : puissance vitale, de fécondation, puissance de donner la mort. Une telle substance peut donc, dans une appréhension épistémique de type Renaissance, être mise en correspondance avec des choses dont on soupçonne la puissance fécondante, comme elle pourra être mise en correspondance avec celles que l'on interprète comme destructrices. Par contraste, la pensée scientifique rompt avec cette tendance à substantialiser les éléments. Donc, la pensée scientifique rompt, de façon plus radicale, avec les tendances de l'imaginaire que nous venons de décrire. C'est ce que souligne Bachelard. La rupture épistémologique est double. Elle est autant une rupture historique entre deux façons d'apprendre à connaître le monde, qu'une rupture avec une puissance spirituelle. C'est en ce sens que l'eau, et les eaux sont vouées à se désubstantialiser dans l'appréhension propre à la pensée ingénieure. Si le terme de substance est encore usité, il devient synonyme de matière. Il ne revêt pas le même sens que le concept alors employé à savoir ce qui conserve en soi-même le principe de sa continuation dans l'être. La définition par l'ingénieure de la substance eau est statique, c'est sa composition chimique. L'eau a perdu sa substantialité au sens dynamique du terme ; les eaux perdent leur pluralité, car une pensée analytique distingue de la substance chimique eau H₂O les autres substances au composé chimique différent. La pensée de l'ingénieur formalise le monde par une écriture d'ordre logique-mathématique. Si progrès de cette écriture il y a, il consiste en un affinement et une complexification de cette syntaxe. Dans ce complexe scriptural, la substance est réductible à la matière H₂O. L'eau est appréhendée en sa formule chimique. Le rapport à l'eau n'est pas aboli, mais il a changé de nature. Un rapport objectivant fait de la chose à connaître un objet en face d'un sujet. L'objectivation de la chose est la purification d'un rapport épistémique qui ne veut plus être alourdi des images chargées d'affectivités provenant de l'imaginaire.

La rationalité instrumentale promeut une logique d'adaptation de moyens à des fins qui ne prend pas en compte leur dimension axiologique respective. Elle peut caractériser autant une organisation humaine qu'une pratique de savoir. Les modalités de rapport entre imagination et rationalité instrumentale doivent être déterminées. Si les images substantielles figées sont nocives pour l'élaboration de la pensée scientifique, l'imagination peut servir l'innovation scientifique à condition qu'elle se règle sur la

rationalité instrumentale. L'efficacité et le progrès des performances du dispositif technique sont alors assurés. Ce rapport de service entre imagination et rationalité scientifique ne serait pas possible sans une psychanalyse de la conscience objective préalable. Est mobilisée une imagination réglée afin que la rationalité instrumentale puisse tirer partie de cette force imaginante d'initier des possibles. L'imagination se règle sur la rationalité instrumentale, autrement dit, elle n'est pas laissée à sa productivité exubérante d'images substantielles. L'eau et les eaux usées perdent en ce sens leur substantialité et deviennent matière à chiffrer dans l'horizon d'une réponse à un besoin qui s'organise collectivement et techniquement. Si les images substantielles ont joué un rôle dans la progression de la scientificité de la pensée, dans la mesure précisément où il a fallu rompre avec elles, il n'est plus question dans une telle relation de service de l'imagination à la rationalité instrumentale que la première produise des images qui s'ordonnent à la logique de l'imaginaire matériel. Les ruptures épistémologiques sont actées mais il reste possible de mobiliser ou de renouer avec une imagination que l'on a été en mesure d'éduquer. Les images ainsi produites, tout en conservant leur puissance de dynamisation de l'esprit, demeurent ordonnées à la logique instrumentale.

La logique instrumentale s'édifie sur le rejet de l'imaginaire substantiel qui déchiffre l'essence d'une matière en l'enserrant dans un univers de sens plutôt qu'il ne la considère dans son objectivité permettant de l'enserrer dans un univers de causalité et d'utilité. La rationalité instrumentale n'implique cependant pas le rejet de tout imaginaire et encourage au contraire un imaginaire susceptible de la supporter et de la promouvoir. L'imaginaire réticulaire convient à la rationalité instrumentale, car toute chose et toute personne n'existent que pour autant qu'elles sont connectées aux autres sans considération de leur épaisseur historique ni de leur ancrage social, politique et culturel. Cette connexion est d'ordre informationnel c'est-à-dire ne considère sa signification que pour autant qu'elle est utile. MUSSO écrit au sujet du cyberspace, figure de l'imaginaire réticulaire : « Le cyberspace est un puissant dissolvant symbolique – une “hallucination consensuelle” –, car il élimine tout ce qui résiste : le territoire, le corps, mais aussi le politique et l'État. »⁴⁴. L'imaginaire réticulaire rompt avec l'imaginaire des substances :

*« Les réseaux techniques contemporains autorisent la transgression permanente des frontières physiques de l'espace et du temps : passages dans le virtuel, l'immatériel, le futur, l'ailleurs, le lointain, etc., toujours plus vite et toujours plus loin, grâce aux réseaux de transports et de communication. »*⁴⁵

44. Pierre MUSSO. « 3. La rétiologie ». In : *Critique des réseaux*. PUF. 2003, p. 326–358, p. 335.

45. *Ibid.*, p. 352–353.

Les relations intersubjectives qui se tissent au sein des collectifs de travail, ainsi que les relations extra-intersubjectives à l'environnement hydrique qui se tissent via les réseaux d'eau potable et des eaux usées, sont fluides et continues au point de nier tout rythme de travail humain. Les travailleurs des eaux doivent assurer une connexion constante et transparente de tous les particuliers aux réseaux et la performance de ces derniers. Concernant les eaux usées, cette performance passe par une canalisation intégrale des eaux devant être traitées, et seulement celles-ci, et par la connexion de toutes les canalisations à une station d'épuration. La performance du réseau eau potable se mesure d'une part à la conduite continue de l'eau potable jusqu'au robinet du particulier et à l'étanchéité des canalisations empêchant une déperdition de l'eau. L'efficacité et la continuité du service public sont adossées à un tel imaginaire réticulaire. L'immédiateté et la transparence des connexions et des flux rejettent en principe toute rétention temporelle sur laquelle se base le rituel qu'il soit cérémoniel ou quotidien. Du moins, la rétention temporelle n'est-elle envisagée qu'en termes de délais, de retard, d'accident temporel. L'idéologie réticulaire promeut une temporalité déconnectée de tout sol qu'il soit naturel ou culturel. Si les conditions géographiques et climatiques sont prises en compte, le défi industriel est précisément d'assurer la continuité du service public malgré elles. La continuité et la fluidité de ce service se répercutent sur les collectifs de travail qui s'organisent à partir du dispositif technique en réseaux au détriment d'anciennes solidarités. Nous verrons cependant comment de nouvelles solidarités se créent et comment, à partir d'une temporalité déconnectée, peuvent se créer de nouveaux rythmes de travail.

Ce qu'il y a à la racine de cette objectivation est le sujet de cette appréhension. Le sujet ingénieur, dans l'acte même par lequel il appréhende son objet, connaît une détermination de sa pratique en retour. Comment le sujet ingénieur parvient-il à objectiver les eaux ? Quelle est la traduction de cette objectivation sur le processus par lequel il se maintient comme sujet ? Peut-on faire un lien entre objectivation du milieu et objectivation du sujet ? Quels sont les effets de la véridiction scientifique sur le sujet ? Une réponse peut être donnée à la question de savoir s'il y a identité entre processus d'objectivation de la chose à connaître et celui d'objectivation du sujet connaissant. Cette première réponse veut confirmer l'hypothèse qui donne l'axe de ce paragraphe. Elle s'appuie sur le concept de réification. Ce concept permettra de

dire pourquoi nous avons formulé cette question et pourquoi nous l'avons fait ainsi. La réification se rapporte à l'être humain et désigne le fait qu'il soit nié en tant que sujet libre et réduit au rang de chose. Il traité comme une chose. Ce «comme» est méthodologique. Il ne s'agit pas de dire que l'homme devient de fait une chose parmi d'autres dans les rapports humains. Mais que les relations dans lesquels s'insère le sujet contribuent à le priver de ce qui le constitue sujet libre, à le dépouiller de sa dignité qu'il doit à sa qualité d'être humain. Bien plus, c'est la relation elle-même qui deviendrait telle qu'elle ne relèverait plus de relations dites humaines. La conception de la réification ne pose pas tant une identité des termes, comme si le sujet se faisait chose, ou était réduit à une fonction de chose dans la communauté humaine. Mais elle ose poser une identité de rapport entre la façon de se rapporter à la chose et celle de se rapporter à l'être humain. Voici de quelle façon le concept de réification peut donner une lecture pertinente de la situation de travail propre à l'ingénieur. Précisons d'abord qu'en aucun cas il ne s'agit de dire que l'ingénieur est traité par ses pairs, de façon plus générale par les autres, comme une chose, ni que réciproquement l'ingénieur s'habitue à traiter les autres comme il traite ce qu'il prend pour objet de connaissance. En revanche, l'objectivation scientifique que met en pratique l'ingénieur des eaux peut s'appliquer à l'homme qui se prend pour objet de connaissance. Le concept foucauldien de doublet empirico-transcendental désigne ce fait historique du sujet connaissant qui se donne à lui-même comme objet à connaître, appliquant à son endroit la même méthode qu'il suivait pour comprendre les choses du monde et de son milieu. Certes, ce concept caractérise la posture épistémique du sujet en sciences humaines. C'est donc par le biais de l'objectivation du rapport à l'homme qui se fait objet de connaissance pour lui-même que s'effectue ce que l'on peut désigner en un raccourci l'objectivation de l'homme. Si objectivation du sujet il y a, c'est dans le processus même par lequel le sujet se pose comme objet des sciences. C'est le rapport double à soi et aux autres, plus exactement à soi comme représentant de l'être générique de l'homme, qui est en question ici. Or, l'ingénieur des eaux n'a pas pour seul objet, pour objet pur de connaissance, les éléments. L'eau dont s'occupe l'ingénieur est une eau à boire ; les eaux sont des eaux à intégrer dans l'environnement naturel fortement anthropisé. Par la médiation des eaux, donc, l'ingénieur s'occupe de l'être humain. Les sciences de l'ingénieur s'articulent à celles de l'homme qui servent à apporter des considérations sur la quantité et la nature

de ses besoins (en eau et en environnement naturel) ainsi que sur les catégories et processus mentaux qui leur sont attachés. Toutefois, l'objectivation du sujet est fonction de l'amplitude avec laquelle il peut user de sa liberté. En effet, le sujet ne se définit pas d'emblée dans la relation à l'altérité extérieure. Le rapport à soi et le rapport au monde et au milieu peuvent être multiples ; il peut intégrer le rapport scientifique sans que cela engendre un appauvrissement, un rétrécissement de ces rapports multiples. La purification du rapport épistémique n'épure pas l'homme de ses différentes capacités d'appréhension du milieu. Cependant, que la science de l'ingénieur s'articule avec les sciences de l'homme ne signifie pas qu'elle renoue avec l'ampleur des rapports possibles au monde qui se sont déployés et ont produit leur œuvre historiquement. La rupture déjà évoquée qui se produit sur le plan des facultés peut-elle être plus radicale encore, et signer la fin d'un rapport qui engage le monde imaginaire et affectif du sujet ? Pour parer à cet appauvrissement, deux points semblent nécessaires. Le premier, que les œuvres de la pensée de l'ingénieur vouées à s'inscrire durablement dans le monde, ouvre la possibilité aux contemporains et à leurs descendants d'y vivre à leur usage un rapport mobilisant différentes sources de puissances spirituelles. Cette suggestion permet de passer au second point. Les sciences de l'homme peuvent aider les sciences de l'ingénieur à s'inscrire dans une ligne de sens en leur livrant leurs réflexions sur les représentations humaines qui ont mobilisé un imaginaire social et individuel. Les sciences de l'ingénieur ne peuvent s'inventer une fondation imaginaire sans en penser et les implications anthropologiques et les présupposés historiques. Cette double exigence est d'ordre éthique. Le doublet empirico-transcendental peut-il permettre l'appropriation par la connaissance des différentes représentations significantes humaines et s'évertuer à recréer leurs conditions de possibilité et de respect sur le plan pratique ?

5.3.2 La médiation de l'invisibilité et la vulnérabilité du travailleur

Trois constats sur l'invisibilité serviront de base empirique à la problématisation qui articulera les concepts d'invisibilité et de reconnaissance. Le premier constat est la relative invisibilité urbaine de l'eau dont les contacts les plus courants (eau du robinet, piscine, eau de pluie sortant des chéneaux) témoignent d'un rapport dans lequel l'eau,

en intégrant un dispositif de conduction, apparaît comme seulement en transit, au mieux comme un moyen. Le deuxième constat est celui de l'invisibilité des travailleurs de l'eau, particulièrement de ceux qui assurent la maintenance du réseau de conduction, qu'il s'agisse de l'eau potable, des eaux de pluie ou des eaux usées. Le troisième concerne ces travailleurs invisibles non plus seulement dans le rapport au regard des individus qui composent la société, mais dans le rapport à leur travail et à eux-mêmes en tant que travailleurs. Qu'ils intègrent ce regard invisibilisant n'empêche pas qu'ils s'intéressent à ce qu'ils font par le biais d'une certaine technique, d'un certain dispositif technique dont ils assurent le fonctionnement et l'efficace. En adoptant une perspective génétique, l'on peut dire que l'invisibilité vient de ce qu'un sujet ou un groupe n'est pas reconnu. L'invisibilité est ainsi la conséquence d'un défaut de reconnaissance. Être invisible dans le champ social, et non pas ici dans le champ perceptif, signifie que les gestes expressifs, les attentions qui manifestent l'existence sociale d'un individu pour autrui, par lesquelles donc l'individu est reconnu en son identité par un autre, fait défaut. Être visible dans le champ social, par contraste, signifie être positivement et activement inséré, impliqué dans le jeu des relations intersubjectives par lesquelles s'expriment des gestes et des paroles de mutuelle attention, de mutuelles prises en compte. LE BLANC conjugue le désir de reconnaissance à un agir créatif dans le champ social. Le déni de reconnaissance est ce qui y fait obstacle⁴⁶. À partir du premier et du deuxième constat, il semble y avoir corrélation entre d'une part, l'invisibilité de la ressource en eau et d'autre part, l'invisibilité des travailleurs. Pourquoi l'activité de service de l'eau, telle qu'elle existe actuellement, implique-t-elle une invisibilisation ? Nous éprouverons l'hypothèse selon laquelle l'organisation du service urbain de l'eau, dont le fonctionnement est assuré par un ensemble de règles et de normes objectives, à la fois techniques et administratives, est à l'origine de cette invisibilité double. La question qui nous servira de fil conducteur est alors la suivante : en quoi est-ce un défaut de reconnaissance qui vient s'objectiver dans tout un dispositif normatif juridique et technique qui supporte l'organisation productive, induisant une invisibilité corrélative de l'eau et des travailleurs de l'eau ? Il s'agira donc de questionner l'organisation productive comme ce qui met en œuvre ces normes juridiques et techniques qui encadrent le travail et met en marche tout un dispositif

46. Guillaume LE BLANC. « L'épreuve sociale de la reconnaissance ». In : *Esprit* Juillet.7 (juil. 2008), p. 127-143.

technique soutenu par ces normes. Nous verrons comment l'organisation par un processus de normalisation des activités, en tant qu'il est solidaire du dispositif technique, peut participer de la marginalisation du travail de l'eau et donc de son invisibilité, mais aussi et corrélativement de l'invisibilité de l'eau. Sera ici abordée l'invisibilité au regard du tiers, du citoyen, de la cité en son ensemble. Cependant, il apparaîtra que ce processus par lequel les choix et les orientations techniques qui encadrent l'activité et l'eau se réalisent en rendant invisibles travailleurs et eau n'empêche pas une appropriation par le travailleur de ce travail de l'eau médiatisée techniquement. Seront développés les éléments de réponse à la question de l'invisibilité de l'eau au regard de celui qui la travaille. C'est ici, à l'endroit du rapport du travailleur à son travail que se révèle que ce dont il y a méconnaissance, que ce que l'on ne reconnaît pas en dernière instance, c'est une puissance normative par laquelle le travailleur construit d'un même mouvement, d'un même effort, notre rapport au milieu environnant et aux autres. Ce qui permettra finalement de repenser la visibilité de l'eau, en la faisant naître de ce qui constitue le cœur de l'activité du travailleur. Il s'agirait de redonner davantage d'ampleur à l'exercice de ce que nous nommons les capacités normatives des travailleurs.

Normalisation des eaux et marginalisation des travailleurs

Il s'agit de rendre raison du processus par lequel l'activité des travailleurs de l'eau et de l'assainissement est rendue invisible. Nous faisons l'hypothèse que cette invisibilisation est portée par le fonctionnement d'une organisation dont les normes tendent à normaliser les pratiques et les valeurs de métier induisant de façon corrélatrice une marginalisation soit de ce qui échappe à cette normalisation, soit de ce dont la normalisation consiste précisément à maintenir dans la marge. Nous nous intéresserons aux travailleurs qui assurent directement la maintenance du service : agent de réseau assainissement, agent de traitement eau potable, responsable des stations d'épuration ou des usines mais aussi le responsable Intervention Technique (RIT) qui chapeaute le service à un premier niveau.

L'invisibilité est celle d'une eau normativement encadrée. Le service eau potable, comme celui de l'assainissement, parce qu'il semble aller de soi, est rendu invisible. Il est à la marge de la visibilité d'abord parce qu'il est considéré comme normal d'avoir de l'eau courante potable chez soi, parce qu'il est considéré comme normal que les eaux

usées soient évacuées. C'est ainsi tout le dispositif technique et ceux qui le maintiennent qui sont mis en marge de la visibilité. Ce n'est qu'en cas de dysfonctionnement que ce qui jusque là était maintenu dans l'invisibilité accède à la visibilité. Ce n'est que lorsque l'on n'a plus d'eau chez soi, que l'eau apparaît sous la modalité négative de son absence. Inversement, ce n'est qu'en cas d'une montée en charge des eaux usées, provoquant la présence intempestive de cette eau résiduaire sur la chaussée, ou pire, à l'intérieur d'un espace public ou privé qu'apparaît l'eau, toujours sous la modalité négative d'un trop-plein de présence. Celle-ci contraste avec la transitivity de l'eau dont la conduction est assurée par un réseau complexe de canalisations qui la cheminent d'un point à un autre. La présence et l'absence de l'eau sont strictement encadrées par un ensemble technique, mais aussi juridique (cf. les lois cadre sur l'eau, directive eaux résiduaires). Des dispositions réglementaires encadrent l'exploitation de la ressource, sa distribution et sa consommation d'un point de vue quantitatif (quantité d'eau exploitée, distribuée et consommée ; réseau séparatif permettant le traitement des eaux de pluie à part) et qualitatif (encadrement via les taux autorisés de substances naturelles ou chimiques dans les eaux usées comme dans les eaux potables). La qualité de la présence est aussi encadrée comme est encadrée l'absence de composants de l'eau. Le service de l'eau est médiatisé par un dispositif technique sans lequel il semble que les différentes exigences normatives juridiques seraient difficilement tenables. Le rapport entre ces dispositions juridiques et les moyens techniques mis en œuvre pour y répondre mériterait d'être davantage développé pour lui-même ce que nous ne ferons pas ici.

Cet encadrement normatif de la façon dont apparaît l'eau est solidaire de l'invisibilité des travailleurs. Ce qui nous intéresse ici, c'est de voir que cette normalisation juridique et technique qui finit par dire ce que doit être l'eau et sous quelles modalités elle doit apparaître est solidaire de la marginalisation des travailleurs. Cette marginalisation des travailleurs signifie que les travailleurs sont placés en marge de la visibilité sociale, autrement dit de ce qui compte ou qui a valeur et importance pour la société. La marginalisation des travailleurs est solidaire de la normalisation d'une ressource par un dispositif juridico-technique qui normalise également l'activité de travail et le rapport du travailleur au dispositif. Nous procéderons à une phénoménologie de la marginalisation du travail lié à l'eau pour éprouver cette hypothèse. Il s'agit de faire apparaître la marginalisation de l'activité en tant qu'elle est en rapport avec l'invisibilité de l'eau.

Ce qui rend raison de l'invisibilité de l'eau et de l'invisibilité des travailleurs est l'invisibilité d'un service. Ce qui est noyé dans cette normalisation technique et juridique de l'eau, c'est le service, le service eau potable et assainissement et son sens. Ce qui est corrélativement rendu invisible est le travail par lequel l'eau est mise à disposition de la population ou à l'autre bout du service, par lequel elle est évacuée par hygiène, quand elle gêne ou quand elle est simplement jugée inutile. Or, qu'est-ce que servir ? C'est prendre acte d'un besoin, par exemple le besoin collectivement assumé en eau potable, et mettre en œuvre les moyens nécessaires en vue d'y répondre. Servir suppose une communauté polarisée entre celles et ceux qui servent et les personnes qui sont les bénéficiaires du service. Cette polarité est médiatisée par une relation structurelle de don qui cimente une communauté sans cependant en empêcher la dynamique. Servir suppose que les moyens mis en œuvre soient orientés vers cette fin qu'est la réponse à un besoin. Or, ce que tend à gommer l'organisation actuelle du service de l'eau, c'est précisément l'activité de service en tant qu'activité dont la raison d'être est la réponse à un besoin qui touche l'homme en sa corporéité et dans sa relation initiale à son environnement, en tant qu'activité sous-tendue par une finalité qui ne devrait pas être excédée sur le plan axiologique par les moyens techniques mis en œuvre. L'invisibilité tiendrait donc au fait que la finalité de soin a été gommée non seulement parce qu'il est considéré comme normal par la population, mais aussi parce que l'efficacité technique a pris le dessus en même temps que l'attention au soin s'est technicisée. Le dispositif technique qui assurent la prise en charge de l'eau est un dispositif technique hypertélique dans le sens où le dispositif technique a pris des proportions qui sont en excès par rapport à la finalité qui le sous-tend, à savoir la finalité du service public et ceux qui, travailleurs de la cité, servent, sont au service de ce service.

Appropriation au cœur de l'objectivation : des identités fragiles

Nous proposons de continuer l'analogie commencée en nous référant à l'ouvrage *Machines à guérir* entre, d'une part, le rapport d'une personne "normale" à une personne malade ou handicapée, et d'autre part, le rapport entre le sujet du collectif dont on organise les besoins à l'individu charnel qui le compose. Cette analogie est possible dans la mesure où dans les deux cas c'est le rapport au corps propre qui est engagé, autrement dit le rapport réflexif du corps à lui-même. La personne malade est une

personne dite “diminuée” car le déploiement dans le monde de ses capacités ne se fait pas dans la même mesure que pour une personne “saine” ni selon les mêmes modalités. Dans le monde tel qu’il est actuellement structuré et organisé, son autonomie dépend de dispositifs dédiés et de personnes vouées à son soutien. Les philosophes du *care* affirment que la dépendance dans laquelle s’exerce cette autonomie n’est contradictoire que dans un système de pensée centré sur l’ego où la valeur n’est accordée qu’au sujet qui pense par soi-même et agit en étant, en dernière instance, déterminé à agir par rien d’autre que lui-même. Le rapport soignant à une personne malade ou handicapée n’est pas neutre émotionnellement, car c’est en son corps propre autonome que l’on comprend ce que signifie la diminution de l’autonomie que l’on accompagne ou que l’on porte. Le rapport soignant, institutionnellement médiatisé par le service hospitalier ou la famille, suppose d’assumer la possibilité d’une diminution ou d’une perte de soi. Cette assomption, aussi minimale soit-elle, permet d’être en mesure de se porter vers la personne. Dans la mesure où elle engage le corps et la possibilité de sa propre perte, cette assomption se médiatise par des gestes de soin qui en renforcent alors le sens et la conviction qui la sous-tendent. Insistons sur le vécu émotionnel face à une personne diminuée. Face à une personne malade, la possibilité de sa propre perte intellectuellement assumée ou non, n’est pas seulement de l’ordre de la représentation. C’est une possibilité de la perte qui prend corps. La perte de l’être n’est pas encore une perte radicale. Il s’agit bien plutôt de la perte d’une identité constituée dans l’interaction avec autrui. C’est la perte de ce qui est normativement institué comme devant constituer un être. Or, sont valorisées socialement la santé, la puissance et l’autonomie. C’est au travers de ces valeurs que des émotions particulières naissent de la relation avec la personne dite “diminuée”. Les termes du second rapport de l’analogie désignaient un pluriel : le nous. La relation de la personne diminuée à l’autre relève d’une interaction interindividuelle. L’on a vu que cette relation engageait la constitution de l’identité. Comment le rapport aux matières usées peut-il affecter la constitution de l’identité si ce n’est dans l’organisation commune des besoins ? Nous pouvons faire le constat que le rapport aux eaux usées est médié par le dispositif technique organisé collectivement et efficace pour les évacuer. L’organisation évite une prise en charge directe par soi de ses propres déchets et rejets. C’est donc dans cette configuration sociétale que s’institue le rapport au corps. Il ne peut être question cependant que du rapport au corps. Celui-ci évolue effectivement

au sein d'un environnement humain et non humain qui l'affecte et qu'il affecte à son tour. L'être humain agit et crée au travers de son corps. Il affecte l'environnement par ses activités et par les conséquences de ses activités, à savoir ses œuvres, et ses déchets. L'organisation collective de la gestion des déchets a donc des implications sur le rapport au corps propre mais aussi sur le rapport à l'environnement comme milieu de vie. Quelles dispositions affectives suscite le rapport aux matières usées aujourd'hui que leur gestion a fait l'objet d'une institution collective ?

Après avoir montré que l'invisibilité était portée par l'organisation et ses structures juridiques et techniques, il s'agit de montrer que le travailleur par son travail déploie malgré tout des capacités par lesquelles une identité professionnelle se forge, mais une identité rendue fragile dans ce contexte d'invisibilité. Une tension existe entre normativité et normalité. L'être humain se construit dans l'interaction, sur les plans à la fois de la représentation et de la réalité concrète, avec son environnement qu'il contribue par là-même à configurer. Ce que déploie plus précisément l'être humain au sein de cette interaction est l'ensemble de ses capacités normatives, autrement dit, ses capacités à s'inventer des façons de vivre dans son milieu, à s'inventer des normes de vie qui lui permettront de se maintenir et de poursuivre le déploiement de ses capacités dans cette interaction avec l'environnement. On peut dire que ce qui constitue l'identité, c'est une plasticité primordiale, une capacité à s'adapter à l'environnement en s'inventant des normes de vie. Cela implique que cette plasticité consiste aussi en une puissance subjective de création des écarts entre soi et des normes extérieures, des normes qui se sont objectivées et déposées dans des structures institutionnelles et organisationnelles et qui peuvent être vécues et jugées par l'individu comme des normes trop contraignantes. Ces normes extérieures, si elles peuvent être vécues et jugées trop contraignantes, elles sont aussi l'élément indispensable au sein duquel les capacités normatives subjectives peuvent se déployer. Sans ce pôle normatif, stable et consistant, l'identité entendue comme puissance plastique normative ne pourrait pas se déployer. La puissance humaine d'instauration des normes s'exerce dans un contexte normatif qui, comme milieu qui rend possible le déploiement des capacités, est aussi ce qui offre des résistances, voire de réels obstacles. En quoi consiste cette résistance ? Elle vient précisément de ce que des normes se déposent dans des structures sociales pour valoir collectivement. Ce dépôt des normes qui valent collectivement rend possible cette vie collective en réglant les rapports intersubjectifs. Simplement, ce dépôt des normes dans des structures implique une normalisation de la vie sociale. La normalité véhiculée par les structures vient faire face à la puissance humaine individuelle d'instauration des normes. Ce qu'implique la normalité sociale est une polarisation entre des pratiques, des valeurs, des actes légitimes en tant qu'ils sont socialement valorisés et d'autres

pratiques, d'autres valeurs de vie ou d'activité qui sont, soit considérées comme ayant une moindre valeur, soit pire qui ne sont pas considérées du tout, autrement dit ce dont la puissance normative propre, propre à créer des normes qui n'entrent pas dans la normalité n'est pas envisagée. L'organisation productive se maintient par le biais de normes contraignantes. L'organisation du travail est constitutive en ce sens qu'elle véhicule un ensemble de normes auxquelles les travailleurs répondent. Les travailleurs sont constitués en leur être dans cet espace de l'apparaître qui laisse se déployer des relations intersubjectives marquées par la contrainte, mais aussi par la reconnaissance, que celle-ci soit en défaut ou non. Or, il n'y a pas contrainte sans une force sur laquelle elle s'exerce. La puissance normative relève de la capacité de l'humain à donner forme à son milieu et à styliser sa vie dans ce milieu. Toutefois, c'est à partir de son corps et de ses ressources physiques et psychiques qu'il déploie cette puissance de créer. Que nous affirmions que l'être humain peut se comprendre autrement que la façon dont la société l'assigne à se connaître, ne peut impliquer que les représentations de soi se rendent totalement indépendantes de la matière travaillée et des représentations qui lui sont accolées, comme si par exemple ce que l'on travaillait n'était en fait pas des déjections, comme si ce que l'on travaillait ne renvoyait pas au corps humain vulnérable. La puissance normative est liée à une naturalité, celle du corps humain. Loin de se détacher d'elle, elle relève du désir de lui donner sens. Les travailleurs des eaux servent un besoin. Les travailleurs "assainissement" travaillent à la limite du désordre et de la mort dont ils sont comme les gardiens. Les travailleurs des eaux pourvoient à un besoin premier, naturel, gratuit. Ils sont les gardiens du vital et du don : le don de la nature et le mépris qui s'y attache⁴⁷. Désolidariser radicalement la norme sociale de son fondement naturel implique de l'envisager comme réformable à gré. La dépendance à l'égard de la nature et de la naturalité, se ferait connaître par la persistance de normes que l'on ne parvient pas à déraciner malgré les critiques.

« Ces fantaisies antinaturalistes sont des excroissances hyperboliques de l'existentialisme et de l'opposition, remontant aux Sophistes, de la phusis et du nomos. Il est cependant vain de nier l'existence d'une nature humaine et d'opposer le donné au construit. Car il est de la nature même de l'homme d'être un homo faber. Et si certaines de ses constructions sont plus solides que d'autres, c'est précisément parce qu'il n'est ni le maître des essences ni le seigneur des formes. »⁴⁸

Nous soutiendrons cependant qu'il n'y a pas de fondement naturel pur et que la

47. Cf. CHANIAL, « La nature donne-t-elle pour de bon ? », *op. cit.*

48. Dit l'auteur pour contrer l'argumentaire féministe selon lequel la libération de la femme passe par l'émancipation hors de son corps maternelle. Lucien SCUBLA. « Psychanalyse et anthropologie (I) : un rendez-vous manqué ? » In : *Revue du MAUSS* 38.2 (2011), p. 65-95, p. 81.

naturalité si elle semble indéracinable n'en est pas moins d'emblée enserrée dans un mouvement culturel.

Vient d'être mise en lumière cette tension au cœur du contexte sociétal entre puissance humaine normative qui fonde l'identité sociale du sujet, d'une part, et la puissance normalisatrice sociale d'autre part. Nous voulons montrer comment s'expriment les capacités normatives humaines à l'endroit du travail de l'eau et pour ce faire procéder à une phénoménologie des capacités essentielles humaines telles qu'elles peuvent se déployer dans le travail des eaux. En quoi l'appropriation par le travail dans un contexte normalisé peut-elle consister ? Puissance normative dans un contexte normalisé fait émerger la tension existant entre vulnérabilité et autonomie. Ce que ne cesse de reconduire ce jeu entre puissance normative subjective se déployant dans le milieu de l'intersubjectivité et puissance de normalisation sociale relève d'une tension entre vulnérabilité et autonomie. Cette tension affecte l'humain tout au long de sa vie. Cette tension est à mettre en rapport avec la définition de l'identité comme plasticité. Celle-ci implique effectivement une capacité d'adaptation à un environnement non humain qui n'offre pas d'emblée les moyens et les conditions pour le déploiement de l'être humain. Le risque, dans un contexte organisationnel et technique qui tend vers l'hypertélie, est d'induire un affaiblissement de cette tension au profit de la vulnérabilité. Comment rétablir un équilibre ?

Visibilité du travailleur, techniques et transmission d'un métier

Notre proposition est la suivante : cet équilibre peut se recréer en remettant au centre du dispositif technique et juridique le sens de ce pour quoi il est dédié, à savoir pour apporter une réponse commune à un besoin qui affecte tout être. Il s'agirait de prendre acte de la dépendance sociale entre travailleurs qui assurent le service de l'eau et les bénéficiaires de ce service sur fond d'une dépendance vitale de l'être humain comme être de besoin à l'égard de la nature. L'intersubjectivité qui consiste en cette interdépendance socialement constituée repose sur une vulnérabilité vitale primordiale et universellement partagée. La vulnérabilité vitale qui implique le tissage de liens de dépendance est reprise socialement si bien que se créent de nouveaux réseaux de dépendances. Ces liens intersubjectifs qui renvoient à une dépendance sociale sur fond de dépendance vitale sont affectés par le désir de gommer ces dépendances permettant de développer narrativement

une identité, de s'approprier un soi auteur qui contraste avec un soi dépendant. C'est ce désir de porter dans l'ombre cette vulnérabilité qui paradoxalement fait se ployer les capacités normatives individuelles qui cherchent à se déployer dans l'élément social. Cette ambiguïté peut être levée par l'assomption de la tension entre vulnérabilité et autonomie. Prendre acte de cette tension entre vulnérabilité et autonomie et de la nécessité corrélative de redonner davantage d'ampleur à l'exercice des capacités normatives des travailleurs permettrait ainsi de rendre plus visibles socialement ces travailleurs. La reconnaissance ne doit pas seulement se cantonner à une reconnaissance sur le plan cognitif et perceptif, c'est-à-dire une reconnaissance – identification qui permettrait de ne rendre visible, de ne faire apparaître les travailleurs de l'eau que comme ce dont l'existence est indispensable dans le paysage social et qu'il ne faut pas oublier (Cf § profit narcissique des stratégies de management). Pour rendre pleinement visibles les travailleurs, socialement visibles, et les rendre visibles à eux-mêmes comme participant de la vie de la collectivité qui pense son interaction avec la nature, il faut que cet acte de reconnaissance s'inquiète de la façon dont se déroule leur activité de travail, il faut qu'il s'inquiète de la nature de leur travail. C'est dans cette perspective qu'il s'agirait d'élargir les capacités normatives des travailleurs de l'eau. Élargir les capacités normatives consiste non pas tant à donner davantage d'autonomie au travailleur qu'à faire jouer de façon productive et salutaire la tension entre vulnérabilité et autonomie, autrement dit à donner la possibilité au travailleur de déployer ses capacités dans l'organisation du service de l'eau. La question se pose ici de savoir si et en quoi la possibilité de cet élargissement des capacités normatives peut et doit être solidaire d'un changement des techniques. Nous voulons rapidement explorer cette hypothèse. La normalisation étant étroitement liée au dispositif technique, un changement de technique par le changement du rapport à elles qui en serait induit peut induire une visibilisation des travailleurs de l'eau corrélativement à celle de l'eau. Les conditions pour que les techniques redonnent la possibilité aux capacités normatives de se déployer tiennent d'abord au rapport que le sujet doit entretenir avec elle : le travailleur doit pouvoir être en mesure d'entourer l'objet technique, c'est-à-dire d'assurer son fonctionnement en amont et de contrôler les résultats en aval. Il doit comprendre la machine ce qui suppose que l'invention et sa finalité ne doivent pas lui demeurer étrangères. Il doit pouvoir être en mesure d'assurer l'intégration du dispositif technique dont il a la charge

à l'ensemble technique, mais aussi à l'environnement social, culturel et naturel. Les données empiriques montrent que, quelle que soit la technique en question, il est possible pour un travailleur de se l'approprier, de déployer ses capacités et donc d'éprouver un certain plaisir à son travail. En puisant dans Bachelard, on pourrait également émettre l'hypothèse selon laquelle le déploiement de capacités normatives du travailleur par la technique est d'autant plus intense et dynamisante que l'activité de travail peut faire l'objet d'une expérience imaginaire. Les techniques qui renforcent le déploiement des capacités normatives participent de l'appropriation que nous évoquons. Les techniques qui jouent leur rôle de médiation entre la main de l'homme et la nature, médiation qui n'efface pas la finalité de la technique comme dans le cas de l'hypertélie, et qui n'efface pas non plus le travail, l'effort, l'attention et l'intelligence du travailleur, participent de cette appropriation.

En quoi l'existence des métiers de l'eau dépend-elle de la visibilité dont ils doivent faire l'objet ? Les métiers existent essentiellement par les travailleurs qui mettent en œuvre leurs savoir-faire et ce faisant les transmettent. Or ces savoir-faire pour être mis en œuvre et maintenus vivants doivent être appropriés par des travailleurs qui déploient, par leur biais, leur puissance normative. Le travail de l'eau, travail qui consiste en une mise en œuvre des savoir-faire liés à l'eau, est l'occasion d'une relation simultanée à autrui, le collègue ou le client, et au monde des choses, éléments naturels ou infrastructures. Le travail implique une sortie hors de soi pour rentrer en contact avec autrui avec qui je fais monde et avec le milieu des choses environnant. Le travail est donc l'occasion du passage du personnel à l'interpersonnel et du personnel au trans-personnel, c'est-à-dire à l'histoire de l'activité de travail qui implique les travailleurs comme les choses. Les capacités du soi au travail viennent se justifier socialement, dans cette interaction avec autrui et culturellement, dans cette relation avec un monde des choses et des pratiques qui font histoire. Donc, comment un métier peut-il accéder à davantage de visibilité, si ce n'est en laissant se déployer une puissance normative qui va dans le sens d'un contact avec autrui et d'un contact avec la culture d'un métier ? Le changement technique, pour qu'il permette de rendre plus visibles les travailleurs ainsi que les eaux, devrait prendre en compte ce rapport aux autres et au monde des choses et s'interroger sur le sens des techniques d'un point de vue culturel, s'interroger sur les implications d'un changement des techniques. La reconnaissance du travail de

l'eau qui consiste en la reconnaissance de l'ampleur de l'implication du travailleur dans son travail, permet de pallier l'invisibilité dont les travailleurs souffrent et dont pâtit la ressource. Cet accès à davantage de visibilité pour les travailleurs de l'eau les hausse au rang d'acteurs qui leur permet d'être en mesure de manifester, par une prise de parole donc de façon explicite, leurs attentes en tant que professionnels de l'eau.

Troisième partie

Le travail polarisé symboliquement

Dans cette partie, il s'agit de prendre acte de la normalisation qui stabilise, voire fige les identités et enferme dans des existences ou inexistentances sociales, en articulant la normalisation à la structure symbolique. Le récit de soi du travailleur et celui de la collectivité qu'il forme avec les autres se conjuguent dans un contexte dont la normalisation est stabilisatrice, renforçant par là même des polarités symboliques structurelles. Ces dernières n'excluent pas une dynamique sociale permettant de renouveler les représentations portées par cette structure symbolique. L'enjeu sera de voir comment s'amorce cette dynamique dans le rapport à soi, aux autres et au milieu environnant. La conflictualité étudiée est au cœur de cette dynamique de polarisation symbolique. Pour RICŒUR, entrer dans un ordre symbolique revient à entrer dans un ordre de la reconnaissance, autrement dit, « de s'inscrire à l'intérieur d'un nous qui distribue et met en partage les traits d'autorité de l'ordre symbolique »⁴⁹ Nous avons vu comment les relations de reconnaissance se phénoménalisaient dans le contexte de ce que nous avons nommé machine à abreuver, machine à assainir. Poursuivant cette phénoménologie de la conflictualité, et en miroir de ce qu'affirme RICŒUR, nous explorerons la façon dont les relations de reconnaissance sont affectées par le fait qu'elles se déploient dans un contexte structuré symboliquement. RICŒUR poursuit son argument et insiste sur la dimension intersubjective et dialogique de la norme de justice, dimension dont elle détient son autorité et sa légitimité. Nous analyserons plus finement dans une dernière partie ce par quoi des relations de justices peuvent être rétablies sachant la normalisation et sachant la structure symbolique dans lesquelles grandit une organisation productive.

Dans cette partie qui étudie les polarités symboliques se déployant à l'endroit de la matière, il sera notamment question du caractère typique nécrophile dont nous avons souligné le potentiel de destructivité de soi et des autres qu'il portait et dont le type de lien entretenu à la matière souillée révélait. Par contraste, en insistant ce sur quoi doit lutter le sujet-travailleur pour sortir de l'assimilation à une matière dévalorisée, se révélera le caractère typique émancipé.

49. RICŒUR, *Le juste 2*, op. cit., p. 103.

Chapitre 6

La perception de soi du travailleur des eaux

L'identité du travailleur s'élabore progressivement, mais non linéairement. La trame narrative de l'identité du travailleur intègre plusieurs dimensions. Elle intègre d'abord la dimension de l'autre : la construction de soi endosse la perception que nous savons être celle que les autres ont de nous. C'est alors une dynamique qui s'enclenche où les apparences offrent une structure ontologique à la trame narrative. Une telle étape de la construction narrative permet de mieux comprendre l'efficace symbolique des relations intersubjectives essentiellement celles que caractérise un rapport de pouvoir. La trame narrative de l'identité du travailleur assume un degré d'indétermination de la qualification du travail qui permet d'expliquer la diversité des travaux dans lesquels s'engage effectivement le travailleur, et de comprendre son identité sociale et politique en perpétuel déficit et recherche de fondation. Du point de vue méthodologique, l'identité du travailleur est donc envisagée comme identité narrative. En d'autres termes, comme une identité qui s'édifie temporellement et dont la teneur tient aux relations qui se sont tissées entre le pôle de la subjectivité, des autres et de l'environnement. Il s'agit ainsi de présenter les ressorts de l'identité qui permettent de comprendre comment s'invente le travailleur placé au sein d'une organisation polarisée symboliquement. La question qui doit conduire l'analyse génétique de l'identité du travailleur est celle-ci : comment le travailleur parvient-il à s'inventer une identité par la médiation d'un travail qui l'appelle à s'extérioriser dans un contexte fortement polarisé symboliquement ?

Le sujet se connaît d'abord en des représentations stables et véhiculées dans son entourage social. Mais il doit compter sur sa faculté herméneutique pour s'y reconnaître et s'y comprendre. Le récit de soi doit assumer une tension constante, celle qui existe entre le pôle de la mêmeté voire le pôle de ce qui assigne à une identité et à l'existence sociale qui lui correspond, et ce que l'on nommera le pôle critique¹. Ce pôle met en crise la mêmeté. Il la déstabilise. Il l'envisage comme pouvant ne pas devoir être. Il la soumet au jugement (*krisis*) pour en découvrir les limites dans la connaissance de soi. Le sujet dénonce, par l'intermédiaire de sa réflexion critique sur son identité (mêmeté), l'injustice sociale d'une assignation identitaire dévalorisante. Le récit de soi inscrit dans la temporalité cette tension. Par cette temporalisation, la tension se ne laissera jamais réduire. Le rapport aux autres et au milieu ne cesse effectivement de faire jouer leur force normative sur le sujet qui s'engage dans la compréhension de soi.

6.1 Une identité au travail narrée par l'autre ou le jeu des apparences

Le sujet au travail est intriqué dans des relations signifiantes. Cette intrication permet de l'envisager comme capable de symboliser sa situation. Symboliser signifie l'acte par lequel le sujet relie les scènes de son existence passée et présente en une chaîne où chacune prend sens en elle-même et en tant qu'elle s'oppose aux autres. La question de la véracité des actes de symbolisation doit être posée. Simplement, la réalité qui est traditionnellement le critère principal pour une conception de la vérité comme adéquation est ici une réalité sociale déjà imprégnée d'éléments fictionnels qui fonctionnent réellement. La question que nous voulons poser n'est pas tant de savoir si les travailleurs produisent des représentations qui leur révèlent leur situation telle qu'elle est réellement et objectivement. Est-ce une situation d'exploitation? Adhèrent-ils aux représentations dominantes qui la justifient? C'est la question de l'idéologie². La

1. RICŒUR, *Soi-même comme un autre*, op. cit., Distinction entre *ipse* et *idem*.

2. RENAULT montre la difficulté qu'il y a à réfléchir la réalité sociale et les représentations qu'elle véhicule en termes d'idéologie. En effet, la lutte des classes est désamorcée par la continuité des salaires; l'expérience de l'histoire est modifiée; le mode d'inscription des idéautés est transformé car elles perdent leur transcendance. Pourtant, l'acceptation de la domination doit encore aujourd'hui se comprendre en termes de consentement mais le régime et la fonction des idéautés a changé. « Notre hypothèse est que la transformation du type d'inscription sociale des créations culturelles s'est accompagnée d'un changement dans les modes de justification sociale : à la justification par la légitimation est venue s'ajouter une justification par description dans laquelle les images jouent un rôle décisif. (...) L'image acquiert ainsi le statut d'une description sociale produisant indissociablement des effets de vérité et

conception traditionnelle marxiste fait de l'idéologie un discours de dissimulation d'une réalité matérielle qui la transfigure dans l'optique du maintien de cette réalité. Le risque est qu'une conception de l'idéologie en découle comme monde de représentations réellement inopérantes dans le sens où les représentations ne pourraient opérer le renversement matériel radical qui s'impose pourtant. Or, nous avons vu que MARX affirmait que les représentations sociales produisent un discours qui crée de l'être. Pour conduire notre phénoménologie, nous choisissons d'analyser dans une optique foucauldienne la façon dont un sujet se constitue en entrant dans un certain régime de vérité. La force de l'idéologie serait effective à condition de la concevoir comme un savoir cohérent qui, articulé au pouvoir qui met en pratique une structure de domination, détermine le vrai du faux, le juste de l'injuste.

« Mon problème a toujours été, comme je le disais en commençant, celui des rapports entre sujet et vérité : comment le sujet entre dans un certain jeu de vérité. Mon premier problème a été : comment se fait-il par exemple que la folie ait été problématisée à partir d'un certain moment et à la suite d'un certain nombre de processus comme une maladie relevant d'une certaine médecine ? Comment le sujet fou a-t-il été placé dans ce jeu de vérité défini par un savoir ou un modèle médical ? Et c'est en faisant cette analyse que je me suis aperçu que, contrairement à ce qui était un peu l'habitude à cette époque-là – vers le début des années soixante –, ce n'était pas en parlant simplement de l'idéologie que l'on pouvait bien rendre compte de ce phénomène-là. En fait, il y avait des pratiques essentiellement cette grande pratique de l'internement qui avait été développée depuis le début du XVII^e siècle et qui avait été la condition pour l'insertion du sujet fou dans ce type de jeu de vérité - qui me renvoyaient au problème des institutions de pouvoir, beaucoup plus qu'au problème de l'idéologie. »³

« Ce n'est pas la critique des représentations en termes de vérité ou d'erreur, en termes de vérité ou de fausseté, en termes d'idéologie ou de science, de rationalité ou d'irrationalité, qui doit servir d'indicateur pour définir la légitimité du pouvoir ou pour dénoncer son illégitimité. C'est le mouvement pour se dégager du pouvoir qui doit servir de révélateur aux transformations du sujet et au rapport qu'il entretient à la vérité. »⁴

Il est insuffisant de se demander si les travailleurs adhèrent aux discours qui contribuent à voiler leur exploitation ou s'ils sont en possession de la vérité de leur situation, prêts à s'émanciper. La vérité sur soi, la vérité de l'aliénation serait impuissante à la

des effets d'identification. » in Emmanuel RENAULT. « L'idéologie comme description ». In : *Rue Descartes* 49.3 (2005), p. 84-91

3. FOUCAULT, *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2, op. cit.*, p. 1536-1537.

4. Idem, *Du gouvernement des vivants, op. cit.*, p. 76.

désamorcer⁵. Cependant, une réalité symbolique autre que figée en une structure polaire peut advenir. À quelle condition ? Il s'agit d'abord d'accepter l'idée selon laquelle ce que l'on nomme idéologie est l'élément symbolique au sein duquel prennent corps les représentations par lesquelles le travailleur se comprend, et finalement persévère en son être social. L'arracher radicalement et simplement à de telles représentations, n'est-ce pas lui ôter des outils symboliques de compréhension de soi ? Afin que la vérité de l'aliénation soit désamorcée, que faut-il si ce n'est produire des représentations qui correspondent à la réalité de l'aliénation ? Au cœur du travail qui met en relation une subjectivité avec les autres et son milieu, au cœur du travail où une subjectivité s'objective dans ce qu'elle crée et dans les relations qu'elle tisse, le sujet produit une compréhension de lui-même. Il ne cesse de se rejouer au cœur de cette objectivation de soi, le drame par lequel l'objectivation de soi devient normalisation de soi. Il ne cesse de se rejouer le drame par lequel la compréhension de soi ne fait que travestir les perceptions que les autres doivent avoir de soi. C'est au cœur de ce drame qui ne cesse de se rejouer dès lors que les relations se tissent entre des travailleurs de chair et la matière vivante du milieu, qu'un effort d'interprétation doit être engagé. Ce n'est qu'au terme d'un tel effort herméneutique qu'un jugement sur la justice ou l'injustice de sa situation prend corps. Dans l'espace public, la parole précède et accompagne l'action politique. Dans l'espace de l'apparaître du travail que nous dessinons, en quoi peut-il y avoir parole sociale ? En quoi consiste-t-elle ? L'espace d'apparaître suppose une coordination des acteurs par des normes. C'est donc au sein de cet espace de l'apparaître social que les rapports de normativité que nous avons exposés dans notre précédente partie prennent place. L'espace de l'apparaître sociale suppose une conception de la construction de soi à partir de la relation fondamentale avec la personne de référence. Le sujet enfant apprend à se comporter selon ce qu'il sait être attendu par l'autre. Les relations de reconnaissance participent ainsi de la construction du sujet. L'interactionnisme symbolique a thématiqué l'idée selon laquelle cet apprentissage de la conduite sociale se réalise par la médiation du langage. La relation de reconnaissance en laquelle se retrouve primitivement l'être humain est une relation symbolique en ce sens. Ce sont de telles relations de reconnaissance médiatisées par le langage qui se rejouent

5. Dans le travail psychanalytique, il est reconnu être inutile de révéler au patient la raison de ses névroses. Une telle connaissance demeurerait intellectuelle et, ne passant pas par l'expérience, ne permettrait pas au sujet de les dépasser.

dans l'espace de l'apparaître social. La conflictualité qui naît de l'expression de la puissance normative du travailleur, contrainte par les procédures sociales normalisantes, se déploie dans cet espace de l'apparaître. La parole sociale serait donc celle qui s'ouvre lors de ces relations de reconnaissance que vient distordre la contrainte normalisante. La parole n'est pas seulement le langage articulé dans un espace structuré par des représentations et qui contribue au maintien de cette structuration symbolique. Elle est celle qui prend pour objet les relations de reconnaissance et qui réfléchit la conflictualité et la contrainte. Cette parole qui se dirige sur le réel, car elle se profère dans l'espace de l'apparaître, est surréel. En tant que telle, la parole ne peut être mensongère, car elle se réfère à une réalité qu'elle représente. Cette caractéristique ouvre simplement la possibilité d'une parole divergente au sein de l'espace de l'apparaître social. Le mensonge, le travestissement disent nécessairement quelque chose de l'état des relations de reconnaissance. De plus, la polarité se structure et se renforce à partir de l'inégalité dans le déploiement de la parole et de la puissance normative du travailleur. La polarité est responsable d'une parole partielle. D'où l'enjeu pour les travailleurs, nous le verrons dans notre dernière partie, de survivre ; de se surréaliser : non pas seulement lutter pour l'existence biologique, ni non plus sortir du cycle métabolique auquel se réduirait le travail, mais d'esthétiser son existence de travailleur.

Le caractère contraignant de la structure normative exposé dans notre partie précédente ainsi que l'injustice qui caractérise les relations qui se tissent au travail dessinent le contexte social et politique où vient se déployer et se heurter une identité au travail. Et ce d'autant plus que l'identité est vouée à s'élever à partir du travail comme ce qui nourrit l'interaction avec les autres et l'environnement. Ce qui vient fonder les rapports de pouvoir en rapport d'injustice est l'impossibilité du moins la difficulté pour le travailleur des eaux de se créer un rapport positif à soi en raison de la rigidité des significations sur lesquelles s'assoit l'injustice. Le travail narré par les autres détermine une perception de soi légitime et pour autant négative. Cette perception de soi entre dans la constitution de l'identité qu'elle fige. La structure narrative de l'identité est conférée par l'autre. Le travailleur peut difficilement se raconter en dehors d'elle et y adhère, car elle confère un sens. RANCIÈRE, dans *La nuit des prolétaires*, pense cette dépossession relative du discours sur soi et de la présentation de soi supplantés par un regard bourgeois qui corrobore un réel. Contant les suites navrantes pour les prolétaires de la révolution des Trois Glorieuses, l'auteur écrit

« Bien sûr ces êtres immondes sont en tout petit nombre. Mais pourquoi les ouvriers

honnêtes sont-ils sans force contre leur influence ? Partout l'écume corrompt le flot et la lie dénature la liqueur. Dans le lieu même où le peuple devrait se présenter en vérité on voit apparaître ce personnage qu'a constitué le regard du bourgeois. Le masque, le vêtement ou le refrain du débauché altèrent la physionomie et la voix du travailleur. Toutes les distinctions du vrai et du faux peuple, de l'apparence et de la réalité sont impuissantes contre cette confusion, cette perte de l'identité conquise par le peuple de juillet. Dix ans après c'est à nouveau dans le regard dans la représentation de l'autre que le peuple ouvrier trouve son identité : (...) En vain donc affirmerait-on que les types populaires mis en chanson par les goguettiers sont "sans modèle parmi nous", qu'ils ne sont que "de hideux fantômes qui peuplent des imaginations en délire"; il suffit que ces imaginations en délire soient entendues et reprises à leur compte par d'autres ouvriers pour leur donner, au regard du bourgeois, la vraisemblance du corps populaire : (...). Des types sans modèles, des imaginations en délire, fruits de cerveaux "déformés par les excès de l'orgie nocturne" (mais l'orgie est donc bien réelle...), des gens qui ont intérêt à croire, des personnifications prises pour des portraits, des sots complices sans le savoir d'un mal qui peut advenir... Dans cette histoire de créateurs ivres, d'acteurs aveugles et de spectateurs malveillants, la matière sensible est bel et bien produite – et continuellement reproduite – pour cette représentation qui confisque l'identité de la classe laborieuse dans le regard supérieur porté sur la classe dangereuse : (...). »⁶

Une première façon dont le travailleur peut se tenir dans un contexte de travail polarisé est de se laisser impliquer dans des représentations qui lui restreignent sa capacité inventive et lui enjoignent de suivre des modalités d'action et de réaction particulières. Le travailleur ne tient pas un discours sur soi à partir de soi. Une telle perception de soi par la médiation de la représentation de soi par l'autre crée un rapport à soi qui n'a même plus à être positif ou négatif puisqu'il est désamorcé, illusoire. La perception de soi valant comme un rien, comme une chose sociale inutile peut venir qualifier un individu, un travailleur sans susciter aucune révolte de sa part, sans susciter de colère de la part du collectif. L'identité narrée par l'autre peut engendrer un laisser-être. Qu'est-ce qui est endossé dans cette identité neutralisée par la narration de l'autre ? Le travailleur endosse un déficit de reconnaissance qui vient paradoxalement le qualifier. Le défaut, ici, qualifie. Le défaut de reconnaissance qui réduit socialement l'existence du travailleur vient en initier une nouvelle en dehors de la normativité "bourgeoise" dans la ligne de pensée de RANCIÈRE. Comment dans ces conditions une autre normativité peut-elle

6. Jacques RANCIÈRE. *La nuit des prolétaires : archives du rêve ouvrier*. Pluriel. Paris : Hachette Littératures, 2005, p. 268-269.

s'inventer ? D'abord, l'existence sociale en défaut, si elle impose une vie singulièrement stylisée, est une existence qui se déploie pour tout à la fois combler et creuser une vacuité née de ce défaut de reconnaissance. RANCIÈRE évoque les orgies réelles et fantasmées des prolétaires. Il évoque également les suicides provoqués par les désillusions : une identité prolétaire réelle rattrapée par celle narrée par l'autre, mais dont l'apparence sociale, celle qui littéralement s'exprime dans l'espace de l'apparaître social, la rend tellement prégnante. Les suicides au travail dont traite notamment la psychodynamique du travail, ne s'inscrivent-ils pas dans dans cette ligne d'existence sociale défectueuse : un déploiement individuel de puissance normative, souvent jusqu'à l'excès, qui ne trouve plus à s'innover dans un réseau de relations humaines fondées sur la réciprocité ? Ici l'identité narrée par l'autre est celle du dénigrement constant dessinant des êtres incapables et incompetents. C'est aussi ainsi que l'invisibilité voire l'inefficience du service de l'eau potable vient construire l'identité professionnelle des travailleurs de l'eau, le jugement ponctuel d'inefficacité prenant racine dans l'invisibilité d'un service sans discontinuité. L'identité narrée est celle des usagers que l'on sert en dernière instance. Le travailleur "assainissement" emprunte une identité contée comme empêtrée dans la matière usée : l'égoutier, rustre, tenant des propos vulgaires est un tableau facile, quelquefois observé⁷, mais marquant profondément l'imaginaire social ouvert à l'accueil d'un tel spectacle correspondant au fantasme qu'elle nourrit.

L'enjeu est alors d'authentifier cette image identitaire. Il s'agit de réveiller l'inconfort qui sourd au sein de cette identité dont il a été dépossédé. A ce titre, renouer avec un rapport à soi, même négatif, est un premier pas vers l'authentification. Cette authentification ne se fait pas nécessairement dans l'isolement du rapport à soi comme s'il fallait exiger du travailleur qu'il rentre en soi pour se séparer des représentations qui le figent. C'est aussi par les autres, leurs rêves, que la structure narrative de l'identité pourrait à nouveau être du ressort du travailleur ; qu'il pourrait être à l'origine de la syntaxe lui offrant la grammaire de ses actions et celles de ses gestes de travailleur dans le monde.

« Pour que le prolétaire se dresse contre "ce qui s'apprête à le dévorer", ce n'est pas la connaissance de l'exploitation qui lui manque, c'est une connaissance de soi qui lui révèle un être voué à autre chose que l'exploitation : révélation de soi qui passe par le détour du secret des autres, ces intellectuels et ces bourgeois avec lesquels ils diront plus tard

7. Nous avons lors de nos enquêtes rencontré un tel personnage qui nous a donné l'impression d'une caricature vivante. Nous soupçonnons que cette impression s'enracine dans l'imaginaire social dont nous faisons mention.

– et nous répéterons à leur suite – qu'ils ne veulent rien avoir à faire, et surtout pas la distinction des bons et des mauvais. Le monde des bourgeois, comme celui des prolétaires, se divise en deux : il y a ceux qui vivent d'une existence végétative, (...). Mais il y a les autres, ceux qui désertent le culte de Baal pour partir à la recherche de l'inconnu : les inventeurs, les poètes, les amoureux du peuple et de la République, les organisateurs des cités de l'avenir, et les apôtres des religions nouvelles. De tous ceux-là le prolétaire a besoin, non pour acquérir la science de son état, mais pour entretenir ces passions, ces désirs d'un autre monde que la contrainte du travail rabote continuellement au niveau du seul instinct de subsistance qui fait du prolétaire abruti de travail et de sommeil le serviteur complice du riche bouffi d'égoïsme et d'oisiveté. »⁸

Ce qu'il s'agit alors d'initier est une identité encore narrée par les autres, mais une identité en travail. Ce travail de l'identité de prime abord récalcitrante à être mise en mouvement consiste en un travail de réappropriation de ce mouvement de passion et de désir, pour reprendre les termes de RANCIÈRE. La narration de l'autre est susceptible de devenir sa propre histoire du fait qu'est ébranlée la fibre du désir d'être autre chose qu'une identité figée et qualifiée par le défaut. Les associations de travailleurs, notamment les associations syndicales, sont cruciales en tant que gardiennes des idées de liberté et de respect de la personne pour lesquelles les travailleurs sont capables de lutter. Gardiennes d'idées fondamentales. Gardienne d'une réactivité, s'initiant dans un désir de déployer son identité, face à toute atteinte contre la liberté et le respect.

La force contraignante de l'identité objectivée que le travailleur endosse par la médiation de l'autre, et la difficulté d'y échapper viennent de ce qu'elle correspond à une dette. La débauche et la misère des prolétaires, que rapporte RANCIÈRE, est ce dont les travailleurs d'alors héritent de leur condition actuelle comme de celle qui correspond à l'histoire de leur famille de travailleurs. Si misère et débauche sont une condition réelle, elles sont aussi et surtout ce qui fait des travailleurs prolétaires des êtres en faute. Qu'ils travaillent ou non, qu'ils soient vertueux ou non, ils endossent la responsabilité à l'égard d'eux-mêmes comme du reste de la société d'avoir à se corriger, à sortir de cette identité. Cet être en faute est confirmé factuellement par le fait qu'ils soient en position de demande de travail face à l'entrepreneur. Soi-disant maîtres de leurs parcours, ils sont responsables de leurs échecs. Or ce parcours s'écrit aussi à partir de ce dont on hérite et dont on n'est pas une cause objective. Se rendre coupable est une première

8. RANCIÈRE, *La nuit des prolétaires*, op. cit., p. 32.

façon d'intégrer la dette dans le récit de soi. Le chômage est vécu comme une culpabilité que vient justifier la misère en laquelle certains s'empêtrant faute de pouvoir pointer cette dette, la comprendre, se l'approprier, la symboliser. Le déficit de reconnaissance des travailleurs est ainsi celui d'être en faute. Cet être en faute prend place dans une configuration symbolique au sens lacanien. La demande de travail s'apparente à une demande de reconnaissance adressée à celui qui est en mesure de donner du travail par celui qui assume, en souffrance, sa culpabilité de ne pas en avoir. L'engagement dans le travail peut alors être considéré comme la reconnaissance à l'égard de celui qui lui a donné la possibilité de se racheter socialement.

6.2 L'assomption du travail abstrait ou son refus : pour quelle identité ?

Dans un contexte polarisé symboliquement, nous venons de souligner que l'identité du travailleur risquait d'être figée par un défaut de reconnaissance qui en intègre la trame narrative. Il doit parvenir à se la réapproprier. En quoi le travail peut-il entrer en scène en cette réappropriation de l'identité narrative ? D'où vient son impuissance dans un contexte polarisé symboliquement ? La polarité symbolique tient ici à ce que certains peuvent avoir une existence sociale positive, assise et reconnue par leur activité professionnelle alors que d'autres subissent son abstraction au sens marxien du terme. L'origine professionnelle plurielle des égoutiers corrobore l'idée selon laquelle le métier n'est pas une vocation⁹. Il n'y aurait pas d'autre appel que celui de la rémunération et de la survie. Le métier d'égoutier est à ce titre peu qualifiant. Il aurait pu être autre. Là encore, l'abstraction du travail ne semble saper l'identité que si elle n'est pas assumée, si elle ne fait pas l'objet d'un choix en retour, si elle ne devient pas discours représentant le soi. Nous avons rencontré lors de nos enquêtes un égoutier qui s'affirmait paradoxalement fermement égoutier en insistant sur le fait qu'il n'en retirait que des avantages en termes de temps et d'argent. Inversement, le refus des changements de qualifications, des changements de procédures d'un métier ne relèvent-ils pas de ce refus de l'abstraction acquis de haute lutte ? Le métier d'égoutier par exemple, dès le départ peu qualifié et relégué, a été inventé par les égoutiers eux-mêmes dont la fierté du patrimoine technique était patente chez les anciens que nous avons eus en entretien. Mais ne relève-t-il pas aussi du refus d'une identité sans cesse dans l'inconfort de la

9. Lors de nos enquêtes, un ancien égoutier me dira spontanément à propos de ce métier : « Ce n'est pas une vocation. »

non-qualification professionnelle ? La difficulté éprouvée dans les services pour réformer une organisation ou introduire de nouvelles façons de faire peut trouver une première explication dans ce refus de l'inconfort identitaire toujours à défendre, d'une identité qui risque sans cesse de se perdre dans l'abstraction. En quoi peut effectivement consister aujourd'hui cette abstraction ? Elle continue d'être l'abstraction du travail exigé du marché de l'emploi en perpétuel déficit. Au sein des organisations, l'abstraction désigne ce qui est engendré par la normalisation : celle des procédures techniques d'abord, celle des circuits d'informations et finalement, ce que nous avons souligné dans notre précédente partie, celle des relations intersubjectives. Le travail abstrait engendre ainsi chez le travailleur une identité en mal de qualité et en mal de qualification qu'il devient difficile de se réapproprier. A la narration par l'autre qui vous fige, s'ajoute la difficulté de se créer, par un travail déqualifié, une identité. Ce serait donc en dehors du travail que la narration de soi continuerait d'être possible se jouant de cette abstraction.

« Comment ces hommes, dont les déplacements autour de la barrière du minimum miment les ascensions et les faillites bourgeoises, pourraient-ils croire aux discours assurant la toute-puissance matérielle et morale du travail ? Si le discours saint-simonien peut s'en faire entendre, n'est-ce pas dans la mesure où, à l'adresse de ces gens qui vivent l'univers du travail comme celui du hasard, il ne sépare pas la question de l'industrie de celle de la providence ? N'est-ce pas parce qu'il touche au vif de leur expérience ces travailleurs pour qui être artisan à son compte, journalier dans une fabrique, employé aux écritures, marchand de bric-à-brac ou acteur dans les petits théâtres est affaire de circonstance ? Ce n'est pas la marginalité mais, l'expérience même de la condition prolétaire, la conscience du travail abstrait qui s'exprime dans ces demandes, indifférente aux permutations des qualités, qui en même temps acceptent le déclassement de l'homme de peine et aspirent à la dignité des emplois et des considérations bourgeois. (...) La rencontre de la plume et de l'outil se fait tout naturellement à ce point d'indifférence, produit par l'irrégularité normale des destins prolétaires, où la blouse s'échange avec l'habit. (...) Blouse ou habit... exemplarité d'une condition moyenne et principe paradoxal de différenciation d'une population où les hiérarchies sont aussi accusées que mal fondées. »¹⁰

La centralité du travail est affirmée en raison de ses répercussions sur l'existence des sujets, que ceux-ci soient employés ou au chômage. Le travail est effectivement ce par quoi un sujet poursuit sa construction psychique en l'affirmant dans les compétences spécifiques qu'il déploie. La reconnaissance de son utilité sociale par les autres, ses pairs, ses supérieurs les destinataires de son travail, l'insère dans une société. En creux, nous pouvons noter que le sujet au chômage maintient difficilement des relations par lesquelles s'actualise une appartenance à la société. L'exclusion est autant celle de ces relations aux autres qui confirme une existence sociale que l'exclusion d'une

10. RANCIÈRE, *La nuit des prolétaires*, op. cit., p. 163–164.

relation positive à soi. La centralité du travail peut être affirmée pour une autre raison encore qui confirme ses enjeux ontologiques. L'exclusion d'une relation positive à soi est expropriation dans la mesure où le processus de subjectivation par lequel s'affirme un être consiste en un processus d'appropriation des capacités qui s'expriment dans le monde et l'environnement. Ces capacités sont d'ordres affectif, intellectuel, manuel, etc. Il y a ainsi expropriation de soi lorsque le travail qui relie le sujet au monde et à l'environnement n'est plus ce par quoi il déploie sa personnalité. Le travail est mis de côté comme activité médiatrice essentielle d'actualisation de soi. Le chômage est une expropriation effective. Plus généralement, la relégation du travail en sa praticité à l'inutilité pour le déploiement de la subjectivité comme si celle-ci pouvait se contenter d'une évolution dans le seul élément de la pensée. C'est un enseignement de MARX, notamment relu par DERRIDA. Non seulement cette expropriation consiste en elle-même en une aliénation de soi mais elle empêche d'avoir une prise sur le réel que l'on jugerait par ailleurs injuste. Il est insuffisant de ne compter que sur une conversion du regard, de ne se réfugier dans des représentations alternatives, voire contraires à celles qui ont cours et que l'on dénonce. Le sujet par son corps sera toujours pris dans une réalité pétrie des représentations que l'on ne rejette qu'intellectuellement. Les pratiques de travail nous font être. Les pratiques de travail des eaux font être les travailleurs. La conversion du regard compte sur une distinction de l'âme et du corps pour s'échapper de représentations auxquelles on n'adhère pas, mais ce faisant la réalise. Conjuré les fantômes qui nous engoncent passe par la *praxis*, l'action qui transforme le réel, le travail, car ces spectres sont actifs par le biais de nos usages et de nos pratiques irréfléchies, non-récupérées, in-appropriées. Le travail consiste en cette réappropriation réflexive et critique par laquelle les fantômes qui hantent les pratiques sont conjurés. Leur puissance performative est alors désamorcée, car les racines de la pratique par lesquels ils se nourrissent sont coupées. La normalisation si elle est perçue et mise en place comme ce qui permet de se passer d'exercer son intelligence relève du travail irréfléchi, elle est non travail au sens de MARX.

« Marx semble avertir Stirner : si vous voulez conjurer les fantômes, croyez-moi, je vous en conjure, la conversion égologique ne suffit pas, ni le changement de direction d'un regard, ni une mise entre parenthèses, ni la réduction phénoménologique, il faut travailler – pratiquement, effectivement. Il faut penser le travail, et travailler à cela. Il faut le travail et tenir compte de la réalité comme effectivité pratique. (...) Quand on nie ou détruit la forme fantastique ou fantomatique (die plantastische une gespenstige Gestald) de la patrie, on n'a pas encore effleuré les "rapports effectifs" (wirkliche Verhältnisse) que la constituent. Dans sa reconstruction abstraite des âges de la vie, Stirner nous livre seulement une « ombre fantomatique » que nous devons « confronter » avec son corps disparu, car ce qu'il a perdu dans cette prétendue destruction des spectres, c'est tout simplement son corps, la

“vie” et la “réalité effective” (wirklichkeit). Il a perdu son corps par amour de son corps. Car toute cette histoire reste commandée par les paradoxes du narcissisme et du travail du deuil. Tout commence, tout devrait commencer et recommencer, dans l’axiomatique stirnerienne, par l’amour de son propre corps (“wenn man sich leibhaftig liebgewonnen” : “lorsqu’on s’est mis à aimer son propre corps, à s’aimer soi-même dans la chair”). On fait alors le deuil des fantômes dans lesquels on s’était déjà exproprié (les idées, les pensées objectivées, etc.), dans lesquels on avait déjà perdu son corps et sa vie. A ce travail de deuil immédiat, à ce deuil du travail, à ce travail du deuil sans travail, à cette conversion immédiate narcissique, Marx oppose un travail sur ce travail du deuil qui nous libère de cette hyperfantomaticité : l’ego du corps stirnerien. Cette critique n’élimine pas la mort ni l’expropriation au cœur du vivant, elle rappelle à ce qui toujours diffère le travail du deuil, le deuil même et le narcissisme. Marx détermine seulement la différence comme pratique et retard à la réappropriation. »¹¹

Il apparaît ici la difficulté de reconnaître un métier dont le travail aux yeux mêmes de ceux qui l’exercent est abstrait, cette abstraction prenant effectivement sa source dans un défaut de reconnaissance propre à la structure polarisée du contexte social. Cela peut expliquer la vanité des actes simples de reconnaissance qui s’expriment au sein des relations intersubjectives et qui ne suffisent pas à ébranler cette polarisation. Cela explique la conflictualité continue qui existe au sein de ces groupes de travailleurs conscients de l’interchangeabilité de leur qualification et celle de leur personne.

6.3 Médiations symboliques et rapport au corps propre

6.3.1 La connaissance par corps de l’impropre : phénoménologie de l’ambivalence

L’assomption du rejet par les particuliers de la matière usée va de pair avec la jouissance chez le travailleur “assainissement” que suscite la résolution d’un problème lié à une mauvaise évacuation des eaux usées. La jouissance est indirectement liée à un trop-plein ou à la présence d’eaux usées chez un particulier ou sur la voie publique. Elle est liée à ce trop-plein par le biais de la mission d’avoir à l’évacuer. Cette mission ne prend sens que par le biais du désir des particuliers que le politique prend en charge en organisant le service par la médiation d’une organisation productive privée ou publique. La jouissance

11. RANCIÈRE, *La nuit des prolétaires*, op. cit., p. 208–210.

dans le travail est d'autant plus vive qu'elle est institutionnellement médiée, que la mission qui anime le travail est la réponse à un besoin commun. Ce besoin collectif, par le politique interposé, donne sens à la mission qu'accomplit l'organisation productive. Cette jouissance n'est pas celle de la matière usée en tant que telle, mais dans celle d'avoir à en évacuer des autres. L'ambivalence tient au fait qu'il y a jouissance (positive) d'une activité qui s'initie pourtant dans un rejet (désir négatif). Le maintien de ces deux pôles est essentiel à cette définition de l'ambivalence¹².

Nous souhaitons complexifier le constat anthropologique selon lequel les agents d'exploitation eau potable ne comprennent pas l'évaluation faite par les clients qui se plaignent de la qualité de l'eau potable, estimant, en qualité de professionnels que leur eau est chimiquement pure selon les exigences instituées. Ce que nous avons constaté est que ces appréciations les affectent car elles viennent remettre en cause leur travail dont ils expérimentent les limites organisationnelles et institutionnelles. Ce dont ils font l'expérience est que le respect des normes sanitaires n'implique pas systématiquement une eau savoureuse. Ils font l'expérience corrélative de la non-adéquation entre service rendu et désirs des particuliers. Cette non-coïncidence entre les désirs s'initiant dans un corps de besoins, de manques et de tendances d'une part, et le service qui se déploie dans les limites du cadre technique, organisationnel et institutionnel d'autre part peut être source de contrariété chez les travailleurs. L'appropriation est double. Le travailleur assume le jugement de rejet de la matière usée des particuliers. Ce jugement oriente son activité au cœur de laquelle se développe un jugement qui lui est propre.

12. Dans le *Vocabulaire de la psychanalyse*, elle est en effet définie de la façon suivante. « Présence simultanée dans la relation à un même objet, de tendances, d'attitudes et de sentiments opposés, par excellence l'amour et la haine. » ; il est précisé plus loin que « ... le terme d'ambivalence risque alors de connoter toutes sortes d'attitudes conflictuelles de façon vague. Pour qu'il garde la valeur descriptive, voire symptomatique, qu'il eut originellement, il conviendrait d'y recourir dans l'analyse des conflits spécifiques où la composante positive et la composante négative de l'attitude affective sont simultanément présentes, indissolubles, et constituent une opposition non dialectique, indépassable pour le sujet qui dit à la fois oui et non. (...) On notera que Freud, à la fin de son œuvre, tend à donner à l'ambivalence une importance accrue dans la clinique et la théorie du conflit. Le conflit œdipien, dans ses racines pulsionnelles, est conçu comme conflit d'ambivalence (*Ambivalenz Konflikt*), une de ses dimensions majeures étant l'opposition entre "... un amour bien fondé et une haine non moins justifiée, dirigés tous deux vers la même personne". » in LAPLANCHE, PONTALIS et LAGACHE, *Vocabulaire de la psychanalyse*, op. cit., p. 19-21

Jugements

KANT distingue entre le jugement déterminant qui mène à la connaissance scientifique des choses du jugement réfléchissant qui mène à leur estimation esthétique¹³. Cette distinction permettra d'apprécier ce que nous pouvons appréhender comme un complexe de jugements formés par les travailleurs des eaux. Nous voulons ainsi rendre raison de l'ambivalence qui ne peut selon nous manquer d'affecter l'appropriation du travail par les travailleurs des eaux usées. Juger est l'acte par lequel un prédicat est attribué, par le sujet connaissant et éprouvant, à un phénomène du monde. Cette attribution peut être déterminante. Au concept de l'entendement correspond un phénomène du milieu. L'initiative est à l'entendement par le biais de ses concepts et catégories, et à la Raison théorique par le biais de ses principes, qui structurent et organisent le monde pour pouvoir en appréhender intellectuellement et systématiquement les phénomènes variés. L'acte de faire correspondre un concept à un phénomène n'est toutefois rendu possible que par le schématisme qui permet la reconnaissance puis la qualification du phénomène par l'entendement aidé de sa faculté figurative. L'attribution peut être par ailleurs réfléchissante. Par contraste avec la conception théorique, la réceptivité est ici première. Le phénomène vient frapper le sujet en sa sensibilité et met en branle les facultés que sont l'entendement et l'imagination qui s'articulent librement l'une à l'autre pour produire le jugement de goût. Est réfléchi la sensibilité qui, par le biais d'une articulation libre entre facultés parvient à la conscience et imprègne la subjectivité. Cette distinction faite, l'apport primordial de la *Critique de la faculté de juger* de KANT est la thèse selon laquelle la condition de possibilité de l'intersubjectivité humaine est le jugement réfléchissant par lequel une mise en commun du monde est rendue possible. Rappelons, par ailleurs, la donnée sociologique selon laquelle l'activité des travailleurs "assainissement" est téléologiquement orientée. L'objectif des travailleurs, notamment des agents d'exploitation que nous avons suivis dans nos enquêtes, est de s'assurer du bon fonctionnement des stations d'épuration et du réseau assainissement et de pallier les déficiences intempestives du dispositif en réseaux. Tout dysfonctionnement est effectivement amené à affecter le quotidien des particuliers qui veulent que leurs matières usées soient évacuées. L'adhésion des travailleurs de l'assainissement aux

13. Immanuel KANT. *Critique de la faculté de juger*. Trad. par Alexis PHILONENKO. Bibliothèque des textes philosophiques. Première parution 1790. Paris : J. Vrin, 1982.

besoins des particuliers implique le fait de traiter les problèmes liés aux matières usées. Ces dernières sont jugées, par les deux parties, comme à-évacuer. Ces matières dont ils connaissent et adoptent le jugement des particuliers sont aussi celles qui premièrement leur donnent du travail et secondement justifient la teneur de leur activité : prendre en charge les matières à-évacuer des autres. À ce jugement des particuliers connu et assumé par les travailleurs, s'ajoute celui que ces derniers portent sur leur travail. La tension directrice de ce paragraphe peut être développée de la façon suivante. Le jugement sur les eaux usées porté par les particuliers n'est pas symboliquement neutre dans le sens où il a dès toujours fait l'objet d'un partage. C'est ce partage d'un même sentiment qui a historiquement rendu possible une reprise réflexive commune, notamment dans l'optique d'organiser des solutions pour l'évacuation des eaux usées, que ce soit des solutions matérielles et concrètes ou de l'ordre de la représentation. Ce jugement s'est objectivé par le biais de choix de société, des institutions et des organisations productives auxquelles on a donné la charge de traiter les matières jugées usées et à-évacuer. C'est un tel jugement institutionnellement médié que les travailleurs des eaux usées assument, davantage que le sentiment toujours particulier des clients. Un tel jugement, même s'il s'origine dans une sensibilité, a une fonction analogue au jugement déterminant de KANT pour le travailleur dans la mesure où il consiste en la rencontre d'un élément configurateur qui joue le rôle de concept (jugement à l'endroit des eaux usées) et du monde phénoménal partagé par usagers et travailleurs. Par ailleurs, les travailleurs qualifient la matière sur laquelle ils travaillent, mais ce jugement est ancré dans leur expérience et les difficultés qu'ils rencontrent. Ils jugent la matière en fonction de leur ressenti de travailleurs. Nous voulons mettre l'accent ici sur leur expérience en tant qu'elle requiert prioritairement leur réceptivité. Un tel jugement a cette fois-ci une fonction analogue au jugement réfléchissant de KANT. En dernière instance donc, c'est en tant que jugements réfléchissants qu'ils sont compris et qu'ils peuvent être communiqués. Les travailleurs ont à porter un jugement institutionnellement objectivé et un jugement qui s'ancre plus directement dans leur réceptivité. Finalement, dans les deux cas la réceptivité est sollicitée, mais ni dans la même mesure ni selon la même modalité. La réceptivité du travailleur est active ; elle est effort. Elle est de ce fait plus réfléchie que l'expérience charnelle des eaux usées des particuliers qui est passive, voire subie. Car ils s'initient dans des sensibilités distinctes, la sienne et

celle de l'utilisateur, les jugements peuvent être chez le travailleur source d'ambivalence. Comment s'articulent ces jugements qualitativement distincts ? Dans quelle mesure le jugement objectivé et institutionnellement médiatisé vient-il encadrer le jeu libre de l'imagination charnelle/matérielle et de l'intelligence pratique des travailleurs ? L'apport de la distinction kantienne vient de ce qu'elle permet de penser l'intersubjectivité de façon plus précise. Celle-ci est conditionnée par la possibilité d'attribuer à autrui un jugement conséquent. Il en découle que le jugement de dégoût ne relève pas seulement de l'agréable, mais relève du jugement du beau, c'est-à-dire ce qu'on peut attribuer en partage à autrui.

Une qualification de la matière en situation

Les matières dont les agents de traitement assainissement ont à assurer la bonne évacuation ne sont pas neutres : elles sont compactes, adhérentes, nauséabondes, corrosives. Ces qualités participent de la pénibilité du travail comme elles peuvent être, en tant qu'intégrées au processus de médiation productive, origine de fierté. En quoi la qualification des matières usées par ceux qui les travaillent relève-t-elle du jugement de goût ? Dans quelle mesure le complexe de jugements affecte-t-il le rapport physique du travailleur à sa matière ? Quelle conflictualité peut être portée au jour dans cet entrelacement des jugements sur la matière usée ? Afin d'affronter, en liaison avec la réalité, les questions posées au début de ce paragraphe, nous proposons la description d'une situation typique dans laquelle un agent de traitement assainissement doit affronter une matière usée.

« Un hôtel-restaurant, atout économique du village, subit régulièrement une montée en charge de ses eaux de cuisine. Elles débordent d'un premier regard pour venir se déverser sur la chaussée engageant la responsabilité de l'hôtel-restaurant en cas d'accident routier ; elles génèrent des odeurs qui se mêlent à celles de cuisine suscitant le dégoût plutôt que l'appétit ; mal évacuées, elles affectent le travail de restauration. Le président de syndicat, actuel maire du village, requiert une intervention de l'entreprise pour déterminer l'origine du problème : vient-il du réseau collectif ? vient-il du réseau particulier ? Que peut faire le travailleur pour le restaurateur ? Le dispositif technique auquel a affaire l'agent de traitement assainissement chargé de l'enquête est le suivant. Un dégraisseur enfoui devant la cuisine pour accueillir ses eaux et assurer un premier traitement des graisses avant l'entrée dans le réseau collectif. Plusieurs regards côte à côte : un regard d'accès aux eaux de cuisine qui se déversent dans le dégraisseur ; un autre permettant l'accès au dégraisseur lui-même ; un dernier pour l'accès aux eaux partiellement dégraissées se jetant dans le réseau collectif. L'agent soulève tous les regards. Il constate que les eaux ne s'écoulent que

très peu dans le réseau collectif après passage dans le dégraisseur. La montée en charge ne s'origine pas dans le réseau collectif. Celui-ci n'est pas en cause. Le problème vient donc, soit du dégraisseur qui ne permet pas une bonne évacuation des eaux qu'il doit dégraisser, soit du passage des eaux grasses dans le dégraisseur. Après avoir demandé de faire couler de l'eau du robinet de cuisine, l'agent constate une montée en charge immédiate des eaux avant passage dans le dégraisseur qui n'accuse pourtant pas un niveau trop élevé de ses eaux à dégraisser. Le problème doit être le passage au dégraisseur qui ne se fait pas correctement. Il faut en déterminer la cause. Pour ce, l'agent plonge une canne – outil dans ces eaux et tente d'appréhender le conduit qui mène au dégraisseur. Ces eaux de cuisine sont blanchâtres et présentent des résidus de nourriture. Elles sont nauséabondes. Ce sont ces eaux nauséabondes qu'il se doit de remuer pour tâter [toucher pour connaître], par canne interposée, le conduit. Par l'activation de la canne, le conduit est débouché et l'eau grasse s'écoule dans le dégraisseur. L'agent est alors en mesure d'identifier l'origine du bouchon : il a constaté par le toucher une malfaçon. Le conduit est coudé. Le dégraisseur n'est pas enterré suffisamment profondément si bien que les eaux, ces eaux grasses et collantes, ne s'écoulent pas aisément. Du fait du conduit coudé et du dégraisseur placé trop haut, les eaux chargées de graisses se heurtent à la paroi du dégraisseur. La graisse s'accumule. Un goulot d'étranglement se forme pour empêcher l'évacuation de se faire. Ainsi, la conjugaison de plusieurs facteurs a entraîné la montée en charge : un mauvais emplacement du dégraisseur (géographie) ; une malfaçon du conduit (technique) ; une matière. Le restaurateur et le maire assistent à ce travail accompagné d'explications ; à aucun moment ils n'interviennent. L'agent dit éprouver une certaine aversion pour ces eaux grasses qu'il vient de travailler. En effet. Elles retiennent les odeurs et sont plus nauséabondes que n'importe quelles autres eaux usées ; elles "attachent" ; leur fluidité ne les empêche pas de s'agglomérer en un point. Bref, eaux substantielles lourdes, elles empêchent l'écoulement de s'opérer, elles empêchent leur délivrance. Odeur et consistance particulières de ces eaux. L'agent part en laissant ses préconisations quant aux travaux à faire pour éviter ces montées en charge récurrentes. Il part rejoindre un collègue sur un chantier et lui fait part, en quelques mots seulement, de son enquête. D'emblée, le collègue évoque une enquête similaire qu'il avait dû faire dans une École avec cantine scolaire. Leurs discours respectifs ont la même tonalité. »

Le travailleur "assainissement" a des préférences et, symétriquement, des aversions, dont celle pour les eaux grasses est typique. Ces préférences et aversions prennent racine et corps dans une activité qui s'est confrontée aux matières et en a mesuré la résistance. Elles sont issues de l'expérience par laquelle les qualités et les modalités d'être des matières ont été littéralement apprises, appropriées par le travailleur "assainissement" qui en a mesuré les conséquences sur le bon écoulement des eaux usées dont il est

le gardien. Toutefois, s'il semble que l'aversion porte sur la matière en elle-même, il apparaît que c'est en réalité la matière dans sa relation au dispositif technique et à sa mission qui est appréciée. Parce que l'aversion prend racine dans le corps singulier du travailleur, elle ne semble pas relever du jugement de goût qui, pour subjectif qu'il soit, n'en demeure pas moins attribuable et communicable à autrui. Pourtant, comme dans le jugement de goût, ces préférences et aversions sont attribuables et communicables aux autres, et notamment aux autres travailleurs. En effet, leurs jugements ne s'initient pas tant dans une sensibilité singulière comme le fait l'agréable ou son contraire, mais dans une sensibilité qui, parce qu'elle s'est activement confrontée au monde sous une modalité instituée et organisée qui est celle du travail "assainissement", prétend à l'universalité. L'expérience de la puanteur est communicable¹⁴. Cette modalité instituée du travail est à entendre dans le sens où sont ouvertes des possibilités d'œuvrer à partir d'un schème qui les orientent. Or cette institution est sous-tendue par le jugement commun sur les eaux usées qui, objectivé, fonctionne pour le travailleur comme un jugement déterminant. D'où le fait que le travailleur doit conserver l'initiative d'un jeu libre de son imagination matérielle et de son savoir-faire, jeu par lequel il appréhende les causes d'un dysfonctionnement dans l'évacuation des eaux usées et les solutions pour y remédier.

6.3.2 Conditions de travail insalubres et affectation du corps propre

Proximité des eaux sales et atteinte au corps. Hiérarchie de la disqualification des métiers des eaux usées

L'insalubrité est une catégorie juridique consistant en une reconnaissance institutionnelle des conditions de travail réelles matérielles. L'insalubrité est ainsi une catégorie discriminante au sens premier de ce qui distingue une chose, ici une population de travailleurs, d'une autre. Nous plaçant en deçà de cette catégorie sociale sur laquelle nous

14. Pour souligner la dimension charnelle du travail des égouts. L'odorat, sens qui s'ancre particulièrement dans la corporéité du sujet, participe cependant d'une expérience commune de travail qui par ce biais peut être communiquée et faire l'objet d'un partage. Une expérience intime peut ainsi se traduire en un vocabulaire stabilisé qui assure la communication entre pairs. Cf. Joël CANDAU et Agnès JEANJEAN. « Des odeurs à ne pas regarder... » In : *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe* 47 (1^{er} sept. 2006). Avec la coll. d'Isabelle BALSAMO, p. 51-68.

reviendrons ultérieurement, nous voudrions procéder à une phénoménologie matérielle de l'insalubrité, en d'autres termes, une phénoménologie de ce en quoi le corps est engagé quand le sujet est travailleur "assainissement". La phénoménologie matérielle est vouée à dépasser les frontières des catégories sociales. Elle a pour fonction méthodologique de recréer de la perception qui a été restreinte par les catégories par le prisme desquelles on l'envisage. Cette phénoménologie a une fonction critique. Il s'agit de procéder à une description qui articule les différents métiers de l'assainissement entre eux en fonction d'un double critère : celui du degré de proximité qu'ils entretiennent avec les eaux usées et celui de la disqualification sociale qu'ils connaissent. La question est alors celle de savoir s'il y a corrélation entre disqualification sociale et proximité d'une matière dévalorisée. Nous soutenons qu'il est difficile d'établir une stricte hiérarchie des travaux en fonction du degré de proximité et de disqualification de la matière. L'ambivalence des matières est telle que la disqualification de la matière n'implique pas une simple disqualification symétrique du travail. Les différentes médiations viennent différer la disqualification.

Les travailleurs des stations d'épuration peuvent être mis en tension avec les égoutiers et les agents de réseau assainissement. Dans des endroits certes confinés, les eaux usées y séjournent en plus grande quantité. Les odeurs stagnent et y sont de ce fait constantes et prégnantes. Par contraste, travailler en réseau assainissement n'assigne pas à un seul lieu de collecte. Les collecteurs y sont de taille variable et modeste si on les compare à la dimension des stations d'épuration. De plus, ces collecteurs recueillent les eaux usées d'une zone géographique elle aussi restreinte. L'origine des eaux usées est identifiable. La quantité et le mélange des eaux usées d'origines géographiques et qualitatives (domestiques ou industrielles) diverses dans ces stations renforcent leur caractère informe. Ce dernier se manifeste concrètement par la condensation en gaz toxiques en de certaines zones des stations d'épuration, condensation propre à frapper le corps des travailleurs comme leurs objets. Un jeune égoutier¹⁵, anciennement affecté en station d'épuration, nous racontera effectivement qu'après être resté quelques secondes dans une pièce dont le taux de présence en gaz toxique était très élevé, son téléphone portable non enveloppé s'est éteint pour ne plus se rallumer. Si cette condensation meurtrière se produit également en égout, et ce de façon intempestive, elle est par définition constante en station d'épuration et prévisible. L'agent de station d'épuration a affaire à une matière usée dont le degré de l'informe est élevé. Elle se révèle et agit massivement. Le travailleur sent les effets de façon radicale et globale sur son corps et

15. Journée terrain du 4 décembre 2014

ses objets. La moindre inattention risque de le faire basculer dans la mort quoiqu'il soit en pleine possession de la connaissance analytique de la composition chimique des gaz mortels. En sa qualité de meurtrière, c'est une matière unidimensionnelle qui s'abat sur le travailleur. La proximité d'une matière informe dont les émanations enveloppantes sont susceptibles d'affecter voire de tuer les corps semble ainsi imposer la disqualification du travailleur bien plus fortement que celle de l'égoutier ou de l'agent de réseau assainissement. Nous nous autorisons ici à inclure dans notre développement le court récit ethnographique¹⁶ élaboré par nous à la fin d'une journée terrain passée auprès du jeune égoutier déjà évoqué. Ce récit articule deux expériences contrastées vécues par un même sujet. Il montre en quoi travailler en égout permet davantage qu'une distance objective se crée et se maintienne entre le travailleur et les eaux usées. Les égoutiers face aux travailleurs des stations d'épuration, c'est la fluidité contre l'inertie de la matière ; c'est le transport contre l'assignation.

« Un des agents, jeune, vient d'arriver dans le service métrologie. Il était auparavant en station d'épuration à M. Il a préféré venir au service "réseau assainissement" car les égouts l'intriguaient et continuent de l'intéresser. Plus de variété dans le travail, même si les problèmes électroniques à régler sont moins variés qu'en station d'épuration. Le travail est plus varié en raison de la multiplicité des sites. Pour ce jeune agent, le rapport à la matière n'est pas le même. En station d'épuration, il y a stockage de la matière déshydratée. Il y a notamment stockage de la graisse qui est source de mauvaises odeurs. Les stations sont couvertes ; il n'y a pas plus d'aération qu'en égout même si un dispositif de désodorisation est présent. Le risque de gazage est également présent. En égout, les eaux usées circulent. Le courant, le flux emporte les mauvaises odeurs. Pas de stockage d'une matière asséchée comme en station. Il me semble donc à l'écouter que l'eau des eaux usées permet d'éloigner le travailleur du déchet voire, à ses propres yeux, de la déchéance de la matière qui est surtout celle de la matière sèche. Moins de proximité car les eaux même usées sont en mouvement, comme le travailleur qui explore les égouts souterrains dans leur diversité. Il y a assignation à la station d'épuration ; il y a fluidité, transport et réseau dans et par les égouts. Le jeune agent a donc préféré les égouts car il est amené à explorer les souterrains, à se détacher, par la fluidité des eaux usées qui y coulent, de la matière-déchet. »

Pourtant, deux faits médiatisent le rapport à l'informe de la matière collectée en station d'épuration. Cette médiatisation double contribue à in-former le rapport à ce qui de prime abord en est privé. La médiation technique évoquée par l'agent offre une grille analytique qui permet la maîtrise de la matière et d'appréhender ses effets nocifs sur les corps et les objets. Par ailleurs, c'est en station d'épuration que les eaux usées y

16. Journée terrain du 4 décembre 2014.

subissent les transformations destinées à réduire la pollution environnementale dont elles sont sinon la source. La transformation sépare l'eau de la matière usée et permet son rejet dans le milieu naturel. La matière sèche est stockée et fait l'objet de différents usages : recyclage, incinération ou épandage lequel suscite d'ailleurs des réticences. La séparation les unes des autres des matières composant les eaux usées (analyse) et l'affectation d'une destination donnent forme à la matière ce qui en fait une matière saisissable conceptuellement.

Les égoutiers semblent être éloignés de la disqualification en raison de la fluidité des eaux usées. Celle-ci emporte les odeurs et elle emporte la "came"¹⁷. Par un système ingénieux de vannes, le flux des eaux est utilisé pour curer le réseau et pour stocker la came qui peut ainsi être extraite. Cette fluidité revêt ainsi une fonction. Cependant, pour les égoutiers, la fluidité c'est aussi celle qui ralentit la marche, l'évolution dans les égouts comme la sortie. Elle peut être meurtrière en cas de montée en charge soudaine emportant dans le flot les égoutiers. Dans les égouts visitables, la médiation technique semble relativement impuissante à désamorcer le corps à corps avec les eaux usées. Ces dernières ne sont pas encore impliquées dans un processus de transformation qui vient les qualifier. Ce qui rapproche, physiquement comme symboliquement, les travailleurs des eaux usées est le contexte de leur effort. Le lieu confiné qu'est l'égout peut susciter la crainte chez celui qui s'y enfonce. Cette crainte est explicitement évoquée par les égoutiers rencontrés¹⁸. La peur est une émotion qui conjugue particulièrement le sujet qui s'émeut à son milieu. Un lien particulier se crée au travers de l'émotion. De plus, la dépense d'énergie physique en ce milieu chaud fait suer les égoutiers. La sueur émanant de leur propre corps est renforcée par l'humidité ambiante. La conjugaison physico-émotionnelle s'articule à une conjugaison physico-charnelle. Comme nous le notions, le risque de gazage est également présent, car le confinement le rend propice. Cependant, il est plus inattendu : les déversements intempestifs comme la fluidité variable des eaux usées qui charrient les matières toxiques renforcent le caractère foudroyant du gazage. S'il est possible aux égoutiers d'analyser la provenance de certaines eaux, s'il est même de leur compétence de donner l'alerte en cas de rejets suspects puis d'en faire les prélèvements, les eaux usées continuent de relever de l'informe. Seules des analyses chimiques réalisées

17. Entretien du 3 décembre : « La came, c'est la merde, c'est ce qui reste en bas aujourd'hui plus qu'avant. » Mais les produits dangereux restent aussi. Ils en font nouvellement partie me précisera-t-on.

18. Notamment avec les égoutiers-maçons. Journée terrain de décembre 2014.

en laboratoire pourront révéler la composition et le degré correspondant de toxicité sanitaire et environnementale. Les eaux usées demeurent anonymes. En effet, il n'y a plus de relation d'appartenance aux déjections si bien que même lorsqu'un égoutier ou un agent de réseau assainissement intervient à proximité d'une habitation et rencontre les habitants, la matière montée en charge devient problème technique et objectif standard à résoudre. Leurs commentaires ne peuvent qu'être relatifs à ce qui ne doit pas appartenir à l'égout et dont la relation à l'utilisateur peut être ici soulignée : les produits toxiques, les lingettes ne doivent pas aller dans les égouts.

Les agents de réseaux assainissement évoluant en zone rurale et qui, comme les égoutiers, ont affaire avec les réseaux de canalisations des eaux usées ne vivent pas le rapport aux matières dans une semblable proximité. Ils ne font pas de visitable. Ils ne vivent pas l'enveloppement. Leur regard est éventuellement médiatisé par le dispositif technique qu'est la caméra, lequel instaure une distance objectivante. Le regard scrute. L'agent de réseau opère également dans l'invisible dans le sens où il ne cesse d'avoir à deviner par où passe un réseau et à se remémorer ce qui caractérise la canalisation : ses dimensions, ses connexions, sa composition, son histoire. Opérer dans l'invisible instaure une distance objective qui contraste avec l'enveloppement des égoutiers. Le contact moins fréquent avec les eaux usées, les graisses peut alors être vécu comme plus agressif lorsqu'il a lieu.

Égoutiers-maçons, égoutiers électromécaniciens, égoutiers, agents de réseau et agents des stations d'épuration élaborent une perception de soi par la médiation de leur corps qui est dans un corps à corps avec la matière. C'est pourquoi les représentations qui y sont attachées ne peuvent que les toucher charnellement. Le rapport au corps propre du travailleur passe ici par de multiples médiations : celles qu'offrent les eaux usées et le contexte de leur manifestation. Mais le rapport au propre, s'il n'est pas immédiat, n'est pas rompu. La polarité est ainsi celle qui qualifie le rapport au propre puisqu'il s'agit de passer par le hors de soi pour élaborer une perception de soi. Le charnel ne se perçoit pas indépendamment de la matière au contact de laquelle le sujet travaille. Il est une illusion d'une coupure objective radicale avec la réalité matérielle qui va de pair avec l'illusion de son contrôle absolu au sens radical de ce qui est détaché du tout. La maîtrise de la matière n'évacue pas le lien avec elle. Les travailleurs "assainissement" sont alors hommes de connexion entre humanité et nature.

Les encadrants des égoutiers ont également rapport à la matière usée, ce qui peut contribuer à une disqualification de leur métier. Ils vivent la matière au travers de leur personnel. La proximité de l'encadrement et le lien professionnel, mais tout à la fois affectif qui les relie aux travailleurs qui s'immergent régulièrement dans l'ambiance des égouts est corrélative de l'engagement dans leur fonction d'encadrant des travailleurs "assainissement". Cette expérience du travailleur "assainissement", ils ne font pas que la vivre par la médiation de leur fonction encadrante qui les met en relation avec le corps à vif des égoutiers. Ils descendent eux-mêmes régulièrement en égout. Lors de nos enquêtes de terrain, le récit d'un encadrant a retenu notre attention. Le statut de ce récit pourrait être celui de "conte d'un non-initié". Un tel récit est pertinent, car il est révélateur de ce à quoi se sont habitués les égoutiers ; il est donc révélateur de leur expérience. En outre, il renseigne sur le rapport de l'encadrant à son équipe. D'abord, l'encadrant, qui n'a jamais exercé le métier d'égoutier, soulignera au travers de ses mots la désorientation que suscite la descente en égout. Il s'agit d'abord d'une désorientation pour le corps dont les problèmes digestifs sont automatiques pour qui pénètre dans les égouts pour la première fois. La désorientation n'est pas seulement relative aux organes, mais aussi à celle du sujet en son corps. En effet, l'égout est un milieu confiné. Avant de descendre, me rapporte l'encadrant, on se prépare. Mais, finalement, avant de remonter, pas du tout (on ne se prépare pas), du coup, on est désorienté. La remontée en surface est plus brutale. C'est en remontant qu'on est désorienté. Il semble donc d'après l'expérience neuve que me rapporte l'encadrant que l'on passe d'un milieu confiné à un milieu ouvert, trop lumineux aux rythmes rapides. Ce à quoi s'habituent ainsi les égoutiers est cette désorientation quotidienne, à cette césure dans le rythme de vie, dans le contexte architectural (simplicité et sobriété des égouts, à un autre pôle, la sophistication et la propreté des bâtiments urbains) et des relations intersubjectives (solitude, solidarité d'un côté, l'anonymat de la foule de l'autre). Qu'est-ce que celui qui ne travaille pas en égout ne peut pas comprendre ? Qu'est-ce que l'encadrant, par le biais de son expérience ponctuelle et engageante en égout, assume ne pouvoir comprendre de ce qu'implique le travail des égoutiers ? C'est précisément cette désorientation quotidienne que suscite le vécu, sur un temps long, dans un espace soustrait au visible et à l'expérience ordinaire.

La proximité se phénoménalise ainsi différemment comme les eaux usées se révèlent qualitativement différentes. Une hiérarchie de la disqualification des métiers en regard

de la disqualification de la matière peut ainsi être difficilement établie. Il semble difficile de fixer un degré de l'informe, degré du dégoût, degré du danger pour chaque métier relevant des métiers assainissement et donc d'établir une hiérarchie de leur disqualification en fonction du degré de disqualification de la matière. Il n'y aurait pas de degré quantifiable de l'insalubrité dont il faut au contraire reconnaître la pluralité phénoménale. L'insalubrité persiste à constituer une frontière phénoménale entre ceux qui se tiennent en dehors du contact à l'informe (les clients, les usagers, l'encadrement, etc.) et ceux qui travaillent dans son rapport. C'est cette frontière même qui participe de la construction du jugement qu'est la disqualification de la matière puis des métiers qui lui sont associés. Et pourtant, nous venons de montrer qu'elle est relativement impuissante à servir de critère d'articulation à l'intérieur de la réalité d'ensemble des métiers assainissement.

Le corps face aux maladies, à la mort

Les effets poétiques propres à une matière telle que l'eau sont absents des discours des égoutiers. C'est prosaïquement que se dit cette matière. Pourtant la "merde" est appréhendée par ses potentialités. Mais ses promesses sont ses effets sur le corps au travail. Elle est appréhendée par ce qu'elle peut en détruire. Le travailleur ne fait pas tant face aux maladies, aux rats, aux gazages et à la mort qui s'ensuit, qu'il n'y est immergé. Travailler en égout suppose cette immersion, car il est un lieu souterrain et confiné. S'extraire de ce qui s'y passe prend du temps¹⁹. En outre, le contact régulier avec ces matières, la respiration régulière des gaz toxiques atteignent progressivement, mais profondément les organes qui, avant les gazages et les maladies qui terrassent, montrent des signes de défaillances que les égoutiers corrént à la fréquentation des égouts. La dette sociale que nous évoquions précédemment revêt ici une importance particulière dans l'articulation dramatique du récit de soi. Le travail par lequel le travailleur honore la reconnaissance par l'entrepreneur qui lui donne le travail implique la destruction accélérée du corps. La dette se paye en exécutant un travail qui littéralement et objectivement souille le corps jusqu'à le corrompre, mais dont la souillure même témoigne de la haute utilité sociale sanitaire. L'invisibilité sociale des vies des égoutiers

19. Il faut toujours être au minimum trois lors des descentes en égouts : l'un doit rester en surface, deux en égouts en cas de malaise pour aider à sortir et appeler les secours en surface.

et de tous ceux qui les accompagnent et les encadrent prend une tournure de sens remarquable puisqu'elle s'ancre dans un corps qui accélère sa course vers la corruption, vers la mort. L'inexistence sociale trouve une assise dans le corps organique et physique en travail.

La dimension sacrificielle de l'engagement au travail ?

Que le travailleur "assainissement" affronte les maladies et la mort est le revers de ce qu'il empêche : les mauvaises odeurs²⁰, les miasmes, les épidémies, voire le chaos social et culturel. Nous avons fait le constat que la conscience des conséquences de leur fonction, dans la ville notamment, les accompagne dans leurs travaux. Que cette conscience soit prégnante, qu'elle ne soit que diffuse ou qu'elle s'absente dans le travail, nous n'avons pu bien le mesurer. C'est en tout cas un discours proféré lorsque l'enquêteur les interroge. C'est aussi une représentation qui stimule leur fierté lorsqu'il s'agit d'aider un usager, de représenter sa profession face à un élu. Lors de notre investigation auprès des égoutiers et des agents de réseau assainissement, cette fierté s'est lue par le gain de prestance face à l'autre et la modestie, exigée par la relation de service qui les lie, lors des remerciements. Pour cette raison, cette prise de risque face à la mort évoque une dimension sacrificielle du travail "assainissement", de la part de ceux qui sont au contact direct et quasiment constant des matières usées, des gaz toxiques, de la faune des égouts. Il n'y a pas de vocation aux métiers d'égoutier. Après m'avoir fait part d'une créativité dans le métier qui a de plus en plus de mal à s'exprimer en raison des procédures de plus en plus strictes, l'encadrant, ancien égoutier, me précisera, sans que je n'aie utilisé le terme à un quelconque moment : « Mais ce n'est pas une vocation non plus. »²¹. Un autre, alors que la fierté n'a cessé d'imprégner tout son discours, me formulera avec force les choses de la façon suivante : « Quand on travaille sous une chute et que, les pieds dans l'eau, y a de la merde qui vous tombe dessus, franchement, y a mieux. »²². Le métier

20. Au sujet des odeurs, un récit ethnographique est éclairant. S'il est éloigné de nos considérations en ce qu'il s'appuie sur une étude d'un tout autre terrain, souligne en revanche, et ceci nous intéresse, que la puanteur liée à la putréfaction du corps, fait l'objet d'une appropriation rituelle lors de la cérémonie funéraire, où elle entre en relation dialectique avec la simple odeur pour signifier le cycle naturel de la mort remplacée par la vie. La puanteur et la mort associées sont acceptées comme un aspect de l'existence humaine. Dominique SOMDA. « Odeur des morts et esprit de famille (Anôsy, Madagascar) ». In : *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe* 47 (2006). Avec la coll. d'Isabelle BALSAMO, p. 35-50.

21. Entretien du mercredi 3 décembre 2014.

22. Entretien du 10 décembre 2014.

“assainissement”, pour les ouvriers qui ont à subir un contact régulier avec les eaux usées, les rats, la maladie et la mort, n’est donc pas un appel. Le travailleur “assainissement” semble s’engager à son corps défendant assumant les dimensions de sens multiples que peut revêtir cette expression dans le contexte. Il s’agit de se défendre contre une attaque, l’attaque de la saleté, de l’intoxication par les gaz, l’attaque des rats. Il ne s’agit pas d’une attaque intempestive et extérieure, mais elle entoure le corps au travail de celui qui s’y colle malgré les risques. Elle est acceptée par les travailleurs, mais elle est sournoise et intempestive. La défense est celle de la maîtrise qu’offre le savoir de métier ainsi que la résolution. La défense est celle de celui qui est en péril, le péril étant aussi ce qui vient de la fragilité de ce qui peut périr. Ce péril intérieur est vulnérabilité. C’est à son corps défendant vulnérable que le travailleur “assainissement” travaille. Les égoutiers ne cesseront de faire référence à une enquête officielle qui révèle que les travailleurs “assainissement” meurent 17 ans plus tôt que les personnes des autres professions. À son corps défendant, le travailleur “assainissement” travaille aussi contre son gré, mais dans l’optique d’une situation qui sera meilleure, dans l’optique du service public rendu à la ville. La pénibilité se justifie dans le service, elle est orientée vers un plus grand bien. Le jeu de l’ambivalence ne cessant de caractériser le travail “assainissement”, le pouvoir de servir par le travail est aussi un pouvoir de nuire. Le pouvoir de servir n’est jamais aussi fort que lorsque le pouvoir de détruire et de nuire qui lui est symétrique est radical. En effet, les égoutiers nous répéteront que, sans eux, la ville serait puanteur et maladies. La souillure se révèle puissance où s’initie la responsabilité des travailleurs. Cette responsabilité explique en partie selon nous l’hermétisme des travailleurs face au jugement de dégoût ou d’indifférence des passants. Nous noterons durant nos enquêtes que la sensibilité au jugement d’indifférence ou de dégoût n’est pas tant fonction de la proximité de la matière que du sentiment d’utilité qui anime les travailleurs et de leur invisibilité sociale. La responsabilité rend hermétique au jugement ponctuel et particulier. Le pouvoir de détruire médiatisé socialement par la prise de conscience de la responsabilité qu’elle engage compense l’inexistence et l’invisibilité sociale. Ce qui est invisible est cette responsabilité. La tension entre normalisation stabilisatrice et polarité dynamique que nous évoquions précédemment se phénoménalise comme suit dans ce cas. L’assignation normalisante à l’inexistence sociale des travailleurs “assainissement” se conjugue à la possibilité de détruire, qui est un de leurs pouvoirs. Situés à la marge

dans la structure sociale, ils n'en recèlent pas moins une puissance normative de faire pénétrer du désordre dans la société qui s'en préserve pourtant en les consignant à la marge. Cette immixtion possible et ponctuellement réelle²³ du désordre dans l'ordre symboliquement institué relève de cette polarité dynamique. Le pouvoir du désordre qui appelle à la responsabilité les travailleurs qui rendent un service public explique la violence et l'agressivité dont ils savent faire preuve lorsqu'ils s'estiment mal traités. Cette violence se nourrit d'un corps rendu particulièrement vulnérable par les conditions de travail. Nous avons vu dans une précédente partie que les vies informelles faisaient l'objet d'une normalisation. Dans un champ polarisé symboliquement qui laisse un espace d'expression à l'informel, celui-ci devient puissance critique de la norme sociale. Les inexistentances sociales ne sont guère remises en cause par les grèves innervées de revendications syndicales, en tout cas durablement, mais elles se sont révélées dans leur puissance critique. La conflictualité qui trame le récit de soi au travail est ici celui qui s'initie dans le pouvoir du travailleur de laisser se diffuser les miasmes dans la ville.

23. Les grève du zèle; les grèves syndicales; les dysfonctionnements techniques; les événements climatiques qui font monter en charge les eaux usées, etc.

Chapitre 7

Le travailleur des eaux et les autres : l'efficace symbolique des relations de pouvoir

L'approche foucauldienne et l'approche de l'École Francfort s'articulent l'une à l'autre. En considérant un contexte social polarisé symboliquement, cette articulation nous permet de fournir une définition du concept d'injustice. Les tenants de l'approche francfortoise pensent l'aliénation en termes de dépossession d'un monde où le sujet devrait pouvoir s'objectiver librement. Ils définissent par ailleurs l'injustice comme déficit de reconnaissance empêchant d'entretenir un rapport positif à soi. L'injustice consiste en une distorsion de reconnaissance reconduite par un contexte social et culturel structuré symboliquement et qui inhibe la faculté réflexive du sujet qui lui permettrait de se réapproprier narrativement son identité. Une structure symbolique polarisée de façon injuste définit un contexte de domination structurelle. Foucault insiste sur les effets de pouvoir sur la subjectivité et pense la distorsion propre au processus de subjectivation comme assujettissement. Le pouvoir s'exerce dans un rapport et au sein d'une structure de domination qui vient relayer les procédures de gouvernement. La gouvernementalité et ses procédures est la médiation entre les rapports de pouvoir et la structure de domination.

« Oui, je crois que toutes ces notions-là ont été mal définies et on ne sait pas très bien de quoi on parle. Moi-même je ne suis pas sûr, quand j'ai commencé à m'intéresser à ce problème du pouvoir, d'en avoir parlé très clairement ni d'avoir employé les mots qu'il fallait. Maintenant, j'ai une vision beaucoup plus claire de tout cela ; il me semble qu'il faut distinguer les relations de pouvoir comme jeux stratégiques entre des libertés – jeux stratégiques qui font que les uns essaient de déterminer la conduite des autres, à quoi les

autres répondent en essayant de ne pas laisser déterminer leur conduite ou en essayant de déterminer en retour la conduite des autres – et les états de domination, qui sont ce qu'on appelle d'ordinaire le pouvoir. Et, entre les deux, entre les jeux de pouvoir et les états de domination, vous avez les technologies gouvernementales, en donnant à ce terme un sens très large – c'est aussi bien la manière dont on gouverne sa femme, ses enfants que la manière dont on gouverne une institution. L'analyse de ces techniques est nécessaire, parce que c'est très souvent à travers ce genre de techniques que s'établissent et se maintiennent les états de domination. Dans mon analyse du pouvoir, il y a ces trois niveaux : les relations stratégiques, les techniques de gouvernement et les états de domination. »¹

L'articulation des deux approches, alors que nous considérons la dimension symbolique du champ structurel des relations, permet de mettre en lumière la façon dont l'injustice est médiatisée par des procédures de gouvernementalité qui médiatisent les rapports entre les sujets. La symbolique se décline de la structure aux procédures de gouvernement puis aux rapports humains. En d'autres termes, la structure de domination, qui s'ente sur du symbolique, se traduit dans des procédures de gouvernementalité que viennent à leur tour interpréter les sujets dans les rapports qu'ils entretiennent à l'autre. Levi-Strauss a montré que les relations de parenté obéissent à une structure qui en réglait strictement les rapports. Il s'agit de règles de justice dans la mesure où elles instaurent une proportion dans les échanges entre les sujets. En particulier, il s'agit de régler la relation du parent à l'enfant qui est dans une situation de dépendance à l'égard de l'adulte et de vulnérabilité. De façon plus générale, il s'agit de régler le rapport de tout sujet à l'égard des autres en fonction de son statut. DOUGLAS montre que ce fonctionnalisme ne concerne pas que les rapports intersubjectifs, mais également les rapports au milieu notamment celui sur lequel l'existence humaine a des répercussions (déchets). Cependant, ces structures symboliques, si elles règlent la proportion des échanges intersubjectifs, peuvent induire sur un plan éthique le non-respect du sujet. L'injustice peut émerger à deux autres niveaux encore. Les procédures de gouvernement peuvent mal traduire des structures pourtant justes. Enfin des distorsions peuvent également se déployer à l'endroit des rapports intersubjectifs, car certains sujets interprètent certaines procédures dans un sens qui n'induit pas le respect de l'autre sujet.

Les travailleurs des eaux, dont on a vu en quoi ils pouvaient être marginalisés, sont

1. FOUCAULT, *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2, op. cit.*, p. 1547.

dominés dans le sens où ils s'intègrent à une structure de domination. Cette dernière les dépossède de leurs capacités, du lien avec autrui et au milieu qu'ils contribuent pourtant par leurs actes métiers à rendre habitable. La lutte pour la reconnaissance ne sera productrice de liberté, de reconnaissance, de justice que si la dimension symbolique de l'injustice est prise en compte, que si l'injustice est vue comme se conjuguant à des significations.

7.1 Le service de l'eau potable et la relation au don

7.1.1 Polarité symbolique par le genre : gestion privée ou publique de l'eau potable

Nous voulons faire apparaître la façon dont s'articule gestion de l'eau potable d'un territoire et la polarité sociale fondée sur le genre qui s'y déploie. Ce paragraphe ne s'appuie pas sur les données de nos propres enquêtes de terrain, mais sur un article² qui décrit la gestion de l'eau potable en lien avec les problématiques de genre. À l'aide de cet article, notre objectif est de montrer que la polarité sociale ougandaise que nous allons bientôt caractériser ne devrait pas nécessairement aller de pair avec l'injustice même si c'est pourtant ce qui se passe dans les faits. La polarité sociale fondée sur le genre s'est déployée historiquement dans le sens de l'injustice dont sont victimes les femmes. Pourtant, c'est cette même polarité fondée sur le genre qui pourrait être propice à l'émancipation des femmes et à l'évolution de cette particularité culturelle injuste. L'article montre que dès lors que la gestion de l'eau potable relève d'une gestion familiale particulière en s'apparentant à une corvée domestique, elle revient à la femme. Le travail domestique, notamment celui qui prive les sujets qui s'y livrent de créer des liens aux autres et d'élaborer un rapport à soi plus instruit (à condition qu'existent les infrastructures nécessaires), est réservé aux femmes. Non seulement les femmes (et les enfants) sont les seules à s'acquitter de cette tâche, mais elles sont, en conséquence de l'exécution de cette corvée, privées d'une vie sociale grâce à laquelle elles gagneraient en instruction et en liens de solidarité. La gestion de l'eau potable requiert effectivement

2. Richard B. ASABA, G. Honor FAGAN, Consolata KABONESA et Firminus MUGUMYA. « Women and Access to Water in Rural Uganda : A Review ». In : *wH2O :The Journal of Gender & Water* 3.1 (2014), p 19 –25.

du temps pour se rendre à un point de source d'eau potable acceptable à condition que le corps ne défaille faute d'accès à une telle source. En revanche, dès que la gestion de l'eau potable implique une organisation collective où sont en jeu de l'argent et une capacité décisionnelle, les hommes s'y intéressent. Il ressort de cela que l'eau est une affaire de femmes lorsque l'eau n'est envisagée que comme un problème relevant de la sphère domestique, particulière ou sphère de socialité primaire. L'eau comme problème de gestion technique et collective relevant de la sphère de socialité secondaire devient un problème que s'approprient les hommes. L'eau traverse ainsi un champ symbolique polarisé par le genre. Sa gestion s'en trouve profondément modifiée comme le statut qu'elle revêt respectivement, dans la sphère domestique, dans la sphère publique. D'élément naturel qui pourvoit à un besoin humain que gèrent les femmes pour la survie de leur famille, l'eau perd de sa matérialité naturelle et devient un enjeu de pouvoir masculin. Pourtant, l'expérience prouve d'après l'article que la gestion collective de l'eau potable est non seulement plus efficace, mais également plus juste lorsqu'elle est conduite par des femmes. La polarité genrée qui recouvre en l'occurrence la distinction des deux sphères de socialité dessert la gestion et le service de l'eau potable. L'eau potable comme corvée typiquement féminine pourrait s'inscrire dans une continuité culturelle de sens si sa gestion collective était laissée aux femmes. La polarité genrée est conservée ici dans le sens où se perpétue une injustice : bien qu'il soit toujours question d'eau et de besoin humain, les femmes sont exclues. Un lien pourrait être établi entre sphères et en conséquence des liens plus complexes entre genres pourraient se déployer. En d'autres termes, une continuité significative, celle du service public de l'eau potable revenant aux femmes, permettrait de désamorcer le lien systématique fait entre pouvoir, capacité décisionnelle et masculin. Une telle continuité significative permettrait ainsi aux femmes de trouver une place durable dans la sphère collective et de faire évoluer une polarité injuste fondée sur le genre. Par la médiation de cette continuité significative, ce à quoi pourraient porter intérêt les hommes serait la nécessité de pourvoir à un besoin humain fondamental. Il ne s'agirait donc pas tant de briser soudainement une polarité symbolique mais de construire une discontinuité signifiante.

La justice dont les femmes font manifestement preuve dans la gestion collective de l'eau potable n'est-elle pas à rattacher à leur expérience de femme cantonnée à la première sphère de socialité ? Dans la mesure où l'article sur lequel nous basons

notre réflexion ne fournit aucune donnée invitant expressément à interpréter en ce sens, les propositions théoriques qui suivent exigent une vérification ethnographique à laquelle nous ne pouvons procéder. La corvée de l'eau est accomplie par les femmes animées par la conscience de pourvoir à un besoin humain fondamental et de rendre possible la continuation de la vie et de la famille. Nous supposons donc que c'est la conscience de l'utilité fondamentale de leur travail et de leurs trajets vers la source qu'elles traduisent dans la sphère collective de gestion de l'eau potable. Par ailleurs, l'expérience de l'injustice dont les femmes sont victimes, expérience associée à celle de la misère en eau et de la mort, est propre à renforcer la conscience de la nécessité vitale et sociale d'une gestion de l'eau potable juste. L'évolution du travail de l'eau potable, i.e. son passage d'une sphère de socialité primaire à une sphère de socialité secondaire rendrait possible l'articulation d'une compréhension de soi des femmes comme celles qui tout à la fois gardent l'eau et pourvoient à un besoin primordial.

7.1.2 Don et service de l'eau

Le service des eaux attire en majorité une population masculine. Il s'agit effectivement d'un travail physique, technique et d'ingénierie, ce qui, en raison de l'état culturel et social actuel, appelle prioritairement les hommes. En quoi un tel travail trouve-t-il place dans un champ polarisé par le genre ? Quel lien perpétue le service de l'eau comme affaire de femme même si, dans les sociétés occidentales, il a pénétré totalement le champ de la socialité secondaire ? Il ne s'agit plus tant, dans ce paragraphe, d'envisager les femmes comme individus que les relations typiques que supposent les relations genrées. Si ces relations genrées typiques consistent en des relations distordues où l'un des sujets est, par le biais du mépris dont il fait l'objet, constamment à la disposition de l'autre, alors nous faisons l'hypothèse que c'est une telle relation qui se tisse dans le rapport humain masculin à la nature. Les représentations qui féminisent la nature comme celle qui est au principe de la vie participent comme stéréotypes de cette structure genrée. Autre chose vient corroborer le choix de cette hypothèse. La relation à la nature est médiatisée par les relations humaines qui s'élaborent au sein d'une communauté. Or, à la suite de notre précédent paragraphe, il est à souligner que les relations de travail du service de l'eau, que ce soit dans la sphère de socialité primaire ou secondaire, s'élaborent

selon une polarité injuste. Un service primaire invisible traversé par la violence est ce à travers quoi la communauté humaine se rapporte à la nature. Le genre est ici compris comme principe de polarisation selon des rôles sociaux.

Relation distordue à la nature

Or, la relation actuelle à la nature semble de prime abord s'extraire de ces médiations symboliques. Quoique l'objet de ce paragraphe traite du rapport à la nature, il a sa place dans ce chapitre qui se concentre sur les relations intersubjectives dans la mesure où ce rapport va nous permettre d'articuler la question relative à la dimension symbolique des relations interhumaines dans le travail des eaux. Nous verrons par après pourquoi cette relation immédiate ne cesse pour autant de s'inscrire dans un champ symbolique structuré par le genre. La relation à la nature se distord dans le sens double où elle suppose de s'extraire des significations culturelles, et où en conséquence elle devient unilatérale. Il ne s'agit que de faire en sorte techniquement que la nature donne ce dont a besoin l'être humain pour vivre. HEIDEGGER a conceptualisé ce rapport : l'arraisonement de la nature consiste en sa mise à disposition dont le processus ne suit pas sa rénovation cyclique naturelle. Ce qu'elle donne sous l'effet du prendre technique peut être en excès. Mais il ne s'agit pas de l'excès symbolique dont il est question dans une relation de don. L'excès est d'ordre quantitatif matériel. Il est soit stocké, soit gaspillé. Dans les deux cas, la dynamique relationnelle du don est brisée. Il n'y a guère à proprement parler de réception de ce que la nature donne ; rien ne lui est rendu non plus au sein de cette relation dans la mesure où les sujets ne s'inquiètent, en dernière instance, que d'extraire des ressources vitales. Il n'est de don que ce qui excède par sa dimension symbolique la dimension utilitaire et fonctionnelle des biens ou des services. Or, c'est au sein du champ symbolique que l'on accède à la visibilité. La nature devient invisible dans cette relation immédiate où elle est réduite à un stock utile pour la vie humaine.

Réinscrire la nature dans une relation de don non conflictuelle peut s'effectuer sur deux plans différents : celui de l'éthique, celui de l'esthétique. Rendre à la nature ce que l'on a reçu d'elle permet d'inscrire le rapport humain à la nature dans la relation de don. Elle doit cependant trouver une traduction éthique concrète, culturellement significative. Le don de la nature étant d'ordre élémentaire, réciproquement et dans

la circularité même qu'exige le don, le don en retour peut lui-même consister en un ensemble de nutriments. Une éthique de la terre consisterait alors à rendre en élément vital pour elle et sa floraison ce qu'elle a rendu possible de vie chez l'être humain grâce à ses fruits. L'excès symbolique n'est pas d'ordre élémentaire. Si équivalence quantitative sur le plan matériel il y a, en revanche, un excès symbolique vient caractériser selon le don la circularité de ce qui pourrait n'apparaître que comme pur échange. Cet excès symbolique consiste dans le fait d'envisager la nature comme partenaire de don. L'acte d'envisager la nature comme expressément impliquée dans une relation de don connaît des degrés. Il existe des éthiques de la terre qui ont cependant toute pour fondement le respect des éléments naturels qui confère à la nature, sinon un caractère sacré, du moins une dignité. Par ailleurs, c'est également sur le plan esthétique que l'acte de rendre quelque chose à la nature peut symboliquement s'opérer. L'habitat ne se réduit pas alors à une dimension utilitaire. Une place est alors faite à la nature pour composer avec elle, et dans le respect éthique de sa dynamique et croissance propre, un paysage.

Relations humaines et nature : un champ agonistique

L'atrophie de cet excès de sens, nécessaire pour caractériser une relation selon le don, est pourtant signifiante. L'excès est ce qui règle les relations, permet leur évolution, leur continuation entre plusieurs pôles. La réduction complète de cet excès par l'un des pôles n'ouvre-t-elle pas un champ à la conflictualité? La mise à disposition des ressources naturelles est alors une violence faite pour que la terre donne. Cette atrophie engendre ainsi un excès autre, celui de la destruction irréfléchie de la nature, si bien que l'on s'inscrit encore dans le don pour basculer totalement dans son registre de la conflictualité. A quelles conditions peut-on dire que la nature est impliquée dans une relation de don et par là même potentiellement inscrite comme pôle dans un champ de conflictualité? La nature constitue certes un partenaire de relation non clairement identifiable en raison du caractère non directement langagier, symbolique de sa réponse. Pourtant, elle est capable dans sa relation directe à l'être humain de le détruire, comme de lui garantir sa vie. Cette potentialité double oblige l'être humain à entrer dans une relation de conciliation avec les éléments naturels. Cette conciliation s'est exprimée selon les cultures et les périodes historiques par des rituels associés à des croyances et des représentations conférant comme une parole à la nature. Aujourd'hui, dans les

sociétés dites modernes, cette conciliation est d'abord d'ordre technique. En outre, cette puissance naturelle de permettre la vie comme de la soustraire répond à une semblable puissance humaine d'autodestruction et de survie. Ces puissances ont été qualifiées par FREUD de pulsions : *Eros* et *Thanatos*. Ces puissances s'expriment socialement ainsi : une puissance fédérative de solidarité et d'amitié et une puissance séparatrice de guerre³. En quoi consiste ce caractère de réponse qui lie les puissances naturelles aux pulsions psychiques puis sociales ? Cette réponse signe l'appartenance humaine à la nature. Réciproquement et de façon corrélative, la nature ne se situe pas en dehors de la communauté humaine. D'emblée, la nature qui concerne nécessairement l'être humain qui y trouve son habitat trouve elle-même place dans un champ structuré symboliquement. Par sa médiation, s'invente la relation à la nature. La communauté humaine initie des médiations significatives qui sont soit animées et orientées vers le principe de destruction soit vers celui de la vie. Les pulsions primaires de vie et de mort sont relayées par des forces sociales ; une relation de traduction mutuelle s'élabore. Les significations élaborées au sein des communautés humaines sont imprégnées et fondamentalement dynamisées par ces principes. Si les médiations significatives qui traduisent les forces polaires de destruction et de vie traversent pour les relier les communautés humaines, elles trouvent des relais dans les puissances contraires de la nature dans sa relation au vivant. Origine expressive de puissances de vie et de mort, la nature prend place dans un champ symbolique. Bien plus, elle prend place dans une relation de don avec l'être humain et le vivant, plus généralement. Les ressources dites naturelles sont alors ce par quoi s'extériorisent ces puissances. Elles sont des dons par lesquels cependant ne cesse de s'exprimer le donateur. Faire violence à la nature, la forcer à donner sans retour, ce n'est pas la forcer à sortir du champ symbolique, mais la mettre en marge de ce champ. Ce qui s'exprime en cette relation que l'on prive de l'excès de sens, c'est une pulsion de destruction relayée socialement par cet acte d'extraction de l'appartenance humaine à la nature, symboliquement constituée par la puissance fédérative. S'ouvre un champ agonistique dans la mesure où les ressources naturelles

3. « Ce que les analyses de Mauss établissent, et sur quoi elles reposent tout en même temps, c'est que dans l'existence sociale des hommes, cette opposition des deux instincts primaires ne joue que relayée par l'opposition entre une pulsion de guerre, de rivalité et d'individuation d'une part, une pulsion de paix, d'harmonie, d'alliance et d'aimance de l'autre. » CAILLÉ, « Marcel Mauss et le paradigme du don », *op. cit.*, p. 171.

ne sont plus envisagées comme don en excès de sens. Mais continuant d'être inscrite dans le champ symbolique, la nature donne sous la modalité conflictuelle négative du don. L'arraisonnement s'engage dans un processus au mauvais infini. Que les relations humaines à la nature ne cessent de s'inscrire dans le champ symbolique n'implique certes pas la destruction de la possibilité du sens, mais certainement sa destruction factuelle. L'arraisonnement, autrement dit la réduction de la relation à sa dimension utilitaire et fonctionnelle, est absurde. L'absurdité est renforcée par le fait que la relation à la nature ne peut être directement symbolique, mais qu'elle l'est par le biais de la communauté humaine. C'est donc la communauté humaine qui perd le sens de son appartenance à la nature. Or, les médiations absurdes comme les médiations significatives sont ce par quoi se construisent les communautés. En conséquence, c'est également le sens que peuvent y trouver les sujets à vivre en leur sein qui est touché.

Une telle violence faite à la nature ne vient-elle pas s'inscrire dans une même logique relationnelle de mise à disposition d'autrui ? En quoi les relations humaines sont-elles affectées par cette violence ? En quoi le service eau potable qui se fonde sur l'existence de la ressource naturelle en eau est-il affecté ? En quoi, finalement, les travailleurs "eau potable" le sont-ils ?

Champ agonistique et déficit de reconnaissance des travailleurs de l'eau

Si la nature est la donatrice directe de l'eau, l'être humain est un relais nécessaire pour que la ressource devienne potable et accessible. Le travailleur "eau potable" constitue donc dans la relation qui unit l'être humain à la nature une médiation nécessaire. Ce rôle de médiation, il le tient autant lorsque le champ symbolique est devenu agonistique que lorsque la circularité s'effectue selon une relation de don significative. Le travailleur "eau potable" devrait jouer dès lors un rôle crucial pour instaurer et maintenir une telle relation. Il devient autant le relais fonctionnel que symbolique.

Travail utilitaire ou utilité sociale ? Avant de réfléchir plus avant sur la responsabilité du travailleur "eau potable" dans le rapport humainement construit aux ressources qui sont indispensables à l'être humain, nous voulons insister sur les répercussions subjectives de l'accomplissement du travail "eau potable" au sein du champ agonistique que nous avons caractérisé. La réduction de la relation de l'être humain à la nature engendre un travail dont la signification se résout principalement actuellement en

problèmes techniques. L'extraction de la relation sociale à la nature hors des relations symboliques trouve une traduction pour le relais qu'est le travailleur. Il en découle en effet qu'il est lui-même extrait de relations dynamiques de don avec la nature. Le travail est réduit à sa fonctionnalité ; le travailleur à sa fonction. Qu'il intègre un champ agonistique où violence est faite à la nature pour en retirer ses ressources implique qu'il intègre ce même champ non seulement en tant qu'acteur et relais de cette violence, mais en tant qu'objet de cette violence et ce doublement. Il subit en tant que relais la violence socialement construite à l'égard de la nature. Il est lui même en dehors d'une relation de don au triple rythme donner, recevoir, rendre. Ceci se traduit par un déficit de reconnaissance que connaissent les travailleurs "eau potable".

L'invisibilité de la nature sus-développée se traduit ici sur le plan du sujet. La réduction à l'utilitaire risque de priver le travailleur du don en lequel consiste médiatement son travail. Ne pas être en mesure de réaliser l'acte de donner est une souffrance. Elle va de pair avec un sentiment d'inutilité sociale. Être privé de donner constitue un manque à être en raison inverse de ce qui est fourni comme énergie pour accomplir le travail et garantir la fourniture en eau potable. Un sentiment d'injustice s'initie dans ce cas-là dans la mesure où existe une disproportion entre un engagement physique et psychique de soi dans le travail et une absence de signification de cet engagement. L'utilité technique peut bien être reconnue puisque c'est précisément la dimension utilitaire qui porte significativement le travail. En revanche, l'utilité sociale du travail comme ce qui a une valeur excédentaire au regard du strictement nécessaire n'est pas reconnue. Bien plus, l'absurdité que nous évoquions entache le travail. Le caractère technique ainsi que la signification attachée au service public qui peut subsister ne parviennent plus à conférer une signification symboliquement compensatrice de la conflictualité qui caractérise globalement la relation de l'être humain à la nature. En outre, les travailleurs "eau potable" subissent la violence dans la mesure où ils en sont les relais. La jouissance qui accompagne leur travail peut alors résulter du caractère violent de leurs gestes et actes de métier. Le génie technique est communément défini comme ce qui défie les lois de la nature. Cette violence se fonde certes sur des actes concrets de mise en place de processus que ne créent pas spontanément la nature ou d'infrastructures qui perturbent son fonctionnement primaire. Mais il y a aussi violence, car ces actes ne s'intègrent pas dans une dynamique de dons. Elle peut donc ne pas être ressentie comme telle par

ceux qui la perpètrent. La diagnostiquer suppose une attitude réflexive à l'égard de ses actes et du champ social de signification dans lequel ils s'inscrivent. Aucune relation dialogique ne peut être entreprise avec la nature. C'est pourquoi cette attitude réflexive doit être celle de chaque sujet travailleur qui communique avec les autres. Nous verrons alors que c'est dans un dialogue entre sujets au sein duquel la pluralité des arguments est encouragée que peut se penser et s'élaborer une attitude juste à l'égard de la nature.

Le sujet s'invite dans toute relation avec son manque à être. Avec la psychanalyse lacanienne, en dialogue avec l'anthropologie, peut être mise en évidence la structure quaternaire du don. La structure du don se fonde sur la relation œdipienne qui supposait trois pôles, le père, la mère et l'enfant. Or, un quatrième pôle est toujours déjà là, et d'abord dans ces relations primaires qu'est la famille, qui vient organiser le don. Par le jeu d'identifications qui s'opèrent lors de l'élaboration de ces relations primaires, le sujet-enfant s'identifie avec ce dont manque la mère (le phallus dans sa dimension symbolique et non imaginaire de puissance), avec le manque à être de la mère avec laquelle s'engage, aussi, une relation de dons réciproques. L'enfant donne pour combler un manque qu'il est. C'est pourquoi, "dans ce que le sujet donne, il y a tout ce qui lui manque". C'est ce qui permet de comprendre l'excès symbolique du don car l'excès renvoie à ce manque symbolique que l'on tente de combler, et ce indéfiniment. Le don qui s'inscrit dans cette structure relationnelle trouée par le manque organisait les rituels, les contrats ; il continue d'organiser la vie économique-sociale. Le quatrième élément du don consiste ainsi en cette identification anticipée à l'autre à qui il donne ce qui le renvoie à son manque à être. Nous voulons assumer l'hypothèse selon laquelle le service public trouve son origine et sa dynamique dans cette structure quaternaire du don. Est-il anodin pour l'analyse du service public de l'eau potable que l'objet donné soit l'eau ? L'eau est élément dont on manque, dont on a un besoin vital. Dans l'élément eau vitale s'inscrit matériellement ce manque. Le don organise les relations de service, car s'y inscrit pour renvoyer l'un à l'autre un manque double : manque physique, vital, élémentaire et un manque symbolique. Sur le plan imaginaire, l'eau comble, elle est ressource ; sur le plan symbolique en revanche, elle porte un manque, un déchirement fondamental de l'être. La ressource "eau" est ainsi propre à générer des mythologies dans lesquelles l'eau est intégrée à des relations où s'enchaînent manque et compensation dans une symétrie de traduction en miroir. Il en découle une relation de service complexe

et ambivalente. L'on peut comprendre que le mécontentement et la remise en cause du service, et par son intermédiaire, de ceux qui servent, les travailleurs, affectent ces derniers qui donnent. Ils donnent un élément vital qu'ils ont payé de leur personne par le biais du travail que cela suppose. Le travail creuse le manque à être dans le même sens où il contribue à lui donner un sens car il consiste à créer un lien de don avec autrui. L'on peut donc affirmer que si le service public évolue dans un champ agonistique de conflictualité dont nous avons fait le tracé ci-dessus, le déficit de reconnaissance dont souffrent les travailleurs eau potable peut être grave et les déstabiliser profondément. Il s'agirait donc de rétablir un service public, non pas qui comble un manque à être qui ne peut l'être, mais où il est possible de créer un rapport positif, significatif, c'est-à-dire compréhensif à soi autour de la fissure de l'être.

7.2 L'insalubrité à la croisée des enjeux institutionnels et charnels

L'insalubrité fonctionne comme un principe structurel distributif dans le champ social ainsi polarisé symboliquement. Nous avons vu en effet qu'il constituait une limite qui départage un champ d'un autre, qui départage une population, travailleurs "assainissement", des autres. Cependant, c'est aussi une catégorie qui vient dynamiser cette polarité. Il s'agit en effet d'une limite et non d'une borne (*Schrank*) dont la fonction est exclusive. La particularité de l'insalubrité dans ce champ polarisé est sa relégation normative dans l'invisibilité : l'insalubrité n'est pas tant ce qui ne se voit pas que ce qui ne doit pas se voir. Or, ce qui est à mettre en crise dans ce champ à la polarité dynamique est l'insalubrité dont nous avons souligné l'invisibilité normative. La demande de reconnaissance est une modalité de mise en crise de ce qui est devenu une catégorie sociale excluante. Elle vise la suppression de ce qui s'avère être une inexistence sociale ; elle vise à rétablir une visibilité à ce qui était tombé dans l'invisibilité sociale. La tension problématique de ce paragraphe se situe à l'articulation de la fonction de la reconnaissance (rétablir une visibilité sociale) aux caractéristiques du champ symbolique dont l'invisibilité constitue un pôle structurel. En quoi la reconnaissance peut-elle être,

dans ce champ polarisé, un opérateur discursif dans le récit de soi ? Il s'agit donc de souligner les conditions et les limites de la fonction discursive de la reconnaissance.

7.2.1 Le paradoxe d'une reconnaissance de l'invisibilité sociale

La reconnaissance est un acte visant à faire accéder à l'existence sociale des sujets non considérés. Ces sujets ne sont plus impliqués dans des liens humains par lesquels ils participeraient significativement à la vie de la société. L'invisibilité est une manifestation de cette inexistence. La reconnaissance des travailleurs "assainissement" par le biais du régime insalubrité expose à un écheveau de contradictions que nous voulons contribuer à dénouer. La reconnaissance permet l'accès à une visibilité sociale. Ce qui est rendu visible est le rôle social joué par le sujet autrefois déconsidéré. Plus fondamentalement, la reconnaissance rétablit la dignité humaine dont était privé le sujet. La dignité attachée au sujet en sa qualité d'être humain doit pour être effective trouver une traduction au niveau de l'être social et de son agir. Le rôle, l'utilité, la valeur sociale sont des médiations par lesquelles est reconnue la dignité et par lesquelles deviennent effectifs les droits fondamentaux⁴. Or, la société telle qu'elle cherche à s'organiser, travaille à faire de l'insalubrité un phénomène matériel et charnel invisible. Les eaux usées sont refoulées dans une périphérie géographique et architecturale aussi sûrement que dans une périphérie symbolique. Aux eaux usées sont associés le désordre, la nocivité, la puissance de subversion qu'il faut maintenir à l'écart, dans les réseaux souterrains et dans les stations d'épuration en bordure des villes. A quelle visibilité la reconnaissance des travailleurs "assainissement" par le biais du régime insalubre promet-elle d'accéder ? Par la reconnaissance, il ne s'agirait pas tant de reconnaître des existences qui jusque là étaient invisibles pour les sortir de la visibilité. Mais il s'agirait de reconnaître une forme d'invisibilité sociale comme ayant une fonction dans le champ structuré symboliquement. Le régime insalubre relevait précisément de la reconnaissance de l'utilité de la fonction sans que l'organisation sociale à l'endroit des eaux usées s'en trouve perturbées et remise en question. La reconnaissance du caractère insalubre du travail des travailleurs "assainissement" témoigne d'une reconnaissance qui maintient dans l'invisibilité sociale, assumée par un sujet qui parvient ainsi à articuler avec cohérence un récit de soi. La

4. Cf. La critique par Marx de la déclaration des Droits de l'Homme et l'amélioration de leur effectivité par l'ajout de droit sociaux

destitution du régime avantageux de l'insalubrité révèle la profonde déconsidération dont les travailleurs "assainissement" font l'objet. Elle fait de l'invisibilité sociale, autrefois compensée, une expérience de l'injustice c'est-à-dire d'une disproportion entre le don de soi et ce qu'on reçoit en retour de la société. L'invisibilité physique que les travailleurs "assainissement" ne cessent de connaître en travaillant en égout ou dans les stations d'épuration traduit douloureusement une invisibilité sociale expérimentée comme telle.

7.2.2 Le travail de l'insalubrité sur le double corps du travailleur "assainissement"

La corporéité double n'est pas le privilège du roi. Le travailleur "assainissement" a lui aussi un corps organique exposé aux dangers de l'agression pathogène extérieure (maladies, violence humaine) et intérieure (vieillesse, dégénérescence) ainsi qu'un corps social ou symbolique que révèle son appartenance à un corps de métier. Symétriquement, l'insalubrité concerne son corps organique, ce que nous avons précédemment exposé, mais aussi son corps social. L'insalubrité ne fait donc pas uniquement référence aux conditions matérielles de travail. Elle est une catégorie juridique qui, en aménageant un régime de retraite spécifique aux bénéficiaires des égoutiers, reconnaît la pénibilité de leur travail et la répercussion néfaste des conditions de travail insalubres sur leur corps organique. Accorder le régime "insalubrité" est un acte institutionnel de reconnaissance. La leur refuser ou leur ôter est un déni de reconnaissance si les conditions de travail relèvent matériellement de l'insalubrité. Le conflit porte sur l'estimation du caractère insalubre des conditions de travail (conditions de travail objectives) mais aussi sur l'affectation ou non du corps du sujet au travail. Un problème émerge lorsque ce dernier n'est pas envisagé dans sa complexité, à savoir d'une part dans ses dimensions à la fois sociale et organique, d'autre part à l'endroit du corps organique comme corps organique objectif et corps organique propre. Le déni de reconnaissance constitue une violence pour le travailleur "assainissement" en raison de l'atteinte au corps substantiellement complexe et articulé, en raison de l'atteinte au corps en plusieurs de ses dimensions. Celles-ci sont : le corps organique objectif ou clinique, le corps organique tel qu'il est vécu dans une relation d'appartenance au sujet ou corps propre, enfin, le corps qui se révèle socialement comme ayant une utilité et une valeur pour les autres. La

solidarité substantielle de ces dimensions plurielles du corps implique que la négation de l'insalubrité pour l'une de ces dimensions a des répercussions sur les autres. S'il n'est pas cliniquement établi que les conditions de travail soient insalubres pour le corps organique objectif justifiant par là que la reconnaissance institutionnelle soit annulée, les autres dimensions du corps du travailleur peuvent s'en trouver atteintes sans qu'une justification ni une compensation valable en soient données. Nous avons souligné précédemment que la proximité spatiale et fréquentielle avec les eaux usées propre à un métier n'était pas corrélative de la disqualification de ce dernier. Or, cette proximité est un critère objectif pour établir cliniquement une corrélation entre conditions de travail et affectation du corps organique. Il peut être scientifiquement erroné de dire que les pathologies dont souffrent typiquement les agents de station d'épuration sont dues à leurs conditions de travail. Il peut être disproportionné d'accorder à certains travailleurs "assainissement" des avantages auxquels d'autres professions pourraient être candidates au regard des pathologies typiques qui les touchent. Cependant, la perception par les travailleurs "assainissement" de leur corps propre est médiatisée par l'effort dépensé et la fatigue générée au travail consistant à gérer les afflux d'eaux usées. Or c'est une matière qui non seulement provoque le dégoût, mais est hautement disqualifiée. Le récit par lequel ils se comprennent et s'acceptent inclut l'insalubrité comme un élément avec lequel ils doivent faire. Dénier l'insalubrité, c'est remettre en cause l'acceptation de soi par ce récit.

7.2.3 L'insalubrité et expérience de l'injustice

Le récit de soi consiste pour le travailleur des eaux usées en l'articulation discursive d'une expérience plurielle du corps. Des distorsions sont possibles à l'endroit de ces articulations comme nous venons de le voir avec l'exemple de l'insalubrité. L'expérience du corps propre (travail dans des conditions de travail objectivement insalubres) ne correspond plus à l'expérience sociale de la suppression du régime insalubrité. Le travailleur "assainissement" peut ne plus parvenir à élaborer un récit qui intègre ces contradictions. L'expérience du travailleur "assainissement" est alors une expérience de l'injustice dans le sens où n'est pas reconnue une dimension objective de son existence qu'il sait payer de son corps. L'expérience de l'injustice est une expérience contradictoire

et en tant que telle profondément troublante. L'expérience en effet est ce qui permet de passer d'un niveau du savoir de la réalité objective à un autre plus complet⁵. L'expérience de l'injustice est ainsi l'expérience d'une réalité en son processus de distorsion. C'est l'expérience d'une réalité double : celle qui nous échappe et dont on apprend qu'elle ne nous concerne plus et celle que l'on perçoit être la nôtre depuis un statut social qui ne permet plus d'agir avec efficacité pour en sortir. C'est l'expérience d'une déchéance c'est-à-dire l'expérience du passage d'une appartenance sociale à une autre appartenance, celle à une réalité moindre socialement. La connaissance que l'on acquiert par l'expérience de l'injustice va de pair avec une réalité où cette connaissance, du fait de la position qu'on y occupe, ne peut pas être valorisée ni défendue. S'il est décidé que n'est pas reconnue une expérience de l'insalubrité, comment la faire reconnaître ? L'expérience de l'injustice comme déni de reconnaissance semble être définitive. L'expérience de l'injustice est d'autant plus troublante qu'est engagé le sujet dans sa corporéité. La conflictualité au cœur de laquelle elle installe les travailleurs "assainissement" est alors d'autant plus forte et potentiellement destructrice. Est détruit le lien qui les rattachait dignement à la société ; est détruit le rapport positif, autrement dit compréhensif, à eux-mêmes. Nous verrons que la sortie hors de cet état d'injustice est possible en parvenant à élaborer un récit de soi qui intègre les tensions. Cela suppose que la conflictualité s'articule discursivement.

La négation du régime insalubrité détériore le collectif formé par les travailleurs "assainissement". L'expérience de l'injustice connaît un périmètre plus restreint qu'est celui délimité par la collaboration. Le collectif des travailleurs "assainissement" est détérioré par l'injustice qui vient tordre les liens qui le forment. L'injustice s'exprime intersubjectivement dans le cadre de la collaboration. En effet, la négation du régime insalubrité ne s'applique pas uniformément. Elle est sélective ce qui crée des distinctions entre travailleurs au sein de ce qui constituait auparavant un collectif homogène. La fragmentation du groupe ne constitue pas en soi une situation de conflictualité. En revanche, elle favorise son émergence. La conflictualité caractérise négativement des liens humains. Si la distinction est propre à l'actualiser, elle invite également à les renforcer. La solidarité est propre à s'exprimer au sein d'un collectif où chaque sujet est

5. Cf. Georg W. F. HEGEL. *Phénoménologie de l'esprit*. Trad. par Jean-Pierre LEFEBVRE. Bibliothèque philosophique. Première édition 1807. Paris : Aubier, 1991.

conscient de sa particularité tout en étant ouvert à ce qui s'exprime de l'autre. C'est cette ambivalence des relations que nous avons pu ressentir lors de nos enquêtes de terrain. Certains travailleurs bénéficiant du régime insalubrité collaborent avec d'autres qui n'en jouissent pas. Or, les conditions de travail insalubres comme le travail lui-même sont les mêmes pour ces deux catégories de travailleurs. En réaction au déni de reconnaissance, le travailleur ne bénéficiant pas du régime insalubre peut refuser d'exécuter son travail. Il peut refuser d'aller en égout, obligeant l'autre et créant ainsi une rupture dans l'alternance des fonctions au sein de l'équipe. Nous ne sommes pas en mesure d'affirmer si une telle situation s'est produite. Qu'elle soit possible⁶ suffit à soutenir notre argument selon lequel la négation sélective du régime insalubrité engendre des situations de travail vécues comme injustes. L'expérience de l'injustice se situe aux deux pôles subjectifs de la relation. Du côté de celui qui par son refus d'aller en égout rétablit une situation qu'il expérimente comme injuste ; du côté du travailleur qui doit compenser ce refus en s'exposant davantage à l'insalubrité qu'une collaboration équilibrée ne l'obligerait à le faire. Que l'expérience de l'injustice débouche sur la conflictualité ou la solidarité, elle déstabilise le collectif parce que tout sujet se présente dans une relation en ne sachant à quoi s'attendre : peut-il compter sur son équipier ou non ? Cette ambivalence qui trame la vie du collectif est déstabilisante et fragilise les sujets. Il se pose aussi la question de savoir si la reconnaissance des travailleurs "assainissement" par le régime insalubrité renforce ou non la polarité symbolique qui les assigne à l'invisibilité. Il s'agit ainsi d'envisager l'assomption par les travailleurs de leur travail en régime insalubre sous l'angle de l'injustice. Certes justifie-t-elle le fait que leur corps endosse ce qui pourrait revenir à la société dans son ensemble de pâtir : puanteur, dégoût, maladies. Comme justification, elle contribue à les maintenir en marge et à étouffer la conflictualité en désamorçant l'expérience de l'injustice. Toutefois, le régime insalubrité est aussi reconnaissance de leur œuvre de salubrité. Les travailleurs "assainissement" acquièrent la visibilité par la médiation des conséquences de leur travail : l'œuvre de salubrité publique. Par cette reconnaissance, ils restaient ainsi dans un lien certes anonyme, mais social de reconnaissance ce qui permettait de compenser institutionnellement le non considération des usagers. Cependant, il est difficile de séparer invisibilité face aux

6. Nous n'avons pas assisté à une telle situation lors de nos enquêtes de terrain. En revanche, elle a été plusieurs fois évoquée comme un possible par les agents rencontrés, égoutiers et encadrants, que ce soit pour nier son actualité ou pour l'affirmer.

usagers et invisibilité face à l'institution. Dans les démocraties représentatives actuelles, les institutions traduisent les attentes et volontés citoyennes. Réciproquement, les choix institutionnels déterminent la perception sociale constituant ainsi un champ de visibilité singulièrement organisé. En conséquence, cette compensation institutionnelle de la non considération et de l'invisibilité sociale subséquente repose sur des bases fragiles à savoir sur les relations intersubjectives qui s'élaborent selon la polarité symbolique du champ social.

7.2.4 Demande de reconnaissance du métier ou de l'emploi ?

Les travailleurs "assainissement" sont employés en vue de mener à bien leur mission de salubrité publique. Le régime insalubrité est en ce sens une reconnaissance de la pénibilité du travail pour lequel ils sont employés. La demande de conservation du régime insalubrité consiste-t-elle en la demande de valorisation de leur emploi ou *in fine* est-ce le métier que l'on désire voir reconnu ? L'emploi consiste à se voir assigner un travail rémunérateur ayant une fonction productive dans la société. Le métier concentre l'intérêt sur le produit en tant qu'il est rattaché au savoir-faire qui l'a rendu possible plutôt que sur la production. L'éclaircissement de ce pour quoi il y a reconnaissance par le régime insalubrité passe par l'élucidation des statuts que le travailleur peut accorder à son travail "assainissement". Est-ce simplement un emploi ? Est-ce un métier ? Est-ce une profession ? Une vocation ?

Par le biais de cette demande de reconnaissance institutionnelle, les travailleurs "assainissement" luttent contre le sacrifice de leur organisme. Le temps libre de travail et l'argent comptent pour le renouvellement de leur force vitale qui ne se réduira pas à une pure force de travail. Le régime insalubrité est ainsi la reconnaissance de l'emploi salarié équitable. Dans la mesure où le travail "assainissement" ne serait qu'un emploi, il pourrait être justifié que le régime insalubrité leur soit retiré s'il n'est plus prouvé que l'emploi est plus pénible qu'un autre. Le travail "assainissement" fait l'objet d'une demande, une demande d'emploi. La limite à la dimension sacrificielle du travail "assainissement", c'est donc celle de l'intérêt individuel du travailleur. Il est une demande de travail dans un contexte économique de rareté de l'emploi. « Je vais pas te le faire à

l'envers. Nous, c'est le pognon qui nous intéresse. »⁷. Le travail "assainissement" comme précédemment noté est à l'opposé d'une vocation. La demande de reconnaissance qui se fait par la demande du maintien du régime insalubrité ne semble effectivement guère compatible avec un travail "assainissement" envisagé comme vocation. Si vocation il y a, en d'autres termes si un travailleur se sent appelé à s'engager dans un tel travail, a-t-il besoin d'une autre reconnaissance que celle qui consiste à se comprendre appelé ? L'élection pour une mission constitue déjà en soi la certitude de la valeur de son travail et de l'adéquation de sa personne pour ce travail : « je suis fait pour ça ».

La demande de maintien du régime insalubrité n'est-elle que la demande de reconnaissance de l'emploi ? La demande de reconnaissance allant de pair avec une forte implication professionnelle et l'expression d'un attachement au service public, il semble qu'elle engage autre chose que l'emploi. Si la dimension sacrificielle du travail "assainissement" est gommée par la demande de reconnaissance, un tel travail ne peut cependant constituer un simple emploi, c'est-à-dire un emploi qui ne revêt aucune signification pour celui qui l'exerce. Cette signification est-elle propre à faire du travail "assainissement" un métier ? La conscience professionnelle vient-elle compenser l'annulation de la dimension sacrificielle du travail "assainissement" ? Certes, les travailleurs "assainissement" notamment les égoutiers et agents de réseau et des stations d'épuration, visent à conserver un emploi rémunérateur et dont la pénibilité paye. Cependant, le service public contiendrait analytiquement la dimension du sacrifice au collectif, c'est-à-dire au tout, éventuellement aux dépens même de ceux qui servent. HEGEL, dans ses *Principes de la philosophie du droit* souligne la nécessité du sacrifice des soldats qui servent la sécurité de l'État. Quand bien même ne s'agit-il pas de l'armée qui exige du soldat le sacrifice de sa vie s'il estime que la nation qu'il défend est en péril, il demeure explicitement dans la notion de service public en général le don de soi au service des autres auxquels le fonctionnaire se rapporte par la médiation des institutions et de l'organisation productive. La demande de reconnaissance émerge lorsque le tout n'offre plus de médiation significative permettant une compréhension de soi par le service que le sujet rend. En conséquence, l'élucidation de ce qu'il retourne de la demande de reconnaissance qui s'effectue par le biais de la demande de maintien du régime insalubrité, exige de prendre acte de la signification de l'insalubrité. Celle-ci ne peut se

7. Entretien du 2 décembre 2014.

réduire à la pénibilité sans quoi le travail “assainissement” est un emploi comparable à tout autre jugé pénible. La pénibilité n’est pas un critère suffisant pour qualifier le travail “assainissement”. Pour que la demande de maintien du régime insalubrité soit celle d’une demande de reconnaissance d’un métier et non celle d’un simple emploi pénible et dangereux, il est nécessaire de redonner une ampleur de sens à l’insalubrité. Redonner une ampleur de sens à ce terme institutionnel permettrait de véritablement être en mesure de reconnaître la fonction du métier “assainissement” dans le champ social de l’invisibilité. Si l’insalubrité qualifie singulièrement le travail, celui-ci ne peut être réduit à un emploi si bien que c’est le processus de travail qui est par là même valorisé aux yeux des travailleurs. Les tâches composant le travail “assainissement” ne sont plus alors exécutées, mais significativement accomplies. Redonner une ampleur de sens au terme insalubrité suppose de s’interroger sur le fait que les eaux usées relèvent de la catégorie de l’insalubrité. Nous verrons dans un prochain paragraphe dans quelle mesure les eaux usées, en tant que matière, affectent significativement le travailleur “assainissement”. Nous pouvons affirmer ici que l’insalubrité ne renvoie pas seulement à une condition de travail qui détériore potentiellement l’organisme du travailleur ; elle renvoie significativement à une fonction sociale dont l’absence engendrerait désordre, maladies et mort ; elle renvoie au fait que le travailleur endosse la gestion des rejets organiques et chimiques des autres pour la santé publique. La demande de reconnaissance *via* la maintien du régime insalubrité est plus légitime si elle est une demande de reconnaissance de la spécificité du travail, du métier assainissement.

Ainsi, la défense de sa profession pour laquelle il n’y a pas d’appel s’inscrit d’emblée dans un champ contradictoire, celui où se mêlent des problématiques d’ordre économique et d’ordre symbolique. La crédibilité de la demande de reconnaissance peut en pâtir. Le rabat de l’insalubrité sur la pénibilité peut relever d’une stratégie institutionnelle dont l’optique est de réduire les coûts. Un égoutier, lors de nos enquêtes de terrain raisonnait de la façon suivante : s’ils reconnaissent l’utilité sanitaire et environnementale de notre travail, ils doivent nous augmenter, donc ils ne le feront pas. Les travailleurs “assainissement” se résignent donc à un déficit de reconnaissance. Celui-ci est par ailleurs systématiquement corrélé à une augmentation salariale, ce qu’exige le contexte économique de marché. Conséquemment, que le travail “assainissement” relève de la

profession ou non, il ne saurait jamais faire qu'il ne soit également un emploi comparable à tout autre.

Chapitre 8

Rapport aux eaux, à soi et aux autres : des matérialités travaillées et subversives

Dans les métiers de l'assainissement, la construction de soi genrée s'opère alors que s'élabore un lien actif et productif avec une matière singulière, les eaux usées, dont il ne faut cesser de prendre la mesure de la charge symbolique. Le mécanisme psychique du déplacement¹ explique la charge affective des expériences de travail lorsqu'elles sont imprégnées de certaines représentations comme celles des eaux usées. Les relations interhumaines qu'étudient l'anthropologie comme la sociologie ne sont pas des relations sexuellement neutres. Il s'agit toujours d'étudier des relations qui se déploient concrètement comme des relations entre sujets de sexes différents. Les relations au travail sont lues par les sujets au travers de la différence sexuelle. Aucun sujet ne se rapporte à l'autre sujet sans que la différence sexuelle ne soit en jeu. La lecture des relations intersubjectives en train de se tisser est réfléchissante. Le sujet ne

1. « Fait que l'accent, l'intérêt, l'intensité d'une représentation est susceptible de se détacher d'elle pour passer à d'autres représentations originellement peu intenses, reliées à la première par une chaîne associative. Un tel phénomène particulièrement repérable dans l'analyse du rêve se retrouve dans la formation des symptômes psychonévrotiques et, d'une façon générale, dans toute formation de l'inconscient. La théorie psychanalytique du déplacement fait appel à l'hypothèse économique d'une énergie d'investissement susceptible de se détacher des représentations et de glisser le long de voies associatives. Le "libre" déplacement de cette énergie est un des caractères majeurs du processus primaire tel qu'il régit le fonctionnement du système inconscient. » *in* LAPLANCHE, PONTALIS et LAGACHE, *Vocabulaire de la psychanalyse*, op. cit., p. 117.

déploie pas sa personnalité sans que ce déploiement n'engage réciproquement celui de l'autre.

« Il s'agit là, disions-nous, d'une scène de lecture au sujet d'un paradigme de la différence sexuelle. Il n'y va pas de la différence sexuelle elle-même (cela n'existe pas en tant que tel, présentement, réellement, au-delà de toute lecture) mais d'une scène de lecture de la différence sexuelle dont Hélène Cixous nous rappelle, autre paradoxe, que, si la différence sexuelle est toujours lue, elle est aussi lisante, c'est-à-dire qu'elle est lue, comme différence sexuelle dans et par la différence sexuelle, à travers elle : c'est toujours un elle ou un il qui la lit. Double génitif de l'expression « lecture de la différence sexuelle ». Cela signifie qu'il n'y a pas de lecture asexuelle, asexuée ou métasexuée de la différence sexuelle puisque celle-ci est à la fois lue et lisante. Précaution élémentaire mais indispensable en direction des lecteurs pressés ou des philosophes impatientes qui se précipiteraient vers la plus naïves des conclusions : « Ah, vous dites ainsi que la différence sexuelle est toujours un effet de lecture ! Vous en déniez donc la réalité ou la vérité, quel aveu ! » Est-il nécessaire de préciser que c'est exactement le contraire, en tout cas tout autre chose ? Car nous venons d'y insister, elle lit, la différence sexuelle, autant qu'elle est lue, il n'y a pas de lectures asexuées ou métasexuelle. Et il n'est ni vérité ni réalité sans trace, c'est-à-dire sans quelque rapport ou renvoi à de l'autre ; et il n'est expérience de la trace qui ne coure après le chiffre de l'autre et ne soit d'avance engagée dans ce déchiffrement interprétatif que figure ici la lecture. »²

Il ne s'agira pas de dire qu'une construction de soi genrée est tributaire du rapport que l'on entretient à la matière usée mais d'envisager cette construction de soi dans le champ particulier que constituent les métiers de l'assainissement afin d'en révéler les singularités. Il faudra voir comment les rapports sociaux de sexe s'articulent aux rapports sociaux qui se développent sur d'autres plans.³ En effet, nous voudrions analyser les rapports sociaux de travail qui se tissent au sein des métiers assainissement en tant qu'ils sont aussi des rapports sociaux de sexe. Notre geste méthodologique critique nous invite à débusquer les lieux de distorsion à l'endroit de la construction genrée de soi au sein du contexte particulier qu'est le métier assainissement. Ultérieurement, il s'agira de voir comment ces lieux de distorsion et de conflictualité sont aussi ce à

2. Jacques DERRIDA. « Fourmis ». In : *Lectures de la différence sexuelle : actes [du] colloque... Paris, [18-20] octobre 1990. I. Essai*. Paris : Des femmes, 1994, p. 69-102, p. 86-87.

3. « Tout rapport social est sexué, tandis que les autres rapports sociaux de sexe sont traversés par les autres rapports sociaux » in Danielle KERGOAT. « À propos des rapports sociaux de sexe ». In : *Féminisme aujourd'hui* (1992), cité dans Coline CARDI, Delphine NAUDIER et Geneviève PRUVOST. « Les rapports sociaux de sexe à l'université : au cœur d'une triple dénégation ». In : *L'Homme et la société* 158.4 (1^{er} déc. 2005), p. 49-73

partir desquels peuvent être infléchies les structures symboliques qui reconduisent les postures sociales de genre, les positions économiques et l'injustice qui leur est liée. Les structures symboliques reconduisent de telles positions en légitimant des pratiques qui les assoient et qui y ont un sens. Les actions significativement orientées envers autrui s'accomplissent dans un champ social dont elles tirent le sens de la structure symbolique. Ainsi, les relations intersubjectives qui se nouent au sein des métiers assainissement seront analysées en tant qu'elles ont des résonances sociales collectives. Se réitère, d'une façon particulière, dans les métiers assainissement, l'expérience de civilisation qui consiste à articuler nature et culture, autrement dit, ce qui relève des besoins et d'un fond pulsionnel avec une normativité sociale. Les relations intersubjectives sont particulièrement intéressantes à étudier dans le domaine de l'assainissement, car les eaux usées revêtent ce caractère institutionnel : elles figurent le point d'articulation entre nature et culture, entre ce qui relève des besoins physiologiques et ce qui relève d'un rapport normé à ces besoins, à ses déjections. Les relations intersubjectives se nouent et évoluent dans un champ culturel et symbolique issu du processus de civilisation : elles sont médiées culturellement et symboliquement. Réciproquement, les structures symboliques se maintiennent et évoluent, car elles sont vécues au sein de relations entre sujets de sexes différents. C'est pourquoi il nous semble artificiel de n'envisager la structure symbolique des relations humaines en faisant abstraction du fait que ces relations sont toujours déjà des relations entre sujets de sexes différents. Les relations genrées que nous mettons en valeur ne doivent pas se penser en termes de causalité ni de déterminisme, mais en terme de signification, notre démarche critique se doublant d'une démarche herméneutique. Cette réflexion philosophique qui se focalise sur un champ singulier que sont les métiers assainissement s'appuie sur des données de terrain. L'immersion dans le secteur de l'assainissement fait expérimenter à l'enquêteur ou l'enquêtrice l'importance des questions de genre dans le champ des relations sociales de travail, en l'occurrence celles des eaux usées. C'est à partir de cette expérience par corps de femme immergée dans ce champ que nous avons conduit cette analyse philosophique⁴

Trois matières-types seront distinguées afin de mettre en évidence la façon dont elles

4. Agnès Jeanjean rapporte son expérience de femme ethnologue enquêtant auprès des égoutiers. Son expérience témoigne de rapports sexués dont il faut avoir conscience sans les désamorcer de force pour analyser les situations : « Ma présence provoquait de l'étonnement auquel je dois en partie mon acceptation. (...) les femmes sont rares dans les égouts. Mon sexe et mon âge (...) ont fortement déterminé ma place sur le terrain et m'ont permis également de faire preuve de candeur et de bénéficier

s'articulent les unes aux autres dans le cas particulier des métiers de l'assainissement. La première est la matière dans sa dimension élémentaire : les eaux usées comme composition organique et chimique. La deuxième est celle qu'élabore l'imaginaire conçu comme relevant d'une structure anthropologique. En tant que tel, cet imaginaire est conçu comme ayant une force de structuration symbolique, mais celle-ci n'est pas forme pure mais forme substantielle. La matière constitue un fond anthropologique⁵. Son élaboration suit les lois de l'imaginaire, notamment, nous le verrons, des lois d'ambivalence. L'élaboration de la matière par l'imaginaire n'est pas neutre. Elle suit un axe axiologique bidirectionnel. Une telle élaboration consiste en une valorisation. Les valences que revêt la matière sont, notamment, sexuellement marquées. La troisième matière-type désignera la matière des corps, autrement dit, les corps dans leur matérialité de sujet. Il sera notamment question de la matérialité genrée des corps, autrement dit ce qui fait qu'un corps sexué est celui d'un sujet qui se situe par rapport à d'autres sujets sexués dans le champ social. Cette matière corporelle subjective est conçue comme le résultat d'un processus de subjectivation si bien que nous tiendrons ici pour synonyme matérialisation et processus de subjectivation. Afin de donner toute son efficacité à l'articulation de ces trois matières-types, nous parlerons de travail des eaux usées pour désigner l'activité propre aux métiers de l'assainissement car c'est ce qui se joue dans ce rapport qui nous intéressera ici. De plus, l'articulation de ces trois matières-types sera située dans le champ symbolique que structurent des lois qui gouvernent les rapports sociaux. Or nous avons vu que ces derniers, que ce soit à l'endroit du genre ou du travail, peuvent être caractérisés comme rapports de

quelques fois d'élans protecteurs. Très tôt, mes interlocuteurs m'ont signifié qu'ils côtaient bien que je me comporte en jeune fille. » in JEANJEAN, *Basses Oeuvres*, op. cit., p. 21

5. « Ce qui doit au contraire nous intéresser c'est que l'homme, s'il a toujours eu la tête bien faite, ne l'a pas toujours bien pleine de la même façon et que finalement la façon dont la tête est pleine influence la manière dont est faite la tête... Nous le répétons, le mythe ne se traduit pas, même en logique : tout effort de traduction du mythe – comme tout effort pour faire passer du sémantique au sémiologique – est un effort d'appauvrissement. Nous venons d'écrire tout un livre pour, non pas revendiquer un droit d'égalité entre l'imaginaire et la raison, mais un droit d'intégration ou tout au moins d'antécedence de l'imaginaire et de ses modes archétypaux, symboliques et mythiques, sur le sens propre et ses syntaxes. Nous avons voulu montrer que ce qu'il y a d'universel dans l'imaginaire n'est pas forme désaffectée, mais bien le fond. Et c'est en ce point qu'il faut revenir sur la notion de structure que nous avons utilisée et qui ne doit pas se confondre avec une simple forme comme Lévi-Strauss semble avoir tendance à le faire. Ce n'est pas la forme qui explique le fond et l'infrastructure, mais bien au contraire le dynamisme qualitatif de la structure qui fait comprendre la forme. » in Gilbert DURAND. *Les structures anthropologiques de l'imaginaire : introduction à l'archétypologie générale*. 10ème édition. Première édition 1960. Paris : Dunod, 1984, p. 414.

domination. Ces lois, sur fond desquelles se tissent les rapports sociaux, reconduisent une relégation que connaissent les métiers de l'assainissement et reconduisent aussi des rapports de genre. En quoi le processus de subjectivation genrée qui a cours dans les métiers de l'assainissement est-il affecté par le fait que la matière travaillée par les sujets est une matière organique et chimique dépréciée symboliquement ? En quoi le travail "assainissement" permet-il une matérialisation de soi « en travail », c'est-à-dire une matérialisation de soi qui ne cesse de faire s'infléchir les normes par lesquelles se perpétuent les rapports de genre et la relégation sociale que souffre le sujet ? La construction de soi des travailleurs assainissement, si elle a lieu au sein d'organisations productives qui les reconnaissent comme travailleurs compétents au même titre que tout autre travailleur⁶, reste complexe en raison de la charge de signification des eaux usées. La relégation des travailleurs des eaux usées dont nous parlons est davantage. Elle ne reflète pas certaines dispositions et représentations sociales qui se chargent de compenser les effets dépréciatifs⁷. Le symbolique agit par des pratiques et des jugements de valeur qui résistent. C'est sur ce plan de la construction psychique et du rapport du sujet à l'autre que nous placerons notre analyse pour montrer quelle tournure significative prend le rapport d'opposition du masculin au féminin dans les métiers assainissement. Ces métiers sont à majorité masculine. L'ambivalence de la matérialisation genrée de soi sera articulée à celle qui ressort de la matière telle qu'elle est valorisée sur le plan des structures anthropologiques de l'imaginaire sans que cela signifie qu'elle en est en dernière instance la cause. Cependant, nous soutenons que la matérialisation prend une tournure significative propre au sein du travail des eaux usées, plus particulièrement du travail assainissement. Cette étude corrobore que la construction de soi se réalise dans une interrelation significative aux autres êtres et à l'environnement naturel. Sera mis en évidence le caractère subversif de cette triple relation à soi, aux autres et à l'environnement qui se tisse d'une façon propre au sein des métiers de l'assainissement.

6. Avantages salariaux et sociaux similaires, primes en fonction de l'activité, etc.

7. D'après VIALLES citée par JEANJEAN, p. 21 : « A peu près toutes les circonstances où nous voulons du "propre" nous conduisent à rejeter avec le "sale" ceux qui nous en débarrassent. »

8.1 Le rapport à une matière travaillée et à charge symbolique forte

8.1.1 L'engagement du travailleur à l'égard d'une matière à charge symbolique propre

L'engagement du corps par l'effort dispensé au travail a des implications sur le plan émotionnel. Ce plan constitue le milieu d'articulation du corps avec la conscience. Cet engagement du corps et des émotions qui s'y expriment n'est pas immédiat. Il est médié symboliquement. Le corps est par ailleurs doublement impliqué. Il l'est vis-à-vis de son environnement humain et non humain avec lequel il entre en interaction, quelle que soit sa modalité d'être. Il l'est vis-à-vis de lui-même. Les métiers qui mettent les hommes et les femmes au contact des eaux sales connaissent une dévalorisation sociale, nous avons vu en quoi. Les eaux usées ne sont pas des matières neutres si bien que l'appropriation de ces matières, nécessaire au travail, consiste en un processus dialectique complexe qui peut être perturbé par une organisation de travail engendrant des nœuds de conflictualité entre le travailleur et lui-même, entre les travailleurs. Le risque, en ces nœuds de conflictualité, est celui d'une distorsion double du rapport du travailleur à son environnement à la fois humain et non humain. Les distorsions, si elles témoignent de la conflictualité inhérente aux relations inter et extra-intersubjectives, n'en sont qu'une manifestation sociale possible. Elles viennent du déni de la dimension conflictuelle de tous rapports ; elles consistent à empêcher le processus de reconnaissance par lequel s'affermite toute identité humaine de s'effectuer. La distorsion des relations est une pathologie de la conflictualité. La construction de l'identité du travailleur "assainissement" ne peut se réaliser que par le biais de relations de reconnaissance qui intègrent l'exigence d'un processus dialectique d'appropriation physique et symbolique de la matière travaillée, à savoir, les eaux usées. Une identité se construit par le travail. Pour les cliniciens et ergonomes, le travail désigne l'écart actif entre le travail prescrit et le réel du travail. En d'autres termes, le travail consiste en l'interprétation d'une prescription dictée par l'organisation hiérarchique en fonction de la connaissance du réel détenue par le travailleur. Par ce travail d'interprétation, il est en mesure d'accomplir sa mission en l'y ajustant constamment. Cette définition minimale du travail comme

activité qui maintient la tension (qui s'inscrit dans une durée, parfois longue) entre une prescription ou idée à atteindre, puis le réel où elle doit s'accomplir, implique pour le travailleur trois choses qui rendent compte de sa construction identitaire. Il est autonome, littéralement capable de se donner à soi-même sa propre règle qui naît de la mise en tension de la prescription et du réel qui résiste à l'accomplissement. Il est dans une relation d'appropriation à l'égard de ce qui constitue son champ de travail : les conditions de travail, l'organisation de travail, son activité et ses objets. Enfin, l'ajustement d'une activité à ce qu'exige le réel pour en retirer ce qu'il désire, implique un ajustement aux pairs qui eux aussi maintiennent la tension entre prescription et réel. Ainsi, créer et entretenir les liens de reconnaissance est indispensable au maintien d'un collectif de travail ; sans ces liens, la conflictualité qui naît de la rencontre entre des altérités intra- ou intersubjectives et qui donc ne peut être évacuée des relations, mène au conflit ouvert et à la souffrance. Le travailleur "assainissement" se construit par son travail en entretenant avec ce qui constitue la matérialité de son travail d'une part et avec les autres d'autre part, un rapport dont le ressort est la conflictualité. Celle-ci engage la subjectivité du travailleur sur les plans imaginaire et affectif. Cependant, la dévalorisation des métiers assainissement, du fait du travail des eaux usées qu'il implique, affecte symboliquement le travailleur et l'isole. Les liens de reconnaissance ne pourront se retisser que par une réappropriation symbolique et imaginaire du travail des eaux usées par les travailleurs.

8.1.2 Défense psychique du travailleur et prégnance d'une symbolique du mal

La comparaison des égouts par HUGO au Barathrum⁸ témoigne de la participation de l'assainissement, ses infrastructures, ses hommes, sa matière, à une symbolique du mal. De plus, qu'une symbolique soit liée à une religion et des valeurs qui n'imprègnent plus autant les mentalités qu'autrefois n'empêche pas que son sens soit actif au cœur même de notre rejet moderne, historiquement constitué, de nos eaux usées, de nos eaux souillées. Ce rapprochement nous invite à dégager quelques points qui permettent

8. « L'imagination populaire assaisonnait le sombre évier parisien d'on ne sait quel hideux mélange d'infini. L'égout était sans fond. L'égout c'était le Barathrum. L'idée d'explorer ces régions lépreuses ne venait pas même à la police. Tenter cet inconnu, jeter la sonde dans cette ombre, aller à la découverte dans cet abîme, qui l'eût osé ? C'était effrayant. Quelqu'un se présenta pourtant » *in* Victor HUGO. *Les misérables*. Bibliothèque de la Pléiade. Première parution 1862. Paris : Gallimard, 1960, p. 1290.

d'approfondir la raison pour laquelle le travail des eaux usées est jugé ingrat. RICŒUR dans « Le "péché originel", étude de signification », ⁹ entend défaire le concept de péché originel afin d'en dégager les couches signifiantes qui lui donnent sa complexité. Saint Augustin, contre la gnose, n'a cessé de réinscrire le péché originel en l'homme, de le faire dépendre de la volonté humaine. Par contraste, la gnose inscrit le mal dans le monde, dans la matière, et ravive l'idée de souillure qui est une tache morale qui contamine l'âme :

« Si la gnose est gnose, c'est-à-dire connaissance, savoir, science, c'est parce que, fondamentalement (...) le mal est pour elle une réalité quasi physique qui investit l'homme du dehors ; le mal est dehors ; il est corps, il est chose, il est monde et l'âme est tombée dedans ; cette extériorité du mal fournit tout de suite le schème d'un quelque chose, d'une substance qui infecte par contagion. » ¹⁰

Si Saint Augustin réinscrit le péché dans la volonté humaine, il retient d'une conception de l'extériorité du mal l'idée d'une quasi-naturalité de la culpabilité humaine permettant de rendre compte de sa transmission intergénérationnelle. Cet aperçu de la symbolique du mal portée par le concept de péché originel en son intentionnalité signifiante permet de faire apparaître que le rapport à une matière qui souille est susceptible d'atteindre la subjectivité du travailleur. Certains témoignages révèlent que la souillure atteint la perception que le travailleur a de lui-même : « La frontière entre dedans / dehors et déchets / égoutiers n'est pas si nette qu'il n'y paraît. La pénibilité éprouvée et les risques d'identification au milieu du travail sont exprimés : "J'suis naze quand je ressors, j'suis une merde, j'suis une épave ...". » ¹¹ D'où la nécessité d'une distanciation symbolique à l'égard de la matière souillée que l'on travaille.

La lutte contre le mépris prend la tournure d'une défense symbolique. La lutte par les travailleurs "assainissement" contre l'assimilation à un environnement socialement relégué est une lutte contre l'invisibilité sociale et contre une injustice qui naît de la peur de l'autre, mais aussi de l'angoisse d'une perte d'identité humaine. Le mépris social, dont souffrent les travailleurs "assainissement", est enté sur un mépris comme conséquence d'une symbolique du mal qui traduit cette peur et cette angoisse. Celui que l'on méprise serait au fond un souillé, voire une souillure dont on veut se démarquer. Sans cette

9. Paul RICŒUR. « Le "péché originel", étude de signification ». In : *Essais d'herméneutique (I). Le conflit des interprétations*. L'Ordre philosophique. Paris : Éditions du Seuil, 1969, p. 265-284.

10. *Ibid.*, p. 268.

11. Adeline FERREIRA. « Travailler dans les égouts de Paris : de la peur de la contamination à la confrérie secrète ». In : *Travailler* 24.2 (2011), p. 55-71, p. 60.

lutte dont se confirme la dimension symbolique, le processus d'appropriation par lequel s'affirme non seulement un travailleur en son identité professionnelle, mais aussi un collectif de travail solidaire, serait sapé. Cette lutte d'abord se fait par un imaginaire dynamique, qui, parce qu'il est partagé entre travailleurs liés par des liens de reconnaissance, se systématisé. Ce partage engendre un système de défense symbolique collective. Les enquêtes ethnographiques montrent que les travailleurs "assainissement", notamment les égoutiers, se défendent collectivement de l'assimilation par deux processus notables. Ils partagent un même idéal de puissance masculine seule à même de défier une matière tenace, imprévisible, agressive, parfois meurtrière¹². Si les eaux usées, dans un premier temps, suscitent la peur de la contamination, elles suscitent ensuite le défi. Guidé par des règles de prudence et un savoir de métier, le travailleur est valorisé en son courage. Le rapport à la matière est guidé par les valences contrastées qu'elle revêt. Or de telles valences sont précisément générées par l'imagination matérielle telle que conceptualisée par BACHELARD. Il ressort des enquêtes ethnographiques que le toucher des matières usées par les travailleurs "assainissement" n'est pas proscrit. La défense collective est à la mesure du travail en question, de sa pénibilité et de sa particularité. La « confrérie secrète » appréhendée par FERREIRA dans son article sur les égoutiers de Paris permet de souligner l'importance du collectif des pairs pour maintenir le cœur à l'ouvrage. Le collectif est, en l'occurrence, porteur de représentations qui, sans renverser une symbolique des enfers que représenterait le dédale du réseau charriant les eaux usées, le valorisent au contraire. Les égoutiers deviennent ceux qui comprennent et apprivoisent le mystère inquiétant des égouts. La déstructuration d'un tel collectif, dans la mesure où des règles et des représentations de métier s'y expérimentent collectivement, où un système de valeurs s'y échafaudent, serait préjudiciable à la santé psychique des travailleurs "assainissement" et à leur savoir de métier ou compétence. Or, diminuer la marge interprétative par laquelle non seulement le travailleur individuel s'appro-

12. « Étonnamment, les égoutiers ne cherchent pas à éviter et à déléguer à d'autres les activités les plus sales. (...) il existe bien une gradation de la saleté et une trop grande saleté, synonyme de dangerosité, peut marquer un refus d'effectuer le travail : mais ce refus est collectif. Par contre, le fait de s'y confronter est valorisé. En effet, ce collectif, cet esprit de corps, s'étayant sur la base d'une idéologie virile, les oblige à "y aller". "C'est un boulot d'homme", disent-ils, "un point c'est tout". » in FERREIRA, « Travailler dans les égouts de Paris », *op. cit.* A propos de la prégnance de l'idée de virilité pour soutenir les métiers assainissement, nous notons que la présence des femmes complexifie les relations au sein du collectif de travail. Cf. "S'accommoder des conduites viriles dans les collectifs de travail mixtes. Le cas des éboueurs" par Isabelle GERNET et Stéphane LE LAY in CORTEEL et LE LAY, *Les travailleurs des déchets*, *op. cit.*

prie son travail mais par laquelle se dynamise un collectif est propre à empêcher ce travail de défense symbolique au niveau de la profession comme à celui du travailleur. Pourquoi de telles défenses symboliques pèchent-elles parfois à consolider un métier, à maintenir une solidarité du collectif ? Pourquoi ne permettent-elles pas d'enrayer la souffrance du travailleur ? Pourquoi ne permettent-elles pas de contrer les représentations dévalorisantes ?

La défense psychique va de pair avec la vulnérabilité. Nous concentrons notre analyse sur le métier d'égoutier quoique notre réflexion puisse aussi s'appliquer aux autres métiers du secteur à condition d'y apporter des nuances. L'égoutier construit sa place dans le champ symbolique en cherchant à investir une position virile comme d'autres catégories de métiers d'hommes sont amenées à le faire si bien que le recrutement des femmes pose question¹³. Or, la construction genrée de l'égoutier se réalise particulièrement dans une relation à l'environnement caractérisée par la dénégation de l'identification à la matière vile. La référence aux valeurs de virilité constitue une stratégie de défense symbolique qui dissimule une réelle vulnérabilité des travailleurs "assainissement"¹⁴. Cette stratégie de défense est aussi bien une stratégie de défense contre le risque physique lié aux conditions de travail que contre le mépris social du travail des eaux usées. Ce mépris peut aussi bien être véhiculé par toute personne de la cité qui adhère à une représentation négative qu'à la hiérarchie qui ne reconnaît pas le travail en sa matérialité et la pénibilité qui la caractérise. Deux problèmes engendrés par cette défense psychique sont à souligner. Le premier est que de telles défenses symboliques inhibent la pensée :

« Les stratégies de défense collectives contre la souffrance psychique ont toutes vocation à la diminuer en restreignant la capacité de percevoir les risques et les contraintes qui, dans la situation de travail, sont potentiellement délétères pour l'équilibre psychique. Les défenses collectives fonctionnent donc en utilisant une stratégie connue sous le nom de "déli de perception". La contrepartie du déni, c'est que ces défenses ont toutes en commun la propriété d'engourdir aussi la capacité de penser. »¹⁵

Cette capacité de penser est rompue sur le plan collectif car elle empêche le dialogue sur

13. Cf. Geneviève PRUVOST qui a pris comme objet d'études la féminisation de la police et a ainsi pensé les rapports sociaux de sexe dans ce métier. Geneviève PRUVOST. « Le cas de la féminisation de la Police nationale ». In : *Idées économiques et sociales* 153.3 (2008), p. 9–19.

14. Cf. ce qu'écrit Christophe DEJOURS à propos de médecins : « Ces séances [C.N. où se débride le discours de justification viril] évoquent aussi les "taunus" des salles de garde médico-chirurgicales des hôpitaux, où les internes en médecine, en chirurgie et en réanimation, organisent des orgies basées sur le mépris affiché des valeurs de la bienséance, du corps humain et de la personnalité psychique, autant que de la privauté des âmes et des croyances religieuses. Ces taunus s'inscrivent dans le cadre de stratégies collectives de défense des médecins contre la peur du sang, de la souffrance, de la mutilation, de la douleur, de la maladie, de la vieillesse et de la mort. » in Christophe DEJOURS. *Souffrance en France : la banalisation de l'injustice sociale*. L'Histoire immédiate. Paris : Éditions du Seuil, 1998, p. 127.

15. Christophe DEJOURS. « Psychanalyse et psychodynamique du travail : ambiguïtés de la re-

les véritables enjeux de s'effectuer. Les postures définitives des uns et des autres sont alors susceptibles de mener à un conflit ouvert qui fragilise le collectif autant que les sujets. La capacité de penser est également altérée sur le plan individuel. Ce point mène au second problème : la défense psychique dissimule une vulnérabilité du travailleur qui tient à l'isolement social auquel le confine le mépris et dont il se défend par ailleurs sur le plan de l'économie psychique. La défense symbolique est alors susceptible de cristalliser les postures et de remettre en cause les bénéfices de la conflictualité. N'est-ce pas alors l'inhibition de cette dernière qui empêche un corps de métier de s'affirmer face à des représentations sociales injustes ?

La stratégie de défense psychique ne peut se réduire aux idéaux virils, ce dont témoigne la dénomination de l'équipe de travail comme "confrérie secrète". Plus qu'une défense symbolique, il s'agit dans ce cas d'une élaboration symbolique. Cette dernière est un travail de la pensée qui se déploie dans l'élément de l'intersubjectivité dont les bienfaits de la conflictualité sont tributaires de la possibilité d'un travail d'appropriation par le travailleur. L'élaboration symbolique valorise le métier et engendre la fierté d'un travail. Il convient donc de faire le départ, sur le plan conceptuel, entre ce qui relèverait d'une stratégie de défense symbolique pathologique (les idéaux virils) et une réévaluation symbolique que soutient une subjectivité et un collectif (confrérie secrète). Nous faisons l'hypothèse que cette réévaluation, qui vaut sur le plan symbolique, peut se maintenir par la médiation du travail de l'imaginaire tel que BACHELARD le décrit dans l'ensemble de son œuvre. En d'autres termes, une symbolique de métier qui fait tenir ensemble des travailleurs est dynamisée par un imaginaire qui travaille la subjectivité du travailleur. Une symbolique fédère, car tout en ayant une existence au-delà des sujets, elle constitue une structure de sens au sein de laquelle ne peuvent manquer de s'inscrire les tours de main, les choix et les actions du travailleur en rapport avec ceux des autres. Les valences contraires de chaque matière élémentaire, mises en valeur par BACHELARD¹⁶, peuvent

connaissance ». In : *La quête de reconnaissance*. Sous la dir. d'Alain CAILLÉ. TAP/Bibliothèque du MAUSS. La Découverte, 2007, p. 58-70, p. 63.

16. Cf. les ouvrages sur l'imagination matérielle que Bachelard consacra aux quatre éléments : Gaston BACHELARD. *L'air et les songes : essai sur l'imagination du mouvement*. Première édition 1943. Paris : José Corti, 2001 ; Gaston BACHELARD. *L'eau et les rêves : essai sur l'imagination de la matière*. Première édition 1942. Paris : José Corti, 1976 ; Gaston BACHELARD. *La psychanalyse du feu*. Collection Psychologie 7. Première édition 1938. Paris : Gallimard, 1994 ; Gaston BACHELARD. *La terre et les rêveries de la volonté : essai sur l'imagination de la matière*. Première édition 1947. Paris : José Corti, 1996 ; Gaston BACHELARD. *La terre et les rêveries du repos : essai sur les images de l'intimité*. Première édition 1948. Paris : José Corti, 1997

elles aussi expliquer l'attrait, qui se manifeste dans le désir de venir à bout d'une matière, ainsi que la répulsion de la matière complexe que constituent les eaux usées et même celle de l'ensemble du dispositif mystérieux et imprévisible composé des canalisations et des matières (parfois des animaux) qui les traversent. Attrait et répulsion mobilisent la subjectivité du travailleur dans sa dimension affective et intellectuelle. Pour cette raison, la symbolique du mal dont on a vu qu'elle portait le soupçon sur l'homme au contact de la souillure peut être déjouée. L'imaginaire, au sens bachelardien, permet de continuer de faire ce travail d'appropriation dialectique qui peut avoir des répercussions y compris sur le plan symbolique. Le travailleur "assainissement" n'est pas souillé ; il est celui qui travaille les eaux usées pour vaincre leur souillure.

8.1.3 Le travail des eaux usées, souillées et abjectes

Étudier la relégation du travail des eaux usées requiert d'articuler les concepts de souillure et d'abject. Notre questionnement se situera donc à l'endroit de ce qui est considéré comme souillure d'une et de ce qui est considéré comme abject de l'autre, enfin de leur articulation. Notre geste méthodologique d'analyse est dépouillé de toute métaphysique qui ferait de la souillure et de l'abject une substance dégagée de tout ancrage culturel et de toute historicité¹⁷, ce qui conduirait à faire des êtres humains que l'on dit souillés et abjects des êtres qui le sont, déterminés par leur substance organique et morale originale. La matérialité du corps du sujet est ce qui est constitué par des actes et des pratiques réitérés qui posent une signification sociale. La matérialité du corps est ce qui est posé, décliné temporellement, comme une réalité qui permet l'identification de soi et des autres dans le champ symbolique. La matérialisation de soi

17. C'est la posture de HABERMAS qui déploie sa théorie de l'agir communicationnel dans une ère post-métaphysique où la légitimité des principes de l'autorité doivent trouver d'autres fondements que métaphysiques faisant notamment appel au concept de substance divine. De plus, BUTLER dans une autre perspective critique insiste sur le fait qu'il faille prendre acte des répercussions ontologiques de concepts métaphysiques en sachant qu'ils ont eu et continuent d'avoir une efficace politique : « Mettre en question un présupposé, ce n'est pas du tout s'en débarrasser, mais c'est bien plutôt l'affranchir de son ancrage métaphysique afin de comprendre quels intérêts politiques sont garantis par ce positionnement métaphysique et de permettre par là au terme "matérialité" d'occuper et de servir des fins politiques très différentes. Problématiser la matière des corps peut sans doute entraîner la perte de certaines de nos certitudes épistémologiques, mais ne peut aucunement être assimilé à une forme de nihilisme politique. Au contraire, une telle perte pourrait bien indiquer un déplacement significatif et prometteur de la pensée politique. Cette déstabilisation de la "matière" peut être envisagée comme l'ouverture à de nouvelles possibilités, à de nouvelles manières pour les corps de compter [to matter]. » in Judith BUTLER. *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du sexe*. Amsterdam. Paris, 2009, p. 42

comme sujet genré repose sur l'idée que le sexe fonctionne comme une norme. Alors, la matérialité du corps est pensée comme matérialisation de cette norme régulatrice. Il est utile ici pour faire comprendre l'enjeu attaché à ce synonyme entre subjectivation et matérialisation, de faire référence au titre anglais de BUTLER : *Bodies that matter, Ces corps qui comptent*. Les corps qui comptent – *that matter* – sont ceux de sujets dont la subjectivation, la matérialisation – *matter* – a permis d'occuper une place valable dans le champ symbolique. On comprendra mieux, en posant que le processus de construction de soi consiste en un processus de matérialisation par les corps, la façon dont une frange de sujets qui constituent les marges de la société n'ont pas pu devenir substantiels – *that matter* – c'est-à-dire n'ont pas pu devenir des corps qui comptent. Les corps qui ne comptent pas sont considérés comme abjects, autrement dit, ils sont rejetés loin des autres sujets, dans les marges. Ils sont littéralement relégués. Le concept d'abject utilisé par BUTLER peut être articulé à celui de souillure tel que l'a conceptualisé DOUGLAS¹⁸. Leur posture épistémique respective diffère cependant. Pour DOUGLAS, la souillure participe d'un fonctionnement propre à une culture qui permet d'ordonner la société sur la base de ce qui est considéré comme souillé ou sur ce qui n'est pas considéré comme tel. La souillure ne proviendrait pas de considérations hygiéniques et morales. Cependant, la perspective fonctionnaliste de l'auteure qui met de côté la dimension morale de la souillure est trop limitative. L'abject permet de mettre en évidence le geste de relégation matériellement ancré (première et deuxième matière-type) et les conséquences sociales sur celui ou celle qui en est l'objet (troisième matière-type) par un jugement d'ordre moral.

Caractériser le travail des eaux usées est nécessaire pour estimer la façon dont cette dernière peut travailler la matière du corps. La relation à la matière usée participe de la subjectivation et la perturbe d'une façon propre. Si le travail est la médiation par laquelle on peut trouver subsistance et de se fait, former un monde, un sol stable, on comprend d'emblée la difficulté que doit susciter le travail des eaux usées. Le sol avec lequel il s'agit de reprendre contact et dont il s'agirait de retirer une subsistance est en l'occurrence la matière usée. Les eaux usées, en effet, sont ce qui résiste à tout travail de culture, de mise en forme de ce qu'il serait alors possible, après un tel travail,

18. Mary DOUGLAS. *De la souillure : essai sur les notions de pollution et de tabou*. Trad. par Anne GUÉRIN. Bibliothèque d'anthropologie. Première édition 1966. Paris : F. Maspero, 1971.

de s'approprier. En effet, elles ne cessent d'échapper à une forme qu'on voudrait leur imprimer, elles ne cessent d'être tirées vers l'informe, d'être travaillées par l'informe. Ce dernier figure l'abject dans la mesure où c'est ce que l'on ne veut pas intégrer à une forme de vie qu'elle soit individuelle ou collective. L'abject, le "jeter hors de", le "jeter loin de", c'est ce que l'on exclut, ce qu'on ne veut pas intégrer à soi, à une certaine forme que l'on veut se donner. L'abject, c'est en effet ce qui risque de perturber, ce qui menace la forme, ce qu'il est urgent de rejeter au loin de soi pour cette raison. Ce avec quoi l'on reprend contact par le travail des eaux usées, c'est donc avec un essentiel vertige par lequel le monde se révèle en son essentielle instabilité pour l'homme et la femme. Par ailleurs, l'organisation du besoin, le fait que tout besoin doit pouvoir être satisfait, sans encombre, met en demeure des hommes et des femmes de travailler dans cette zone que l'on marginalise tout en maintenant son existence nécessaire, cette zone que l'on n'arrive pas à intégrer à la forme que l'on veut donner à la société. Cette marginalisation est l'effet de pouvoirs, plus exactement, elle est l'effet de pratiques normatives réitérées qui stabilisent et ordonnent le social. Le vertige est ainsi relatif à la condition humaine comme telle, mais aussi ici à la condition sociale dans la mesure où celui ou celle qui travaille les eaux usées est relégué. Les enjeux de subjectivation apparaissent clairement puisqu'il s'agit de se construire malgré et autour de ce vertige.

Le travail assainissement, comme tout autre travail, requiert pour le sujet de sans cesse se dire, c'est-à-dire d'élaborer une vérité sur soi qui doit trouver une sanction extérieure. Il va de soi que d'autres métiers requièrent une similaire confirmation de soi par l'autre, notamment par l'autre sexe. Il y a en cela construction d'un genre, car les relations intersubjectives ne sont pas sexuellement neutres. En ce sens, la construction du métier participe de la réitération de normes définissant le genre. Ce faisant, le métier élabore une matière subjective. Les actes de travail, dans la mesure où les innervent des représentations socialement constituées, et où les accompagnent des actes de parole entre sujets, relèvent du performatif. Ils instituent une certaine réalité. Ils contribuent à réitérer les normes sociales.

Des études anthropologiques montrent que la valorisation du soi masculin passe par une affirmation d'un corps viril¹⁹. Des enquêtes de terrain déjà citées²⁰ ont montré

19. Anne SAOUTER. « Pratiques sportives et représentations du corps : consécration de l'éternel masculin ». In : *Empan* 79.3 (2010), p. 105–110.

20. FERREIRA, « Travailler dans les égouts de Paris », *op. cit.*

que sans une telle posture épistémique et pratique de distinction, une assimilation à la “merde” peut avoir lieu et qu’elle ébranle l’identité du sujet au point que son intégrité en soit menacée. Se démarquer, se distinguer, c’est toujours se distinguer de ce avec quoi l’on ne veut être confondu, d’un impur que l’on construit dans cet acte même de distinction. Notons que la constitution de la moralité s’initie dans un tel geste. Ce travail analytique est une nécessité pour le travailleur des eaux usées, car une grande confusion psychique découle sinon de l’assimilation aux eaux usées, du moins à ce qu’elles symbolisent à savoir le rebut. Travailler à se distinguer de l’abject, c’est ainsi travailler à passer du côté de la moralité acceptée. Le travail des eaux usées requiert un effort constant pour sortir de l’indistinction. Se changer et se laver avant de rentrer chez soi relèvent d’un rituel qui requiert un engagement physique comme psychique. Les actes de connaissance qui accompagnent le travail ne relèvent pas purement d’actes de métier. Il s’agit en effet dans le travail des égoutiers d’apprendre à se connaître comme l’autre de l’abject, ce avec quoi il ne peut y avoir unisson. Le travail assainissement requiert de la part du travailleur de se dresser face à une matière hostile et d’affirmer sa distinction. L’égout, les eaux usées requièrent de sans cesse se dresser contre ceux qui voudraient les y assimiler. L’égoutier est on ne peut plus en contact avec une réalité concrète, matière chue et déchue et il évolue dans un environnement soustrait au regard. Eaux usées et égout constituent une matérialité hostile qui résiste aux projets et actions peineuses des hommes et des femmes. Ce travail de distinction et de confrontation au cœur même du travail assainissement se marque virilement car il est essentiellement réalisé par des hommes qui veulent affirmer leur existence. Les égoutiers s’érigent psychiquement face aux eaux usées. C’est un travail d’objectivation de soi complexe par laquelle la matière usée est mise à distance de soi. La force de redressement, de confrontation de distinction serait force virile face à une matière, par contraste assimilatrice, informe et informante. On peut proposer une définition générique d’un métier “dit” c’est-à-dire “constitué comme” viril : combat contre l’impur, l’impropre, combat qu’une femme ne pourrait mener sans se confondre avec cet élément impur, sans s’y perdre. Ces propos relèvent certes de la défense psychique trouvant cependant dans les structures anthropologiques de l’imaginaire²¹ de quoi les soutenir. Ce risque de perte est suggéré dans les entretiens : « une femme ce n’est pas fait pour travailler dans les égouts ». Une

21. DURAND, *Les structures anthropologiques de l’imaginaire*, op. cit.

telle puissance de distinction est requise pour accomplir un tel travail. Les travailleurs des eaux usées se rapportent aux femmes par la médiation de leur métier : c'est aussi à partir de sa position et de son statut social que l'on se rapporte à l'autre²². La distance qu'ils maintiennent à la matière chimique organique qu'est la matière fécale est nécessaire. L'on voit ici à quel point l'opposition au féminin par laquelle le sujet se construit virilement se décline de façon particulière dans les métiers de l'assainissement, qui mettent en rapport avec des matières déchues. Opposition au féminin et distinction de la matière vile s'articulent de fait.

Or, les travailleurs des eaux usées, notamment les égoutiers, font face dans la matière même qu'ils travaillent à une sexualité. La première matière-type est sexualisée. La matière avec laquelle les travailleurs sont au contact et qu'ils se doivent de travailler psychiquement n'est donc pas que fécale, mais également sexuelle : dans les eaux usées, l'on retrouve préservatifs, tampons hygiéniques, etc. Dans les deux cas s'agit-il de ce que l'on rejette, de ce qui reste du rapport au corps de l'autre, de soi, du vivant²³. Les eaux usées sont une matière étymologiquement abjecte sur deux plans. Ce que l'on rejette de soi d'organique et de chimique, ce que l'on rejette d'une sexualité consommée coule vers les franges sociales et géographiques où se situe le travail des égoutiers. La souillure, si elle participe de l'ordonnance du social, a bien une matérialité. Celle-ci est constitutive de cette mise en marge. La souillure est doublement matérielle et fonctionnelle. Si la première matière-type est définie par sa fonction dans le champ social en tant qu'elle en constitue la marge, réciproquement la fonctionnalité doit être caractérisée au regard de la matière. L'abject relève d'un geste social et moral. Il dit quelque chose de notre rapport à la matière chimique organique rejetée des corps. La qualification de moral et social de l'abject vient certes du fait que le rejet est celui de l'autre qu'on ne veut pas être et que l'on craint d'être (geste de relégation) mais s'initie aussi dans le rapport que l'on a à ses propres déchets. Ceux dont s'occupent les égoutiers. Le rapport à la

22. cf. le socius

23. « Le second élément de l'histoire du rat suicidé, le préservatif, rappelle que dans les égouts circulent d'autres substances que les eaux de ménage et les excréments, en l'occurrence du sperme : une substance masculine. Le sans menstruel est aussi mentionné. Il est rendu manifeste par la présence également problématique de serviettes et de tampons périodiques qui parfois bouchent les conduites. Ici c'est de sexualité dont il est question, une sexualité en l'occurrence non procréatrice. Les égoutiers affirment aussi avoir vu des fœtus à la station d'épuration. Ils disent même en avoir conservé un dans du formol pendant quelques années. Les plus anciens affirment que, depuis la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse, ce type de découverte est plus rare. » in JEANJEAN, *Basses Oeuvres*, op. cit., p. 93.

sexualité des égoutiers, du sein de leur travail est rapport à la sexualité comme ce que l'on considère de soi comme souillure. Le geste de distinction permet aux travailleurs des eaux usées de prendre comme objet de considération ces déchets, et de réfléchir au point de connexion entre homme, nature et social à partir de leur pratique²⁴ Ils voient et évoluent dans l'envers de la tendance humaine sociale à ordonner²⁵.

8.1.4 Les eaux usées : structurantes ou déstructurantes ? Féminin ou masculin ?

Les eaux usées représentent une menace que l'on peut distinctement faire relever du féminin comme du masculin. Féminin et masculin sont à distinguer de la femme et de l'homme, autrement dit, du sujet porteur d'un sexe biologiquement et culturellement constitué. Ce sont des valences présentes toutes deux chez les sujets, homme et femme. Les deux en effet, se construisent dans un lien primordial avec la mère ou représentant du féminin, et le père ou représentant du masculin. Par ailleurs, les eaux usées, matière excrémentielle, ont une force de structuration symbolique sociale. Dans la mesure où cette matière excrémentielle a une force d'ordonnement du social, elle relève du champ symbolique, de la logique phallique, interdictrice, masculine. Elle permet d'opérer le découpage de zones interdites dont la pénétration engendre la sanction significative (souillure). Mais les eaux usées, comme nous le verrons plus loin de façon plus détaillée, véhiculent une valence féminine également menaçante. La menace est celle d'une dissolution-absorption de l'être par un féminin maternel tout-puissant. Ces deux menaces relèvent toutes deux, quoique distinctement, de l'angoisse et du complexe de castration. Angoisse et complexe de castration sont des réactions du sujet

24. Cf. JEANJEAN, qui rapporte que les travailleurs "assainissement" se sentent considérés comme en dessous de la pensée alors qu'ils développent par leurs pratiques de métier une pensée et une connaissance propre : « Les chauffeurs-opérateurs se plaisent à mettre en lumière les articulations de leurs raisonnements. Très souvent, ils se plaignent d'être considérés comme des "arriérés mentaux". Certains expriment parfois de la colère, de la douleur devant le déni d'intelligence dont ils ont le sentiment d'être l'objet. Ils se débattent comme ils peuvent contre des représentations sociales qu'ils subissent : "On peut faire ce qu'on veut, on a toujours cette image" se plaint Nicolas. (...) Il est parfois nécessaire aux citadins de dénier à ceux qui posent un regard sur leurs excréments une quelconque capacité à analyser ce qu'ils voient. » in JEANJEAN, *Basses Oeuvres*, op. cit., p. 139-140

25. « Être propre, ordonné, fiable donne tout à fait l'impression d'une formation réactionnelle contre l'intérêt porté à ce qui est malpropre, dérangeant, n'appartenant pas au corps. » Sigmund FREUD. « "Caractère et érotisme anal" ». In : *Oeuvres complètes : psychanalyse. Volume VIII. 1906-1908*. Trad. par Pierre COTET, Janine ALTOUNIAN et Pascale HALLER. Première parution 1908. Paris Presses universitaires de France, 2007, 190 - Note.

face à ses personnes de références sexuellement différenciées. Elles sont ici envisagées comme des réactions non plus seulement à l'égard de la femme et de l'homme de référence, mais plus largement du masculin et du féminin de référence. L'angoisse de castration consiste en l'angoisse d'être amputé de tout ou partie de soi. Elle est une angoisse de perte ontologique, d'où son caractère structurant fondamental. L'autre posture subjective possible face à la menace de castration est la terreur. Si l'angoisse de castration a une fonction et une force de structuration psychique dans la mesure où le sujet se positionne dans le champ symbolique par rapport aux autres sujets et s'inscrit dans une lignée de parenté, la terreur, en revanche, est déstructurante. Le sujet ne s'est pas dans ce cas-là rendu affectivement indépendant des personnes et des postures sexuées de référence, il n'a pas acquis la confiance suffisante dans ces relations qui puissent faire de lui un être singulier et en même temps capable de se lier aux autres. Les eaux usées ont ainsi une force représentative structurante, mais également potentiellement déstructurante. En tant que telles, elles renouent avec des valences sexuellement marquées, car la structuration psychique s'opère d'emblée en relation avec des sujets sexués. Autour des eaux usées s'élabore une expérience commune dont les dimensions individuelles et collectives entrent en résonance. Le travail des eaux usées est le point d'articulation de deux chaînes narratives types : individuelle et collective. Toutes deux sont structurantes. Plus exactement par le biais des eaux usées dont nous avons souligné la force représentative entrent en résonance une construction genrée de soi dans la relation au féminin et au masculin et une structuration sociale polarisante. Homme et femme ont à faire face à la menace de castration en provenance du féminin et du masculin de façon différenciée cependant. Le caractère abject des matières excrémentielles fait du métier assainissement le véhicule d'une menace de castration. La terreur qu'il est susceptible de se jouer explique la violence qui s'y joue. Le métier assainissement réitère symboliquement une scène primitive constitutive de l'être et dont il faut parvenir la vie durant à se dé-faire. Point d'articulation conflictuelle sur le plan individuel voire sur celui de la civilisation, les eaux usées assignent le sujet à réfléchir l'angoisse de la perte de l'être. Sur cette scène se rejoue symptomatiquement la différence sexuelle dans le rapport au féminin et au masculin ; se rejoue également dans ces relations genrées l'expérience existentielle primordiale du rapport aux besoins et à ses déjections. Il nous semble que tout métier mettant en rapport le travailleur avec

une matière dont la force institutionnelle est avérée est le lieu où les relations sociales entre sexes sont les plus significatives.

Le travail des eaux usées est susceptible d'avoir une action déstructurante car il force le sujet à faire face à son déni de mortalité. L'appréhension de la possibilité de l'impossibilité, autrement dit la mort, se révèle au travers de l'angoisse qui en est la traduction émotionnelle autant que le médium qui en permet la résurgence. L'angoisse est la disposition qui ne peut manquer d'affecter l'être-au-monde devant la possibilité du vide de son être, vide qui ne s'incarne nulle part ailleurs que dans cette angoisse qui creuse l'être en sa chair. La vue de la possibilité de la perte d'un soi autonome s'exprime à travers une disposition affective particulière. Or la prise de conscience de ce à quoi peut se réduire une vie se phénoménalise sur le plan émotionnel diversement. La pure angoisse, non mêlée à la peur, devant la mort est telle qu'elle n'est pas médiée symboliquement. Elle se situe à un niveau ontologique fondamental auquel l'être n'est pas encore un être relationnel. La médiation symbolique, telle que les rites d'enterrement qui organisent l'être ensemble face à la mort, fait se mêler à l'angoisse la peur qui est quant à elle l'émotion éprouvée face à un danger mondain. Les rites incarnent la mort et relativisent en la médiatisant l'angoisse. L'angoisse est la disposition fondamentale qui sous-tend les émotions éprouvées par le biais de médiations symboliques devant la possibilité de la perte de l'être. Les rejets organiques, alimentaires ou d'objet d'usage renvoient quant à eux à l'écoulement de l'être dans le temps, à ses besoins ou faiblesses constitutives, à sa détérioration voire à sa putréfaction, enfin, à sa destruction. La matière utilisée et sale évoque le corps en devenir. Le rapport aux matières utilisées et sales, telles que les eaux usées, signifie dès lors le rapport au corps dans sa matérialité évolutive orientée vers la mort. L'identité est atteinte en sa consistance ontologique.

8.2 Ambivalence de la matière travaillée : fondement d'une matérialisation subversive

Le travailleur "assainissement" est pris dans une structure symbolique au maintien normatif de laquelle il participe. L'hypothèse qui nous guide est celle de la possibilité d'une complexification des structures symboliques par les sujets qui se construisent

au travers de normes qu'ils réitèrent. C'est ce que nous en détail dans notre dernière partie. Avant il s'agit de comprendre ce qui rend possible cette puissance de subversion. L'ambivalence n'est pas tant celle de la première matière-type. L'ambivalence naît du rapport du sujet en construction (troisième matière-type) et la matière excrémentielle (première matière-type) par le biais des images (deuxième matière-type). Le rapport de mise à distance de soi met en branle une puissance normative et vitale.

8.2.1 Redoublement de l'abject et risque d'une identification exclusive

Un redoublement du geste par lequel une chose ou un être est institué abject s'opère au cœur du métier d'égoutier. L'égoutier est dans l'affront de ce qui peut être considéré comme l'origine de sa relégation. Il est dans l'affront de ce qui menace de décomposer son identité. L'égoutier occupe une position dans le champ symbolique trouble. Il se construit en se défendant de toute menace de décomposition de son identité, et réitère ce faisant l'acte de dégoût dont il est l'objet pour lui-même. Nos entretiens passés auprès de travailleurs des eaux usées, notamment des égoutiers, révèlent qu'ils entretiennent un certain mépris à l'égard de ceux qui ne se soucient pas de rester propres, qui ne prennent aucune précaution lorsqu'il s'agit de toucher voire de s'immerger dans les eaux usées. Le travailleur ne peut s'identifier à celui qui se compromet avec la matière fécale sans que l'identité genrée en soit affectée. La réitération de l'abject est nécessaire dans la construction genrée de soi qui a lieu face à l'autre sexe, voire en opposition avec lui. Il s'agit de s'assurer de son pouvoir de séduction ce qui passe pour le travailleur des eaux usées par le fait de se démarquer de la matière organique et chimique. Cependant, la construction genrée de soi ne se produit pas par simple opposition à l'autre, mais s'élabore lentement dans un rapport ambivalent à l'altérité. Il résulte de l'intrication dans la réalité de ces deux phénomènes, réitération de l'abject et élaboration d'une sexualité dans la relation à l'altérité, un rapport à l'autre féminin qui peut comporter de la violence. Violence du travailleur des eaux usées à l'égard de soi, violence à l'égard de l'autre. Cette violence est d'ordre symbolique dans le sens où elle contraint l'autre à entrer en rapport avec soi à partir d'une position que l'on veut qu'il occupe. Où

elle contraint le soi à se rapporter à l'autre à partir d'une position considérée comme légitime et par là même valorisée.

Les théories psychanalytiques montrent que la construction par le sujet de son identité sexuée se joue et se réalise dans la relation au féminin et au masculin, quel que soit le sexe biologique. Les formes sexuelles diverses que prennent les constructions de soi témoignent du fait que les identifications du sujet d'une part, et ses désirs d'autre part, ne se portent pas exclusivement, respectivement, sur le même sexe et sur le sexe opposé. BUTLER en soulignant¹ le caractère hétérosexiste de la théorie lacanienne²⁶ qui radicalise la théorie freudienne, le phallus représentant la loi de la reproduction de l'organisation des rapports intersubjectifs, témoigne de deux choses. La première est que la subjectivation se fait au travers de l'implication du sujet dans des rapports humains d'emblée genrés, où a donc opéré une différenciation sexuelle normée : le sujet intègre pour se construire une représentation féminine (être le phallus) et masculine (l'avoir) quel que soit son sexe biologique. La seconde est qu'une différenciation sexuelle peut prendre une autre forme que celle hétérosexiste et faire droit à une intrication du féminin et du masculin à la fois autre et plus juste pour un certain sujet. Le juste est ce qui revient au sujet en proportion de ce qu'il a donné (le masculin comme le féminin) et de ce qu'il est (le sujet qui s'est construit). Il s'agit donc de reconnaître le caractère également normatif symbolique du féminin dans la construction de soi²⁷ et de reconnaître la présence en chaque sujet de chacune des valences féminines et masculines. Nous pensons que la loi d'ambivalence de l'imaginaire permet de complexifier les représentations du masculin et du féminin qui restent structurantes et d'empêcher tout stéréotype de se constituer à leur endroit. Le travailleur qui se veut viril, rejette tout ce qui, de lui, pourrait signifier et exprimer le féminin, celui-ci par le biais des femmes demeurant l'instance extérieure qui confirme sa virilité essentielle. Il y a violence symbolique, car il s'agit d'asseoir

26. « Certes, la notion de phallus que je propose ici vient de Lacan mais elle va également bien au-delà de cette forme de structuralisme hétérosexiste. Il est tout à fait insuffisant de dire que le signifiant n'est pas identique au signifié (phallus / pénis), si ces deux termes sont cependant liés l'un à l'autre par une relation essentielle au sein de laquelle cette différence est contenue. Proposer un phallus lesbien, c'est suggérer que le signifiant peut en venir à signifier en excès par rapport à la position qui lui est structurellement assignée, que le signifiant peut être répété dans des contextes et dans des relations qui déplacent le statut privilégié de ce signifiant. La "structure" par laquelle le phallus signifie le pénis comme son occasion privilégiée n'existe que si elle est instituée et réitérée et, du fait de cette temporalisation, elle est instable et ouverte à des répétitions subversives. » in BUTLER, *Ces corps qui comptent*, op. cit., p. 101.

27. Les théories de la relation d'objet insistent sur le caractère primordial de la relation à la mère.

une dénégalion. Celle-ci doit produire les effets escomptés à savoir reconnaître que l'on s'est construit en tant qu'homme au travers de valences féminines tout en niant qu'elles constituent des valeurs constitutives de son être. Cette dénégalion témoigne de l'ambivalence qui participe de l'élaboration d'un soi genré dans la relation à l'autre. L'autre, c'est le sujet qui a le même ou l'autre sexe ou une autre sexualité. L'exclusion de ce que l'on ne veut pas être s'opère paradoxalement dans une identification à une sexualité non valorisée, "être le phallus", plutôt que dans le refus de s'identifier. La violence symbolique est d'autant plus forte que l'on a affaire à un déni d'implication des valeurs de l'autre dans la construction de soi. Il n'y aurait donc pas là non plus non-identification à ce que l'on ne veut pas être, mais identification à l'autre dans le même mouvement par lequel on le pose comme abject, c'est-à-dire ce qui par nature doit s'écarter de soi. Il s'ensuit que sur le plan symbolique où se réitèrent les rapports de genre, le travailleur des eaux usées est dans une posture délicate car le travail de rejet d'identification à la matière usée qu'il ne doit cesser d'opérer pour maintenir une composition de soi satisfaisante se répercute sur le rapport d'opposition à l'autre sexe dont il attend par ailleurs confirmation de sa virilité, sachant qu'elle est compromise par le rapport qu'il entretient à la merde. L'ambivalence qui travaille au cœur de l'élaboration de soi genrée semble difficilement tenable pour l'égoutier qui travaille à maintenir son pouvoir de séduction. C'est pourquoi menace la violence à l'égard de celui auquel on ne veut pas s'identifier et à l'égard de soi lorsqu'échoue la confirmation par l'autre de sa virilité. Il va de soi que le potentiel de destructivité n'est pas un caractère propre aux travailleurs de l'assainissement. Il s'est plutôt agi ici de montrer comment la destructivité pouvait se phénoménaliser dans ces métiers en particulier, l'objectif étant par là même de montrer que le processus de subjectivation se fait en relation à l'autre et à l'environnement non humain qui intègre, dans ce processus, le champ symbolique.

8.2.2 Les eaux usées, l'égout, matière et lieu troubles

Témoigner de sa différence sexuelle ne se fait pas en dehors des relations intersubjectives, donc par des paroles, des actes, des réactions discursives ou pratiques. Ceux-ci revêtent un caractère performatif en ce sens qu'ils réalisent cette différence. Nous faisons un pas de plus pour dire que la différence sexuelle se matérialise attendu que cette

matérialisation est un processus qui se réinitialise à chaque rencontre intersubjective. Le corps biologique du sujet se fait alors chair en ce qu'il est le vecteur et le dépositaire des lectures où se joue la différence sexuelle. Or, comme tout autre, le travail de la matière, celui des eaux, par la médiation duquel se tissent des relations intersubjectives, engage charnellement le sujet. Cet engagement charnel est profond, car les eaux mobilisent des thèmes archétypiques qui engagent eux-mêmes le corps en sa différence sexuelle. La matérialisation sexuée de soi au sein des relations intersubjectives au travail des eaux se continue, s'approfondit par la médiation de ces images archétypales qui mobilisent profondément la chair.

« Si la différence sexuelle s'offre ainsi à des lectures ("lectures de la différence sexuelle"), elle n'est jamais d'abord et de part en part visible. Elle ne se donne pas à voir (savoir ou percevoir), seulement à lire. Elle s'interprète, ce qui ne veut pas dire qu'elle reste la conclusion d'une inférence, d'une conjecture, d'une induction théorique, en tout cas d'une spéculation risquée au-delà de toute intuition. Ni prouvée ni probable, elle relèverait plutôt, au sens le plus énigmatique de ce mot, du témoignage. Celui-ci déborde toute expérience "constative", il engage et il engage par excès vers ce qui, dans la différence sans bord, dans l'incommensurabilité absolue ou le sans-rapport qui marque tout rapport à l'autre, ne réduira jamais la foi, c'est-à-dire un croire sans crédulité, la confiance ou la confiance qui «sait» renoncer infiniment, ou, si vous préférez, qui entend – et qui s'entend à – renoncer infiniment à lever le secret. Le sien – et de l'autre. Cela doit se réinventer chaque seconde; peut-être comme la différence sexuelle. »²⁸

Le travail des eaux usées, parce qu'il est travail d'une matière²⁹, mobilise les structures anthropologiques de l'imaginaire élémentaire. Les eaux usées et les égouts valorisent psychiquement des images troubles. Le trouble s'initie dans un imaginaire ambivalent. Dans quelle mesure des images ambivalentes de la matière peuvent-elles venir nourrir des représentations sociales figées? En quel sens peuvent-elles les infléchir et permettre ainsi aux rapports, à soi, aux autres et à l'environnement, de se complexifier? Ce sont

28. DERRIDA, « Fourmis », *op. cit.*, p. 95.

29. BACHELARD s'emploie à penser la relation intime et tonique qui lie le travailleur à la matière qu'il travaille par la médiation de l'imaginaire élémentaire : « Nous laissons donc à d'autres le soin d'étudier la beauté des formes; nous voulons consacrer nos efforts à déterminer la beauté intime des matières; leur masse d'attraits cachés, tout cet espace affectif concentré à l'intérieur des choses. Autant de prétentions qui ne peuvent valoir que comme des actes du langage, en mettant en œuvre des convictions poétiques. Tels seront donc, pour nous, les objets : des centres de poèmes. Telle sera donc pour nous la matière : l'intimité de l'énergie du travailleur. Les objets de la terre nous rendent l'écho de notre promesse d'énergie. Le travail de la matière, dès que nous lui rendons tout son onirisme, éveille en nous un narcissisme de notre courage. » *in* BACHELARD, *La terre et les rêveries de la volonté*, *op. cit.*, p. 9

des pratiques qui se réitèrent, initiées dans des représentations plus complexes, qui pourraient venir infléchir le champ symbolique normatif. Sur la construction de soi genrée, il ne s'agit pas tant de dire qu'une acceptation sociale des femmes est possible alors qu'elle est déjà d'actualité, mais l'acceptation d'une matérialité constitutive de soi foncièrement ambivalente.

L'imaginaire est une structure anthropologique d'ordre cognitif, mais aussi affectif dans le sens où il initie une valorisation des rapports au monde. Il participe, à ce titre, de toute articulation discursive qui innerve ces rapports. Les rapports intersubjectifs se tissent au travers de pratiques langagières ; le rapport à soi se développe sous la forme d'une identité narrative ; le rapport à l'environnement naturel est réfléchi et il est doté d'un sens qui s'articule syntaxiquement. Le travail de valorisation par l'imaginaire de la matière chimique organique avec laquelle l'être est en rapport n'est pas unidirectionnel. L'ambivalence³⁰ caractérise ce travail de valorisation et induit une complexité de sens de la matière imaginée. Les polarités relevées, le nocturne versus le diurne, le masculin versus le féminin, ne doivent pas être comprise comme étant vouées à figer une matière dans une certaine catégorie, ni réciproquement une catégorie attachée définitivement à une matière. Ces polarités sont des points régulateurs vers lesquels tendent les processus de valorisation qui non seulement peuvent s'articuler les uns aux autres, mais en plus changent de direction. Par exemple, sur le plan imaginaire, un principe féminin valorise les eaux usées et l'égout pour en souligner le caractère de menace de décomposition de l'être. Les égouts symbolisent la féminité embrassante, encerclante, par là menaçante³¹.

30. « C'est dans le double sens actif - passif du verbe qu'il faut chercher trace du mécanisme sémantique qui ordonne aussi bien la double négation que l'inversion de la valeur. De ce syncrétisme de l'actif et du passif, on peut induire une fois encore que le sens du verbe importe plus à la représentation que l'attribution de l'action à tel ou tel sujet. La différenciation grammaticale des deux modes actif et passif constitue une espèce d'intégration grammaticale de la dénégation : subir une action est certes différent de la faire, mais c'est encore en un sens y participer. Pour l'imaginaire fasciné par le geste indiqué par le verbe, le sujet et le complément direct peuvent intervertir leur rôle. C'est ainsi que l'avalé devient l'avalé. Au sein de cette conscience inversante par redoublement, toutes les images qui d'elles-mêmes se prêtent au redoublement vont être privilégiées ; (...) » in DURAND, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, op. cit., p. 236.

31. « Dans toute l'œuvre de Hugo le bas-fonds moral appelle le symbolisme de l'égout, de l'immondice et les images digestives et annales. (...) Enfin, si nous passons du roman à la poésie, nous voyons le fleuve infernal, symbole à la seconde puissance de l'eau noire et néfaste, assimilé "à l'égout Styx où pleut l'éternelle immondice". (...) Si le tube digestif est en effet l'axe de développement du principe de plaisir, il est également en nous la réduction microcosmique du Tartare ténébreux et des méandres infernaux, il est l'abîme euphémique et concrétisé. La bouche dentée, l'anus, le sexe féminin, surchargés de significations néfastes par les traumatismes qui diversifient au cours de l'ontogenèse le sadisme dans ses trois variétés, sont bien les portes de ce labyrinthe infernal en réduction que constitue l'intériorité ténébreuse et sanglante du corps. » in *ibid.*, p. 131-133.

De telles images évoquent l'adaptation nécessaire des égoutiers à une ambiance humide, chaude, confinée qui est de mise dans les égouts. L'élément féminin s'associe aux eaux sales, usées : « Ce qui constitue l'irréremédiable féminité de l'eau, c'est que la liquidité est l'élément même des menstrues. On peut dire que l'archétype de l'élément aquatique et néfaste est le sang menstruel »³². L'eau sombre est menace de destruction, elle est écoulement de l'être : « L'eau sombre est "devenir hydrique". L'eau qui s'écoule est amère invitation au voyage sans retour : jamais deux fois l'on ne se baigne dans le même fleuve et les rivières ne remontent point à leur source. L'eau qui coule est la figure de l'irrévocable. »³³. Les eaux usées ne sont pas dites "sombres" mais elles se définissent toutefois par opposition aux eaux claires dans les métiers assainissement. Par l'eau, élément féminin, l'eau sombre continue de relever d'une valorisation féminine. De telles eaux actualisent la menace de l'informe³⁴ qui est un retour à l'indistinction. Cependant, le retour à l'indistinction se fait promesse d'être car c'est de là qu'il en sort. Par la loi d'euphémisation³⁵, qui consiste à mobiliser une puissance vitale pour qu'un processus de valorisation positive se développe, les eaux et le principe féminin en lui-même deviennent promesse de richesse³⁶, par conséquent un lieu d'attrance, où l'on prend plaisir à régresser³⁷. Par contraste, se distinguer de l'abject mobilise une

32. DURAND, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, op. cit., p. 110.

33. *Ibid.*, p. 104.

34. « Enfin l'épiphanie négative du cycle lunaire et végétal est également assimilé avec fréquence par les théologie au retour à l'informe, au chaos, à l'histolyse diluviale. Les pratiques de l'initiation et du sacrifice se relient ainsi tout naturellement aux pratiques orgiastiques. Ces dernières sont en effet une commémoration rituelle du déluge, du retour au chaos d'où doit sortir l'être régénéré. (...) La festivité et ses licences sont donc bien un sommet engrammatique psycho-social, kula trobriandais, potlatch colombien, pilou néo-calédonien, shalako zuni, sigui dogon, carnivals européens, actualisent socialement une phase capitale de la mythologie du cycle et sont des projections ludiques de tout drame archétypal. La fête est à la fois moment négatif où les normes sont abolies, mais aussi joyeuses promesses à venir de l'ordre ressuscité. » *in ibid.*, p. 358.

35. « Face aux visages du temps, une autre attitude imaginative se dessine donc, consistant à capter les forces vitales du devenir, à exorciser les idoles meurtrières de Kronos, à les transmuter en talismans bénéfiques, enfin à incorporer à l'inéluctable mouvance du temps les rassurantes figures de constantes, de cycles qui au sein même du devenir semblent accomplir un dessein éternel. L'antidote du temps ne sera plus recherché au niveau surhumain de la transcendance et de la pureté des essences, mais dans la rassurante et chaude intimité de la substance ou dans les constantes rythmiques qui scandent phénomènes et accidents. Au régime héroïque de l'antithèse va succéder le régime plénier de l'euphémisme. » *in ibid.*, p. 219-220.

36. « C'est que cette association de l'or et de l'excrément est irrecevable pour une pensée diurne. Nous avons ici, une fois de plus, un bel exemple d'inversion des valeurs. Les défécations étant pour la pensée diurne le comble du péjoratif et de l'abomination catamorphe, alors que pour le Régime Nocturne l'excrément se confond avec l'étalon métallique des valeurs économiques et également avec certaines valeurs célestes quoique nocturnes, (...). » *in ibid.*, p. 303.

37. « Cette volonté d'inversion du sens usuel de la grotte serait due à des influences ontogénétiques et phylogénétiques à la fois : le traumatisme de la naissance pousserait spontanément le primitif à

puissance diaïrétique dont Gilbert Durant montre qu'elle est virilement marquée sur le plan de l'imaginaire.

Avant d'insister sur la loi d'ambivalence où la psychè humaine doit puiser son dynamisme pour sortir de ce qui la fige, il convient de s'attarder sur les images elles-mêmes. Il s'agit notamment de mettre en lien leurs significations avec les étapes de la construction structurelle du caractère du sujet. Rappelons que le concept de caractère est emprunté à FROMM qui, dans son ouvrage sur la destructivité humaine, distingue des caractères qui se définissent tous par un type de relation aux autres : l'auteur substitue dans son analyse un « mode de relation »³⁸ à la théorie de la libido de FREUD. Ces caractères-types se distinguent non tellement en fonction d'une causalité qui leur serait typique, mais de leur degré de destructivité inhérente aux relations qu'ils entretiennent aux autres sujets. Ce sur quoi nous voudrions insister ici est la source de la destructivité humaine qui vient saper le sujet qui l'actualise dans ses relations, les autres sujets qui en sont victime, et finalement la société. FROMM, psychanalyste, utilise entre autres choses les images de rêves pour diagnostiquer le potentiel de nécrophilie, le plus haut degré de la destructivité humaine du sujet. Or, les images qui symbolisent la nécrophilie animée par une puissante passion de détruire sont des images d'êtres humains désarticulés et démembrés, d'une réalité en ruine, d'une réalité fangeuse voire des images de matières fécales. De telles images sont insérées dans une trame narrative et ne sont pas livrées figées par le rêveur. Cette trame vient signifier quelque chose de l'existence du sujet en question. Ce qui nous intéresse est de mettre en lien de telles images de l'informe produites et utilisées par le sujet pour signifier quelque chose de son existence et une distorsion structurelle de la construction du sujet, responsable de sa destructivité. Citons un long passage où FROMM rend compte de semblables images à celles que DURAND convoquait dans son ouvrage.

« C'est ce lien à la mère, chaleureux, mélangé d'érotisme et souvent de sexualité, que Freud avait à l'esprit quand il décrivait le complexe d'Édipe. Alors que ce type de fixation incestueuse est le plus fréquent, il en existe un autre, de forme "maligne" beaucoup plus rare et qui a des qualités très différentes. C'est ce type de fixation incestueuse qui, dans mon hypothèse, se rattacherait à la nécrophilie et qui, en fait, peut être considéré comme une de ses racines les plus précoces.

Je veux parler des enfants chez qui aucun lien affectif envers la mère ne vient briser la coquille du repli sur soi. (...) Ces enfants ne sortent jamais de la coquille de leur narcissisme ; ils n'expérimentent jamais la mère comme un objet d'amour ; ils ne développent jamais de liens affectifs avec les autres, mais les voient plutôt comme s'ils

fuir le monde du risque redoutable et hostile pour se réfugier dans le substitue caverneux du ventre maternelle. » in DURAND, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, op. cit., p. 275.

38. FROMM, *La passion de détruire*, op. cit., p. 306.

étaient des objets inanimés (...). Il semble que ces enfants ne développent jamais de sentiments chaleureux, érotiques et, plus tard, sexuels envers la mère, et qu'ils n'auraient pas davantage le désir d'être près d'elle. Par la suite, ils ne tomberaient pas non plus amoureux de substituts maternels. Pour eux la mère est un symbole, un fantôme, plutôt qu'une personne réelle. Elle est le symbole de la terre, du foyer, du sang, de la race, de la nation, du sol le plus profond d'où jaillit la vie et où elle retourne. Mais elle est aussi le symbole du chaos et de la mort; elle n'est pas la mère dispensatrice de vie, mais la mère dispensatrice de mort; son étreinte est mortelle, ses entrailles sont une tombe. L'attraction exercée par la mère-mort n'est celle ni de l'affection ni de l'amour; elle n'est pas cette attraction qui, dans le sens psychologique commun, désigne quelque chose d'agréable et de chaleureux; il faut la prendre dans le sens qu'on utilise pour désigner l'attraction magnétique ou la gravitation. La personne qui est attachée à sa mère par des liens incestueux de forme maligne reste narcissique, froide, difficile à émouvoir, elle est attirée par elle comme le fer l'est par l'aimant; la mère est l'océan où cette personne veut se noyer, le terrain où elle veut être ensevelie.

Il semble que la raison de ce développement soit que l'état de solitude narcissique intégrale est intolérable; s'il est absolument impossible de se rattacher à la mère ou à son substitut par des liens chaleureux et agréables, la relation qui s'établit avec elle et le monde entier doit devenir celle d'une union définitive dans la mort.

Le double rôle de la mère, comme déesse de création et comme déesse de destruction, est amplement confirmé par un grand nombre de mythes et d'idées religieuses. La terre même dont l'homme est fait, les entrailles où naissent arbres et herbes sont le lieu où retourne le corps; le sein de la terre-mère devient tombeau. (...) J'ai constaté cliniquement que la peur de la mère destructrice est beaucoup plus intense que celle du père punitif, castrateur. Il semble que l'on puisse écarter le danger venant du père par l'obéissance; mais il n'existe aucune défense contre la destructivité de la mère; comme il est inconditionnel, on ne peut gagner son amour; sa haine ne peut être détournée puisqu'elle est, elle aussi, sans "raison". (...) On peut dire en conclusion que l'inceste de forme bénigne est en soi un stade de développement normal et transitoire; tandis que l'inceste de forme maligne est un phénomène pathologique qui apparaît quand certaines circonstances inhibent le développement des liens incestueux bénins. C'est cette dernière forme d'inceste que je considère, par hypothèse, comme l'une des racines les plus précoces, sinon comme la racine unique de la nécrophilie. »³⁹

Les travailleurs des eaux usées sont ainsi sur le plan social, plus profondément encore, sur le plan symbolique, en lien avec une matière qui symbolise la puissance de destructivité humaine. Ce dont ils doivent se défendre se situe à plusieurs niveaux. Sur

39. FROMM, *La passion de détruire*, op. cit., p. 373-374.

le plan purement social, ils doivent se défendre de la relégation où l'on tient ces métiers, nous l'avons précédemment signifié dès notre première partie. Sur le plan symbolique de leur individualité psychique, ils doivent se défendre de l'attrait pathologique que pourrait exercer la matière reléguée, fécale. Une puissance de destructivité que l'on porte en soi à des degrés divers et articulée à une tendance contraire qu'est la "biophilie", pourrait trouver à s'exprimer et à être satisfaite⁴⁰. Cette défense relève d'un travail que le sujet devrait être à même de réaliser afin que son rapport à soi n'en pâtisse pas, afin que son rapport à soi soit plus juste. Sur le plan symbolique collectif, les travailleurs des eaux usées doivent se défendre d'une assimilation qui les relie d'une part à la destructivité que l'on porte en soi, d'autre part et corrélativement, à l'impuissance humaine de donner sens, forme et sécurité à l'existence. La relégation sociale est ainsi étroitement articulée à une signification plus profonde qui relève du symbolique qui s'est tissé autour de cette impuissance existentielle humaine. Pour cette raison, elle est tenace.

Il faudrait vérifier que ces images sont partagées par les différentes cultures qui composent la civilisation humaine. En tout cas, nous retenons loi d'ambivalence qui met l'accent sur le processus de polarisation plutôt que sur les polarités. Le travail des égoutiers traduit sur le plan de la réalité concrète des luttes par lesquelles se valorisent psychiquement les matières qui deviennent alors des puissances polarisantes. Il offre à ce titre aux sujets, et en premier lieu aux travailleurs eux-mêmes, l'occasion de penser ce point de connexion, *via* son corps, entre l'homme, la nature et le social : les égoutiers ne se situent pas en deçà de la pensée. L'ambivalence matérielle est structurelle : elle est principe de déploiement des structures anthropologiques de l'imaginaire. En conséquence, il est difficile de soutenir qu'à ce niveau une matière est assignée à une catégorie qui serait celle du féminin ou celle du négatif puisqu'il s'agit de processus de valorisation. En revanche, certaines représentations sociales qui sont des images qui

40. Les métiers qui mettent en rapport les sujets avec des êtres ou des matières avec lesquels sont susceptibles de mobiliser et s'exprimer les tendances les plus profondes du caractère sont les métiers qui exigent le plus une vigilance et un exercice sur soi éthiques. « Von Hentif partage l'opinion d'autres auteurs (...) selon laquelle la nécrophilie est beaucoup plus fréquente qu'on ne le suppose généralement. Pour des raisons d'ordre pratique, cependant, cette perversion n'a que des possibilités très limitées d'être satisfaite. Les seules personnes qui aient accès aux cadavres et qui aient l'occasion de se livrer à cette perversion sont les fossoyeurs et les employés de morgue. Il n'est donc surprenant de constater que la plupart des exemples se rapportent à ce groupe d'individus. Il est également possible, évidemment, que ces professions tendent par elles-mêmes à attirer les personnes nécrophiles. » *in* FROMM, *La passion de détruire*, op. cit., p. 338

ont perdu le lien dynamique et se sont figées peuvent le faire et revêtir un pouvoir normatif. Ces représentations deviennent constitutives d'une réalité sociale et culturelle et participent des processus de subjectivation. Lorsque BUTLER rappelle que la matière-réceptacle, par opposition au principe formel, est traditionnellement associée dans la pensée au féminin et par là aux femmes, il semble que ce soit à une image qui fonctionne comme une représentation sociale figée qu'elle se réfère. Ce qui est à dénoncer, étant effectivement susceptible de distordre durablement les relations intersubjectives, ce sont ces représentations qui figent ce qui ne devrait se penser qu'en termes de processus de valorisation. La question se pose de savoir si l'ambivalence de l'imaginaire le rend susceptible d'échapper à un binarisme hétérosexiste rigide ou s'il est voué à maintenir les rapports de genres. Admettre le premier membre de l'alternative c'est adhérer à la thèse d'une puissance de l'imagination, puissance de produire des effets dans la réalité et à la puissance performative du langage par lequel s'articulent les représentations. L'idée est que renouer avec la loi d'ambivalence de l'imaginaire permettrait de travailler un fonds culturel qui se révèle historiquement structuré de façon binaire hétérosexiste. Les structures n'étant pas seulement à penser comme relations formelles permanentes, mais aussi fonds matériel, renouer avec son dynamisme ambivalent induirait un potentiel de renversement des structures symboliques. La polarité structurelle de genre qu'entretiennent les pratiques réitérées n'en demeure pas moins, mais elle n'est pas attachée à une matière sexuelle qui serait préexistante. C'est ce qui est le cas dans une perspective métaphysique. Cette matière s'est construite en se figeant en représentations où se sont articulés des rapports de domination et qui ont eu force de loi. L'imaginaire matériel et ses lois propres d'ambivalence rendent possible l'inflexion des lois qui se sont dépouillées matériellement (deuxième matière-type) c'est-à-dire qui ont fait de la matière participant de leur normativité une chose extérieure (troisième matière-type) à normer. La lutte des puissances de valorisation matérielle qui a lieu sur le plan des structures anthropologiques de l'imaginaire témoigne de la possibilité d'une construction de soi plus complexe.

8.2.3 Matérialité en construction et puissance subversive

La matière-sexe est construite⁴¹. Sa permanence dépend de la réitération des normes de genre au travers de pratiques et de discours. La position sexuée relève d'un acte performatif dont l'efficacité dépend de sa répétition.

« Dans la mesure où le “je” est garanti par sa position sexuée, ce “je” et sa “position” ne peuvent être garantis qu'en étant assumés de façon répétée, de sorte que l’“assomption” n'est pas un acte ou un événement unique, mais plutôt une pratique réitérable. Si “assumer” une position sexuée, c'est avoir recours à une norme législative, comme Lacan l'affirme, alors l’“assomption” implique de répéter cette forme, de la citer ou de l'imiter. Or, toute citation est à la fois une interprétation de la norme et une occasion de révéler que la norme elle-même est une interprétation privilégiée. Tout cela suggère que les “positions sexuées” ne sont pas des lieux, mais plutôt des pratiques citationnelles instituées au sein d'un domaine juridique, d'un domaine de contraintes constitutives. (...) L'échec à la “citer” [la loi] ou à l'illustrer correctement ou entièrement apparaît à la fois comme la condition de mobilisation d'une telle citation et sa conséquence punissable. Puisque la loi doit être répétée pour préserver son autorité, elle réinstitue perpétuellement la possibilité de son propre échec. »⁴².

Se construire requiert un travail de soi qui consiste à réitérer en propre les formes culturelles d'existence qui ont cours dans son contexte de vie. La réitération comporte la possibilité qu'un élément accidentel ne s'imisce dans cette itération, que l'acte de réitérer les actes formels socialement acceptés et institués soit déviant. L'élément accidentel peut consister en une interprétation différente des normes voire des rapports eux-mêmes donnant lieu à d'autres normes relationnelles.

41. « Il ne s'agit pas de faire par là de la “matérialité” l'effet d'un “discours” qui en serait la cause, mais plutôt de déplacer cette relation causale à travers une réélaboration de la notion d’“effet”. Le pouvoir est établi dans et par ses effets, ceux-ci constituant les rouages dissimulés du pouvoir lui-même. Il n'existe pas de pouvoir pris comme un substantif, dont l'un des attributs ou des modes serait la dissimulation. La dissimulation opère à travers la constitution et la formation d'un champ épistémique et d'un ensemble de “porteurs de savoir”. Lorsque ce champ et ses sujets sont considérés comme relevant de l'évidence, comme des données prédiscursives, c'est que l'effet de dissimulation du pouvoir a réussi. Le discours désigne le lieu dans lequel le pouvoir est installé comme pouvoir historiquement contingent de formation des choses au sein d'un champ épistémique donné. La production d'effets matériels est le fonctionnement formateur ou constitutif du pouvoir, et cette production ne peut être entendue comme un mouvement unilatéral d'une cause à un effet. La “matérialité” n'apparaît que lorsque son statut, le fait qu'elle soit constituée de façon contingente à travers le discours, est effacé, masqué, recouvert. La matérialité est l'effet dissimulé du pouvoir. (...) Dans le premier volume de l'Histoire de la sexualité, le “sexe” produit un corps uniforme selon des axes de pouvoir différenciés, mais le “sexe” et l’“âme” n'assujettissent et ne subjectivent le corps, ne produisent pour ainsi dire un esclavage, qu'en tant qu'ils sont les principes mêmes de la formation culturelle du corps. C'est en ce sens que la matérialisation peut être décrite comme l'effet sédimenté d'une itérabilité réglementée. » in BUTLER, *Ces corps qui comptent*, op. cit., p. 47.

42. *Ibid.*, p. 118.

Une matérialisation de soi s'effectue dans le contact avec une matière considérée culturellement comme abjecte voire comme souillure mais dont la puissance d'ambivalence initiée dans l'imaginaire permet de faire évoluer les représentations et les normes fortement polarisées et figées. La relégation symbolique des métiers de l'assainissement et la révolte ou "sur-volte" que cela est susceptible de créer peut être le point de remise en lien avec les images en leur dynamique et ce d'autant plus que les conditions de travail sont fréquemment invoquées dans leurs revendications. Par ailleurs, JEANJEAN souligne le rapport problématique et que nous qualifierons de subversif des égoutiers à l'écriture. Or, l'écriture est ce par quoi peuvent être normées des pratiques. L'auteure rapporte :

« L'écriture professionnelle comporte une grande part de savoir-faire consistant à présenter le travail en ses résultats comme étant conformes aux règles. (...) Or, l'écriture ainsi envisagée tend justement à éliminer l'espace où se situent les égoutiers : le décalage entre l'idéalité des fins et la réalité des actes, entre la façade et ce qui la sous-tend. C'est là justement que les égoutiers puisent leur puissance, du côté de ce qui menace la règle »⁴³.

La puissance subversive des sujets travailleurs, que rend possible l'itération, puise dans l'imaginaire et ses lois d'ambivalence et d'euphémisation. Sur ce plan, la matière que l'on travaille n'y est pas unidimensionnelle. La subjectivation se réalise, outre dans la relation à soi et aux autres, en relation avec l'environnement non humain. Ce dernier intègre par le biais de la subjectivation le champ symbolique. Or, si le sujet renoue avec la dynamique imaginaire, cette intégration ne s'opère pas sur le mode de la totalisation ou de l'unidimensionnel, mais sur celui d'une complexification des rapports possibles. Les rapports à l'environnement intégrant le champ symbolique ne se moulent pas nécessairement dans ses normes qui reconduisent les rapports de domination. Les eaux usées, ses lieux de séjour, les égouts, et par extension, ceux qui les travaillent, ne sont pas voués à relever de l'abject. Les images que nous avons évoquées ne sont pas nécessairement mobilisées par les travailleurs des eaux usées ni leur valence sexuelle. Il ne s'agit donc pas de dire que les travailleurs prennent conscience de ces images dynamiques et ce faisant, remettent directement en cause leur relégation en les invoquant. Il ne s'agit pas non plus de dire qu'ils prennent conscience que la polarité sexuelle qui se maintient par la réitération des normes et au travers desquelles ils se construisent virils est figée. En renouant avec des structures imaginaires où travaillent les matières à sans cesse se polariser, les sujets se matérialisent en infléchissant les normes qui reconduisent des

43. JEANJEAN, *Basses Oeuvres*, op. cit., p. 103.

rapports intersubjectifs, à soi et à l'environnement figés. Il s'agit en effet de reconnaître à quel point les relations au travers desquels l'on se construit pourraient davantage être complexes et à quel point l'ambivalence est constitutive de soi si acceptation était faite que l'on se construit dans ces rapports, que l'autre fait partie de soi.

Puisque le travail des eaux usées engage le sujet charnellement, la dévalorisation du métier affecte la lecture réfléchissante de la différence sexuelle au travail. La matérialisation sexuée de soi dans les relations intersubjectives, notamment les relations collaboratives, n'échappe pas à une médiation significative dévalorisante. Le repli identitaire sexué est une défense contre la dévalorisation qui atteint l'être en sa différence sexuelle. L'une, la dévalorisation, comme l'autre, la différence sexuelle, se déploient par le biais de relations dans lesquelles les sujets les réitèrent en les réinterprétant, et ce incessamment. C'est pourquoi dévalorisation et différence sexuelle s'articulent ici l'une à l'autre. C'est pourquoi la dévalorisation atteint l'identité du sujet jusqu'en sa sexualité. La valeur négative du travail des eaux usées ne vient pas de ces images archétypales puisque celles-ci sont ambivalentes et ne se figent pas en une valeur et signification qui serait uniquement positive ou uniquement négative. Si elle y trouve ses racines, elle s'en est détachée pour devenir indépendante. Du coup, renouer avec elles, c'est dynamiser des valeurs. Ces images ont une valence sexuelle. Elles sont images inconscientes partagées qui révèlent la complexité du sexe, de ce qu'il peut sur l'autre, de ce qu'il peut tout court. La lecture réfléchissante de la différence sexuelle dans la relation puise d'autant plus dans ce fonds archétypal qu'il s'éveille dans le contact avec la matière travaillée. Si une valence sexuelle est attachée à la matière, elle est partagée par le sujet homme et femme. Elle n'entrera pas en résonance avec sa lecture pareillement et sera fonction de la façon dont le sujet lit sa différence et dont il est lu par l'autre. La matérialisation de soi qui en procède sera donc différente. Renouer avec cette ambivalence, avec ce que peut viscéralement un sujet lu et lisant sa différence sexuelle, ébranle les identités simplement viriles et simplement féminines. Les potentialités féminines sont une ressource pour les deux sexes et sont mobilisées différemment par chaque sujet dans ses relations affectives, herméneutiques et pratiques extérieures. Cette lecture réfléchissante de la différence sexuelle est d'autant plus instructive pour le sujet en construction, bénéfique et enrichissante pour la subjectivation que les principes féminins et masculins, par le biais des images archétypales, sont présentes en chaque sujet. L'ambivalence

des images archétypales renseigne sur les puissances et les excès de chaque principe, féminin et masculin. Par conséquent, la recherche de leur complémentarité permet une actualisation fine et mesurée de la personnalité.

Quatrième partie

Raison pratique et travail de symbolisation

*« Il nous faut imaginer et construire ce que nous pourrions être pour nous débarrasser de cette sorte de double contrainte politique que sont l'individualisation et la totalisation simultanées des structures du pouvoir moderne. On pourrait dire, pour conclure, que le problème à la fois politique, éthique, social et philosophique qui se pose à nous aujourd'hui n'est pas d'essayer de libérer l'individu de l'État et de ses institutions, mais de nous libérer nous de l'État et du type d'individualisation qui s'y rattache. Il nous faut promouvoir de nouvelles formes de subjectivité en refusant le type d'individualité qu'on nous a imposé pendant plusieurs siècles. »*⁴⁴

Les distorsions des processus de subjectivation des travailleurs ont lieu au sein d'une organisation productive dont la normalisation renforce une structure de domination. Le caractère symboliquement ancré de la domination est autant ce qui en permet la continuation par le biais de représentations et de pratiques dont on a hérité, que le lieu d'où s'érige une résistance. Cette résistance apparaît sous la forme d'une lutte pour la reconnaissance. Dans cette dernière partie, il sera question des conditions et des formes dans lesquelles la lutte pour la reconnaissance peut avoir lieu. Avant de voir quels aménagements organisationnels peuvent venir adéquatement traduire des valeurs institutionnelles elles-mêmes en constante retraduction du lien humain signifiant à son autre et à son milieu, nous verrons en quoi la reconnaissance institue une existence humaine digne. Il sera enfin question des pratiques réitératives qui, par leur dimension subversive, sont celles à même d'engager et de continuer un processus herméneutique de traduction.

WALZER⁴⁵ souligne que la justice, lorsqu'elle s'apparente à une juste distribution de biens, dépend de l'appréhension de ce qui est considéré comme biens et des critères de leur juste répartition. Ces définitions respectives varient en fonction du contexte social et culturel. Des significations leur sont attachées qui s'enracinent dans une ère sociale et culturelle si bien que leur universalité ne peut être affirmée. L'apport de l'auteur réside dans son concept de "sphère" de significations dont la multiplicité constitue le paysage d'une société. Ces sphères possèdent leurs propres critères de justice et sont relativement indépendantes les unes des autres. Cette indépendance a pour l'auteur une portée normative. La prédominance d'une sphère sur une autre induit un rapport de pouvoir illégitime puisque la signification et la valeur d'un bien dans une sphère devient

44. FOUCAULT, *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2, op. cit.*, p. 1051.

45. WALZER, *Sphères de justice, op. cit.*

ce qui fonde le monopole dans une autre où d'autres critères adéquats sont pourtant en vigueur ou devraient l'être. L'égalité complexe, qui assure l'application du critère de justice à l'intérieur de chaque sphère, et ce indépendamment les unes des autres, doit se fonder sur une communauté politique garante de l'indépendance et au sein de laquelle s'élaborent ces critères. L'approche de WALZER est particulièrement pertinente dans la mesure où elle prend en compte le sol culturel et social où s'érigent les critères et amende sur ce point la théorie de Rawls. De plus, elle articule la prise en compte de l'importance de la signification sociale des biens et des critères à l'exigence d'une communauté politique robuste. Selon nous, la capacité de cette communauté politique à effectivement empêcher les rapports de pouvoir de s'installer et de déterminer l'ensemble de la vie sociale et culturelle dépend de la possibilité pour chaque sujet d'y exercer sa puissance critique. Comment cette puissance peut-elle effectivement s'exercer et comment peut-elle avoir de réels effets alors qu'une structure de domination enserre les sujets en déterminant leurs rapports ?

Avant d'engager la réponse à cette question, il convient de préciser la façon dont nous articulons le propos de WALZER sur la reconnaissance à celui de HONNETH, et la façon dont selon nous il complète son approche. Ils posent tous deux la question de savoir ce qui permet de dire qu'un sujet s'inscrit ou non dans des relations justes. Avant de voir ce qui les démarque l'un de l'autre, nous pouvons préciser ce qui justifie de rapprocher leur démarche respective. Nous verrons que leur mise en tension permet une approche plus fine des enjeux liés à la justice sociale. Quoiqu'elles ne soient pas superposables et que leurs définitions s'appuient sur une appréhension différente de la réalité sociale, les auteurs dessinent tous deux des sphères où prévaut un critère permettant de déterminer les distorsions de relations intersubjectives justes. De plus, les deux auteurs réfléchissent aux relations intersubjectives en prenant acte du fait que leurs distorsions s'enracinent dans une structure de domination. Les deux démarches sont ainsi normatives en ce qu'il s'agit de débusquer l'injustice et par contraste de définir ce qui permet de rétablir des relations justes. Par la détermination de ses sphères aux critères de justice distincts, WALZER pense une égalité sociale complexe. Ce faisant, il permet d'éviter d'inscrire dans de mêmes êtres toute l'injustice subie et d'inscrire tous les bénéfices de la domination dans les autres, et d'affiner ainsi la vision de l'affrontement entre deux classes antagonistes aux intérêts divergents bien marqués. HONNETH réfléchit

aux répercussions psychiques des relations intersubjectives distordues. L'injustice peut ainsi se définir comme ce qui vient compromettre la construction stable de l'identité subjective au sein des relations sociales. Égalité complexe externe et injustice ayant des répercussions internes tracent une séparation d'approche quoique leur articulation permette d'envisager les enjeux de justice dans son ampleur. Le versant, externe ou interne, explique la différence dans la distinction de sphère. L'intentionnalité qui préside à cette distinction est différente. Chez HONNETH, le déficit de reconnaissance est une atteinte injuste à la construction du sujet. Les trois sphères de HONNETH sont concentriques. Ce sont des sphères où le sujet se construit et s'affirme dans des médiations typiques : liens affectifs, liens juridiques et liens sociaux. Les sphères multiples chez WALZER sont déterminées non comme sphères au sein desquelles grandit le sujet, mais en fonction d'un critère de justice propre. C'est en héritant de cette double appréhension méthodologique du social que nous développerons cette partie.

De la claire définition de ces sphères ayant un principe distributif propre découle une conception de la domination comme interférence entre les différentes sphères.

*« Malgré toute la complexité de leurs dispositifs distributifs, la plupart des sociétés s'organisent sur la base de ce qui peut apparaître comme une version sociale de la règle d'or : un bien ou un seul type de biens est prédominant et détermine la valeur dans toutes les sphères de distribution. Et ce bien ou cet ensemble de biens est habituellement monopolisé, et sa valeur maintenue par l'effet de la force et de la cohésion de ceux qui le possèdent. J'appelle un bien prédominant si les individus qui le possèdent, par le fait même de le posséder, peuvent étendre leur pouvoir sur un ensemble d'autres biens. »*⁴⁶

Or, quoiqu'une telle conception permette de débusquer les causes de la domination, elle est pour nous insuffisante. En effet, des liens de domination peuvent avoir cours dans une sphère sans qu'ils ne trouvent leur origine dans une interférence avec d'autres⁴⁷.

46. WALZER, *Sphères de justice*, op. cit., p. 33.

47. « Dans son chapitre sur l'argent et les marchandises, WALZER cherche à montrer que les "commerces du dernier recours" ou "les échanges du désespoir" par lesquels les travailleurs sont contraints d'accepter des rémunérations minimales et des conditions de travail particulièrement pénibles sont incompatibles avec le principe du libre-échange et le statut de la citoyenneté. Ces échanges où ces contrats extorqués s'expliquent, en principe, par les interférences de statut, de pouvoir organisationnel, ou d'héritage sur le marché qu'ils contraignent. De sorte qu'"à partir du moment où nous avons bloqué tout échange nocif et contrôlé le poids propre de l'argent lui-même, nous n'avons pas de raison de nous inquiéter des réponses que fournit le marché". Or, on pourrait montrer, à l'inverse, que le marché, et en particulier le marché du travail, enfin "libéré" de ces interférences et rendu à ses transactions libres peut pourtant produire de tels "contrats" concevables aussi bien dans une perspective néoclassique où le coût du travail constitue la variable essentielle de l'offre et de la demande, que dans une perspective keynésienne où la variable essentielle est la demande de biens adressée à l'entrepreneur qui en répercute les effets sur l'embauche. », in Christian LAZZERI. « Reconnaissance et "sphères de justice" ». In :

Nous acquiesçons à l'idée que le politique constitue une sphère fondamentale chargée de dresser des limites institutionnelles aux abus.

« Il n'y a pas de réponse certaine et, par conséquent, il n'y a pas de régime idéal. Mais à partir du moment où nous commençons à distinguer des significations et à délimiter nos sphères distributives, nous sommes sur la voie d'une entreprise égalitaire. (...) La communauté politique est la base qui convient à une telle entreprise. (...) On partage, divise, échange des biens sociaux à travers des frontières politiques. Le monopole et la prédominance opèrent presque aussi aisément au-delà des frontières qu'à l'intérieur d'elles. (...) Néanmoins, la communauté politique est probablement ce qui s'approche le plus d'un monde de significations communes. (...) Et, par conséquent, peut-être devrions-nous chercher une façon d'ajuster les décisions relatives aux répartitions aux exigences propres à ces unités. Mais c'est d'abord politiquement qu'il faut mettre en œuvre ce processus d'ajustement, et sa nature précise dépendra de la compréhension commune des citoyens quant à la valeur de la diversité culturelle, de l'autonomie locale et ainsi de suite. »⁴⁸

Les abus ne sont pas seulement dus à l'extension d'une logique d'une sphère à une autre, mais l'injustice peut être due aux implications de la logique même qui s'applique à une certaine société. La reconnaissance comme respect de soi égal ouvre à l'exercice de la citoyenneté et par ce biais à une régulation consentie par le politique des conséquences de la domination.

« L'expérience de la citoyenneté requiert la reconnaissance préalable du fait que tout le monde est un citoyen – une forme publique de reconnaissance simple. C'est probablement ce que signifie l'expression "respect égal". On peut donner à cette expression un contenu positif : tout citoyen a les mêmes droits légaux et politiques, le vote de chacun est compté de la même manière, ma parole dans une cour de justice a le même poids que la vôtre. Rien de cela ne constitue une condition nécessaire pour le respect de soi, cependant, car des égalités importantes persistent dans les tribunaux et dans l'arène politique dans la plupart des démocraties, dont les citoyens sont néanmoins capables de se respecter eux-mêmes. Ce qui est nécessaire est que l'idée de la citoyenneté soit partagée au sein d'un groupe de gens qui reconnaissent mutuellement leurs titres et qui fournissent un espace social quelconque à l'intérieur duquel le titre peut être rendu effectif. (...) Le respect de soi ne peut pas être une idiosyncrasie ; ce n'est pas une affaire de volonté. En quelque sens sérieux que ce soit, il est fonction de l'appartenance, bien qu'il en soit fonction de façon complexe, et qu'il dépende d'un respect égal parmi les membres. (...) J'ai tendance à penser, cependant, que le respect de soi conduirait quelqu'un à vouloir seulement les reconnaissances et les verdicts librement consentis de ses pairs. En ce sens,

Reconnaissance, identité et intégration sociale. Sous la dir. de Soraya NOUR et Christian LAZZERI. Sciences humaines et sociales. Nanterre : Presses universitaires de Paris Ouest, 2009, p. 423–463

48. WALZER, *Sphères de justice*, op. cit., p. 56–57.

*c'est une manière de reconnaître la signification morale de l'égalité complexe. Et nous pourrions admettre en retour que l'expérience de l'égalité complexe nourrira, bien qu'elle ne garantisse jamais, le respect de soi. »*⁴⁹

En renforçant le caractère normatif du critère de la reconnaissance juste que permet HONNETH, la légitimité de l'intervention du politique se renforce également. Le caractère normatif vient de ce que la reconnaissance est conceptualisée à partir de son défaut qui a des conséquences sur la construction de la subjectivité, autrement dit sur la capacité du sujet de se construire une identité et une posture lui permettant de vivre créativement parmi les autres. L'injustice est conçue comme ce qui distord les relations intersubjectives de reconnaissance (de l'intérieur de ces relations). La reconnaissance est ainsi un critère de justice en ce qu'elle est nécessaire à la construction du sujet, c'est la sa dimension normative. HONNETH rompt avec l'approche descriptive de WALZER.

*« Si notre concept de lutte sociale peut ainsi s'adapter aux descriptions empiriques les plus diverses, il les rapporte toujours au noyau fixe d'un même contenu explicatif. À la différence de tous les modèles utilitaristes, il suggère que les motifs de résistance et de révolte sociale se constituent dans le cadre d'expériences morales qui découlent du non-respect d'attentes de reconnaissance profondément enracinées. De telles attentes sont liées, sur le plan psychique, aux conditions de formation de l'identité personnelle, pour autant qu'elles renvoient aux modèles sociaux de reconnaissance qui permettent au sujet de se savoir respecté dans son environnement socioculturel, comme un être à la fois autonome et individualisé. »*⁵⁰

*« Une telle tâche nous oblige à comprendre notre modèle non plus seulement comme un cadre explicatif permettant de rendre compte de l'émergence des luttes sociales, mais aussi comme l'horizon d'interprétation d'un processus de formation morale. C'est seulement par référence à la logique générale de l'élargissement des relations de reconnaissance qu'il est possible de situer systématiquement ce qui resterait autrement un phénomène non compris : on ne peut en effet mesurer la signification d'une lutte ou d'un conflit historique pour le développement de la société qu'une fois mise au jour sa contribution particulière à la réalisation d'un progrès moral dans l'ordre de la reconnaissance. »*⁵¹

En conséquence, la distinction de sphères plurielles est utile en ce qu'elle permet de décrire une pluralité de logiques qui complexifient les relations sociales. De plus, la fonction fondamentale du politique doit être reconnue, non seulement dans le sens où

49. WALZER, *Sphères de justice*, op. cit., p. 386–389.

50. HONNETH, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit., p. 195.

51. *Ibid.*, p. 201.

l'écrit WALZER, il fournit des garanties institutionnelles contre l'injustice qui entrave une distribution juste des différents biens, mais en plus, parce que c'est par elle que les distorsions susmentionnées peuvent être déjouées. La politique n'est alors plus tant conçue comme une sphère que comme une pratique de liberté.

Dans cette dernière partie, c'est essentiellement du caractère typique émancipé qu'il sera question. Nous développerons en effet les conditions intersubjectives par lesquelles un tel caractère peut se révéler malgré, avec, contre leurs distorsions de reconnaissance. Le caractère typique émancipé a en ce sens une portée politique. Il contraste avec le caractère "marketing" ou réifiant qui désobéit à ce qui est exigé de soi et dont le déploiement ne s'initie pas dans une puissance normative propre. Le caractère typique émancipé a en ce sens une portée éthique puisque le respect de la créativité propre au sujet dans le travail est en jeu. Par contraste également, apparaîtra le caractère de type anal-possessif dont le potentiel de destructivité tenait à sa volonté de contrôle totalitaire de l'autre et sa tendance à ne rien perdre de ce qui vient de lui, à ne rien donner, à accumuler.

Chapitre 9

Exister par la reconnaissance

9.1 Reconnaissance instituée, reconnaissance instituante

9.1.1 Le fait du renouvellement du travailleur

Le marché économique de l'emploi connaît, comme tout marché d'échange de marchandises, le mouvement. Les travailleurs vendent leurs compétences et savoir-faire pour répondre à leurs besoins ; les entreprises les achètent en fonction de leurs besoins à elles, dictés par le système de production et la consommation. Nous souhaitons réfléchir à la nature et aux conséquences de ce mouvement sur les travailleurs pris individuellement et collectivement. Le renouvellement de la population des travailleurs dans les organisations actuelles est un fait qui s'explique par l'évolution des besoins de l'entreprise, mais aussi, plus fondamentalement par le fait de la natalité. Quelles sont les conséquences sur le collectif constitué des travailleurs ? Quelles sont les conséquences sur le sujet travailleur ? Si ces deux explications s'articulent l'une à l'autre dans la réalité, nous posons comme hypothèse que le fait de la natalité et la flexibilité constituent deux pôles explicatifs du renouvellement de la population des travailleurs. Que le renouvellement de la population des travailleurs s'explique par l'un ou l'autre de ces faits impliquera deux types distincts de collectifs et deux types distincts de travailleurs.

Nous voulons d'abord montrer en quoi la flexibilité inscrit tendanciellement le travail dans ce qu'après la philosophe ARENDT nous désignons le processus métabolique¹.

1. « Le travail est l'activité qui correspond au processus biologique du corps humain, dont la croissance spontanée, le métabolisme et éventuellement la corruption, sont liés aux productions

Celui-ci consiste en un cycle où se succèdent indéfiniment dépense énergétique au travail, consommation et repos permettant de nouveaux efforts. Le travail ne vise alors que le renouvellement indéfini de l'existence réduite au biologique. Il se distingue dans cette optique de l'action qui consiste en l'exercice de la liberté dans un champ dédié : le politique. Il se distingue aussi de l'œuvre qui participe de la construction d'un monde culturel matériellement durable. En quoi la flexibilité inscrit-elle le travail en un tel cycle ? La flexibilité accélère le mouvement propre au marché du travail. Les travailleurs doivent s'adapter professionnellement aux besoins des entreprises. Un marché du travail flexible signifie également un taux de turn-over conséquent pour les entreprises sur certains postes. La flexibilité, en effet, va de pair avec une organisation du travail rationalisée et segmentée. L'exigence d'adaptabilité et les nécessités économiques induisent que les postes ne sont pas pourvus par ceux qui s'y destinaient en raison de leurs désirs et formation professionnelle. Pénibilité et formation spécialisée non exigée caractérisent les postes qui connaissent un taux de turn-over élevé. Le phénomène d'adaptation relève du biologique. Il consiste en l'occurrence en la capacité humaine de s'adapter à des tâches et un environnement de travail changeant. L'accélération du mouvement sur le marché du travail renforce de façon corrélative l'exigence d'adaptation. Par ailleurs, l'accélération du mouvement laisse peu de place et de temps à l'émergence d'un champ où s'exercerait une liberté d'action et de parole à propos de la chose commune. Par l'accélération du rythme métabolique, c'est effectivement la continuité et le caractère sensé du monde commun qui est en question². Le renouvellement incessant

élémentaires dont le travail nourrit ce processus vital. La condition humaine du travail est la vie elle-même. », ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, op. cit., p. 41

2. Or, l'accélération de ces mouvements et du rythme métabolique va de pair avec une production qui se pense et se réalise en termes de processus ce qui correspond au diagnostic de ARENDT : « Le fait que l'aliénation par rapport au monde a été assez radicale pour gagner les activités humaines les plus présentes-au-monde, l'œuvre et la réification, la fabrication, l'édification d'un monde, distingue les attitudes et évaluations modernes de celles de la tradition plus nettement encore que ne l'indiquerait le simple renversement de la contemplation et de l'action, du penser et du faire. La rupture avec la contemplation ne fut pas consommée par l'élévation de l'homme - artisan au rang jadis occupé par l'homme - contemplatif, mais par l'introduction dans le faire du concept de processus. », *ibid.*, p. 376 ; « Si l'on compare le monde moderne avec celui du passé, la perte d'expérience humaine que comporte cette évolution est extrêmement frappante. (...) Dans le même temps, nous nous sommes montrés assez ingénieux pour trouver les moyens de soulager la peine de vivre à tel point qu'il n'est plus utopique de songer à éliminer le travail du nombre des activités humaines. Car dès à présent, le mot travail est trop noble, trop ambitieux, pour désigner ce que nous faisons ou croyons faire dans le monde où nous sommes. Le dernier stade de la société de travail, la société d'employés, exige de ses membres un pur fonctionnement automatique, comme si la vie individuelle était réellement submergée par le processus global de la vie de l'espèce, comme si la seule décision encore requise de l'individu était de lâcher, pour ainsi dire, d'abandonner son individualité, sa peine et son inquiétude de vivre

des travailleurs rend difficile la constitution d'un collectif durable dans les organisations productives où il pourrait être question d'intérêts communs. La flexibilité dans le travail rend l'identification de l'œuvre comme étant la sienne par le travailleur difficile. En outre, les produits sont eux-mêmes entraînés dans un cycle de consommation qui répond sur le plan rythmique à celui du renouvellement de la force de travail. Le travail se distancie de l'œuvre doublement. D'une part, car le sujet travailleur n'est plus l'auteur de son produit dont l'authentification n'est plus possible. D'autre part, car le produit est voué prioritairement à être consommé et non à demeurer. Ainsi, ce que la flexibilité induit sur le plan collectif est l'absence de tout champ où l'être ensemble puisse se manifester que ce soit par l'œuvre, la parole ou l'action politique. Tous les travailleurs sont intégrés de façon identique dans un cycle, mais l'identité du sort ne produit aucun collectif.

Sur le plan individuel également, les conséquences de la flexibilité sont manifestes. La réduction de l'intersubjectivité à une succession temporelle et spatiale des sujets les uns aux autres va de pair avec la réduction de la subjectivité à une existence biologique discrète. La flexibilité vient s'inscrire durablement dans le sujet qui devient lui-même un être flexible. SENNETT décrit l'émiettement du global de l'existence induit par la flexibilité du travail³. Ce n'est donc pas tant le temps passé au travail qui est émietté et privé de continuité. Il rend également compte de l'émiettement des lieux de vie auxquels aucun lien d'attache ne se tisse. Après émiettement du travail (FRIEDMANN), émiettement de l'existence. L'émiettement du temps de l'existence et l'émiettement de ses lieux de vie sont une forme de violence faite au corps du sujet. L'émiettement des lieux vient du fait que la possibilité du parcours est détruite. Le changement de lieux n'évolue plus en un parcours historique qui peut être significativement approprié par le sujet. L'identité au travers de ces changements est en cause. Les liens affectifs qui parviennent à se créer se rompent. Le changement régulier de fonction professionnelle empêche le temps d'appropriation de l'objet du travail de se déployer. Le travail n'est plus pour le sujet une occasion (temps et lieu) d'expérience, car il n'en développe plus une vision globale et complexe. Une vie émotionnelle frénétique accompagne mal un

encore individuellement senties, et d'acquiescer à un type de comportement, hébété, "tranquillisé" et fonctionnel », ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, op. cit., p. 400

3. Richard SENNETT. *Le travail sans qualités : les conséquences humaines de la flexibilité*. Trad. par Pierre-Emmanuel DAUZAT. Paris : A. Michel, 2000.

exercice méticuleux et consciencieux de la pensée, car son déploiement est régulièrement interrompu. La capacité subjective d'intégration de la nouveauté est surexploitée.

Or la civilisation peut se définir comme l'institution du respect de ce que peut un sujet en sa corporéité. Elle se décline en des cultures multiples. Les cultures font œuvre normative de la capacité du sujet à intégrer et digérer les rapports entretenus avec l'environnement humain et non humain. La normativité semble être relative. Cependant, il est permis sous la diversité des cultures de prendre la mesure de cette capacité et d'établir un seuil au-delà duquel la demande est excessive et l'irrespect entamé. L'excès de la demande n'est pas résorbable par le sujet lorsque cet excès ne s'inscrit plus dans une logique de dons où il prend sens. Or, le travail réduit à un moment de dépense énergétique du cycle métabolique ne se situe plus dans une logique de dons. Nous avons vu en effet que l'intersubjectivité n'était que succession discrète d'individus sans qu'il ne se crée entre eux de liens signifiants. Le corps du sujet travailleur n'est donc plus envisagé que comme une machine à digérer et produire de l'énergie dont le corollaire est sa marginalisation. Le travailleur est réduit à une corporéité toute matérielle ce qui suppose de l'avoir dépossédé de sa capacité de penser par lui-même ; il est rebut ; il n'est plus envisagé comme un sujet capable d'initier des liens (relation aux autres) et de donner formes signifiantes à lui-même (relation à soi) et à ses productions (relation à l'environnement non humain).

Par contraste, le renouvellement de la population des travailleurs résultant du fait de la natalité oriente typiquement le collectif de travail vers la constitution d'un champ d'exercice de la liberté et incite le sujet à déployer sa puissance normative. Par la liberté d'articuler une puissance normative propre, à celle des autres, chaque sujet d'une société participe à la continuation du monde. Les sociétés humaines ont ainsi appris à créer une continuité intergénérationnelle. L'articulation d'une puissance normative à une autre signifie en effet que chaque sujet transmet à l'autre quelque chose sur la base de ce que ce dernier lui donne. La logique du don se particularise historiquement en une pensée de la transmission intergénérationnelle. Le renouvellement des travailleurs dans l'entreprise s'inscrit culturellement dans le fait de la natalité. De ce fait, l'entreprise a à créer une continuité professionnelle. Le fait de la natalité se traduit dans le travail par l'exigence de s'inscrire dans une généalogie de travailleurs. Cette inscription implique de continuer l'élan interprétatif professionnel qui permettra de faire évoluer le métier.

9.1.2 Parcours de reconnaissance et existence

Dans un tel contexte, l'invisibilité dont souffrent les travailleurs "assainissement" et "eau potable" tient à la discontinuité historique de leur métier d'abord et à celle de leur existence propre. Le corollaire du phénomène de natalité est celui de mortalité non comme étape finale, mais comme processus vers la mort. Le phénomène de mortalité valorise la dimension temporelle de l'existence. La continuité de l'identité subjective dans le temps en est d'autant plus requise. La finitude est autant ce qui est susceptible de fonder une cohérence à l'existence du sujet réflexif qu'elle ne la fragilise. Les forces qui s'opposent à l'émiettement de l'existence et à l'invisibilité corrélative des métiers et des travailleurs sont celles du témoignage de l'injustice subie et de la narration. Si le témoignage traduit une conflictualité latente due à un déficit de reconnaissance, ce témoignage doit à son tour se continuer en la possibilité d'un parcours. Deux puissances normatives sont en lutte. Celle-ci est nécessaire dans la mesure il ne cesse d'être question de trouver un équilibre entre déploiement de la puissance normative de chacun et normalisation de l'être ensemble. En quoi la normalisation du travailler ensemble empêche-t-elle le déploiement continu du parcours du sujet travailleur ?

Le reclassement du salarié dans les cas de réduction de la masse salariale par les entreprises ou de réorganisation du travail (industrialisation) offre un cas typique de réflexion autour de cette problématique de l'émiettement de l'existence. La normalisation des postes ne semble pas être un frein au reclassement des salariés. Ceux-ci bénéficient effectivement de formations leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour les occuper. Les reclassements constituent des ruptures dans les parcours professionnels parfois difficiles à intégrer, car les sujets n'en sont pas à l'initiative. Nous souhaitons cependant insister non pas sur ce qu'engendre le reclassement sur le sujet travailleur, mais sur ce qu'implique son échec : le chômage. Cette insistance mettra en lumière, en creux, la rupture relative du reclassement qui ne réussit qu'au prix de ruptures dans l'existence du sujet. Avec le chômage, le parcours de vie professionnelle ne peut plus continuer. Le travailleur sort d'une invisibilité pour rentrer dans une autre. L'invisibilité du travailleur des eaux et l'invisibilité du chômeur sont l'envers l'une de l'autre quoique leur invisibilité respective ne se phénoménalise pas de la même façon. Le travailleur, en tant que salarié ou fonctionnaire, bénéficie du confort d'un revenu légitimement

perçu. La reconnaissance de l'utilité est dans les deux cas compromise. Ce qui les distingue est l'actualité de leur utilité : le travailleur l'est, le chômeur pourrait l'être. La reconnaissance de l'utilité sociale du travailleur pâtit également de son inscription dans un contexte structuré symboliquement. Ce dont il y a dépréciation dans le champ social structuré symboliquement est la valeur d'une individualité réduite à son utilité économique que l'on peut chiffrer et porter à équivalence d'un coût pour la collectivité, que celle-ci soit celle de l'entreprise ou celle de la cité en son entier. Cette dépréciation conditionne l'invisibilité du travailleur comme celle du chômeur même si les critères de l'invisibilité sont distincts. L'échec du reclassement est celui de l'entreprise dans la mesure où elle ne parvient pas à maintenir son travailler ensemble sans engendrer de l'exclusion. L'échec privé devient en cela problème politique, car l'exclusion physique du travailleur hors de l'entreprise implique l'exclusion sociale sous la forme du chômage. L'échec du parcours de la reconnaissance au sein de l'entreprise mène à un déficit de reconnaissance d'une autre ampleur et tenant à la défaillance de l'organisation sociale. Dans les deux cas, le déficit de reconnaissance ampute la possibilité d'inscrire le récit de soi dans l'histoire d'un collectif de travail.

Le parcours de reconnaissance est un parcours par lequel le sujet est porté à une existence sociale et éthique. L'existence, comme l'étymologie le rappelle⁴, suppose un être hors de soi autrement dit un être en rapport. C'est lors d'un parcours de vie que le sujet apprend à tisser des liens aux autres et à l'environnement. Au fondement de ces relations s'exerce la relation à soi. Dans la relation à soi, le sujet s'exerce à comprendre ce que signifient pour lui les relations qu'il entretient aux autres, au monde et à la nature. La recherche de la signification a une dimension normative et vise à se constituer en un *éthos*. Le travail de compréhension ou de recherche des significations s'exerce dans un contexte culturel structuré symboliquement. C'est pourquoi cet exercice se déploie en un parcours. Dans son ouvrage *Parcours de la reconnaissance*,⁵ RICŒUR trace les étapes d'un parcours de la reconnaissance sur la base de son parcours sémantique. La déclinaison sémantique de la reconnaissance donne lieu à un déploiement syntaxique par

4. « Le substantif "existence" (*existentia*) n'appartient pas au vocabulaire du latin classique. Le verbe *existo, existere*, assez rare, signifie étymologiquement "sortir de", "naître de", "provenir de". (...) Dans tous les cas, le préfixe est pris dans le sens d'une sortie, d'un au-dehors, d'une extériorisation. », Sylvain AUROUX, éd. *Les notions philosophiques*. Encyclopédie philosophique universelle II. Paris : Presses universitaires de France, 1998, p. 919

5. RICŒUR, *Parcours de la reconnaissance*, op. cit.

lequel seul peut se narrer une existence faite de mises en relation. En nous appuyant sur RICŒUR, retraçons ce que pourrait être un parcours de reconnaissance professionnel. Ce tracé permettra de révéler les lieux d'une possible rupture du parcours et ses conséquences sur le sujet. Celui-ci débute par l'identification ou reconnaissance cognitive par le travailleur-sujet de la profession qu'il désire exercer. Le sujet qui a ainsi initié son être en travail doit alors pouvoir se reconnaître dans son travail, autrement dit, s'en poser comme l'auteur. C'est un tel statut qui est au fondement de la responsabilité du travailleur pour son travail, et finalement, pour son œuvre. Enfin, le sujet franchit une nouvelle étape d'accomplissement lorsque, par la médiation de son travail, il s'engage dans la reconnaissance mutuelle. Tout le long de ce parcours se forme une relation à soi. Les ruptures peuvent s'opérer à chaque étape. La possibilité de ces ruptures définit la vulnérabilité du travailleur, car à chaque étape est engagée la relation à soi et aux autres. Le point de vulnérabilité se définit comme étant le point où les liaisons se créent.

L'exemple du reclassement et de son échec permettent de rendre manifeste ce parcours de reconnaissance qui comprend les possibilités de rupture. Toute rupture à l'une de ces phases implique une fragilisation aux autres points de vulnérabilité : reconnaissance des actes, reconnaissance mutuelle. Le reclassement, quand il réussit, signifie changement d'activité ou du contexte organisationnel de travail. Il oblige le travailleur à faire retour sur une première phase du parcours de reconnaissance, celle de l'identification. Le travailleur doit parvenir à se reconnaître dans sa nouvelle tâche ; à réévaluer les rapports qu'il a jusque là construits avec l'ancienne pour la mettre en correspondance avec la nouvelle. L'échec du reclassement débouche sur le licenciement. Elle fragilise le travailleur de façon plus radicale encore. La reconnaissance de soi par le travail avait contribué à construire une identité professionnelle dont le sujet est brutalement destitué. Cette identité professionnelle lui permettait de se reconnaître l'auteur de son travail et de ses résultats. Il exerçait une responsabilité qui le haussait à une position sociale reconnue. Être au chômage n'implique pas que le rapport de reconnaissance par le travail ne s'engage pas. Au contraire, l'exercice du rapport s'engage, mais négativement. Un rapport s'engage à l'égard d'une négativité, l'inutilité sociale. Le chômeur, comme le travailleur qui tisse des liens par la médiation de son travail, tisse des liens par la médiation de son inutilité sociale. C'est pourquoi la médiation négative n'est pas neutre symboliquement ; elle se répercute sur la position que l'on occupe dans

la société ; elle engendre l'exclusion sociale. À chaque point de vulnérabilité, la fissure du sujet au chômage se creuse. Ainsi, la compréhension de soi, en raison de ces ruptures narratives, est non seulement rendue malaisée sur le plan cognitif mais également sur le plan éthique.

Le sujet au chômage, qui subit négativement le rapport au travail, est forcé pour exister de s'inventer un projet professionnel. Que le sujet continue de tisser un récit de soi est bénéfique. Le problème apparaît lorsque le projet ne s'inscrit pas dans la continuité du récit de soi. L'être en projet devient un être en constant déracinement. Le projet tel que nous l'entendons est une modalité du rapport à soi qui diffère du souci de soi. Celui-ci consiste en l'exercice constant de réappropriation de ses activités, actions et paroles passées dans la visée de la constitution d'un *éthos*. La responsabilité que le sujet au chômage doit endosser est paradoxale dans la mesure où elle ne peut donner lieu à un véritable *éthos* professionnel. Le projet projette une image de soi qui n'a pas de racines. Ceci est à mettre en lien avec la conception de l'imaginaire par LACAN dont nous avons traité précédemment. Par le projet, le sujet ne peut affermir aucune identité par laquelle il prend place et "compte" dans un contexte relationnel. Le parcours de reconnaissance du sujet au chômage est heurté dans la phase de reconnaissance mutuelle. Être en constant déracinement, le récit de soi ne peut durablement inclure les rapports aux autres. En outre, comment un tel sujet pourrait-il être en mesure de répondre à l'autre de ses actes et se lier par des liens de promesse si la relation à soi (ipséité) n'est pas constante ?

9.1.3 L'institution par la reconnaissance

SEYMOUR⁶ insiste sur la dimension institutionnelle de la reconnaissance. Il s'intéresse aux populations autochtones dont les territoires se sont vus réduits à la suite de la colonisation européenne. Leurs revendications contrastent avec celles de la population occidentalisée. Elles ne sont guère prises en compte. La population étudiée par l'auteur diffère de la nôtre. Cependant, des enseignements peuvent être tirés de sa réflexion sur la reconnaissance et servir à penser la dimension institutionnelle de la reconnaissance pour les travailleurs. Ce qui est institué *via* la reconnaissance de droits politiques

6. Michel SEYMOUR. *De la tolérance à la reconnaissance : une théorie libérale des droits collectifs*. Montréal : Boréal, 2008.

est une identité politique. Celle-ci permet l'exercice de droits politiques. Ce qui est accordé est spécifiquement le droit à une parole politique qui compte. Il devient dès lors possible de faire valoir son désaccord. De tels droits sont exercés à partir d'un territoire. La reconnaissance de droits politiques n'est pas la réponse donnée à une revendication d'une identité nationale à laquelle serait attachée une idéologie identitaire qui élève des particularismes de l'être au rang d'absolus. Une telle idéologie identitaire se fonde et explique l'exclusion de l'autre. TAYLOR⁷ souligne quant à lui la nécessité de la reconnaissance d'une identité politique, mais aussi culturelle. Pour poursuivre notre exemple des populations autochtones, la reconnaissance instaure alors un droit permettant d'exercer un rapport signifiant continu avec l'environnement non humain que délimitent les frontières du territoire. La reconnaissance d'une population et de sa culture sur un territoire défini restaure la possibilité de déployer des relations intersubjectives médiatisées par un rapport culturellement évolutif à la nature. Par l'acte de reconnaissance politique est instituée la possibilité d'exprimer politiquement et de faire valoir un tel mode de rapport aux autres et à la nature. La reconnaissance de droits politiques fait exister une population.

Certes, dans le cas des travailleurs "assainissement" et "eau potable", il ne peut s'agir d'une demande de reconnaissance pour exister politiquement *stricto sensu*. Mais le travailler ensemble exige un arbitrage auquel doivent pouvoir participer les travailleurs. Une fois reconnue la dimension instituante du droit politique, que peut instituer le droit du travail? Le contrat de travail est un contrat par lequel le travailleur se subordonne à son employeur⁸. L'acte volontaire de soumission pose la question du consentement. L'encadrement juridique constitue une réponse à cette question que nous formulons comme suit : dans quelle mesure peut-on parler de consentement dans une situation où le sujet est contraint par l'organisation économique et institutionnelle de vendre sa force de travail? La question du consentement du sujet à la subordination mènera à la question symétrique du refus de céder à la nécessité organisée économiquement, sans

7. Charles TAYLOR. *Multiculturalisme : différence et démocratie*. Trad. par Denis-Armand CANAL. Champs. Première édition 1992. Paris : Flammarion, 2009.

8. Article "contrat de travail", § "Subordination" : « Le salarié est celui qui accomplit son travail dans un lien de subordination, lequel est caractérisé par l'exécution d'un travail sous l'autorité d'un employeur qui a le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements de son subordonné (...) », Bernard TEYSSIÉ. *Code du travail 2016*. Avec la coll. de FRANCE. Les codes bleus. 31e édition. Paris : LexisNexis, 2015, p. 52

pour autant renoncer au travail : comment le sujet peut-il se soustraire au caractère contraignant du travail ? La première question circonscrit la réflexion au champ en tant qu'il est encadré juridiquement. La seconde se concentrera par contraste sur la possibilité de sortie du champ. Il n'est pas de véritable et complet assentiment dans un rapport intersubjectif inégal. Il signifierait en effet acception sans contrepartie d'une situation de subordination et irait ainsi de pair à un renoncement à soi et à sa puissance normative. La conformité de sentiment entre le travailleur futur salarié et l'employeur n'est qu'apparence ; elle ne rend pas compte de la complexité affective du sujet qui s'engage dans la subordination à l'autre. Cet engagement, dans le renoncement à soi c'est-à-dire à la puissance normative propre qu'il suppose, creuse la fissure de l'être plutôt qu'elle ne devient ce par quoi une dynamique de don avec l'autre est impulsée. À ce titre, l'acte contractuel de subordination pâtit d'un déficit de reconnaissance structurel. Pour que le contrat de travail soit un acte de reconnaissance qui ait une véritable fonction instituante (institution du sujet en son identité professionnelle), doit être exigée une protection juridique ferme⁹. Sans cette protection juridique, libre champ est donné à l'employeur pour utiliser avec excès, ou exploiter, les compétences et aptitudes du travailleur, ou force de travail. La mesure de la compensation juridique de l'acte contractuel de subordination est donc la protection contre l'excès de la demande de l'employeur, mais également celle du droit à une parole d'ordre juridico-politique. Le cadre juridique permet ainsi une négociation des modalités de l'emploi et du travail avec l'employeur.

La parole est d'ordre politique dans le sens où il y est question d'intérêts communs

9. Cf. Article "Contrat de travail" § "Application de la norme la plus favorable" « Constitue un principe fondamental en droit du travail, celui "selon lequel, en cas de conflits de normes, c'est la plus favorable aux salariés qui doit recevoir l'application" (...) », TEYSSIÉ, *Code du travail 2016, op. cit.*, p. 49 ; Cf. Article "Contrat de travail" § "Volonté des parties" « La seule volonté des parties est impuissante à soustraire un travailleur au statut social qui découle nécessairement de l'accomplissement de son travail (...) », *ibid.*, p. 50 ; cf. également SUPIOT, *Critique du droit du travail, op. cit.*, p. 67 : « Il faut donc revenir, pour comprendre quelque chose au droit du travail, à cette antinomie première entre patrimonialité du travail et suprapatrimonialité du corps humain, car c'est sur elle que le droit du travail s'est d'abord cristallisé par strates successives. L'analyse contractuelle appréhendant le travail comme un "bien", le droit du travail consiste en somme à remettre ce "bien" dans sa peau, à réinsérer la dimension corporelle, et donc extrapatrimoniale, du travail dans le jeu des catégories du droit des obligations, et à partir de là, à y réinsérer, par cercles concentriques tous les autres aspects de la personne du travailleur. Le droit du travail s'institue dans cette réapparition de valeurs non patrimoniales dans un échange marchand : d'abord la valeur du corps, "*substratum* de la personne", puis celle de cette personne en général c'est-à-dire du travailleur, qui cesse d'être envisagé comme un contractant ordinaire. »

à l'ensemble des travailleurs d'une organisation productive et à son employeur. Elle est d'ordre politique, car d'une part il s'agit d'organiser un vivre ensemble productif et d'autre part, car la production (comprenant processus de production et produit final) a nécessairement des répercussions sur le vivre ensemble global de la société. L'ordre politique de la parole du travail et au travail comporte ainsi deux niveaux. Le travailleur ne se dépossède pas de sa citoyenneté en signant un contrat de travail. Dès lors qu'il s'insère dans un vivre ensemble, le travailleur devrait pouvoir participer aux choix de son organisation. La représentation syndicale, notamment, a été instituée pour permettre cette participation. Les modalités de cette participation seront proposées ultérieurement. La contrepartie de la conservation de la citoyenneté dans l'enceinte de l'entreprise est que l'entreprise ne peut être la seule à exercer sa responsabilité à l'endroit des conséquences de la production sur le vivre ensemble global, même si cette responsabilité ne peut s'exercer dans la même mesure ni par les mêmes voies. Le droit à la critique doit être fermement établi, et ce de façon proportionnelle au risque encouru par le travailleur à parler. Subordonné à son employeur, le travailleur accepte les missions de travail qui lui sont confiées et les conditions dans lesquelles il les réalise. Un tel engagement est logiquement incompatible avec le refus d'accomplir ses missions de travail. L'employeur peut se trouver justifié à licencier un travailleur qui se refuserait à accomplir la mission qui figure dans son contrat de travail et justifie son embauche. Toutefois, premièrement, la parole est le biais par lequel le refus peut être exprimé sans que le sujet ne cesse son travail et mette en péril la production. L'employeur ne se trouve plus justifié au licenciement s'il ne peut démontrer que le travailleur s'est soustrait à son travail. Secondement, l'acte de subordination ne doit pas impliquer le renoncement à la survie de son corps ni à l'exercice du penser. L'encadrement juridique de l'acte de subordination doit permettre d'ouvrir un champ au déploiement de la puissance normative du travailleur. Le droit du travail institue le salarié autorisé à déployer sa puissance normative sans crainte pour sa survie physique et éthique dans un champ toutefois strictement encadré. Un rapport intersubjectif équilibré par le droit peut dès lors être envisagé entre l'employeur et son salarié, ou bien à tout échelon de la hiérarchie de l'entreprise, entre tout travailleur et son supérieur hiérarchique. Une telle rencontre est médiatisée par les instances syndicales représentatives des salariés. La possibilité de déployer une puissance normative propre dépend de la posture sociale. Celle-ci ne vaut

que si elle est reconnue. L'octroi de droits permet d'entrer en rapport avec des sujets jouissant d'une telle posture elle-même reconnue socialement. Elle permet de se faire reconnaître par eux, cette reconnaissance médiatisée juridiquement signifiant respect. Les droits de tout travailleur subordonné l'autorisent à une parole de contestation face à un sujet qui la possède de fait par sa position sociale (l'employeur ou ses représentants). Le droit du travail institue particulièrement un droit à la parole. Il institue ainsi un sujet dont la parole compte.

Le précédent propos doit être nuancé et articulé au concept de reconnaissance ce que nous ferons à partir du thème du salariat. MARX, dans les *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, montre le pouvoir instituant de l'argent. Par l'argent, un homme ou une femme s'institue une posture sociale que ses qualités naturelles et culturellement héritées ne lui permettraient pas d'atteindre. La possession d'une richesse a des implications ontologiques. Mais l'argent doit être en outre pensé dans son mode, car il est à lui seul insuffisant pour dire ce qu'on est. Le salaire en est un, c'est sur lui que nous concentrerons notre analyse. Dans la mesure où il est admis que l'argent a un pouvoir instituant, il se joue avec le statut de salarié des enjeux de reconnaissance. Le mode de versement de la rémunération qu'est le salaire ne remet pas en cause le fait de la dépossession du travailleur, mais la complexifie. La société où s'organise le salariat médiatise le partage simplement binaire de la richesse. Le premier enjeu de reconnaissance qui se dégage ici relève de la problématique de la domination. Le salariat, par le biais du contrat de travail qui institue une relation de subordination, installe durablement le travailleur dans une dépendance à l'égard de son employeur. Le salariat se caractérise comme la relation dans laquelle le travailleur est reconnu comme subalterne tandis que l'employeur comme celui qui détient l'autorité légitime, notamment celle de sanction disciplinaire. Mais le statut de salarié constitue une reconnaissance juridique et s'assortit de l'octroi de droits sociaux protecteurs quoique soit maintenu par ailleurs le lien de subordination dont l'employeur tire une plus-value. Cette dernière se définit comme la différence entre la valeur ajoutée du travailleur et le montant salarial que doit lui verser l'employeur pour sa subsistance. Durant notre travail de recherche, nous avons pu faire l'observation que la valeur ajoutée intègre le discours des encadrants qui l'utilisent pour interroger la légitimité du travailleur dans l'entreprise : "quelle est la valeur ajoutée de ton travail?" "quelle est ta valeur ajoutée?". L'argent, comme salaire

versé au travailleur, n'est qu'illusoirement à la mesure de ce que le travailleur a apporté. Formulé en termes de reconnaissance, le statut de salarié est une contradiction, car elle n'est que la reconnaissance de son exploitation. Des enjeux de reconnaissance se jouent à l'intérieur du statut de salarié : justice salariale et inégalité de traitement due au genre, à l'origine socioculturelle, à la possession d'un certain capital symbolique, etc. Comment articuler les enjeux de reconnaissance à l'endroit du statut de salarié dans la mesure où ils se déploient sur deux plans : externe et interne ? Nous verrons en quoi il peut être pertinent de travailler en interne le statut de salarié, avec la conscience de la contradiction précédemment évoquée (reconnaissance de la subordination) pour orienter les pratiques réitératives. Par exemple, le retard dans son évolution de carrière d'un homme ou d'une femme en raison de ses racines culturelles conjugue une problématique d'inégalité économique aux problématiques de discrimination qui innervent l'ensemble de la société. Travailler à faire reconnaître l'exigence d'une égalité salariale pour les hommes et les femmes, quelle que soit leur origine sociale et culturelle, c'est travailler, à l'intérieur même d'un certain statut, le salariat, les structures sociales où se sont sédimentés les liens de domination. Avant que nous considérions ultérieurement en quoi consistent les pratiques réitératives subversives, nous pouvons aborder les questions relatives à une façon radicale de sortir du statut de salarié. Cette sortie doit s'accomplir en tendant vers une stricte équivalence entre le travail fourni et la rémunération. L'augmentation des salaires réclamée par les syndicats ne renverse pas le statut quoiqu'elle tende vers cette équivalence. Un autre statut suppose donc en sus une autre forme d'organisation du travail. Dans celle-ci, et dans l'optique de l'équivalence entre le travail fourni et la rémunération, le travailleur doit avoir part financièrement et intellectuellement à ce qu'est et devient l'entreprise. Les SCOP¹⁰, qui en sont l'exemple existant le plus proche, intègrent une forme de conflictualité liée à la délibération. Elles intègrent de plus les problématiques susmentionnées qui innervent l'ensemble de la société. Toutefois, au sein d'une telle organisation, les travailleurs ne subissent pas la domination due à

10. « Société coopérative ouvrière de production (SCOP). Type de société coopérative, créée sous la forme de société anonyme ou de société à responsabilité limitée, par des travailleurs souhaitant exercer une activité professionnelle au sein d'une entreprise qu'ils gèrent en commun et sur la base d'un rapport égalitaire sans considération du nombre de parts détenues dans le capital. », Rémy CABRILLAC. *Dictionnaire du vocabulaire juridique 2016*. Avec la coll. de Christophe ALBIGÈS et Philippe BLACHER. 7e édition. Paris : LexisNexis, 2015, p. 490

leur statut de salarié ce qui les place tous à égalité sur le plan discursif : prise de parole et légitimité sont octroyées également à tous.

9.1.4 Herméneutique des droits

Le principe d'unité sociale qu'est le droit contient en lui-même la possibilité du conflit par la défense dont il doit faire nécessairement l'objet par celui qui s'en juge dépossédé et exclu de sa sphère. C'est ce que ne cesse d'affirmer SIMMEL :

« ... c'est en effet un sentiment énergique du droit, de l'impossibilité de supporter une atteinte réelle ou supposée à la sphère de la justice dont le moi se sent solidaire. Toute cette obstination, cet entêtement des parties à refuser tout compromis, qui les fait bien souvent poursuivre les procès jusqu'à l'épuisement de leurs forces, n'a guère le caractère d'une offensive, même chez le plaignant mais plus profondément d'une défensive : il s'agit en effet de la survie de la personne, qui s'implique si profondément dans son bien et dans ses droits que toute atteinte à ceux-ci la détruit, et qu'elle ne saurait donc, en toute logique, qu'investir son existence tout entière dans ce combat. »¹¹

Droit naturel et travail

Nous tentons dans ce paragraphe une articulation conceptuelle entre droit naturel et travail. Le droit naturel est censé être, selon les différentes théories qui le conceptualisent, un droit dont jouit tout individu indépendamment des attaches culturelles qu'il a pu développer ou du réseau intersubjectif singulier en lequel il se trouve enserré. Il est en cela un droit fondamental et universel. Il se décline en principes objectifs. L'objectivité qui est autant de méthode que de contenu garantit son universalité, autrement dit, le caractère culturellement indépendant de ce droit. Le droit naturel figure un ordre relationnel qui cependant garantit en première instance l'intégrité individuelle. Nous verrons qu'à ce titre, s'il permet de penser la façon dont peuvent s'articuler les individus entre eux, certaines critiques soulignent qu'il ne permet que difficilement de penser ce qui les porte vers l'autre. Par ailleurs, le travail introduit dans le rapport du sujet à sa survie une médiation qui est celle de la relation à l'environnement non humain. Celui-ci est partagé. Le travail figure en ce sens un ordre relationnel qui garantit en première instance l'intégrité, la survie physique individuelle. Pour Locke, le travail fonde un des droits naturels essentiels qu'est le droit de propriété. Le travail fonde son caractère

11. SIMMEL, *Le conflit*, op. cit., p. 48.

inaliénablement individuel. Il est le rempart contre tout empiétement de la communauté et des autres. Le parallélisme que nous forçons volontairement vise à démontrer que ce qu'il y a au fondement du travail, comme à celui d'un supposé droit naturel, est la puissance normative du sujet. Droit et travail doivent être pensés ensemble par la médiation de ce concept de puissance normative que nous mettons en avant. Il nous semble que toute réflexion sur le travail doive prendre acte de la réticence relationnelle et pourtant inévitable qu'il instaure ; que le droit est l'instance normalisante qui traduit juridiquement cette tension conflictuelle inhérente au travail.

Il semble donc que le cadre juridique dans lequel se réalise le travail doive ne cesser de prendre acte et d'assumer la réticence relationnelle du sujet qui désire survivre, tout en assurant un vivre ensemble. Le droit limite la puissance normative en ouvrant symétriquement des possibilités de vivre ensemble. Il borde la conflictualité pour articuler une pluralité. La théorie hobbesienne du droit naturel est réaliste et échappe à une critique marxiste reprochant au droit naturel son abstraction. Hobbes pense en effet le droit naturel en son actualité sans omettre toutefois son passage nécessaire en droit positif. La survivance du droit naturel dans le droit civique va de pair avec une conception du sujet comme être social en relation qui ne peut cependant en vertu de ce droit naturel se perdre dans la relation. La communauté de destination est dans cette perspective forcée. Peut-on penser la survivance de la conflictualité sans céder à la nécessité de l'arbitrage par la force (Léviathan) ? Le défaut de la conception de Hobbes est de penser les liens dont l'ensemble "fait" société en faisant de ce "faire" l'exercice d'une force externe aux sujets, et ne relevant pas de leur spontanéité. La spontanéité présuppose une puissance normative ici contrainte, voire étouffée par une telle force extérieure. Le déploiement de la puissance normative subjective va nécessairement de pair avec la conflictualité, car elle a à se conjuguer à celle des autres. Faire accueil au déploiement de la puissance normative individuelle, ce serait nécessairement faire accueil à la conflictualité. Cet accueil de la conflictualité, comme elle est aussi celle de la puissance normative des sujets, peut trouver à s'articuler en pluralité.

Les liens de reconnaissance réciproques par lesquels la société "prend" sont au fondement du vivre ensemble. De plus, le droit s'inscrit dans une dynamique herméneutique. Cette dynamique désamorçe la critique par MARX de l'abstraction du droit. Les principes du droit dit naturel doivent être compris en relation avec une situation sociale

d'existence concrète. En outre, ce mouvement herméneutique doit être porté par les sujets qui déploient par ce biais leur puissance normative. Si les droits s'enracinent dans les principes fondamentaux du droit naturel, ils s'inscrivent d'emblée dans un processus de création juridique s'opérant en fonction des besoins. Ces besoins sont exprimés par le biais d'appels des sujets à la reconnaissance, des exigences de l'époque mises en lumière dans l'espace public de délibération. Dès leur formulation, les droits et les lois sont engagés dans un processus d'interprétation, autrement dit, de construction de leur sens dans le rapport à la situation actuelle. Le rôle de ce mouvement interprétatif est d'en révéler les possibilités. Certains droits et lois peuvent ainsi apparaître intempestifs, car ils bousculent un ordre des choses dont les normes excluantes apparaissaient légitimes. L'insertion du droit dans un processus herméneutique continu garantit son caractère protecteur. La sécurité juridique ne dépend pas seulement de l'inscription constitutionnelle de droits humains fondamentaux. Elle dépend de ce constant effort de compréhension juridique en rapport avec les tensions conflictuelles qui traversent un contexte. Il est à souligner que le caractère évolutif du droit engagé dans ce processus herméneutique continu ne dépend pas d'autre chose que de la puissance normative subjective. Les forces imaginantes du droit, selon le titre sous lequel la juriste DELMAS-MARTY rassemble plusieurs ouvrages, présupposent le déploiement de la puissance normative du sujet qui s'exerce à se comprendre dans l'armature juridique de la société qui ordonne son être relationnel.

Si le fondement universel que constitue le droit naturel doit être placé dans un mouvement herméneutique qui en désamorce l'abstraction, réciproquement, tout mouvement herméneutique s'élance à partir d'une base normative de référence. Le droit de propriété qui pour Locke dépend du travail du sujet permet d'engager une compréhension qui n'est pas forcée d'en accentuer le pôle individualiste. Un tel droit qu'une perspective marxiste qualifierait de bourgeois permet de révéler l'injustice de l'absence de propriété des sujets qui déploient leur force de travail et d'alerter sur les distorsions qu'une organisation qui exige de la vendre peut générer. Interpréter à partir de la lecture des *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, le droit naturel de propriété peut être compris comme le droit d'appropriation de ce que l'on a porté à l'être par son travail ¹². Le droit de propriété est ainsi compris comme le corollaire du droit d'expression de

12. FISCHBACH, « "Possession" versus "expression" », *op. cit.*

soi à travers l'ouvrage. L'expression de sa puissance normative par le travail et son corrélat, l'appropriation du produit, traduites en droits positifs, supposent une entente intersubjective. L'entente intersubjective évite que le droit naturel au fondement de la société ne soit associé à une autre fiction, celle d'une destination humaine commune. L'entente intersubjective "prend", elle se construit au même rythme que le déploiement de la puissance normative du sujet qui se fait effectivement autour d'une fissure ontologique, d'emblée dans le rapport à l'autre. L'entente intersubjective se construit normativement, donc juridiquement, rythmée par les demandes de reconnaissance. Elle se construit donc autour des distorsions de reconnaissance pourvu que celles-ci soient portées au jour. La construction de l'armature juridique se réalise dans le prolongement de la construction normative de l'entente intersubjective. Cette dernière consiste dans l'articulation des puissances normatives singulières en des liens de reconnaissance réciproques. La construction d'une armature juridique suppose la réflexivité des sujets à l'endroit de ces relations qu'ils entretiennent les uns aux autres. Cette réflexivité extrait la portée normative des relations et les élève dans une sphère de sens indépendante du vif des relations. Le mouvement herméneutique, porté par cette réflexivité, ne cesse cependant de les réintégrer de façon compréhensive aux relations concrètes.

La pratique réitère un cadre juridique à l'intérieur duquel se déploient les relations intersubjectives. Les principes généraux du droit témoignent de cette réflexivité de la société sur elle-même. Elle est essentiellement portée par les sujets. La porter consiste à engager à l'égard de soi un exercice. Sur le plan du continu, les principes généraux du droit offrent la possibilité de juger des lois qui en découlent, voire des principes eux-mêmes. Si une conception de l'être humain est véhiculée par le cadre juridique, si des pratiques sont par lui déterminées, la possibilité de l'inflexion du droit peut y être explicitement favorisée. La possibilité du caractère évolutif du droit est alors instituée. Les évolutions juridiques qui s'inscrivent historiquement dans la référence à cette institution garantissent la continuité des relations intersubjectives et extra-intersubjectives qui s'y tissent. Le sens n'est pas pérenne, mais la recherche significative, voire subversive du sens, elle, ne cesse de valoir.

La loi, le statut contre la norme

BOURDIEU s'emploie dans *Méditations pascaliennes*¹³ à la critique de la disposition scolastique. La thèse centrale de l'ouvrage est que l'indépendance de tout travail théorique, notamment celui du philosophe et du sociologue, à l'égard de ses conditions sociales et culturelles d'émergence est factice. L'implication du sujet dans le monde qu'il s'attelle à théoriser, à objectiver implique qu'il y a dans son discours de l'implicite. Sa compréhension dépend de la possession par le lecteur ou l'auditeur d'un arrière-fond culturel semblable à celle du locuteur. Nous voudrions nous appuyer sur le sociologue pour souligner les difficultés de traduction d'une expérience de la "pratique quotidienne" qui s'exprime dans un langage particulier en un discours "savant" comme l'est le discours juridique. Les difficultés naissent de cet implicite qui empêche une pleine compréhension de l'autre qui s'exprime à partir d'un langage qui s'est longtemps élaboré dans des conditions sociales et culturelles différentes. En conséquence, les ressorts institutionnels destinés à compenser, réparer, désamorcer les injustices sont imparfaits. Il convient de remettre en cause leur soi-disant pureté démocratique et de les soupçonner de reconduire une structure de domination. La transmission du capital symbolique permet le maintien dynamique de cette structure. Ce soupçon ne doit cependant pas évacuer la nécessité de cette traduction, car elle est, comme nous le verrons, ce qui permet aux pratiques réitératives subversives d'avoir des effets réels.

Il convient d'abord d'insister sur le fait que la demande de reconnaissance trouve dans le droit une formulation adéquate dans la mesure où il réfléchit les valeurs d'une communauté humaine à laquelle appartient le sujet demandeur¹⁴. La pertinence de la formulation juridique de la demande va de pair avec l'idée selon laquelle un déficit de reconnaissance consiste en une expérience de l'injustice. Le droit permet, par la réparation, d'affirmer le lien entre préjudice subi et empêchement à jouir d'une existence sociale digne. La décision de justice acte la rupture symbolique entre les potentialités d'être, distordues par le déficit de reconnaissance, et celles qui s'ouvrent après la reconnaissance. Au chapitre 6 de son ouvrage *Sphères de justice*¹⁵, WALZER montre

13. BOURDIEU, *Méditations pascaliennes*, op. cit.

14. Cf. LE BLANC, « L'épreuve sociale de la reconnaissance », op. cit.

15. « Les biens négatifs doivent être dispersés non pas seulement parmi des individus mais aussi parmi les sphères distributives. Il y en a certains que nous pouvons partager de la même manière que nous partageons les coûts de l'État-providence ; il y en a d'autres que, si les conditions du marché sont en gros égalitaires, nous pouvons acheter et vendre ; certains autres requièrent des argumentations politiques

qu'une stricte répartition des charges pénibles et dangereuses étant impossible (égalité simple), il y a nécessité à ce que soit mis en place un système de compensation sociale dont la protection juridique est une forme. Ce système est la reconnaissance d'un déséquilibre et la tentative de le compenser.

La normativité qui s'élabore dans les relations n'est pas vouée à se traduire exclusivement en lois qui la rendent explicite. Dans la sphère du travail, elle se traduit dans une organisation des tâches et des missions de chaque travailleur. Nous avons vu que la structure d'organisation était d'ordre symbolique et s'appuyait sur ce qui est culturellement et historiquement construit et accepté comme légitime. Dans la sphère du travail, la normativité se traduit également dans les procédures techniques. Celles-ci médiatisent le rapport entre les travailleurs. La traduction de la normativité, non articulée et explicitée en un discours, rend possible la dérive vers la normalisation et la marginalisation qui l'accompagne. C'est pourquoi la loi revêt un caractère protecteur du sujet en le faisant échapper à une normalisation individualisante. Foucault distingue la loi, qui offre au sujet un statut juridique, de la norme qui catégorise et normalise les individus.

« En apparence les disciplines ne constituent rien de plus qu'un infra-droit. Elles semblent prolonger jusqu'au niveau infinitésimal des existences singulières, les formes générales définies par le droit ; ou encore elles apparaissent comme des manières d'apprentissage qui permette aux individus de s'intégrer à ces exigences générales. (...) Il faut plutôt voir dans les disciplines une sorte de contre-droit. Elles ont le rôle précis d'introduire des dissymétries insurmontables et d'exclure des réciprocités. D'abord parce que la discipline crée entre les individus un lien "privé", qui est un rapport de contrainte entièrement différent de l'obligation contractuelle ; l'acceptation d'une discipline peut bien être souscrite par voie de contrat ; la manière dont elle est imposée, les mécanismes qu'elle fait jouer, la subordination non réversible des uns par rapport aux autres, le "plus de pouvoir" qui est toujours fixé du même côté, l'inégalité de position des différents "partenaires" par rapport au règlement commun opposent le lien disciplinaire et le lien contractuel, et permet de

et des décisions démocratiques. Mais toutes ces formes ont une chose en commun : la répartition tend à neutraliser le bien négatif. », WALZER, *Sphères de justice*, op. cit., p. 238 ; « Tant qu'il y aura une armée de réserve, une classe d'individus dégradés soumis à la pauvreté et au sentiment appauvri de leur propre valeur, le marché ne sera jamais efficace. Dans de telles conditions, le travail le plus pénible est aussi le moins bien payé, même quand personne ne veut le faire. Mais étant donné un certain niveau d'assistance communautaire et un certain niveau d'estime de soi, le travail ne sera évidemment pas fait s'il n'est pas très bien payé (ou si les conditions de travail ne sont pas très bonnes). » *ibid.*, p. 249

*fausser systématiquement celui-ci à partir du moment où il a pour contenu un mécanisme de discipline. »*¹⁶

Le caractère protecteur de la loi s'explique par son universalité qui désamorce l'effet individualisant de la norme. L'efficace de la norme tient effectivement au fait qu'elle détermine l'agir social individuel. Dès lors que le sujet s'engage dans des relations légitimées et structurées symboliquement, ses modalités de rapport aux autres, à lui-même et à la nature sont normalisées. Le statut permet au sujet d'accéder à un champ à l'intérieur duquel sa parole et son agir comptent. Il est un champ à l'intérieur duquel le sujet parle à partir de son droit universellement accordé de jouir d'une existence sociale. À l'intérieur de ce champ doit pouvoir se dérouler une discussion à partir de ce qui est révélé par le sujet comme relevant d'une injustice subie. À l'intérieur d'un champ où l'on veut que soit possible l'expression de l'injustice subie, l'obtention d'un statut permet plusieurs choses. D'abord, le sujet a une position assurée à partir de laquelle il est autorisé à parler. Sa parole fait autorité. De plus, revêtir un statut juridiquement édifié présuppose la conscience de ses droits. Ceux-ci, destinés à prévoir toute situation d'injustice, sont censés aider à leur identification. Cette reconnaissance cognitive de l'injustice subie peut alors déboucher sur sa verbalisation.

Droits collectifs et droits individuels sont essentiels pour faire connaître les distorsions des liens de reconnaissance. Pourquoi y a-t-il nécessité à ce que, dans la sphère du travail, et le sujet et le collectif bénéficient d'un statut ? Le travailleur existe individuellement. Il n'abandonne pas sa singularité dès lors qu'il intègre un collectif. C'est pourquoi il doit pouvoir bénéficier d'un statut qui le protège en tant qu'individu. Les distorsions de reconnaissance, si elles sont portées par une organisation qui les rend possibles, émergent cependant ponctuellement et singulièrement. L'actualité présuppose l'affirmation de certains possibles au détriment d'autres ; elle forme une singularité qui fonde ainsi son caractère événementiel. L'actualité d'une structure organisationnelle qui couve des distorsions de reconnaissance est par exemple un cas de harcèlement entre une femme et son supérieur hiérarchique menant au licenciement ou à la démission de cette dernière ; elle est l'impasse personnelle et professionnelle dans laquelle se trouve un cadre administratif qui finit par se suicider. Le sujet doit donc avoir la possibilité d'agir et de parler en son nom seul, avant que le problème structurel ne soit identifié et posé

16. FOUCAULT, *Surveiller et punir*, op. cit., p. 224.

par les instances syndicales qui s'engagent à entreprendre un processus de changement organisationnel. En son nom, un travailleur peut amorcer une procédure prud'homale. La salariée peut se faire accompagner d'un représentant du personnel lors d'un entretien préalable au licenciement. L'on voit à cet exemple que la protection individuelle du salarié n'est pas contradictoire, voire va de pair avec un statut accordé au collectif. Représentants de tous les salariés, les représentants syndicaux comme les représentants du personnel s'engagent à assurer leur sûreté que celle-ci soit mise en péril dans des relations intersubjectives singulières ou par les décisions organisationnelles globales.

Il y a nécessité à ce que les représentants des travailleurs bénéficient collectivement de statuts leur permettant d'agir et de parler au nom de tous. En face du travailleur subordonné en effet, il y a l'organisation qui consiste en une conjugaison de forces économiques, financières, juridiques, et politiques. Il faut une conjugaison de forces comparable pour lui faire face. Les syndicats forment une conjugaison de forces singulière. Collectifs représentatifs de sujets, les syndicats conjuguent des forces qui ne sont pourtant pas strictement politiques (non-affiliation à un parti politique), ni économiques (pas de production destinée à pénétrer un marché). Appartenant à la sphère de la société civile, leur force est une force transitionnelle, d'articulation d'un champ à un autre : champs économiques, financiers, politiques, juridiques. Les syndicats sont à ce titre le lieu possible d'adhésions fortes à des convictions, à des idéaux destinés à être incarnés pour parfaire une réalité sociale. Ces adhésions fortes sont tendues vers un au-delà des intérêts de l'entreprise, vers un au-delà des intérêts politiques. Sous l'action d'une force transitionnelle qui dépasse les intérêts particuliers, le syndicat peut amorcer des relations conflictuelles pures c'est-à-dire indépendantes de mobiles singuliers, et sous-tendues par des motifs à valeur commune. La conflictualité pure qui doit s'amorcer avec les forces transitionnelles syndicales est ainsi susceptible de mener à élaborer une normativité globalement plus juste. Là encore, le statut des syndicats et les dispositions légales dont ils sont force de proposition, viennent déjouer les conséquences d'une normalisation qui, sinon, ne ferait pas l'objet d'une reprise réflexive et reconduirait de façon invisible les injustices.

9.1.5 Pratiques de liberté et limites des garanties institutionnelles

Nous venons de voir qu'à l'intérieur de la sphère du travail, une marge d'action doit être laissée aux travailleurs. Tout vivre ensemble implique effectivement que, d'une part, s'articulent les sujets entre eux, et d'autre part que le sujet travailleur prenne place à l'intérieur d'un ensemble. L'action qui s'engage dans une telle sphère, qu'elle soit individuelle ou collective, a une portée politique. « La politique n'est rien de plus rien de moins que ce qui naît avec la résistance à la gouvernementalité, le premier soulèvement, le premier affrontement. »¹⁷ Elle revêt aussi une portée éthique. Elle vise à ce que, dans le travail, le travailleur puisse entretenir une relation positive à soi, aux autres et à l'environnement. La positivité de cette relation tient précisément à la possibilité pour le travailleur de tisser des liens de reconnaissance avec lui-même, les autres et son environnement. Parler d'action ou de pratique de liberté dans la sphère du travail, ce n'est pas dire que le travail est action mais que son organisation nécessite de penser un vivre ensemble qui est un travailler ensemble. De portée politique et éthique, l'action du travailleur vise à lutter contre des injustices qui s'organisent dans la sphère du travail.

Nécessité d'agir et limites des garanties institutionnelles

Les garanties institutionnelles existantes contre de telles injustices peuvent être limitées et ne pas suffire à les désamorcer. Par exemple, il est démontré que la sous-traitance est un moyen de contourner les dispositifs institutionnels qui protègent les travailleurs, qu'elle favorise donc de nouvelles aliénations. Il y a contournement dans la mesure où le travailleur est dans une relation contractuelle avec celui qui mobilise sa force, qui n'entre pas directement dans le cadre du droit du travail. La relation salariale est fragilisée, car elle est médiée par une relation contractuelle d'ordre commercial entre le l'entreprise donneur d'ordre et l'entreprise sous-traitante. Le donneur d'ordre n'est plus celui qui exerce une responsabilité à l'endroit des conditions de travail et de l'emploi. Les conditions salariales peuvent d'une part être moins bonnes que dans

17. Michel FOUCAULT. *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France (1977-1978)*. Sous la dir. de François EWALD, Alessandro FONTANA et Michel SENELLART. Hautes études 1977-1978. Paris : Gallimard Seuil, 2004, p. 409.

l'entreprise donneur d'ordre. En outre, le maintien de l'emploi est subordonné aux commandes du donneur d'ordre et implique une dilution des responsabilités : celle de l'entreprise sous-traitante qui fait explicitement varier son effectif en fonction de son carnet de commande (ce qui favorise pression des effectifs et sur-travail), celle de l'entreprise donneur d'ordre qui ne craint pas de conflit social ni d'engagement dans des procédures administratives en cas de variation réitérée de l'effectif et de licenciement.

« Initiée par le capital, la sous-traitance est l'une des facettes de ce contournement des compromis institutionnalisés par l'État social. En effet, le donneur d'ordres ne s'engage pas dans une relation de travail directe, il n'a plus affaire au droit du travail, car le recrutement est remplacé formellement par un contrat commercial, tout en mobilisant réellement la main-d'œuvre. La sous-traitance constitue une forme de mobilisation de la main-d'œuvre par laquelle les entreprises donneurs d'ordres recourent à des entités qui dépendent d'elles, non seulement au niveau monétaire, mais aussi en termes de pouvoir de contrôle du procès de travail. Autrement dit, la subordination réelle du travailleur qui jusque là avait lieu à l'intérieur de l'entreprise se poursuit au-delà de l'entreprise, et entre les entreprises. De ce fait, la sous-traitance contribue à dessiner une hiérarchie entre les unités productives.(...) La sous-traitance, parce qu'elle consiste à mobiliser du travail autrement qu'en ayant recours au travail salarié en interne, constitue une forme de substitution, de la part de l'entreprise donneur d'ordres, au contrat de travail salarié. Au sens strict, la "sous-traitance de substitution" est motivée par un différentiel de prix entre donneur d'ordres et sous-traitant, qui ne résulte pas ici d'un différentiel de coût de production ou d'un défaut de compétences en tant que tels, mais d'un contournement des conditions d'emploi qui prévalent dans l'entreprise donneur d'ordres. (...) Le travail salarié dans le cadre des rapports de sous-traitance implique une tout autre définition de la dépendance : dépendance économique du salarié face au chômage de masse, dépendance économique du sous-traitant vis-à-vis du pouvoir de mobilisation du travail du donneur d'ordres, subordination "juridique" du salarié aux ordres et directives de son employeur, et il reste un terme à inventer pour la subordination du salarié aux ordres et directives d'un employeur de fait qui n'a pas de responsabilité en droit, retour de la force nue du capital. »¹⁸

L'ouverture du champ et sa structuration juridique favorable à une représentativité équitable ne peuvent désamorcer toutes les contraintes injustes. La nécessité d'un agir à portée politique dans la sphère du travail est constante. Parmi les garanties institutionnelles, le droit de parole des travailleurs est essentiel. Ce cadre ne garantit

18. Bruno TINEL, Corinne PERRAUDIN, Nadine THÈVENOT et Julie VALENTIN. « La sous-traitance comme moyen de subordination réelle de la force de travail ». In : *Actuel Marx* 41.1 (2007), p. 153–164, p. 158–160.

pas toute l'efficacité et la performativité à la parole. C'est pourquoi l'exercice de la liberté revêt un caractère intempestif essentiel. L'ouverture d'un champ politique où s'engagent des luttes à portée éthique et sa structuration favorable à l'expression doivent elles-mêmes faire l'objet d'une lutte constante des travailleurs. Quel que soit le degré du déficit de reconnaissance qui s'inscrit dans les structures sociales et celles des organisations productives, une pratique de liberté peut s'exercer et tendre à les désamorcer. La liberté comme pratique, la liberté pratiquée, consiste en la décision d'agir librement aux dépens des contraintes extérieures. Son exercice se déroule alors en dehors voire à contre-courant des garanties institutionnelles de la liberté qui constituent le corollaire de la contrainte.

*« La liberté est une pratique. Il peut donc toujours exister, en fait, un certain nombre de projets qui visent à modifier certaines contraintes, à les rendre plus souples, ou même à les briser, mais aucun de ces projets ne peut, simplement par sa nature, garantir que les gens sont automatiquement libres. La liberté des hommes n'est jamais assurée par les institutions et les lois qui ont pour fonction de la garantir. C'est la raison pour laquelle on peut tourner ces lois et ces institutions. Non pas parce qu'elles sont ambiguës, mais parce que la liberté est ce qui doit s'exercer. Aussi, [...] je pense qu'il n'appartient jamais à la structure des choses de garantir l'exercice de la liberté. La garantie de la liberté est la liberté. »*¹⁹

L'action engagée ne peut se contenter de s'atteler aux problèmes émergents du contexte actuel. Les problèmes contextuels, par exemple les problèmes identifiés comme relevant d'une défaillance dans l'organisation productive, sont à mettre en rapport avec l'organisation du vivre ensemble. Celui-ci s'élève et évolue sur la base de décisions de la Direction. Ainsi l'action des travailleurs doit-elle viser à changer les formes politiques en lesquelles le pouvoir décisionnel appartient exclusivement à une minorité où ne seraient pas représentés équitablement les travailleurs. Ceux-ci doivent être intégrés à une réflexion sur la structure de l'organisation globale de l'entreprise²⁰. L'exercice de la liberté dans un contexte de subordination suppose de déconnecter les formes de l'action et de la parole d'ordre politique, dont l'objet est l'organisation du travailler ensemble, des formes de subordination où s'inscrivent les actes de métier. Il s'agit alors d'user des leviers juridiques pour rendre minimaux les effets de la domination sur l'exercice politique de la parole et de l'action dans l'organisation productive. L'exigence

19. FOUCAULT, *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2, op. cit.*, p. 1094-1095.

20. Cf. Claus OFFE et Helmuth WIESENTHAL. « Deux logiques d'action collective ». Trad. par Karel YON. In : *Participations* 8.1 (2014), p. 147-172.

de changer les formes politiques qui double celle d'une discussion sur les conditions de travail et de rémunération des travailleurs fait écho à une discussion qui s'est engagée entre HONNETH et FRASER.²¹

Pour le premier, les revendications d'ordre économique relèvent de la lutte pour la reconnaissance. Pour la seconde, ces revendications ne relèvent pas d'une problématique de reconnaissance qui se limite aux sphères politique et culturelle. Les injustices économiques relèvent donc pour elle purement d'une défaillance du système de distribution. Nous assumons la position d'HONNETH et affirmons avec lui que les problèmes de distribution ne peuvent ni être identifiés ni être traités indépendamment des déficits de reconnaissance manifestes dans le champ politique et culturel. Réciproquement, cela conduit à assumer que dans le champ de l'entreprise ne se jouent pas exclusivement des problèmes d'ordre distributif, mais aussi d'ordres politique et culturel. En d'autres termes, les défaillances du système distributif sont à corrélérer aux déficits de reconnaissance qui s'organisent au même rythme qu'évolue l'organisation sociale. Ce qui permet de faire la médiation entre les problématiques indissociablement distributives et rétributives dans l'organisation productive et les problématiques culturelles est la charge symbolique de l'argent. Il est important qu'une rétribution financière, le salaire, accompagne la reconnaissance qui ne serait que verbale. Le salaire est une juste reconnaissance qui déjoue le risque que la reconnaissance verbale pure ne cache une exploitation, qu'elle soit idéologique. L'argent qui signifie et valorise participe de la structuration symbolique globale de la société. En effet, l'argent est le médium par lequel se tissent les relations intersubjectives intégrant par là même la dynamique du don et contre-don qui maintient la cohérence de la société. Par sa médiation, une forme de reconnaissance, factice si elle ne s'ancre pas sur de véritables dispositions et une expérience, est possible. La conjugaison des différentes médiations de la reconnaissance est indispensable pour que les liens intersubjectifs ne subissent pas de distorsions. Les liens entre deux sujets se déclinent en effet dans plusieurs sphères, le langage, l'activité de travail, le politique et son discours, etc. Une incohérence entre ces différentes sphères

21. [Cf.] où l'auteur, tout en rappelant les reproches que l'on peut émettre à l'endroit de la théorie de la reconnaissance de HONNETH, développe sa pertinence et mentionne les points méritant d'être amendés. Les reproches sont les suivants. Une telle théorie serait aveugle aux problématiques de distribution sociale de la richesse ; elle serait empreinte de moralisme car elle se centrerait sur le sujet ; elle serait culturaliste.] DURANTY, « Les horizons marxistes de l'éthique de la reconnaissance », *op. cit.*

peut cacher des distorsions. C'est pourquoi pour les salariés la reconnaissance par les pairs et la hiérarchie doit accompagner un salaire jugé équitable et juste. Les écarts de salaires sont vécus comme une injustice en ce sens qu'ils consistent à distordre la dynamique du don et contre-don que l'argent, équivalent universel et neutre, doit garantir et dont il doit gommer les excès. Mais ceci implique, ce que défend FRASER avec force, que le système de distribution salariale soit en lui-même équitable et juste indépendamment des contributions particulières et des identités professionnelles. Le lien de sens est donc herméneutiquement à tisser entre un système de distribution équitable et universel, ayant sa propre logique, et une reconnaissance culturelle discursive particulière. Ces liens sont à élaborer par les travailleurs de tout niveau rassemblés autour de problématiques identifiées comme communes.

Nécessité d'agir et grève

La grève, comme interruption volontaire de travail, fait figure d'événement dans l'organisation productive dont elle rompt la marche. Elle est soudaine, éruptive. Elle ouvre des possibles. En ce sens, elle est événement. Actualisation d'un droit, elle est une suspension du contrat qui lie le travailleur à son employeur. En tant que rupture de la marche de l'organisation, la grève renoue avec une réflexion sur sa dimension institutionnelle. La grève a une dimension instituante dans la mesure où elle incite l'organisation productive à adopter et actualiser une forme. La grève marque une rupture dans la marche de l'organisation du travail, en l'occurrence du service assainissement. Elle aménage un espace-temps où il est possible que s'échangent explicitement, sous la modalité habituelle du conflit, les inquiétudes et des questions différentes. La grève du zèle, quant à elle, marque non une rupture brutale de la marche productive, mais sa stagnation, voire son ralentissement. Un égoutier que nous nommerons Jean, au sortir du bureau de vote lors d'une journée d'élection des représentants syndicaux et au sujet de l'importance de la défense de leur métier, me dira la chose suivante :

« Si on arrêtait de faire le nécessaire pour que les égouts fonctionnent, qu'on arrêtait de les entretenir, deux trois mois, Christian. Ph. (leur directeur), il verrait à quel point on est utiles. On est là pour éviter le désordre (qu'induit la maladie dont il venait d'être question) dans la société. »²²

Travailler dans les égouts évite que les maladies ne se propagent et que d'anciennes que l'on est parvenu à éradiquer ne surgissent à nouveau. L'égoutier nous évoque la tuberculose. Ce propos rapporté d'un travailleur montre à quel point grève syndicale,

22. Journée terrain du 4 décembre 2014 aux côtés d'une équipe de trois égoutiers dont Jean.

institutionnelle, et désengagement subjectif du travailleur s'initient dans un sentiment d'injustice comparable. "Que l'on s'arrête deux ou trois mois" peut autant désigner la fiction d'une grève institutionnelle qui durerait tout ce temps, ou bien une grève qui ne s'annonce pas, mais s'égrène sur un temps plus long par contraste avec la grève éruptive, ou bien, enfin, une grève du zèle de plusieurs mois qui représente, sans en prendre le caractère ponctuel et éruptif, et selon une autre temporalité, les conséquences d'une grève qui se dit et s'annonce comme telle. En rompant la marche habituelle de l'organisation productive, elle relève du désir d'initier, de fonder, d'instituer des relations collaboratives sur la base de questions et de représentations nouvelles. L'idée d'une autre forme organisationnelle s'adosse à un complexe de significations du travail également autre. Cette idée de forme naît dans l'esprit de ceux qui veulent la promouvoir, les grévistes, à partir de questions dont ils estiment qu'elles n'ont pas été soulevées et encore moins traitées par l'organisation précédente. Les revendications, si leur contenu ont trait aux conditions de travail, portent sur une conception particulière de l'accomplissement du travail, et par sa médiation sur le collectif que forment les travailleurs. La grève, en marquant une rupture dans la marche de l'organisation productive, aménage un espace et un temps comme un foyer où s'élaborent des réflexions sur le renouvellement de l'organisation. La grève relève d'une rencontre conflictuelle entre plusieurs collectifs qui se forment par opposition aux autres. Elle actualise le potentiel expressif de l'institution dont l'organisation productive poursuit activement et laborieusement certaines des intentions. La grève est l'expression d'une rencontre entre sujets ou groupes de sujets. Elle provoque, met en crise l'expressivité de la dimension institutionnelle présente dans l'organisation productive et en impulse un mouvement de redéfinition, de traduction. Lors de la grève, les liens intersubjectifs de reconnaissance se tissent à nouveau sous la modalité, certes négative, du conflit. De plus, c'est dans l'optique de l'instauration de relations collaboratives sur la base de nouvelles règles et de nouvelles valeurs que la cessation du travail a lieu. En d'autres termes, par la médiation de nouvelles règles qui améliorent les conditions de travail, les liens entre les travailleurs sont voués à être positivement affectés. Toutefois, une solidarité qui s'étiolle se manifeste par des mouvements syndicaux moins suivis. Une technicienne assainissement, à laquelle les égoutiers confient les raisons de leur colère nous fera part de la difficulté à mobiliser les égoutiers pour la défense d'un droit dont la perte ne les concerne effectivement pas tous. Il découle de la déliquescence conjuguée de la solidarité et du mouvement d'expression de la colère que les droits sont moins bien défendus.

« Après ils sont très syndiqués les égoutiers avec cette culture de solidarité, mais ils sont de moins en moins syndiqués et du coup je pense que ça détruit ces liens de solidarité dans le métier. [CN : moins syndiqués mais tout aussi virulents quand ils le sont.] Virulent ? (...) après on le voit sur les grèves, c'est moins suivi c'est moins (...) Ils me disaient

avant les conflits étaient vraiment très durs. Alors que maintenant ils ont du mal à mobiliser en fait. [CN : mais du coup cela a tendance à améliorer l'ambiance le fait que les conflits soient moins durs ou au contraire(...)] Non je pense que c'est plus individualiste. C'est "moi j'ai reçu ma lettre je suis insalubre bin pourquoi j'irais faire grève". Et je caricature un petit peu. Pourquoi j'irais faire grève ? Parce qu'il faut qu'on soit solidaires, tout ça. Après certains diront c'est la direction qui a fait exprès pour casser. Après moi j'ai vraiment l'écho voilà en parlant. Mais oui je sais que les syndicats sont assez virulents. »²³

Les égoutiers en grèves réclament, en sus de l'amélioration de leurs conditions de travail, du moins leur maintien, la reconnaissance de leur métier. Sans le préalable d'une reconnaissance véritable, les mesures ne peuvent être que d'appoint et destinées à faire cesser le conflit. La reconnaissance du métier est celle de leur utilité sociale. La demande de reconnaissance que porte la grève actualise ainsi ce qui s'est d'abord inscrit dans le maillage institutionnel : le juste. La demande de reconnaissance et la grève qui la matérialise est celle de réitérer une rencontre entre sujets prochains au sein de l'organisation productive en tant que celle-ci est traversée par la dimension institutionnelle. Reconnaître le métier signifie expressément reconnaître que le service rendu a beau être médiatisé par l'organisation productive et le maillage institutionnel sur lequel elle prend corps, il relève primitivement d'une attention et d'une aide accordées au prochain.

9.2 Espace potentiel et subjectivation narrative du travailleur

Les relations qui s'engagent au travail se fondent sur une capacité relationnelle du sujet corrélative de ce que nous avons nommé capacité normative ou capacité de créer des normes d'existence avec les êtres qui composent la réalité d'un sujet. Dans cette section, nous voudrions insister sur le fait que le travail comme expérience de déploiement de cette capacité se rattache à ce qui s'est d'abord apparenté au jeu par lequel le sujet enfant apprend à connaître la réalité extérieure et la sienne propre. La mise en tension du travail et du jeu dans les lignes qui suivent visent à souligner que

23. Entretien avec Anita du 29 mai 2015.

c'est une créativité subjective ainsi qu'une créativité intersubjective qui s'élaborent dans le travail quoiqu'elles puissent être étouffées de différentes manières, nous l'avons montré. La question est en effet de savoir en quoi le travail offre au sujet-travailleur de s'inventer, sur les plans à la fois psychique et social, en exploitant de possibles lignes d'accomplissement.

9.2.1 Le sujet relationnel décentré au travail : du jeu vers le travail

Le champ du travail peut être considéré comme un espace potentiel pour le sujet à condition qu'il ne soit pas de part en part normalisé et qu'il n'enserme pas trop strictement les relations que le travailleur veut tisser à son environnement humain et non humain. Bien plus, il peut être considéré comme un champ où s'articulent les espaces potentiels respectifs des travailleurs sujets qui collaborent. Le travail met en rapport le sujet avec une réalité extérieure, que ce soient les autres ou l'environnement extérieur, cette réalité avec laquelle l'enfant a appris à rentrer en rapport en tant qu'entité indépendante. Nous faisons donc le rapprochement entre travail et jeu en tant que modalités jumelles de rapport à une réalité extérieure à symboliser. Le travail comme modalité spécifique de mise en rapport du sujet avec la réalité extérieure hérite de l'élan créatif du sujet. Il hérite également de ses déficits. Plus l'expérience relationnelle et culturelle aura été riche, plus le sujet sera susceptible d'exprimer sa créativité dans le travail. Vont se jouer dans le travail des modalités relationnelles qui ont pris racine dans l'enfance. Les distorsions sont là aussi reconduites ; les clivages du sujet affectent les relations intersubjectives dans lesquelles il s'engage par le travail. Comme champ où s'articulent les espaces potentiels de sujets, le travail est également lieu où s'exprime la puissance subjective de détruire qui va de pair avec sa puissance normative. Le travail est alors en ce sens un champ potentiel de conflictualité. Cette puissance de détruire étant propre à chaque sujet, la solidarité et le caractère pacifique du collectif de travail dépendent des sujets singuliers qui y prennent part. Il revient toutefois également aux normes qui régissent le collectif de canaliser l'agressivité des sujets et de l'orienter. Cette orientation peut être esthétique et discursive. C'est pourquoi le travailleur-sujet ne se départit pas de sa citoyenneté ; c'est pourquoi le travail ne cesse de tendre vers l'œuvrer, son produit

vers l'œuvre et le travailleur d'être travaillé par le désir d'ouvrir artistiquement. En tant que déclinaison de l'espace potentiel par lequel le sujet apprend à détacher de soi une réalité extérieure par la médiation de laquelle il lui est désormais possible de se comprendre, le travail ouvre un champ de réflexivité au sujet. Le travail ouvre un champ à partir duquel il est légitime au sujet de se demander s'il bénéficie de conditions lui permettant le déploiement de sa créativité qui a commencé à s'exprimer dans ses primes relations et faisant de lui un être humain à part entière, socialisé et impliqué dans le monde. Cette légitimité devient justice lorsque la puissance réflexive n'est plus seulement portée par le sujet singulier, mais qu'elle s'exerce par une communauté de sujets. Les distorsions qui ont "pris" dans les primes relations du sujet peuvent alors être pensées en termes d'injustices si les conditions normatives externes ne permettent pas au sujet de les déjouer ou de les faire évoluer, ou pire si elles sont renforcées au profit du déploiement de la puissance normative d'un autre. Ne pas être "pris dans la créativité de quelqu'un d'autre ou dans celle d'une machine"²⁴ selon l'expression de WINNICOTT lorsque la créativité définit l'être humain de façon si primordiale, peut servir de critère éthique permettant de discriminer une situation injuste de celle qui ne l'est pas, de prendre la mesure de la part (inévitabile) d'injustice qui s'insinue dans toute relation.

Lors des primes relations avec la réalité extérieure, d'abord constituée de celle ou de celui qui pourvoit aux besoins de l'enfant, ce dernier apprend à symboliser la réalité qui, en effet, s'extériorise progressivement. L'enfant symbolise le sein comme réponse à son besoin. L'espace potentiel devient à ce titre espace de symbolisation des choses, des autres puis des relations. Ou plutôt, les choses et les autres sujets ne sont symbolisés que pour autant qu'ils entrent en relation avec celui qui les symbolise²⁵. Le travail,

24. WINNICOTT, *Jeu et réalité*, op. cit., p. 127.

25. « L'objet est voué à un désinvestissement progressif et, les années passant, il n'est pas tant oublié que relégué dans les limbes. Je veux dire par là que, dans un développement normal, l'objet "ne va pas à l'intérieur" et que le sentiment qu'il suscite ne sera pas nécessairement soumis au refoulement. Il n'est pas oublié et on n'a pas non plus à en faire le deuil. S'il perd sa signification, c'est que les phénomènes transitionnels deviennent diffus et se répandent dans la zone intermédiaire qui se situe entre la "réalité psychique interne" et "le monde externe tel qu'il est perçu par deux personnes en commun"; autrement dit, ils se répandent dans le domaine culturel tout en entier. (...) Le bout de couverture (ou n'importe quoi d'autre) est symbolique, c'est vrai, d'un objet partiel, du sein, par exemple. Cependant, ce qui importe n'est pas tant sa valeur symbolique que son existence effective. Que cet objet ne soit pas le sein (ou la mère), bien qu'il soit réel, importe tout autant que le fait qu'il soit à la place du sein (ou de la mère). En utilisant le symbolisme, le petit enfant établit déjà une distinction nette entre le fantasme et le fait réel, entre les objets internes et les objets externes, entre

comme déclinaison de cet espace potentiel, s'inscrit dans la continuité de ce jeu de symbolisation²⁶. La créativité exprimée par le sujet dans le jeu (*playing*) dépend de son activité symbolique. En effet, plus la réalité extérieure sera devenue, par la symbolisation, significativement complexe, plus nombreuses seront les relations susceptibles d'être ébauchées par le sujet avec les éléments de cette réalité, et plus riches seront ces relations. La symbolisation est potentiellement très active dans le champ ouvert par le travail, car s'y nouent des relations multiples et complexes avec la réalité extérieure. Pris dans la créativité d'un autre, c'est ce processus de symbolisation qui peine à se poursuivre, voire qui cesse. Être prisonnier de la créativité d'un autre a plusieurs causes qui tiennent notamment au contexte où évoluent les relations. Une activité de symbolisation en panne entraîne logiquement un affaiblissement de la signification des actes de travail. Réciproquement, une activité de symbolisation littéralement exubérante est susceptible de communiquer à chaque acte de travail, même le plus élémentaire, une surréalité, autrement dit une réalité tendue vers une signification qui enrichit le monde et l'espace potentiel du et des sujets. L'activité de symbolisation dans le travail est ce qui est susceptible de définir celui-ci comme relevant de la créativité du sujet. Le travail ne peut plus alors être réduit à la production d'un objet qui ne pénétrerait pas dans un espace potentiel. De la nature et de l'ampleur de l'exercice de symbolisation dépend aussi la complexité de l'espace potentiel du travailleur-sujet mais aussi du champ commun où s'articulent les espaces potentiels de chacun.

Surréaliser le travail supposerait de parvenir à déjouer les mécanismes de pouvoir qui sont à l'œuvre dans ce champ. La dimension symbolique de la structure normalisante de l'organisation de travail est ce qui de cet exercice de symbolisation s'est figé. Les rapports

la créativité primaire et la perception. Mais le terme d'objet transitionnel rend possible, selon mon hypothèse, le processus qui conduit l'enfant à accepter la différence et la similarité. Il ne serait pas superflu d'avoir un terme pour définir l'origine du symbolisme dans le temps, ce qui nous permettrait de décrire le voyage qu'accomplit le petit enfant et qui le mène de la subjectivité pure à l'objectivité. Il me semble que l'objet transitionnel (le bout de couverture, etc.) est justement ce que nous percevons du voyage qui marque la progression de l'enfant vers l'expérience vécue. », Quoique WINNICOTT parle de "symbolisme" et non de symbolisation, il s'agit bien dans cette avancée dans l'expérience vécue de s'extraire progressivement de la relation fusionnelle de besoin avec la mère à partir de laquelle cependant la réalité s'objective en s'insérant dans un réseau de significations. WINNICOTT, *Jeu et réalité*, op. cit., p. 35.

26. « Nous supposons ici que l'acceptation de la réalité est une tâche sans fin et que nul être humain ne parvient à se libérer de la tension suscitée par la mise en relation de la réalité du dedans et de la réalité du dehors ; nous supposons aussi que cette tension peut être soulagée par l'existence d'une aire intermédiaire d'expérience, qui n'est pas contestée (arts, religion, etc.). Cette aire intermédiaire est en continuité directe avec l'aire de jeu du petit enfant "perdu" dans son jeu ». *ibid.*, p. 47.

aux objets de l'environnement sont strictement formalisés alors qu'ils constituent ce par quoi l'enfant apprend qu'une réalité extérieure existe. Les rapports ont autres sont également strictement réglementés alors que c'est aussi par les relations conflictuelles aux autres que lui-même qu'il expérimente son propre être. La conflictualité s'initie dans la puissance normative du sujet. Or elle est aussi une puissance normative de détruire l'autre pour exister soi ou autrement.

9.2.2 Se surréaliser narrativement par le travail et responsabilité

Surréaliser le travail suppose une lutte constante contre des mécanismes et des structures qui grèvent la créativité subjective et celle qui se déploie dans l'élément intersubjectif. La symbolisation fait sortir du réel brut et ouvre non seulement une vie possible pour soi mais aussi pour un ensemble de sujets. Cette capacité à se surréaliser ne signifie pas tant s'absenter de la réalité qu'à être capable d'imaginer ce qui peut sortir d'elle, à imaginer une augmentation significative de son être et de son existence. Cette capacité s'appuie sur l'imagination.

« L'imagination n'est pas, comme le suggère l'étymologie ; la faculté de former des images de la réalité ; elle est la faculté de former des images qui dépassent la réalité, qui chante la réalité. Elle est une faculté de surhumanité. Un homme est un homme dans la proportion où il est un surhomme. On doit définir un homme par l'ensemble des tendances qui le poussent à dépasser l'humaine condition. (...) L'imagination invente plus que des choses et des drames, elle invente de la vie nouvelle, elle invente de l'esprit nouveau ; elle ouvre des yeux qui ont des types nouveaux de vision. »²⁷

Travail aliéné versus travail surréel

Le travail surréel ne s'oppose pas au travail en tant que tel. Sa conception ne s'oppose pas à ce qui en constituerait l'essence. Mais il s'oppose au travail aliéné. Cette opposition apparaîtra si l'on caractérise le travail aliéné dans son rapport à la jouissance et aux principes psychiques fondamentaux qui orientent le rapport des désirs au monde. Le travail aliéné obéit au principe de rendement qui caractérise le fonctionnement d'une société fondée sur l'économie capitaliste selon MARCUSE dans

27. BACHELARD, *L'eau et les rêves*, op. cit., p. 23.

Eros et civilisation. Le principe de rendement remplace dans un tel contexte le principe de réalité de Freud. Or, le contexte est celui du règne du principe de plaisir d'où la jouissance de la consommation tire sa vitalité mortifère. Le principe de rendement s'articule au principe de plaisir pour constituer une nouvelle répression. Le principe de rendement ne permet plus seulement d'orienter les désirs ni de modeler les volontés des sujets en fonction de la réalité dans l'optique de conserver une stabilité émotionnelle voire de retirer un maximum de satisfaction. Le principe de rendement ploie les désirs et gouverne les volontés pour que les sujets conviennent au but de la société fondée sur l'économie marchande capitaliste, à savoir créer collectivement toujours davantage de richesses par la médiation du système productif. Un tel but est extérieur à ce que pourrait retirer le sujet de son travail, il est extérieur à la jouissance que pourrait en retirer le sujet que ce soit dans les produits de son travail ou au cœur de son accomplissement. Le travail aliéné obéissant au principe de rendement est en tant que tel contraire au déploiement des potentialités humaines. Il l'est d'abord parce qu'il n'est orienté que vers la jouissance de l'avoir et non plus sur celle d'un accomplissement de soi dans la relation à la réalité. Il l'est bien plus dans la mesure où le but du travail consiste en son rendement efficace, sa finalité ne pouvant être rationnellement articulée que selon une idéologie²⁸. Son véritable but peut être pensé comme un plus-de-jouir que LACAN conceptualise en le comparant au concept de plus-value chez Marx²⁹. Le principe de rendement qui vaut collectivement se fonde sur la structure subjective qui consiste à trouver dans un objet substitutif et supplétif, la jouissance interdite par la loi fondamentale contre l'inceste. L'objet substitutif procure une jouissance augmentée, supérieure à celle interdite, comme le capitaliste retire davantage du travail du travailleur que ce que ce dernier en retire comme salaire. Le principe de plaisir est dévoyé par le principe de rendement. La structure de la jouissance en excès explique le succès du principe de rendement. Le travail aliéné s'organise sous la coupe de la conjugaison inédite entre principe de rendement et jouissance. Le plus-de-jouir procure une dynamique

28. « Il faut alors travailler pour quelque chose d'autre. Ce quelque chose, impératif dans les sociétés qu'on a appelées totalitaires, est proposé dans toutes les autres : qu'il faille travailler pour la race, pour l'ordre, pour la nation, pour la collectivité, pour le plan quinquennal, pour la gloire ou pour l'avenir, il faut travailler vite pour avoir un rendement élevé et dans des buts incernables. » in Violette MORIN. « Herbert Marcuse. Eros et Civilisation, Contribution à Freud ». In : *Communications* 6.1 (1965), p. 143-144.

29. Jacques LACAN. *Le séminaire de Jacques Lacan : [1968-1969]. Livre XVI. D'un autre à l'autre*. Avec la coll. de Jacques-Alain MILLER. Champ freudien. Paris : Éditions du Seuil, 2006.

énergétique structurée, nécessaire à la continuation de l'économie marchande cependant que le principe de rendement en est le principe répressif jouissance intégrée par les sujets.

« Ce temps libre serait (en puissance) disponible pour le plaisir. Mais le principe de plaisir qui gouverne le ça, est également "intemporel" dans le sens où il lutte contre l'émission temporel du plaisir, contre son partage en petites doses séparées. Une société régie par le principe de rendement doit nécessairement imposer une telle répartition parce que l'organisme doit être entraîné à l'aliénation au niveau de ses racines mêmes, le moi de plaisir. Il doit apprendre à oublier la revendication d'une satisfaction intemporelle et inutile, la revendication du plaisir éternel. En outre, l'aliénation et l'enregistrement débordent du temps de travail sur le temps libre. Une telle coordination ne doit pas être imposée de l'extérieur par les agences de la société et formellement elle ne l'est pas. C'est la longueur de la journée de travail elle-même, la routine lassante et mécanique du travail aliéné qui accomplit ce contrôle sur les loisirs, cette longueur et cette routine exigent que les loisirs soient une détente passive et une récréation de l'énergie en vue du travail futur. Ce n'est qu'à la dernière étape de la civilisation industrielle, au moment où l'augmentation de la productivité menace de dépasser les limites fixées par la domination répressive que la technique de manipulation des masses a développé une industrie des loisirs qui contrôle directement le temps de loisirs ou que l'État a directement pris en main ces contrôles. L'individu ne doit pas être laissé à lui-même. »³⁰

Si le travail aliéné est extérieur aux désirs propres des travailleurs de créer avec la réalité des relations au travers desquelles ils puissent s'accomplir et obtenir satisfaction, il n'est pas étranger à un principe de plaisir pathogène guidé par l'excès.

Par contraste, le travail surréel serait voué à donner la possibilité aux travailleurs de créer des liens pratiques et significatifs avec la réalité d'une complexité telle qu'elle en augmente la capacité d'être. Le travail permettrait au sujet de se surréaliser dans le sens suivant. Le principe de réalité constituerait une dimension répressive de l'existence humaine nécessaire pour que se déploie une puissance de création de normes relationnelles avec la réalité. Sans la résistance, sans la contrainte exercée par cette dernière, les normes créées par le sujet demeureraient sur le plan fantasmatique. Le principe de surréalité pourrait se définir ainsi. Il constitue une combinaison du principe de plaisir et du principe de réalité telle que la satisfaction du premier ne s'effectue pas sans une

30. Herbert MARCUSE. *Eros et civilisation : contribution à Freud*. Trad. par Boris FRAENKEL et Jean-Guy NÉNY. Arguments 18. Paris : Les Éditions de Minuit, 1963, p. 52.

retraduction constante du second par la médiation d'un déploiement des potentialités relationnelles subjectives, intersubjectives et extra-intersubjectives.

Le travail par lequel se surréalise le sujet, autrement dit par lequel il déploie les potentialités qu'il invente au cœur de ses relations de travail, devient une expérience subjective de l'être en sa dimension relationnelle. La liberté de créer des normes d'interaction avec son environnement humain et non humain s'articulerait ainsi d'emblée avec une énergie libidinale. Celle-ci est d'ordre corporel et psychique dans la mesure où les désirs de se lier sont associés à des représentations. Donner la possibilité au travailleur de se surréaliser est le reconnaître comme subjectivité qui conserve une distance réflexive avec son environnement sans qu'il puisse jamais se laisser résoudre par ce dernier. Cette résolution signifie un désistement à l'égard de son désir et de sa capacité de créer par lui-même des modalités relationnelles avec les autres et l'environnement non humain. Elle consiste dans le fait que le sujet n'a plus la capacité de se décentrer si bien qu'il trouve en dehors de lui-même, et non plus dans une relation à soi, les modes selon lesquels il se rapporte au monde : les normes techniques et juridiques auxquelles le travailleur se soumet sont celles qui émanent d'une instance dont elles tirent légitimité et universalité. Même celles qui émanent des sujets travailleurs individuels ne tirent leur force de droit qu'en tant qu'elles sont réappropriées par la direction qui les édicte de sorte qu'elles valent pour l'ensemble de l'organisation. L'organe directionnel, qui est l'organisation dans son ensemble plus qu'il ne la représente, est la destination qui va légitimer toute production normative en effaçant la provenance.

Le dispositif informatique et communicationnel en normalisant l'invention ou la règle de métier coupe court au récit qui en contient l'origine et le développement. Cet argument est soutenu par l'expérience d'une technicienne rencontrée dans le cadre de notre recherche. Il s'agit d'une technicienne d'une unité de travaux-assainissement que nous nommerons Anita. L'entretien s'est déroulé en deux temps. Une première date, le 29 mai 2015, une seconde, le 5 juin. La seconde rencontre visait à recueillir des précisions sur ce qui avait été dit une première fois à lui donner une ampleur narrative. Trois interrogations étaient présentes à notre esprit lors de cet entretien. La première portait sur les relations genrées au sein d'une organisation hiérarchique de travail, ce dont nous avons traité dans la partie 3. La seconde, sur les égoutiers en conflit avec la direction pour le maintien de leur régime. La troisième, sur les implications sur les relations humaines d'une mise en place d'un outil qui tend à normaliser le travail. Les extraits proviennent de la retranscription des deux entretiens et sont relatifs à la seconde

interrogation. Le contexte de travail d'Anita est le suivant. Elle a été embauchée pour la mise en place d'une norme technique permettant d'évaluer de façon précise et uniforme l'état du réseau assainissement et d'estimer les travaux à engager. L'application de cette norme s'est accompagnée, dans un premier temps, de la volonté de mettre en place un outil à destination des égoutiers. Une tablette devait faire office de support pour la transmission des données relatives à l'état du réseau visité par les égoutiers. Cette expérience de travail démontre ce qu'"être pris dans la créativité d'un autre" signifie dans un contexte de normalisation du travail. Ce à quoi les égoutiers ont résisté dans la mise en place de la norme, assortie de celle du support informatique, est un changement de leur manière propre de travailler. Ainsi, avant l'application de la norme, leur créativité professionnelle est sollicitée en ce sens qu'une décision (proposition de travaux ou réseau laissé en l'état) est prise sur la base de leur savoir-faire articulé à l'environnement où ils évoluent. Citons un large extrait de l'entretien.

« La norme, on n'a pas pu la mettre dans la tablette, donc en gros ils font les relevés sur papier ou sur dictaphone, donc au début on essayait de trouver le meilleur moyen pour eux de fonctionner, du coup je descendais avec eux, en plus il y avait la norme, donc c'est des codes, ils ne notent pas "fissures" mais "a"(...).des choses comme ça, donc c'était pour voir avec eux leur ressenti par rapport à la fissure, celle-là comment il faut la noter, est-ce qu'il faut la noter (...)forcément on avait des points de vue différents, c'est pour ça, ça durait un peu longtemps dans le réseau, "ça je la noterais, ça je la noterais comme ça"(...)Faut qu'il y ait assez de données qui nous remontent nous, et faut pas que ça soit trop lourd non plus pour eux en dessous à écrire et à noter parce que, eux, ils ont une vision, enfin, c'est un changement de travail pour eux parce qu'ils ont une vision, ils descendent, est-ce que c'est envasé, on appelle le curage, si c'est vraiment en mauvais état ça va s'effondrer ils font une demande de travaux, mais les fissures, les éclats dans le mur, ils les notaient pas, ils les voyaient pas. [CN ils ne les voyaient pas!] Non, non, ils ne les voyaient carrément pas, et là on leur demande de noter, ça veut pas dire que c'est grave, c'est juste que nous ça nous aide car y a un outil qui calcule tout ça et qui nous donne –inaudible- [CN : ils avaient tendance à sous-estimer ces fissures?] Non, c'est juste une vision différente, en gros, c'est comme si on demandait de repeindre le bureau, est-ce que le petit trou qu'on voit tous les jours, la petite salissure, on la lave avant ou est-ce qu'on s'en fiche on passe tout de suite dessus, enfin(...)S'ils voyaient vraiment une grosse fissure qui mettait en danger le réseau, là ils l'auraient signalée, mais une fissure qui pour eux, ils la voient tout le temps chaque fois qu'ils passent, qui n'a pas bougé, ils vont pas la signaler. [CN : vous avez dû leur apprendre?] Non, ils ont eu une formation par un organisme pour la notation des fissures, nous on a simplifié la norme parce que, je sais plus, il y a 200 codes, on en a retenu une vingtaine pour qu'ils puissent noter ce qui est essentiel, puis après en dessous, d'une personne à l'autre, ils ne vont

pas noter la même chose, donc y en a un pour lui une fissure, elle va faire(...) parce qu'on leur demande de noter le sens horaire, si une fissure démarre de là à là, donc ça va faire, une heure jusqu'à 6 heures, y en a certains qui vont voir midi, certains vont voir 14 heures, donc(...) après ils essayent de faire le mieux possible, "ahhaha c'est 13h c'est 14h ? Comment je fais(...)" puis ça dépend de l'écoulement de l'eau, parce que si ça coule dans l'autre sens, ce ne sont plus les mêmes heures, des petites choses comme ça qu'ils faut régler au départ, mais bon après c'était prévu que j'aïlle en appui avec eux au début, puis c'est une population(...) ils sont réticents au changement(...) on leur proposait une tablette plus une norme en plus, ça change vraiment leur métier, du coup on s'est dit, l'échec de la tablette est une bonne chose parce qu'on a quand même lancé la norme avec un autre support, un support qu'ils connaissaient, le papier, le dictaphone, c'est pas trop, trop méchant, puis comme ça ils s'habituent à la norme et à la notation puis après on change juste le support. »

En l'occurrence, l'accompagnement humain par Anita a permis une appropriation progressive du changement des normes et de l'outil désamorçant la possibilité pour les égoutiers de se trouver dans la créativité d'un autre que l'on peut formuler comme normalisation étrangère. Il n'en demeure pas moins que le lien entre la norme technique généralisable, qui s'accompagne d'une mécanisation générale du métier se fait douloureusement avec celles que se sont transmises les égoutiers de génération en génération. Citons à nouveau un large extrait de l'entretien.

« Typiquement, [lors de l'entretien d'embauche ils posaient la question de savoir]"si y en a un qui veut pas utiliser la tablette comment vous réagissez". Déjà, je sentais que le projet était un peu conflictuel et ils voulaient voir la manière dont on réagit, si on se voile la face ou non. Moi je réagis calmement, on prend la personne à part, on lui parle, et souvent y a des autres choses qui se cachent. [CN : c'est-à-dire ? D'anciens conflits ?] s'ils veulent pas utiliser la tablette, ils vont dire "c'est nul, ça marche pas", c'est que soit ils maîtrisent pas l'outil informatique, du coup, ils se sentent un peu inférieurs par rapport à leur collègue, ou le truc très bête auquel on n'avait même pas pensé, au bout de deux ans de projet et ceux d'avant, c'est, on avait les petites tablettes là, et c'est pour ceux qui portent des lunettes, parce que normalement ils n'ont pas le droit de prendre leurs lunettes en égout. L'égoutier me dit "mais comment je fais moi. Je peux pas prendre mes lunettes mais je vois rien". Des petites choses comme ça où (...)[CN : ils n'ont jamais osé le dire ?!] Oui puis ils sont même pas arrivés à ce point là de réflexion. Au départ c'était non, nous on veut pas de tablettes, et ils réfléchissaient même pas. Puis quand ils voient qu'on travaille un peu dessus et puis je leur montre un petit peu, je leur laisse toucher les appareils, puis là ils commencent à s'intéresser un petit peu. Au départ c'était un non "non mais c'est nul votre truc. Ça marchera jamais". Et en fait derrière on voit qu'il y avait des petits soucis. Je pense qu'on est à peu près toutes comme ça ;

y a pas de caractère trop(...)[CN : oui, faut oser entrer dans la discussion avec eux.] Faut pas s'arrêter à la première impression. [CN : et au non catégorique.] Après j'ai appris ça ici. Qu'il faut toujours inventer, il faut pas arriver avec un truc abouti puis leur présenter ça parce que du coup ça leur fait un peu peur. Faut y aller tout doucement, faut expliquer, j'osais pas trop au départ aller vers eux, parce que déjà faut se déplacer, faut prendre une voiture, faut aller là-bas ça fait perdre du temps, mais du coup Sonia me disait mais non faut y aller parce que faut leur montrer ce sont des petites choses ça peut les intéresser. Du coup je fais attention à toujours faire un retour du travail qu'ils font, ce qu'ils m'envoient, parce que souvent la critique que j'ai entendu, c'est "on l'a fait 10000 fois on sait pas ce que ça donne, on sait pas ce qu'ils en font" Je fais très attention à leur faire un retour. [CN : sous quelle forme vous le faites ?] Pour tout ce qui est noté sur papier, c'est moi qui les saisis, justement. Quand y a un rapport, je l'envoie en copie, je leur dis c'est fini. [CN : mais ils n'ont pas d'adresse mail.] Aux adjoints. S'ils me posent une question sur quelque chose, j'essaye d'avoir la personne directement pour montrer que son travail n'a pas atterri quelque part dans un placard derrière, même si je le fais un petit peu plus tard. Dès qu'il y a un égoutier qui a besoin, pour moi, c'est la priorité, je travaille toujours comme ça. Je suis en train de faire quelque chose et qu'il y a un égoutier qui vient pour me demander un service, une carte ou quelque chose, je lui réponds tout de suite parce que moi ça va me prendre 10 secondes, lui ça va lui débloquent peut-être sa journée. Donc du coup je travaille toujours comme ça. Finalement ça donne de bonnes relations parce que ils sont pas là à dire, "tiens on a demandé ça mais ç'a été oublié. Ils s'en fichent." »

Se surréaliser par le travail suppose pour le travailleur d'inscrire le récit de soi dans un complexe narratif, sans que cette inscription ne signifie intégration aux autres récits avec lesquels il s'agit bien plutôt de composer pour en changer ou infléchir éventuellement les cours et en renforcer la complexité. Dans l'expérience que nous avons rapportée, les liens narratifs entre les "anciens" et les "nouveaux" s'étiolent, car les normes de métier qui assurait la continuité ne sont plus suffisamment transmises par un travailleur qui en fait l'expérience créative. Le travail surréel suppose l'in-défection des liens narratifs qui relient les sujets à leurs collègues, à leurs inventions, et par leur médiation, à l'environnement non humain et réciproquement, ceux des liens qui relient les sujets à leurs collègues et à leurs règles de métier par la médiation de leur relation à la nature. Le caractère indéfectible de ces liens tient au fait qu'ils s'enracinent dans les sujets par le biais de leur énergie libidinale. Narration et libido s'articulent dans la transmission du savoir-faire de métier. L'énergie mobilisée et dépensée à bien

accomplir son travail est transmise d'abord par le biais de l'intérêt et la curiosité que porte continûment le professionnel en lui, l'ancien, puis par le désir du nouvel arrivant de s'inscrire dans une culture dont il lui revient d'assurer la transmission et le progrès. Les désirs appliqués à la réalité du travail, et stylisés d'après sa résistance, ne cessent de faire l'objet d'une traduction par le sujet travailleur pour en constituer ainsi l'identité narrative professionnelle.

Travail et relation objective alternative

Ce que nous avons désigné comme principe de surréalité engendre une relation existentielle à la réalité qui diffère fondamentalement, c'est-à-dire au niveau de la vie libidinale du sujet et de sa construction de soi, de la jouissance objective illimitée. L'"attitude érotique non répressive à l'égard de la réalité" qu'appelle de ses vœux MARCUSE, signifie que la relation productive à l'environnement non humain, ainsi que la relation collaborative aux autres, s'initie dans les désirs subjectifs de complexification relationnelle dont le sujet tire ensuite satisfaction. Reconnaissance de l'existence d'un désir objectif et reconnaissance de sa valeur s'articuleraient dans les expressions pratiques et discursives du sujet pour donner lieu à une production en laquelle le travailleur se pourrait se reconnaître authentiquement. Il s'agit d'encourager un rapport objectif de sublimation plutôt qu'un rapport relevant du plus-de-jouir. Quelle définition donnons-nous alors au concept de sublimation³¹ pour qu'il signifie une attitude d'objectivation de soi radicalement différente de celle que le plus-de-jouir implique ? Dans l'optique de faire de la sublimation nouvellement conceptualisée une disposition d'ordre éthique à l'égard de soi, des autres et de l'environnement, il s'agira d'abord de s'écarter avec MARCUSE du concept freudien, puis d'MARCUSE à l'aide d'FROMM. La sublimation ne devra pas seulement signifier décharge libidinale stylisée. Orientée vers l'accomplissement de soi du sujet, elle se réalise par la médiation d'un ensemble de valeurs et de normes culturelles qui rend significatif le déplacement d'objet à investir érotiquement. En ce sens, la sublimation résulte d'un processus d'éclaircissement engagé par le sujet réfléchi. Issue du processus réflexif, la sublimation ne reconduit pas les illusions sur soi mais le sujet est dans une relation plus complète avec lui-même.

« Freud distingue soigneusement entre le déplacement comme processus primaire et la sublimation ; celle-ci est un déplacement sous le contrôle du moi. De façon analogue,

31. « Processus postulé par Freud pour rendre compte d'activités humaines apparemment sans rapport avec la sexualité, mais qui trouveraient leur ressort dans la force de la pulsion sexuelle. Freud a décrit comme activités de sublimation principalement l'activité artistique et l'investigation intellectuelle. La pulsion est dite sublimée dans la mesure où elle est dérivée vers un nouveau but non sexuel et où elle vise des objets socialement valorisés » in LAPLANCHE, PONTALIS et LAGACHE, *Vocabulaire de la psychanalyse*, op. cit., p. 465.

il distingue entre la défense, comme réaction inconsciente, et la maîtrise rationnelle des pulsions ; celle-ci est une défense, non seulement par l'intermédiaire du moi, mais sous le contrôle du moi. Mais ce qui n'apparaît pas parmi les fonctions du moi sur le plan métapsychologique, c'est le mouvement de la réflexion qui transforme un état en un autre – c'est l'effort particulièrement émancipatoire de la critique qui transforme l'état pathologique de la compulsion et de l'illusion sur soi-même en celui de conflit dépassé et de la réconciliation avec le langage ex-communicé. Il est étrange que le modèle structural dénie le fait que ses propres catégories soient issues d'un processus d'éclaircissement. »³²

Le type de médiation normative et culturelle détermine ce déplacement notamment par le biais des dénégations qu'il encourage les sujets de réitérer. Quoiqu'elle signifie une façon autre d'objectiver la réalité et de s'accomplir dans ce rapport, un mécanisme de répression opère donc à l'endroit de la sublimation. Prenant acte de la répression opérant au sein de l'accomplissement de soi dans la sublimation, il s'agit de valoriser un type de rapport de sublimation avec la réalité en en faisant une disposition éthique. Celle-ci implique de désamorcer le principe de rendement et de réintégrer ainsi une finalité pure de la production et de la collaboration aux rapports productifs et collaboratifs. La cadence et l'efficacité de la production sont dans ce cas d'emblée tempérées par la finalité à laquelle cette dernière adhère et qui est sa raison d'être, au contraire d'un mode de production où, la finalité étant comme externe au processus productif, elle ne peut jouer le rôle de tempérance et de détermination qualitative.

« En associant Narcisse et Orphée et en les interprétant comme les symboles d'une attitude érotique non-répressive à l'égard de la réalité, nous empruntons l'image de Narcisse à la tradition mythologique plutôt qu'à la théorie freudienne de la libido. Mais nous pouvons trouver un appui à notre interprétation dans le concept freudien de narcissisme primaire. Il est significatif que l'introduction du narcissisme dans la psychanalyse a marqué un tournant dans le développement de la théorie des instincts : l'hypothèse d'instincts du moi indépendants (...) fut alors abandonnée et remplacée par la notion d'une libido indifférenciée, unifiée, existant avant la division en moi et objet extérieurs. La découverte du narcissisme primaire signifiait plus que la simple addition d'une autre phase dans le développement de la libido : avec elle fut découvert l'archétype d'une autre relation existentielle avec la réalité. Le narcissisme primaire est plus que l'auto-érotisme ; il englobe le milieu intégrant le moi narcissique au monde objectif. (...) plus qu'un auto-érotisme qui n'a pas atteint la maturité, le narcissisme indique une relation fondamentale avec la réalité, relation qui peut donner naissance à un ordre existentiel très étendu. En d'autres termes, le narcissisme peut contenir le germe d'un principe de réalité différent : la cathexis libidineuse du moi (son propre corps) peut devenir la source et le réservoir d'une nouvelle cathexis libidineuse du monde objectif, en transformant ce monde en un nouveau mode

32. HABERMAS, *Connaissance et intérêt*, op. cit., p. 277.

*d'être. Cette interprétation est confirmée par le rôle décisif que joue, selon Freud, la libido narcissique dans la sublimation. Dans le moi et le soi, il demande si toute sublimation ne s'effectue pas par l'intermédiaire du moi, transformant la libido sexuelle dirigée vers l'objet en libido narcissique et posant à celle-ci des buts différents »*³³

Le nouveau mode d'être relationnel suppose qu'il n'y ait pas de rupture entre investissement érotique de soi et celui du monde, ce qui ne semble cependant pas exclure qu'une médiation répressive puisse avoir lieu. Par ailleurs, pour que le rapport de production constitue un mode d'être où le sujet travailleur s'objective, aucune rupture ne doit venir séparer la finalité de la production de son effectuation. Pour qu'il en soit ainsi le sujet réflexif qui invente les liens qu'il désire entretenir au monde doit être celui qui détermine cette finalité. Or, la finalité peut être le point de connexion entre le rapport à soi et le rapport à la réalité. Dans la détermination d'une finalité productive se joue la continuité entre investissement érotique de soi et celui de la réalité extérieure. C'est pourquoi une disposition éthique peut être engendrée à partir du nouveau mode d'être relationnel. L'émergence d'une disposition éthique requiert, en plus de la simple sublimation conceptualisée par la psychanalyse, un rapport réflexif à soi qui puisse faire de ce nouveau mode d'être une tâche. Dès lors, les résistances qui s'initient dans la répression culturelle sont réfléchies. Leur est ôtée leur puissance de détermination. Ce qui distingue la disposition éthique sublimante, de la sublimation et du plus-de-jour, est la distance à soi instaurée qui permet de réfléchir la médiation structurelle culturelle par laquelle se déplacent les investissements libidinaux.

Cependant, la confiance que semble placer MARCUSE dans une attitude érotique non-répressive à l'égard de la réalité qui soit synonyme de créativité et de respect de la subjectivité doit être tempérée dans le cadre de notre posture théorique du soupçon. Le soupçon doit guider l'attention sur deux points. D'abord, il s'agit de se poser la question de savoir de quel type de caractère relève celui qui invente son mode relationnel aux autres et à l'environnement non humain. Puis, il s'agit de mieux prendre la mesure de l'importance de la médiation socioculturelle par laquelle s'opère l'expression de l'énergie libidinale érotique. Il est insuffisant de libérer l'énergie libidinale érotique de son articulation au principe de rendement pour la faire échapper à son destin pathogène. La destructivité humaine s'élabore dans les relations primaires et sur le fondement d'un

33. MARCUSE, *Eros et civilisation*, op. cit., p. 149.

déséquilibre existentiel. L'expression de l'énergie libidinale peut, dans le pire des cas, être celle d'un sujet de caractère nécrophile et orienté vers un destin de mort. Si libération il peut y avoir de l'éros, encore faut-il prendre acte du potentiel destructeur du sujet qui souvent se dissimule sous des formes policées. La puissance normative qui devait tirer sa source de l'énergie de l'éros peut devenir puissance de destruction par laquelle a trouvé à s'affirmer un sujet. C'est pourquoi, pour que la puissance normative s'exprime positivement au cœur des actes par lesquels le sujet se construit son monde, est requis de connaître le caractère typique à partir duquel elle s'exprime. Cette connaissance, le sujet travailleur peut l'élaborer dans son rapport aux autres et à l'environnement non humain dans la mesure où il conjugue plusieurs tendances faisant de lui un être complexe et non typique. Cette connaissance s'élabore également intersubjectivement. La collaboration où chacun est amené à s'exprimer forme le contexte où peut se révéler un tel type de caractère. Les équipes d'égoutiers apparaissent comme pouvant révéler les tendances typiquement nécrophiles du sujet³⁴. La réflexivité à l'égard de la vie libidinale s'élabore ainsi subjectivement et dans l'élément de l'intersubjectivité. Il ne peut y avoir simple libération de l'énergie libidinale de l'éros car c'est oublier que celle-ci est celle d'un sujet qui a une histoire le long de laquelle il a élaboré un caractère. Il ne peut non plus y avoir libération simple de l'énergie érotique. La libération positive, c'est-à-dire non destructrice, doit pour avoir lieu trouver un champ dont la structure normative est favorable ainsi qu'un contexte historique propice. L'objectivation de soi ne s'effectue pas dans une relation à un environnement que l'on module en fonction de ses désirs directement, mais par la médiation d'un champ symbolique qui en structure l'expression. Nous verrons justement que la structure de ce champ symbolique peut être modifiée par des pratiques réitératives, subversives, ainsi que par des pratiques discursives qui en infléchissent les normes. Quelles sont les conditions institutionnelles qui doivent rendre possibles la prise en compte et la prise au sérieux de ces pratiques ? Comment favoriser l'émergence de telles conditions ? Est-t-il possible de les traduire dans le contexte de l'organisation de travail ?

34. Cf. notre chapitre 8

9.2.3 Travail et surréalité : quelle reconnaissance institutionnelle du travailleur ?

Traductions institutionnelle et organisationnelle de la surréalité

Dans un contexte où tendance répressive et tendance excessive sont intriquées pour définir le réel social, doit être trouvée une nouvelle articulation pour y désamorcer la destructivité et trouver de nouvelles orientations aux relations conflictuelles. La solution d'une libération de l'énergie libidinale comme source d'un nouveau mode d'être est insuffisamment articulée au contexte actuel. Nous avons déjà suggéré qu'il s'agirait par le principe de surréalité d'offrir une médiation normative à l'énergie libidinale érotique. Comment le principe de surréalité comme guide au principe de plaisir peut-il se traduire sur le plan institutionnel puis organisationnel ?

L'institution a une fonction de médiation entre principe de plaisir et principe de réalité qui travaillent à la construction d'une réalité sur le fondement d'un déséquilibre existentiel. L'institution est toujours travaillée par ce déséquilibre. Dans cette articulation fine entre nature et culture, deux écueils à l'institution sont à noter. Le premier serait de naturaliser les besoins et les pulsions ce qui contribuerait à les figer. Le second, dans une tendance démiurgique institutionnelle, consisterait au contraire à dénaturiser de force certaines tendances humaines et à faire des hommes et des femmes sans attache. Dans ce contexte, la destructivité trouve à se déployer. Le défi des institutions est d'aménager l'entre-nous sans exclure. L'institution juste consiste alors à éviter que la destructivité ne s'organise. Elle doit favoriser la création d'espaces d'exercice de la liberté où la conflictualité soit portée par un dialogue entre sujets disposés éthiquement. La disposition éthique doit maintenir le soupçon que les institutions risquent de reconduire l'injustice. Comment construire ces espaces de liberté ? Il ne s'agirait pas de tout miser sur l'institution, mais aussi sur l'intersubjectivité qui s'y développe et dont la conflictualité est susceptible de changement de téléologie avéré. L'institution est travaillée par l'intersubjectivité qui se déploie ponctuée de distorsions qui en constituent la force vive comme le potentiel de destructivité qui ne doit pas trouver dans les conditions sociales institutionnelles de quoi se réaliser. L'institution est ambivalente du fait qu'elle s'édifie sur un déséquilibre existentiel. Elle dispense une autorité qui autorise les sujets à agir et à penser par eux-mêmes, mais peut aussi favoriser la domination.

L'institution est travaillée par un équilibre fragile entre éthique de la responsabilité et éthique de la conviction. En conséquence, cet équilibre doit s'élaborer dans l'élément de l'intersubjectivité ce qui en fait autant sa force que sa fragilité.

En outre, les organisations et les institutions qui en constituent le paysage normatif doivent pour amorcer cette traduction de la surréalité, changer d'orientation téléologique. Il s'agira ensuite de voir quel cadre normatif précis est adéquat à cette nouvelle orientation téléologique des organisations. Enfin, de voir de quelle façon un tel cadre peut être expérimenté par les sujets travailleurs. D'abord, pour engager une nouvelle orientation téléologique, il est besoin de prendre acte de la nécessité d'une traduction sublimante des énergies libidinales érotiques. Ce que les institutions doivent permettre de traduire est la prise de conscience d'un besoin de développement de soi qui implique un soi entier, inscrit dans un dynamisme créatif propre qui sait lutter pour protéger l'être et la vie. En conséquence, les organisations productives ne peuvent dans cette nouvelle téléologie être seulement adossées à la sphère de la nécessité. Jusqu'alors, la société de marché ne faisait que redéfinir des besoins qui referment le sujet sur lui-même sans que cette fermeture n'induisse de changement subjectif. Les organisations pourraient s'adosser aux désirs qui portent le sujet vers l'altérité et dont le retour sur soi implique une modification subjective. La sphère productive ne peut plus seulement répondre à des besoins ni se contenter de participer à la création d'autres besoins (principe de plaisir engagé dans une circularité mortifère par le principe de rendement). Il s'agirait d'organiser le travail de façon telle qu'il favorise la création, le désir de se lier aux autres et à l'environnement non humain qui induise en retour la continuation ou l'évolution d'une posture éthique à l'égard du monde (articulation du principe de plaisir au principe de surréalité). Le secteur productif des eaux usées pourrait illustrer ce changement téléologique. Adossées à la sphère du besoin, les organisations inventent dans le but de raffiner toujours plus le dispositif technique et l'efficacité du service public d'assainissement par-delà toute création significative avec l'environnement non humain, par-delà toute inquiétude de favoriser les liens intersubjectifs. Les inventions s'inscrivent simplement dans cette dynamique de création de nouveaux besoins, en l'occurrence celui, légitime, de propreté. C'est pourquoi des contradictions peuvent être débusquées au cœur des organisations entre pratiques productives et leurs engagements éthiques qui leur demeurent extérieurs. Ce qui distingue le besoin du désir, par conséquent le type de

production adossé à la sphère du besoin de celui adossé au désir n'est donc pas un degré de raffinement, mais le type de rapport engendré : se lier significativement à l'altérité pour augmenter les potentiels de l'existence (désir) ou non (besoin). La reconnaissance que dispensent typiquement les organisations adossées à la sphère du besoin, lorsqu'elle a lieu, est purement celle de l'utilité sociale et de l'efficacité. Elle procure aux employés une satisfaction narcissique. Elle ne procure pas la reconnaissance de sujets travailleurs dans leur puissance normative, ce qui supposerait les laisser travailler en puisant dans leur désir d'objectivation dans le monde. Seule une telle reconnaissance s'accompagne de la conscience de ne pas être dominé. La disposition éthique de réflexion sur soi et sur ses rapports qui sous-tend l'objectivation du sujet travailleur fonde sa responsabilité civique. La libération de l'énergie libidinale érotique doit s'accompagner de l'exercice qui consiste à la symboliser, autrement dit à lui donner un sens qu'elle puisse revêtir dans l'élément de l'intersubjectivité et celui de l'extra-intersubjectivité pour en favoriser la durabilité significative. Par la symbolisation, les nœuds conflictuels qui relèvent de la tendance répressive peuvent eux aussi être désamorçés. La symbolisation ne déracine pas la répression, mais elle invente à partir d'elle de nouvelles médiations expressives à l'énergie libidinale. La destructivité propre au caractère anal qui s'exprime par le désir d'exercer un pouvoir sur l'autre, voire de le posséder jusqu'à le détruire trouverait dans les organisations et institutions orientées vers le désir d'accomplissement de liens justes un contexte propice à un déplacement herméneutique des pulsions qui en relèvent. La destructivité propre au caractère typique jouissif y trouverait les moyens d'un décentrement réflexif par lequel sortir de la circularité du plus-de-jour.

Nous pouvons évoquer ce qui nous semble relever d'une volonté d'inscription institutionnelle de la possibilité pour le sujet de déployer des liens créatifs avec les autres et son environnement. Quoiqu'elle présente selon nous certaines limites, il s'agit bien dans la proposition qui suit de dresser des garanties à ce déploiement et de prévenir les distorsions qu'il est susceptible de subir concrètement. Les capacités dont la liste est dressée par NUSSBAUM³⁵, en revêtant un caractère juridique contraignant, préserveraient les sujets des abus de pouvoir, de l'injustice et de l'aliénation dans le travail. Accorder une teneur normative à ces capacités se fonde sur la volonté de

35. Martha C. NUSSBAUM. *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Trad. par Solange CHAVEL. Paris Climats, 2012.

favoriser une communauté humaine en laquelle chaque sujet y aurait un rôle à jouer. Cela suppose de reconnaître des capacités proprement humaines et de déterminer par là même une finalité de l'homme en étroite connexion avec celle de la communauté à laquelle il appartient. Quoique la détermination de capacités proprement humaines que chaque sujet devrait pouvoir développer soit propre à lutter contre les distorsions des liens intersubjectifs et extra-intersubjectifs, elle ne correspond pas à une traduction institutionnelle conceptuellement adéquate de la conjugaison du principe de plaisir et du principe de surréalité. Le potentiel de création de liens significatifs complexes avec les autres sujets et avec l'environnement non humain est plus riche que ce que promettent d'accomplir les capacités. La détermination de capacités proprement humaines risque de rétrécir et d'orienter par trop un potentiel de liaisons. Une telle détermination est effectivement nécessaire à une vision finalisée de la communauté humaine. Par contraste, il s'agit de favoriser une communauté humaine orientée, certes, mais vers la réappropriation constante des valeurs et des normes dont relèvent précisément les capacités. Or la réappropriation a lieu dans l'élément de l'intersubjectivité conflictuelle dès lors que cette réappropriation et réinvention est subversive. Il apparaît dès lors contradictoire de vouloir créer les conditions de la subversion car c'est en même temps créer les conditions de sa suppression sur un mode policé de la répression. En revanche, une orientation téléologique vers la justice offre en elle-même une dynamique normative créant les conditions pour une reprise herméneutique de ce qui s'ébauche de façon subversive dans les marges. Ainsi, la traduction institutionnelle de ce que nous avons pensé comme pouvant être une solution à la double tendance actuelle à la destructivité humaine consiste à en redéfinir l'orientation et de compter sur les dispositions réflexives des sujets.

Or, compter sur les dispositions éthiques des sujets implique dans le cadre institutionnel toujours en cours de recadrage normatif d'accorder à la conflictualité une dimension normative. Il est à relever une circularité dans cette proposition. D'ordre herméneutique, elle n'est cependant pas enfermante. Le système représentatif en vigueur dans les organisations productives peut très bien en constituer la base pourvu que sa structure, qui reflète des rapports de domination, n'en soit pas vouée à demeurer. Inquiéter les structures normatives rigides ne peut venir que de l'effort des sujets à élaborer discursivement et pratiquement une critique de la situation ainsi que les

possibles qu'elle recèle. Les infléchir dépend également de la disposition critique à l'égard d'eux-mêmes de ceux qui décident. La violence des actes qui concourent à cet infléchissement dépend du degré de mépris de ces derniers à l'égard de ceux qui pensent et agissent la subversion. L'orientation téléologique explicite vers la justice offre un cadre favorable à l'exercice d'une telle disposition critique. La médiation institutionnelle doit favoriser la conflictualité pour que la réciprocité ne cesse d'être retraduite en mutualité qui toujours met en défaut des groupes de sujets.

Les structures organisationnelles créent des espaces de délibération que favorisent les institutions telles que le droit, le langage. L'institution donne une dynamique et un cadre normatif et culturel au déploiement des organisations notamment productives. Cependant, les espaces de délibérations s'ils sont la traduction de valeurs et de normes instituant sont aussi un lieu où trouvent à se discuter et se traduire les valeurs et normes. La conflictualité se situe dans ces points de traductions. L'institution a fonction de médiation entre nature et culture, et entre principe de plaisir et principe de réalité pour que la destructivité humaine soit désamorcée. Le principe de surréalité vient caractériser le juste vers lequel tend l'institution. Quant à la traduction de l'institution en des configurations sociales, c'est ici qu'est demandée de l'indétermination pour que la conflictualité joue son rôle. Celle-ci ne peut être encadrée, mais orientée téléologiquement vers ce que les sujets réfléchiront comme pouvant traduire concrètement le juste. Quels que soient les sphères et le principe de justification qui en relève, l'idée est que toujours l'élément de l'intersubjectivité doit les travailler pour qu'elle garde leur orientation vers le juste. Le principe politique au fondement de toutes les autres sphères signifie ceci : que l'institution a cette fonction de médiation entre les deux principes permettant de sortir du déséquilibre existentiel, que cette médiation doit être réitérée par les sujets.

Pour reprendre l'expression utilisée précédemment, que signifierait dès lors se surréaliser narrativement par le travail des eaux au sein d'une organisation productive qui a le souci de s'assigner une finalité, celle du juste ? Cela consisterait à s'insérer dans une culture professionnelle et travailler à actualiser les possibles que l'on y découvre en les articulant avec les possibilités techniques nouvelles. Il ne s'agit donc pas tant de se complaire dans le regret d'une disparition du métier tel qu'on le connaissait avant, ce qui transparaît dans le discours de certains égoutiers interrogés dans le cadre de nos enquêtes, mais de déployer une culture à partir des problématiques et des potentialités

techniques actuelles. Le souci écologique ou souci d'une interrelation entre êtres humains et vivants qui fasse sens est certainement ce à partir de quoi le travailleur assainissement et eau potable peut se surréaliser. Le souci est alors un aiguillon qui donne au travailleur une impulsion créatrice pour l'invention de nouvelles idées de pratiques de métier, de techniques (Cf. propos d'entretien rapporté en 11.3.2). Celles-ci peuvent s'inscrire, par le biais de la narration et quoiqu'elle puisse être en rupture avec elle, dans une culture initiale. Le souci est alors la tonalité affective où prend sens l'exercice d'une responsabilité au travail. L'espace potentiel où se déploie le travail des eaux est alors un espace expérientiel d'où émergent les idées de pratiques et de techniques en lien avec des problématiques écologiques et sociales actuelles. Nous verrons que ces idées naissent et se développent dans des espaces de délibération où trouve à se traduire effectivement le travail surréel.

La reconnaissance de la valeur patrimoniale de l'eau et ses implications sur le contexte institutionnel du travail des eaux

L'eau est devenue un élément virtuel créé par la cristallisation de différents rapports de pouvoir d'ordres politique et économique que rendent possibles des statuts juridiques de l'eau non suffisamment affermis. Elle est virtuelle dans le sens où elle est une représentation évoluant dans plusieurs sphères (la sphère économique, politique, juridique) qui, pour autant, participe de la configuration de la réalité environnementale et sociale³⁶.

« Il en ressort que le principe de l'utilisation non dommageable du territoire, sur lequel repose en partie la Convention de New York, se trouve contrecarré par la non-inclusion des principes du droit international de l'environnement et notamment du principe de précaution. C'est même toute l'économie de la Convention de New York qui s'en trouve altérée. Du point de vue international, la gestion d'un cours d'eau transfrontalier repose sur trois principes fondamentaux : - la souveraineté de chaque État sur le cours d'eau, - l'utilisation non dommageable du territoire et la "communauté d'intérêts", - l'utilisation équitable et raisonnable du cours d'eau. Or dans les relations "hydropolitiques" contemporaines, les pratiques étatiques confèrent de plus en plus une priorité à l'intérêt économique en consacrant des initiatives unilatérales qui tendent à profiter des ressources

36. Sur le caractère virtuel de l'eau dans son rapport à l'humain, Cf. Geneviève, dans notre entretien du 1^{er} mars nous dira : "L'eau potable, ce n'est rien en soi, c'est une notion réglementaire. L'idée est donc de toujours œuvrer pour la rendre de meilleure qualité possible."

disponibles tout en portant potentiellement préjudice aux États voisins et aux droits de leurs populations. En n'ouvrant sur aucune considération globale des enjeux des ressources en eau, la convention de New York confirme cette possibilité de porter préjudice aux États voisins, si les dommages ne sont pas "notables". »³⁷

L'eau est ainsi un élément médian où s'articulent des rapports de pouvoir au détriment des populations mais aussi, pour ce qui nous intéresse, du travailleur. En effet, en raison de ce statut juridique flou, voire contradictoire, de l'eau, des pratiques professionnelles durables et respectueuses de l'environnement naturel et culturel ne sont pas favorisées.

« Ainsi, bien que dans son Observation le Conseil appelle à considérer l'eau comme un bien social et culturel, au nom de la "rareté" elle est implicitement traitée comme un bien économique. Selon la théorie classique, la rareté est la caractéristique qui fait entrer un bien ou une chose dans la catégorie économique. Cette dimension permet de définir de facto – et non juridiquement – l'eau comme un bien économique et de l'inclure dans les règles d'échanges marchands. Ce postulat permet de réglementer les cours d'eau internationaux sans que la considération globale du cycle écologique ne soit réellement prise en compte juridiquement. Pourtant, en parallèle, le Comité des droits de l'homme renseigne sur l'importance attribuée à l'eau en traçant, observation après observation, les contours du droit à l'eau. »³⁸

Le sens du service public est en déchéance. Le travail des eaux s'accomplit avec la mauvaise conscience de la destruction des écosystèmes et des cultures dont la survie en dépend. Ou bien, il s'accomplit avec une bonne conscience trouvant ses racines dans le paradigme techniciste d'arrondissement de la nature actuellement remis en cause. De plus, l'organisation du travail dont la rationalité est guidée par l'efficacité et la rentabilité et dont on a vu qu'en maintenant une structure de domination elle engendrait des méfaits sur les travailleurs est celle qui tire parti de ce contexte juridique flou et contradictoire. La reconnaissance par le politique, reconnaissance explicite et suivie d'actions concrètes, contribue à faire évoluer le cadre international dans lequel interviennent les politiques publiques et les entreprises privées. La formation d'une communauté humaine est susceptible de changer la nature des relations avec les parties prenantes ; elle est susceptible d'ouvrir des espaces et des temps de délibération au sujet de la vie humaine et de la vie en commun dont l'eau est un élément de ciment, et

37. Nadia BELAÏDI. « L'eau, un enjeu de justice environnementale ». In : *L'eau mondialisée : la gouvernance en question*. Recherches. Paris : La Découverte, 1^{er} mar. 2010, p. 353–365, p. 358.

38. *Ibid.*, p. 359.

donc de conflictualité, essentiel. Les entreprises doivent s'adapter à ce nouveau contexte. Quelles sont les conséquences au niveau du travail des eaux ?

« De cette association découle une évolution significative : la Société internationale est désormais envisagée comme une collectivité humaine. On passe de la Société internationale, celle que forme l'ensemble des États et des organisations internationales qu'ils créent, à la Communauté internationale qui marque l'existence d'intérêts communs et à laquelle participent les populations. (...) Elle [la distinction] peut être le pivot du renforcement de la valeur sociale que représente un environnement de qualité. Cette évolution est, en effet, susceptible de donner naissance à de nouvelles formes de création juridique, de raviver la discussion sur l'organisation de la vie internationale et de fournir les moyens de répondre aux finalités de la protection de l'environnement [Belaidi, 2008b]. (...) Ces transformations tranchent avec une vision classique et technicienne de la matière juridique dont il résulte qu'une multiplicité de statuts est attribuée à l'eau sans pour autant que soit effectuée une hiérarchisation entre les différents intérêts que formalisent ces statuts. Ceux-ci donnent naissance à un ensemble d'instruments juridiques divers et souvent concurrents à une ressource qui est par essence vitale et non substituable. »³⁹

Si l'eau, par le biais de ce changement contextuel, glisse de son statut de marchandise vers celui de patrimoine, elle remet en cause les fonctions économiques et sociales actuelles des entreprises. Certaines de leurs pratiques ne pourraient plus avoir lieu (Nestlé). Leurs relations avec les instances publiques, et par ce biais, avec l'intérêt commun changeraient de nature, elles seraient en tout cas différemment polarisées. Ces relations qui se tissent dans un cadre de négociations pourraient dès lors évoluer dans le cadre de délibérations. Le travail des eaux n'est en revanche pas remis en cause en tant que tel. Qu'il prenne place dans une organisation privée (entreprise) ou publique (régie), il s'inscrit dans ce nouveau contexte qui le détermine. Ses activités sont redéfinies en fonction d'objectifs d'intérêt commun qui articulent souci environnemental et souci de justice sociale. Le travail des eaux continue d'être nécessaire, mais il doit être clairement et fermement encadré. Il doit être limité par le caractère patrimonial de l'eau et discuté dans des instances délibératives qui rassemblent tous les acteurs concernés et représentant la communauté humaine. La valeur du travail change alors de nature : de valeur ajoutée, de valeur marchande, elle peut prendre une dimension culturelle, sociale et écologique. L'auteure de l'article sur lequel nous nous appuyons montre ici la ferme dépendance entre justice sociale et justice écologique : « La justice

39. BELAIDI, « L'eau mondialisée », *op. cit.*, p. 363.

englobe donc la justice environnementale au sens strict, mettant ainsi en relief que tout accès aux ressources nécessite un maintien des systèmes supports de vie »⁴⁰

40. BELAIDI, « L'eau mondialisée », *op. cit.*, p. 353.

Chapitre 10

Dynamique herméneutique et polarité symbolique

10.1 La symbolisation, dynamique herméneutique contre un espace normalisé

10.1.1 Changement conceptuel du travail vers l'agir communicationnel

La dévalorisation des métiers de l'assainissement concerne les travailleurs qui sont au contact direct de la matière. Il semble que ceux qui travaillent dans le secteur sans être directement à son contact soient protégés. Il semble même que ces derniers bénéficient d'une représentation politique positive en train de se forger dans le contexte de lutte contre la pollution et le changement climatique. Les travailleurs s'approprient une telle représentation, car elle est ce qui donne directement sens à leur métier. Toutefois, la dévalorisation est celle que véhicule l'ensemble de la société et de son fonctionnement quand bien même des représentations alternatives, naissantes, encore ponctuelles, viendraient compenser les effets de cette dévalorisation. Rappelons ce que nous avons souligné dans notre partie précédente. Le contact avec la matière souillée contamine symboliquement le travailleur.

« L'expression dont nous venons d'user - l'affection de la liberté par elle-même - nous conduit à comprendre comment la culpabilité la plus intériorisée peut récapituler tout le symbolisme antérieur, y compris celui de la souillure ; elle le reprend à son compte à travers le symbolisme de la captivité. J'oserais même dire que la souillure devient symbole pur, lorsqu'elle ne dit plus du tout une tache réelle, mais signifie seulement le serf-arbitre.

Le sens symbolique de la souillure n'est achevé qu'au terme de toutes ses reprises. Dans le symbole de la souillure trois intentions qui constituent le triple "schématisation" du serf-arbitre : 1) Le premier schème du serf-arbitre, selon le symbole de la souillure, c'est le schème de la "positivité" : le mal n'est pas rien ; il n'est pas simple défaut, simple absence d'ordre ; il est la puissance des ténèbres ; il est "posé" ; en ce sens il est quelque chose à "ôter". (...) Dès lors toute réduction du mal à un simple manque d'être se tient hors de la symbolique de la souillure, laquelle n'est accomplie que lorsque la souillure est devenue culpabilité. 2) Le second schème du serf-arbitre est celui de "l'extériorité" ; aussi intérieur que soit la culpabilité, elle ne se réfléchit que dans le symbole de sa propre extériorité ; le mal vient à l'homme comme le "dehors" de la liberté, comme l'autre que soi dans lequel elle se prend ; (...); c'est le schème de la séduction : il signifie que le mal, bien que posé, est déjà là qui attire ; cette extériorité est si essentielle au mal humain que l'homme dit Kant, ne saurait être le méchant absolu, le Mauvais ; il est toujours le méchant second, le méchant par séduction ; le mal est à la fois posé maintenant et toujours déjà là : commencer c'est continuer ; c'est cet être séduit qui est symbolisé dans l'extériorité d'un contact impur ; il est essentiel que le mal soit en quelque manière subi : ce sera le fond de vérité, entre autres erreurs, de toute identification du mal humain à un pathos, une passion. Pour extirper par conséquent le symbole de la souillure, il faudrait éliminer de l'expérience humaine du mal ce schème de l'extériorité : on pourra, tant qu'il faudra, démythifier les conceptions magiques de contagion, de contamination ; leur survivent les modalités toujours plus subtiles du «dehors» séduisant, qui appartiennent encore au serf-arbitre à son le plus extrême d'intériorité. 3) Le troisième schème du serf-arbitre, c'est celui de "l'infection". (...) Ce schème est la suite du précédent : il signifie que la séduction par le dehors est ultimement une affection de soi par soi, une auto-infection, par quoi l'acte de se lier se mue en état d'être lié ; on voit comment le symbole de l'esclavage est une étape nécessaire de cette reprise du symbole de la souillure dans l'expérience du serf-arbitre : c'est en pensant comme identiques l'offrande de moi-même à l'esclavage et le règne sur moi de la puissance du mal que je trouve la signification profonde d'une ternissure de la liberté. »¹

C'est à partir d'une telle condition sociale, dont le soubassement symbolique perpétue le sens de la relégation, que doit se déployer la parole du travailleur dans le cadre d'échanges intersubjectifs pour réparer une injustice due aux distorsions de reconnaissance. En outre, un tel soubassement symbolique sera la matière du travail de symbolisation qui a à lutter contre un environnement normalisé qui rigidifie les significations sociales reléguantes. Nous verrons dans notre paragraphe "imaginer et reconnaître le mal" comment sont

1. RICŒUR, *Finitude et culpabilité II, La symbolique du mal*, op. cit., p. 148-149.

reprises, reconduites, remodelées de telles significations de la souillure. À une symbolique du mal succède, dans un cadre excessivement normalisant, une banalité du mal. Le défi serait d'identifier ce dernier, de le reconnaître comme appartenant significativement au champ des relations distordues.

Comment cette dévalorisation des métiers se traduit-elle? Dans le fait que ces métiers n'appartiennent encore qu'à la sphère de la rationalité instrumentale et non à la sphère de l'agir communicationnel selon la distinction de HABERMAS. La disjonction conceptualisée par HABERMAS pose un problème normatif. En reléguant le travail à la sphère instrumentale, non seulement elle prive une partie de la population du droit de participer à l'agir communicationnel avec leur savoir et leur savoir-faire propre qui participent de leur identité, mais elle prive l'agir d'une sphère qui lui permettrait de donner de l'ampleur à sa réflexion sur ce que doit être une communauté humaine. Un changement conceptuel doit selon nous être opéré pour lutter contre des déficits de reconnaissance qui sont ancrés dans une structure de domination dans l'organisation productive : la finalité du travail ne doit pas seulement consister en l'application d'une règle ni en la mise en place et le lancement d'un programme, mais en la réalisation d'une œuvre. Celle-ci se construit dans le rapport à soi, à l'autre et à l'environnement. Elle suppose une pratique de liberté. La constitution du sujet travailleur est alors pensée autrement, car celui-ci n'est plus un simple exécutant ni un programmeur : lui est donnée possibilité d'exprimer ses capacités physique et intellectuelle pour la définition de la chose commune et d'inventer un rapport éthique à soi, aux autres et à l'environnement. Sa subjectivité se forme par une pratique de liberté de symboliser et d'œuvrer. Donc grâce à HABERMAS, on peut penser un mode de subjectivation autre. Son caractère utopique est appel à un changement conceptuel : rompre avec une normalisation de l'activité, renouer avec la parole signifiante et la réflexivité dans les rapports. Assumer la part de conflictualité qui s'initie dans une souffrance et s'exprime dans un rapport communicationnel, c'est ainsi ouvrir à une réflexivité du sujet.

Puisque c'est au cœur des relations intersubjectives, mais aussi extra-intersubjectives que se font ces processus herméneutiques par lesquels les sujets symbolisent leurs rapports, en d'autres termes, puisque c'est au cœur de ces rapports que se réalisent des pratiques de liberté, alors l'accent doit être porté aux rapports communicationnels. Ceux-ci ne peuvent être portés par une structure qui reconduit la contrainte politique

sans échouer à rendre l'interprétation et la symbolisation possibles. Pour que soit inventé un nouveau mode de subjectivation, c'est sur la normalisation qu'il faut jouer, nous verrons comment dans les paragraphes qui suivent. Jouer ici signifie produire un ensemble de règles par lesquelles se produit la vérité. Il s'agirait de produire un ensemble de procédures pour faire barrière à la normalisation qui reconduit une structure de domination. Puisque la normalisation vient d'une rationalisation de type systémique, il y a nécessité à laisser les hommes et les femmes s'approprier les normes : comprendre ce qui est visé, adapter, voire transfigurer les normes en vigueur. Ceci est précisément possible dans le travail puisque le travail consiste en l'application de règles, de connaissances à une réalité pour obtenir un résultat, l'œuvre. Le travail d'interprétation et de symbolisation suppose des rapports de communication libres. Plutôt que d'aboutir à la production de normes techniques de type systémique, ces procédures communicationnelles pourraient régler des échanges entre les travailleurs d'une part et avec le milieu de l'autre, c'est-à-dire maintenir des relations de pouvoir équilibrées où les forces de résistance puissent pleinement s'exprimer. HONNETH apporte une réponse à la disjonction opérée par HABERMAS, car ces travailleurs relégués à la sphère instrumentale sont ceux qui, souffrant d'un déficit de reconnaissance, sont aussi ceux d'où peut partir une évolution normative.

10.1.2 Poétisation du travail normalisé

L'expérience de travail est marquée au sein des organisations par une forte contrainte normative. Le service public de l'eau et de l'assainissement ne déroge pas à ce constat opéré par la sociologie du travail². La normalisation consiste dans l'imposition d'une identification entre ce qui est et ce qui doit être. Elle est plus exactement ce qui ne cesse de tendre à résorber la tension entre un plan, qui a fait l'objet d'une décision par une direction au sommet de l'organisation, et la réalité du travail. La normalisation de l'activité affecte le rapport que le travailleur entretient à son travail. Elle distord doublement ce rapport : par le rythme du travail, et par la matière travaillée que sont les eaux. C'est en effet le processus de valorisation propre au travail qui est touché par

2. ZARIFIAN, *Le travail et la compétence*, op. cit., L'auteur analyse dans cet ouvrage les nouvelles formes de contraintes exercées sur le travail entendu comme ce qui requiert le déploiement d'une puissance de pensée et d'action du sujet humain.

la normalisation. La création de la valeur ne s'initierait pas tant dans le travailleur déployant un savoir-faire propre, mais dans l'application par lui de procédures techniques, juridiques et administratives. La normalisation telle que nous la définissons ici tend à rendre invisible le travail propre du travailleur des eaux. Elle dépoétise le rapport que le travailleur entretient à son activité dans le sens double où il n'est plus la source d'une création de son œuvre et où le travail d'exécution ne donne pas à imaginer et penser une réalité autre, à valoriser la réalité du travail. Poétiser est ici à comprendre au plus près de son étymologie grecque *poiêsis* qui désigne l'action par laquelle la réalité du monde est transformée et continuée en fonction d'un savoir et par la production d'une œuvre. La normalisation, ainsi, dépoétise le travail c'est-à-dire qu'elle atteint le travailleur au cœur de sa "disposition à produire accompagnée de règle vraie". La normalisation ainsi définie dépoétise également la matière eau car, dans le dispositif industriel, celle-ci est réduite à une chose produite et elle n'est plus reconnue en sa puissance naturelle, élémentaire et vitale. Nous avons vu que la dévalorisation de la matière prend dans le cas de l'eau telle qu'elle est traitée par l'industrie de l'eau potable et de l'assainissement deux formes. L'eau potable, qui entre dans un processus industriel de purification, est invisibilisée ; les eaux usées, en tant que déchets humains, sont déconsidérées. L'invisibilisation des métiers de l'eau et de l'assainissement ainsi que celle de la matière travaillée peuvent être désamorçées en faisant appel à une puissance imaginante du travailleur. Les ressorts dont disposent les travailleurs pour compenser les effets dépoétisants d'une normalisation technique et administrative excessive et déjouer les effets dévalorisants des représentations sociales dépréciatives sont selon nous de l'ordre de l'imagination qui vient soutenir leur interprétation de la réalité du travail. Une puissance normative déployée par le travailleur s'initie ainsi dans l'imagination. Cette production normative est d'ordre interprétatif, car elle suppose de comprendre une situation donnée de travail pour être en mesure d'en faire émerger les potentialités qui sont inscrites en elle pour des créations nouvelles. Il apparaît évident que l'imagination est mobilisée dans tout processus de production industrielle et d'ingénierie comme faculté cognitive et créative essentielle. Cependant, l'amplitude de la capacité réflexive du travailleur ne semble plus explorée dans son travail. L'imagination est alors requise qui engage une dynamique herméneutique à l'endroit du travail de la matière par l'appropriation de rythmes pluriels intensifiant, sur un mode réflexif, le rapport au

monde. Finalement, le travailleur qui renoue avec une imagination matérielle³ est capable de remettre en cause des structures, tout à la fois symboliques et productives, qui ne permettent plus que les rapports intersubjectifs et extra-intersubjectifs ne se tissent dans une construction réciproque libre et sensée.

La structuration symbolique permet une distribution des individus dans des rapports de domination qui se réalisent dans des relations de pouvoir particulières. C'est au sein de celles-ci qu'est possible un travail de resymbolisation, c'est-à-dire un travail de mise en lien et de reconnaissance du sens d'une actualité avec un sens plus ancien et avec d'autres actualités. Mais d'un autre côté, dans les relations, peut être inhibée la faculté de se réapproprier du sens que véhiculent les structures symboliques. La faculté de symbolisation est morcelée. La rationalisation des organisations et par là même la standardisation des rapports intersubjectifs balayent la dimension symbolique des rapports : elle balaye en effet la possibilité de ce travail. C'est la dimension constitutive de l'organisation. La dimension symbolique du travail des eaux usées : il ne s'y agit pas seulement d'organiser les rapports entre les êtres humains, mais d'organiser ce qui engage à la fois le rapport à sa corporéité, à l'autre et au milieu. L'organisation participe d'une structuration symbolique qui s'est déployée historiquement sur le fondement civilisationnel qu'est l'articulation de la nature à la culture. Mais l'organisation fait aussi partie d'un contexte économique et social où se déploient des rapports de pouvoir. C'est entre ces deux champs d'appartenance de l'organisation que la symbolisation doit avoir lieu pour que l'idée de justice émerge.

Dans les organisations normalisatrices, tend à se perdre le sens d'une structuration symbolique dont le fondement signifiant était non seulement la justice permettant une mesure des relations déséquilibrées entre personnes, que ces relations se structurent hiérarchiquement ou par la réciprocité, mais aussi une distanciation d'avec ce qui est susceptible d'induire du désordre dans les relations, la souillure. Le sens ne fait plus l'objet d'une reprise interprétative. Ce qui se maintient est la chose suivante : une

3. Pour penser l'imagination matérielle, nous nous référerons à BACHELARD : « Mais outre les images de la forme, si souvent évoquées par les psychologues de l'imagination, il y a - nous le montrerons - des images de la matière, des images *directes* de la *matière*. La vue les nomme, mais la main les connaît. Une joie dynamique les manie, les pétrit, les allège. Ces images de la matière, on les rêve substantiellement, intimement, en écartant les formes, les formes périssables, les vaines images, le devenir des surfaces. Elles ont un poids, elles sont un cœur. », BACHELARD, *L'eau et les rêves*, op. cit., p. 2

hiérarchie ou une réciprocité qui tend à ne plus faire plus sens et une marginalisation implicite des travailleurs assainissement qui s'associent et sont associés à la matière sans que cette association puisse elle non plus être comprise, replacée dans un horizon de sens. Le mouvement interprétatif permet de mettre en dialectique homme / matière à la fois pour les discriminer, mais aussi pour faire voir en quoi leur interaction laborieuse a une valeur sociale qui s'est développée historiquement et qui ouvre sur du possible. L'élaboration du sens permettrait une discrimination matière / homme, mais la normalisation décomplexifie les actes de métier sur les plans rythmique, spatial et sur celui des tâches. Le maintien d'une dialectique permettrait de complexifier et de vivifier le sens et la valeur attachée aux hommes et aux femmes qui sont la médiation entre la matière d'origine humaine et son rejet.

10.2 Dynamique herméneutique et puissance normative de l'imagination

10.2.1 La puissance dénormalisatrice de l'imagination

La dévalorisation des métiers assainissement se maintient. Un sens figé accompagne la structure de rejet. Cependant cette représentation sociale figée parvient à se mobiliser, ce dont est la preuve l'ambivalence dont ils font l'objet. C'est à l'endroit de cette ambivalence que peut être reprise la signification des métiers dans son ampleur. Elle renoue non pas avec un sens ancestral perdu, mais avec une dialectique créatrice de sens. L'ambivalence dialectise un imaginaire des métiers de l'assainissement qui s'était figé. C'est pourquoi il est essentiel de redonner une ampleur significative à ces structures de rejet. Ceci permettrait de déjouer non seulement la dévalorisation sédimentée en une représentation sociale, mais aussi une structure de domination à laquelle s'adosse et que renforce la normalisation. N'est pas donnée, dans un tel cadre normatif, la possibilité de renverser la situation. C'est donc par le biais du travail que l'on parviendrait à déchiffrer le métier, que les symboliques sédimentées et figées pourraient revivre et se complexifier. Or, l'imagination en tant que force productrice d'images est ce qui peut relancer une dynamique interprétative pour deux raisons. D'abord, l'imagination puissance de production des images est normative. Elle est donc propre à contrer une

normalisation excessive et appauvrissante de l'organisation. Puis, l'imagination permet d'amplifier le soi intérieurement. Symétriquement, elle libère une puissance d'initiative. Ainsi l'imagination est-elle ce qui relance une dynamique interprétative dans le travail lui permettant de revêtir à nouveau son statut de pratique de liberté. Nous insistons sur la puissance normative qui dénormalise une structure. La puissance normative se déploie dans et contre un contexte dont les codes culturels fixent et stabilisent les significations et les pratiques. Le travail comme déploiement d'une force normative consisterait alors à créer, dans l'interaction avec le milieu et les autres, une réalité qui réponde à des exigences vitales et culturelles. Le déploiement d'une puissance normative, s'il est immanent, se réalise certes selon une certaine logique qui est celle de la structure symbolique. Pour autant, elle est puissance d'initier des possibles dans un contexte encodé. L'idée est donc celle d'une puissance normative qui parvient à produire et renouveler les normes de l'expérience.

Le pouvoir de la normalisation s'exerce sur le corps du travailleur qui apprend à déployer temporellement et spatialement son travail en adéquation avec les structures symboliques que, ce faisant, il intègre. Le corps est au carrefour d'enjeux symboliques du fait de son pouvoir intégrateur de structures inconscientes mais aussi véhicule d'une puissance insurrectionnelle. Nous allons voir comment cette dernière se décline par le biais de la puissance imaginative du sujet rythmiquement et temporellement.

Comment l'imagination peut-elle être opérante à l'endroit d'un travail hautement technicisé dont l'efficace va de pair avec le rejet du caractère substantiel de la matière ? Si dans le travail artisanal, la matière que l'on touche, que l'on travaille, peut être à déchiffrer, comment peut-elle l'être dans le travail technicisé actuel ? La psychanalyse de la conscience objective consiste dans le rejet d'images substantielles figées, ce rejet étant force de progrès scientifique. L'imagination, en ses productions, doit se régler sur la rationalité instrumentale. La psychanalyse de la conscience objective est le travail par lequel l'esprit se dégage de ses tendances à substantialiser le réel, tendances prometteuses dans les rêveries élémentaires, mais qui freinent l'objectivation scientifique. La psychanalyse de la conscience objective suppose la réflexivité de l'esprit sur ses propres productions psychiques. Elle permet une prise de conscience et une évaluation des images substantielles dans leur caractère d'intensification de la présence au monde, et ce dans sa dimension charnelle.

« Dès lors une psychanalyse de l'esprit scientifique prend tout son sens : le passé intellectuel, comme le passé affectif, doit être connu comme tel, comme un passé. Les lignes

d'inférence qui conduisent à des idées scientifiques doivent être dessinées en partant de leur origine effective ; le dynamisme psychique qui les parcourt doit être surveillé ; toutes les valeurs sensibles doivent être démonétisées. Enfin, pour donner la conscience claire de la construction phénoménologique, l'ancien doit être pensé en fonction du nouveau, condition essentielle pour fonder, comme un rationalisme, la physique mathématique. (...) Aussi, c'est à distinguer ces deux contraires, à rompre une solidarité de l'esprit avec les intérêts vitaux, que doit s'occuper la psychanalyse de l'esprit scientifique. »⁴

Cette estimation des images substantielles dans leur caractère de charge exige du scientifique de rompre avec elles. Ces ruptures successives qui ont lieu chaque fois que le scientifique juge que des images freinent la production de représentations scientifiques donnent une dynamique de progrès aux sciences et favorisent l'inventivité scientifique.

*« Quand on cherche les conditions psychologiques des progrès de la science, on arrive bientôt à cette conviction que c'est en termes d'obstacles qu'il faut penser le problème de la connaissance scientifique. Et il ne s'agit pas de considérer des obstacles externes, (...) : c'est dans l'acte même de connaître, intimement, qu'apparaissent, par une sorte de nécessité fonctionnelle, des lenteurs et des troubles. (...) En revenant sur un passé d'erreurs, on trouve la vérité par un véritable repentir intellectuel. En fait, on connaît contre une connaissance antérieure, en détruisant des connaissances mal faites, en surmontant ce qui, dans l'esprit même, fait obstacle à la spiritualisation. (...) Un obstacle épistémologique s'incruste sur la connaissance non questionnée. Des habitudes intellectuelles qui furent utiles et saines peuvent, à la longue, entraver la recherche. (...) L'idée gagne ainsi une clarté intrinsèque abusive. À l'usage, les idées se valorisent indûment. »*⁵

Si ces ruptures sont définitives dans le champ scientifique, les images avec lesquelles le scientifique rompt ne sombrent pas dans l'oubli. Les ruptures sont réfléchies, elles sont à l'initiative du scientifique. Bachelard développe au travers de toute son œuvre et de sa vie, l'éthique selon laquelle le scientifique, en dehors de son travail, renoue avec des rêveries substantielles.

L'ingénieur, par le biais de cette psychanalyse de la conscience objective, non seulement participe du dynamisme de sa discipline scientifique, mais a la capacité, en dehors de son activité scientifique, de renouer avec des images substantielles. Mais l'ingénieur est une figure professionnelle particulière, car elle conjugue le travail de recherche scientifique et le travail du travailleur tel que le définit BACHELARD. C'est

4. Gaston BACHELARD. *La formation de l'esprit scientifique : contribution à une psychanalyse de la connaissance*. Bibliothèque des textes philosophiques. Première édition 1938. Paris : J. Vrin, 1999, p. 251.

5. *Ibid.*, p. 13–15.

pourquoi au sein même de son travail il est capable de participer psychiquement à cette double dynamique qu'est la psychanalyse de la conscience objective et celle de l'imagination matérielle. Comment dès lors spécifier le travail propre à l'ingénieur où s'entrelacent les deux figures du scientifique et du travailleur en lien substantiel avec le monde et l'environnement ? L'ingénieur doit prendre en compte la spécificité de son environnement dans la mise en place de ses techniques modélisées scientifiquement. La question porte alors sur la façon dont a lieu cette prise en compte : mobilise-t-elle ou non l'imagination matérielle ? Nous verrons ultérieurement comment elle peut servir une logique instrumentale. L'imagination matérielle lui apportent des images où les eaux, pensées en leur pluralité, intègrent leur environnement pour y jouer un rôle dynamique.

La psychanalyse est l'activité par laquelle les tendances de l'esprit sont jointes l'une à l'autre, même s'il s'agit d'une jointure dynamique, rythmique qui suppose des ruptures. La psychanalyse ouvre un champ à la normalisation scientifique. C'est précisément ce en quoi peut consister l'innovation. L'on peut faire l'hypothèse que cette jointure rythmée favorise la vigilance de l'esprit scientifique soucieux de comprendre autant que de créer un monde. La rupture n'étant pas oubli des images substantielles mais leur mise à l'écart, certes radical, mais temporaire, la production et l'innovation scientifique doivent pouvoir par après s'insérer dans le monde de la vie. La psychanalyse est nécessaire, car elle permet de se débarrasser, non pas tant de l'imaginaire dans sa dynamique de production imagée, mais des images figées, celles précisément à même de lester un esprit qui devrait s'ouvrir à l'innovation⁶. De telles images sont nocives en ce qu'elles sont un obstacle au dynamisme, à l'ouverture et à la production psychiques. Ces images, en d'autres termes, empêchent qu'un horizon de sens ne s'ouvre, ici sur le plan scientifique. Nous avons vu aussi qu'elles empêchaient que ne s'ouvre un horizon de sens pour le monde en général. La psychanalyse de la conscience objective consiste en une activité de symbolisation par laquelle effectivement le sujet affirme l'existence d'un fait, ici l'image substantielle, tout en en niant la valeur pour le travail scientifique. Le sujet juge nocives des représentations, des images qui se rendent conscientes dans ce caractère nocif.

6. « Corrélativement, le blocage intellectuel nous semble, à notre avis, aussi nocif que le blocage affectif ; c'est pourquoi nous voudrions travailler à une psychanalyse de la connaissance objective. Sans cesse, le psychisme humain, à quelque niveau que ce soit de l'éducation, doit être rendu à sa tâche essentielle d'invention, d'activité d'ouverture. » in Gaston BACHELARD. *La philosophie du non : essai d'une philosophie du nouvel esprit scientifique*. Quadrige 9. Première édition 1940. Paris : Presses universitaires de France, 1994, p. 130.

L'affirmation de la réalité des images est contemporaine de la négation de leur valeur. Il y a activité de symbolisation dans le sens où le rejet radical des images substantielles que nous évoquons s'exécute sur le plan de la représentation et pour n'est que temporaire ce qui participe de la vie rythmique psychique. En d'autres termes, dans la symbolisation, il n'y a pas oubli, refoulement radical et définitif des images. La symbolisation fait un pas supplémentaire lorsque le scientifique nie de façon telle les images, qu'il en vient à nier la réalité des images dans le champ scientifique, pour recréer une réalité autre. La perte des images substantielles, autrefois sa réalité, amène le sujet scientifique à faire l'épreuve d'une réalité dont il pourra retirer, sur le plan du savoir, une satisfaction. Les représentations nouménales sont le fruit de ce travail de symbolisation au carré. Nous voulons toutefois souligner le caractère positif de l'activité de symbolisation qui s'initie dans la dénégation en ce qu'elle ouvre à une activité psychique productive.

Imagination, symbolisation et jugement réfléchissant

L'imagination est active dans le jugement réfléchissant ⁷. Or, ce dernier est la base pour repenser en commun les structures organisationnelles. Le jugement réfléchissant est un type de jugement qui se distingue du jugement déterminant. Celui-ci consiste à subsumer une intuition particulière sous un concept universel. Par contraste, le jugement réfléchissant énonce à propos d'un objet particulier une règle qui ne peut être universalisable par concept. Le sujet réfléchissant trouve en lui-même et avec les autres le principe d'universalisation. C'est ici que l'imagination a un rôle. Ce que l'imagination présente à la subjectivité en quête d'universalisation de son expérience est une forme en laquelle elle peut l'énoncer. La symbolisation consiste à produire, par l'imagination, un schème ou forme qui représente non pas le fait réel, mais la loi. L'usage réfléchissant du schème permet d'ouvrir l'agir à des possibles qui s'ébauchent au cœur de la subjectivité. La symbolisation est le travail par lequel une représentation rompt avec sa littéralité, avec la réalité de ce qui est littéralement représenté, pour faire valoir un phénomène autre, pour donner, par cette représentation, valeur à autre

7. Nous empruntons ici la conception kantienne du jugement réfléchissant : « La faculté de juger en général est la faculté qui consiste à penser le particulier comme compris sous [*unter*] l'universel. Si l'universel (la règle, le principe, la loi) est donné, alors la faculté de juger qui subsume sous celui-ci le particulier *est déterminante* (...). Si seul le particulier est donné, et si la faculté de juger doit trouver l'universel [qui lui correspond], elle est simplement *réfléchissante*. », KANT, *Critique de la faculté de juger*, op. cit., p. 27-28

chose que ce qui y est littéralement désigné. D'où la fonction de l'imagination qui est la faculté de rendre présente une chose. Ici la chose n'est pas un objet mais une valeur, elle ne fait pas apparaître un phénomène réel, mais une règle que l'on appelle à valoir dans le réel. Le jugement réfléchissant permet de renouer avec la réceptivité et l'affectivité du sujet qui, précisément en ces dimensions-là, peut être force d'initiative. Cette force d'initiative peut devenir force collective. L'universel sans concept qu'énonce le jugement réfléchissant par le biais du travail de symbolisation ne peut se maintenir en son universalité que si est supposé le sens commun qui permet sa communicabilité. Le sens commun est à la fois ce qui maintient le jugement et sa valeur sociale, dans la mesure où il est communiqué et compris, mais il est aussi ce qui participe de sa formation. En effet, le sens commun est, souligne Kant, « obtenu en comparant son jugement aux jugements des autres, qui sont en fait moins des jugements réels que les jugements possibles et en se mettant à la place de tout autre (...) »⁸. Donc, la symbolisation par laquelle sens et valeur sont donnés à une règle de l'agir est initialement un travail qui implique l'altérité, qui implique d'inventer au cœur du soi un autre possible. L'activité symbolique progresse ainsi ponctuée de rupture que marque l'altérité. L'altérité de l'autre homme symbolise la volonté propre de rompre avec quelque chose que l'on refuse, le refus devant faire l'objet d'une valorisation. Il faut affirmer la puissance normative du jugement réfléchissant et par là même sa force de dénormalisation des structures organisationnelles. L'imagination, par la médiation du jugement réfléchissant, est une puissance qui vient tempérer l'excès de normalisation. Exercer son jugement réfléchissant permet cette tempérance en deux temps. D'abord, en ce qu'il permet de s'installer dans le sens commun et la communicabilité universelle. La normalisation excessive est alors réfléchie en ses conséquences sur les personnes quand elle installe et conforte une situation d'injustice. C'est en ce sens que le pôle de l'altérité y est initialement considéré et que le jugement réfléchissant vient lutter contre l'excès de normalisation. Puis, le jugement réfléchissant, en ce sa capacité de symbolisation, c'est-à-dire de négation d'une réalité littérale pour affirmer une valeur qui la remplace, ébauche des possibles qui prennent valeur à partir de la référence à une commune humanité. C'est en ce sens que le jugement réfléchissant exprime une puissance normative juste, qu'il peut venir

8. KANT, *Critique de la faculté de juger*, op. cit., § 40, p. 127.

tempérer une normalisation excessive. Juger est l'acte par lequel la normalisation qui oppresse les libertés au travail peut être désamorcée.

Éthique et poétique

Il convient d'insister sur la dimension praxique du travail qui n'apparaît guère de prime abord en mobilisant le concept de poïétique. Infléchir voire plier les normes technico-administratives dans un souci de prise en compte du contexte où s'inscrit une activité et s'accomplit à son travers un travail, suppose une disposition éthique du travailleur. A l'excellence de la disposition (*teknê*) que requiert le travail de production (*poiêsis*) selon des règles qui permettent le partage du vrai et du faux, semble devoir s'articuler l'intelligence ou vertu propre à la pratique ou action (*phronêsis*). Le travail requiert une disposition éthique d'ordre pratique parce qu'il exige une prise en compte du contexte sur et avec lequel il agit, contexte humain dont la normativité émerge des relations intersubjectives et extra-intersubjectives de reconnaissance. Les distinctions conceptuelles aristotéliennes nous permettent de penser l'articulation entre ces divers registres de l'agir humain. Cette articulation peut être double et s'opérer sur les plans à la fois conceptuel et réel. C'est selon nous en renouant avec la dimension poïétique du travail, mise à mal par une normalisation technoadministrative excessive et abstraite, que peut se développer et s'exercer une telle disposition pratique (*praxis*). La réflexivité du travailleur, qui permet que soient mis en question son objet (produit) et ses objectifs (accomplissement du travail), constitue le point d'articulation du travail et de l'action. Or cette réflexivité s'élabore temporellement en puisant dans les ressources de l'imaginaire matériel.

Nous avons montré dans un précédent chapitre que la normalisation brisait un rythme de travail humain et productif ainsi qu'un rapport à l'espace expressif. C'est donc en agissant sur la temporalité et le parcours de l'espace au travail que l'on peut entreprendre de compenser les effets d'une normalisation excessive, voire que l'on peut entreprendre une dénormalisation. Dans le cadre normé de l'entreprise, il s'agit donc de faire revivre rythmiquement l'interaction laborieuse, que ce soit avec les autres ou la matière du travail. Il s'agit aussi de favoriser un rapport signifiant à l'espace que l'on parcourt durant la journée de travail. Faire revivre rythmiquement l'interaction laborieuse permet de briser les normes en leur excès. Elles favorisent en effet le fait

d'être "pris dans la créativité d'un autre". Le sens de l'espace que le travailleur parcourt n'est plus celui qu'on lui dicte mais celui qu'il invente au travers de son savoir-faire. De même, le rythme qu'il confère à son travail n'est pas une cadence mais relève d'une exigence du travail qu'il est en train d'accomplir.

10.2.2 La temporalité et l'appréhension de l'espace au travail

Temporalité transitive et pluralité des rythmes

L'idée selon laquelle une normalisation du travail passe par une normalisation de ses rythmes se fonde sur une conception du sujet dont la puissance de création se déploie temporellement. Cette puissance de création est solidaire d'une construction de soi qui se réalise aussi dans le temps. Une telle construction de soi fonde ontologiquement la possibilité du sujet historique, c'est-à-dire du sujet dont l'identité tient à l'histoire particulière qu'il s'approprie et se réinvente. BACHELARD, dans *La dialectique de la durée*⁹, conçoit une durée faite de ruptures, une durée aux rythmes divers, bref, une durée qui se pluralise. Il se dresse contre une conception substantielle de la durée. La durée ne consiste pas en une coulée homogène qui contient les possibles en germe. Les points de rupture du temps qui font passer d'un rythme à un autre sont ce qui rend possible la création. La rupture est la condition de possibilité d'une temporalité créatrice. La durée n'est faite que de ces rythmes divers. Le sujet se construit le long de ces rythmes divers qui n'impliquent pas l'éclatement de sa subjectivité, mais au contraire rendent possibles la construction d'un soi complexe, sa créativité et son adaptabilité au monde et au milieu.

*« Si ce qui dure le plus est ce qui se recommence le mieux, nous devons ainsi trouver sur notre chemin la notion de rythme comme notion temporelle fondamentale. Nous étions alors amené à poser une thèse en apparence bien paradoxale, mais que nous nous efforcerons de légitimer. C'est que les phénomènes de la durée sont construits avec des rythmes, loin que les rythmes soient nécessairement fondés sur une base temporelle bien uniforme et régulière. (...) Pour durer, il faut donc se confier à des rythmes, c'est-à-dire à des systèmes d'instant. Les événements exceptionnels doivent trouver en nous des résonances pour nous marquer profondément. »*¹⁰

9. BACHELARD, *La dialectique de la durée*, op. cit.

10. *Ibid.*, Avant-propos, p.ix.

« Nous verrons qu'il y a hétérogénéité fondamentale au sein même de la durée vécue, active, créatrice, et que, pour bien connaître ou utiliser le temps, il faut activer le rythme de la création et de la destruction, de l'œuvre et du repos. »¹¹ La normalisation par la procédure technique ou administrative brise cette dynamique rythmique. Elle remplace le rythme par une cadence dans le sens d'une conformité externe à une mesure du temps imposée par le dispositif technique et l'organisation du travail. Rétablir cette dynamique rythmique suppose alors de respecter la puissance de création du rythme par le sujet. La durée initiée par le sujet est faite de rythmes différents qui peuvent entrer en contradiction avec les cadences normalisées et standardisées propres aux procédures techniques et administratives à mettre en œuvre. Si un cadre normatif est nécessaire pour que se coordonnent les différents travaux, les "planning" sont tels qu'il est parfois impossible de les honorer en raison de l'impossibilité que rencontre le travailleur de conformer son rythme de travail à la mesure du temps contraignante qui émane de l'organisation. Ces planifications des étapes de travaux n'ont de valeur que dans la mesure où elles sont appropriées par les travailleurs qui parviennent à créer un rythme de travail dont la production est finalement adéquate aux exigences du planning. Celui-ci ne propose pas de rythme de travail lors duquel les savoir-faire acquis s'expriment à nouveau dans un cycle régulier, ce que proposerait le calendrier ; il n'institue qu'une cadence qui tend à évider le savoir-faire du passé d'expériences du travailleur, que des échéances à tenir et des obligations de résultat. Il ressort d'un entretien en date du 15 mai 2014 avec une encadrante ayant sous sa responsabilité une équipe de travaux que les travailleurs ont la capacité de s'adapter ensemble aux exigences d'un planning pourtant objectivement intenable. La personne interviewée dira en substance : "j'ai conscience que ce que je leur demande de faire est parfois impossible, mais je suis obligée d'exiger cela d'eux. Je suis étonnée de voir à quel point ils réussissent pourtant à accomplir ce que moi-même, comme eux, je tenais pour impossible." Honorer un plan des travaux pourtant objectivement impossible à tenir suppose que se soient instaurées entre les travailleurs une coordination des rythmes de travail et une intensification des rythmes individuels qui ont donné lieu à la livraison d'une œuvre collective en temps et en heure. De quoi est fait ce rythme ? À quelle dynamique psychique correspond-il ? Le rythme est fait d'échecs et d'erreurs dont on prend conscience et qui seuls permettent une œuvre réussie¹². Cette alternance est typiquement celle que l'on rencontre lors de l'accomplissement d'un travail toujours à la fois intellectuel et physique. Cette alternance est la dynamique propre du processus d'une « intériorisation progressive de la vie et de

11. BACHELARD, *La dialectique de la durée*, op. cit., p. 8.

12. « Il n'y a pas de vraie certitude dans la réussite d'une action adroite, sans la conscience des erreurs éliminées. Alors le temps pensé prend le pas sur le temps vécu et la dialectique des raisons d'hésitation se transforme en une dialectique temporelle. » *ibid.*, p. 71-72.

la pensée »¹³ qui ne désigne rien d'autre pour nous que le processus d'appropriation par le travailleur de son travail et des contraintes qui lui sont associées, telles les normes techniques et surtout organisationnelles externes. Par cette appropriation, il conserve une liberté d'initiative dans un cadre contraignant. Dans notre exemple, le processus d'appropriation de sa tâche et des contraintes lui permet d'honorer un planning. Le rythme d'appropriation s'est en l'occurrence accéléré. La dynamique rythmique est nécessaire au travail. Il est important de la préserver. Or, plusieurs choses peuvent venir la menacer : un cadre normatif tel qu'il ne laisse aucune possibilité au processus d'appropriation s'effectuer ; rythme trop rapide humainement non tenable ; solitude du travailleur qui aurait besoin de conjointre son rythme à celui des autres. En outre, ce qui peut venir corrompre sur le plan temporel ce processus d'appropriation est l'impossibilité où est laissé le travailleur de porter à l'égard de lui-même et du travail qu'il effectue un regard réflexif. Nous avons montré dans notre première partie qu'une organisation normalisatrice pouvait empêcher la réflexivité du travailleur. Ce qui est requis pour contrer une normalisation excessive est pourtant que le sujet puisse s'extraire d'une temporalité transitive, celle du monde et des choses et s'élever sur un axe temporel perpendiculaire à ce temps transitif. En l'occurrence, perpendiculaire au temps transitif normalisé. Cette rupture dans le temps transitif est le fait d'un psychisme qui élabore une cohérence de ses actes et de ses pensées indépendamment des conditions temporelles de réalisation. Cette indépendance est à la base d'un retour au contexte concret du travail avec un regard enrichi et neuf.

« Et cependant plus le psychisme est lacuneux, plus il est clair ; plus ses ordres sont brefs, plus ils sont puissants. Les véritables temps actifs sont les temps évidés où les conditions d'exécution n'apparaissent que comme des conditions subalternes. Quand on aura cherché du côté de la psychologie artificielle, du côté des attitudes exponentielles, on se rendra compte que les temps d'action sont isolés et que leur répétition n'est pas totalement conditionnée par l'exécution, mais bien, de prime abord, par des nécessités plus élevées, plus spirituelles. La cohérence des raisons d'agir commandera la cohésion des actions effectives. La continuité sur les plans temporels élevés deviendra métaphorique. Elle n'en sera que plus claire, plus suggestive et finalement plus facilement restituée. »¹⁴

La réflexivité que nous appelions de nos vœux dans notre première partie peut alors s'écrire avec Bachelard "cogito au cube" et se traduire sur l'axe de la temporalité par une fissure qui élève le psychisme sur le plan de l'idéalité.¹⁵ En tant que fissure dans le temps

13. BACHELARD, *La dialectique de la durée*, op. cit., p. 81.

14. *Ibid.*, p. 111.

15. « Un pas de plus et avec le *je pense que je pense que je pense*, ce que nous noterons (cogito)³, les existences consécutives apparaissent dans leur puissance formalisante. On est engagé dans une description nouménologique qui, avec un peu d'exercice, apparaît exactement sommable sur l'instant présent, dessinant par ces pures coïncidences formelles, la première ébauche du temps vertical. », *ibid.*, p. 99

transitif, la réflexivité ne peut qu'échapper à la normalisation. Ceci peut être corroboré par le constat suivant. Il ressort d'un groupe de travail sur le management auquel nous avons participé et qui visait à repenser et renforcer le rôle du manager dont des enquêtes psychosociales menées quelques années auparavant dans l'entreprise avaient révélé les difficultés la chose suivante. Les directeurs de différents services, soucieux de prendre des mesures concrètes à mettre en place pour dynamiser les relations collaboratives à l'intérieur des équipes et notamment avec le manager ont fait la remarque suivante : on ne peut pas formaliser les temps qui doivent rester informels pour qu'ils soient productifs, qu'y émergent des idées et que se tissent les liens entre les personnes. En d'autres termes, il est apparu contradictoire d'inviter les managers, par le biais d'une feuille de route qui leur serait destinée, à mettre en place des temps informels. Une interaction de travail rythmée est faite de ruptures par rapport à un ordre temporel transitif, qui plus est normalisé. Si «ce qui dure est ce qui a des raisons de recommencer», alors ce sont des occasions de raisonner qui doivent être préservées pour que travaille la capacité réflexive du travailleur. Les occasions sont les instants où la capacité réflexive du travailleur impose une fissure au temps transitif et s'élève de la temporalité transitive. Or, les protocoles, s'ils sont suivis à la lettre et sans souci de les articuler librement à la réalité du terrain, ont tendance à évacuer ces occasions de raisonner. Le cogito au cube, qui s'élève de la temporalité transitive, non seulement engage une réflexion sur la possibilité ou non d'inventer des solutions pragmatiques à une situation de travail, mais il permet de replacer la tâche dans une cohérence de raisons, dans un horizon d'idéalités. Le cogito au cube ne se place pas sur le plan pragmatique, mais prend celui-ci comme objet indirect pour se demander dans quelle mesure il est possible pour le sujet d'y initier des possibles signifiants. Une encadrante avec laquelle nous sommes entretenue revient sur une expérience et la commente. Nous rapportons ses propos qui corroborent nos arguments.

« C'était en 2004, ce salarié était dans l'agence maintenance. J'étais responsable de l'agence réseau assainissement et notamment de 170 sites (station de pompage et bassin d'orage, sites équipés de pompes, de vannes, de mesures de niveau....). Ce salarié a rejoint mon agence, car dans l'agence maintenance, l'organisation du travail s'est industrialisée, un ordonnancement plus professionnel a été mis en place. Et, ce n'était pas encore le cas dans mon agence. Les collaborateurs de cette agence (maintenance) recevaient sur un AMI (ordinateur portable) la liste des tâches qu'ils devaient effectuer dans la journée. Auparavant c'était aussi le cas. La principale différence est dans la nature de l'intervention. Avant, le libellé de l'intervention était : Station de pompage en défaut. Après le libellé pouvait être : Pompe 1 défaut électrique station de pompage. L'intervention était plus précise. Ce collaborateur avait l'impression de ne plus avoir à réfléchir et devenait un exécutant. Pour lui il trouvait le travail inintéressant. C'est ce qu'il nous a expliqué dans

sa motivation de changement de poste. Avant, l'intervention pouvait être décalée, ou traitée partiellement donc coûteuse (en temps, en déplacement, pas le bon outil, pas la bonne compétence chez l'opérateur), avec une meilleure qualification de l'intervention, un diagnostic plus précis, l'intervention est attribuée à l'opérateur qui a la bonne compétence, les bons outils et la réparation est plus efficiente, le client interne est aussi plus satisfait qu'auparavant cela peut aussi être le cas du client externe. Personnellement, je comprends très bien cet agent. En fait, je pense que certaines personnes ont besoin d'être guidées cadrées dans leurs missions, ça les rassure mais ce n'est pas la majorité des agents. Afin que les agents s'épanouissent dans leur poste malgré une industrialisation du travail, je pense que nous devons leur laisser un espace où ils peuvent réfléchir. Dans certaines activités, c'est facile dans d'autres pas du tout. Dans ce dernier cas, je pense que la nécessité de réunir les agents sur des thèmes liés au travail, sur l'organisation, sur la réalisation du travail est essentiel. Ou les accompagner dans l'innovation, dans ce qu'il font voir, s'il y a des outils plus "fun" pour effectuer ces tâches répétitives qui les démarquent des autres activités. »

C'est ainsi sur la conception d'une normalisation autre que débouche cette critique. Cette normalisation n'est pas autre chose que le fruit de la puissance normative du sujet travailleur qui élabore un rythme de travail en articulant avec les autres les normes techniques standards avec la réalité du terrain. Ce rythme est fait de ruptures et de recommencements. Par cette élaboration rythmique, ce sont les contraintes normatives temporelles extérieures qui sont réappropriées. Cette puissance normative est puissance de dénormalisation structurelle dans le sens où la dynamique de normalisation est bien captée par le travailleur : cette puissance normative est écoutée par l'entreprise qui recueille auprès des agents de terrain leurs "bonnes pratiques" afin que ces dernières fassent ensuite l'objet de feuilles de route à diffuser. Ici, des règles sont issues de l'exercice de cette puissance normative pour revêtir force contraignante, ce qui obligera tout travailleur à se réapproprier ces pratiques qui sont issues de lui. Voici la procédure expliquée par une responsable technique :

« Nos documents qualités (procédures, modes opératoires et fiches d'enregistrement) reposent sur la réglementation, les directives de la direction technique de l'entreprise et également du terrain. En fait, au départ, dans la procédure, les données sont générales, elles s'inspirent des normes réglementaires et de l'organisation de l'entreprise. Les modes opératoires et les fiches qui sont des documents opérationnels reposent d'avantage sur des données terrains et la façon de faire des opérationnels. Pour les établir, une personne du service expertise construit le document et le valide avec différents exploitants (en assainissement par exemple ce sera un chef d'usine ou un salarié spécialisé dans les missions décrites dans le document) avant qu'ils soient rentrés dans le système qualité. »

Nous nuancerons cependant cette pratique dans la mesure où la norme de métier qui

en découle et que la direction veut généraliser ne fait pas l'objet d'une délibération avec ceux qui devront l'appliquer ; standardisée, elle émane de la direction. En tout état de cause, le fait nécessaire de la réappropriation rend possibles le soulèvement et la lutte du travailleur contre des contraintes temporelles qu'il juge ne plus être en mesure de suivre. Une puissance d'insurrection s'initie dans cette puissance normative. La réflexivité du travailleur qui le fait s'extraire de la temporalité de la réalisation est essentielle pour la mettre par la suite en mots, pour l'articuler syntaxiquement.

Les étapes temporelles de la réflexivité au travail : de l'activité à la profession

Nous avons mentionné que la réflexivité que nous appelons de nos vœux s'écrit avec Bachelard « cogito au cube ». Nous voudrions revenir précisément sur les étapes temporelles d'une réflexivité qui s'élabore au travail, du cogito simple au cogito au cube, en passant par le cogito au carré, en nous appuyant sur des exemples de travaux des eaux précis.

Une élaboration rythmée du processus de travail est faite de ruptures par rapport à un ordre temporel normalisé et planifié qui est celui sur lequel l'activité de l'entreprise se projette en ses prévisions. Or, que ce soit la dispersion temporelle des nouvelles organisations de travail ou la normalisation temporelle de celles qui sont encore adossées au taylorisme, elles ont tendance à évacuer ces occasions de raisonner. Appliquons au travail industriel des eaux les étapes temporelles que dégage Bachelard afin de dégager les motifs d'enchaînement des différents temps de travail.

Tout d'abord, "je pense" ce que j'ai à exécuter. Le cogito simple relève d'une pensée transitive pour une temporalité qui adhère au temps de la réalisation, de l'exécution. L'opérateur de station d'épuration doit effectuer un certain nombre de mesures des boues pour s'assurer que leur taux correspond à celui qui est adéquat au bon fonctionnement de la station. Les motifs d'enchaînement sont à relier à l'exécution des tâches. Les tâches qui suivent un protocole reçoivent une mesure externe à laquelle doit adhérer le travailleur. Le releveur de compteurs s'installe dans une temporalité transitive lorsqu'il exécute ses arrêts de relevés, chaque arrêt planifié étant la mesure du temps, une scansion de la journée. Une temporalité normalisée, planifiée est clairement une temporalité transitive ; la finalité du travail consiste dans l'exécution.

Le cogito au carré ou “je pense que je pense” ce que j’ai à exécuter instaure une première distance réflexive par rapport au faire du travail. Il permet la vision d’un ensemble de tâches qui, dans le cogito simple, s’enchaînaient de façon externe, comme mécaniquement. Le cogito au carré permet une organisation des différentes exécutions qui dès lors s’articulent les unes aux autres, chaque point d’articulation créant une rupture dans la temporalité transitive amorçant un rythme de travail qu’a initié le travailleur. L’agent de réseau assainissement est guidé par un savoir-faire de métier qui lui permet d’enchaîner les différentes tâches qu’il a à réaliser non seulement d’après des protocoles, mais aussi, encore, d’après les urgences qui se manifestent à son regard et qu’il met en correspondance avec des règles de métiers qu’il sait et doit appliquer. Ici se dialectisent normes externes techniques et de métier, puissance normative du travailleur et réalité. Cette temporalité au carré n’adhère pas purement et simplement au temps de la réalisation puisque celui-ci prend de la profondeur par la distance réflexive qu’instaure le travailleur. Le cogito au carré déploie un temps de réflexion technique, de remémoration des expériences et des règles qui s’appliquent au chantier ou à toute situation de travail, d’observation et d’analyse de la réalité. C’est une polyrythmie qui s’ébauche, encore conjointe au temps de réalisation.

Enfin, “je pense que je pense que je pense” ou pensée réflexive sur le métier permet de s’extraire du temps transitif du temps de l’exécution sans que cette extraction ne signifie pour autant éradication des autres rythmes. Simplement, les motifs d’enchaînement ne sont plus les mêmes. Ils sont premièrement plus intégrateurs. Sont intégrés des temps de travail pluriels : temps cadencé d’exécution efficace des tâches, temps de réflexion technique, remémoration des expériences, sens de l’activité. L’extraction du temps transitif permet la vision d’une finalité du travail par l’insertion de ces rythmes pluriels dans un horizon de sens. S’extraire du temps transitif, d’un temps mesuré par les exigences techniques, c’est se permettre d’aller dans un temps de travail qualitativement autre. Le chercheur de fuites se fait profession de traquer la fuite sur le réseau d’eau potable. Il est à noter qu’il mobilise son imagination de métier qui lui permet de poser des diagnostics à partir des indices qu’il recueille sur le terrain, diagnostics consistant à localiser la fuite et la défaillance technique dans l’articulation au terrain qui en est à l’origine. Le chercheur de fuites peut ainsi réinscrire son métier dans un horizon de sens plus vaste temporellement que celui auquel l’assignerait son activité s’il demeurerait sur

le plan de l'exécution. L'horizon de sens peut être la gestion de la ressource en eau. À noter que nous n'avons pas rencontré de travailleur nous parlant de son travail comme d'une vocation. La vocation peut constituer cependant un point vers lequel tend le travailleur qui cherche par son travail à donner une signification à son existence.

Nous voudrions finalement opérer une articulation avec le paragraphe qui suit sur la spatialisation au travail. C'est par le biais de la réflexion sur le collectif de travail que cette articulation apparaît. Par l'importance accordée au collectif de travail dans les situations de forte dispersion¹⁶, l'analyse sociologique citée semble asseoir l'idée selon laquelle ce sont les deux faits combinés, rythme effréné ou éparpillé et dislocation du collectif de travail qui mettent en danger le travailleur. Ce danger est celui qui a été identifié plus haut à savoir celui d'une dépoétisation ou atteinte à la disposition à produire. Ce qui précisément est requis pour contrer une normalisation excessive est que le sujet puisse s'extraire d'une temporalité transitive, celle du monde et des choses et s'élever sur un axe temporel perpendiculaire à ce temps transitif, fluide, continu, réticulaire. La distance réflexive qu'instaure le travailleur à l'égard de son travail par l'appropriation d'un rythme rend possible un travail d'interprétation. Le rythme permet d'approfondir le sens du travail. Il est celui le long duquel le travailleur se construit son identité narrative effectivement faite de ruptures réflexivement reprises pour qu'elles s'intègrent à un récit de soi qui continue de faire sens. C'est lors de cette construction narrative de soi que les contraintes normatives organisationnelles et techniques sont repensées. Ces dernières sont collectives. Une normalisation autre est amorcée par la puissance normative du travailleur. Ce dernier élabore un rythme de travail qui doit être en coordination avec les autres sans rompre avec les normes techniques du métier. Un espace commun, qu'il soit de travail ou de délibération est alors nécessaire à l'expression de soi aux autres et avec les autres.

La spatialisation au travail

L'espace est également une dimension à étudier pour comprendre la façon dont les travailleurs jouent avec une normalisation structurelle. Nous avons évoqué dans notre première partie une normalisation de l'espace qui passe par une normalisation des

16. « Par-delà la solidarité mécanique qui unit les salariés pour faire face à la gestion de la dispersion, le collectif permet également aux salariés de supporter les charges liées à la dispersion, notamment les charges psychiques. » DATCHARY, « *Gérer la dispersion* », *op. cit.*, p. 411.

parcours, notamment de ceux des travailleurs qui interviennent sur les réseaux en milieu rural ou semi-urbain. Ce qu'induisait la normalisation est leur émiettement qui venait altérer la relation à l'espace que se construit l'agent de réseau. Ce qu'il faut donc rétablir est la capacité du travailleur de se projeter dans ses tâches disséminées dans l'espace autrement que sur le mode de l'émiettement. Bien sûr, une telle normalisation induisant l'émiettement est à corrélérer avec celle du temps. En effet, l'émiettement du parcours vient aussi du fait que chaque intervention fait l'objet d'une mesure temporelle qui correspond au temps du calendrier. BACHELARD montre dans *La poétique de l'espace* que les rêveries intensifient notre rapport au milieu tel qu'il se déploie spatialement. Est intensifié l'habiter. Par les rêveries, le milieu se fait habitat. Or, le travail vise aussi la construction d'un monde viable, habitable par la production de biens et de services qui répondent aux besoins, aux attentes, mais aussi aux désirs. Si le travailleur n'est plus lui-même en mesure de l'habiter, quel sens y a-t-il à ce qu'il contribue à le construire ? Quels sens peut-il mettre dans son travail qui se lisent ensuite dans son œuvre ? Quel habitant du monde devient le travailleur si lui est ôtée la possibilité de participer affectivement, intellectuellement et significativement à la construction du monde ? Or l'émiettement du parcours de travail met un frein à cette participation triple. Apprendre à habiter le monde que l'on contribue à façonner est essentiel. Cet apprentissage passe notamment par les rêveries. Nous focaliserons notre attention sur deux passages de *La poétique de l'espace* de BACHELARD¹⁷ qui respectivement soulignent l'importance du contact laborieux avec la matière et l'outillage qui entourent le travailleur afin qu'il se les approprie, puis la prégnance des images associées à certains pôles de l'espace. Voici le premier passage.

« Ce qui garde activement la maison, ce qui lie dans la maison le passé le plus proche et l'avenir le plus proche, ce qui la maintient dans une sécurité d'être, c'est l'action ménagère. Mais comment donner au ménage une activité créatrice ?

Dès qu'on apporte une lueur de conscience au geste machinal, dès qu'on fait de la phénoménologie en frottant un vieux meuble, on sent naître, au-dessous de la douce habitude domestique, des impressions nouvelles. La conscience rajeunit tout. Elle donne aux actes les plus familiers une valeur de commencement. Elle domine la mémoire. Quel émerveillement de redevenir vraiment l'auteur de l'acte machinal ! Ainsi, quand un poète frotte un meuble - serait-ce par personne interposée - quand il met avec le torchon de laine qui réchauffe tout ce qu'il touche un peu de cire odorante sur sa table, il crée un nouvel objet, il augmente la dignité humaine d'un objet, il inscrit l'objet dans l'état civil de la maison humaine. Les objets ainsi choyés naissent vraiment d'une lumière intime ; ils montent à un niveau de réalité plus élevé que les objets indifférents, que les objets définis par la réalité géométrique. Ils propagent une nouvelle réalité d'être. Ils prennent

17. BACHELARD, *La poétique de l'espace*, op. cit.

*non pas seulement leur place dans un ordre, mais une communion d'ordre. D'un objet à l'autre, dans la chambre, les soins ménagers tissent des liens qui unissent un très ancien passé au jour nouveau. La ménagère réveille les meubles endormis. »*¹⁸

Il n'est pas inadéquat de transposer les rêveries du ménage au travail des agents du service des eaux. Ce que met en effet en lumière le propos de BACHELARD est que les rêveries qui sont associées aux gestes de travail sous-tendu par une finalité, telle que rendre à nouveau fonctionnel ou à nouveau brillant et propre, valorisent le complexe d'objets. Ce don de valeur par le geste confère au geste une puissance de valorisation. Du neuf voire de l'existant est créé. Cet argument est illustré sur le plan ethnographique par nos propres observations de terrain. D'abord, nous avons observé que les travailleurs aiment garder propre un dispositif technique tel qu'un poste de relèvement d'eau potable. Ils y passent le balai et reprochent à certains collègues de ne pas le faire. Par ailleurs, fréquemment, avec les agents de réseau assainissement, nous nous sommes arrêtés pour vérifier qu'un regard ou tabouret ayant quelque temps auparavant connu une montée en charge était bien fonctionnel ou pour vérifier l'état et redonner une visibilité à un regard dissimulé sous la végétation. Sans intervention technique spécifique, et ne répondant à aucune instruction particulière de la hiérarchie, ces vérifications et ces actes ménagers semblaient pourtant confirmer l'existence du dispositif en sa fonctionnalité qui est sa véritable valeur. De tels gestes sont à rattacher à une puissance normative dans le sens où c'est une mise en ordre à laquelle ont procédé les travailleurs qui permet de valoriser un espace, ici un dispositif technique, et par son truchement, leur travail. Si l'entreprise fermière n'est pas détentrice des dispositifs (le syndicat ou la collectivité locale l'est), il n'en demeure pas moins que les travailleurs s'approprient l'espace où ils œuvrent. Il ne s'agit pas d'une appropriation qui a une traduction juridique ni politique sous la forme de la propriété, mais une appropriation qui se traduit sur un plan axiologique.

Voici le second passage.

« En fait, il faut comprendre phénoménologiquement l'image pour lui donner une efficacité psychanalytique. Le phénoménologue acceptera ici l'image du psychanalyste en une sympathie du tremblement. Il ravivera la primitivité et la spécificité des peurs. Dans notre civilisation qui met la même lumière partout, qui met l'électricité à la cave, on ne va plus

18. BACHELARD, *La poétique de l'espace*, op. cit., p. 73-74.

à la cave un bougeoir à la main. L'inconscient ne se civilise pas. Il prend le bougeoir pour descendre au caveau. »¹⁹

BACHELARD rend compte phénoménologiquement des images attachées inconsciemment à certains espaces, non pas tant en raison de leur configuration spécifique, mais en raison de leur place dans un ordonnancement du monde culturellement ancré. La cave est un pôle de l'espace auquel sont associées des peurs. Non seulement elle est un pôle, mais elle polarise un espace. La cave n'est pas seulement au sous-sol, mais dans la cave, on s'enfonce. La forme géométrique de la cave ne dit rien de son sol ni de ses murs : la cave n'est pas seulement faite de terre mais elle enterre ce qui ne doit pas sortir, ce qui doit être dissimulé. Faisons un parallèle avec les réseaux souterrains assainissement, notamment les égouts. Eux aussi suscitent des peurs. Aux peurs de l'obscurité terrienne et aux espoirs de dissimulation, s'ajoutent des émotions liées à la matière qui est charriée, et celles liées au dédale. Nous avons déjà insisté par ailleurs sur les rêveries associées à la matière. Le dédale est la rêverie spatialisante du réseau. Ce que nous voulons ici retenir du propos de Bachelard est que des rêveries ne peuvent manquer d'être associées à des espaces que l'on habite, que l'on fréquente, surtout lorsqu'ils sont à ce point valorisés psychiquement. Si l'on poursuit la phénoménologie de Bachelard pour la faire impliquer non seulement les matières, non seulement les espaces et les temps, mais les hommes, alors l'on pourrait formuler les choses ainsi. Ceux qui fréquentent ces lieux en sont les créatures. La valorisation des lieux par le travail des hommes, par une dynamique de réciprocité propre au psychisme, devient valorisation des hommes par le lieu. Si l'inconscient ne se civilise pas, il ne se normalise pas non plus dans le sens où il ne peut manquer d'être à lui-même sa propre puissance de création des images, des normes, des normes par les images. La normalisation technique peut le faire taire, mais non le désamorcer en son dynamisme. Puisque ces rêveries permettent d'intensifier le rapport aux lieux de travail, les réintégrer dans l'histoire d'un métier permet non seulement de réinscrire un métier dans un horizon de sens, mais aussi de comprendre pourquoi des préjugés, des blocages, BACHELARD dirait des obstacles²⁰, subsistent malgré l'état des connaissances et d'avancement des techniques. Hériter de rêveries pour donner une ampleur de sens aux gestes techniques que l'on exécute peut-être en

19. BACHELARD, *La poétique de l'espace*, op. cit., p. 36.

20. Idem, *La formation de l'esprit scientifique*, op. cit.

remplacement d'autres qu'on ne fait plus mais qui les ont rendus possibles. Les égouts ou système de dédales souterrains dissimulant et évacuant les rejets humains semblent devoir demeurer tels. Les projets de mise au jour des eaux usées allant de pair avec de nouvelles techniques de purification ont du mal à se faire valoir, certes en raison de dangers sanitaires que cela engendrerait, mais aussi en raison de la puissance des imaginaires. Les rejets humains sont à dissimuler, à confiner dans un espace.

10.2.3 Travail de symbolisation des eaux technicisées à l'aide d'un imaginaire alternatif

Penser autrement le réseau d'eau et d'assainissement : exemples

FÉRÉ et SCHERRER dans un article intitulé « L'eau mondialisée », rendent compte d'un contexte qui impose de penser autrement la distribution de l'eau potable et l'évacuation des eaux usées. Les villes libanaises et ex-allemandes de l'est rétrécissantes sont un défi à l'imaginaire réticulaire qui imprègne les modes du penser ingénieur. Le paradigme historique du tout-en-réseau est alors susceptible de faire place à un nouveau paradigme d'organisation du service des eaux. Ce nouveau paradigme se veut à la fois flexible, pensé à partir du territoire singulier sur lequel il s'implante et dont les techniques sont bio-compatibles.

« Cette injonction [de bonne gestion durable des pays et des villes] est désormais au croisement d'une double contradiction. La première qui prévaut depuis les années 1980, oppose la dimension cognitive du modèle de développement proposé et sa dimension normative. Malgré une vision encore toute empreinte du «réseau achevé», de nouvelles normes sont énoncées : la dissociation de la gestion de l'infrastructure et de celle du service tout en proposant une approche plus intégrée de l'accès au bien ou à la ressource, le recours à la gestion déléguée pour son efficacité gestionnaire, le recouvrement complet des coûts qui permet de responsabiliser l'utilisateur dans ses comportements consommateurs, etc. Or, cette dissociation entre le paradigme technique et la norme gestionnaire présuppose implicitement que l'accès aux services urbains en réseaux ne sera jamais socialement et territorialement universel. La seconde contradiction, qui lui succède aujourd'hui, repose sur le nouveau paradigme techniciste du "circuit court de l'eau" (...) et de la coproduction du service par l'utilisateur. Ces solutions sont jugées plus flexibles et écolo-compatibles que le vieux réseau collectif dans les pays développés, et désormais promues comme de nouvelles

*réponses qui permettent de sauter par-dessus le cap de l'inachèvement ou de l'inadaptation du réseau universel. »*²¹

Il apparaît, dans l'exemple des villes ex-allemandes de l'est, que le changement de paradigme se présente aux yeux des acteurs comme celui offrant les solutions que l'ancien paradigme n'avait pu résoudre ou prendre en compte.

*« Pour bien comprendre la façon dont la décroissance urbaine affecte le modèle du tout-en-réseau, il faut décomposer l'évolution sociospatiale et surtout politique des villes est-allemandes en deux temps depuis la réunification. Jusqu'en 2000, on observe un intense effort d'équipement et de remise aux normes en matière d'infrastructures urbaines (...). Cette embellie tardive du modèle universel digne des Trente Glorieuses concourt aussi à préparer dans un deuxième temps une formidable « crise des ciseaux » entre offre et demande. Le premier diagnostic formulé dans le débat public allemand identifie un problème technique de surdimensionnement des réseaux (...). A ce surdimensionnement sont immédiatement associés des problèmes sanitaires dans les canalisations d'eau potable, mais aussi d'eaux usées, nécessitant des traitements supplémentaires (...). »*²²

C'est un changement conceptuel qui ne trouve pas sa cause uniquement dans une déficience technique constatée et vérifiée de l'ancien paradigme du tout-en-réseau. Ce changement de paradigme se déploie à partir d'un autre imaginaire qui ne se soucie pas seulement de penser une autre technique plus efficace et plus adaptable, mais de penser une autre relation au monde. A l'imaginaire réticulaire était associée l'idée d'un développement économique du territoire, l'idée d'un bienfait social.

*« Pour mesurer l'amnésie collective des grands acteurs publics et privés à propos des conditions historiques favorables au développement des services urbains en réseau dans le domaine de l'eau urbaine, il faut effectuer un bref retour sur le "modèle universel" des services urbains en réseau. On en connaît généralement quelques termes, comme l'effet moteur des économies d'échelle, mais aussi la croyance collective dans la capacité des nouvelles technologies à amener du changement social [Musso, 2003], permettant à cette logique d'équipement en réseau d'avoir été pendant si longtemps considérée comme intégratrice. »*²³

Ce sont ces idées qui sont éprouvées à nouveau lors de la transition vers le paradigme alternatif pour leur donner une autre forme et un autre sens.

« L'autarcie sociotechnique est-elle en train de devenir le nouvel horizon téléologique de l'action urbaine en se substituant à la figure collectiviste du réseau achevé ? Une telle hypothèse est sans doute prématurée. On peut tout d'abord envisager une période plus ou

21. Cécile FÉRÉ et Franck SCHERRER. « L'eau urbaine après le réseau ? » In : *L'eau mondialisée : la gouvernance en question*. Recherches. Paris : La Découverte, 2010, p. 403-417, p. 403-404.

22. *Ibid.*, p. 413.

23. *Ibid.*, p. 405.

moins longue, de transition ou non vers un nouveau paradigme technique des services urbains de l'eau, où perdure la dichotomie entre la permanence du modèle cognitif du tout-en-réseau et des modalités concrètes d'organisation des services urbains qui s'en éloignent de plus en plus [Coutard, Le Bris, 2008]. »²⁴

Plusieurs conséquences sur le travail que suppose de mettre en œuvre le service urbain des eaux sont à noter dans le contexte de changement paradigmatique. Ce dernier mobilise l'imagination du travailleur. Par le biais de cette faculté mobilisée au cœur des préoccupations professionnelles, la relation au territoire où le travailleur intervient est renforcée.

L'exemple libanais montre que le changement de paradigme doit avoir lieu à partir de l'expérience du territoire en sa singularité géographique, politique, culturelle et sociale. Dans cet exemple, les services des eaux des territoires libanais ont été configurés par différents acteurs, dont les usagers, dans un contexte de tensions conflictuelles. Le conflit a marqué le territoire directement et par le biais de la population qui y a poursuivi son existence. L'éclatement du territoire dû au conflit implique que le nouveau paradigme d'une plus grande flexibilité et d'un déploiement *in situ* des techniques est le plus adéquat.

« Le cas libanais montre toute la complexité d'une situation où les services urbains en réseau sont demeurés inachevés et où la volonté de rattrapage se trouve freinée par la situation économique du pays et des usagers (...). Cet écart entre la volonté de rattrapage d'un modèle idéal, dans une logique de recouvrement des coûts d'une part et le fait que les usagers soient déjà fortement sollicités dans une "co-production de service de fait" d'autre part, illustre l'impasse dans laquelle le modèle collectif des services urbains en réseau se trouve, et constitue certainement une des raisons à la difficile mise en œuvre de la réforme de l'eau. Dans ce contexte, la promotion d'un "circuit court de l'eau" pourrait constituer une réponse toute faite, glissant ainsi vers un nouveau paradigme autarcique de l'action collective urbaine. »²⁵

Le travail des eaux qui change de forme en fonction du paradigme dans lequel il inscrit ses activités devient une modalité de l'agir puisqu'il se décline en pratiques qui participent à la configuration d'un monde et à la pensée d'un espace de vie commun. Le nouveau paradigme devient cadre conceptuel dont les actes et les paroles, s'ils l'ont initié, contribuent à poursuivre la modélisation dans l'optique de penser d'autres relations

24. FÉRE et SCHERRER, « L'eau mondialisée », *op. cit.*, p. 408.

25. *Ibid.*, p. 411.

au monde. Le travail qui se décline ainsi en pratiques qui s'inscrivent dans le monde consiste en une actualisation qui a un sens, c'est-à-dire à la fois une direction, vers le monde, et une signification. Il s'agit d'une actualisation de soi effective, autrement dit dans laquelle une potentialité sentée et choisie devient actuelle dans un lien signifiant avec son contexte. Elle contraste avec une actualisation abstraite du fait de pratiques professionnelles qui s'inscrivent dans le paradigme du tout-en-réseau qui, dans certaines circonstances telles que les décrit l'article, ne correspond plus à ce qu'exige un territoire. S'il a une histoire, s'il a été déployé dans une époque précise d'expansion des villes européennes du XIX^e et XX^e siècle, ce paradigme n'en demeure pas moins un paradigme qui a été conçu en dehors d'un sol. L'extériorité de la conception, son dé-solement, a permis son adaptabilité imaginée comme universelle. Le tout-en-réseau s'adapte à tout territoire car il est abstrait en sa conception. Le travailleur dont l'activité s'inscrit dans ce paradigme est en ce sens dé-solé. Ce dé-solement est certes compensé lors de la pratique de son métier qui le met en relation avec des usagers, des travailleurs et un territoire singulier. Le nouveau paradigme semble favoriser une relation du travailleur, par le biais de ses activités professionnelles et non plus seulement au gré des rencontres que rend possibles son métier, plus substantielle avec le territoire. Cette liaison substantielle est d'ordre culturel : le travailleur est davantage en lien significatif avec la configuration géographique actuelle et avec les usages des populations de ce même territoire avec lesquels d'ailleurs il est voué à articuler ses pratiques. Cette liaison substantielle est d'ordre naturel également : le travailleur des eaux est davantage en lien avec les écosystèmes, car les techniques qu'il met en œuvre y prennent appui. Le tout-en-réseau qui se conçoit en dehors de tout sol exerce lorsqu'il est mis en œuvre une violence sur le territoire. Cette violence n'est pas métaphorique. Les techniques de déploiement du tout-en-réseau forcent le territoire au détriment de solutions plus intégratives de l'écosystème, des usages, de l'habitat. La relation sensible au milieu est affectée par les techniques et les dispositifs en induisant un type de consommation de l'eau, de rapport à ses déchets organiques, de circulation dans la ville, des gestes de travail. En conséquence, le changement paradigmatique qui réoriente le cadre conceptuel dans lequel se modélisent les activités de travail affecte les relations que le travailleur tisse avec son milieu et le monde. En l'occurrence donc, les liens significatifs se renforcent. Ces

exemples témoignent du fait que le nouveau paradigme s'ancre dans une expérience, celle d'un échec, et dans l' horizon normatif qui prend racine dans le souci socio-écologique.

Imagination et rationalité instrumentale

Il faut déterminer les modalités de rapport entre imagination et rationalité instrumentale. Si les images substantielles figées sont nocives, l'imagination peut servir l'innovation scientifique. Une solution est donc que l'imagination se règle sur la rationalité instrumentale afin que l'efficacité et le progrès des performances du dispositif technique soient assurés. Ce rapport de service entre imagination et rationalité scientifique ne serait possible sans au préalable une psychanalyse de la conscience objective dont nous avons traité précédemment. À cette condition, la mobilisation de l'imagination n'empêche pas que la rationalité instrumentale continue de valoir dans le travail. Elle exige une imagination réglée afin que la rationalité instrumentale puisse tirer parti de sa force d'initier des possibles. L'eau et les eaux usées deviendraient matières à déchiffrer dans l'horizon d'une réponse à un besoin qui s'organise collectivement, et dans celui d'une technique qui doit être efficace. L'imagination se règle sur la rationalité instrumentale, autrement dit, elle n'est pas laissée dans sa productivité exubérante d'images substantielles. Si celles-ci ont joué un rôle dans la progression de la scientificité de la rationalité, dans la mesure où il a fallu rompre avec elles, il n'est pas question ici que l'imagination produise des images qui s'ordonnent à la logique de l'imaginaire. Les ruptures épistémologiques sont actées. C'est ce qui permet de renouer avec une imagination que l'on a été en mesure d'éduquer. Ces images, tout en conservant leur puissance de dynamisation de l'esprit et de signification, doivent s'ordonner à la logique instrumentale. Nous pouvons alors faire l'hypothèse que la rationalité instrumentale peut s'articuler à d'autres rationalités comme la rationalité communicationnelle. Que peuvent alors les images pour la rationalité instrumentale? Nous ferons ici l'épreuve d'une analogie. De même que l'imagination peut servir la rationalité juridique, de même pourrait-elle servir la rationalité instrumentale. L'imagination est à l'origine de l'indétermination dont le droit a besoin pour que son système clôturé de normes puisse produire une pratique juridique qui sache articuler l'universel de la loi aux cas particuliers. Pour que ce système de normes puisse aussi toujours être adéquat à une société en évolution et l'encadrer efficacement.

« Dès mes premiers essais sur le droit pénal, j'avais été mise en mouvement par Bachelard qui, au tout début de L'Eau et les Rêves, organise les forces imaginantes de l'esprit selon deux axes : un axe qui est celui de l'enracinement, de la recherche des racines, met l'imagination en éveil ; le second axe, celui du surgissement, évoque l'inattendu et l'inespéré. (...) Si la force normative relie les sources du droit à leurs effets, elle implique

une continuité, sans exclure une variabilité, selon que le lien est plus ou moins étroit et les effets plus ou moins garantis. Les forces créatrices du droit, au sens que leur donnait Ripert, sont des forces sociales au sens large, morales mais aussi politiques et économiques, qui peuvent perturber le mécanisme de la force normative, donc l'organisation des systèmes du droit. Pourquoi aurait-on besoin aussi de forces imaginantes ? Précisément pour permettre aux systèmes de droit de s'adapter aux forces sociales qui les perturbent. Pour que le droit s'adapte aux perturbations, le juriste a besoin de nouveaux principes (...); de nouvelles catégories (...), aussi de nouvelles métaphores parce que la doctrine classique privilégie les métaphores statiques, comme la pyramide des ordres, les piliers, les socles, les fondements, les fondations, alors que le droit devient à la fois interactif et évolutif. »²⁶

Articulée à la rationalité instrumentale, l'imagination introduit un élément d'indétermination dont la science de l'ingénieur a besoin pour qu'un système clôturé de normes techniques puisse produire des pratiques de métier qui sachent articuler l'universel de la norme au contexte environnemental, social et culturel où se déploie un dispositif technique. L'imagination crée de l'indétermination qui permet à ce dispositif, non seulement de dépasser sa clôture spatiale et temporelle, mais aussi de s'adapter à des milieux réels pluriels. L'imagination est indispensable à l'endroit des techniques de gestion des eaux qui innervent tout un milieu qu'il soit urbain ou rural dès lors qu'il est habité. Il ne s'agit pas ici de seulement gérer des imprévisibles qui nécessitent d'imaginer un moyen techniquement efficace de résoudre le problème. Les dispositifs en place sont parfois inefficaces pour gérer des épisodes de pluie qui font monter en charge les réseaux qui déversent des eaux polluées dans les rivières. Les ingénieurs ont à repenser tout un dispositif. Les techniques performantes doivent convenir à la particularité d'un milieu et s'insérer dans un paysage. De nouvelles métaphores peuvent s'ébaucher permettant de redécouvrir une intensification du rapport au monde tout en le faisant évoluer au gré des avancées scientifiques et techniques. De telles forces créatrices techno-scientifiques, pour reprendre l'expression de DELMAS-MARTY, viennent perturber les anciens dispositifs techniques et finalement la rationalité scientifique particulière qui les sous-tendait. L'imagination sert ici une herméneutique technique qui vient recréer une réalité. L'imagination matérielle, en intensifiant le rapport vivant et charnel à la réalité, en permettant de valoriser positivement ou négativement les expériences qui s'y

26. Mireille DELMAS-MARTY. « Humanisme et mondialisation ». In : *La Vie des Idées* (25 sept. 2009). Propos recueillis par Julien Cantegreil.

déploient, est la condition cognitive et affective de l'inflexion voire du ploiment des normes rigides au regard du contexte particulier.

Le travail met au contact d'une matière qu'elle soit désubstantialisée ou non par une rationalité instrumentale. L'image resubstantialisée de la matière eau ou eau usée permet un renouvellement de soi et d'un monde par l'imaginaire qui est alors mis en branle. La matière substantialisée devient une matière qui se déchiffre par le travail qui va lui donner ces potentialités et les initier dans le monde. Elle élabore des possibles à partir d'une situation ; ici elle élabore des possibles dans cette interaction de l'homme et la femme avec la matière. Elle permet de dynamiser le rapport à une matière, de la repenser en sa substantialité : les eaux usées sont recyclables, car elles sont une source de nutriments. Devant la matière substantiellement pensée, le travailleur se retrouve comme le lecteur devant une fiction. Sa subjectivité travaillante advient pour autant qu'il se met à déchiffrer la matière avant de lui imposer des schémas de pensée.

« Comprendre, c'est se comprendre devant le texte. Non point imposer au texte sa propre capacité finie de comprendre, mais s'exposer au texte et recevoir de lui un soi plus vaste (...) La subjectivité du lecteur n'advient à elle-même que dans la mesure où elle est mise en suspens, irréalisée (...) La lecture m'introduit dans les variations imaginatives de l'ego »²⁷

En outre, la matière redevenue substance au sens de BACHELARD est aussi ouverture à l'autre dans le sens où elle intensifie le rapport charnel. Cette élaboration avec la matière permet de penser une interaction laborieuse alternative avec l'autre travailleur. C'est en ce sens que la rationalité instrumentale initie une articulation à une rationalité communicationnelle. La communication s'établit entre les travailleurs qui peuvent partager leur expérience dans la mesure où ils en font une. L'expérience est ici à comprendre en son sens fort d'accès à une compréhension de la réalité plus complète et intégrative par le biais d'un rapport actif à elle. La communication doit faire un pas de plus et trouver les moyens de se verbaliser.

27. Paul RICŒUR. *Essais d'herméneutique (II) Du texte à l'action*. Réd. par Olivier MONGIN. Collection Esprit 2. Paris : Editions du Seuil, 1986, p. 117.

10.2.4 Reconnaître et imaginer le mal

La capacité réflexive est mobilisée dans le champ communicationnel de sorte qu'elle ne cesse d'en établir, rétablir et maintenir l'équité. Elle est en ce sens éthiquement orientée. La reconnaissance du mal tel que nous allons le définir constitue la conséquence de l'exercice de la capacité réflexive. L'exercice de cette capacité réflexive n'est pas uniquement l'exercice de l'entendement, mais celui de l'entendement conjugué à l'imagination et à la sensibilité. Cette capacité réflexive qui consiste ainsi en la conjugaison de ces facultés humaines est propre à reconnaître le mal. Cette reconnaissance suppose effectivement une capacité d'analyse intellectuelle ou reconnaissance comme identification. Cette reconnaissance comme identification ne pourrait avoir lieu ni déboucher sur une action correctrice sans un lien sensible à un autrui possible. L'imagination permet que se tisse un tel lien entre l'existence possible de l'autre et une capacité actuelle d'être affecté. Le harcèlement qui se développe dans les organisations du travail signe une déficience à l'endroit de l'exercice de cette capacité réflexive dans les relations intersubjectives. A un niveau plus global qu'est celui de l'organisation, l'exploitation de l'être humain, exploitation que nous allons redéfinir, consiste également en un mal infligé à l'autre que l'on ne reconnaît pas en sa capacité d'exister par soi-même.

Imaginer et puissance d'être affecté

ARENDT²⁸ interprète KANT à partir de la *Critique de la faculté de juger*. Elle décèle chez le philosophe de cette troisième critique les linéaments d'une pensée politique originale²⁹. Le philosophe lie en effet l'entente intersubjective à une capacité de

28. Hannah ARENDT. *Juger : sur la philosophie politique de Kant*. Trad. par Myriam REVAULT D'ALLONNES. Points, Essais. Première édition française 1991. Paris : Éditions du Seuil, 2003.

29. Cf. « Et bien entendu, il n'est vrai d'aucune façon que nous avons besoin de la compagnie des autres - ou même que nous pouvons la supporter - quand il nous arrive d'être occupé à penser ; pourtant, faute de pouvoir, d'une manière ou d'une autre, communiquer et exposer à l'épreuve des autres, oralement ou par écrit, ce qu'on peut avoir découvert quand on était seul, cette faculté qui s'exerce dans la solitude disparaîtra. (...) La vérité philosophique n'a pas une validité aussi générale. Ce qu'elle doit avoir, ce que Kant, dans la *Critique de la faculté de juger*, exigeait des jugements de goût, est la "communicabilité générale". », *ibid.*, p. 68 ; Au § 40, Kant écrit : « On pourrait même définir le goût par la faculté de juger ce qui rend notre sentiment, procédant d'une représentation donnée, *universellement communicable* sans la médiation d'un concept. », KANT, *Critique de la faculté de juger*, *op. cit.*, p. 129 ; Citons un nouveau passage de Arendt : « Puisque Kant n'a pas mis par écrit sa philosophie politique, la meilleure façon de découvrir ce qu'il pensait à ce propos est de se reporter à la *Critique du jugement esthétique* dans laquelle, en examinant la production des œuvres d'art dans leur relation au goût, qui juge et décide à leur sujet, il affronte un problème analogue. (...) Kant est convaincu que, sans l'homme, le monde serait un désert et un monde sans homme veut dire pour

chacun d'être affecté. Cette capacité est partagée car il ne s'agit pas d'une capacité productive strictement intellectuelle, mais d'une capacité qui naît de l'articulation de plusieurs facultés humaines, entendement, imagination, sensibilité, Raison. Plusieurs interprétations philosophiques, celles de ARENDT et de RICŒUR³⁰, posent cependant l'imagination comme centrale. Elle serait l'origine de cette capacité relationnelle ou capacité de penser en se mettant à la place d'autrui. En effet, l'imagination serait l'interface productrice entre la capacité de former les concepts de l'entendement et les impressions relayées par la sensibilité. L'imagination transcendantale est pour ces auteurs la condition de possibilité de la capacité d'être affecté et de l'auto-affectation. La reconnaissance comme identification conceptuelle est par l'imagination en lien avec le pouvoir d'être affecté. Dans une première version de la *Critique de la raison pure*³¹, KANT semble effectivement faire dépendre plus radicalement les schèmes de l'entendement de la faculté plus originaire que serait l'imagination transcendantale. La capacité de raisonner, lorsqu'elle se réalise dans la prise en compte d'autrui, mobilise la faculté intellectuelle de l'entendement dans la liaison opérée par l'imagination avec la sensibilité ce qui conditionne l'ouverture à l'extérieur, à la réalité. C'est pourquoi KANT affirme que l'autrui possible est indispensable au penser rigoureux. C'est non seulement l'ouverture à un monde commun qui s'opère par l'intermédiaire du pouvoir d'être affecté, mais aussi l'ouverture à autrui. L'imagination est effectivement dans la lignée kantienne de la première *Critique*, une faculté productrice. En ce sens, et autrement que ne peut l'être l'entendement, elle produit du possible. La possibilité ne réside pas dans l'absence de contradiction logique dans ce qu'elle produit, image ou schème, mais dans la fiction de l'existence. Elle conjugue une puissance formelle et matérielle pour faire exister sur le mode du possible le concept. La prise en compte d'autrui, ce que souligne ARENDT, n'est pas tant la prise en compte de l'autrui réel, effectivement présent dans le champ communicationnel où s'élabore le raisonnement,

lui : sans spectateurs. Dans son examen du jugement esthétique, il distingue entre le génie et le goût. Le premier est requis pour produire des œuvres d'art, tandis que s'il s'agit de les juger, (...) on ne requiert "rien de plus" (dirions-nous, ce que Kant ne fait pas) que du goût. », ARENDT, *Juger Suivi de deux essais interprétatifs*, op. cit., p. 98

30. Cf. Chapitre 2, Partie I, RICŒUR, *Parcours de la reconnaissance*, op. cit., p. 67-93.

31. Immanuel KANT. *Critique de la raison pure*. Trad. par André TREMESAYGUES et Bernard PACAUD. 6^e éd. Quadrige 61. Première édition 1781. Paris : Presses universitaires de France, 2001.

que l'autrui possible³². Dès lors, le raisonnement peut s'élaborer dans l'intimité du penser individuel pourvu que son raisonnement soit sous-tendu par la présence possible de l'autre. Envisager en ses raisonnements la possibilité de l'autre suppose l'imagination comme faculté de créer de l'existence possible. La prise en compte de l'autrui suppose une capacité de symbolisation dont l'imagination transcendantale serait l'ouvrière. Le penser conceptuel, en lien avec l'imagination comme source de la puissance d'être affecté du sujet, serait voué à s'élaborer éthiquement pour une autre raison encore. La reconnaissance comme identification du mal, lorsqu'elle ne convoque que l'entendement, ne peut être que défailante. Il entre en effet dans le concept de mal la puissance d'être affecté d'autrui. La reconnaissance conceptuelle du mal ne peut donc qu'aller de pair avec la production d'existence de l'imagination qu'initie la puissance d'être affecté. Le mal est un concept qui présuppose la relation et l'existence de l'autre. Le choix de faire le mal, comme liberté radicale et initiale, signifierait en ce sens l'atrophie de la puissance d'être affecté et l'incapacité à conjuguer rigoureusement entre elles les capacités distinctes. L'imagination n'est pas suffisante à rendre raison du caractère éthique du raisonnement qui s'élabore dans la prise en compte de l'autrui possible. Cette rigueur éthique ne peut venir que de l'usage pratique de la raison pure, source des principes moraux. La raison pratique pure n'est pas sans lien avec son usage esthétique qui fait référence à une capacité de sentir. C'est en cela que la morale débouche sur le politique dont l'exercice suppose un champ de communication entre les sujets capables d'intégrer l'autre possible dans son raisonnement, notamment quand il est projectif. Kant est à interpréter en ce sens lorsqu'il signifie que le symbole ouvre la pensée éthique. La symbolisation ne se réduit pas à la figuration statique de la loi morale afin de la rendre moins abstraite. Elle désigne plus fondamentalement le processus par lequel l'altérité accède à un statut, celui de possibilité, que le sujet peut dès lors sensiblement appréhender. Elle est donc le processus qui initie une compréhension de l'autre.

32. « Le jugement, et tout particulièrement les jugements de goût, renvoie toujours aux autres et à leur goût, et prend en considération leurs jugements potentiels. », ARENDT, *Juger Suivi de deux essais interprétatifs*, op. cit., p. 105; « Sous cette expression de *sensus communis* on doit comprendre l'Idée d'un sens commun à tous (...), c'est-à-dire d'une faculté de juger, qui dans sa réflexion tient compte en pensant (*q priori*) du mode de représentation de tout autre homme (...). C'est là ce qui est obtenu en comparant son jugement aux jugements des autres, qui sont [en fait] moins les jugements réels que les jugements possibles (...). », *ibid.*, p. 127

Champ politique et intérêt (inter-esse)

La prise en compte de l'autre est la condition de possibilité de la communication où s'échangent par la parole des expériences et des arguments. L'altérité des arguments peut être perçue comme contrariété. Ces arguments, en effet, sont reliés aux expériences de leurs auteurs. Au travers d'elles se manifeste l'injustice que les arguments des uns et des autres veulent dénoncer ou maintenir. Le champ communicationnel est en conséquence un champ où se verbalise la conflictualité entre les sujets. Cette conflictualité, si elle ne permet pas que des solutions se trouvent, permet au moins à chaque sujet de conserver en l'exprimant sa singularité. Le champ communicationnel doit demeurer un champ intersubjectif. Par une telle intersubjectivité s'ouvre un champ de relations et non de fusion argumentative et affective. La reconnaissance du mal exige un tel champ intersubjectif, car elle consiste à débusquer pour la dénoncer une distorsion violente à l'endroit de la relation à l'autre. Sans le maintien de la possibilité d'être l'autre dans un certain champ, il n'y a pas de reconnaissance. Que dans ce champ communicationnel se tissent des relations intersubjectives injustes ne signifie pas que les sujets, notamment ceux qui en sont victimes, soient privés de liberté. C'est précisément cette liberté, qui ne s'exerce que dans un champ où la possibilité d'être l'autre de quelqu'un demeure, le champ de l'être-parmi les autres, qui peut initier la reconnaissance du mal commis. La capacité de penser par soi-même est, autrement dit, la capacité de penser comme autre. Le champ communicationnel, champ de l'inter-esse, est le champ où s'articulent des libertés. Il est en ce sens susceptible de constituer le champ politique. Celui-ci se caractérise d'abord par le thème qui y est traité, à savoir le politique, ou ce qui concerne les affaires de la polis. En quoi le thème traité dans le champ politique est-il en congruence avec la structure des relations de ce dernier ? De la nature des relations entre les sujets d'une communauté dépend la définition de l'intérêt commun. Pourquoi l'intérêt commun relève-t-il en dernière instance de la relation entre les sujets et non de ce qui convient à chaque individu ? L'intérêt commun est en effet ce qui ressort de la communication entre les sujets, ce qui ressort du fait que les sujets sont des êtres qui s'expriment parmi les autres. Ce qui ressort de leur communication portera, sur le mode syntaxique, la trace de la structure en laquelle elle s'est effectuée. De plus, l'objet

de leur communication porte sur la façon dont chacun peut contribuer à la continuation de la société, son fonctionnement, le bien-vivre qu'elle procure.

Ce dont il est question dans le champ politique est notamment la construction et la consolidation de l'infrastructure juridique. Dans cet exercice, la capacité de prendre en compte un autrui possible est primordiale. Elle est une capacité d'élévation à l'existence même fictive d'un être : le sujet de droit. La reconnaissance du mal dans un contexte en lequel les relations qui s'y tissent ne sont pas de part en part justes est un premier pas en direction de l'édiction d'une règle de droit. Celui-ci, à la condition qu'il suive la reconnaissance d'une injustice, est voué à la désamorcer. La reconnaissance d'un droit applicable à tout sujet, à l'autre possible, suppose que le champ politique aménage structurellement un espace au possible. La reconnaissance d'un droit à tout sujet se fonde sur la possibilité de l'altérité subjective. La possibilité de l'altérité, c'est la possibilité d'opposer un refus à la tendance à l'assimilation à soi par un sujet en position de domination, à sa convenance qui s'exprime par la structure symbolique. La possibilité désigne ainsi celui devant qui le sujet pourrait avoir à répondre. La possibilité de l'altérité est précisément ce que ne prend pas en compte une logique totalitaire qui s'inscrit dans une logique d'assimilation. Il n'y a plus d'inter-esse car chaque sujet n'est en droit et de fait plus porteur de sa singularité. L'altérité n'étant plus tolérée, il n'est plus en mesure d'exercer sa responsabilité qui consiste à répondre de ses propres actes devant l'autre que soi. Le champ politique devient un champ de la dé-liaison. L'exercice de la responsabilité (*re-spondeo*) suppose en amont un engagement qui lie le sujet aux autres, la promesse (*spondeo*) dont elle est la suite logique et temporelle. C'est pourquoi en régime totalitaire, le sujet ne peut qu'être déclaré arbitrairement coupable, car aucun champ politique n'a permis qu'il exprime librement son engagement personnel, c'est-à-dire en tant que personne juridique distincte, à l'égard de la communauté.

Banalité du mal

Le harcèlement moral se déploie aisément dans un contexte de travail dont le champ communicationnel s'apparente à celui décrit par ARENDT à propos du régime totalitaire³³. L'organisation du travail, espace privé dont la visée est une production

33. Hannah ARENDT. *Les origines du totalitarisme 3 Le système totalitaire*. Trad. par Patrick LÉVY, Jean-Loup BOURGET et Robert DAVREU. Points. Première édition 1951. Paris : Éditions du Seuil, 1972.

particulière n'ouvre pas par définition un champ politique où il y est question de l'intérêt commun. Pourtant, nous avons déjà noté que l'organisation du travail réunit des hommes et des femmes dans une visée commune. C'est à ce titre que l'entreprise peut ouvrir un espace qui s'apparente au champ politique. Nous faisons ainsi l'hypothèse que c'est un déficit politique du champ commun qu'ouvre l'entreprise en réunissant des hommes et des femmes, qui rend possible la propagation du mal sous la forme, notamment, du harcèlement. Les sujets sont réduits à une fonction dans la production. Ils sont en tant que tels des êtres qui se mettent à disposition de l'entrepreneur par le biais de leurs compétences. Or la réduction pure et simple à une fonction prive le sujet du rapport à un autrui possible dans la mesure où ce dernier ne répond à aucune utilité technique pour l'exercice de cette fonction. Ils ne sont donc plus, comme travailleurs, considérés comme des êtres politiques libres, c'est-à-dire des êtres intéressés par la chose commune. Celle-ci peut avoir un champ de rayonnement plus ou moins ample. La chose commune peut ne désigner que ce qui concerne la vie en commun des travailleurs au sein de l'organisation. Elle peut aussi désigner leur participation, via leur produit, à l'intérêt commun de la société en son entier. L'organisation productive est le lieu d'une potentielle banalité du mal car elle est le lieu où est susceptible de primer la fonction sur les sujets, en d'autres termes, où ceux-ci ne sont envisagés que par le biais de leur utilité technique à la production et finalement au chiffre d'affaires. Il est logique que cette mise à disposition fonctionnelle, dans l'optique de la production, évolue vers d'autres formes de mise à disposition du sujet. Les actes à l'égard d'autrui étant pris dans cette logique, il n'est plus possible au sujet qui les commet de reconnaître le mal qu'il inflige à autrui. La logique de cette mise à disposition fonctionnelle de soi peut être comparée à celle dont traite ARENDT dans *Les origines du totalitarisme 3 Le système totalitaire*. L'idéologie y est identifiée comme logique d'une idée qui doit être réalisée malgré les résistances du réels³⁴. L'arbitrarité, la violence vient de cette logique qui force la réalité à se plier à l'idée qu'elle déploie. La satisfaction secrète que le travailleur y éprouve témoigne d'un caractère que nous avons identifié comme destructif. Il trouve à l'extérieur, dans la logique instrumentale qui sous-tend l'organisation, des arguments qu'il détourne à l'appui de ses actes pour les justifier. En d'autres termes, la tendance subjective à l'assimilation à soi de l'autre répond au principe strictement instrumental des relations intersubjectives au travail. La banalité du mal définit une situation dans laquelle la structure du champ intersubjectif est en rapport de congruence avec la dynamique pathogène de l'appareil psychique du sujet induisant un déficit de la pensée.

34. « Une idéologie est très littéralement ce que son nom indique : elle est la logique d'une idée. Son objet est l'histoire, à quoi "l'idée" est appliquée ; le résultat de cette application n'est pas un ensemble d'énoncés sur quelque chose qui est, mais le déploiement d'un processus perpétuellement changeant. L'idéologie traite l'enchaînement des événements comme s'il obéissait à la même "loi" que l'exposition de son "idée". », ARENDT, *Les origines du totalitarisme 3 Le système totalitaire*, op. cit., p. 216

L'assimilation de l'autre à soi et au même se fonde sur une incapacité à imaginer l'autre, à le penser comme possible. Dans un paragraphe "Les pathologies du harcèlement", DEJOURS souligne le risque d'une aliénation qui s'étend à la collectivité, car le lien de travail avec le réel médiatisé par autrui est rompu.

« Mais parler de ses difficultés dans le travail, de ses échecs, de ses doutes, c'est aussi prendre le risque de passer pour incompetent et non pour détenteur d'une expérience critique du monde. Et lorsque, bravant cet obstacle, le travailleur conscient de ses responsabilités prend le risque d'exposer aux autres son expérience, il ne reçoit souvent comme réponse, dans le monde désolé, que le silence, voire le désaveu. Surtout lorsqu'il fait état d'une expérience qui entre en contradiction avec la prétendue maîtrise attestée par les certifications de la qualité totale ou avec la prétention affichée par les contrats d'objectifs, de résultats et de rentabilité. En d'autres termes, l'expérience authentique du monde obtenue par le truchement de l'expérience du réel devient incommunicable dans le monde désolé des nouvelles techniques de domination du travail. »³⁵

Reconnaître le mal suppose de sortir de cette congruence. Ceci n'est possible que si tout être humain, au-delà des caractéristiques et des fonctions qu'on lui attribue, est envisagé comme sujet. Nous avons vu qu'une telle considération allait de pair avec la capacité de penser l'autre en sa possibilité. Par définition en effet, la possibilité précède toute détermination ontologique. La reconnaissance des actes, les siens propres ou ceux que l'on observe, comme origine du mal fait à autrui engage le processus de dénonciation et constitue ainsi le prélude à la révolte. La révolte n'est pas projective. Elle consiste à dénoncer, dans une intention de destruction, une situation jugée comme ne faisant plus sens. La révolte est soulèvement de tout l'être en ses dimensions physique, charnelle, affective, et intellectuelle, contre une situation absurde c'est-à-dire qui contrevient à la possibilité de l'autre. La révolte ne peut assurer à elle seule la construction d'une vie sociale nouvelle. C'est pourquoi l'imagination doit prendre le relais non sans cesser de maintenir un lien significatif avec le jugement d'absurde qui l'a fait naître. Le jugement d'absurde ne devra pas cesser d'inciter au doute dans l'acte d'imagination d'un autre monde possible. Le lien maintenu avec ce qui a initié la révolte devra ainsi introduire dans l'imagination un habitus de réflexivité. Il est utile de faire ici appel au concept d'utopie. L'utopie est conceptualisée non pas comme pur produit de l'imagination à savoir comme image figée d'un monde irréel, mais comme une puissance intellectuelle

35. DEJOURS, « Aliénation et clinique du travail », *op. cit.*, p. 129.

particulière relevant de la capacité imaginative³⁶. C'est à ce titre, comme puissance intellectuelle et non comme simple image qu'elle peut intégrer l'élément de réflexivité en maintenant le lien significatif avec la révolte initiale. L'utopie se distingue de l'idéologie qui déploie sa structure logique en régime totalitaire telle que la définit ARENDT. Il s'agit effectivement d'une logique qui se déroule en toute abstraction de l'autre possible. Ce dont il y a abstraction dans l'idéologie, c'est de la capacité de penser en se mettant à la place de tout autre possible dont on a vu qu'elle s'enracine dans l'imagination. L'utopie, au contraire, peut être puissance de proposition de mondes faisant sens à des sujets possibles. L'utopie ne vise plus seulement l'autre possible au singulier, mais elle projette un champ intersubjectif possible. Elle pense l'accord entre des sujets possibles. Elle pense la relation.

La vulnérabilité : imagination de l'altérité ou l'autre comme impossible

L'imagination du semblable, ainsi que la pensée de la construction d'un monde avec lui (utopie) sont atrophiées dans les organisations productives où prédomine la logique instrumentale. Le sujet, dans une organisation du travail qui ne l'envisage qu'au travers de la fonctionnalité, ne peut se considérer comme étant le manque de l'autre. À noter, à propos de la fonctionnalité, que même lorsque ce sont des qualités ontologiques qui sont requises du type "être force de proposition" "être flexible", celles-ci font l'objet d'une valorisation orientée vers la production et la rentabilité. La dynamique des relations dont la structure de don assure la circularité et la réciprocité est compromise. Nous avons vu l'excès symbolique que supposaient les relations de don. Cet excès signe une identité subjective en ce qu'elle pose sa différence avec l'autre à qui l'on donne. Être ce que l'autre n'a pas, c'est être d'emblée non seulement dans la différence, mais dans l'altérité radicale sans que le lien ne puisse être rompu : être son manque. Imaginer l'autre revêt dès lors une signification plus ample que celle donnée précédemment. Imaginer l'autre possible, c'est aussi imaginer que l'on puisse en être le manque, c'est donc d'emblée s'inscrire dans une relation de don avec le sujet. C'est s'envisager comme étant potentiellement l'autre de l'autre. C'est sur cette base que peut se construire une utopie qui ouvre un monde. C'est à ce titre qu'elle est pensée de la relation. Être dans une relation de don, c'est endosser l'altérité de l'autre sujet dans le sens où le

36. Cf. RICEUR, *L'idéologie et l'utopie*, op. cit.

sujet en est le manque. Le sujet affirme ainsi sa différence dans le lien à un autre sujet autrement qu'il ne le ferait en s'opposant violemment à lui. Affirmer sa différence contre l'autre est la modalité négative de cette affirmation de soi dans le lien avec l'autre. La reconnaissance de l'altérité est indispensable à la constitution d'un champ politique où doivent s'exprimer les différences en représentation du phénomène de pluralité du monde humain. Toutefois, pour que la prise en compte de ces différences ne freine pas la dynamique circulaire et réciproque des relations, il ne faut pas qu'elles se fossilisent. Dans ce cas, le risque est que la différence qui s'exprimait dans le lien avec l'autre s'exprime désormais contre lui. Le conflit se déclenche lorsque l'identité du sujet ne peut s'affirmer que dans l'insulte faite à l'autre. Le défaut d'imagination de l'autre va de pair avec une incapacité à affirmer son identité propre. Qu'un des pôles subjectifs de la relation soit affecté, et c'est le champ politique en son fondement qui est sapé. Le défaut de l'imagination de l'autre consiste, nous l'avons vu, en une incapacité à le symboliser. Ce déficit de symbolisation définit l'impossible. L'impossible, ici, c'est la relation à autrui. L'incapacité à le symboliser signe donc non seulement sa destruction en tant que sujet de droit et digne de respect, quelles que soient ses caractéristiques (possibilité), mais finalement sa destruction effective. En effet, la fiction prépare les actes effectifs, de même que ceux-ci prennent sens dans une mise en forme narrative. Il en découle qu'aucune limite éthique ne peut être dressée afin de mettre en terme à la démesure des actes engagés à son égard. Il n'est en rien envisagé dans sa vulnérabilité, autrement dit, en son être de manque. Littéralement, il n'est simplement pas envisagé du tout. Plutôt que de reconnaître un droit à la différence qui risque de ne répondre en rien à la conflictualité qui naît de leur affrontement, peut-être devrait-il plutôt s'agir pour dynamiser l'intersubjectivité d'encourager à une décision d'exister.

La vulnérabilité est celle de l'autre et elle est la sienne propre. Par la décision d'exister par soi-même, il y a rupture du fil identificatoire. Il n'y a plus de volonté d'assimilation, ou destruction de l'autre en son altérité, ni de destruction effective de l'autre, c'est-à-dire destruction de l'autre en son existence. Cette décision d'exister et de poursuivre par soi-même une mission dont on hérite implique autant le soi que l'autre en raison du lien que tisse le manque. Cette décision d'exister par soi-même implique de laisser exister l'autre, de le laisser exister selon ses capacités. Il ne s'agit donc pas d'une décision solipsiste. Si elle s'initie dans le sujet, elle concerne d'emblée l'autre. Cette

décision relève de l'autonomie, littéralement de sa capacité de se donner à soi-même sa propre norme d'existence. Nous voyons qu'elle ne peut qu'impliquer une nouvelle définition de l'autonomie. Nous voulons montrer que celle-ci devra prendre en compte la vulnérabilité du sujet. La vulnérabilité pointe en effet chez le sujet ce qui lui fait défaut dans le rapport qu'il entretient au monde, c'est-à-dire aux autres, et à l'environnement non humain. Donc, dans cette décision d'exister et de poursuivre une mission ou une histoire dont il hérite, est assumé par le sujet le défaut propre qui le définit et qui fait de lui, dans le rapport même qu'il entretient à l'égard de lui-même, un être vulnérable. Réciproquement, est considéré par ce même sujet qui ne vise pas à s'assimiler l'autre, le défaut qui le singularise. Symboliser l'altérité, celle de l'autre et celle que l'on assume de soi, permet ainsi de redéfinir l'autonomie : être capable de se donner une norme d'existence telle que le sujet assume la vulnérabilité de l'autre comme la sienne propre. Dans une organisation du travail telle que les sujets ne sont considérés que par le biais de la fonction qu'ils assurent dans le système de production, l'encouragement à l'esprit d'initiative peut prendre la voie de l'encouragement à vouloir détruire l'autre. En d'autres termes, créer des normes d'existence qui dans le travail empêche le sujet "concurrent" d'exister lui aussi. Ceci mène le sujet à canaliser sa créativité pour la diriger uniquement vers la production définie par l'entreprise. Il s'agit ici de l'autonomie qui se phénoménalise au détriment de l'autre sujet. La non-prise en compte de la vulnérabilité peut également conduire à un effondrement de la capacité à se créer des normes d'existence telles qu'elles puissent élargir le monde du sujet. La non-prise en compte de cette vulnérabilité peut appauvrir le monde du sujet en le mettant dans des conditions de travail dites confortables telles qu'il ne s'agisse plus que de suivre des procédures telles que l'exercice de la pensée en soit réduit. Le confort définit ici une situation où le sujet est dispensé de déployer sa puissance normative pour inventer non seulement une solution au problème qu'il rencontre mais d'inventer une signification à sa pratique de travail. En quoi est-ce la négation de l'autonomie telle que nous l'avons redéfinie ? N'est-ce pas seulement la capacité du sujet à se donner à lui-même ses normes d'action qui est ici réduite ? La décision managériale qui consiste à éviter que le sujet ne se heurte dans le rapport à son travail au défaut qui le singularise consiste précisément à ne pas prendre en compte cette autonomie conjuguée à la vulnérabilité du sujet. C'est dans le même temps lui ôter la possibilité de s'exercer à symboliser le réel auquel il

s'affronte. Du côté de la direction managériale, offrir des procédures à suivre strictement afin de faciliter le travail, réduit l'autonomie de l'autre sujet puisqu'il ne s'agit plus alors pour lui que de faire siennes des normes existantes, éventuellement, de les adapter. Quelle autonomie exercent les sujets engagés dans une mission d'encadrement ? Avoir à imposer des procédures ou normes de travail au détriment du pouvoir normatif du sujet ne peut pas relever de la décision d'exister, laquelle décision s'inscrit dans la transmission. Que les procédures techniques et juridiques soient indispensables, nous ne voulons pas le contester. En revanche, que l'extension des procédures de travail en vienne à désamorcer l'exercice de l'autonomie du sujet au sens d'une capacité propre à se donner des normes de réalisation, cela doit l'être. Il s'agit donc de maintenir une indispensable tension entre la tendance à l'harmonisation des procédures et l'élargissement du socle normatif qu'elles constituent d'une part, et la capacité normative du sujet d'autre part. Cette tension peut être maintenue à l'intérieur d'un champ communicationnel dont doivent être issues les normes et où elles doivent pouvoir s'inscrire dans une continuité.

Chapitre 11

Pratiques réitératives et espace de délibération

Le travail n'est pas unidimensionnel, mais dialectique. Il dialectise le rapport humain à son environnement. Il est un rapport où s'éprouve la confrontation entre une subjectivité désirante et en mal d'accomplissement d'un sens d'une part, et un réel de résistances à même d'être informé par cette puissance de modélisation signifiante d'autre part. Il consiste dans le déploiement d'une puissance structurante et objectivante. Il est l'effort par lequel se maintient un rapport dynamique d'objectivation dans le sens d'une expression de soi qui donne sens et forme au milieu d'où l'on vient et auquel par là même on ne cesse de réappartenir. Cette puissance d'objectivation singulière se heurte à des puissances et des structures institutionnelles et organisationnelles dans leurs dimensions à la fois charnelle et symbolique. Elles tendent à faire de cette puissance d'objectivation, une puissance objectivée et donc neutralisée. Or cette tension est tout à la fois ce qui rend possible le déploiement de la puissance d'objectivation dans la mesure où s'offre à elle un milieu qui résiste capable en cela de conserver un certain pli, les œuvres, mais aussi ce qui est susceptible de l'empêcher. Le travail doit consister en cette épreuve pour la reconnaissance entre une puissance d'objectivation par laquelle le travailleur, avec les autres, désire écrire et inscrire son histoire dans un milieu, et une puissance institutionnelle et organisationnelle qui tend à figer cette puissance et cette histoire, mais sans laquelle la puissance de travail n'aurait littéralement pas d'objets ni ne pourrait en créer.

Pour que le travailleur poursuive cette œuvre de médiation, l'institution doit assumer une dimension téléologique : celle que nous avons déterminée comme étant celle vers le juste. Le caractère constituant de l'institution n'est pas remis en question, mais nous pensons qu'il peut être inquiété dans la mesure où elle est porteuse d'une intentionnalité signifiante qui participe de l'objectivité de la réalité. L'enjeu de la rencontre de ces deux puissances objectivantes, celle qui s'exprime par le travail et celle propre à l'institution, est leur maintien respectif. Si la puissance objectivante du travail n'est pas suffisamment en expression, la force objectivante et signifiante institutionnelle prend le dessus pour devenir réifiante. Réciproquement, si la force objectivante de l'institution est insuffisante, les puissances normatives des sujets en leur pluralité ne pourraient se coordonner. Nous voulons défendre l'idée de la nécessité du maintien, dans le travail, d'une tension entre puissances d'objectivation des travailleurs et objectivité institutionnelle et organisationnelle. La puissance objectivante de l'institution qui s'exprime par le biais de l'organisation productive qui est aussi une puissance de résistance doit offrir à la puissance objectivante du travailleur un ample milieu d'accomplissement c'est-à-dire un lieu de reconnaissance, où le désir d'œuvrer se réapproprie un champ signifiant pour en prolonger et en tordre singulièrement l'intentionnalité. La conflictualité est, en ce sens, constitutive du travail dont l'accomplissement dans le réel institutionnel relève d'un parcours pour la reconnaissance d'une singularité.

Comment maintenir la tension entre l'appropriation par le travailleur de son travail, appropriation par laquelle il exprime sa puissance normative et une autre dimension expressive, non moins objectivante, qui est celle de l'institution ? Comment la tension entre ces deux types d'objectivation aux deux sources différentes peut-elle trouver à se traduire sur le plan organisationnel ? Sur le plan subjectif et intersubjectif, l'orientation vers le juste se traduit par une articulation entre éthique de responsabilité et éthique de conviction. La structure organisationnelle, dont on ne peut évacuer la dimension objectivante, dans la mesure où elle fait se croiser des objectifs d'ordre institutionnel et d'ordre productif, doit offrir un champ adéquat à l'exercice qui consiste à articuler ces deux éthiques. Ce champ, propre à ouvrir des possibles éthiques, est un espace où s'élabore réflexivement l'intersubjectivité : l'espace collaboratif s'enrichit d'un espace délibératif. Éthique de responsabilité et éthique de conviction s'articuleront ainsi par la médiation d'une dialectique argumentative rassemblant les sujets. Les modalités de ce

rassemblement seront à discuter sur la base de l'enjeu institutionnel de l'orientation téléologique vers le juste. La liberté s'exerce de façon première en investissant l'espace : la liberté de mouvement est la *conditio sine que non* de l'inscription d'une action dans la réalité. L'espace où s'élaborent discursivement et réflexivement des possibles doit être aménagé par l'organisation dans sa mission institutionnelle. Mais cet espace, pour remplir la fonction d'une élaboration intersubjective de l'éthique, ne s'avérera ni figé en des bornes fixes, ni unidimensionnel. Nous défendrons une conception dynamique de l'espace délibératif dont les marges se reconfigurent incessamment. Les marges de la délibération produisent des pratiques et des discours qui ont vocation à inquiéter l'argumentation qui s'élabore légitimement et légalement au sein de l'espace. L'idée est donc que la démocratie au travail prend racine dans ces marges où s'inventent des pratiques réellement libres dans la mesure où elles ne sont pas configurées de part en part jusqu'à la réification par les normes qui quadrillent le champ social. L'empêchement à cette réification s'enracine dans des pratiques d'un certain type, des pratiques que nous nommerons subversives. Il apparaîtra finalement que l'orientation téléologique de l'institution vers le juste ne peut trouver à s'incarner dans une organisation que si des pratiques subjectives, subversives et réflexives se coordonnent à d'autres pour la prendre en charge : les pratiques subversives sont réitératives. L'extraction d'un champ qui produit de la réification sera envisagée comme double. Premièrement, l'extraction est rendue possible par la création d'espaces de délibération où les pratiques de métier et leurs implications sociales, culturelles et politiques sont discutées. Secondement, par l'invention de pratiques réitératives subversives par lesquelles émergent les marges. Cette extraction double empêchant que les pratiques ne se réifient et que les sujets ne s'aliènent est à lier à ce que nous avons conceptualisé à l'aide de BACHELARD comme "réflexion au cube". Ce n'est que là que peuvent se penser explicitement les distorsions et s'ébaucher les solutions pour des liens plus justes à soi, aux autres et à l'environnement non humain.

11.1 Conflictualité et communication

11.1.1 La portée normative de la conflictualité

Après avoir montré dans quelle mesure la société pouvait avoir une emprise telle sur les sujets qu'elle en déterminait la capacité relationnelle et les cantonnait, par ce biais, en des catégories normalisées de l'agir social ; après avoir montré que les sujets travaillaient dans un champ polarisé symboliquement à la puissance de structuration distributive marginalisante, nous voulons voir comment redonner effectivement une puissance délibérative et décisionnelle au sujet ainsi qu'une cohésion au collectif. La contrainte normative et symbolique a des effets subjectifs. À quelles conditions une puissance normative subjective, ce à quoi se confronte cette contrainte, peut-elle être une force de création de liens à l'autre, le tout autre, à soi ? Il s'agit de se lover analytiquement dans ce "moment où la société prend" pour faire émerger ce que promet la conflictualité en termes de normativité sociale. La conflictualité, en sa dimension normative, est ainsi pensée comme ce qui initie le politique et le renouvelle.

Il est insuffisant de dire que le conflit est l'inverse de relations interhumaines pacifiques, comme si n'existaient que ces deux modalités pures exclusives l'une de l'autre d'existence du collectif. Dans cette perspective, le problème ne consisterait qu'à trouver des solutions pour étouffer la guerre, faire taire ce que l'ennemi a de différent, de singulier et l'assimiler. Ou bien au contraire, à élever une singularité au rang d'une différence ontologique irréductible, inassimilable, finalement incompatible avec tout autre. Le conflit ouvert est le revers de relations pacifiques de dons. Selon cette hypothèse, la conflictualité innerve toutes relations, les pacifiques, ou celles qui sont effectivement conflictuelles dans lesquelles une violence ou un caractère éclatent. La conflictualité consiste en un terme générique signifiant l'état de tension en lequel se trouve une relation. La conflictualité, dans un champ de relations structurées et dynamisées par le don, est grosse de conflits ouverts comme de la paix. Ce n'est pas une question de degré comme si, à dépasser un certain seuil, l'on passait d'un état pacifique à un état de conflit. Le conflit s'ouvre lorsqu'une rupture survient empêchant que ne circule l'excès symbolique sous-tendant le don. Là où la conflictualité se révèle en violence et en souffrance, une crise du don est à identifier. Nous souscrivons au

diagnostic fait par CAILLÉ¹ d'une polarisation vers la fonctionnalité et l'utilitaire dans les relations économiques de marché au détriment de l'excès symbolique de sens. La normalisation traitée dans la deuxième partie, comme la tendance de la structuration symbolique à se figer en une polarité symbolique qui marginalise, s'inscrit en droite ligne de ce diagnostic. En effet, la fonctionnalité n'admet aucun excès de sens. Elle consiste en la réduction à minima de l'aléa. Le principe organisateur est l'efficacité. Il en découle l'assignation du sujet à une fonction qu'il doit remplir efficacement pour garantir son utilité sociale. Que l'utilitaire et le fonctionnel expliquent la genèse d'une relation sociale ne signifie cependant pas l'éradication de l'excès de sens. Cette polarisation vers la fonctionnalité, que revêt de toute façon toute relation, consiste en une crise du don. Cette crise est dissimulée en raison du conflit qui n'est pas porté au jour. La conflictualité ne déserte pas les relations, mais elle est étouffée. En effet, la réduction du sujet à sa dimension utilitaire ne lui permet pas de réaliser la conflictualité, car l'excès de sens qu'il pourrait porter ainsi et qui permettrait son diagnostic est atrophié. Le défi est donc de prendre contact avec ce fond de conflictualité qui permet de révéler, d'articuler socialement, syntaxiquement et donc symboliquement, cette crise ainsi que de réengager des relations dans lesquelles un excès symbolique circule. Nous avons souligné précédemment en quoi un champ social polarisé symboliquement engendre l'injustice, c'est-à-dire une disproportion entre ce qui est engagé par le sujet dans son travail (physiquement, intellectuellement, affectivement), ce qu'il serait possible qu'il en retire au regard de la richesse créée et du bien-être social prodigué, et ce qu'il en reçoit réellement. Cette crise du don se traduit sur le plan social par l'injustice, sur le plan intersubjectif comme expérience de l'injustice, et sur le plan subjectif par le déficit de reconnaissance ou sentiment d'injustice. Il convient donc pour commencer de résoudre ce que nous identifions comme une crise du don, par trouver les moyens d'exprimer cette conflictualité étouffée qui permettrait de réintégrer un cycle de relations significantes. La portée normative de la conflictualité vient de ce qu'elle constitue une force dont l'ampleur significative la rend capable de contrer la polarité utilitaire et fonctionnelle.

Lorsque la conflictualité est avérée, elle est normative dans le sens où elle consiste en relations de désaccord. Afin qu'un tel désaccord ne dégénère pas en conflit violent, il doit se produire en un champ dont le propre des règles est de garantir l'expression de

1. CAILLÉ, « Marcel Mauss et le paradigme du don », *op. cit.*

toutes les paroles, des paroles en conséquence contrastées, voire opposées. La question de l'élaboration de ces règles est cruciale : par qui le sont-elles ? Par quel processus sont-elles acceptées ? Celle de leur mise en œuvre encore davantage. Le champ où a lieu un tel dialogue pluraliste n'est pas enclos. Il n'est pas abstrait de l'expérience des sujets. C'est pourquoi ce champ est traversé des mêmes tensions que celles qui traversent l'organisation du travail. Là se joue également la normalisation des sujets qui se traduit par une normalisation de la parole ; là se font connaître les effets d'une polarisation symbolique. La pluralité des points de vue qui pourraient s'exprimer dans ce champ s'initie ainsi dans des expériences plurielles. Partie intégrante de la dynamique sociale du don, la conflictualité est en tant que telle puissance de construction, et non pas seulement et nécessairement, puissance de destruction. La conflictualité, dans la mesure où elle porte au jour une rupture dans la circulation de l'excès symbolique de sens, permet de passer d'un niveau d'expérience à une autre plus intégrative et significative. La première tâche est non seulement l'accès à la parole, puis au savoir parler, mais aussi et surtout à la capacité de dire vrai à partir de son expérience. Tout dépend de cette capacité qui permet en dernière instance que s'articule syntaxiquement une expérience. Nous verrons que le dire vrai ou parrèsia permet le maintien de la portée normative positive de la conflictualité. L'expérience de l'injustice n'est donc pas à étouffer. Elle sera effectivement ce à partir de quoi s'élabore un récit de soi avec les autres, au sujet de et par l'environnement naturel. L'injustice vient en effet de ce que le sujet n'est plus impliqué dans des relations de dons où il trouve pourtant les excès symboliques de sens lui permettant d'assumer la fissure de son être. Cet excès symbolique s'articule en un récit de soi avec les autres et l'environnement naturel.

11.1.2 Logiques communicationnelles contradictoires

La conflictualité a une portée normative dans le sens où chaque discours qui s'affronte aux autres est lui-même porteur d'une puissance normative. Ce qui s'affronte par le biais des argumentaires des discours est non seulement une expérience propre, mais aussi, et de façon corrélative, la compréhension propre de cette expérience. La conflictualité qui émerge du champ où il s'agit d'articuler des solutions pour améliorer la collaboration et le sort social de certaines catégories de travailleurs tient à cette mise en tension de

puissances normatives distinctes. En quoi ce que nous avons révélé dans nos chapitres précédents, à savoir la normalisation et l'expérience de l'injustice dans un champ polarisé symboliquement, vient-il perturber l'affront des compréhensions de soi avec les autres et l'environnement non humain ? Un ordre du discours² marginalise une parole. Ainsi, une compréhension de soi en relation avec les autres et l'environnement non humain peut difficilement se faire valoir. La conflictualité qui tient d'abord à des puissances normatives distinctes est renforcée par le fait que certaines ont à lutter pour s'exprimer contre une normalisation exclusive et une conflictualité figée. Il faudra également voir en quoi l'affront de puissances normatives qui s'articulent en un discours peut donner lieu à une compréhension partagée des actions communes. Nous allons voir que ce qu'il s'agit d'articuler à partir d'expériences distinctes est un problème.

Expérience de terrain d'une rupture communicationnelle

Avant de traiter conceptuellement cette question, l'expérience de terrain suivante peut être relatée. Elle témoigne de la façon dont une rupture communicationnelle peut exister entre plusieurs ensembles de personnes chargées de défendre les intérêts propres aux populations qu'ils représentent. Dans le cadre de nos enquêtes, nous avons pu assister à une réunion de commission paritaire de rémunération où sont évaluées les propositions d'augmentation salariale par les encadrants directs des salariés. Délibèrent des représentants syndicaux et des représentants de la direction de la filière des Ressources Humaines. La configuration de la réunion du 25 février 2013 à laquelle il nous a été permis d'assister est la suivante : la directrice des Ressources Humaines que nous nommerons Gabrielle assistée de son adjointe Judith qui tiendra le rôle de greffière feront face aux salariés représentants syndicaux au nombre de 15. Seuls trois d'entre eux prendront la parole, mais surtout un que nous nommerons Anselme. Silence absolu des autres. Gabrielle préside et propose le déroulement de la séance. Après accord des représentants, la séance débute. De façon générale, ces derniers manifesteront leur mécontentement concernant les documents qui leur ont été fournis avant la réunion pour la préparer, mais aussi ceux qui leur sont distribués au début de la séance comme support chiffré de discussion. Les représentants ont un

2. Michel FOUCAULT. *L'ordre du discours*. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970. Paris : Gallimard, 1971.

ton revendicatif; la tension ressentie par Gabrielle est palpable. Gabrielle s'évertue à ne pas les laisser sans réponses : ce qui impliquerait en effet de susciter chez eux de la méfiance (on leur cacherait des informations) et le soupçon d'incohérence qui ne manquera pas de se concrétiser. Les représentants sont pointilleux et vont dans les détails des chiffres qui leur sont fournis. Par exemple : Anselme remarque que le nombre de salariés ayant bénéficié d'un avancement diverge selon que le document de référence est celui distribué au début de la séance ou envoyé avec les convocations. Gabrielle donne une explication : il s'agit d'un cas particulier, salarié qui a bénéficié d'un avancement en deux temps septembre 2012 et décembre 2012 ; cette dernière occurrence n'a semble-t-il pas été prise en compte dans les documents envoyés avant la tenue de la réunion. Une autre question est soulevée : pourquoi le taux d'augmentation d'un salarié est seulement de 2,3 % alors qu'il devrait être au minimum de 2,5 % ? Gabrielle, qui doit vérifier l'information dans ses documents répond qu'il s'agit d'un contrat en alternance qui a changé de statut, la modalité d'avancement est donc particulière dans ce cas. Gabrielle tente manifestement à plusieurs reprises de faire émerger un courant de sympathie avec les membres représentants pour tempérer la tension. Elle cherche une cohésion collaborative. Par exemple, elle ne se rappelle plus une information permettant d'expliquer une mesure (un délai de traitement de dossiers du personnel). Elle leur demande s'ils s'en souviennent, eux. Elle manifeste ainsi de la confiance en leur compétence dans la gestion et surveillance des dossiers et avoue une faiblesse de sa part. Elle fait visiblement appel à une dynamique collaborative à laquelle les représentants ne sont guère sensibles. Il n'y aura aucune manifestation de solidarité. Anselme se plaint de la confusion des documents : "on ne peut pas travailler comme ça". Les documents leur semblent-ils volontairement hermétiques ? Il rappelle qu'ils ont un droit de regard sur toutes les données et entendent être en mesure d'en bénéficier. Un fort mécontentement se fait sentir lorsqu'il s'avère que toutes les données ne sont pas dans les tableaux qu'on leur fournit. Gabrielle communique ces chiffres demandés à l'oral, mais cela est jugé insuffisant par les représentants. Ils ne peuvent pas travailler et faire valoir le droit des salariés s'ils ne disposent pas de toutes les données. Gabrielle semble avoir une vision collaborative de la commission et entrevoir la possibilité que des choses peuvent en sortir après dialogue lors duquel des informations peuvent être transmises. Pourtant, les informations manquantes impliqueront le refus des représentants de continuer la

séance. La rupture du dialogue initiée par les représentants des salariés montre à quel point ils soupçonnent la direction de systématiquement ne pas œuvrer pour une justice salariale. Ils s'estiment leurrés dans une organisation de la délibération qui n'est pas équitable : les informations ne sont pas détenues équitablement par les deux parties. Un espace délibératif devrait, en amont de toute négociation concrète, pouvoir ouvrir à l'affrontement conceptuel de ce que doit être une justice salariale dans l'organisation productive et du type d'organisation pouvant la traduire.

Formulations du problème et agir pratique

Le discours articulé permet trois choses essentielles du point de vue politique. Il est d'abord le biais par lequel se formulent des problèmes identifiés de la réalité sociale et culturelle. L'articulation du problème par le langage oblige à un choix sémantique pour nommer les éléments impliqués du monde. La précision syntaxique permet d'aiguiser la perception que l'on en a en une compréhension. Le discours est le biais par lequel ces problèmes se formulent dans un champ d'expression commun. Il consiste en l'organisation sémantique et syntaxique du langage et constitue ainsi une médiatisation fondamentale par laquelle la communiquer. Il est en ce sens un élément de mise en lien des sujets les uns avec les autres. Par ce biais, les problèmes deviennent problèmes partagés et un monde humain se crée et se maintient par-delà le réel brut. Enfin, le discours est ce par quoi s'élaborent des solutions qui peuvent être apportées aux problèmes identifiés.

RICŒUR développe une comparaison entre l'action et la parole en insistant sur ce qui les relie, à savoir leur structure narrative. L'action se déploie selon un enchaînement proprement syntaxique. Elle s'élabore en effet discursivement avant son accomplissement. Elle prend sens par la suite par un discours qui la réorganise syntaxiquement selon la compréhension qui en est faite après sa réalisation par celui qui la raconte. Le récit qui en est fait permet de continuer les effets de l'action tout en les maintenant dans une proportion humaine. Sur ce point le récit contraste avec une action initiée par l'être humain, mais qui se déploie en un réseau indéfini de conséquences que décrit ARENDT³ dans sa *Condition de l'homme moderne*. Un sujet est relié par l'accomplissement projeté ou effectif à un verbe qu'il finit par agir ou non, impliquant d'autres sujets et des objets en de circonstances singulières. L'analogie syntaxique entre langage et action soutient

3. ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, op. cit.

notre hypothèse selon laquelle la communication au sein de laquelle s'échangent des récits à la structure argumentative et narrative distincte a des répercussions dans le champ pratique. Les actions qui s'y développent trouvent une traduction discursive tandis que les arguments trouvent une traduction pratique. Les récits constituent alors le médium par lequel s'articulent actions et compréhensions des actions en une dynamique herméneutique constante.

Si l'on doute que l'injustice puisse trouver une solution effective par le biais de la communication, il faut identifier les raisons de son échec et ainsi de la désamorcer. Nous traiterons dans un paragraphe ultérieur l'accès à la parole et au dire dont la difficulté constitue une raison fondamentale de cet échec. Nous voulons d'abord demeurer au sein de cet élément communicationnel pour en défaire analytiquement l'écheveau. Nous allons voir que les tensions problématiques qui le traversent sont corrélatives des obstacles qui empêchent certains sujets d'y articuler syntaxiquement leur compréhension de soi. L'on souligne communément l'échec des dialogues sociaux où aucune solution commune n'a été trouvée, où chacun a pu exprimer une position sans que des solutions concrètes au dysfonctionnement de l'organisation du travail, au mal-être des salariés, enfin, à l'injustice n'aient été trouvées. Si rien ne ressort de ces dialogues, hormis la confirmation des positions de chacun, si en d'autres termes, aucun récit n'a trouvé à articuler les compréhensions de soi des uns et des autres, c'est qu'il y a échec à l'endroit même de la formulation des problèmes. Ceci suppose d'aller plus en amont encore afin d'identifier les raisons pour lesquelles le problème se pose autrement chez les uns et chez les autres. Nous avons souligné que l'articulation langagière ne se déconnecte en rien de l'expérience subjective. C'est à partir de celle-ci que se formulent les problèmes. Ce sur quoi il n'y a pas entente est d'abord la façon de poser le problème. Or, c'est par ce biais qu'une expérience s'exprime. Si mécontente il y a sur la façon de poser le problème, c'est que l'écoute de la compréhension de soi de l'autre est compromise car c'est à partir de celle-ci que le sujet le formule. L'on peut en déduire les raisons de la stérilité des discussions : camper sur ses positions vient de ce qu'on ne comprend pas et ne veut pas comprendre l'autre à partir du site de son expérience. Trouver une formulation non exclusive du problème suppose d'articuler syntaxiquement ensemble une compréhension des tensions qui traversent la réalité du travail et ainsi d'ébaucher, pour les engager pratiquement,

des solutions communes. Ensemble signifie ici dans l'ouverture à la compréhension par l'autre de son rapport à lui-même, au monde et à l'environnement non humain.

L'iniquité communicationnelle

Le problème propre au champ communicationnel n'est pas seulement que certaines expériences ne sont pas exprimées, mais que ces expériences pourtant exprimées ne sont pas communicables ce qui suppose la compréhension par l'autre. L'iniquité structurelle du champ communicationnel engendre un défaut d'écoute qui invalide l'expression de l'expérience. La distorsion des rapports intersubjectifs que pouvait révéler le sujet s'exprimant est réitérée sur le plan discursif et communicationnel. Le rapport hermétique distordu entre champ pratique et champ communicationnel est ici à souligner. D'emblée, certains sont exclus de la communication, car ils sont jugés insensés et par voie de conséquence, leur propos dépourvu de sens et de pertinence. La normalisation que nous mettions en valeur dans une précédente partie se traduit en un «ordre du discours» qui opère comme un filtre de ce qui est entendu. La loi pallie un tel jugement exclusif et permet dans une certaine mesure de déjouer la normalisation. L'échec de l'écoute de la compréhension de soi de l'autre tient ainsi à un champ communicationnel polarisé symboliquement en lequel les sujets normalisés sont distribués en fonction de leurs fonctions sociales et de leurs attributs. Si au sein des dialogues syndicaux les représentants de toutes les catégories (normalisées) de travailleurs peuvent s'exprimer, en revanche, l'effet de leur discours est fonction de la position occupée au sein du champ communicationnel que structurent les rapports de domination. En quoi peut-on soutenir que le champ communicationnel est normalisé selon une logique symbolique polaire ? Le discours des représentants des employeurs exprimant leurs intérêts bénéficie dans une société de marché d'une légitimité dont ne bénéficient pas les discours des travailleurs. Ceux-ci ne peuvent par ailleurs connaître la même efficacité pour s'imposer en raison de la forme dialogique de leur communication interne qui doit d'abord assumer les tensions voire les fractures entre les différents discours des travailleurs.

« Comparés à ceux de n'importe quel membre individuel de la classe laborieuse, les intérêts d'un capitaliste sont beaucoup moins susceptibles d'être ambigus, controversés ou mal interprétés. Il peut bien sûr exister de nombreuses incertitudes quant aux moyens les plus efficaces et efficaces de satisfaire ces intérêts, c'est-à-dire d'accomplir ce qui est valorisé

et désiré. Mais dans une société capitaliste, les intérêts en eux-mêmes sont fermement constitués et impossibles à ignorer. Ceci parce que, premièrement, la poursuite de ces intérêts est généralement perçue comme légitime au sein de la société – ce qui n'est évidemment pas le cas de tout ce que les travailleurs pourraient concevoir comme leurs intérêts. Deuxièmement, parce que les intérêts des employeurs ont l'avantage d'être relayés par divers secteurs institutionnels de la société capitaliste (en premier lieu l'appareil d'État) qui ont besoin de voir le capital faire triompher ses propres intérêts à l'accumulation pour accomplir leurs propres fonctions particulières. Un tel "garant" externe est clairement absent dans le cas de la classe laborieuse. Troisièmement, parce que le capitaliste individuel n'a pas besoin, pour exprimer ses intérêts "véritables", de consulter les autres capitalistes pour s'accorder autour d'une compréhension partagée de leurs intérêts communs. C'est en ce sens que leurs intérêts sont "monologiques". (...)

Tandis que les organisations d'employeurs représentent une forme politique de rationalité individuelle et ainsi, s'approchent de l'exemple parfait de ce que nous avons appelé la forme "monologique" d'action collective, les organisations de travailleurs relèvent toujours du « cas hybride » contenant des éléments des deux logiques, situation qui mène à la contradiction permanente entre la bureaucratie et la démocratie interne, entre l'agrégation des intérêts individuels et la formation de l'identité collective et à toutes les autres antinomies que nous avons mentionnées. En d'autres termes, la seconde différence entre les plans économique et politique du conflit de classes réside dans le fait qu'au niveau du conflit politique existe une double ligne de fracture : celle qui, à l'extérieur des organisations de travailleurs, coïncide avec la ligne de partage entre les classes et celle qui, à l'intérieur, résulte du dilemme syndical de la conciliation entre les deux logiques d'action collective. »⁴

L'iniquité communicationnelle tient à deux choses. D'une part à la domination du discours des employeurs qui trouve des relais sociaux et politiques qui assoient leur légitimité. D'autre part, à la forme monologique de l'entente qui tend à s'imposer au détriment de la forme dialogique de l'entente des travailleurs. Pourtant, c'est cette dernière qui est garante de l'équité dans un champ où prévaut la pluralité des points de vue et des expériences comme c'est effectivement le cas chez les travailleurs. L'imposition de la forme monologique à la communication engendre des dissensions au sein de la classe des travailleurs, car elle est exclusive. Une normalisation semblable à celle que connaissent les intérêts des employeurs est imposée à la communication entre travailleurs dont les dissensions ainsi créées ne leur permettent pas de défendre avec efficacité ce qui

4. OFFE et WIESENTHAL, « Deux logiques d'action collective », *op. cit.*, p. 162–168.

se réduit à de purs intérêts partiels. Le passage d'une forme (monologique) à une autre (dialogique) de la communication entre représentants des employeurs et représentants des travailleurs permettrait l'ébauche d'une équité durable entre ces deux classes. En même temps que l'élaboration d'une compréhension de soi conflictuelle du collectif des travailleurs serait tolérée, un travail pourrait s'opérer entre employeurs et travailleurs qui permettent la formulation commune d'un problème.

Deux questions sont alors à soulever. Ce travail d'élaboration commune ne risque-t-il pas la fusion des perspectives dans un discours abstrait des expériences plurielles et donc son appauvrissement ? En quoi doit consister une élaboration non appauvrissante ? Comment imposer la forme dialogique de la communication dans un champ pratique et communicationnel qui de prime abord ne peut par sa structure la tolérer ?

11.1.3 Fractures narratives et cri

Le cri

Le travail d'élaboration symbolique, ou symbolisation, vise à distinguer l'impensable des déchets, notamment humains, qu'il engendre. Les exclus sont de chair et s'ils sont privés de parole, ils deviennent effectivement déchets sociaux. Une manière autre de penser et de constituer discursivement la réalité peut émerger. C'est par des paroles, des expériences et des vies exclues que cela peut arriver. Ces expériences empiriques ne constituent et ne peuplent aucun vide ; elles sont bien plutôt constitutives de la frontière substantielle du pensable.

Il semble en effet que nous soyons dans l'impasse. La forme dialogique de la communication permettrait de sortir d'une situation d'injustice dans laquelle certaines expériences ne comptent pas. La structure actuelle empêche qu'une telle forme dialogique de la communication ne se mette véritablement en place. Dans cette forme actuelle, même une parole articulée des exclus n'est plus performative. L'expérience de l'injustice dont l'expression n'atteint plus l'autre que l'on veut convaincre demeure toutefois dans le champ communicationnel, audible seulement pour celui qui l'exprime. L'expression argumentée et pourtant inaudible n'est pas inutile, car elle permet de convaincre de sa légitimité le sujet qui s'exprime à partir de son expérience injuste. En outre, le discours en marge du champ communicationnel n'est pas seulement entendu par celui

qui l'exprime effectivement mais par tous ceux susceptibles de le tenir. Un discours qui ne compte pas peut fédérer ceux qui vivent une expérience comparable. Cette fédération spontanée ne garantit pas la forme dialogique du collectif ainsi constitué. Le risque est que le discours qui ne compte pas dans le champ communicationnel se cristallise. Qu'il fasse l'objet d'une appropriation tel quel. Certaines grèves relèvent de cette fédération soudaine et propre à fusionner les expériences. Les expériences de l'injustice sont ainsi gommées en leur pluralité. La conflictualité n'est plus que celle qui s'exprime à l'égard de ceux qui sont identifiés comme responsables de l'injustice. Deux classes s'opposent alors. Avec violence. Il y a fracture avec le discours de la classe des employeurs qui, dans la forme monologique de la communication, est lui aussi unidimensionnel. La fusion discursive des expériences dissimule leur pluralité, leur caractère éventuellement irréductible, leur différence. Elle empêche qu'une analyse autre d'expériences similaires ne se produise. Les différences narratives étouffées se creusent de façon latente en fracture.

Le défaut d'expression articulée syntaxiquement de l'expérience de l'injustice, que ce soit initialement en raison de la forme monologique de la communication, ou ultérieurement au sein du collectif unidimensionnel des travailleurs, est susceptible de rassembler la colère qu'elle suscite en un cri. HONNETH amende la théorie communicationnelle de HABERMAS en ce sens qu'il envisage l'impossibilité de faire part de son expérience au sein d'un espace dédié en raison d'un déficit de reconnaissance. La conflictualité qui découle de ce défaut infligé à certains membres de la société ou à des groupes de personnes demeure. Elle s'exprime soudainement, spontanément, de façon intempestive et hors cadre. Nous verrons qu'il existe des sujets qui relaient l'expérience que d'autres vivent. Cette verbalisation contribue à recréer un espace communicationnel en lequel, en conséquence, la compréhension de l'autre est nécessaire. Nous avons vu ses limites. Le cri de celui qui expérimente ou a expérimenté l'injustice, quand bien même il serait médiatisé par la parole de celui qui interprète sa souffrance, se maintient durablement dans la société. L'impossibilité de parler en son nom soutient le cri. Il y conserve des éléments de conflictualité irréflechis. Il trouve en l'être fissuré un fond qui l'alimente. Il relève du réel qui résiste à la symbolisation et, comme impossible à symboliser, il contribue à infuser dans la société de l'insensé. Le cri qui retentit, ou pourrait retentir, témoigne de la constance de la conflictualité au sein d'une société. Les cris ne cessent

d'introduire des lignes de fractures dans les tentatives de compréhension de soi avec les autres. Ils échappent à la narration et en désignent la faiblesse constitutive.

Le cri est la voix proférée avant le logos. Sur le plan ontogénétique, le cri est proféré avant l'acquisition du langage dans la relation parentale. Sur un plan métaphysique, il est souffle inarticulé en rupture avec le logos. Il est en ce sens un refus de s'épancher dans un champ dont la structuration s'opère par le biais du langage. Les échanges langagiers, qu'ils soient informels ou qu'ils se déroulent dans des espaces institutionnalisés, continuent la structuration symbolique de la société. Le cri peut être rapproché de la parole non soufflée d'Antonin Artaud. Il suppose la rétention des motifs et de l'énergie intrapsychiques susceptibles de faire œuvre pour ne pas déborder hors de soi et s'aliéner trop vite. Se protéger des excréments pour n'en faire pas son œuvre, se retirer dans un en-soi charnel, et crier, est une nécessité pour le travailleur "assainissement". C'est d'un soi charnel qu'il s'agit, car la matière en sa brutalité (l'excrément), est violence faite au corps stylisé par la vie sociale et culturelle. À cette violence répond un corps pétri de tensions entre des tendances opposées (attrait-répulsion de la matière ; volonté de distinction ; désir de séduction) dont le cri est l'expression retenue et inarticulée, à même le conflit qui se joue entre elles. Le corps stylisé et soumis a étouffé des révoltes ; il a étouffé des tendances instinctuelles : détruire pour survivre, réduire l'autre à l'état de matière usée, aller vers l'autre pour donner de l'ampleur à cette survie ou sur-vivre.

En quoi le cri précède-t-il l'articulation de la demande de reconnaissance ? Permet-il la prise de conscience de l'aliénation ? Coïncide-t-il avec elle ? L'ambiguïté du rapport à la métaphysique d'Antonin Artaud⁵ dont nous empruntons la conception du cri nous permet de considérer que ce dernier est une étape. Qu'il est une étape de prise de contact avec soi. En effet, Antonin Artaud renoue avec le désir propre à la métaphysique de complétude, d'un sujet absolu qui intègre la diversité de ses manifestations. Le retrait dans l'inarticulé est l'envers de ce déploiement dans l'extériorité, de la liaison avec l'altérité, littéralement, de l'aliénation. Sur le plan ontologique et logique, ces

5. « Par toute une face de son discours, il [Artaud] détruit une tradition qui vit dans la différence, l'aliénation, le négatif sans en voir l'origine et la nécessité. Pour réveiller cette tradition, Artaud la rappelle en somme à ses propres motifs : la présence à soi, l'unité, l'identité à soi, le propre, etc. En ce sens, la "métaphysique" d'Artaud, dans ses moments les plus critiques, accomplit la métaphysique occidentale, sa visée la plus profonde et la plus permanente. Mais par un autre tour de son texte, le plus difficile, Artaud affirme la loi cruelle (c'est-à-dire, au sens où il entend ce dernier mot, nécessaire) de la différence ; loi cette fois portée à la conscience et non plus vécue dans la naïveté métaphysique. » DERRIDA, *L'écriture et la différence*, op. cit., p. 291.

deux postures métaphysiques sont exclusives l'une de l'autre. En revanche, sur le plan historique, c'est-à-dire sur le plan du déroulement temporel auquel ne peuvent échapper les sujets, elles impriment un rythme à l'existence humaine. Le retrait dans l'inarticulé est une nécessaire précédence à toute nouvelle élaboration qui doit y puiser des forces vives et des motifs subjectifs afin d'articuler une nouvelle résistance au réel de résistance voire de domination. Le cri est une extériorisation de soi qui consiste à revendiquer le juste. Concernant les travailleurs "assainissement", un juste traitement symbolique. Le cri incarne l'impertinence même puisqu'il s'échappe de l'articulation langagière qui continue une structure symbolique, pour se réfugier dans son en-dehors. Le juste ainsi impulsé veut désamorcer les dominations structurelles qui organisent la relégation systématique. Ainsi, non seulement le cri précède la demande de reconnaissance, mais il l'initie puisqu'il rassemble l'être qui veut lutter contre l'aliénation. Si le relais du cri peut être pris par ceux qui y sont extérieurs, autrement dit qui se situent dans l'enceinte du langage comme sont censés l'être les représentants syndicaux et ceux du personnel, il peut en lui-même tenir lieu de cette demande de reconnaissance. Il en est l'envers nécessaire qui conditionne et justifie la demande formalisée. Le cri est indépendant quoiqu'il ne cesse de devoir entretenir un rapport avec le langage sous peine de rester lettre morte. Le paradoxe doit être maintenu, car il institue un entre-deux qui permet que s'infléchissent les structures, notamment langagières, à partir de ses marges. Le défi d'une collectivité politique attentive aux faits de mésestime sociale devrait être que ce qui d'abord s'exprime en un cri puisse faire l'objet d'une reprise narrative qui l'articule et lui donne visibilité et portée normative⁶.

Fractures narratives

Rappelons que le récit, d'après RICŒUR, est ce par quoi un sujet ne cesse ne s'identifier à lui-même malgré la disparité des contextes où il évolue et des expériences qui l'affectent de façon à chaque fois singulière. Le récit maintient une continuité du rapport à soi, l'ipséité. Le sujet, par le biais de la constance de son rapport à soi, ne cesse de se reconnaître sous la diversité de ses expériences. Le récit est la médiation par laquelle le sujet se reconnaît. Dans quelle mesure un récit peut-il intégrer des fractures sans que la constance du rapport à soi qu'il rend possible soit compromise ? Peut-il

6. Olivier VOIROL. « Le travail normatif du narratif ». In : *Réseaux* 132.4 (2005), p. 51-71.

faire place en son sein à ces nœuds du réel qui résiste à la symbolisation ? Ces derniers auraient-ils un rôle à endosser ?

Les fractures narratives, sur fond de cri, sont celles qui séparent deux lignes de récit distinctes. Le défaut de reconnaissance qui ne trouve plus qu'à s'exprimer en un cri empêche qu'un récit ne se continue. La fracture ne peut même pas s'apparenter à un changement dans les relations dont rend compte le récit. Il y a rupture dans la réciprocité circulaire des relations de dons. La conflictualité ne se déploie plus dans la relation à l'autre, elle creuse alors encore davantage le sujet en son être fissuré. Le défaut de reconnaissance que manifeste cette rupture dans la circulation du don est ainsi propre à isoler le sujet de ses semblables. Son isolement est un arrachement à l'autre. Isolé, il n'en demeure pas moins être en relation. Les fractures narratives ou fractures de non-récit au sein du récit de la compréhension de soi constituent ce qui demande d'être indéfiniment comblé. La subjectivation narrative consiste alors dans le fait d'assumer les ruptures biographiques en inventant le moyen de l'articuler significativement à l'existence dans un récit. L'assomption d'une biographie rythmée par ses ruptures rassemble l'être capable de répondre de ses actes et paroles à l'autre sans que des éléments non assimilés sans que des tendances restées dans l'ombre ne détermine des actions à l'insu du sujet.

« L'identité du Je chez l'adulte fait ses preuves dans la capacité à construire de nouvelles identités à partir des identités brisées ou dépassées, à intégrer les anciennes de telle sorte que l'entrelacs de ses propres interactions s'organise jusqu'à s'unifier en une histoire vécue tout à la fois non interchangeable et responsable. (...) Pour autant que l'adulte assume sa biographie et en rend compte, il peut revenir sur lui-même grâce aux traces, reprises dans le récit, de sa propre interaction. Seul celui qui assume l'histoire de sa propre vie peut y lire la réalisation de soi. »⁷

Les fractures sont alors ce qui initie la relation à l'autre à qui l'on donne de tout son être de manque. Les fractures narratives tiennent également au fait que des expériences différentes se traduisent en des lignes de récit distinctes. Les deux classes sociales peuvent bien s'opposer en leur position respective, ce qui, nous l'avons vu, est stérile. Cette opposition a lieu dans un champ communicationnel monologique. Deux discours unidimensionnels s'affrontent. Leur simplicité empêche leur articulation ; ils ne peuvent que s'entrecroiser, s'entrechoquer. Comment dès lors passe-t-on de la dimension monologique à la dimension dialogique de la communication ? Ces croisements consistent en des luttes. Celles-ci constituent alors une histoire commune que les expériences des

7. HABERMAS, *Théorie de l'agir communicationnel 2*. Op. cit., p. 111.

uns et des autres composent. Ces luttes consistent-elles alors en une forme dialogique de la communication ? Le conflit entre deux classes engage chaque sujet charnellement. Les corps portent l'histoire de leurs expériences. Dans les luttes qui opposent deux classes, la conflictualité gagne le groupe qui appelle chacun à s'exprimer ne serait-ce que par la voie du désaccord. La fracture est alors véritablement narrative, car elle s'opère entre deux lignes de récit. La complexité du récit, qui contient lui-même, même si c'est avec cohérence, des expériences plurielles de l'injustice, permet une articulation à l'autre récit. La lutte constitue ainsi une forme dialogique de la communication. La conflictualité permet de dés-essentialiser les positions. L'articulation syntaxique des expériences en un récit que l'on partage rend possible la compréhension de l'autre avec lequel un lien s'est ainsi tissé. Une question commune est-elle alors à même d'émerger ? Celle-ci consiste en l'intrigue qui garantit une cohérence au récit qui se déroule.

L'assomption de la conflictualité qui trouve son origine dans la diversité des expériences singulières contraste avec ce qui constitue pour John Rawls le fondement d'une société juste et équitable. La fiction du voile d'ignorance veut prouver qu'une façon de garantir la conciliation, en une société une, des expériences et des opinions de chacun est de fonder les lois sur une réflexion des citoyens, réflexion abstraite de leurs expériences et de la compréhension qu'ils ont d'eux-mêmes. Nous pensons que la capacité réflexive ne se développe pas dissociée de cette compréhension. Cependant, un problème et des solutions communes doivent émerger, ils doivent être suffisamment généraux pour concerner une situation dans toute sa complexité phénoménale. La capacité réflexive mobilisée est plus exactement une capacité herméneutique qui sait traduire un ensemble de compréhensions de soi distinctes en une loi de leur articulation, en d'autres termes, qui sait déceler sous le récit qui articule ces compréhensions, l'intrigue à portée normative qui la sous-tend. Il ne s'agit donc en rien de mobiliser des savoirs, des croyances, des positions "tels quels" mais une capacité réflexive éduquée par une expérience, des connaissances, des fictions.

« L'idée qu'il pourra y avoir un état de communication qui soit tel que les jeux de vérité pourront y circuler sans obstacles, sans contraintes et sans effets coercitifs me paraît de l'ordre de l'utopie. C'est précisément ne pas voir que les relations de pouvoir ne sont pas quelque chose de mauvais en soi, dont il faudrait s'affranchir ; je crois qu'il ne peut pas y avoir de société sans relation de pouvoir, si on les entend comme stratégies par lesquelles les individus essaient de conduire, de déterminer la conduite des autres. Le problème n'est donc pas d'essayer de les dissoudre dans l'utopie d'une communication parfaitement transparente, mais de se donner les règles de droit, les techniques de gestion

*et aussi la morale, l'éthos, la pratique de soi, qui permettront, dans ces jeux de pouvoir, de jouer avec le minimum de domination. »*⁸

Lutter contre le rapport de pouvoir en tant que tel, c'est omettre que la demande de reconnaissance et sa satisfaction s'appuie sur de tels rapports dont elle ne veut que changer l'équilibre et tordre dans un sens autre, répondre à une distorsion par une distorsion autre. La reconnaissance vise à ce que la puissance narrative de chacun s'exprime et compte pour les uns à l'égal des autres. Les liens de reconnaissance détiennent leur efficacité normative de ce qu'ils se déploient en récits. Cela suppose en effet une sélection des thèmes, des faits, des sujets à mettre en lumière, ce qui ne se peut faire que par un engagement éthique. LE BLANC montre que la demande de reconnaissance doit être débattue afin d'éclaircir les conditions de sa légitimité⁹. Les questions, précise l'auteur, doivent porter sur le qui, le quoi, le que de la reconnaissance. Ce n'est qu'au sein de ces arènes que la pathologie sociale peut être identifiée et la justesse de son diagnostic évaluée et approuvée. Pour cela, l'expérience du déni de reconnaissance doit être portée par une voix qui peut en témoigner devant d'autres. Puisque les récits que l'on nous propose d'entendre ou de lire, parmi ceux que nous proposent les médias, les syndicats par exemple, sont le fruit de choix normatifs, c'est le geste herméneutique qui est à même de porter au jour ces choix et d'en rendre compte¹⁰. Par le geste herméneutique et critique, est révélée l'efficacité normative de ces récits en premier lieu implicites, irréfléchis, reçus comme évidents.

11.2 L'espace public dans les organisations productives

11.2.1 Traduire le juste dans les espaces de délibération : Les conditions de la réflexivité dans les espaces de délibérations

Les formes institutionnelles par lesquelles s'élaborent les normes en leur légitimité sont importantes à prendre en compte et pas seulement le terreau culturel. Une société

8. FOUCAULT, *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2, op. cit.*, p. 1546.

9. LE BLANC, « *L'épreuve sociale de la reconnaissance* », *op. cit.*

10. VOIROL, « *Le travail normatif du narratif* », *op. cit.*

archaïque ne produira pas les mêmes normes ni n'aura pas le même rapport à elles. Dans les démocraties modernes laïques, les procédures par lesquelles les normes sont conçues et décidées légitimement sont importantes. Pour autant, elles sont ancrées dans les relations intersubjectives.

« Au terme d'un siècle qui, comme peu d'autres, nous a fait connaître les affres de la déraison existante, aucune confiance dans une raison essentialiste n'a survécu. À plus forte raison, une modernité qui a pris conscience de ses contingences ne peut se passer d'une raison procédurale, ni ce qui revient au même, d'une raison qui engage des procès à l'encontre d'elle-même. La critique de la raison est mise en œuvre par la raison elle-même ; c'est à cette ambiguïté des titres kantien que nous devons la découverte radicalement antiplatonicienne qu'il n'existe rien de supérieur ou d'inférieur à quoi nous puissions en appeler, nous qui nous trouvons engagés dans nos formes de vie par le langage. »¹¹

La réflexivité est exigée dans une ère post-métaphysique où les représentations traditionnelles ne jouent plus leur rôle de justification des décisions d'une collectivité marquée par le pluralisme des points de vue. Toutefois, si elles ne peuvent et ne doivent jouer le rôle de justification, les représentations traditionnelles ne cessent pas de constituer un soubassement symbolique significatif qui renforce les rapports de domination qu'il s'agit justement d'exprimer dans des espaces de délibération¹². La problématisation par la discussion consiste en un processus de décentrement de soi, du sujet individuel qui participe à la discussion, mais finalement celui du collectif entier.

« L'irruption de la réflexion dans les biographies et dans les traditions culturelles favorise l'individualisme des projets de vie personnels et un pluralisme des formes de vie collective. Mais en même temps les normes de la vie en commun deviennent elles aussi réfléchies, et c'est par là que s'instaurent des orientations axiologiques universalistes. (...) Les maximes, les stratégies et les règles d'action ne se légitiment plus par la seule invocation de leur contexte traditionnel. (...) Du même coup, le besoin de justification s'accroît, et on ne peut plus le satisfaire que sous les conditions d'une pensée postmétaphysique, à travers des débats moraux. Ceux-ci visent au règlement impartial des conflits pratiques. À la différence des considérations éthiques qui sont orientées vers le telos de ce qui est, pour moi ou pour nous, une vie bonne, ou du moins une vie qui ne soit pas un échec, les considérations morales réclament une perspective délestée de tout ego- ou ethnocentrisme. Lorsqu'on se place du point de vue moral d'un respect égal pour chacun et d'une prise en compte équitable des intérêts de tous, les prétentions normatives des relations interpersonnelles

11. Jürgen HABERMAS. *Droit et démocratie : entre faits et normes*. Trad. par Rainer ROCHLITZ et Christian BOUCHINDHOMME. NRF essais. Première édition 1992. Paris : Gallimard, 1997, p. 11.

12. Cf. Citation de Paul Ricoeur, 2.1.2 RICŒUR, *Finitude et culpabilité II, La symbolique du mal*, op. cit., p. 13

*légitimement réglées, prétentions désormais clairement délimitées, sont entraînées dans le mouvement de problématisation. »*¹³

Pour créer un droit légitime qui fasse autorité, l'exercice des libertés communicationnelles est nécessaire. Le pouvoir politique décisionnel n'est légitime que s'il est porté vers la mise en œuvre de conditions juridiques et institutionnelles qui garantissent les libertés communicationnelles où se problématisent les orientations collectives dans un contexte de pluralisme. Le pouvoir politique prend ainsi racine dans une autorité elle-même orientée vers la réalisation de ses conditions d'émergence démocratique.

*« Hannah Arendt ne conçoit le pouvoir politique ni comme un potentiel permettant de faire valoir ses propres intérêts ou de réaliser des fins collectives, ni comme le pouvoir administratif permettant de prendre des décisions engageant la collectivité, mais comme une force d'autorisation se manifestant à la fois dans la création d'un droit légitime et dans la fondation d'un certain nombre d'institutions, dans des ordres qui protègent la liberté politique, dans la résistance aux répressions qui menacent de l'extérieur ou de l'intérieur la liberté politique, et surtout dans les actes fondateurs de la liberté (...). (...) C'est à chaque fois le même phénomène d'une association entre un pouvoir fondé sur la communication et la génération d'un droit légitime (...). »*¹⁴

Ce sur quoi nous voulons insister est la chose suivante. L'environnement institutionnel est tout autant ce qui ouvre un espace à l'exercice de la réflexion sur un problème identifié comme étant commun que ce qui en est issu. Cette réciprocité est importante à prendre en compte pour envisager l'instauration d'un tel espace au sein des organisations productives. La "force d'autorisation" s'exerce dans l'élément de l'intersubjectivité. Cette force autorise d'autant plus qu'elle a supposé la délibération, mais surtout l'expression, dont nous avons vu les modalités (le cri, la narration par et pour autrui), du sentiment d'injustice. L'expression de ce sentiment dans une telle sphère oblige le sujet à se décentrer de lui-même. Les difficultés à l'opérer expliquent le caractère explosif de certaines discussions. Un va-et-vient est nécessaire entre le sentiment d'injustice et le décentrement de soi qui permet une exposition argumentée pour que le discours alors audible pour l'autre ne cesse de s'écrire à partir d'une expérience.

Les organisations productives sont traversées par des exigences normatives institutionnalisées. Elles sont impliquées dans l'orientation téléologique institutionnelle vers le juste. Le juste est par ce biais l'orientation à laquelle les organisations doivent se soumettre, plus généralement toute société fondée sur une économie de marché où pré-

13. HABERMAS, *Droit et démocratie*, op. cit., p. 113.

14. *Ibid.*, p. 167.

vaut une logique instrumentale. Malgré cela, le bon articulé à une logique instrumentale risque de donner lieu à une instrumentalisation du bon à des fins de marketing. Le bon devient alors un levier pour augmenter la valeur ajoutée de l'activité d'une entreprise. En outre, la pluralité des définitions du bon, qu'elles s'enracinent dans des aires géographiques et culturelles différentes ou qu'elles se spécifient à différents niveaux sociaux, empêche une définition globale surplombante. Le bon offre une structure normative qui, certes, donne sens qui vaut collectivement et "fait" ainsi communauté, mais dans un contexte d'intercommunication généralisée, il enserme les sujets en réduisant leur marge de subjectivation, d'une part, et d'autre part, véhicule une logique identitaire excluante si celle-ci n'est pas tempérée par une organisation juste.

Le juste émerge des discussions. Ces dernières ne sont pas vouées à définir le bien propre à la communauté humaine. Le juste convient mieux avec notre concept de puissance normative que nous voulons faire s'initier dans une pratique réflexive du sujet sur lui-même. En effet, défini comme la possibilité donnée au sujet d'entretenir une relation positive à soi, le juste n'intègre le bon comme ensemble de normes et de valeurs véhiculées par la société que pour les réfléchir voire les suspecter. Le juste n'est pas un ensemble de valeurs et de normes de comportements objectivables comme le serait le bon, mais un rapport, qui plus est, un rapport de proportion. À ce titre le juste est voué à garantir au sujet de s'accomplir selon les possibles qui émergent de sa pratique réflexive. Le juste qui s'élabore dans les espaces de délibération n'est pas un élément commun à toutes les cultures dans leur conception du bon, mais un rapport que toutes devraient pouvoir assumer pour évoluer.

L'autonomie politique doit s'exercer en s'articulant à l'exercice de l'autonomie éthique pour ne pas que la citoyenneté ne signifie que l'apaisement superficiel de la conflictualité due à la coexistence de différentes perspectives normatives. En d'autres termes, les lois qui orientent l'exercice de la citoyenneté peuvent n'offrir qu'un *modus vivendi* mais c'est au prix d'une intersubjectivité molle, menacée par l'atomisation. C'est pourquoi HABERMAS propose que le droit du citoyen soit fondateur au même titre que les droits de l'Homme. La traduction du juste devient un projet du sujet au même titre que la réalisation par ses pratiques de ce qu'il estime être le bon. Au sein de l'entreprise, cela signifierait que le droit du travailleur individuel contractant fonde sa responsabilité au même titre que fonde sa responsabilité le droit d'être représenté

par des pairs au sein des différentes instances de délibération ou d'exercer une activité syndicale par laquelle le travailleur participe directement au processus argumentatif. L'articulation de l'autonomie éthique et de l'autonomie politique est particulièrement visible à l'endroit de l'exercice de la liberté d'expression et de religion. Nous pensons que c'est la dissymétrie entre l'exercice de ces deux types d'autonomie qui induit des tensions conflictuelles entre les travailleurs lorsque celles-ci trouvent leur origine dans un désaccord sur les valeurs. Par exemple, la pratique de la prière au travail si elle n'était pas une pratique qui ne fait que s'ajouter à d'autres pratiques individuelles qui sont autorisées au sein de l'entreprise susciterait sans doute moins d'animosité de la part des autres travailleurs. D'une part, l'incompréhension où puisent l'intolérance et l'animosité serait levée par une intersubjectivité forte par laquelle s'articulent les récits des uns et des autres. D'autre part, l'orientation vers le juste assumée par tous les travailleurs comme étant également leur projet permettrait d'inscrire la pratique subjective – autonomie éthique – à la fois comme source et comme résultat, dans l'horizon de la délibération sur le juste – autonomie politique.

Plutôt que le simple consentement démocratique à ce qui est proposé – du type, consultation / référendum à propos d'une question qui engage le maintien de leur emploi à laquelle les travailleurs sont individuellement amenés à répondre par oui ou par non – l'espace de délibération permet la participation à l'élaboration même de normes justes. La garantie que le juste sortira des discussions vient de la procédure de délibération où, par principe, toutes les possibilités normatives sont envisagées – d'où la nécessité d'une interprétation continuée – pour qu'elles conviennent à tous. Par ailleurs, la pratique de la citoyenneté protégée par une armature juridique dont est garant l'État est ce qui en dernière instance garantit que l'orientation vers le juste soit effective. Nous verrons plus loin que l'orientation vers le juste est d'autant plus effective que des pratiques subversives viennent inquiéter le débat. L'argument le meilleur est celui que tous les participants seraient prêts à accepter (Principe D énoncé par HABERMAS), le critère étant la satisfaction des besoins des personnes de toutes les catégories sociales (Rawls)¹⁵. Le

15. Nous reprenons la formule de HABERMAS arrangée par l'apport d'arguments rawlsiens suggérée par AUDARD : « Sont valides les normes (ou plutôt les principes fondant ces normes) auxquelles toutes les personnes concernées, en tant que participants rationnels et mutuellement désintéressés au processus politique de choix des principes de justice, donneraient leur accord après discussion, si elles étaient placées dans des conditions de nonaccès à des informations spécifiques les concernant en particulier, c'est-à-dire derrière un "voile d'ignorance", mais dans des conditions elles-mêmes équitables (*fair*) et qui

faillibilisme est une force démocratique de transformation et de consolidation normative qui pallie l'effondrement des certitudes dans une ère post-métaphysique. La justification est apportée par l'argument jugé intersubjectivement le meilleur. Cette justification n'est pas que rationnelle, mais elle doit, pour compenser l'effondrement des certitudes, être éthique c'est-à-dire endosser une force d'orientation des pratiques vers le juste. Pour que la justification ne soit pas que rationnelle, mais que par elle se tissent entre elles les pratiques des sujets, elle doit pouvoir s'appuyer sur une herméneutique. L'espace de délibération suppose que les sujets qui se rassemblent sachent traduire leurs valeurs et leurs pratiques dans des termes que puissent comprendre les autres sujets et qu'ainsi un élément de communauté de valeur émerge. À partir de cette communauté de valeur peuvent s'élaborer les discussions. Toutefois, cette élaboration argumentative ne rompt pas avec l'acte herméneutique qui la supporte. L'interprétation continue d'innover les échanges d'arguments. Le faillibilisme que nous évoquions est donc autant celui qui tient aux échanges dialectiques au sens non hégélien d'arguments que celui du processus interprétatif. Les tensions lors des échanges d'arguments tiennent aussi à la conflictualité inhérente à toute tentative de traduction. Si la force de l'argument le meilleur risque de dissimuler un rapport de domination et de signifier l'échec relatif de l'entreprise herméneutique, il n'en demeure pas moins qu'il émerge d'une discursivité porteuse de l'histoire du débat sur les valeurs et le sens des pratiques. Les logiques communicationnelles contradictoires, précédemment développées, témoignent d'une conflictualité intersubjective laquelle, en se tissant sur le plan discursif, peut dépasser les immobilismes dus aux postures, par exemple syndicales, auxquelles il est difficile de s'arracher.

Pourquoi le juste appelle-t-il une disposition éthique propre à s'exprimer dans ces débats argumentés autant que ce qu'appellerait l'exercice de soi selon le bon ? Parce qu'il suppose de s'abstraire de ses visions culturelles propres pour penser à partir d'elles celles des autres. Il s'agit d'un exercice de réflexivité au fondement du respect de l'autre. L'abstraction diffère de l'extraction en ce que, premièrement, elle garantit le maintien du lien avec les valeurs propres qui se sont révélées historiquement faire sens pour le sujet, et secondement, elle permet de prendre le point de vue de chacun plutôt que

incluent la liberté et l'égalité. » in Catherine AUDARD. « Le principe de légitimité démocratique et le débat Rawls-Habermas ». In : *Habermas, l'usage public de la raison*. Sous la dir. de Rainer ROCHLITZ. "Débats philosophiques". Paris : Presses Universitaires de France, 2002, p. 95–132, p. 115–116

celui de personne. La neutralité que garantit cette pratique réflexive est inclusive plutôt qu'elle ne se fonde sur l'interdiction de prendre en considération des points de vue réellement existants¹⁶.

11.2.2 Repenser la façon dont prennent ces espaces délibératifs

Quelles sont les conditions pour que prennent corps ces espaces délibératifs ? La discussion publique doit s'ancrer dans des expériences effectives. Ces expériences sont des expériences d'injustice. Les procédures légales qui entendent établir l'égalité entre les partenaires de la discussion démocratique sont impuissantes à empêcher les effets des injustices qui plongent leurs racines dans des conditions culturelles. Le cas des femmes dans la citation qui suit montre que HABERMAS est lui aussi sensible après HONNETH à la prise en compte différenciée des expériences pour prendre des mesures compensatrices.

« Comme le montre Axel Honneth, il faut articuler les expériences d'atteinte à la dignité humaine, afin d'accréditer les critères sous lesquels, dans le contexte chaque fois donné, on doit un traitement égal à ce qui est semblable et un traitement inégal à ce qui est différent. Cette querelle quant à l'interprétation des besoins ne peut pas être déléguée aux juges et aux fonctionnaires ; elle ne peut pas même être déléguée au Législateur politique. D'où la conclusion qui importe ici : aussi sensible qu'elle puisse être au contexte, aucune réglementation ne concrétisera adéquatement le droit égal à structurer sa vie au nom du principe de l'autonomie privée, si elle ne renforce pas en même temps la position des femmes dans l'espace public politique et par là leur participation à la communication politique, seul cadre permettant découvrir les aspects significatifs sous lesquels il s'agit d'établir l'égalité. »¹⁷

Il faut donc souligner avec HONNETH l'importance de la sphère communicationnelle, en sus de la garantie de l'ordre juridique pour la réalisation de la subjectivité qui expérimente effectivement la justice dans une relation juste à soi. Les deux sont nécessaires à tenir ensemble et le texte de HABERMAS d'ailleurs rend cette complémentarité possible.

16. « Si l'on accepte ma double suggestion, le cercle de la démonstration, loin de signaler une faiblesse dans l'argumentation, voire de signifier condamnation de l'entreprise entière, est la figure argumentative appropriée à ce genre d'ouvrage. C'est cette figure argumentative qu'il faut protéger contre les forces centrifuges exercées d'une part par un intuitionnisme moral anhistorique et acritique, qui coupe le sentiment de la raison, et d'autre part par un constructivisme artificiel qui sépare la théorie de la conviction. Si je ne crois pas faire tort à la théorie de la justice de John Rawls en la replaçant dans le cercle de la démonstration qui en fait la force, c'est parce que, comme je l'ai annoncé en commençant, ce régime circulaire est celui des grandes théories morales, juridiques et politiques. », Paul RICŒUR. « Le cercle de la démonstration ». In : *Individu et justice sociale : autour de John Rawls*. Points Politique 132. Paris : Éditions du Seuil, 1988, p. 143

17. HABERMAS, *Droit et démocratie*, op. cit., p. 454–455.

« En vue d'une meilleure clarification s'offre ici à nouveau la comparaison avec un auteur contemporain dont la théorie du droit est d'une complexité qui soutient la comparaison avec celle de HEGEL : tandis que Jürgen Habermas déploie dans Droit et démocratie une conception normative en vertu de laquelle la légitimité de l'ordre juridique de l'État provient de sa capacité à garantir les conditions de la formation démocratique de la volonté, HEGEL part quant à lui de l'autoréalisation individuelle pour déduire, à partir des conditions de cette dernière, la tâche d'un ordre juridique moderne. Et qu'à cette occasion les sphères communicationnelles passent au premier plan, cela provient de la manière particulière dont il détermine la structure de la liberté propre à la "volonté libre". »¹⁸

Nous avons déjà vu précédemment les conséquences d'un excès de la liberté abstraite et ce qu'impliquait, l'indéterminité, à savoir, l'exclusion du champ social, l'exclusion des relations de reconnaissance. L'ordre juridique ne peut s'autonomiser au risque d'engendrer de telles pathologies. Il forme la condition de bons rapports mais il n'en tient pas lieu. Il est insuffisant pour que le sujet articule ses besoins de sorte qu'il cherche à les conjuguer en même temps à la réalité sociale et culturelle : « celui qui articule tous ses besoins et toutes ses intentions dans les catégories du droit formel devient incapable de participer à la vie sociale et doit, par suite, avoir à souffrir du fait de rester indéterminé. »¹⁹ D'où l'importance de favoriser ces liens intersubjectifs par lesquels s'élaborent un intérêt commun au travers de partages conflictuels de significations. C'est la façon dont prennent les espaces délibératifs, c'est-à-dire c'est la façon dont ils produisent réellement et effectivement des inflexions dans le champ relationnel. Les normes organisationnelles doivent intégrer cette exigence de la conflictualité herméneutique, sinon émergent les pathologies et l'existence de sphères exprès de délibération devient inconséquente.

L'importance des liens intersubjectifs par lesquels se réalise une liberté individuelle va de pair avec un champ social plastique, modifiable. La liberté n'a pas de sens sans la possibilité qui lui est donnée de modifier les règles de l'interaction, les habitudes dans lesquels précisément elle se réalise.

« C'est pourtant bien l'auteur de la Philosophie du droit qui insiste toujours à nouveau sur le fait que la sphère de l'éthicité dans son ensemble doit être comprise comme l'incorporation sociale d'habitudes d'agir à la fois historiquement engendrées et marquées de l'empreinte de la raison ; et donc que ce noyau des rapports modernes de communication

18. Axel HONNETH. *Les pathologies de la liberté : une réactualisation de la philosophie du droit de Hegel*. Trad. par Franck FISCHBACH. Théorie critique. Paris : La Découverte, 2008, p. 58.

19. *Ibid.*, p. 68.

ne doit ni être représenté comme excessivement fixe et non modifiable, parce que c'est alors toute la plasticité qui lui est propre qui serait perdue, ni être compris comme une masse mise à disposition par la législation d'État, car il perdrait alors toutes les caractéristiques de ce qui relève des «mœurs», c'est-à-dire d'une formation par habitude qui n'est jamais entièrement contrôlable. Ce que la sphère de l'éthicité devrait donc englober, ce sont des rapports de communication engendrés par le procès de modernisation de la société, c'est-à-dire des rapports qui possèdent certes un caractère institutionnel au sens où ils représentent des habitudes suffisamment ancrées au niveau motivationnel, mais qui, d'un autre côté, sont également ouverts à des modifications internes et à des adaptations. »²⁰

C'est la preuve que dans la coopération naît l'intérêt commun et que celui-ci doit trouver un soutien institutionnel plutôt qu'un rapport vertical qui ordonne et enserme les relations, un soutien qui leur donne les moyens de se déployer car elles portent dans le déploiement un universel. La contrainte verticale, d'un même mouvement, empêche la réalisation d'une volonté libre en sa détermination, nous l'avons vu, et empêche le déploiement d'un universel qui, parce qu'il se déploie à partir du champ social, des relations intersubjective, est plus adéquat à la réalité de la société. Ce ploiement de l'université à même les relations communicationnelles est la condition de sa rationalité. HONNETH souligne alors une inconséquence de HEGEL. Alors que la constitution d'un bien commun semble devoir émerger de la sphère communicationnelle, il substitue à cette relation horizontale une relation verticalisante et autoritaire à l'endroit de la sphère où se décident les orientations normatives du vivre ensemble. Cette critique vise à mettre en lumière l'incohérence et en conséquence les faiblesses constitutives d'une architecture du vivre ensemble hiérarchisée telle que le sont les organisations productives. La dimension verticale est en dernière instance stabilisatrice, elle se déploie au prix de la justice sociale.

« Cette dernière expression [«mener une vie universelle»] - une clé pour la compréhension de la signification éthique de l'État - renvoie à une forme de praxis coopérative dans laquelle chacun peut reconnaître dans l'activité de l'autre une contribution aux buts poursuivis ensemble. Les sujets parviennent ici à la liberté dans la mesure où ils accomplissent des actions qui sont tellement entremêlées «d'après des lois et des principes pensés, c'est-à-dire "universels" (§258), que leurs effets combinés servent la réalisation d'un "universel". Si HEGEL avait pensé ainsi, et si, donc, il avait eu effectivement à l'esprit un concept emphatique de la liberté "publique", il lui aurait alors été aisé d'exposer l'État comme une troisième sphère de la reconnaissance réciproque. Ce pour quoi ils s'offrent ici réciproquement la reconnaissance lorsqu'ils coopèrent de la façon indiquée, c'est pour leur aptitude et leur capacité à concourir par leur activité propre à l'engendrement d'un bien commun. Or, à l'endroit où, dans le chapitre sur l'"État", HEGEL en vient à parler du

20. HONNETH, *Les pathologies de la liberté*, op. cit., p. 117.

rapport de reconnaissance qui lui correspond, une relation verticale prend soudainement la place d'une relation horizontale. »²¹

Cette critique par HONNETH du texte de HEGEL est également à garder à l'esprit à propos des syndicats. En effet, il semble requis d'après l'idée de HONNETH la voie directe de la position intersubjective de buts partagés. Pourtant selon nous, les syndicats sont indispensables, car ils constituent une médiation herméneutique nécessaire pour que se conjuguent les différents espaces de délibération. Il convient cependant de ne pas perdre un lien constant avec la sphère vive du travail où se tissent les relations de collaboration porteuses d'un universel. Par exemple, dans le cas susmentionné des égoutiers de Paris²² pour lesquels le vaccin anti-leptospirose n'était plus obligatoire après décision du TA de Paris fin 2012, les syndicats se sont engagés à ce que la décision n'ait pas d'incidence²³. Les syndicats élaborent un argumentaire et se constituent en une unité pour défendre des existences. Les représentants syndicaux sont "solidaires de la sphère de la justice" pour reprendre l'expression de SIMMEL²⁴ en un double sens. D'abord, parce qu'ils sont porteurs d'un mandat les autorisant à défendre les existences au travail qui, deuxièmement, ont des droits par la médiation desquels ils se définissent. La rupture des médiations herméneutiques conduit à la pathologie car renaît le risque d'un excès de liberté abstraite sur une autre. La médiation herméneutique doit ainsi impliquer que le fonctionnement, la légitimité des instances représentatives des travailleurs ne soient pas d'une autre teneur que les délibérations qui se déroulent au cœur des équipes de travail. C'est ce qu'il semble pouvoir être tiré du propos de HONNETH critique à l'endroit du statut des corporations de HEGEL.

« Sous le titre de "corporation", HEGEL ménage, encore à l'intérieur de la «société civile», une place pour une sphère à part au sein de laquelle le sens de l'universel est engendré non pas par la voie indirecte du marché, mais par la voie directe de la position intersubjective de buts partagés. À peine "l'individu est-il devenu le fils de la société civile" (§238), et à peine a-t-il été ainsi émancipé en tant que personne autonome, qu'il est à nouveau fait membre d'un corps au sein duquel – sur le modèle des guildes médiévales – les vertus spécifiques aux métiers sont mises en œuvre au service du bien de la société (§254). (...)

21. HONNETH, *Les pathologies de la liberté*, op. cit., p. 125–126.

22. Cf. 5.2.2

23. « Inciter les agents à se vacciner, c'est bien, mais la CGT espère obtenir davantage. Hier, lors d'une réunion avec la direction des Égouts de Paris, le syndicat a obtenu que celle-ci saisisse les ministères de la Santé et du Travail pour que le vaccin anti-leptospirose devienne obligatoire pour tous les égoutiers. "Le syndicat va faire la même démarche", indique Frédérique Aubrisse. Le syndicat a également obtenu la réunion, début juin, d'un CHSCT spécifique sur cette question. Et espère le report à fin juin du prochain Conseil supérieur des administrations parisiennes (Csap), initialement prévu le 26 avril, qui doit modifier les textes sur la vaccination obligatoire. "S'il y a report de cette réunion, on lève le mouvement de grève prévu vendredi. Mais tout dépend de l'exécutif", prévient le syndicaliste. », in article de *L'Humanité* du 24 avril 2013

24. SIMMEL, *Le conflit*, op. cit., p. 48.

Mais HEGEL fait obstacle à cette proposition d'interprétation actualisante à partir du moment où, dans son chapitre sur la "société civile", il attribue aussitôt un rôle constitutif, dans la formation d'une sphère éthique, à plusieurs institutions conçues différemment [les corporations]. En effet il enterre ainsi la possibilité de voir ces sphères comme étant caractérisées par un seul modèle d'interaction, de telle sorte que c'est aussi la chance d'une traduction en termes plus abstraits qui est perdue. »²⁵

Il convient de souligner les avantages, les apports des espaces informels, mais aussi leurs faiblesses dans un espace fortement hiérarchisé. Les espaces informels sont nécessaires au sein des organisations productives en ce qu'elles permettent qu'émergent spontanément des appréhensions divergentes de la réalité. Celles-ci peuvent alors être reprises dans un cadre communicationnel plus formalisé. Pour nous, les distorsions communicationnelles ont lieu dans les deux contextes formels et informels. En effet, au sein de ces espaces informels se rejouent les rapports de domination présents dans la société. Dans les contextes formalisés, tels que les discussions syndicales et avec les instances représentatives du personnel (IRP), des distorsions communicationnelles ont également lieu. Dans les contextes informels en entreprise, l'appropriation d'un savoir professionnel permet de tempérer les distorsions communicationnelles sociales générales. D'une part parce que l'objet de discussion est restreint à un problème professionnel. Il est à noter que celui-ci ne soulève pas que des enjeux techniques, mais aussi éthiques quoique dans des proportions variables en fonction du type d'organisation. D'autre part, la possession d'un savoir professionnel partagé quoiqu'elle se soit développée à partir d'expériences différentes permet une égalisation des positions dans la discussion. Ces deux éléments conjugués désamorcent tendanciellement les distorsions. Nos observations ainsi que les entretiens menés auprès des travailleurs et de leur supérieur témoignent d'un respect mutuel lorsqu'est reconnue la pertinence du savoir professionnel par l'un et par l'autre. Il est diminué lorsqu'un des travailleurs n'est pas en mesure de faire ce constat soit en raison de l'incompétence, soit en raison d'un déficit de relation effective entre travailleurs, entre un manager et ses ouvriers par exemple. HABERMAS souligne que les thèmes délibérés dans la sphère démocratique dédiée proviennent du public de citoyens dont l'organisation spontanée, voire anarchique, risque, dans la mesure où elle

25. HONNETH, *Les pathologies de la liberté*, op. cit., p. 122–123.

n'est pas encadrée par des procédures qui en assurent l'égalité, de reconduire les effets de la domination.

« Les espaces publics des corps parlementaires sont structurés en premier lieu pour former un contexte de justification. Ils ne dépendent pas seulement des travaux préparatoires et des élaborations ultérieures de l'Administration, mais encore du contexte de découverte que constitue un espace public non régulé par des procédures et qui est représenté par le public général de citoyens.

Ce public "faible" est le sujet de "l'opinion publique". La formation de l'opinion en deçà de toute décision s'effectue dans le cadre d'un réseau ouvert et inclusif d'espaces publics subculturels qui se recoupent et dont les frontières temporelles, sociales et matérielles sont mouvantes. À l'intérieur d'un cadre garanti par la Constitution, les structures d'un tel espace public se développent d'une façon plus ou moins spontanée. Les flux communicationnels en principe illimités passent par les espaces publics formés à l'intérieur des associations, qui constituent des éléments informels de l'espace public général. Dans leur totalité, ils constituent un ensemble "sauvage" qui se dérobe à toute organisation globale. Plus que les espaces publics organisés des parlements, l'espace public général, en raison de sa structure anarchique, est exposé à la fois aux effets de répression et d'exclusion qu'exerce la répartition inégale du pouvoir social, à la violence structurelle, et aux distorsions systématiques de la communication. D'un autre côté, l'espace public général a l'avantage de disposer du médium d'une communication non restreinte, (...). (...). Assurément aussi riche en conflits qu'en formes de vie génératrice de signification, le libre potentiel du pluralisme culturel ne peut pleinement se développer que sur des bases émancipées des frontières de classes et dégagées des chaînes millénaires de la stratification sociale et de l'exploitation. Le règlement de ces conflits-là par les moyens de communication, dans le cadre d'une société laïcisée qui a appris à gérer sa complexité de façon consciente, est la seule source possible d'une solidarité entre personnes étrangères les unes aux autres, qui renoncent à employer la force et, dans le cadre de la régulation coopérative de leur vie en commun, s'accordent réciproquement le droit de rester étrangères les unes pour les autres. »²⁶

La circularité que nous avons déjà notée apparaît ici. A nouveau, elle n'est pas enfermante si elle progresse par le biais d'une conflictualité herméneutique. Pour qu'ils puissent résonner dans une sphère publique, les problèmes ne doivent cesser de s'articuler à partir des expériences qui se font et s'expriment par les sujets qui sont aussi des citoyens. Réciproquement, un relais doit exister pour cette montée en problème commun. L'informel de l'expérience, même articuler privativement par le sujet réflexif, doit se formaliser d'où la nécessité de l'institutionnalisation d'espaces collectifs et de procédures.

26. HABERMAS, *Droit et démocratie*, op. cit., p. 333.

Cette formalisation peut être progressive. Pour ce, un pouvoir directionnel doit autoriser le déploiement de cette liberté communicationnelle informelle ou semi-informelle.

« (...) l'espace public reçoit ses impulsions de l'assimilation privée des problèmes sociaux qui ont une résonance biographique. (...) Du point de vue historique, le lien entre espace public et sphère privée se manifeste à travers le tissu associatif et les formes d'organisation d'un public de lecteurs privés qui se cristallise autour des journaux et des revues. »²⁷

Au cours de nos enquêtes de terrain, nous avons rencontré Geneviève²⁸, Responsable projets Assainissement et Milieux Aquatiques, qui nous a explicitement manifesté sa volonté et sa lutte pour la mise en place d'espaces où la question de la biodiversité en lien avec les problématiques assainissement pourrait être débattue. Une première forme d'espace est le réseau de professionnels : sont organisées des visioconférences mensuelles avec ses homologues de la France sur un thème particulier relatif à la biodiversité, ou sur une nouvelle offre qui intègre une problématique écologique. Une seconde forme d'espace a été proposée par Geneviève, non retenue par la direction : celle du quart d'heure biodiversité, à l'image des quarts d'heure sécurité, où il aurait été présenté un thème relatif à la biodiversité et intéressant l'activité de l'entreprise, ouvrant le débat sur cette articulation. Certes, il ne s'agit pas directement de problèmes relatifs à la reconnaissance de personnes, reconnaissance qui prendrait racine dans une expérience de distorsion explicitée dans de tels espaces. Cependant, de tels espaces sont voués à faire émerger des problèmes et des pratiques sur la base d'expériences et de savoirs professionnels. L'inquiétude pour la préservation de la biodiversité malgré l'activité humaine est ce à partir de quoi s'articulent les questions d'ordre écologique.

11.2.3 Promouvoir les espaces délibératifs réellement justes au sein des organisations

La discussion rationnelle ainsi que les pratiques démocratiques par lesquelles elle a lieu doivent être protégées au sein de l'entreprise. Il s'agit de faire en sorte que les libertés de communication et d'expression soient respectées. Des espaces de délibération institués, tels que ceux qui se mettent en place avec les syndicats, les groupes professionnels,

27. HABERMAS, *Droit et démocratie*, op. cit., p. 393.

28. Entretien du 1er mars 2013. Bureau de Geneviève. Nous voulions rencontrer une personne dont la fonction impliquait des relations à la nature et aux diverses instances chargées de la protéger afin d'évaluer si oui ou non son travail était animé d'un réel souci pour la biodiversité ou s'il relevait de la simple fonction

etc. doivent être la traduction de l'institutionnel dans l'organisation, autrement dit, doivent être la médiation par laquelle est intégrée l'orientation téléologique vers le juste. La théorie de HABERMAS est amendée par celle FRASER en quatre points²⁹ que nous ne reprendrons pas dans l'ordre ici. Le contenu de ce qui est à débattre doit s'élargir (Cf. point 3 de FRASER). Il ne peut être préalablement déterminé selon des critères dont la force de discrimination trahit en même temps qu'elle s'enracine dans un rapport de domination. Par contraste, tout doit pouvoir a priori faire l'objet d'une discussion démocratique s'il est démontré qu'ont lieu des distorsions dans les rapports intersubjectifs de reconnaissance, distorsions qui définissent l'injustice. La procédure de discussion rend possible le fait que toute question peut être débattue sans restriction préalable à ce qui relève d'un bien commun. Un élargissement a priori du contenu de ce qui est à discuter relève d'un processus dynamique qui traduit bien le juste en sa dimension d'orientation téléologique.

« De même, si des problèmes concernant la démocratie sur le lieu de travail sont catalogués comme des problèmes “économiques” ou “d’encadrement” et si le discours s’y rapportant est dirigé vers des institutions spécialisées en relation, disons, avec la sociologie “des relations professionnelles” (industrial relations), le droit du travail et les “sciences du management”, alors cela tend à perpétuer la domination et la subordination des classes (et parfois du genre et de race) »³⁰

Il s'agirait en outre de faire varier les formes de ces espaces de délibération (Cf. point 2 et 4 de FRASER). Les niveaux auxquels les espaces de délibérations se situent pourraient être au sein de l'organisation productive plus nombreux que ceux déjà institués et les résultats des discussions informelles plus écoutés et appréciés par la hiérarchie. La multiplicité de ces espaces est ce qui permet de compenser les effets de la domination dans une réalité sociale fortement hiérarchisée, ce qui est le cas de l'entreprise. À ces différents niveaux, s'élaborent des normes dont le degré de généralité et de précision y est adéquat. À tous ces niveaux, il est possible d'élever “au cube” la réflexion. À tous ces niveaux, la tension argumentative se conjugue à la tension herméneutique. En outre,

29. Nancy Fraser les récapitule ainsi dans sa conclusion : « J'ai tout d'abord démontré qu'une conception adaptée de la sphère publique exigeait d'éliminer l'inégalité sociale, et non pas simplement de la suspendre. Deuxièmement, j'ai démontré qu'une multitude de publics était préférable à une sphère publique unique, à la fois dans les sociétés stratifiées et dans les sociétés égalitaires. Troisièmement, j'ai démontré qu'une conception défendable de la sphère publique devait favoriser non pas l'exclusion, mais l'intégration des intérêts et des questions que l'idéologie bourgeoise et masculine qualifie de “privés” et considère comme non admissibles. Enfin, j'ai démontré qu'une conception défendable doit permettre l'existence à la fois de publics forts et faibles et qu'elle doit aider à théoriser les relations qu'ils entretiennent. » Nancy FRASER. « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement ». Trad. par Muriel VALENTA. In : *Hermès, La Revue* 31.3 (2001), p. 125–156, p. 149.

30. *Ibid.*, p. 145.

ce qui permet que les productions discursives se transmettent d'une sphère délibérative à une autre est la pratique herméneutique. Une telle pratique est indispensable par exemple pour légitimer la représentation syndicale des salariés : le travailleur n'est adéquatement représenté que si son message a su être approprié par le biais d'un effort herméneutique de part et d'autre, notamment par le représentant qui à son tour doit être capable de le transmettre à d'autres destinataires intéressés par le message. La pratique herméneutique comme pratique qui fait la médiation entre les différentes sphères délibératives au sein de l'organisation productive est à soi seule insuffisante, car elle ne prémunit pas contre le risque d'absorption du message dans des structures dont la tendance à la réification est avérée. Il s'agit cependant d'un risque qu'il faut courir, car aucune pratique herméneutique, de par le sens qu'elle produit, ne reste véritablement lettre morte. Les échecs de traduction sont des échecs de la compréhension réciproque et définissent autant de nœuds conflictuels susceptibles de relancer la pratique herméneutique. Les échecs de traduction sont dus à la résistance voire au refus à comprendre l'autre ou à prendre acte de son message. Si les travailleurs de tout niveau peuvent se constituer en participants d'une délibération publique, sont renforcés les liens de solidarité. La condition d'une telle constitution est le partage d'une expérience de travail au sens d'activité qui relève toujours en même temps d'une expérience de société pour désigner le travail en un sens large. Surtout, la condition est le partage d'une expérience d'injustice. Il point ici le fait que l'espace de délibération institué est insuffisant à donner ces pleins développements normatifs à l'expérience de l'injustice et doit plutôt se poursuivre par le biais de pratiques subversives que nous analyserons dans le prochain paragraphe. Par ailleurs, il s'agit de trouver les moyens pour que les espaces de délibération au sein de l'organisation productive puissent tirer leur force d'être articulés les uns aux autres plutôt que de renforcer la structure de domination, les uns constituant des publics forts, les autres des publics faibles. La force de ces derniers tient précisément au fait qu'ils ne figurent pas une instance de décision : les arguments peuvent se déployer au maximum de leur possible avec radicalité. Les décisions raisonnables et médianes instruites de tous les argumentaires déployés et des réponses qu'ils se renvoient respectivement relèvent du public dit fort. Il apparaît que la condition pour que la coexistence de ces différents types de sphères de délibération ne reconduise pas les injustices est que les distorsions qui caractérisent

les liens qu'elles nouent entre elles fassent l'objet d'une reprise réflexive. Par les deux points sur lesquels nous venons de nous appuyer, FRASER entend remettre en cause l'égalité idéale conceptualisée par HABERMAS. Contre elle, l'auteure met en avant l'idée plus réaliste et plus en accord avec l'historiographie, d'une pluralité de sphères de délibération reflétant les différents groupes socioculturels. L'égalité ne peut être stipulée mais doit, au contraire, émerger de leur confrontation argumentative, herméneutique et réflexive. La conséquence d'envisager les relations entre ces sphères de différents types est d'empêcher l'hégémonie de l'intérêt d'un seul groupe sur ceux des autres. Au contraire, « (...) comme Jane Mansbridge l'a expliqué, ceci va à l'encontre de l'un des objectifs principaux de la délibération, c'est-à-dire aider les participants à clarifier leurs intérêts, même lorsque ces intérêts se révèlent en opposition »³¹. Selon nous, la liaison entre ces deux sphères de délibération (public fort et public faible) doit être de type herméneutique conflictuelle pour la raison que les revendications ou intérêts particuliers au groupe représenté doivent être clairement exprimés, puis comprises. Ce que permet l'herméneutique dans la mesure où elle consiste en la traduction d'un énoncé dans des termes alternatifs entre groupes qui au préalable ne partagent pas le même point de vue ni ne s'expriment dans les mêmes termes. La différence de point de vue suppose que les problèmes expérimentés ne sont pas les mêmes ni les questions qu'ils soulèvent. La conflictualité réflexive, autrement dit, la conscience de la dissension et son acceptation, participe d'une dynamique communicationnelle sans que celle-ci ne dégénère gravement en conflit. En conséquence, la dégénérescence des relations en conflits ouverts, violent et durable s'initie selon nous dans le fait d'une part, que les problèmes ne sont pas formulés dans les mêmes termes ni à partir d'une même expérience et que d'autre part, aucun effort de traduction n'est engagé qui permettrait d'engager l'intercompréhension. La posture de compréhension de l'expérience d'autrui est la condition de sa reconnaissance et de la légitimité de ses revendications. L'intercompréhension permet de fonder la légitimité des uns et des autres sur une rationalité communicationnelle, et non plus de façon prévalente, charismatique, traditionnelle, bureaucratique. La légitimité rationnelle légale trouve grâce à la rationalité communicationnelle une orientation téléologique vers le juste en rendant possible l'appropriation réflexive de sa structure normative et idéologique dans l'élément de l'intersubjectivité.

31. FRASER, « *Repenser la sphère publique* », *op. cit.*, p. 144.

11.3 Dire-tout, dire-vrai

Le développement sur le dire-vrai suit logiquement le précédent, car après avoir vu que le déficit de reconnaissance se traduisait en révolte et en cri, et après avoir vu les conditions de leur expression, il faut voir comment ceux-ci accèdent à la visibilité syntaxiquement articulée. Le dire consiste en une telle mise en visibilité. Il s'agit de sortir de la confusion du cri, ce qui requiert on l'a vu d'analyser un contexte, les demandes de reconnaissance et les moyens potentiels d'y répondre. L'acte de dire-vrai est la posture éthique requise au sein du champ communicationnel. Le dire est surgissement et en cela revêt un caractère de révolte qui s'était initié dans le cri. Il est le relais indispensable du cri de celui dont la parole ne compte pas. Le dire-vrai a un rapport interprétatif au cri. Le dire-tout, le dire-vrai pourfend un champ politico-social sclérosé par une structure de domination qui se réitèrent par le biais des rapports de pouvoir. Le dire-vrai se fonde sur l'acte de dire-vrai à l'égard de soi-même. C'est en ce sens seulement que le dire peut être le relais d'un cri. Il est la posture éthique qui rend possible une conflictualité herméneutique dont on a vu qu'elle relayait les différentes sphères de délibération.

Le dire-vrai comme événement : le surgissement du sujet dans la structure

Le dire est une parole manifeste par laquelle le sujet désolidarise ses actes de ce qu'en détermine la structure. Le dire est une parole éruptive qui ne s'inscrit pas dans la syntaxe des actions et de ce qui les accompagne verbalement. Il constitue en ce sens un événement au sein de la structure. Il la fragilise ponctuellement et il est susceptible d'infléchir le cours de ses lois. Cet événement est le fait du surgissement d'un sujet qui exerce sa liberté à la limite de l'autonomie. En effet, si le sujet manifeste ainsi son autonomie, car il se donne la loi de son acte intempestif, en revanche, il y déroge dans la mesure où cette loi vaut malgré son incompatibilité avec les lois de la communauté. L'autonomie est la capacité du sujet à se donner ses propres lois d'agir moral qui valent universellement. Cependant, l'universalité normative ne peut valoir que si elle fait l'objet d'une traduction sociale et culturelle dans les pratiques. L'autonomie du sujet subit nécessairement une structuration culturelle dans la mesure où elle consiste en l'exercice de la liberté au sein d'une société donnée. Nécessité structurelle normative et puissance normative du sujet se conjuguent pour une société de sujets libres pouvant vivre en commun et initier des actions. L'acte de dire-vrai, en son caractère intempestif, exerce une force de polarisation en direction de la puissance normative du sujet. Ainsi, le dire-vrai est le relais du cri qui lui aussi fait éruption pour signifier la révolte. S'il y a

dans les deux cas signification, il faut y distinguer des intensités. Le cri est signifiant dans le sens où il est signe d'un malaise ontologique. Le dire suppose une articulation syntaxique qui porte la signification à un niveau supérieur de complexité, notamment en inscrivant le fait signifié dans une temporalité dont l'enchaînement des faits prend valeur explicative. On ne peut se dispenser de la parole pour faire comprendre et comprendre l'autre. Le dire-vrai est inactuel, mais il est tendu téléologiquement vers une actualité qu'il veut inventer. Il est une parole-acte qui révèle un état de fait jusque là maintenu dans l'obscurité pour le porter à l'actualité. Le dire-vrai n'est pas la parole échangée dans le cadre d'une discussion réglée. Intransitif, sans médiation, non enserré dans une dynamique communicationnelle, il est le dire de ceux qui n'ont pas la parole, autrement dit de ceux qui sont mal intégrés au champ communicationnel. Celui-ci est effectivement le champ de la médiation par excellence, c'est-à-dire le champ où les pensées subjectives sont médiatisées par des règles de l'agir et de la parole. L'acte de dire-vrai peut ainsi se rendre indépendant de la parole réglée qui structure un champ communicationnel. Cette négativité à l'égard de tout ordre social se traduit également à l'endroit du comportement qui devient agir politique. Toute parole exprimée à partir de l'espace de marginalisation inventé par le sujet est un acte de dire-vrai à portée politique. Vivre, agir, parler en dehors des normes sociales et politiques et en leur direction constitue en soi une posture critique. Prenons l'exemple du comportement cynique. Il ne s'agit pas seulement de vivre dans la marginalisation, c'est-à-dire en dehors des normes et conventions culturelles et sociales, mais de la vivre de façon intransitive, c'est-à-dire de vivre en dehors de toute normativité qui définit l'humanité et la civilisation : pauvreté, simplicité jusqu'à l'acceptation de ce que la société juge saleté, dans la satisfaction la plus immédiate des besoins les plus élémentaires, et ce, sans égard pour le regard dont on se tient précisément en dehors et que l'on veut provoquer à partir de cette extériorité que l'on mime. La déchéance signe un ascétisme cynique. Le séjour dans la déchéance relève d'une décision explicite qui se veut et se sait contestation politique. L'existence marginale se mène au cœur de l'espace public. En cela, elle est acte politique. Elle expose, non pas seulement par le biais d'arguments proférés verbalement, mais par l'existence qui donne à voir une vie et à penser un monde autres. Vivre la déchéance suppose un acte de dire-vrai à soi mis en cohérence avec l'existence. Agir et parler sont articulés par une même syntaxe et une même intention signifiante. Bien plus, la simplicité de cette existence en rupture avec les vies conventionnelles des sujets auxquels on s'adresse serait la condition expérimentale pour que la vérité advienne par le dire.

« Le cynisme ne se contente donc pas de coupler ou de faire se correspondre, dans une harmonie ou une homophonie, un certain type de discours et une vie conforme aux principes dans le discours. Le cynisme lie le mode de vie et la vérité sur un mode beaucoup plus serré, beaucoup plus précis. Il fait de la forme de l'existence une condition essentielle

pour le dire-vrai. Il fait de la forme de l'existence la pratique réductrice qui va laisser place au dire-vrai. Il fait enfin de la forme de l'existence une façon de rendre visible, dans les gestes, dans les corps, dans la manière de s'habiller, dans la manière de se conduire et de vivre, de l'existence, du bios, ce qu'on pourrait appeler une aléthurgie, une manifestation de la vérité. »³²

La traque du noyau élémentaire ou essentielle de l'existence peut se déployer théoriquement. C'est ce à quoi procède Socrate. Elle peut aussi se réaliser par une pratique d'existence où il s'agit de répondre le plus simplement à des besoins estimés élémentaires. De quoi ai-je réellement besoin pour vivre ? Ce noyau d'existence élémentaire mise en rupture avec la société conventionnelle permet une mise à l'épreuve critique de l'existence humaine sociale plus radicale et plus efficace. La critique des conventions culturelles permettant d'en dénoncer les travers et les excès n'en est alors que plus acerbe. L'existence en rupture, l'existence élémentaire est en ce sens une réduction pratique qui contraste avec une réduction eidétique mais en partage l'intention épistémique.

Nous avons souligné précédemment que les travailleurs "assainissement" étaient dans cette position sociale paradoxale qui consiste par leur emploi à être intégrés socialement, mais par la consistance de leur travail à œuvrer en rupture de ce qui est jugé acceptable. Littéralement, les travailleurs "assainissement" œuvrent en dehors de toute visibilité sociale, dans les excréments, dans ce que la société est contrainte de rejeter en marge. L'atteinte ontologique consciente d'elle-même qu'un tel travail engendre est mise en tension avec le choix ascétique du cynique qui l'amène à vivre dans ce qui est l'objet de rejet et de dissimulation sociale. Deux pratiques sont alors comparées l'une à l'autre : une pratique d'existence, qu'est l'ascèse cynique, et ce que nous pourrions appeler une pratique de travail. Le point de différence crucial est effectivement que dans le premier cas, l'existence en rupture est choisie pour elle-même dans l'intention du dire-vrai et comme une expérience destinée à définir le contenu de ce dire-vrai. Par contraste, le choix de travailler dans l'assainissement s'il peut être le fruit d'une décision est surtout le choix d'un métier et non le choix, pour elles-mêmes, des conditions dans lesquelles il est effectué. Les conditions de travail sont perçues comme conditions d'une expérience technique et non ascétique. En revanche, dans les deux cas, il s'agit du fait d'une réduction pratique à l'élémentaire de l'existence. Nous avons souligné par ailleurs que

32. FOUCAULT, *Le gouvernement de soi et des autres*, op. cit., p. 159.

le travail “assainissement” exposait les sujets à la mort, à la maladie, aux excréments et, en creux, à la vie, à la santé et à la propreté. L’atteinte des travailleurs en leur être vient de ce qu’ils expérimentent par le travail une existence que les ascètes cyniques ont choisie comme condition d’expérience du dire-vrai. Il manque au fondement du métier “assainissement”, pour que ses conditions ne soient pas vécues comme violence et comme mépris, un tel choix éthique. Réciproquement, ce qui fait la force et l’endurance mentale de certains de ses travailleurs est le fait qu’ils assument leur métier comme ce qui, effectivement, évolue dans ce que rejette une société d’elle-même. Il apparaît ainsi la radicalité de la condition à laquelle le travail “assainissement” peut ne pas être vécu comme une dévalorisation sociale, à savoir celui de dire-vrai. Il apparaît en cela que les métiers “assainissement” sont susceptibles actuellement de constituer cette même marginalité au cœur de l’espace publique et qui, sous-tendue par l’intention de dire-vrai, a vocation politique. C’est ce en quoi le travailleur “assainissement” surgit de la structure par sa pratique de travail qui donne à voir et à penser un monde autre. Cette insurrection par le dire-vrai est conditionnée par une intentionnalité éthique : celle du travailleur qui donne à voir, celui de l’interprète qui veut donner à comprendre.

11.3.1 La parrêsia, un dire rétif au politique

La parrêsia est l’acte de dire-vrai, littéralement de tout-dire. La vérité y est indissociable de cet acte d’expression. C’est pourquoi le parrêsiaste est bien celui qui a le courage de la vérité. Car il ne s’agit pas seulement de dire, mais de dire vrai, autrement dit, de révéler ce qui est le cas, mais est maintenu dans l’ombre et dont on a la conviction que cela doit être porté au jour. Le dire-vrai, s’il expose le parrêsiaste, ce n’est pas en raison d’un dire provocateur où entrerait des éléments de fiction et de mise en scène altérant le message. Le dire-vrai installe le parrêsiaste dans l’inconfort en raison de la vérité qu’il veut porter au jour. Il ose renverser la contradiction forgée par la société et au fondement des rapports de pouvoir. Elle consiste à dissimuler une vérité qui ne cesse de produire ses effets sociaux en tant qu’elle est maintenue cachée. Or, la vérité (*alêtheia*) consiste en la sortie hors de la dissimulation ou maintien dans l’oubli. À ce titre, la vérité n’est pas qu’un rapport logique (est vraie toute proposition logiquement conséquente qui ne déroge pas au principe de contradiction selon lequel une

chose ne peut pas être et être son contraire en même temps et sous le même rapport) ; elle n'est pas non plus le rapport adéquat entre la chose réelle et son idée. Le parrésiasite produit la vérité. Cette production de la vérité, FOUCAULT la nomme aléthurgie. Il porte au-devant de soi ce qui devient effectivement le cas. La vérité pour être ne doit pas seulement ne pas déroger à une contradiction logique, mais à cette contradiction éthique qui consisterait à maintenir dans le retrait ce qui pourtant est au principe d'effets ontologiques multiples. Il est nécessaire que la lutte pour la reconnaissance, si elle veut conduire à une amélioration effective des conditions d'existence des travailleurs des eaux, s'articule à un souci de révélation institutionnelle des injustices et dans un second temps d'inscription institutionnelle des évolutions normatives expérimentées dans la sphère intersubjective comme leurs solutions. Si le déficit de reconnaissance est réapproprié par ceux qui en souffrent et s'articule à partir des marges, il n'en vise pas moins un travail de ploiment des structures. Par ailleurs et de façon complémentaire, le souci d'inscription institutionnelle concerne aussi la lutte pour la reconnaissance elle-même. Les marges que dessine une structuration symbolique marquée par la domination n'impliquent pas que les marges soient aussi des marges du champ institutionnel. Des ressorts existent et sont à inventer pour inscrire la lutte dans ce champ ce dont témoignent les collectifs de travailleurs qu'ils soient informels ou qu'ils utilisent les dispositifs existants par exemple que les instances représentatives du personnel, la grève. Les collectifs informels proposant une lutte pour la reconnaissance sont par exemple ceux que constitue une équipe de travailleurs producteurs de savoir-faire et d'un vocabulaire et d'un discours qu'ils savent faire valoir et défendre auprès de leur direction et contre des règles que cette dernière veut mettre en place, contre une normalisation que les travailleurs jugeraient inappropriée en l'état. La lutte pour la reconnaissance, pour progresser elle-même et faire évoluer un cadre normatif actuel, requiert de la part des sujets un effort d'expression du besoin de reconnaissance. L'adresse doit être faite à ceux qui sont en position de faire vivre en la maintenant la structure de domination. DERRIDA dans son ouvrage où il souligne la nécessité de l'idéalité de la justice travaillant le droit exprime pourtant la nécessité d'une telle inscription institutionnelle *Force de loi*³³. Nous verrons plus loin

33. « Il y a un avenir pour la justice et il n'y a de justice que dans la mesure où de l'événement est possible qui, en tant qu'événement, excède le calcul, les règles, les programmes, les anticipations, etc. (...) Cet excès de la justice sur le droit et sur le calcul, ce débordement imprésentable sur le déterminable ne peut pas et ne doit pas servir d'alibi pour s'absenter des luttes juridico-politiques,

pourquoi de telles marges ne doivent en fait ne cesser de jouer avec cette inscription institutionnelle pour conjuguer potentiel de subversion et efficacité du dire.

L'acte de dire-vrai suppose certes une posture éthique du sujet parrésiasite. Il est orienté en direction de l'intérêt commun. Il est en ce sens un acte politique. Mais, si le champ politique est constitué de rapports de pouvoir qui se basent sur la contradiction qu'est la vérité dissimulée, comment la parrésia peut-elle relever du politique ? Il est plus juste de qualifier la parrésia, comme le fait Foucault, de dire rétif-politique. L'acte de dire-vrai, de tout-dire est propre à perturber l'organisation du dialogue politique comme il est propre à perturber le fonctionnement social dont il révèle les ressorts injustes. Le dire-vrai ne s'inscrit donc pas dans la visée de continuité de la vie sociale ni dans la discussion politique réglée. Le dire-vrai sert le politique sans en relever d'où l'embarras à inscrire institutionnellement et le dire et ses intentions. L'acte de dire-vrai est acte d'insoumission au politique avec lequel il ne cesse cependant d'entretenir un rapport analytique. C'est ce qui rend possible la puissance critique du dire-vrai. Il est critique en plusieurs sens. Il se démarque du dire politique qui a lieu dans l'espace public. Il veille à ne pas outrepasser son rôle de réflexivité qui se distingue du dire politique. Il consiste en la décision de dire ce qu'il juge relever de l'erreur et de l'illusion propres à générer des rapports intersubjectifs injustes.

« La rançon de l'autonomie concédée au professionnel c'est l'engagement sans faille qui est exigé de lui, c'est une loyauté qui va bien au-delà des strictes obligations contractuelles. Et l'on pénètre ici sur un domaine, celui de l'appréciation de la valeur professionnelle, dont on sait qu'il relève toujours en jurisprudence de "l'employeur seul juge". (...) Le "travailleur" se définissait par une dépossession des choses qui faisaient l'objet de son travail. Au plan juridique (...) son intérêt, au sens procédural de l'intérêt à agir, siégeait dans le salaire et non dans la chose ouvrée. Le "professionnel qualifié", au contraire cumule l'intérêt patrimonial pour le salaire avec un intérêt non patrimonial pour l'objet de son travail lequel a partie liée avec son identité. De là pourraient se déduire certaines conséquences juridiques positives. De même, par exemple, qu'a été institué au profit des salariés un droit d'alerte économique en cas de difficultés prévisibles de l'entreprise pouvant avoir une incidence sur leur situation matérielle, de même pourrait-on instituer un droit d'alerte écologique qui leur permettrait de prévenir les risques qu'un mauvais fonctionnement de l'entreprise fait courir à l'environnement ou à la sécurité des consommateurs. Ce serait donner à l'idée de responsabilisation du professionnel une portée qui dépasse le champ clos des techniques de gestion du personnel. »³⁴

à l'intérieur d'une institution ou d'un État, entre des institutions ou entre des États. Abandonnée à elle-seule, l'idée incalculable et donatrice de la justice est toujours au plus près du mal, voire du pire car elle peut toujours être réappropriée par le calcul le plus pervers. » Jacques DERRIDA. *Force de loi : le "fondement mystique de l'autorité"*. La philosophie en effet. Paris : Galilée, 2005, p. 61.

34. SUPIOT, *Critique du droit du travail*, op. cit., p. 105–106.

Le dire ne peut tenir son rôle de relais du cri dont il assume le fonds de révolte que s'il consiste en l'articulation syntaxique d'un jugement solidement étayé. Il ne peut que contester et ce avec colère et emphase. C'est précisément ce qui marque la différence de son discours. Au courage de dire-vrai répond un risque. Dans l'acte de dire-vrai le parrésiasite engage sa vie. Si le parrésiasite, dans le contexte grec de la cité antique, risque la mort, la mort physique, le parrésiasite peut aujourd'hui connaître une mort, la mort sociale. C'est effectivement ce qui peut se réaliser par le biais des organisations productives. Produire la vérité, sur un système de production par exemple, ou bien sur une organisation du travail, peut conduire le travailleur parrésiasite à une exclusion du collectif de travail. Cette exclusion comporte des degrés. Elle peut consister en une exclusion spontanée de l'équipe à laquelle appartient le travailleur ou bien en une exclusion fomentée par des membres de la direction faisant pression sur les autres travailleurs. Employé par l'organisation productive, le travailleur peut être exclu de la vie sociale qui s'y développe, être exclu des liens intersubjectifs qui s'y tissent. Bien plus, le travailleur parrésiasite risque le licenciement. La protection juridique dont bénéficient les salariés ayant une activité syndicale témoigne du risque réel encouru. Le risque du licenciement existe malgré une telle protection juridique. La protection juridique consiste en un droit que le travailleur peut opposer à son licenciement pour en remettre en cause le fondement. La nécessité de la protection juridique a son revers : les travailleurs syndiqués profitent parfois, sont accusés de profiter de prérogatives ce qui est source de conflit avec les autres. Quand opposition au licenciement il y a sur la base de l'argument selon lequel il se produit pour cause d'appartenance syndicale, le juge tranche. Il décide si, oui ou non, le licenciement avait effectivement pour cause l'exercice de prérogatives syndicales. Il peut toujours être justifié que le licenciement eût une autre raison valable juridiquement. Il peut aussi être justifié que le travailleur outrepassât ses prérogatives en menaçant les intérêts de l'entreprise par exemple. Si la protection juridique peut empêcher que le licenciement devienne effectif, il ne peut, en raison de l'interprétation qu'il suscite dans le cadre du procès notamment, empêcher qu'il continue d'être une menace réelle. L'exclusion du collectif de travail, lorsque le travailleur demeure employé de l'entreprise, peut être comparée au phénomène d'ostracisme au sens de déchéance de la citoyenneté. Le travailleur qui en est victime perd, de fait, le droit de participer à la vie du collectif de travail et de contribuer, par son travail, à la vie collaborative.

N'est pas reconnue sa contribution à la production à laquelle il participe pourtant. Est empêchée l'exercice, non pas tant de ses compétences techniques que l'exercice de sa capacité à vivre-avec, ici, faire œuvre-avec. Le travailleur est exclu du vivre ensemble que constitue *de facto* l'organisation productive, même si le collectif de travail et l'espace dans lequel il évolue et organise la communication ne peut être assimilé au champ politique, à une tribune. Éloigner un travailleur parrésiasite en raison de son dire-vrai est contradictoire. En effet, l'acte de tout-dire est éthiquement orienté vers l'intérêt commun. Or, l'ostracisme est une procédure par laquelle était banni un citoyen soupçonné d'œuvrer pour son intérêt personnel. En outre, la période d'éloignement était temporaire ; le citoyen déchu retrouvait à l'issue de cette période ses biens. L'ostracisme ne visait pas la destruction du sujet, seulement de son statut de citoyen libre de parole. L'ostracisme social, qui découle de ce rejet du collectif de travail, est plus radical, car il ne déchoit pas le sujet d'un statut (citoyenneté) mais de son être social. L'ostracisme social dont est victime le travailleur parrésiasite relève de la même logique organisationnelle que celle qui consiste à réduire les sujets travailleurs à leur fonction. Ce que l'on veut juguler est le potentiel normatif du collectif de travail, la capacité de créer en commun des normes du travailler ensemble. Ce potentiel normatif du collectif de travail ralentirait le processus de production. Il est contraire au processus de standardisation. Les procédures normalisant l'activité de chacun empêchent que chacun ait à se questionner à l'endroit de ce qu'il doit accomplir. Pourquoi le dire-vrai du travailleur parrésiasite est-il propre à briser la fonctionnalité en laquelle veut s'engouffrer l'organisation productive dans un souci de rentabilité ? Ce que révèle en son dire-vrai le travailleur parrésiasite est le sous-bassement normatif et symbolique sur lequel se fondent les rapports intersubjectifs de travail. Il révèle la distorsion des liens qui impliquent l'invisibilité de certains sujets. Il rend raison de cette distorsion et montre dans quelle mesure elle s'initie dans des rapports de pouvoir qui usent, pour s'asseoir, de représentations symboliques dont le sens est figé dans une optique de justification. Le parrésiasite ne se confond pas avec le syndicaliste tel qu'il existe réellement. Le parrésiasite est une figure typique qui permet d'orienter ce vers quoi une organisation devrait s'ouvrir et d'orienter l'exercice éthique des représentants travailleurs.

11.3.2 La parrêsia, un dire éthique

Si chez les Grecs, relus par Foucault, la distinction entre éthique et politique est clairement conceptualisée, en revanche, ils ne cessent de l'articuler. Si la *parrêsia* ou l'acte de dire-vrai se manifeste sur une tribune politique, nous avons vu que son caractère intempestif instaure de lui-même un champ et dresse le sujet en auteur de sa parole publique. La *parrêsia* est auto-normative. Par l'acte de dire-vrai, le sujet produit la norme de son acte qui revêt ainsi pour lui un caractère d'obligation. Le sujet parrêsiaste se lie à lui-même par cet acte ce qui en fait un acte éminemment éthique. L'acte de dire vrai est l'acte d'un sujet qui, dans le rapport analytique qu'il ne cesse d'entretenir à lui-même, se construit un *êthos* autrement dit un caractère capable de produire des normes de l'agir mesurées, tempérées, et à la mesure de la situation dans laquelle il se trouve. L'acte de dire-vrai n'est pas que la conséquence manifeste d'un tel sujet. Il est aussi ce par quoi le sujet se construit un *êthos*, forme et aiguise sa puissance normative.

FOUCAULT, dans *Le gouvernement de soi et des autres*, revient sur l'exigence grecque d'un apprentissage de la direction de soi avant de s'engager dans le gouvernement des autres. C'est la nécessité éthique au fondement du politique ; c'est l'apprentissage d'un ordre éthique comme condition de possibilité de l'agir politique juste. Cette exigence est transposable dans le champ social que constitue l'organisation productive. Les équipes sont structurées hiérarchiquement de façon telle qu'un sujet endosse un rôle de gouvernement des autres afin que, non seulement les travaux respectifs des travailleurs se conjuguent les uns aux autres en une œuvre commune, mais aussi que le caractère de chacun s'articule au mieux à celui des autres pour qu'une vie collaborative apaisée s'instaure. L'architecture globale de l'entreprise est elle-même de forme hiérarchique, quoique les conduites de projets transversaux la nuancent, sans toutefois remettre en cause le fait de la gouvernementalité. Il semble donc que la *parrêsia* soit un dire éthique qui concerne en premier lieu le personnel encadrant de l'entreprise. L'acte de dire-vrai s'exerce à l'égard de lui-même par le sujet amené à gouverner les autres. Il s'exerce également à l'égard des sujets qu'il encadre comme condition du gouvernement d'autrui. La *parrêsia* comme dire éthique adressé à soi participe du souci de soi. Il s'agit par l'examen critique de son agir et des paroles adressées aux autres d'estimer leur proportion, autrement dit d'estimer leur caractère de justice. Le souci de soi consiste

à s'assurer, par l'acte réflexif et du tout-dire, de sa propre conduite à l'égard des autres. Ce qui constitue la matière en question dans le rapport à soi est le rapport aux autres dont on cherche à s'assurer s'il est juste. La *parrésia*, comme moment constitutif de *l'épimeleia heautou* ou souci de soi, prévient une normalisation excessive par les procédures techniques et administratives. En effet, le souci de soi consiste comme nous le soulignons à aiguïser sa puissance normative propre pour qu'elle constitue un caractère, une tournure de l'être telle qu'il décide d'agir en situation de façon appropriée et juste, un *êthos*. La puissance normative du sujet encadrant est ainsi susceptible de corriger les effets déshumanisants de la normalisation et de créer de véritables liens humains de collaboration. L'encadrant est amené à dire à son équipe. Ce dire est à distinguer de la communication qu'il se doit également d'instaurer au sein de l'équipe pour entretenir une dynamique relationnelle et collaborative. Le dire, dans la mesure où il est celui de qui détient le rôle d'encadrant, crée de l'être. Il est performatif. Il est donc celui en puissance peut détruire. Ce qui donc autorise le sujet encadrant à dire, à tout-dire à son équipe et à chaque sujet qui la compose, est l'*êthos* qu'il se construit dans ce rapport à soi critique quotidien. L'autorité de l'encadrant devrait se fonder en dernière instance sur le souci de soi pour être légitime. Le "tout" du tout-dire doit être analysé plus avant. Il ne s'agit pas de dire tout ce que l'on sait, tout ce que l'on apprend ni tout ce que l'on pense. Mais de dire ce que l'on a identifié comme devant être absolument dit, la "vérité toute". Un dire que n'a précédé aucune réflexion risque d'être réactif, de s'initier dans le ressentiment, et par conséquent, de ne pas être orienté vers l'intérêt de l'autre voire du collectif, mais vers le sien propre. Absolument dite : détaché de tout intérêt privé à dire ou à ne pas dire. Tout-dire : en direction d'une totalité non enfermante qui constitue un collectif de travail. La *parrésia* du sujet qui gouverne d'autres sujets s'exerce pour le bien de chacun et du collectif; elle s'exerce dans le but d'instaurer des relations intersubjectives de travail justes. Outre de veiller à ne pas être injuste dans la façon de se rapporter à ceux que l'on gouverne, l'encadrant parrésiate doit veiller à détecter et à désamorcer toute distorsion dans les relations entre les sujets qu'il encadre. Le souci de soi n'est pas un privilège. Il est un exercice que chaque sujet peut entreprendre quand bien même n'exercerait-il pas une fonction sociale qui le porte en droit à gouverner d'autres sujets. Dans l'exercice que constitue l'examen critique de son agir ou de son non-agir, de ses paroles ou de ses non-paroles, le sujet apprend à dire aussi

l'injustice qu'il subit. L'examen critique permet d'estimer la mesure en laquelle l'on s'accommode du confort. Nous définissons celui-ci comme l'absence d'avoir à exercer sa pensée, d'abord à l'endroit du travail technique, mais aussi à l'endroit du rapport à soi dans son travail. Une normalisation excessive du travail par les procédures soulage les travailleurs d'avoir à exercer leur métier avec méthode et dans une optique d'invention. Le confort est celui de ne pas avoir à délibérer et à décider. Cette aboulie n'est pas une incapacité essentielle du sujet travailleur, mais elle le caractérise dans les organisations productives où s'observe un déficit de reconnaissance structurel. En quoi l'absence d'exercice de la pensée technique comme méthode de métier est-elle congruente avec l'absence d'exercice de la pensée éthique ? Le travail est une mise en relation dont nous avons d'emblée souligné la tri-polarité : le soi, l'autre et l'environnement non humain. Que le rapport à l'autre travailleur, que le rapport à l'objet du travail ou sa matière soient normalisés et c'est l'exercice de la pensée dans la relation à soi qui s'en trouve immobilisée. En effet, nous avons vu que ce qui constitue la matière du rapport à soi était le rapport à l'extériorité, à l'autre sujet, mais aussi au tout autre que constitue la nature ou environnement non humain. Le dire-vrai installe ainsi dans l'inconfort que le sujet assume en son exercice quotidien. Cet inconfort est le milieu en lequel se meut la pensée. Par définition, la pensée est inquiète, car elle cherche à s'articuler toujours plus finement pour révéler une vérité qui soit la plus juste (proportionnée à ce que le sujet désire exprimer), la plus étayée et la plus pertinente possible. Le courage de la vérité s'exerce dans l'entreprise malgré le risque d'une mise à mort sociale. La portée éthique du rapport à la mort doit être précisée. Le courage de la vérité s'exerce contre une mort, celle qui consiste à ne pas mener jusqu'au bout l'exercice du souci de soi, celle que donne la maladie de la doxa, autrement dit de l'illusion sur soi. Si le travailleur parrésiasite risque la mort sociale, il échappe par son dire-vrai à la mort qu'est l'absence de pensée et son corollaire, l'illusion sur soi.

« La mort de Socrate fonde bien, je crois, dans la réalité de la pensée grecque et donc dans l'histoire occidentale, la philosophie comme une forme de véridiction propre précisément au discours philosophique, et dont le courage doit s'exercer jusqu'à la mort comme une épreuve d'âme qui ne peut pas avoir son lieu sur la tribune politique. »³⁵

Ce que peut craindre le travailleur parrésiasite est la mort sociale le privant de la voix

35. FOUCAULT, *Le gouvernement de soi et des autres*, op. cit., p. 105.

qu'il avait su se donner en tant que travailleur impliqué dans un collectif. Son dire pouvait y retentir. Un tel courage doit pouvoir animer le chômeur parrésiasite. En quoi la proximité de la mort que connaissent les travailleurs "assainissement" et les travailleurs "eau potable" (maladies, invisibilité et marginalisation sociale) pourrait-elle les mener à se soucier d'eux-mêmes au sens grec ? Pour que la proximité de la mort éveille au souci de soi, elle doit être expérience. En tant qu'expérience, elle doit faire passer à un autre niveau de compréhension de soi. L'expérience par le travailleur de la proximité de la mort sociale se poursuit en refus. Que celui-ci s'articule et c'est l'expérience de l'injustice subie qui est exprimée. La proximité de la mort sociale est la possibilité qui s'ébauche de l'interruption du vivre en raison du service rendu à l'autre. La disproportion apparaît entre le service rendu jusqu'à donner sa vie et une rétribution sociale et symbolique non équivalente. À l'acceptation de donner sa vie pour l'autre devrait pouvoir répondre la reconnaissance de ce don et sa valorisation sociale. Or, la valorisation sociale est ce dont précisément manquent les travailleurs "assainissement". Ces derniers ainsi que les travailleurs "eau potable" sont pour des raisons différentes installés dans l'inconfort que constitue l'expérience de la possibilité de la mort sociale. L'inconfort a deux issues pour y remédier : une stratégie de défense psychique, ou l'exercice de la pensée. Cet exercice se produit à partir de la vulnérabilité révélée en l'expérience de la proximité de la mort. Par l'exercice de la pensée, il s'agit de s'éveiller de la fausse évidence qui consiste à accepter une quasi mort du fait de sa fonction professionnelle. Cette fausse évidence est véhiculée par les discours qui participent de la structuration de l'organisation, plus généralement, de la société. Le souci de soi vise le rétablissement d'une estime de soi juste, c'est-à-dire à la proportion de sa participation à la communauté humaine en tant qu'être socialement utile et non à la proportion de sa fonction professionnelle telle que jugée et dénigrée socialement. Le rétablissement passe par la *parrésia* à destination du politique pour que le rapport positif à soi que l'on cherche par le souci de soi trouve dans la reconnaissance sociale demandée une assise. La relation positive à soi enveloppe les relations à l'autre et à l'environnement non humain. En conséquence, une relation positive à soi ne peut fermement s'établir si le soubassement structurel et symbolique ne cesse de générer des rapports intersubjectifs distordus. Le souci de soi est un exercice de la puissance normative indispensable à une juste mise en récit de soi afin que celui-ci ne verse pas dans l'illusion sur soi. Il est un rempart contre une adhésion trop aisée à un

récit officiel. Celui-ci se fige si aucun esprit critique ne vient le faire vivre et évoluer de l'intérieur. Les fausses évidences le composent. Le dire-vrai participe ainsi de la capacité à se comprendre authentiquement par la mise en récit.

Illustrons le caractère éthique de ce dire par le cas concret rencontré dans nos enquêtes, celui de Geneviève que nous avons déjà évoqué. Les relations dont elle se soucie ne sont pas seulement les relations intersubjectives, mais les relations que la communauté humaine entretient à son environnement. Geneviève, malgré les résistances suscitées par son idée des espaces-temps délibératifs sur des thèmes de biodiversité, garde la ferme volonté de le mettre en place. Elle nous dira explicitement que ce n'est pas ce genre de refus qui l'empêchera de communiquer et de susciter des idées et des discussions autour de ces questions. Elle s'est ainsi risquée à les faire émerger. Son dire, quoiqu'il ne contredise pas la volonté générale de l'entreprise de communiquer sur le souci de l'environnement, est rétif en ce sens qu'il propose des pistes qui bousculent les pratiques. Elle ajoutera que la concrétisation des projets reste difficile. Son dire est éthique en ce sens que le traverse un réel souci que nous pourrions qualifier d'écologique. Nous rapportons en substance ce que répondra Geneviève à notre question de savoir en quoi son travail relève davantage des métiers assainissement et en quoi il se conjugue à ceux de l'eau potable :

« mon activité se situe du côté assainissement, mais dans la mesure où une des missions est de protéger la biodiversité via la protection de la qualité de l'eau, cela se répercute en termes d'objectifs proprement de potabilité. De plus, les zones de captage d'eau désanthropisées sont propices au développement de la biodiversité : il s'agit clairement de tenter de rendre compatible la protection de la potabilité de l'eau avec la protection de la ressource comme habitat pour la vie végétale et animale. »

À une seconde question de savoir quelles sont les sources de satisfaction ou de contrainte dans son travail, elle répond en substance la chose suivante :

« la réglementation est certes contraignante, d'un point de vue strictement juridique, mais elle n'est pas contraignante pour celui qui prend au sérieux sa mission de rendre l'eau à sa qualité naturelle. C'est un défi. Il n'y a défi que parce que l'objectif de la réglementation fait sens. (...) Une source de satisfaction est donc logiquement lorsque la promotion de la biodiversité l'a emporté, lorsque les procédés techniques écologiques sont parvenus à purifier l'eau de polluants nécessitant habituellement des traitements dits tertiaires (du type traitement par les bactéries dans les stations d'épuration). »³⁶

36. Entretien avec Geneviève, Responsable Projets Assainissement et Milieux aquatiques en date du 1er mars 2013.

11.4 Les pratiques réitératives dans le champ symbolique

11.4.1 Les marges de l'espace de délibération

Les espaces de délibération, puis l'articulation de type herméneutique conflictuelle entre eux engendrent une production normative. Ces normes suivent une procédure durant laquelle leur formulation ne cesse de se raffiner et de se complexifier. Le fait que ces normes soient issues d'un processus de discussion aménage la possibilité que s'expriment des arguments subversifs. Cependant, il résulte des réflexions qui précèdent qu'il ne suffit pas que ces espaces de délibération soient non-soumis à l'autorité pour qu'une libre mise en question de son pouvoir, de ses décisions et de ses prérogatives ait lieu. Pour HABERMAS, ces espaces se créent au sein de la société civile et sont animés par des personnes privées qui, comme telles, ne sont pas en lien avec le pouvoir. Il est à noter, d'abord, que les sphères qui offrent au sein de l'organisation productive un espace pour la discussion ont un statut singulier. Ceci est particulièrement évident lorsqu'il s'agit d'entreprises qui fournissent un service public, car elles entretiennent des liens contractuels avec l'État, par le biais des élus des collectivités locales. En outre, les liens de soumission hiérarchique contractuellement déterminés entre personnes libres et qui garantissent le fonctionnement de l'organisation productive sont susceptibles de saper l'existence de ces espaces de discussion. En effet, pour KANT, ce qui fonde la possibilité de l'expression en tant que personne privée majeure est l'indépendance intellectuelle, mais aussi financière. Or les travailleurs indépendants financièrement au sein de la société dans sa globalité ne le sont pas à l'intérieur des frontières de l'entreprise qui les rémunère. Le contenu de la discussion serait alors susceptible d'aller à l'encontre des normes de travail produites par ce qui est aussi la source de la rémunération. Certes, le droit du travail, notamment le droit syndical, compense cette distorsion initiale. Il n'en demeure pas moins que les espaces de discussion institués ou ceux qui sont dans un processus d'institutionnalisation n'échappent que dans une certaine mesure si ce n'est au pouvoir, du moins à la domination. Pour nous, les espaces doivent donc non seulement être non-soumis au pouvoir, mais ils doivent de façon plus profonde encore être non-soumis à la structure de domination. C'est pourquoi échapper à la domination ne nous semble possible que dans les marges de ces espaces. Ces marges, tout en ne cessant d'échapper à l'institutionnalisation, participent de son orientation vers le juste par les productions normatives subversives qu'elle engendre. L'incarnation organisationnelle de l'orientation de l'institution vers le juste peut être un facteur par lequel se reconduit une structure de domination. L'espace de discussion, même s'il est initié par des dominés qui se rassemblent en groupe, emprunte une structure normative propre à la société et à

la culture en laquelle il s'insère. Bien plus, la subjectivation de ceux qui sont dominés et se constituent en groupe se réalise à partir de la normativité de la structure symbolique. En conséquence, l'expression des intérêts du travailleur, de ses véritables besoins, la verbalisation de la source de sa souffrance qui tient à une distorsion du rapport à soi est mal aisée. Des espaces ont beau se créer, rien ne garantit que l'expérience partagée ne donne lieu à un véritable point de vue à partir duquel se formulent les questions sur la réalité actuelle et les revendications. Les marges se constituent par l'élaboration de pratiques subversives et d'un langage subversif. Elles se définissent par les pratiques qui échappent dans leur normativité à ce que l'on attend socialement des sujets. Les marges ne sont pas à proprement parler des espaces mais une spatialisation incessamment réengagée au travers des pratiques et des discours subversifs. Elles ne se situent pas et ne constituent pas une arène légitime. Elles peuvent être envisagées non pas comme ce qui doit supplanter les espaces de délibération dans leur pluralité, mais comme la source et la possibilité que s'y formulent des arguments subversifs que les espaces puissent ensuite relayer. L'herméneutique conflictuelle joue ici un rôle. Il convient cependant ici de préciser une conception de la traduction qui conditionne la relation avec la marge sans que celle-ci ne soit détruite par cette relation. La traduction laisse toujours un résidu qui échappe et résiste à une traduction intégrale. Ce résidu de sens résistant est ce qui témoigne que la normativité issue de la puissance subjective rompt radicalement avec celle qui a cours, ce qui garantit qu'elle ne peut y être absorbée. Il est la ressource sémantique de la subversion, car l'élément non approprié appelle à s'articuler discursivement autrement, de façon plus explicite et plus claire au sein d'un langage subversif. Ou bien, élément non approprié, il constitue une ressource de sens inépuisable. L'effort de traduction vivifie les médiations symboliques qui relient les sujets entre eux surtout lorsqu'ils n'appartiennent pas à un même collectif. La différence de culture, d'intérêt et de posture qui en découle ne devient pas frontière hermétique lorsqu'est engagé cet effort. Ce qui fait la faiblesse de la traduction, mais peut-être finalement également sa force, est donc qu'elle produit un reste. Ce dépôt est issu de la résistance à la traduction de certains motifs propres à un contexte. Par exemple, la nature du métier "assainissement", surtout lorsque sa transmission s'est produite au cœur de ses gestes et de ses actes, en dehors de la théorie, est difficilement intégralement traduisible. L'expérience charnelle a produit une connaissance que l'articulation langagière propre à un autre collectif de travail ne rend pas toute. De ceci témoignent les incompréhensions entre services, ou entre métiers ou entre niveaux hiérarchiques différents. Ce qui résiste à la traduction est l'expérience par corps du métier. C'est pourquoi le dépôt revêt une dimension charnelle qui le fait signifier par lui-même. Le déchet de la traduction et ses franges constituent autant de réserves pour les travailleurs relégués qui peuvent à partir de là initier un inflexionnement des structures sociales. Le paradoxe est donc

que ce qui échappe à la puissance herméneutique est aussi ce qui la nourrit. DERRIDA, s'appuyant sur l'herméneutique des rêves par FREUD, souligne cette dimension charnelle, idiosyncrasique du langage expliquant qu'il produit un reste dont la reprise est œuvre poétique.

« À considérer d'abord l'expression verbale, telle qu'elle est circonscrite dans le rêve, on remarque que sa sonorité, le corps de l'expression, ne s'efface pas devant le signifié ou du moins ne se laisse pas traverser et transgresser comme il fait dans le discours conscient. Il agit en tant que tel, selon l'efficace qu'Artaud lui destinait sur la scène de la cruauté. Or un corps verbal ne se laisse pas traduire ou transporter dans une autre langue. Il est cela même que la traduction laisse tomber. Laisser tomber le corps, telle est même l'énergie essentielle de la traduction. Quand elle réinstitue un corps, elle est poésie. En ce sens, le corps du signifiant constituant l'idiome pour toute scène de rêve, le rêve est intraduisible (...). »³⁷

L'intraduisible de l'expérience charnelle des métiers de l'eau est irréductible. Il corrobore l'idée de la nécessité du cri pour initier, si ce n'est signifier, la demande de reconnaissance. Il corrobore aussi l'idée que renouer avec des motifs archétypaux ne signifie pas en faire des représentations à comprendre en leur sens littéral, mais qu'ils nécessitent une interprétation déployée à leur école. L'effort de traduction ne doit pas selon nous viser à retranscrire intégralement une signification d'un langage dans un autre. L'acte de traduction ne se découple pas de celui d'interprétation. Il maintient du jeu entre plusieurs ensembles, champs ou niveaux signifiants différents, ce qui rend possible la production d'un dépôt, d'un reste, d'un déchet, ressource charnelle de l'inflexion des structures symboliques. DERRIDA, dans le même texte, suggère à quel point, les langages qui se déploient à des niveaux psychiques différents, ne peuvent tels quels passer à un autre niveau. Le reste de la traduction par laquelle ils passent dans une certaine mesure à un autre niveau est précisément ce qui fait qu'ils impriment une dynamique au maillage psychique.

« D'autre part, cette impossibilité horizontale, en quelque sorte, d'une traduction sans déperdition, a son principe dans une impossibilité verticale. Nous parlons ici du devenir-conscient des pensées inconscientes. Si l'on ne peut traduire le rêve dans une autre langue, c'est aussi qu'à l'intérieur de l'appareil psychique, il n'y a jamais de rapport de simple traduction. On parle à tort, nous dit Freud, de traduction ou de transcription pour décrire le passage des pensées inconscientes par le préconscient vers la conscience. Ici encore, le concept métaphorique de traduction (Übersetzung) ou de transcription (Umschrift) n'est pas dangereux en ce qu'il fait référence à l'écriture mais en ce qu'il suppose un texte déjà là, immobile, présence impassible d'une statue, d'une pierre écrite ou d'une archive dont

37. DERRIDA, *L'écriture et la différence*, op. cit., p. 312.

*on transporterait sans dommage le contenu signifié dans l'élément d'un autre langage, celui du préconscient ou du conscient. »*³⁸

L'imperfection de la traduction implique que le caractère indécidable de la justice et du sens que propose la pratique subversive est voué à durer jusqu'à ce qu'un nouvel état de fait qu'elle a favorisé advienne. La subversion qui provient des marges et qui tend à sa réalisation effective c'est-à-dire à une traduction normative ne pourra par définition être comprise qu'une fois son inscription normative et pratique faite. C'est "après-coup" que le succès de l'itérabilité subversive se lit, c'est "après-coup" que l'espoir qu'il a suscité se justifie, c'est "après-coup" que les insuffisances se vivent. Cet "après-coup" fait partie de la dynamique de l'itération subversive car à chaque fois, celle-ci est ainsi relancée³⁹. Et réciproquement. L'idée de justice est une idée régulatrice d'après laquelle s'oriente une organisation où ne s'est pas absenté le souci d'inscription institutionnel. L'idée régulatrice a une portée éthique en son contenu, la justice, mais aussi en ce qu'elle est ouverture à ce qui arrive. Nous avons vu que l'idée de justice était un préalable à la reconnaissance en imprimant une dimension éthique au décentrement de soi (relation dissymétrique à l'autre). Ici, la justice en tant qu'idée régulatrice inscrit la possibilité de l'événement dans la structure si bien qu'elle rend possible l'itération performative par laquelle les sujets subvertissent les pratiques et les significations et ce faisant les continuent. L'évolution vers la justice est ainsi conditionnée par la possibilité de l'itération subversive.

« Au-delà même de l'idée régulatrice dans sa forme classique, l'idée, si c'en est encore une, de la démocratie à venir, son "idée" comme événement d'une injonction gagée qui commande de faire venir cela même qui ne se présentera jamais dans la forme de la présence pleine, c'est l'ouverture de cet écart entre une promesse infinie (toujours intenable au moins parce qu'elle appelle le respect infini de la singularité et de l'altérité infinie de l'autre tout autant que de l'égalité comptable, calculable et subjectale entre les singularités anonymes) et les formes déterminées, nécessaires mais nécessairement inadéquates de ce qui doit se mesurer à une promesse. Dans cette mesure, l'effectivité de la promesse démocratique, comme celle de la promesse communiste, gardera toujours en elle, et devra le faire, cette espérance messianique absolument indéterminée en son cœur, ce rapport eschatologique à l'à-venir d'un événement et d'une singularité, d'une altérité

38. DERRIDA, *L'écriture et la différence*, op. cit., p. 312-313.

39. « On "touche" ici sans toucher à cet extraordinaire paradoxe : la transcendance inaccessible de la loi devant laquelle et avant laquelle l'"homme" se tient ne paraît infiniment transcendante et donc théologique que dans la mesure où, au plus près de lui, elle ne dépend que de lui, de l'acte performatif par lequel elle s'institue (...). De cette loi l'avenir seul produira l'intelligibilité ou l'interprétabilité. (...) Une révolution "réussie", la fondation d'un État "réussi" (...) produira après coup ce qu'elle était d'avance destinée à produire, à savoir des modèles interprétatifs propres à lire en retour, à donner du sens, de la nécessité et surtout de la légitimité à la violence qui a produit, entre autres, le modèle interprétatif en question, c'est-à-dire le discours de son auto-légitimation. » idem, *Force de loi*, op. cit., p. 89-90.

inanticipable. Attente sans horizon d'attente, attente de ce qu'on n'attend pas encore ou de ce qu'on n'attend plus, hospitalité sans réserve, salut de bienvenue d'avance accordé à la surprise absolue de l'arrivant auquel on ne demandera aucune contrepartie ni de s'engager selon des contrats domestiques d'aucune puissance d'accueil (...) juste ouverture qui renonce à tout droit de propriété, à tout droit en général, ouverture messianique à ce qui vient, c'est-à-dire à l'événement qu'on ne saurait attendre comme tel, ni donc reconnaître d'avance, à l'événement comme l'étranger même, à celle ou à celui pour qui on doit laisser une place vide, toujours, en mémoire de l'espérance- et c'est le lieu même de la spectralité. »⁴⁰

11.4.2 Les pratiques réitératives

Le caractère performatif des pratiques subversives et leur tension vers le juste

La controverse entre HONNETH et FRASER enseigne que les inégalités économiques se fondent sur une structure symbolique propre à reconduire voire renforcer une distinction sociale injuste. Ce qui est en jeu, dans cette intrication, est la subjectivation du travailleur. Le culturel se déploie sur le plan de la représentation psychique. La distorsion des relations participe d'emblée de la subjectivation, car celle-ci a toujours lieu dans une structure symbolique dont la source de normativité est plurielle : économique, juridique, politique, culturelle et sociale. L'intégration des structures de domination par lesquelles le sujet se construit empêche que des aménagements organisationnels et de nouvelles procédures démocratiques n'engendrent immédiatement un rétablissement de la justice. Instituer des espaces de délibération sans remise en question plus profonde des structures qui empêchent la réalisation de la démocratie n'est pas efficace. La médiation entre ces tentatives de traduction institutionnelle de la justice trouve une médiation dans les pratiques des sujets dans la mesure où par ces pratiques ils engagent et poursuivent le processus de construction de soi. Les pratiques font le lien entre la normativité relativement contraignante du champ et celle qui émerge des marges. La relativité de cette contrainte vient de ce que la continuation de ces normes dépend des pratiques subjectives et intersubjectives. Les pratiques des sujets réitèrent les normes par lesquelles ils ne cessent de se constituer. La réitération des normes est possible si les sujets se les réapproprient. La réitération implique un écart entre la teneur de la norme et sa réalisation effective. Or, l'identité des sujets interfère dans cette réitération et cette réappropriation. L'identité des sujets est narrative. L'écart est investi par ce qui fait le propre des sujets. C'est pourquoi les pratiques réitératives, par définition

40. DERRIDA, *Spectres de Marx*, op. cit., p. 111.

en rupture relative ou radicale avec ce dont elles sont la réitération, sont susceptibles d'être subversives. Le caractère subversif des pratiques dépend de ce qu'est le sujet, de la conscience qu'il a de sa spécificité eu égard à l'empêchement qu'il rencontre dans les normes sociales pour la réalisation de soi. Or, la prise de conscience de l'injustice d'une situation, conscience conjuguée à celle du devoir d'agir, s'initie dans l'angoisse. Ce tremblement de l'être est aussi force de rassemblement. Il se continue en inquiétude. Le sentiment de l'injustice est un sentiment d'inadéquation entre un état de fait et un devoir-être. Ce dernier cependant n'est pas d'emblée clairement défini. Dans la mesure où, comme nous l'avons vu, il trouve son impulsion dans une conflictualité intrapsychique aux motifs archétypaux, le sentiment d'inadéquation est un sentiment d'insatisfaction voire d'angoisse profonde. L'angoisse mobilise une force de rassemblement permettant d'agir et de contrer l'inadéquation objective et subjectivement perçue. L'angoisse rassemble l'être et ouvre sur un agir qui est déploiement de la personnalité. C'est ce que souligne DERRIDA dans le passage suivant.

« Mais qui prétendra être juste en faisant l'économie de l'angoisse ? Ce moment de suspens angoissant ouvre aussi l'intervalle de l'espace où des transformations, voire des révolutions juridico-politiques, ont lieu. Il ne peut être motivé, il ne peut trouver son mouvement et son élan (un élan qui, lui, ne peut être suspendu) que dans l'exigence d'un surcroît ou d'un supplément de justice, donc dans l'expérience d'une inadéquation ou d'une incalculable disproportion. Car, enfin, où la déconstruction trouverait-elle sa force, son mouvement ou sa motivation sinon dans cet appel toujours insatisfait, au-delà des déterminations données de ce qu'on nomme, dans des contextes déterminés, la justice, la possibilité de la justice ? »⁴¹

Si l'angoisse désigne l'instant de prise de conscience de l'injustice, la décision à agir pour la corriger ne doit pas rompre avec l'inquiétude. Cette dernière garde la décision d'agir de donner lieu à des normes rigides reconduisant, même en les atténuant, des relations injustes ou en en instituant de nouvelles. L'indécidable réside au cœur de toute décision et il doit en être ainsi si l'on veut espérer infléchir une structure de domination renchérie par des normes rigidifiées. C'est en raison de cet indécidable qui réside en son cœur même que la décision revêt une puissance de destitution de l'ancien sclérosé du point de vue normatif. C'est cette inquiétude qui s'enracine profondément dans le sujet pour renouer avec ses tensions conflictuelles internes qu'inhibe la normalisation. Elle inhibe également une inquiétude qui se déploie dans l'élément de l'intersubjectivité sous la modalité de l'échange d'arguments. Le caractère conflictuel de cet échange est d'autant plus fort qu'il s'enracine dans une inquiétude existentielle que s'approprie une subjectivité pour se déployer. Il est d'autant plus productif qu'un espace se crée pour qu'il ait lieu, qu'il se gagne sur des espaces institués dont le fonctionnement tend

41. DERRIDA, *Force de loi*, op. cit., p. 46.

constamment vers l'inertie normative. L'inertie normative, comme le passage qui suit de DERRIDA le suggère, reconduit incessamment l'inscription du juste dans la réalité et reconduit le fait que l'on puisse dire d'une décision qu'elle soit juste.

« À aucun moment une décision ne semble pouvoir être dite présentement et pleinement juste : ou bien elle n'est pas encore prise selon une règle, et rien ne permet de la dire juste, ou bien elle a déjà suivi une règle – donnée reçue, confirmée, conservée ou ré-inventée – que rien ne garantit absolument à son tour ; et d'ailleurs si elle était garantie, la décision serait redevenue calcul et on ne pourrait la dire juste. C'est pourquoi l'épreuve de l'indécidable, dont je viens de dire qu'elle doit être traversée par toute décision digne de ce nom, n'est jamais passée ou dépassée, elle n'est pas un moment surmonté ou relevé (aufgehoben) dans la décision. L'indécidable reste pris, logé, comme un fantôme au moins, mais un fantôme essentiel, dans toute décision, dans tout événement de décision. Sa fantomaticité déconstruit de l'intérieur toute assurance de présence, toute certitude ou toute prétendue critériologie nous assurant de la justice d'une décision, en vérité de l'événement même d'une décision. Qui pourra jamais assurer qu'une décision comme telle a lieu ? Qu'elle n'a pas, selon tel ou tel détour, suivi une cause, un calcul, une règle sans même ce suspens imperceptible qui décide librement de l'application ou non d'une règle ? »⁴²

L'acte de dire-vrai que nous développons avec Foucault trouve sa dynamique dans l'inquiétude que le juste peine toujours à s'inscrire dans la réalité. La posture éthique du dire juste se conjugue sur le plan subjectif avec une essentielle inquiétude. Cette inquiétude fait de cette posture éthique une posture en travail, jamais achevée. C'est par les pratiques réitératives ainsi conçues que les distorsions peuvent être désamorçées. Les pratiques réitératives sont dans une contestation radicale de la normativité puisqu'elles en inventent de nouvelles. Une « interprétation performative » est « une interprétation qui transforme cela même qu'elle interprète »⁴³. La formulation syntaxique, pour être vraiment subversive, doit être consécutive à ces pratiques par lesquelles se révèle effectivement une autre normativité possible, et la réflexion, ne pas se séparer de l'accomplissement. Les pratiques réitératives permettent de renouer avec un *éthos* par lequel le sujet s'exerce à devenir critique à l'égard des pratiques qui font de lui un sujet singulier alors qu'une définition des intérêts au sein des espaces de discussion en rupture avec l'expérience de la réitération subversive peut toujours être formulée d'après des normes sociales extérieures par lesquelles se poursuivent les rapports de domination.

42. DERRIDA, *Force de loi*, op. cit., p. 58–59.

43. Idem, *Spectres de Marx*, op. cit., p. 89.

La façon dont les sujets féminins, du fond de leur expérience de travail, peuvent travailler à subvertir des structures normatives polarisantes conjuguées à des représentations rigides, est un exemple du processus d'inscription du juste dans l'organisation. La tension entre égalité et différence doit selon nous être maintenue pour que mutent les rapports de domination sans que le sujet féminin soit contraint de rompre avec les éléments culturels qu'elle doit plutôt réfléchir pour affirmer son identité. Dans les organisations actuelles, deux ensembles normatifs se rencontrent qui fragilisent le sujet féminin en construction. La prévalence de l'efficacité productive ininterrompue, conjuguée à la représentation d'une féminité régulièrement inefficace, affrontent un sujet qui désire se déployer professionnellement sans rupture radicale mais rythmiquement. La gestion souple de son emploi du temps par les cadres rencontrées témoigne de la réussite des sujets féminins à conjuguer des exigences professionnelles avec l'appropriation d'un rythme qui convient davantage à l'existence privée quelle qu'elle soit. Cependant, la définition d'un rythme propre, dans des limites certes contraignantes, ne doit pas tendre vers la possibilité de cumuler des emplois du temps typiques dits masculins et dits féminins. Cette appropriation rythmique du temps de travail doit au contraire participer d'une autoréalisation du sujet qui ne s'adosse pas sur des types genrés figés. La souplesse de l'organisation, pour ne pas favoriser la répétition de rapports disproportionnés doit aller de pair avec une réflexion sociale générale sur ce que veut et doit pouvoir vouloir chaque être en fonction de ce qu'il choisit d'être :

« Dès lors que l'on part d'une conception intersubjectiviste du droit, il est facile de découvrir la véritable source d'erreurs ; en effet, les aspects, sous lesquels les différences entre expériences et situations de vie de (certains groupes de) femmes et d'hommes deviennent significatives pour l'utilisation à chances égales des libertés d'action subjectives, doivent tout d'abord être élucidés dans le cadre de débats publics. En aucun cas, les stéréotypes sexuels définis par les institutions ne doivent être hypostasiés en réalités données. Aujourd'hui, de telles constructions sociales ne peuvent plus être élaborées que de façon consciente ; elles requièrent à la fois une articulation des critères de comparaison et une justification des aspects significatifs, articulation et justification auxquelles les personnes concernées elles-mêmes doivent procéder dans le cadre de débats publics. »⁴⁴

La réflexion conjuguée à la liberté prise d'user de la possibilité d'une appropriation rythmique du travail doit permettre d'infléchir les contraintes normatives qui reconduisent une structure de domination hétérosexiste :

« Tant que le "contrat de travail type" de l'homme exerçant à plein temps une activité rémunérée servira de critère des «dérégations» appelant une compensation, les réglementations contraindront les femmes à s'adapter à des institutions qui leur sont structurellement préjudiciables (...). (...) Là précisément où elle parvient à réaliser ses objectifs, la

44. HABERMAS, *Droit et démocratie*, op. cit., p. 453.

pression qu'exerce sur les femmes la politique que l'État providence ou le libéralisme mènent en faveur de la parité en les forçant à s'adapter, est due en dernière instance au fait que les différences entre les sexes ne sont pas comprises comme des relations entre deux grandeurs relatives, l'une et l'autre problématiques et devant être interprétées, mais comme des écarts par rapport au "critère" supposé non problématique de rapports "normaux", autrement dit conçus en fonction des hommes. Convergent en ce qui concerne leurs prémisses, les deux paradigmes du droit entraînent pourtant des conséquences fort différentes. Si le paradigme de l'État providence tient compte des dérogations en instaurant des réglementations spécifiques et en les définissant comme telles, dans le modèle libéral du marché les inégalités factuelles sont plutôt négligées et présentées comme triviales. »⁴⁵

Pratiques subversives dans les marges

Les pratiques réitératives subversives se produisent dans les marges. Nous voudrions définir plus avant ces marges en précisant la façon dont elles se créent. Elles se creusent avec la demande qui se déchire du besoin. L'insatisfaction qui résulte de ce désajointement oblige une constante création de soi pour y suppléer, c'est-à-dire pour répondre au désir de l'autre.

« [Le] désir s'ébauche dans la marge où la demande se déchire du besoin : cette marge étant celle que la demande, dont l'appel ne peut être inconditionnel qu'à l'endroit de l'Autre, ouvre sous la forme du défaut possible qu'y peut apporter le besoin, de n'avoir pas de satisfaction universelle (ce qu'on appelle : angoisse) »⁴⁶

La soumission de l'esclave au maître dont il se doit d'assurer la jouissance l'insère corps et âme, nous l'avons vu, dans le champ symbolique quoique les positions soient raffermies par la poursuite de l'identification imaginaire. Le travail par l'esclave cependant, ne peut l'extraire entièrement de la jouissance sous peine de le supprimer. Celle-ci se situe à la limite du corps travaillant.

« Et s'il est vrai que quelque chose du réel de la jouissance ne peut subsister qu'au niveau de l'esclave, ce sera bien alors dans cette place, pour lui, laissée en marge du champ de son corps, que constituent les objets dont je viens de rappeler la liste. C'est là, c'est à cette place que doit se poser la question de la jouissance. Rien ne peut retirer à l'esclave la fonction : — ni de son regard, — ni de sa voix, — ni celle aussi de ce qu'il est dans sa

45. HABERMAS, *Droit et démocratie*, op. cit., p. 452.

46. Jacques LACAN. *Écrits*. Le Champ freudien. Paris : Éditions du Seuil, 1966, p. 814.

fonction de nourrice, puisque si fréquemment c'est dans cette fonction que l'Antiquité nous le montre, — ni même non plus dans sa fonction d'objet déjeté, d'objet de mépris. »⁴⁷

Cette jouissance en marge échappe au savoir et à la possession du maître, si bien que c'est aussi ici, en ces marges que s'élaborent les raisons de jouir, des objets de la jouissance, les articuler c'est les faire entrer dans le champ, c'est pourquoi silence. Il y a jouissance, dans le fait d'être objet de mépris, d'être au service, de regarder, de parler ou crier. À noter que sa jouissance peut être sa perte car elle le fait adhérer à sa position d'esclave. Il y a plaisir pris à l'engagement dans le travail de service des eaux ; jouissance à dépendre d'une hiérarchie qui vous rémunère ; autrement dit jouissance de la chose que l'on transforme (les eaux) et jouissance dans le fait de le faire pour l'autre, le maître (le service au client, le service organisé par une direction). En outre, il y a jouissance de l'esclave qui attend que périsse le maître dont il dépend et auquel il montre incessamment, de façon réitérative non subversive des signes de loyauté pour dissimuler la mort désirée de l'autre auquel on s'identifie. L'esclave fait littéralement le mort en s'engageant dans un travail forcené.

Les pratiques subversives engagent un processus de reconnaissance réciproque qui se déroule sur le plan symbolique. Il s'agit de ne pas adhérer aux images dans lesquelles on s'est de prime abord identifié. Les pratiques, naissant au bord du champ symbolique, fournissent la possibilité d'échapper aux assignations, de se mettre à l'écart du rôle auquel on est assigné en révélant certaines luttes comme se déroulant sur le plan de l'imaginaire. Prenant acte de l'articulation imaginaire et symbolique précédemment soulignée, il s'agit de reconnaître et d'assumer l'importance de la position de soi dans le champ symbolique. Les pratiques subversives, même si elles peuvent se déployer en luttes sur le plan imaginaire puisqu'il s'agit d'identifier ce qui n'est pas permis de faire ou d'être dans le désir de l'autre, exigent pour se faire de prendre en compte le champ symbolique traditionnel. Le désir de reconnaissance de l'autre s'il participe du processus d'identification imaginaire (désir d'être le double qui occupe la place que je désire ou désir d'avoir ce que l'autre désire) et aussi celui qui structure le champ symbolique où se réalise le sujet. Le désir peut alors se dérouler en pratiques subversives et se formuler comme suit. Le sujet désire que l'autre le reconnaisse et le désire pour ce qu'il désire

47. Jacques LACAN. *Logique du fantasme : séminaire 1966-1967*. Lyon, France : Impr. Bosc, 1981. 324 p., p. 281.

d'être pour lui, par exemple, dans le choix de ne pas être esclave, travailleur dominé. Il désire être ce que l'autre serait prêt à désirer ; dans cet acte d'anticipation de se glisse la tentative d'infléchir le sujet du désir de l'autre.

Enrichir le champ de la subjectivation subversive par l'imaginaire

Se construire dans le champ du travail des eaux usées est complexe. Cependant, la conflictualité, au fondement de la possibilité de la subversion, s'y déploie : dans la relation que le travailleur entretient via la matière à lui-même d'abord, puis aux autres travailleurs. L'imaginaire apporte un soutien significatif au déploiement de cette conflictualité.

Le travail d'une matière exige une parfaite connaissance de celle-ci dans ses variétés phénoménales, dans ses imprévisibilités et conséquemment, dans les façons appropriées de la maîtriser. L'appropriation apparaît comme une connaissance par corps requise par le travail. RICŒUR écrit à son propos :

« (...) nous avons à recouvrer [par l'appropriation] l'acte d'exister, la position du soi dans toute l'épaisseur de ses œuvres. (...) Je dois recouvrer quelque chose qui a d'abord été perdu ; je rends propre, mon propre, ce qui a cessé d'être mien. Je fais mien ce dont je suis séparé par l'espace ou le temps, par la distraction ou le divertissement, ou en vertu de quelque oubli coupable ; l'appropriation signifie que la situation initiale d'où la réflexion procède est l'oubli ; je suis perdu, égaré parmi les objets et séparé du centre de mon existence, comme je suis séparé des autres et l'ennemi de tous. (...) Telle est l'ultime élaboration de notre proposition initiale : la réflexion n'est pas intuition ; nous disons maintenant : la position du soi n'est pas une donnée, elle est une tâche (...) »⁴⁸

Elle rend possible la compréhension immédiate d'une situation de travail dont on sait dégager les présupposés et les implications. Elle désigne le processus par lequel un élément extérieur et étranger est fait sien. D'emblée, l'appropriation des eaux usées apparaît problématique, nous l'avons vu. Il s'agit en effet de s'approprier ce à quoi on ne veut être assimilé. Le concept d'appropriation semble toutefois pouvoir intégrer l'élément de la conflictualité inhérente au rapport à ce qui s'apparente à nos déjections. Est supposé en effet un rapport réflexif au propre qui permet d'une part de le reconnaître comme tel et empêche, d'autre part, une assimilation qui donnerait lieu à une indistinction entre soi et ce que l'on ne veut pas ou plus être une partie de soi. La conflictualité de la relation travailleur et eaux usées consiste en ce mouvement par lequel apprendre à connaître ne

48. Paul RICŒUR. « Herméneutique des symboles et réflexion philosophique ». In : *Essais d'herméneutique (I). Le conflit des interprétations*. L'Ordre philosophique. Paris : Éditions du Seuil, 1969, p. 324.

se réalise pas sans que ne s'engage en même temps une lutte entre le soi et la matière, lutte qui empêche l'assimilation. La distorsion de la relation à la matière usée consiste à nier la nécessité et la complexité d'un tel apprentissage de la matière. L'appropriation du travail des eaux usées implique par exemple d'identifier un écoulement comme étant effectivement une fuite du réseau d'assainissement ; à détecter la consistance normale d'une boue d'une autre, permettant d'inférer une anomalie de fonctionnement du dispositif technique. L'appropriation du travail des eaux usées et donc de la matière est nécessaire. Il faut toutefois se détacher d'une telle matière, la mettre à distance, pour la travailler. L'appropriation par le travailleur de la matière qu'il travaille ne signifie pas qu'il s'y assimile. Les dénominations variées, objectivantes, des eaux usées témoignent de cette lutte contre l'indistinction. Le psychanalyste SEARLES montre deux choses que nous retiendrons. La première est qu'une identité se construit non seulement par le biais de l'interaction avec autrui, et notamment les personnes de référence, mais également de l'environnement non humain. La construction d'une identité singulière au sein de cette interaction consiste précisément à sortir de la fusion et de l'indistinction avec son environnement. La seconde, corrélative, est que des sujets souffrant de pathologies psychiques graves ont un rapport problématique à l'environnement non humain auquel ils s'assimilent ou qu'ils considèrent comme éminemment menaçant et pétrifiant. Le détachement de l'environnement non humain avec lequel en conséquence il est possible d'interagir pour y créer des œuvres ou pour y tisser des liens est signe de santé psychique : « L'individu livre sa vie durant une lutte pour se différencier toujours plus totalement de la réalité humaine et non humaine qui l'entoure, tout en nouant, à mesure qu'il y parvient, des liens de plus en plus chargés de sens avec cette même double réalité »⁴⁹. Sans ce détachement que nous venons de décrire, il semble que l'imaginaire du travail décrit par BACHELARD ne puisse se développer et imprégner l'effort du travailleur. L'imaginaire élémentaire décrit par l'auteur est une entreprise de valorisation d'une matière dans ce qu'elle peut avoir d'ambivalent pour celui qui la travaille :

*« Le travail est – au fond même des substances – une Genèse. Il recrée imaginativement, par les images matérielles qui l'animent, la matière même qui s'oppose à ses efforts. L'Homo Faber dans son travail de la matière ne se contente pas d'une pensée géométrique d'ajustage ; il jouit de la solidité intime des matériaux de base ; il jouit de malléabilité de toutes les matières qu'il doit ployer. Et toute cette jouissance réside déjà dans les images préalables qui encouragent au travail. »*⁵⁰

Appliqué aux eaux usées et sur la base des enquêtes empiriques, l'imaginaire du travailleur "assainissement" pourrait se développer de la façon suivante. Les boues sont

49. SEARLES, *L'environnement non humain*, op. cit., p. 47.

50. BACHELARD, *La terre et les rêveries de la volonté*, op. cit., p. 31–32.

corrosives. Elles véhiculent des éléments pathogènes et émettent des gaz dont la toxicité tue. Il faut les craindre, les connaître, les anticiper, les fuir ou les dompter. Mais les boues véhiculent aussi de l'or⁵¹. Elles ont une valeur, voire, sont valeur. L'imaginaire du travail permet d'engager la subjectivité du travailleur dans une interaction avec l'environnement où se révèlent des valences qui stimulent son effort et qui participe d'une appropriation réflexive maintenant la distance avec la matière. Le détachement de l'environnement par lequel une identité se construit en sa singularité depuis l'enfance rend possible la distanciation interprétative qui maintient la tension entre travail prescrit et travail réel active. L'imagination serait alors la faculté mobilisée indispensable au travailleur des eaux qui articule l'imaginaire à un savoir-faire empirique permettant d'interpréter le réel et d'y œuvrer tout en accomplissant sa mission. L'imagination participe de la dynamique conflictuelle entre le travailleur et son environnement non humain. La reconnaissance intersubjective doit ainsi intégrer deux foyers de conflictualité potentielle. Celle qui a lieu entre le travail et l'environnement non humain sur lequel il agit. Celle qui a lieu dans l'articulation des différentes interprétations des prescriptions en fonction du réel. Ces deux foyers s'articulent nécessairement l'un à l'autre en situation de travail car le travail des uns se coordonne à celui des autres. Selon nous, ces deux foyers de conflictualité ne doivent pas être anéantis, car c'est ce qui permet, d'abord, à une identité individuelle de s'accomplir, puis, à un collectif de travail de se maintenir et de créer des règles de métier dont le lien à l'interaction interprétative avec le réel est maintenu. Est réaffirmée à cet endroit une conception positive de la conflictualité. Dans le cas des relations intersubjectives, celle-ci ne serait pas vouée à dégénérer en conflit au sein duquel se cristallisent les postures. Outre l'idée que la conflictualité peut être le biais par lequel une expérience de l'injustice peut s'exprimer, elle est ici conçue comme une tension entre plusieurs pôles permettant que l'identité de chacun soit affirmée par la médiation des autres et de l'environnement. Le maintien de la possibilité du conflit, autrement dit, de la possibilité de la disparition d'un des pôles par assimilation ou destruction, si elle est accompagnée de l'exercice de la pensée, peut aiguïser la vigilance et asseoir l'ouverture à l'autre. Rappelons qu'à l'égard de l'environnement non humain, la conflictualité consiste dans le détachement, le rejet de ce à quoi l'on ne veut pas

51. FERREIRA, « Travailler dans les égouts de Paris », *op. cit.* et HUGO, *Les misérables*, *op. cit.*, « Une grande ville est le plus grand des stercoraires. Employer la ville à fumer la terre, ce serait une réussite certaine. Si notre or est fumier, en revanche, notre fumier est or. » p. 1281

être assimilé, ce qui permet en retour de mieux le comprendre et de mieux envisager les possibilités de rapports qui peuvent se créer. À l'égard de l'autre en contexte de travail, la conflictualité consiste dans l'échange de manières de faire propres qui, via le désaccord, peut mener à un enrichissement mutuel de l'expérience professionnelle. Précisons la façon dont le rapport à l'environnement non humain est impliqué dans le rapport à l'autre travailleur. Il apparaîtra à nouveau que c'est par la médiation du rapport à soi dans le travail que le rapport à l'autre travailleur trouve à s'articuler avec le rapport à l'environnement non humain. La conflictualité des rapports vient de ce que la construction de l'identité est en jeu. La distance interprétative qui seule permet qu'une mission de travail se réalise avec sens implique deux choses sur le plan de l'identité, individuelle d'abord puis collective. Les cliniciens constatent qu'une identité souvent mal stabilisée au sortir de l'adolescence trouve notamment à se réaliser par le travail. La mise en échec provisoire due à la résistance de la réalité du travail oblige la subjectivité à s'inventer les moyens de répondre à cette résistance, à persévérer dans cette confrontation et à la résoudre. C'est dans l'écart entre la prescription et le réel que se situe l'échec de l'accomplissement. La conflictualité intrasubjective qui naît de la confrontation à la réalité est cependant promesse de plus être individuel. L'ébranlement de la subjectivité n'est pas définitif. Il mène même au renforcement de sa capacité de faire face à l'épreuve du travail qui se réalise simultanément à l'égard de l'autre et de l'environnement non humain. La distance interprétative qui suppose sur le plan du sujet travailleur un rapport dynamique avec la réalité a des répercussions sur le plan du collectif de travail. En effet, les travaux des uns et des autres travailleurs s'articulent les uns aux autres pour figurer un projet commun. La prescription qui se décline individuellement est d'abord une prescription qui fait sens collectivement. Donc, les interprétations individuelles, pour parvenir à des résultats cohérents tout en permettant à la subjectivité du travailleur de se développer, doivent s'articuler les unes aux autres. Le développement de la subjectivité du travailleur est alors solidaire du rapport aux autres ; il est contemporain du développement des relations intersubjectives. A ce niveau horizontal de la collaboration, la reconnaissance intersubjective engage ainsi le rapport que chaque travailleur entretient avec ce que SEARLES nomme l'environnement non humain et, en dernière instance, avec lui-même. Si la distance interprétative, où s'initie le travail, est celle que sait instaurer un travailleur dont la subjectivité se nourrit des

valences de la matière des eaux usées révélées par l’imaginaire, la dévalorisation du métier “assainissement” est celle, sociale, qui se constitue à partir d’une méconnaissance du travail des eaux usées.

Le travail “assainissement” est ainsi travail dissonant. En effet, “un égout est un malentendu”⁵². Le plaisir à travailler dans les égouts vient de ce que le travail est d’abord plaisir d’accomplissement en soi. Nous rapportons d’un entretien réalisé avec un chef de service, égoutier, le propos suivant. À la question « Pourquoi tenez-vous à continuer de descendre dans les égouts? » il répond « Parce que je suis égoutier ». La tâche absurde, dissonante, comme peut l’être le travail de la matière fécale, porte à l’existence la condition humaine. Il y a absurdité, dissonance cognitive dans le sens où il y a dans le même temps reconnaissance que le travail met en lien avec ce qui est considéré comme l’abject, reconnaissance du danger qu’il constitue et du dégoût qu’il provoque d’une part et une exécution consciencieuse du travail d’autre part. Il y a bien plus valorisation du travail par le travail d’une matière en tant qu’elle signifie la non-signifiante de la condition humaine. Le mythe de Sisyphe illustre la jouissance humaine au cœur de l’absurdité de son action peineuse. Le travail d’une telle matière relevant de l’informe est absurde. La signification vient de l’opération par laquelle certaines matières en viennent à se distinguer d’autres, autrement dit vient du geste par lequel elles sont instituées comme abjectes. Au cœur des pratiques sociales, le travail des eaux usées est ce qui persiste de vivant de l’absurdité de l’existence humaine. La reconnaissance cognitive d’une telle absurdité à partir de la pratique permet de s’interroger sur la relégation du travail qui met au contact des eaux usées. Une pensée qui s’élabore à partir de l’envers ne permet-elle pas de remettre en question les identités sociales fixes? Ne permet-elle pas de s’interroger sur le lien entre les identités genrées et un sexe biologique? Ne permet-elle pas de dénaturer la souillure et ce faisant remettre en question l’abject? Ne permet-elle pas d’élaborer un rapport autre que discriminant et exclusif à l’altérité? Nous avons plus haut souligné la force structurante des eaux usées comme son versant potentiellement destructurant. Les deux sont inséparables, ce dont témoignent les rituels rapportés par BOURKE⁵³. Le rapport charnel et significatif

52. HUGO, *Les misérables*, op. cit., p. 1283.

53. John Gregory BOURKE. *Les Rites scatologiques*. Sous la dir. de Dominique Gilbert LAPORTE. Avec la coll. de Sigmund FREUD. Trad. par Hélène BOISSEAU-RIOU. Philosophie d’aujourd’hui. Première édition 1891. Paris : Presses universitaires de France, 1981.

aux eaux usées, dont le travail constitue une forme sociale de rituel actuellement en vigueur, peut provoquer une expérience de déliaison d'avec soi qui n'implique pas son anéantissement, mais au contraire l'enrichit en requérant de se réengager à nouveau dans l'existence et dans les relations. Le caractère déstructurant véhicule aussi une force culturelle en ce sens.

Subjectivation subversive des travailleurs des eaux

Le travail des eaux usées est en ce sens un site irréductible de subjectivation subversive. Il s'agirait pour les travailleurs, en l'occurrence ceux des eaux usées, de parvenir à parler à partir du site de l'exclusion pour que les structures relationnelles par lesquelles ne cessent de se redéfinir les genres et les positions sociales intègrent davantage de possibilités d'exister. Il s'agirait du cœur du travail des eaux usées de procéder à une ré-articulation discursive du métier orientée vers une complexification des relations sociales, notamment des relations sociales genrées, qui y sont comme dans tout métier impliquées. La subjectivation, dans la mesure où elle procède par la séparation d'avec l'autre, doit aller de pair avec l'ouverture à une contestation démocratique qui permette de travailler les frontières que ce processus de subjectivation a dressées. BUTLER écrit dans la ligne de cet argument :

« Dans la mesure où les positions subjectives sont produites à travers une logique de répudiation et d'abjection, la spécificité de l'identité se paye de la perte et de la dégradation des connexions, et la carte du pouvoir qui produit et divise les identités en les distinguant devient du même coup illisible. La multiplication des positions subjectives selon une orientation pluraliste entraînerait la multiplication des gestes d'exclusion et de dégradation, ce qui ne pourrait que produire de plus nombreuses divisions, la prolifération de différences sans aucun moyen de négocier entre elles. L'exigence politique qui s'impose aujourd'hui à la pensée est celle de cartographier les relations qui connectent, sans unifier de façon simpliste, toute une diversité de positions dynamiques et relationnelles au sein du champ politique. Il est par ailleurs crucial de trouver le moyen à la fois d'occuper ces sites et de les soumettre à une contestation démocratisante qui retravaillerait sans cesse les exclusions conditionnant leur production (...) avec pour visée la constitution d'un cadre de coalition plus complexe. (...) L'insistance sur la cohérence de l'identité comme point de départ suppose que ce qu'"est" un sujet est déjà connu, déjà fixé, et que ce sujet déjà constitué pour entrer dans le monde pour y renégocier sa place. Mais si ce sujet produit sa cohérence au prix de sa propre complexité et aux dépens des croisements d'identification

*qui le composent, alors il exclut les liaisons contestatrices qui pourraient démocratiser le champ de son propre fonctionnement. »*⁵⁴

La question de savoir quelles exclusions constitutives ces nouvelles subjectivations vont créer doit demeurer en guise de soupçon et constituer ainsi un site où s'initie incessamment la contestation. Il ne s'agit pas de dire que le site de l'exclusion est d'emblée habité par les paroles de ceux qu'on n'écoute pas, comme si tout pouvait être traduit sans distorsion dans un langage qui a cours dans un certain champ de vérité. Cependant, dans le site de l'exclusion que délimite "l'abject", le processus de subjectivation par l'intermédiaire d'une articulation discursive ou de l'éclatement du conflit se poursuit, si bien que les structures symboliques peuvent être infléchies et durablement enrichies.

"L'abject" se caractérise par sa résistance à toute intégration dans le champ normatif de la société où se réitèrent les lois qui orientent les relations humaines aux autres, à soi, à l'environnement non humain. Son discours, sa pensée, et ses pratiques (Cf. les égoïstes) se développent sur le mode subversif qui infléchit voire retourne les normes de maintien des rapports sociaux. La conflictualité témoigne de ce rapport à la marge de la société, de son envers, et de la difficulté de traduction d'un champ à l'autre. Si ce qui est considéré actuellement comme abject évolue vers l'acceptabilité sociale, il est probable qu'il ne soit pas compressible et que, incessamment, la société et les sujets qui la composent ne recréent de nouvelles marges de subjectivation. Ceci est le revers du rapport que le sujet humain ne cessera d'entretenir à ce qui de lui et des autres il refuse. Cependant, en tant que lieu d'articulation conflictuelle de la société avec son envers, cette marge refusée (refuse, en anglais, ordures, déchets) est un site-source intarissable d'ouverture à de nouvelles subjectivations. Cette considération n'est pas une concession faite au naturalisme⁵⁵. L'irréductible n'est pas celui d'une matière qui serait naturelle, naturellement dégoûtante, et antécédente à toute expérience humaine. La matérialité dont il ne peut y avoir réduction naît des relations que les sujets humains entretiennent d'emblée aux autres, à soi et à l'environnement, par la médiation de pratiques et de significations à la continuation et l'inflexion desquelles, ce faisant, ils participent. La considération du travail des eaux usées sous le seul angle des métiers, virilement marqués, de l'assainissement est partielle et déficitaire et ce d'autant plus que nous avons voulu réfléchir aux rapports genrés qui se jouent dans tous les rapports sociaux de travail. D'autres métiers fortement féminisés, tels les métiers du soin, impliquent également

54. BUTLER, *Ces corps qui comptent*, op. cit., p. 124.

55. Pour une critique de notre posture qui assume le caractère construit de ce qui est considéré comme nature, Cf. Stéphane HABER. *Critique de l'antinaturalisme : études sur Foucault, Butler, Habermas*. Pratiques théoriques. Paris : Presses universitaires de France, 2006.

un rapport à des eaux usées. Nos analyses restent pertinentes dans la mesure où, dans le rapport à ce qui choit des corps, voire à ces corps en corruption, ne cessent de se matérialiser des sujets et une réalité. La subversion des normes, si elle y est également un enjeu, n'aura pas lieu à partir de la réitération de mêmes pratiques de métier ni à partir d'une même expérience de vie. Quant à la construction de soi dans le rapport au féminin et au masculin, pour les sujets travailleurs du soin, il est autre mais il existe. Les études du rapport laborieux aux eaux usées et plus généralement à ce qui choit des corps, oblige à déconstruire une naturalité de la différence de sexe. Si le rapport à ce qui choit des corps est le fait de tout vivant, son organisation intègre la normativité et le symbolique du champ social. L'assignation genrée à certaines tâches se fonde sur des dénis. Par contraste, le port par les femmes de qualités considérées comme relevant du masculin manifeste la possibilité de désamorcer ces dénis et fait apparaître ces derniers comme tels. CARDI et PRUVOST parlent « d'indifférenciation égalitaire » pour montrer que la violence a historiquement été reconnue comme pouvant être actée par des femmes que l'on ne considèrerait dès lors plus par le prisme de leur position sexuée dans le champ social, mais par le rôle qu'elles détenaient en tant que porteuses d'une violence légitime :

*« Ainsi, l'accès des femmes au pouvoir de violence, qu'il soit institutionnel (armée, police, milice) ou antiétatique et illégal (activisme, criminalité, délinquance) peut-il être interprété comme l'appropriation d'un pouvoir qui confère une citoyenneté à part entière, du point de vue de la stricte égalité des sexes, et peut donner lieu à des expériences concrètes de neutralisation des différences de sexe. »*⁵⁶

Or, dans nos propres enquêtes auprès d'égoutiers, nous avons pu être confrontée à la présence de deux femmes égoutières appartenant à deux équipes différentes. Nous rapportons un extrait de l'entretien avec le chef de l'une d'elle. La question portait explicitement sur la présence d'une femme dans l'équipe.

« CN : cela vous a étonné la présence de cette femme de prime abord ? Non, non, non, je le savais donc j'ai pas été surpris, on le sait d'avant comme quoi y a une femme, on a peut-être toujours une méfiance, pas une méfiance, mais on sait pas comment ... puis du moment qu'on fait pas de distinction entre homme et femme, voilà, après y a des ... si y a besoin de forcer, on fera peut-être plus attention CN : si y a besoin de forcer, vous voulez dire ... je veux dire, si y a un tampon qui s'ouvre pas, qui est dur à ouvrir, tout ça, on comprend qu'elle est moins physique que nous, mais bon tout le reste, contrôle dans l'égout, tout ça ... CN : elle a la même compétence ? Voilà. Y a pas de différence. CN : et la méfiance tient donc au fait qu'elle a moins de force physique qu'un autre agent ? Voilà. Puis on ne sait pas comment y prendre, puis en y prenant, comme je vous dis, sans faire de distinction, y a pas eu de souci, ça s'est fait naturellement et sans problème. »

56. Coline CARDI et Geneviève PRUVOST. *Penser la violence des femmes*. Paris : La Découverte, 2012, p. 52.

Certes doit demeurer le soupçon qu'il s'agit là d'une tactique psychique pour accepter l'autre avec soi. Il n'en demeure pas moins que la tentative de considérer l'autre au-delà de son genre, et par le seul biais de sa fonction et de sa compétence, est ce qui rend possible la présence de femmes dans des métiers normalement masculins. Et réciproquement. Quoiqu'une ouverture massive aux femmes dans ces métiers ne signifie ni n'implique une réelle égalité de traitement, la présence de femmes ne témoignerait-elle pas de « leur capacité d'agir »⁵⁷, autrement dit de leur capacité à infléchir les normes qui perpétuent les rapports de genre ? Ce qui permet de resituer cette relation conflictuelle à l'endroit du corps c'est que l'eau dont il s'est agi est une eau plus qu'humaine, les eaux usées, autrement dit des eaux avec lesquelles nous sommes en rapport par la médiation de notre propre corps et celui des autres. Cette matière, par laquelle nous ne pouvons manquer d'être connectés à une naturalité, montre à quel point la relation à l'environnement non humain est médiatisée par nos propres corps culturellement constitués et réciproquement, à quel point la relation culturellement normées aux autres, est médiatisée par ce corps en sa dimension pulsionnelle en cela naturelle. La naturalité des corps et des matières, s'il convient de la désigner telle, n'en demeure pas moins imprégnée de représentations normatives.

Le sujet travailleur en fête

« Si l'on considère le rapport ambivalent de l'esprit créateur avec ses œuvres, le reniement prend un aspect plus métaphorique : car ce n'est pas, comme tout à l'heure, l'être du créateur qui s'annihile dans la créature, c'est tout simplement la généralité du génie qui devient méconnaissable dans l'«opus operatum» : et, en ce sens du moins, c'est bien le producteur qui expire dans son produit. (...) Le mystère de la création n'est décelable ni avant, dans le créateur, ni après coup, dans le fait accompli de la créature : par contre, il peut être surpris dans l'insaisissable passage de celui-là à celle-ci ; avant il est trop tôt, après il est trop tard : mais sur le moment, et l'espace d'un éclair, l'occasion opportune pourra s'offrir à nous de capter l'instant flagrant de la création. (...) Apparition disparaissante, la possibilité se flétrit dès qu'elle parvient à l'actualité ; et cependant les possibles, sans cette actualisation, ne seraient que des ombres impuissantes et stériles. Plus généralement, le commencement perd sa fonction d'initiation et d'initiative dès les premiers instants de la continuation : tout de suite l'instant inchoatif devient itération et habitude ; et pourtant c'est la continuation qui, repoussant le commencement, en dégage

57. CARDI et PRUVOST, *Penser la violence des femmes*, op. cit., p. 55.

*après coup la primauté. De la même manière enfin le présent, qui est insipide, doit devenir passé pour dégager une saveur : entre le présent sans charme et le passé sans réalité, il doit donc y avoir un instant insaisissable qui cumule en lui-même le charme et la réalité, et qui échappe ainsi à l'alternative. »*⁵⁸

Concevoir le travailleur comme susceptible de se réaliser dans un espace qu'il potentialise suppose la capacité d'imaginer la réalité observée autrement. Cela mobilise en d'autres termes une faculté poétique, c'est-à-dire une faculté de création de son objet. Foucault est celui qui, au cœur de ses exposés sur les processus de subjectivation qui sont autant de processus d'assujettissement, a aussi porté au jour la possibilité de styliser son existence humaine. Cette stylisation est un travail de soi sur soi ; elle engage, dans notre optique, tout travailleur qui, dans le rapport à lui-même, s'expose aux autres et à son environnement. La stylisation de l'existence humaine est exigée par sa finitude et elle rendue possible par le rapport de soi à soi. L'exposition de soi aux autres se réalise par la médiation d'une existence mortelle propre et de sa prise de conscience. C'est pourquoi la mort est le point à partir duquel et contre lequel se matérialise et se stylise l'existence humaine :

*« La lucidité de la finitude donne au couple de forces mort / vie sa pleine dynamique conflictuelle : la vie résiste à la mort, la mort déchiffre la vie. Ce n'est donc pas à une vie qui s'expose à la mort (et qui est donc vraie) que celle-ci s'oppose mais à une gestion de notre mortelle condition individuelle et culturelle faisant une fin de sa survie : sécurité, santé, procréation... »*⁵⁹

Le poétique est alors susceptible de faire mourir le visage humain tel que la modernité l'a construit. Il ouvre un espace où s'articuleront de nouveaux discours et de nouvelles pratiques en un élan qui brise les cadres et les processus de subjectivation antérieurs. L'exercice de soi sur soi, dans la mesure où elle suppose d'emblée l'exposition aux autres et à l'environnement, consiste en la tentative d'infléchissement des processus de subjectivation – assujettissement qui se développent historiquement.

« Espace resserré sur le corps, châtiments inscrits sur le corps, révolte du corps des individus à quoi se substitue le cri du corps social qu'on doit protéger. Docilité des corps selon l'emploi du temps et la durée de la peine : ainsi procède-t-on à l'assujettissement : "plus de grilles, plus de chaînes, plus de serrures pesantes"... dans l'accomplissement idéal de cette société disciplinaire. N'oublions pas cependant le déploiement de l'espace et le brassage des forces : c'est cet horizon perdu qui rend plus intolérables à Foucault l'enfermement, le quadrillage, les cloisonnements qui fixent et figent. C'est sur fond d'espace ouvert que Foucault attaque ces contrôles. Le rêve fait place à la révolte. Aussi

58. JANKÉLÉVITCH, *La mort*, op. cit., p. 112–113.

59. Jeannette COLOMBEL. « Contrepoints poétiques ». In : *Michel Foucault : du monde entier*. Numéro spécial de "Critique", août-septembre 1986, num. 471–472. 1986, p. 775–787, p. 784.

nous raconte-t-il, en contrepoint, comme une épopée, les pouvoirs de souveraineté qui, si violents soient-ils, se passaient publiquement, à l'air libre. Et je ne pense pas seulement à sa jubilation à provoquer les tendres âmes libérales à la lecture des détails du supplice de Damien ou du condamné d'Avignon, mais à l'éclat suprême du rapport vie / mort dans le discours d'échafaud. À l'enjeu de la mort, au droit de vie et de mort correspond le déploiement de l'espace que parcourent les bagnards : "quelque chose de violent se soulève et ne cesse de courir tout au long de la procession. . ." Le rite se mue en joie, la peine en privilège "Dans toutes les villes où elle passait, la chaîne apportait avec elle sa fête; c'étaient les saturnales des châtiments". Mais la dimension épique de la traversée des bagnards est cassée par l'invention du fourgon cellulaire "prison roulante" où la société disciplinaire transporte ses criminels cachés du public : au déploiement de la randonnée populaire s'oppose la clôture secrète. »⁶⁰

L'exercice de soi sur soi des travailleurs des eaux implique comme nous venons de l'affirmer l'exposition aux autres et à l'environnement. L'exposition provocante de soi par les égoutiers est observée par l'ethnographe⁶¹. Rendre visibles les travailleurs des eaux usées peut consister à autre chose qu'encourager une telle exposition agressive aux autres, même si cette dernière peut contribuer au maintien de leur équilibre psychique et contribue à une poétique de l'existence marginalisée. L'exposition de soi aux autres peut se réaliser par la médiation de l'exercice sur soi que nous avons déployé. Elle peut être favorisée par une pratique professionnelle réfléchie que sous-tend le désir d'infléchir les processus de subjectivation portés par les structures symboliques de la société en question. Les fêtes sur le modèle de "Saturnales de l'assainissement" devraient dès lors signifier que la peine, le travail des eaux usées se mue en privilège qui signifierait, actuellement, la possibilité d'esthétiser son existence de sorte qu'une telle existence bénéficie d'une valorisation au moins équivalente à son utilité sociale. Le caractère intempestif de l'exposition de soi, suggérée par le terme de saturnales, imprègne le travail des eaux usées en tant qu'il est un travail qui met le travailleur en relation avec les autres. Le travailleur "assainissement" n'a pas d'autre choix que de s'exposer à l'autre, l'utilisateur, le client. Nulle procession exprès n'est requise. La fête suggère la définition d'une période durant laquelle les positions sociales de chacun sont renversées, voire durant lesquelles l'interdit est permis. Or, la position sociale reléguée que connaît le travailleur des eaux le place d'emblée dans une zone marginalisée dans laquelle n'a plus cours normalement la

60. COLOMBEL, « Contrepoints poétiques », op. cit., p. 786.

61. Cf. JEANJEAN, *Basses Oeuvres*, op. cit.

loi interdictrice. Au constat regretté de l'assujettissement, s'adjoint celui de la possibilité de la subversion dont l'expression poétise une existence. Elle la poétise dans le sens où, littéralement, elle la fabrique : l'existence se fait initialement existence de subversion. Elle la poétise dans le sens où c'est en cette subversion que sa normativité s'expose, se traduit aux autres existences qui ne sont pas en rupture avec l'ordre normal, ou qui sont en rupture autrement.

Conclusion

Au terme de ce parcours critique du travailleur des eaux, que pouvons-nous ultimement dire de lui, et par son intermédiaire, de nos capacités de liaison au cœur de notre expérience productive actuelle? Critique aura été notre premier geste méthodologique puisque nous n'avons cessé le long de ce parcours de révéler le vécu invisible et inaudible, parfois à ceux mêmes qui en sont les sujets, de distorsions faites aux relations dont chacun devrait être en droit d'attendre qu'elles enrichissent sa personnalité. Critique, notre approche n'aurait pu l'être si de telles distorsions des liens humains n'avaient pas constitué autant de points critiques, de crises dans les parcours des travailleurs des eaux. Notre réflexion philosophique sur le travail des eaux a ainsi tenu à se maintenir au plus près de ce que pouvait révéler de problématique et de questionnement une réflexion du travailleur sur son activité propre.

Le concept de reconnaissance a guidé notre parcours et a permis de saisir dans un même geste la construction subjective du travailleur et son insertion dans un monde et un environnement. Les conditions permettant de qualifier d'éthique la reconnaissance sont apparues être les suivantes. Pour être éthique, la reconnaissance de l'autre équivaut à la reconnaissance de sa transcendance, de son irréductibilité à soi et au connu, à sa fuite incessante. Cette dernière ne supprime pas le désir. Elle nourrit le retard à soi dans la mesure où l'autre occupe une place pivot dans la constitution réitérative de soi. Cette constitution de soi est véritablement subversive à la condition qu'il soit assumé que toute relation entre sujets soit symboliquement médiatisée au sens de LACAN. La responsabilité du travailleur ne peut être que celle d'un sujet en retrait, en retard sur soi qui peut ainsi réfléchir sur sa pratique et sa vie relationnelle actuelles et filer son expérience diversement vécue. Le lien est également à faire avec l'héritage : l'accueil de ce qui vient de l'autre n'est possible que dans ce retard à soi. Au fondement de cette

reconnaissance éthique de l'autre dont on s'oblige qu'il est un pour-soi qui échappe à l'appropriation, est la reconnaissance de l'ambivalence constitutive de tout rapport à l'altérité celle que l'on a en soi et celle de l'autre. L'ambivalence tient à deux choses qui se suivent. C'est d'abord celle de la constitution du soi qui de façon originaire s'édifie dans le rapport à l'autre qui l'aliène par la réponse au désir qu'il manquera toujours d'apporter. L'ambivalence tient ainsi à la tonalité affective qui qualifie la relation à l'autre qui participe de ma constitution subjective aliénante : agressivité ou respect bienveillant. La reconnaissance de cette ambivalence permettrait de comprendre les ressorts des relations et de considérer une issue politique juste à ce savoir et à cette assomption. HONNETH offre un cadre théorique permettant de penser la façon dont une politique de la reconnaissance pourrait s'articuler, mais elle a pu, selon nous, être enrichie par une pensée de la relation de reconnaissance qui n'enserme pas les sujets en une identité qu'elle soit sociale, genrée, culturelle. Le parcours de la dialectique de la reconnaissance nous a enseigné qu'une politique de reconnaissance doit veiller à ne pas être enserrante, recouvrante, totalisante car le reste de la relation, autrement dit ce qui ne cesse d'échapper à la connaissance et qui ne peut être reconnu comme tel, est un élément de dynamique des relations interhumaines. Il ne s'agirait pas tant de reconnaître des identités ni des personnalités, le risque étant que ces dernières se fient pour se maintenir dignement et activement dans le champ politique, mais de reconnaître la possibilité d'être autrement. En d'autres termes, ce dont il y aurait reconnaissance est une relation plutôt qu'un sujet ou groupe de sujets personnalisé et identifié.

Le travail de la matière, et plus particulièrement le travail des eaux, tend certes vers la réalisation d'un dispositif toujours plus efficient. Il ne cesse pas pour autant de rendre possible un rapport au monde en sa matérialité. Le travail des eaux, quelle que soit la forme que prennent son organisation et celle des techniques, ne peut dépeupler la communauté humaine de ses représentations culturelles, faire table rase de ses structures symboliques fussent-elles injustes, comme si les représentations étaient détachables de ce qui constitue la matière, comme si elles faisaient partie d'une sphère à part. Il est le médium de l'héritage. Il est la médiation pratique par laquelle les sujets héritent d'un monde. L'on n'hérite pas tant d'un monde en son extériorité que de rapports signifiants qui le font être en sa matérialité. C'est par le rapport à l'autre que soi ou à ce qui en soi est autre qu'une certaine matérialité vient à être, à exister et à évoluer dans le

monde. Le sujet réflexif qui déploie sa puissance normative ne cesse de réinventer une matérialité du monde en redéfinissant les relations qu'il engage à soi, aux autres, à la nature. C'est pourquoi le travail des eaux touche à la question de l'identité. Celle-ci se définit au cœur de cette triple relation dont chaque membre constitue une médiation à l'actualisation de l'autre : par exemple, le travailleur ne se rapporte pas à l'utilisateur sans que cela n'engage le lien à l'élément naturel qu'est l'eau ou au composé chimique organique que sont les eaux usées. C'est alors sa propre matérialité, notamment sexuelle, qui se structure au sein de cette expérience de travail. Dans ces conditions du travail des eaux, hériter suppose une capacité réflexive de symbolisation par laquelle se redéfinit la matière. La matière de son propre corps ne se définit pas en dehors de la définition de la matérialité du monde que constituent les relations à l'autre, l'autre sujet, l'autre soi, l'autre vivant. Le sujet travailleur continue de se construire d'abord dans la relation à une matière, les eaux, dont la valeur a été établie socialement et économiquement. Le travailleur est en rapport à une matière qui a subi une structuration sociale et culturelle. Secondaire, cette structuration permet au travailleur d'entretenir un rapport stable et serein aux eaux. Ce faisant, s'engage dans le travail avec la matière eau une relation plus primitive à son corps. Dans le travail des eaux usées, se rejoue, certes de façon médiée, la relation à ce que l'on éjecte de soi. Dans celui de l'eau potable se rejoue la relation à un besoin primaire du boire et du laver. Dans les deux cas, c'est à son propre corps se transformant que l'on noue une relation, corps dont s'affirme dans cette relation médiée le caractère périssable qui s'expose comme au-dehors de soi. C'est ainsi que différents niveaux de structuration de la matière s'articulent les uns aux autres du cœur de travail de l'eau potable et des eaux usées et problématisent la relation humaine à l'environnement. Se construire en réinventant une matérialité, la sienne propre médiée réciproquement à celle du monde, signifie s'affirmer en une identité individualisée. C'est ainsi logiquement que la question de l'identité sexuée se rattache au champ problématique du travail de la matière. Il ne s'est pas agi dans notre développement d'assigner un genre à une matière ni au sujet qui la travaille, mais de voir la façon dont la relation à une matière telle que l'eau ou les eaux usées interfère singulièrement dans la construction de soi, nécessairement sexuée, dans la relation à l'autre au travail. Les motifs archétypaux s'illustrent par le biais de représentations de la matière. Ces dernières interfèrent dans la construction de soi en ce qu'elles entrent

dans le récit de soi du sujet dont l'histoire ne se désolidarise pas de son sexe. L'histoire est celle d'un être genré qui a évolué dans un certain contexte culturel. L'eau, élément d'accueil de la gestation qui s'apparente, en cela, à la féminité et à la maternité, parle aux sujets des deux sexes, mais elle induit une pensée de la relation à l'autre et à soi différente. Par ailleurs, l'échec à l'appropriation de son œuvre par le travail n'est pas propre au service public de fourniture d'eau potable et de l'assainissement. Simplement, puisque le travail consiste en une relation qui réinvente une matérialité (de soi, celle du monde, celle de la nature), cet échec se matérialise de façon tout à fait singulière dans le cas de l'eau potable et des eaux usées. L'appropriation de l'œuvre dans le cas des eaux usées ne peut que consister en une appropriation réflexive par laquelle le service public est mis en valeur, sinon elle devient confusion de soi et du déchet. L'échec de l'appropriation réflexive se matérialise précisément en une gestion de fluides dont l'on ne parvient pas à désolidariser la charge symbolique négative de sa situation propre. La relation à soi et aux autres médiée par la matière induit une mise à la marge dans le même mouvement par lequel le sont les eaux usées. C'est un risque qui gît au cœur du métier assainissement et de tout métier qui met en relation avec des matières aussi significatives. Mais ce risque est au fondement de la puissance professionnelle de ceux et celles qui les exercent. La matérialisation de l'échec est réappropriée par le récit qu'élaborent les travailleurs à propos de leur métier. C'est pourquoi le déploiement de cette capacité narrative à l'endroit d'une telle matière est si salutaire : par elle s'affermi plus pleinement une personnalité. La rupture d'avec soi se fait distance réflexive où le sujet travaille à intégrer ce qui le dérange, ce qu'il y a d'étranger en lui-même et qu'il a comme écarté de sa pensée consciente.

Être travailleur des eaux, c'est hériter. Par la médiation du travail des eaux, les sujets héritent non pas seulement d'un monde et d'un environnement, mais de significations et de pratiques. C'est en raison de leur caractère performatif que peuvent être maintenues et renouvelées ces significations et ces pratiques. C'est dans un même temps et par un même sujet qu'une signification est à la fois maintenue et renouvelée et modifiée et enrichie et supprimée. Le travailleur des eaux a ainsi hérité de plusieurs choses dont l'articulation est complexe. Cette complexité est notamment due à l'ambivalence des relations qu'il déploie par l'intermédiaire du travail de la matière. Le travailleur des eaux hérite d'un dispositif technique qui objective sa relation à l'élément naturel jusqu'à le réifier. Il hérite plus largement d'un dispositif organisationnel dans lequel se dissipe le souci de soi et de l'autre. Il hérite d'un monde dont la structure symbolique le relègue

dans les marges en raison même de la particularité de son utilité sociale : fournir les êtres humains en eau potable, évacuer leurs eaux usées. Cet héritage le fait être en l'abîmant, mais il est ce par quoi il peut témoigner de lui-même en tant qu'être qui hérite.

« L'héritage n'est jamais un donné, c'est toujours une tâche. Elle reste devant nous, aussi incontestablement que, avant même de le vouloir ou de le refuser, nous sommes des héritiers, et des héritiers endeuillés, comme tous les héritiers. En particulier de ce qui s'appelle marxisme. Être, ce mot dans lequel nous voyions plus haut le mot de l'esprit, cela veut dire, pour la même raison, hériter. Toutes les questions au sujet de l'être ou de ce qu'il y a à être (ou à ne pas être : or not to be) sont des questions d'héritage. Il n'y a aucune ferveur passéiste à le rappeler, aucune saveur traditionaliste. (...) Nous sommes des héritiers, cela ne veut pas dire que nous avons ou que nous recevons ceci ou cela, que tel héritage nous enrichit un jour de ceci ou de cela, mais que l'être de ce que nous sommes est d'abord héritage, que nous le voulions ou le sachions ou non. Et que, Hölderling le dit si bien, nous ne pouvons qu'en témoigner. Témoigner, ce serait témoigner de ce que nous sommes en tant que nous héritons, et, voilà le cercle, voilà la chance ou la finitude, nous héritons de cela même qui nous permet d'en témoigner. »⁶²

Si l'on hérite non seulement d'un monde au sens de patrimoine, l'on hérite également et peut-être surtout de relations qui rattachent plusieurs êtres ou un être et une chose et dont il ne faut pas évacuer le caractère conflictuel, car il constitue une modalité essentielle du rapport à l'altérité. Or, le récit des actes et du discours articule une expérience dont le cœur de conflictualité traduit de façon chaque fois nouvelle, originale et actuelle des motifs archétypaux. Chaque sujet travailleur des eaux est ainsi amené à retracer narrativement le parcours dont les expériences de distorsion, les points critiques sont autant d'événements à symboliser à nouveau avec des motifs fondamentaux qui font partie de l'inconscient collectif. Ce parcours est celui par lequel le sujet reconnaît une appartenance commune à une nature et à un fond civilisationnel qui la pense. C'est cette reconnaissance fondamentale qui se joue lorsqu'un sujet reconnaît authentiquement un autre, en sa vulnérabilité et son appréhension propre de problématiques relationnelles jouant des motifs archétypaux ; lorsqu'un sujet reconnaît l'autre et lui-même par la médiation des éléments de l'environnement. Nous avons vu qu'un tel parcours de reconnaissance par le travailleur des eaux consiste spécifiquement en pratiques professionnelles réitérées qui s'inscrivent dans une structure sociale symbolique propre

62. DERRIDA, *Spectres de Marx*, op. cit., p. 94.

à une ère géographique et culturelle. Parce qu'elle a lieu, pour les travailleurs des eaux, à partir de l'expérience de l'invisibilité voire du rejet, une telle pratique réitérative introduit du nouveau et permet l'infléchissement et l'enrichissement de la compréhension par le sujet des relations qu'il est amenées à développer et entretenir. Par ces pratiques réitératives, performatives, se matérialisent des sujets qui, sans rompre avec leur héritage, l'interprètent de façon radicalement nouvelle, se matérialisent de nouvelles modalités relationnelles, une nouvelle matérialité du monde.

Au terme de cette thèse, des chantiers conceptuels restent à creuser et des champs d'investigation s'ouvrent pour articuler sur la base d'expériences autres notre problématique. Le champ professionnel hospitalier que nous avons mis en tension avec celui du service public des eaux serait un champ propice à l'épreuve de notre thèse, car il permettrait d'en approfondir certains aspects. Comme le suggérait l'analogie que nous avons développée entre le travail hospitalier et le travail de service eau potable et assainissement, l'acte de soin met un travailleur en relation avec un corps souffrant d'une part, mais aussi avec des eaux usées, des déchets organiques d'autre part. La problématique du corps souffrant au travail s'articulerait différemment puisqu'il se révélerait, ou se dissimulerait, par l'intermédiaire du corps souffrant de celui qui a besoin de soin et que l'on soigne. La souffrance peut avoir comme origine un déficit de reconnaissance qui se loge au cœur du travail puisque c'est moins médiatement à un autre qui peut répondre et qui demande que l'on a affaire : soit que l'on soit incapable de la reconnaître, soit qu'il ne soit pas lui-même en mesure de le faire. La médiation moindre à l'autre vient de ce que l'on entre en relation avec l'autre dans le cadre d'une organisation qui ne peut cependant en évacuer la dimension corporelle : c'est par l'intermédiaire du corps du patient que le personnel entre en relation avec lui. C'est de plus dans une autre ampleur encore que les déchets organiques font signe vers notre corps propre en constante transformation et vers cette constante imbrication entre la pulsion vitale et la mort. Ces particularités dans les médiations qui se déploient dans le travail de soin donneraient lieu à une phénoménologie herméneutique et critique autre du travail. Il en serait de même avec le champ professionnel carcéral que nous avons convoqué par l'intermédiaire de Michel FOUCAULT. L'application de notre problématique au champ carcéral où la marginalisation et l'invisibilisation ont été dans sa radicalité l'objet d'une décision de justice pour les détenus aiguiserait la question que

pose le travail en sa qualité de médiation par laquelle on hérite d'un monde. Comment des relations de reconnaissance réciproques peuvent-elles s'élaborer entre les uns et les autres de sorte que soit réfléchi leur inutilité sociale respective? Quel ressort à ces relations la conflictualité joue-t-elle dans ce cas? Par ailleurs, les chantiers thématiques qui attendent une conceptualisation sont les suivants. D'abord, notre objet a été de montrer la façon dont un imaginaire qui élabore des motifs archétypaux pénètre le récit des travailleurs des eaux sur leur métier. Une exploration anthropologique plus poussée des représentations des travailleurs et leur lien avec ces images pourrait être menée avec plus de systématisme et avec un souci d'exhaustivité. Nous nous sommes concentrée en outre sur le travailleur dont le déploiement d'une puissance normative propre le rend capable d'hériter d'un monde tout en réinventant ses structures relationnelles. Nous avons voulu insister sur l'importance du travailleur dans les organisations comme celui qui ne doit pas être oublié ni s'oublier lui-même derrière les dispositifs techniques et les technologies naissantes qui bouleversent profondément son travail. Des conséquences ont été tirées sur la nature et les modèles techniques qui empêchaient les relations, favorisaient les rapports réifiants. En effet, les techniques n'ont pas été conçues comme formant une infrastructure ou un soubassement indépendant des sphères représentatives et discursives. L'invention d'une technique et sa mise en œuvre sont dans une articulation ténue avec les représentations culturelles, les pratiques dans la mesure où ces dernières participent également de la structuration symbolique de la société. À partir de ces conclusions et dans le cadre d'une anthropologie des techniques, il conviendrait d'entrer dans une compréhension plus fine de ce que des dispositifs particuliers existants ou ayant existé permettent d'élaborer de la relation à la nature.

Références bibliographiques

Livres

- ABEL, Olivier. *L'éthique interrogative : herméneutique et problématique de notre condition langagière*. L'Interrogation philosophique. Paris : Presses universitaires de France, 2000.
- ADORNO, Theodor W. *Dialectique négative*. Trad. par GROUPE DE TRADUCTION DU COLLÈGE DE PHILOSOPHIE. Petite bibliothèque Payot. Paris : Payot & Rivages, 2003.
- ALTER, Norbert. *Donner et prendre : la coopération en entreprise*. La Découverte poche. Paris : La Découverte, 2010.
- ARENDT, Hannah. *Condition de l'homme moderne*. Trad. par Georges FRADIER. Agora 24. Première édition 1958. Paris : Presses pocket, 2009.
- *Juger : sur la philosophie politique de Kant*. Trad. par Myriam REVAULT D'ALLONNES. Points, Essais. Première édition française 1991. Paris : Éditions du Seuil, 2003.
- *Les origines du totalitarisme 3 Le système totalitaire*. Trad. par Patrick LÉVY, Jean-Loup BOURGET et Robert DAVREU. Points. Première édition 1951. Paris : Éditions du Seuil, 1972.
- BACHELARD, Gaston. *La dialectique de la durée*. Quadrige. Première édition 1936. Paris : Presses universitaires de France, 1993.
- *La formation de l'esprit scientifique : contribution à une psychanalyse de la connaissance*. Bibliothèque des textes philosophiques. Première édition 1938. Paris : J. Vrin, 1999.
- *La philosophie du non : essai d'une philosophie du nouvel esprit scientifique*. Quadrige 9. Première édition 1940. Paris : Presses universitaires de France, 1994.
- *La poétique de l'espace*. Bibliothèque de philosophie contemporaine. Première édition 1957. Paris : Presses universitaires de France, 1964.
- *La psychanalyse du feu*. Collection Psychologie 7. Première édition 1938. Paris : Gallimard, 1994.
- *La terre et les rêveries de la volonté : essai sur l'imagination de la matière*. Première édition 1947. Paris : José Corti, 1996.
- *La terre et les rêveries du repos : essai sur les images de l'intimité*. Première édition 1948. Paris : José Corti, 1997.
- *L'air et les songes : essai sur l'imagination du mouvement*. Première édition 1943. Paris : José Corti, 2001.
- *L'eau et les rêves : essai sur l'imagination de la matière*. Première édition 1942. Paris : José Corti, 1976.

- BERLAN, Aurélien. *La fabrique des derniers hommes : retour sur le présent avec Tönnies, Simmel et Weber*. Paris : La Découverte, 2012.
- BOLTANSKI, Luc et Ève CHIAPELLO. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Tel 380. Première édition 1999. Paris : Gallimard, 2011.
- BOLTANSKI, Luc et Laurent THÉVENOT. *De la justification : les économies de la grandeur*. NRF essais. Paris : Gallimard, 1991.
- BOURDIEU, Pierre. *Méditations pascaliennes*. Points Essais. 1ère édition 1997. Paris : Points, 2003.
- BOURKE, John Gregory. *Les Rites scatologiques*. Sous la dir. de Dominique Gilbert LAPORTE. Avec la coll. de Sigmund FREUD. Trad. par Hélène BOISSEAU-RIOU. Philosophie d'aujourd'hui. Première édition 1891. Paris : Presses universitaires de France, 1981.
- BUTLER, Judith. *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du sexe*. Amsterdam. Paris, 2009.
- *Le récit de soi*. Trad. par Bruno AMBROISE et Valérie AUCOUTURIER. Pratiques théoriques. Paris : Presses universitaires de France, 2007.
- CABRILLAC, Rémy. *Dictionnaire du vocabulaire juridique 2016*. Avec la coll. de Christophe ALBIGÈS et Philippe BLACHÈR. 7e édition. Paris : LexisNexis, 2015.
- CARDI, Coline et Geneviève PRUVOST. *Penser la violence des femmes*. Paris : La Découverte, 2012.
- CASSIRER, Ernst. *La philosophie des formes symboliques 1 Le langage*. Trad. par Jean LACOSTE et Ole HANSEN-LØVE. Le Sens commun. Paris : Édition de Minuit, 1972.
- *La philosophie des formes symboliques 2 La pensée mythique*. Trad. par Jean LACOSTE. Le sens commun. Paris : Éditions de Minuit, 1972.
- *La philosophie des formes symboliques 3 La phénoménologie de la connaissance*. Trad. par Claude FRONTY. Le sens commun. Paris : Édition de Minuit, 1972.
- CORTEEL, Delphine et Stéphane LE LAY. *Les travailleurs des déchets*. Clinique du travail. Toulouse : Érès, 2011.
- DEJOURS, Christophe. *Souffrance en France : la banalisation de l'injustice sociale*. L'Histoire immédiate. Paris : Éditions du Seuil, 1998.
- DERRIDA, Jacques. *Force de loi : le "fondement mystique de l'autorité"*. La philosophie en effet. Paris : Galilée, 2005.
- *L'écriture et la différence*. Points. Paris : Éditions du Seuil, 1967.
- *Spectres de Marx : l'État de la dette, le travail du deuil et la nouvelle Internationale*. Collection La philosophie en effet. Paris : Galilée, 1993.
- DOUGLAS, Mary. *De la souillure : essai sur les notions de pollution et de tabou*. Trad. par Anne GUÉRIN. Bibliothèque d'anthropologie. Première édition 1966. Paris : F. Maspero, 1971.
- DURAND, Gilbert. *Les structures anthropologiques de l'imaginaire : introduction à l'archétypologie générale*. 10ème édition. Première édition 1960. Paris : Dunod, 1984.
- DURKHEIM, Émile. *De la division du travail social*. 2ème édition. Quadrigé. Quadrigé 84. Première édition 1893. Paris : Presses universitaires de France, 1991.
- EUZEN, Agathe et Yves LEVI. *Tout savoir sur l'eau du robinet*. CNRS Éditions, 2013.
- FISCHBACH, Franck. *La production des hommes : Marx avec Spinoza*. Actuel Marx confrontation. Paris : Presses universitaires de France, 2005.
- FOUCAULT, Michel. *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 1*. Avec la coll. de Jacques LAGRANGE. Réd. par Daniel DEFERT et François EWALD. Quarto. Paris : Gallimard, 2001.

- FOUCAULT, Michel. *Dits et écrits, 1954-1988, vol. 2*. Avec la coll. de Jacques LAGRANGE. Réd. par Daniel DEFERT et François EWALD. T. 2. Quarto. Paris : Gallimard, 2001.
- *Du gouvernement des vivants, cours au Collège de France (1979-1980)*. Sous la dir. de Michel SENELLART. Réd. par François EWALD et Alessandro FONTANA. Hautes études. Paris : EHESS Gallimard Seuil, 2012.
- *Le gouvernement de soi et des autres : le courage de la vérité, cours au Collège de France (1983-1984)*. Sous la dir. de Frédéric GROS. Réd. par François EWALD et Alessandro FONTANA. Hautes études 1983-1984. Paris : Gallimard Le Seuil, 2009.
- *L'ordre du discours*. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970. Paris : Gallimard, 1971.
- *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Bibliothèque des histoires. Paris : Gallimard, 1975.
- *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France (1977-1978)*. Sous la dir. de François EWALD, Alessandro FONTANA et Michel SENELLART. Hautes études 1977-1978. Paris : Gallimard Seuil, 2004.
- FOUCAULT, Michel, Blandine KRIEGEL et Anne THALAMY. *Les machines à guérir*. Dossiers et documents d'architecture. Paris : Institut de l'environnement, 1976.
- FREUD, Sigmund. *Au-delà du principe de plaisir*. Trad. par Jean LAPLANCHE et Jean-Bertrand PONTALIS. Petite Bibliothèque Payot 761. Première édition 1920. Paris : Payot & Rivages, 2010.
- *Totem et tabou : quelques concordances entre la vie psychique des sauvages et celle des névrosés*. Trad. par Marielène WEBER. Connaissance de l'inconscient. Première édition 1913. Paris : Gallimard, 1993.
- FRIEDMANN, Georges. *Le travail en miettes : spécialisation et loisirs*. UBlire 23. Première édition 1956. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012.
- FROMM, Erich. *La passion de détruire : anatomie de la destructivité humaine*. Trad. par Théo CARLIER. Collection "Réponses". Première édition 1973. Paris : Laffont, 1975.
- HABER, Stéphane. *Critique de l'antinaturalisme : études sur Foucault, Butler, Habermas*. Pratiques théoriques. Paris : Presses universitaires de France, 2006.
- HABERMAS, Jürgen. *Connaissance et intérêt*. Trad. par Gérard CLÉMENÇON et Jean-Marie BROHM. Tel 38. Paris : Gallimard, 1979.
- *Droit et démocratie : entre faits et normes*. Trad. par Rainer ROCHLITZ et Christian BOUCHINDHOMME. NRF essais. Première édition 1992. Paris : Gallimard, 1997.
- *La technique et la science comme "idéologie"*. Trad. par Jean-René LADMIRAL. Collection Tel 161. Première édition 1973. Paris : Gallimard, 1990.
- *Théorie de l'agir communicationnel 2*. Trad. par Jean-Marc FERRY. 3e éd. L'Espace du politique. Paris : Fayard, 1987.
- HEGEL, Georg W. F. *Phénoménologie de l'esprit*. Trad. par Jean-Pierre LEFEBVRE. Bibliothèque philosophique. Première édition 1807. Paris : Aubier, 1991.
- HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich. *Principes de la philosophie du droit*. Trad. par Jean-François KERVÉGAN. Quadrige. Première parution 1820. Paris : Presses universitaires de France, 2003.
- HENRY, Michel. *Philosophie et phénoménologie du corps : essai sur l'ontologie biranienne*. 5ème édition. Épiméthée. Première édition 1965. Paris : Presses universitaires de France, 2003.

- HONNETH, Axel. *La lutte pour la reconnaissance*. Première édition 1992. Paris : Éditions du Cerf, 2010.
- *La réification : petit traité de théorie critique*. Trad. par Stéphane HABER. NRF essais. Paris : Gallimard, 2007.
- *Les pathologies de la liberté : une réactualisation de la philosophie du droit de Hegel*. Trad. par Franck FISCHBACH. Théorie critique. Paris : La Découverte, 2008.
- HORKHEIMER, Max. *Théorie traditionnelle et théorie critique*. Trad. par Claude MAILLARD et Sibylle MULLER. Collection Tel 277. Première édition 1937. Paris : Gallimard, 1996.
- HORKHEIMER, Max et Theodor W. ADORNO. *La dialectique de la raison*. Trad. par Éliane KAUFHOLZ-MESSMER. Collection Tel. Première édition 1944. Paris : Gallimard, 2002.
- HUGO, Victor. *Les misérables*. Bibliothèque de la Pléiade. Première parution 1862. Paris : Gallimard, 1960.
- HÉNAFF, Marcel. *Le prix de la vérité : le don, l'argent, la philosophie*. Paris : Éditions du Seuil, 2002.
- IRIBARNE, Philippe d'. *La logique de l'honneur : gestion des entreprises et traditions nationales*. Sociologie. Paris : Éditions du Seuil, 1989.
- JANKÉLÉVITCH, Vladimir. *La mort*. Champs. Première édition 1966. Paris : Flammarion, 2008.
- JEANJEAN, Agnès. *Basses Oeuvres : une ethnologie du travail dans les égouts*. Avec la coll. de Colette PÉTONNET. Paris : Editions du CTHS, 2006.
- KANT, Immanuel. *Critique de la faculté de juger*. Trad. par Alexis PHILONENKO. Bibliothèque des textes philosophiques. Première parution 1790. Paris : J. Vrin, 1982.
- *Critique de la raison pure*. Trad. par André TREMESAYGUES et Bernard PACAUD. 6^e éd. Quadrige 61. Première édition 1781. Paris : Presses universitaires de France, 2001.
- LACAN, Jacques. *Autres écrits*. Le Champ freudien. Paris : Editions du Seuil, 2001.
- *Le mythe individuel du névrosé ou Poésie et vérité dans la névrose*. Champ freudien. Première édition 2001. Paris : Édition du Seuil, 2007.
- *Le séminaire de Jacques Lacan : [1968-1969]. Livre XVI. D'un autre à l'autre*. Avec la coll. de Jacques-Alain MILLER. Champ freudien. Paris : Éditions du Seuil, 2006.
- *Le séminaire de Jacques Lacan, Livre I, Les essais techniques de Freud*. Sous la dir. de Jacques-Alain MILLER. Points. Première édition 1975. Paris : Édition du Seuil, 1998.
- *Le séminaire, livre III, Les psychoses*. Sous la dir. de Jacques-Alain MILLER. Le Champ freudien 11. Paris : Éditions du Seuil, 1981.
- *Le séminaire, livre XI, les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*. Sous la dir. de Jacques-Alain MILLER. Points. Paris : Éditions du Seuil, 1990.
- *Logique du fantasme : séminaire 1966-1967*. Lyon, France : Impr. Bosc, 1981. 324 p.
- *Écrits*. Le Champ freudien. Paris : Éditions du Seuil, 1966.
- LAPLANCHE, Jean, Jean-Bertrand PONTALIS et Daniel LAGACHE. *Vocabulaire de la psychanalyse*. Quadrige. Paris : Presses universitaires de France, 2007.
- LAPORTE, Dominique Gilbert. *Histoire de la merde*. Choix essais. Première édition 1978. Paris : C. Bourgois, 1993.
- Larousse : trois volumes en couleurs*. Paris : Larousse, 1965.

- Le grand Gaffiot : dictionnaire latin-français*. Réd. par Félix GAFFIOT. Nouvelle édition revue et augmentée. Paris : Hachette, 2000.
- LEVINAS, Emmanuel. *Totalité et infini : essai sur l'extériorité*. Le Livre de poche. Première édition 1961. Paris : Librairie générale française, 1990.
- LÉVI-STRAUSS, Claude. *Les structures élémentaires de la parenté*. Berlin New-York : Mouton de Gruyter, 2002.
- MARCUSE, Herbert. *Eros et civilisation : contribution à Freud*. Trad. par Boris FRAENKEL et Jean-Guy NÉNY. Arguments 18. Paris : Les Éditions de Minuit, 1963.
- MARX, Karl. *Différence de la philosophie de la nature chez Démocrite et Épicure*. Trad. par Jacques PONNIER. Collection Ducros. Bordeaux : Éditions Ducros, 1970.
- *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*. Trad. par Franck FISCHBACH. Textes & commentaires. Paris : J. Vrin, 2007.
- MARX, Karl et Friedrich ENGELS. *L'idéologie allemande*. Trad. par Gilbert BADIA, Henri AUGER, Jean BAUDRILLARD et Renée CARTELLE. Reproduction en fac-similé. Les essentielles. Paris : Editions sociales, 2012.
- MAUSS, Marcel. *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Quadrige 6. Paris : Presses universitaires de France, 2012.
- *Sociologie et anthropologie*. Quadrige. Première édition 1950. Paris : Presses universitaires de France, 2003.
- MERLEAU-PONTY, Maurice. *L'institution dans l'histoire personnelle et publique Le problème de la passivité : le sommeil, l'inconscient, la mémoire notes de cours au Collège de France (1954-1955)*. Littérature et politique. Paris : Belin, 2003.
- NUSSBAUM, Martha C. *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Trad. par Solange CHAVEL. Paris Climats, 2012.
- POSTEL, Nicolas et Richard SOBEL. *Dictionnaire critique de la RSE*. Avec la coll. de Frédéric André Gustave CHAVY. Capitalismes - éthique - institutions. Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2013.
- RANCIÈRE, Jacques. *La nuit des prolétaires : archives du rêve ouvrier*. Pluriel. Paris : Hachette Littératures, 2005.
- RICŒUR, Paul. *Essais d'herméneutique (II) Du texte à l'action*. Réd. par Olivier MONGIN. Collection Esprit 2. Paris : Editions du Seuil, 1986.
- *Finitude et culpabilité II, La symbolique du mal*. Philosophie de l'esprit. Paris : Aubier-Montaigne, 1960.
- *Histoire et vérité*. Esprit. Première édition 1955. Paris : Éditions du Seuil, 1995.
- *Le juste 2*. Philosophie. Paris : Éditions Esprit, 2001.
- *L'idéologie et l'utopie*. Trad. par Myriam REVAULT D'ALLONNES et Joël ROMAN. Points 538. Paris : Éditions du Seuil, 1997.
- *Parcours de la reconnaissance. Trois études*. Folio Essais. Paris : Gallimard, 2005.
- *Soi-même comme un autre*. Points. Paris : Éditions du Seuil, 1996.
- SCHNEIER-MADANES, Graciela. *L'eau mondialisée : la gouvernance en question*. Avec la coll. de CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. Recherches. Paris : La Découverte, 2010.
- SEARLES, Harold Frederic. *L'environnement non humain*. Trad. par Daniel BLANCHARD. Collection Tel 405. Première édition 1960, 1986 pour la traduction française. Paris : Gallimard, 2014.
- SENNETT, Richard. *Le travail sans qualités : les conséquences humaines de la flexibilité*. Trad. par Pierre-Emmanuel DAUZAT. Paris : A. Michel, 2000.

- SEYMOUR, Michel. *De la tolérance à la reconnaissance : une théorie libérale des droits collectifs*. Montréal : Boréal, 2008.
- SIMMEL, Georg. *Le conflit*. Trad. par Sibylle MULLER. Circé-poche 8. Belval : Circé, 2003.
- SUPIOT, Alain. *Critique du droit du travail*. Quadrige 370. Paris : Presses Universitaires de France, 2002.
- TAYLOR, Charles. *Multiculturalisme : différence et démocratie*. Trad. par Denis-Armand CANAL. Champs. Première édition 1992. Paris : Flammarion, 2009.
- TEYSSIE, Bernard. *Code du travail 2016*. Avec la coll. de FRANCE. Les codes bleus. 31e édition. Paris : LexisNexis, 2015.
- VIALLES, Noélie. *Le sang et la chair. Les abattoirs des pays de l'Adour*. Ethnologie de la France. Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1987.
- WALZER, Michael. *Sphères de justice : une défense du pluralisme et de l'égalité*. Trad. par Pascal ENGEL. La couleur des idées. Paris : Éditions du Seuil, 1997.
- WEBER, Max. *Économie et société*. Réd. par Jacques CHAVY et Éric de DAMPIERRE. Trad. par Julien FREUND, Pierre KAMNITZER et Pierre BERTRAND. Agora. Paris : Pocket, 1995.
- WINNICOTT, Donald Woods. *Jeu et réalité : l'espace potentiel*. Trad. par Claude MONOD et Jean-Bertrand PONTALIS. Folio 398. Première édition 1971, 1975 pour la traduction française. Paris : Gallimard, 2002.
- ZARIFIAN, Philippe. *Le travail et la compétence : entre puissance et contrôle*. Travail humain (Collection). Paris : Presses universitaires de France, 2009.

Chapitres de livres

- AUDARD, Catherine. « Le principe de légitimité démocratique et le débat Rawls-Habermas ». In : *Habermas, l'usage public de la raison*. Sous la dir. de Rainer ROCHLITZ. "Débats philosophiques". Paris : Presses Universitaires de France, 2002, p. 95–132.
- BELAIDI, Nadia. « L'eau, un enjeu de justice environnementale ». In : *L'eau mondialisée : la gouvernance en question*. Recherches. Paris : La Découverte, 1^{er} mar. 2010, p. 353–365.
- BOCCALI, Renato. « L'éthique et la main ». In : *Gaston Bachelard. Science et poésie, une nouvelle éthique ?* "Colloque de Cerisy". Hermann, 2013.
- CHAUCHEFOIN, Pascal et Annabelle SAUVENT. « Rente technologique et régulation des services d'eau en France : le partenariat public-privé (PPP) en quête d'une nouvelle dimension ». In : *L'eau mondialisée : la gouvernance en question*. Recherches. Paris : La Découverte, 2010, p. 75–89.
- COLOMBEL, Jeannette. « Contrepoints poétiques ». In : *Michel Foucault : du monde entier*. Numéro spécial de "Critique", août-septembre 1986, num. 471–472. 1986, p. 775–787.
- DEJOURS, Christophe. « Psychanalyse et psychodynamique du travail : ambiguïtés de la reconnaissance ». In : *La quête de reconnaissance*. Sous la dir. d'Alain CAILLÉ. TAP/Bibliothèque du MAUSS. La Découverte, 2007, p. 58–70.
- DERRIDA, Jacques. « Fourmis ». In : *Lectures de la différence sexuelle : actes [du] colloque... Paris, [18-20] octobre 1990. I. Essai*. Paris : Des femmes, 1994, p. 69–102.

- FREUD, Sigmund. « "Caractère et érotisme anal" ». In : *Oeuvres complètes : psychanalyse. Volume VIII. 1906-1908*. Trad. par Pierre COTET, Janine ALTOUNIAN et Pascale HALLER. Première parution 1908. Paris Presses universitaires de France, 2007.
- FÉRÉ, Cécile et Franck SCHERRER. « L'eau urbaine après le réseau ? » In : *L'eau mondialisée : la gouvernance en question*. Recherches. Paris : La Découverte, 2010, p. 403–417.
- HEIDEGGER, Martin. « La question de la technique ». In : *Essais et conférences*. Trad. par André PRÉAU. Collection Tel 52. Première édition 1954. Paris : Gallimard, 1973.
- HONNETH, Axel. « Foucault et Adorno. Deux formes d'une critique de la modernité ». In : *Michel Foucault : du monde entier*. Numéro spécial de "Critique", août-septembre 1986, num. 471–472. 1986, p. 800–815.
- LAZZERI, Christian. « Reconnaissance et "sphères de justice" ». In : *Reconnaissance, identité et intégration sociale*. Sous la dir. de Soraya NOUR et Christian LAZZERI. Sciences humaines et sociales. Nanterre : Presses universitaires de Paris Ouest, 2009, p. 423–463.
- MUSSO, Pierre. « 3. La rétiologie ». In : *Critique des réseaux*. PUF. 2003, p. 326–358.
- RICŒUR, Paul. « Herméneutique des symboles et réflexion philosophique ». In : *Essais d'herméneutique (I). Le conflit des interprétations*. L'Ordre philosophique. Paris : Éditions du Seuil, 1969.
- « Le cercle de la démonstration ». In : *Individu et justice sociale : autour de John Rawls*. Points Politique 132. Paris : Éditions du Seuil, 1988.
- « Le "péché originel", étude de signification ». In : *Essais d'herméneutique (I). Le conflit des interprétations*. L'Ordre philosophique. Paris : Éditions du Seuil, 1969, p. 265–284.
- WEIL, Simone. « Avant-propos par Albertine Thévenon, Roche-la-Molière, décembre 1950. » In : *La condition ouvrière*. Idées 52. Première édition 1951. Paris : Gallimard, 1979.

Articles

- ASABA, Richard B., G. Honor FAGAN, Consolata KABONESA et Firminus MUGUMYA. « Women and Access to Water in Rural Uganda : A Review ». In : *WATER : The Journal of Gender & Water* 3.1 (2014), p. 19–25.
- AUBERT, Nicole. « Le management à l'ère du capitalisme financier : un management hors sujet ? » In : *Nouvelle revue de psychosociologie* 1.13 (14 juin 2012), p. 17–30.
- CAILLÉ, Alain. « Marcel Mauss et le paradigme du don ». In : *Sociologie et sociétés* 36.2 (2004).
- CALDERÓN, José Angel. « L'implication quotidienne dans un centre d'appels : les nouvelles "initiatives éducatives" ». In : *Travailler* 1.13 (2005), p. 75–94.
- CANDAU, Joël et Agnès JEANJEAN. « Des odeurs à ne pas regarder... » In : *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe* 47 (1^{er} sept. 2006). Avec la coll. d'Isabelle BALSAMO, p. 51–68.
- CARAYOL, Valérie. « Pour une approche communicationnelle de la qualité ». In : *Communication et organisation* 17 (2000).
- CARDI, Coline, Delphine NAUDIER et Geneviève PRUVOST. « Les rapports sociaux de sexe à l'université : au cœur d'une triple dénégation ». In : *L'Homme et la société* 158.4 (1^{er} déc. 2005), p. 49–73.

- CHANIAL, Philippe. « La nature donne-t-elle pour de bon ? L'éthique de la Terre vue du don ». In : *Revue du MAUSS* 2.42 (2013), p. 83–96.
- DATCHARY, Caroline. « Gérer la dispersion : un travail collectif ». In : *Sociologie du travail* 50.3 (2008), p. 396–416.
- DEJOURS, Christophe. « Aliénation et clinique du travail ». In : *Actuel Marx* 39.1 (2006), p. 123–144.
- DEJOURS, Christophe et Isabelle GERNET. « Travail, subjectivité et confiance ». In : *Nouvelle revue de psychosociologie* 13.1 (2012), p. 75–91.
- DELMAS-MARTY, Mireille. « Humanisme et mondialisation ». In : *La Vie des Idées* (25 sept. 2009). Propos recueillis par Julien Cantegreil.
- DRACH, Marcel. « La structure et l'effacement de l'homme chez Claude Lévi-Strauss ». In : *Figures de la psychanalyse* 17.1 (2009), p. 75–84.
- DURAND, Jean-Pierre. « Les outils contemporains de l'aliénation du travail ». In : *Actuel Marx* 39.1 (2006), p. 107–122.
- DURANTY, Jean-Philippe. « Les horizons marxistes de l'éthique de la reconnaissance ». In : *Actuel Marx* 38.2 (1^{er} sept. 2005), p. 159–178.
- FERREIRA, Adeline. « Travailler dans les égouts de Paris : de la peur de la contamination à la confrérie secrète ». In : *Travailler* 24.2 (2011), p. 55–71.
- FISCHBACH, Franck. « Activité, Passivité, Aliénation ». In : *Actuel Marx* 39.1 (2006), p. 13–27.
- « "Possession" versus "expression" : Marx, Hess et Fichte ». In : *Actuel Marx Confrontations* (2008), p. 71–87.
- FOUCAULT, Michel. « L'éthique du souci de soi comme pratique de liberté ». In : *Concordia. Revue Internationale de Philosophie Paris* 6 (1984), p. 99–116.
- FRASER, Nancy. « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement ». Trad. par Muriel VALENTA. In : *Hermès, La Revue* 31.3 (2001), p. 125–156.
- GRÉVY, Manuela. « Benchmark et atteinte à la santé mentale des salariés ». In : *Cahiers sociaux* (2014), p. 225–227.
- HERREROS, Gilles. « Vers des organisations réflexives : pour un autre management ». In : *Nouvelle revue de psychosociologie* 13.1 (2012), p. 43–58.
- HONNETH, Axel. « Invisibilité : sur l'épistémologie de la "reconnaissance" ». In : *Réseaux* 129-130.1 (1^{er} avr. 2005), p. 39–57.
- « Travail et agir instrumental. À propos des problèmes catégoriels d'une théorie critique de la société ». Trad. par Isabelle GERNET. In : *Travailler* 18 (1^{er} sept. 2007), p. 17–58.
- IRIBARREN, Leopoldo. « Langage, mythe et philologie dans la Philosophie des formes symboliques d'Ernst Cassirer ». In : *Revue germanique internationale* 15 (6 juin 2012), p. 95–114.
- JEANJEAN, Agnès. « Les égouts de Montpellier : mots crus et mots propres ». In : *Ethnologie Française* 4 (1999), p. 607–615.
- KERGOAT, Danielle. « À propos des rapports sociaux de sexe ». In : *Féminisme aujourd'hui* (1992).
- LAZZERI, Christian et Alain CAILLÉ. « La reconnaissance aujourd'hui. Enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept ». In : *Revue du MAUSS* 23.1 (1^{er} juin 2004), p. 88–115.

- LE BLANC, Guillaume. « L'épreuve sociale de la reconnaissance ». In : *Esprit* Juillet.7 (juil. 2008), p. 127–143.
- LINHART, Danièle. « Quand le management se fait Dibbouk ». In : *Nouvelle revue de psychosociologie* 13.1 (14 juin 2012), p. 31–42.
- MORIN, Violette. « Herbert Marcuse. Eros et Civilisation, Contribution à Freud ». In : *Communications* 6.1 (1965), p. 143–144.
- OFFE, Claus et Helmuth WIESENTHAL. « Deux logiques d'action collective ». Trad. par Karel YON. In : *Participations* 8.1 (2014), p. 147–172.
- PRUVOST, Geneviève. « Le cas de la féminisation de la Police nationale ». In : *Idées économiques et sociales* 153.3 (2008), p. 9–19.
- RENAULT, Emmanuel. « Du fordisme au post-fordisme : Dépassement ou retour de l'aliénation ? » In : *Actuel Marx* 39.1 (2006), p. 89–105.
- « L'idéologie comme description ». In : *Rue Descartes* 49.3 (2005), p. 84–91.
- « Reconnaissance, institutions, injustice ». In : *Revue du MAUSS* 23.1 (2004), p. 180–195.
- SAOUTER, Anne. « Pratiques sportives et représentations du corps : consécration de l'éternel masculin ». In : *Empan* 79.3 (2010), p. 105–110.
- SCARFONE, Dominique. « Laplanche and Winnicott meet... and survive ». In : *Sex and sexuality : Winnicottian perspectives* (2005), p. 33–54.
- SCUBLA, Lucien. « Psychanalyse et anthropologie (I) : un rendez-vous manqué ? » In : *Revue du MAUSS* 38.2 (2011), p. 65–95.
- SOMDA, Dominique. « Odeur des morts et esprit de famille (Anôsy, Madagascar) ». In : *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe* 47 (2006). Avec la coll. d'Isabelle BALSAMO, p. 35–50.
- TINEL, Bruno, Corinne PERRAUDIN, Nadine THÈVENOT et Julie VALENTIN. « La sous-traitance comme moyen de subordination réelle de la force de travail ». In : *Actuel Marx* 41.1 (2007), p. 153–164.
- VIDAILLET, Bénédicte. « Le sujet et sa demande d'être évalué : angoisse, jouissance et impasse symbolique ». In : *Nouvelle revue de psychosociologie* 13.1 (2012), p. 123–137.
- VOIROL, Olivier. « Le travail normatif du narratif ». In : *Réseaux* 132.4 (2005), p. 51–71.
- WEERDT, C. Ribert-Van de. « Les contraintes de travail et les stratégies de régulation émotionnelle en centre de relation clientèle ». In : *Le travail humain* 74.4 (2011), p. 321–339.
- ZARIFIAN, Philippe. « L'agir communicationnel face au travail professionnel ». In : *Sociologie du travail* 41.2 (1999), p. 163–177.

Livres non cités

- BACHELARD, Gaston. *Le nouvel esprit scientifique*. Quadrige. Première édition 1934. Paris : Presses universitaires de France, 2003.
- DAGOGNET, François. *Des détritits, des déchets, de l'abject : une philosophie écologique*. Les Empêcheurs de penser en rond. Le Plessis-Robinson : Institut Synthélabo, 1997.
- DEJOURS, Christophe. *Conjurer la violence : travail, violence et santé*. Paris : Payot, 2007.

- *Souffrance au travail : regards croisés sur des cas concrets comprendre, prévenir, agir*. Avec la coll. de CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL et CERCLE CONDORCET. Comprendre la société. Lyon : Chronique sociale, 2012.
- DEJOURS, Christophe et Florence BÈGUE. *Suicide et travail : que faire ?* Souffrance et théorie. Paris : Presses universitaires de France, 2009.
- DESCOLA, Philippe. *Par-delà nature et culture*. Bibliothèque des sciences humaines. Paris : Gallimard, 2005.
- FOUCAULT, Michel. *Histoire de la sexualité 2 L'usage des plaisirs*. T. 2. Bibliothèque des histoires. Paris : Gallimard, 1984.
- *L'herméneutique du sujet : cours au Collège de France (1981-1982)*. Sous la dir. de François EWALD, Alessandro FONTANA et Frédéric GROS. Hautes études. Paris : Gallimard Le Seuil, 2001.
- *Naissance de la clinique*. Quadrige. Première édition 1963. Paris : Presses universitaires de France, 1993.
- FREUD, Sigmund. *Inhibition, symptôme et angoisse*. Trad. par Michel TORT. Bibliothèque de psychanalyse. Première édition 1926. Paris : Presses Universitaires de France, 1990.
- *Métapsychologie*. Trad. par Jean-Bertrand PONTALIS et Jean LAPLANCHE. Folio 30. Articles de 1915-1917. Paris : Gallimard, 1986.
- GODBOUT, Jacques. *Ce qui circule entre nous : donner, recevoir, rendre*. La couleur des idées. Paris : Éditions du Seuil, 2007.
- HABER, Stéphane. *Freud et la théorie sociale*. Paris : La Dispute, 2012.
- HABERMAS, Jürgen. *De l'éthique de la discussion*. Trad. par Mark HUNYADI. Champs. Première édition 1992. Paris : Flammarion, 1999.
- HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich. *La philosophie de l'esprit : de la Realphilosophie, 1805*. Trad. par Guy PLANTY-BONJOUR. Épiméthée. Paris : Presses universitaires de France, 1982.
- *Système de la vie éthique (1802-1803)*. Trad. par Jacques TAMINIAUX. Critique de la politique Payot. Première édition 1913. Paris : Payot, 1992.
- HENRY, Michel. *Marx*. Tel. Première édition 1976. Paris : Gallimard, 2009.
- HONNETH, Axel. *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*. Trad. par Olivier VOIROL, Pierre RUSCH et Alexandre DUPEYRIX. La Découverte-poche 287. Paris : la Découverte, 2008.
- JUNG, Carl Gustav. *Problèmes de l'âme moderne*. Trad. par Roland CAHEN et Yves LE LAY. Première édition 1960. Paris : Éditions Buchet / Chastel, 1976.
- La quête de reconnaissance : nouveau phénomène social total*. Réd. par Alain CAILLÉ. La Découverte. Textes à l'appui- La bibliothèque du MAUSS. Paris, 2007.
- LACAN, Jacques. *Le séminaire de Jacques Lacan, livre X, l'angoisse*. Sous la dir. de Jacques-Alain MILLER. Champ freudien. Paris : Éditions du Seuil, 2004.
- LAUGIER, Sandra. *Tous vulnérables ? le "care", les animaux et l'environnement*. Petite Bibliothèque Payot. Paris : Editions Payot & Rivages, 2012.
- LE BLANC, Guillaume. *Vies ordinaires, vies précaires*. La Couleur des idées. Paris : Éditions du Seuil, 2007.
- LÉVI-STRAUSS, Claude. *La potière jalouse*. Agora 28. Première édition 1985. Paris : Pocket, 2005.
- *Mythologiques IV, L'homme nu*. Paris : Plon, 1971.

- MACINTYRE, Alasdair Chalmers. *Après la vertu : étude de théorie morale*. Trad. par Laurent BURY. Léviathan. Première édition 1981. Paris : Presses universitaires de France, 1997.
- MARX, Karl et Friedrich ENGELS. *Marx 1845 : les "thèses" sur Feuerbach traduction et commentaire*. Trad. par Pierre MACHEREY. Amsterdam poches. Paris : Éditions Amsterdam, 2008.
- PELLUCHON, Corine. *Éléments pour une éthique de la vulnérabilité : les hommes, les animaux, la nature*. Paris : Éditions du Cerf, 2011.
- PIERRON, Jean-Philippe. *Les puissances de l'imagination : essai sur la fonction éthique de l'imagination*. Paris : Éditions du Cerf, 2012.
- RENAULT, Emmanuel. *Souffrances sociales : sociologie, psychologie et politique*. Paris : La Découverte, 2008.
- RENAULT, Emmanuel et Yves SINTOMER. *Où en est la théorie critique ?* Collection "Recherches". Paris : La Découverte, 2003.
- RICŒUR, Paul. *Essais d'herméneutique (I). Le conflit des interprétations*. L'Ordre philosophique. Paris : Éditions du Seuil, 1969.
- *Le juste*. Philosophie. Paris : Éditions Esprit, 1995.
- SENNETT, Richard. *Ce que sait la main : la culture de l'artisanat*. Trad. par Pierre-Emmanuel DAUZAT. Bibliothèque Idées. Paris : Albin Michel, 2009.
- *La chair et la pierre*. Trad. par Zoé ANDREYEV. Paris : Les Éditions de la passion, 2002.
- SIMONDON, Gilbert. *Du mode d'existence des objets techniques*. Première édition 1958. Paris : Aubier, 1989.
- TAYLOR, Charles. *Les sources du moi : la formation de l'identité moderne*. Trad. par Charlotte MELANÇON. La couleur des idées. Première édition 1989. Paris : Éditions du Seuil, 1998.
- VIGARELLO, Georges. *Le propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen âge*. Points H92. Paris : Seuil, 1987.
- WEBER, Max. *Essais sur la théorie de la science*. Trad. par Julien FREUND. Recherches en sciences humaines 19. Paris : Plon, 1965.

Chapitres de livres non cités

- HEGEL, Georg W. F. « IV, A ». In : *Phénoménologie de l'esprit*. Trad. par Jean-Pierre LEFEBVRE. Bibliothèque philosophique. Paris : Aubier, 1991.
- RICŒUR, Paul. « La Socius et le prochain ». In : *Histoire et vérité*. Esprit. Première édition 1955. Paris : Ed. du Seuil, 1995, p. 99–111.

Articles non cités

- ALTER, Norbert. « Théorie du don et sociologie du monde du travail ». In : *Revue du MAUSS* 20.2 (1^{er} sept. 2002), p. 263–285.
- BASUALDO, Carina. « Jacques Godbout, Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre ». In : *Essaim* 21.2 (27 oct. 2008), p. 169–173.

- CARAYOL, Valérie. « Principe de contrôle, communication et temporalités organisationnelles ». In : *Études de communication. langages, information, médiations* 28 (2005), p. 77–89.
- « Vers un âge baroque de la communication ? » In : *Communication et organisation* 11 (1997).
- CARRIVE, Laurent. « La vie et la norme dans le mouvement surréaliste. Psychanalyse, science et poésie ». In : *Topique* 2.119 (14 juin 2012), p. 175–186.
- CULTIAUX, John. « Nouveau management public et sujet critique : enjeux idéologiques, collectifs et subjectifs ». In : *Nouvelle revue de psychosociologie* 1.13 (2012), p. 195–207.
- GODBOUT, Jacques. « En finir avec le don ? » In : *Revue du MAUSS* 36.2 (2011), p. 493–502.
- GUIGON, Sylvie et Dominique JACQUES-JOUVENOT. « Chouquette et Pimprenelle : « Les bêtes curieuses » aux abattoirs ». In : *Travailler* 17.1 (2007), p. 179–196.
- HABER, Stéphane. « Critique du capitalisme ou défense de la modernité ? Un dilemme de la pensée politique ». In : *Cités* 59.3 (28 juil. 2014), p. 127–138.
- HONNETH, Axel. « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la "reconnaissance" ». In : *Revue du MAUSS* 23.1 (1^{er} juin 2004), p. 137–151.
- MATHELIN, Séverine. « Michel Foucault, Le gouvernement de soi et des autres ». In : *Essaim* 21.2 (2008), p. 183–185.
- MAUSS, Marcel. « Les techniques du corps ». In : *Journal de Psychologie* XXXII.3 (1935).
- MIJOLLA-MELLOR, Sophie de. « Le surréalisme scientifique de Gaston Bachelard ». In : *Topique* 119.2 (2012), p. 45–51.
- NUSSBAUM, Martha Craven. « Femmes et égalité : l'approche fondée sur les capacités ». In : *Revue internationale du Travail* 138.3 (1999), p. 247–268.
- « Winnicott on the Surprises of the Self ». In : *The Massachusetts Review* 47.2 (2006), p. 375–393.
- POSTEL, Nicolas. « Hétérodoxie et institution ». In : *Revue du MAUSS* 30.2 (2007), p. 83–116.

Index rerum

- Abject, 211, 212, 219–222, 303–307, 309, 311, 313, 316, 322, 486, 487
- Aliénation, 11, 17, 18, 36, 38, 52, 73, 84, 85, 117–119, 179–182, 188, 190–192, 195–199, 201, 246, 247, 254, 271, 353, 365, 376, 420, 439, 440
- Appropriation, 19, 42, 59, 86, 116–120, 135, 150, 170, 176, 179–182, 185–197, 199, 201, 210, 211, 230, 232, 234, 238, 240, 251, 252, 254–257, 268, 297–300, 302, 303, 334, 339, 347, 377, 387, 398, 401, 403, 405, 426, 438, 453, 458, 476, 477, 479, 482–484, 489, 497
- Assainissement, 10, 31, 45, 54, 98, 113, 121, 122, 128, 131, 148, 182, 183, 186, 193, 194, 200, 210, 211, 214–216, 232, 234, 237, 250, 255, 257–263, 265–269, 282–290, 292–301, 303, 305–310, 313, 316, 322, 336, 340, 375, 383, 386, 387, 389, 399, 400, 402, 405–407, 439, 440, 461, 462, 470, 473, 483, 484, 486, 488, 492, 497, 499
- Autonomie, 5, 49, 57, 86, 87, 89, 90, 129, 150, 152–154, 180, 199, 235, 238, 239, 298, 310, 423, 424, 446, 447, 449, 452, 459
- Conflictualité, 17, 21–26, 28, 29, 31, 36–38, 43, 46, 49, 58–60, 63–65, 67, 68, 70–74, 76, 83, 84, 114, 119, 120, 129, 134–137, 144, 154, 157, 161, 188, 194, 208, 214, 216, 243, 244, 248, 255, 256, 259, 270, 277, 280, 282, 284, 286, 287, 293, 297, 298, 302, 336, 345, 346, 352, 358–360, 371, 374, 377, 378, 380, 381, 385, 409, 417, 422, 426–431, 436, 438–442, 444, 446, 448, 450, 454, 458, 459, 465, 477, 482, 484, 485, 488, 498, 500
- Cri, 146, 437–441, 459, 465, 474, 491
- Critique, 1, 11–15, 17, 21, 25, 26, 28, 32–34, 48, 52, 67, 69, 93, 107, 119, 139, 150, 173, 175, 176, 179, 182, 199, 204, 205, 237, 245, 246, 254, 262, 270, 293, 294, 303, 327, 342, 346, 349, 371, 378, 400, 414, 415, 443, 444, 451, 452, 460, 461, 464, 467, 468, 470, 471, 478, 494, 499
- Délibération, 35, 91, 120, 194, 347, 378, 380, 381, 401, 403, 425, 427, 443, 445–450, 452, 455–459, 472, 473, 476
- Eau potable, 10, 18, 28, 31, 45, 46, 54, 55, 98–100, 103, 128, 131, 186, 189, 193, 213–216, 228, 231, 232, 234, 250, 256, 273, 274, 279–281, 336, 340, 387, 402, 405, 407, 408, 470, 496–499

- Eaux usées, 10, 16, 18, 28, 46, 52, 54, 64, 98–100, 121, 182–184, 186, 201, 204, 207, 209–222, 227, 228, 231, 233, 235, 255, 257–267, 269, 270, 283, 285, 290, 292, 294–301, 303–311, 313–316, 318, 319, 322, 323, 375, 387, 388, 407, 408, 411, 413, 482–484, 486–490, 492, 496–499
- Genre, 10, 27, 138, 273–276, 292–296, 301, 304, 305, 309, 311–315, 320, 321, 456, 479, 486–488, 490, 496
- Gouvernement, 130, 137, 155, 208–212, 217, 219, 222, 271, 272, 353, 467
- Héritage, 25, 39, 43, 51, 59, 71, 95, 98, 112, 121, 122, 126, 206, 220, 251, 326, 343, 360, 406, 422, 495, 497, 498
- Herméneutique, 11, 12, 17, 21, 23, 26, 27, 31, 34–36, 38–42, 60, 61, 71, 85, 91, 102, 120, 121, 245, 247, 294, 323, 326, 345–348, 357, 376, 377, 383, 385, 387, 389, 412, 434, 435, 442, 443, 448, 450, 452, 454–459, 472–474, 499
- Idéologie, 46, 48, 139, 150, 162, 222, 228, 245–247, 300, 340, 364, 419, 421, 456
- Imaginaire, 81, 142, 153, 157, 205, 225–228, 230, 240, 250, 281, 295, 296, 298, 300, 302, 303, 306, 312, 314, 315, 317, 319, 320, 322, 389, 392, 395, 407, 408, 411, 413, 482–484, 486, 500
- Imagination, 16, 33, 81, 167, 168, 215, 225–227, 249, 257, 259, 261, 298, 300, 320, 387–390, 392–394, 402, 409, 411, 412, 414–416, 420–422, 484
- Impur, 10, 19, 306
- Injustice, 1, 23, 33–36, 40, 46, 48, 67, 68, 82, 91, 137, 156, 163, 173, 197, 212, 216, 245–248, 271–275, 280, 284–287, 294, 299, 336, 347, 349, 351–354, 356, 361, 374, 376, 394, 417, 418, 429–431, 434, 437, 438, 442, 449, 456, 457, 463, 464, 468–470, 476, 477, 484
- Justice, 7–10, 19, 23, 49, 64, 74, 92, 93, 100, 110, 115, 116, 120, 130, 131, 133, 136, 180, 212, 216, 243, 247, 272–274, 326, 327, 345, 349, 352, 359, 361, 374, 377, 378, 381, 388, 426, 427, 440, 442, 443, 445–449, 451, 456, 458, 463, 464, 467, 468, 472, 475–479, 499
- Mort, 38, 76, 77, 81, 106, 112–114, 120–125, 136, 157, 160–164, 176, 177, 204, 210, 216, 219, 226, 237, 255, 263, 267–269, 275, 278, 290, 301, 310, 318, 336, 364, 373, 375, 462, 465, 469, 470, 491, 492, 499
- Pratique de liberté, 18, 55, 128, 129, 131–135, 142, 353, 385, 390
- Puissance normative, 30, 41, 53, 58, 59, 66, 68–70, 75, 82, 86, 88, 232, 237–240, 248, 250, 270, 311, 335, 336, 341, 342, 346–348, 360, 361, 363, 373, 376, 387–390, 394, 400–403, 405, 423, 426, 428, 430, 446, 459, 467, 468, 470, 496, 500
- Récit, 24, 34, 51, 63, 66, 67, 72, 78, 81, 88–90, 98, 99, 118, 119, 150, 167, 199, 202, 207–209, 217, 218, 238, 243–245, 248–253, 263, 266–271, 283, 285, 286, 309, 315, 317, 336–339, 359, 363, 366, 369, 403, 422, 430, 433, 434, 437–443, 447, 470, 476, 497, 498, 500
- Reconnaissance, 11, 23, 24, 29, 49–51, 55, 58–60, 66, 68, 125, 164, 199, 202, 215, 230, 240, 243, 273, 279, 283, 288, 297, 300, 326, 332, 336, 338, 339, 343, 346, 347, 349, 356, 357, 370, 376, 388, 414, 417, 418, 420, 439, 440, 443, 459, 463, 470, 474, 475, 498
- déficit de reconnaissance, 3, 18, 33, 34, 50, 99, 107, 108, 146, 152, 164, 214, 216, 231, 250, 252, 255, 271, 282, 286, 287, 289, 336, 337, 351, 355, 356, 385, 386, 429, 438, 441, 443, 450, 456, 469, 499
 - identification, 29, 131, 132, 216, 239, 257, 338, 351, 385, 415, 416, 486
 - reconnaissance de soi, 24, 29, 49, 58, 72, 73, 89, 91, 163, 366, 426

- reconnaissance extra-intersubjective, 49, 58, 87, 216, 228, 239, 297, 348, 366, 385, 395, 425, 486
- reconnaissance institutionnelle, 1, 92, 93, 261, 285, 287, 289, 290, 339–341, 343, 350, 359, 374, 379, 380, 451
- reconnaissance intersubjective, 11, 23–25, 37, 49, 58, 73, 91, 92, 132, 145, 147, 163, 228, 237, 239, 247, 253, 267, 297, 348, 358, 366, 385, 395, 422, 458, 484, 485
- Réitération, 34, 62, 89, 124, 305, 311, 321, 322, 326, 349, 373, 425, 427, 472, 476, 478, 479, 489
- Résistance, 36, 58, 60, 70–74, 84, 85, 119, 120, 133, 136, 137, 149, 157, 260, 326, 353, 365, 370, 372, 386, 425, 426, 440, 445, 457, 473, 485, 488
- Souillure, 211, 215, 216, 267, 269, 299, 303, 304, 307, 308, 322, 388, 486
- Structure, 40, 69, 85, 109, 122, 140, 143, 216, 281, 295, 351, 355, 364, 378, 393, 394, 417, 419, 421, 425, 426, 437, 440, 446, 450, 454, 457–459, 462, 475, 487, 500
- sociale, 9, 27, 44, 49, 94, 119, 120, 132–134, 175, 181, 200, 236, 255, 270, 272, 275, 355, 473
- structuration, 19, 39, 40, 42–44, 46, 52, 53, 132, 158, 175, 188, 248, 295, 300, 308, 309, 354, 356, 388, 428, 429, 439, 459, 463, 470, 496, 500
- structure de domination, 11, 19, 25, 37, 40, 46, 139, 173, 206, 222, 246, 271, 273, 312, 322, 326, 349, 380, 385, 457, 463, 472, 477, 479
- symbolique, 7, 18, 19, 38, 39, 41, 42, 47, 54, 59, 82, 85, 121, 204, 243, 247, 252, 255, 271–274, 283, 287, 294, 297, 310, 320, 322, 350, 388, 390, 418, 440, 473, 474, 476, 488, 492, 495, 497, 498
- Suicide, 114, 125, 161–163, 250, 351
- Surréel, 115, 122–125, 363, 365, 366, 369, 370, 374–378
- Symbolique, 41, 42, 67, 92, 277, 279, 284, 292, 298, 299, 303, 318, 319, 338, 349, 356, 362, 388, 390, 421, 425, 428–430, 435, 440, 466, 470, 473, 489, 497
- champ symbolique (Lacan), 14, 153, 161, 172, 252, 276, 278, 281, 282, 295, 303, 308, 309, 311–313, 315, 322, 373, 472
- représentation, 19, 42, 94, 95, 296–298, 302, 389, 444, 466, 479
- symbolisation, 39, 362, 384–386, 388, 394, 437

Index nominum

- Abel, Olivier, 60
Adorno, Theodor W., 216
Alter, Norbert, 145
Arendt, Hannah, 30, 51, 53, 112, 333, 334, 414–416, 418, 419, 433
Asaba, Richard B., 273
Aubert, Nicole, 145
Audard, Catherine, 448

Bachelard, Gaston, 167–169, 302, 314, 363, 388, 391, 392, 396–398, 404–406, 483
Belaidi, Nadia, 380–382
Berlan, Aurélien, 25–27
Boccali, Renato, 17
Boltanski, Luc, 46, 150
Bourdieu, Pierre, 173, 349
Bourke, John Gregory, 486
Butler, Judith, 91, 303, 312, 321, 488

Cabrillic, Rémy, 344
Caillé, Alain, 30, 278, 429
Calderón, José Angel, 138
Candau, Joël, 261
Carayol, Valérie, 141, 143
Cardi, Coline, 293, 489, 490
Cassirer, Ernst, 95
Chaniel, Philippe, 32, 237
Chauchefoin, Pascal, 135, 187
Chiapello, Ève, 150
Colombel, Jeannette, 491, 492
Corteel, Delphine, 200, 300

Datchary, Caroline, 170, 171, 403
Dejours, Christophe, 128, 163, 301, 420
Delmas-Marty, Mireille, 412
Derrida, Jacques, 81, 92, 93, 206, 293, 314, 439, 464, 474–478, 498
Douglas, Mary, 304
Drach, Marcel, 85
Durand, Gilbert, 295, 306, 315–317
Durand, Jean-Pierre, 146
Duranty, Jean-Philippe, 24, 356
Durkheim, Émile, 23

Engels, Friedrich, 27, 48
Euzen, Agathe, 215

Féré, Cécile, 408, 409
Fagan, G. Honor, 273
Ferreira, Adeline, 299, 300, 305, 484
Fischbach, Franck, 180, 196, 347
Foucault, Michel, 25, 28, 47, 79, 98, 100, 104, 130, 146, 151, 165, 174, 207, 208, 211, 213, 219, 220, 223, 246, 272, 326, 351, 353, 355, 431, 443, 461, 469
Fraser, Nancy, 456, 458
Freud, Sigmund, 176, 308
Fromm, Erich, 63–65, 68, 69, 71, 74–78, 317–319

Gernet, Isabelle, 128
Grévy, Manuela, 157

Hénaff, Marcel, 34
Haber, Stéphane, 488
Habermas, Jürgen, 12, 94, 139, 140, 371, 441, 444, 445, 449, 454, 455, 479, 480
Hegel, Georg W. F., 286
Heidegger, Martin, 66
Henry, Michel, 117
Herreros, Gilles, 138
Honneth, Axel, 23, 24, 34, 35, 56, 153, 215, 330, 450–453
Horkheimer, Max, 33, 216
Hugo, Victor, 298, 484, 486

Iribarne, Philippe d', 78
Iribarren, Leopoldo, 95
Jankélévitch, Vladimir, 121–125, 491

- Jeanjean, Agnès, 210, 218, 219, 261, 295, 307, 308, 322, 492
- Kabonesa, Consolata, 273
- Kant, Immanuel, 257, 393, 394, 414, 415
- Kergoat, Danielle, 293
- Kriegel, Blandine, 98
- Lévi-Strauss, Claude, 7
- Lacan, Jacques, 8, 96, 159, 364, 480, 481
- Lagache, Daniel, 9, 14, 38, 82, 105, 113, 157, 162, 256, 292, 370
- Laplanche, Jean, 9, 14, 38, 82, 105, 113, 157, 162, 256, 292, 370
- Laporte, Dominique Gilbert, 204
- Lazzeri, Christian, 30, 328
- Levi, Yves, 215
- Levinas, Emmanuel, 65
- Le Blanc, Guillaume, 231, 349, 443
- Le Lay, Stéphane, 200, 300
- Linhart, Danièle, 109, 149
- Marcuse, Herbert, 365, 372
- Marx, Karl, 27, 48, 181, 187, 191, 192, 195, 198, 204, 205
- Mauss, Marcel, 3, 28
- Merleau-Ponty, Maurice, 181
- Morin, Violette, 364
- Mugumya, Firminus, 273
- Musso, Pierre, 227
- Naudier, Delphine, 293
- Nussbaum, Martha C., 376
- Offe, Claus, 355, 436
- Perraudin, Corinne, 354
- Pontalis, Jean-Bertrand, 9, 14, 38, 82, 105, 113, 157, 162, 256, 292, 370
- Postel, Nicolas, 3, 4
- Pruvost, Geneviève, 293, 301, 489, 490
- Rancière, Jacques, 249, 251, 253, 255
- Renault, Emmanuel, 33, 51, 179, 246
- Ricœur, Paul, 9, 11, 24, 25, 73, 79, 83, 147, 187, 188, 196, 198, 199, 243, 245, 299, 337, 384, 413, 415, 421, 444, 449, 482
- Saouter, Anne, 305
- Sauvent, Annabelle, 135, 187
- Scarfone, Dominique, 90
- Scherrer, Franck, 408, 409
- Schneier-Madanes, Graciela, 133
- Scubla, Lucien, 237
- Searles, Harold Frederic, 62, 216, 483
- Sennett, Richard, 334
- Seymour, Michel, 339
- Simmel, Georg, 21–23, 345, 452
- Sobel, Richard, 3, 4
- Somda, Dominique, 268
- Supiot, Alain, 17, 341, 464
- Taylor, Charles, 340
- Teyssié, Bernard, 340, 341
- Thévenot, Laurent, 46
- Thévenot, Nadine, 354
- Thalamy, Anne, 98
- Tinel, Bruno, 354
- Valentin, Julie, 354
- Vidaillet, Bénédicte, 153
- Voirol, Olivier, 440, 443
- Walzer, Michael, 203, 220, 326, 328–330, 350
- Weber, Max, 45, 66
- Weerdts, C. Ribert-Van de, 138
- Weil, Simone, vii
- Wiesenthal, Helmuth, 355, 436
- Winnicott, Donald Woods, 87, 110, 111, 114, 361, 362
- Zarifian, Philippe, 56, 171, 386